This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,311

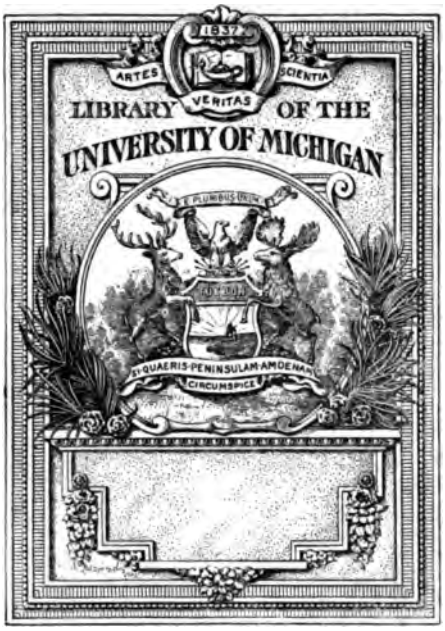
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

I
1
.R6

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois

SOUS LA DIRECTION DE

GABRIEL MONOD ET CHARLES BÉMONT.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE.

TOME QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME

Septembre-Décembre 1908.

PARIS
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1908

REVUE

HISTORIQUE

195920

LE GÉNÉRAL DAGOBERT

AVANT LA RÉVOLUTION.

Luc-Siméon-Auguste Dagobert, ou, comme on le nommait pour le distinguer de ses deux frères cadets, Dagobert de Fontenilles est né le 8 mars 1736 dans la Basse-Normandie, à la Chapelle-Enjuger[1].

Il appartenait à cette petite noblesse[2] dont les membres étaient officiers de père en fils, et lorsqu'il disait que la bravoure, l'esprit militaire et le goût du service semblent héréditaires dans certaines familles et que l'exemple et les propos des parents y gravent de bonne heure des sentiments dans le cœur des enfants, c'est à sa famille, à la famille des Dagobert qu'il pensait[3]. Son grand-père avait été officier au régiment de Canisy. Son père, qui fut blessé en 1719 au siège de Fontarabie, servit pendant quarante ans aux dragons « avec toute la bravoure et la distinction possibles »[4]. Un de ses oncles fut tué à la bataille de Guastalla ; un autre était officier au régiment de Bretagne lorsqu'il dut fuir en Prusse à la suite d'un duel ; un troisième, son parrain, commanda à La Hougue une compagnie détachée de l'Hôtel royal des Invalides. Ses cousins, les quatre fils de son oncle et parrain, servirent pareillement, l'un au régiment d'Auvergne, l'autre dans la gendarmerie, les deux autres dans les troupes coloniales. Ses deux frères entrèrent, comme lui, dans l'armée ; l'un, Gabriel, ou, ainsi qu'on l'appelait, Dagobert de Groucy, son camarade et compagnon d'armes, le remplaça comme lieute-

1. Au lieu dit La Ragonderie, où son père possédait un château aujourd'hui détruit.

2. Ses armes étaient d'azur au chevron d'or, en tête deux loups passant, en pointe un lion d'or rampant.

3. *Ordonnance française*, p. 11-12.

4. Certificat du major de son régiment. Cf. A. Martinée, *le Général Dagobert*. (*Notices, mémoires et documents* publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche, t. IX, 1890, p. 134.)

nant au régiment de Tournaisis lorsqu'il fut promu capitaine et servit avec lui au régiment de Royal-Italien durant douze ans; l'autre, Jean, connu sous le nom de Dagobert de Boisfontaine, appartint à la compagnie écossaise des gardes du corps.

On croit qu'il voulut d'abord être officier du génie et, sous la Révolution, lorsqu'on lui demanda ce qu'il faisait avant d'être soldat, il répondit qu'il était étudiant[1]. Quoi qu'il en soit, il fut, le 9 mars 1756, nommé lieutenant au régiment de Tournaisis sur la proposition du colonel, M. de Courcy, et il fit, en cette qualité, toutes les campagnes de la guerre de Sept ans.

On avait alors formé, pour suppléer à l'insuffisance des troupes légères, de petits corps de volontaires[2]. Ils étaient tirés de tous les régiments de l'armée, chaque compagnie fournissait un ou deux hommes, et ce fut à la tête de ces corps que se révélèrent d'excellents officiers à qui l'occasion de se signaler avait encore manqué, La Noue de Vair, Saint-Victor, Verteuil, Denferré[3].

En 1759, Dagobert, entraîné par son zèle, entra dans le corps dirigé par La Noue de Vair[4]. Il y commanda le contingent du régiment de Tournaisis et il eut pour camarade un sous-lieutenant du régiment de Nassau-infanterie, Krieg, qui fut, comme lui, général sous la Révolution. Plus tard, Krieg se vantait d'avoir combattu aux côtés de La Noue de Vair en cent affaires et d'avoir exercé, dans cette troupe de volontaires, les fonctions d'aide-major.

Dagobert regarda toujours La Noue de Vair comme son maître et il ne parlait de lui qu'avec vénération. En 1790, il rappelait que La Noue de Vair comprenait l'avantage d'une attaque vive et impétueuse et qu'avec 400 volontaires ce chef intrépide avait obligé 1,700 Hanovriens à mettre bas les armes.

1. Notice personnelle de Dagobert (Archives de la Guerre ou A. G.) et Babié et Beaumont, *Galerie militaire*, an XIII, vol. III, p. 2.

2. Le comte de Mortaigne, le mentor de Clermont, proposait toutefois de les abolir; « cela, disait-il, occasionne beaucoup de désordre et chagrine les régiments, les camarades sont obligés de faire le service de ceux qui vont aux volontaires, et les soldats ne demandent à y aller que pour le gaspillage et se soustraire à la discipline ». (Cam. Rousset, *le Comte de Gisors*, p. 400.)

3. *Ordonnance française*, p. 109 et 147.

4. Il y avait au service six frères La Noue, fils d'un capitaine réformé du régiment des dragons de la reine. Deux succombèrent dans la guerre de Sept ans : l'un, capitaine aide-major au régiment de cavalerie de Marcin, l'autre, La Noue de Vair, chef des volontaires qui portaient son nom. Deux autres, La Noue de Vieux-Pont et le chevalier de La Noue, étaient capitaines aux grenadiers de France. Un autre, le comte de La Noue, était inspecteur des milices

Nul, dans le corps de La Noue de Vair, ne fut plus ardent, plus audacieux que Dagobert. Le 9 juillet 1759, à la surprise de Minden, où il vit de près à l'œuvre les volontaires de Fischer ou, comme on les nommait, les Fischer, une balle le frappait légèrement à la joue. Il assistait, le 1er août suivant, à la bataille de Minden et il était à la droite commandée par le maréchal de Broglie qui montra dans cette journée une malheureuse indécision. Sous les yeux de Dagobert, le canon ennemi écrasait les grenadiers de France; ces soldats d'élite tenaient ferme; ils eurent 300 hommes hors de combat et deux de leurs colonels furent tués. Pourquoi, a dit depuis Dagobert, étaient-ils en panne devant la batterie qui les foudroyait? N'auraient-ils pas infiniment moins perdu s'ils avaient, le sabre à la main, couru à cette batterie? Les volontaires de La Noue de Vair étaient tout proche, entre la première et la seconde ligne, en colonne fort serrée, et ils n'essuyèrent presque aucune perte : La Noue de Vair avait eu l'esprit de les placer dans un abaissement de terrain et les boulets leur passaient par-dessus la tête pour donner dans le régiment de Piémont qui se trouvait à la seconde

gardes-côtes de Bretagne. Il y avait enfin l'abbé de La Noue, vicaire général du diocèse de Meaux, qui avait servi onze ans dans le régiment de cavalerie d'Aumont. Notre La Noue de Vair (Louis-Stanislas), lieutenant en second (8 juin 1741), enseigne (8 juin 1743), lieutenant (3 juillet 1745), capitaine (15 janvier 1748), puis capitaine au régiment d'Enghien avec commission de lieutenant-colonel, blessé aux deux jambes à Lanfeld et gratifié par trois fois d'une somme de 300 livres (27 juillet 1747, 12 novembre 1749, 21 avril 1752), était noté comme un « officier qui donnait les plus grandes espérances », comme « un garçon froid, appliqué, et dont on disait beaucoup de bien », et le roi l'avait gratifié, au mois de février 1758, d'une pension de 400 livres après sa belle défense de Marbourg. Il périt le 25 juillet 1760, au lendemain de la journée ou le maréchal de Broglie avait forcé le prince Ferdinand à se retirer sur Wolfhagen. Les volontaires de M. de Vair poursuivaient vivement les colonnes ennemies et M. de Sporeken les avait arrêtés et les pressait à son tour lorsqu'ils furent dégagés par le corps de M. de Chabo. C'est à ce moment que M. de Vair fut tué par un boulet de canon. « Le pauvre de Vair! » s'écria Rochambeau; il était, disait le chevalier du Muy, « recommandable par sa valeur et ses talents », et L'Enfant écrivait à Thorenc : « C'est une perte, car il remplissait bien sa besogne. » (Du Muy et Rochambeau au ministre, 26 et 27 juillet 1760, A. G.; L'Enfant à Thorenc, 26 juillet, *Carnet de la sabretache*, 1900, p. 166; Pajol, *les Guerres sous Louis XV*, t. V, p. 64.) Il fut remplacé à la tête de son corps par Saint-Victor, de la légion royale. Peu avant sa mort, en cette même année 1760, il avait publié à Francfort-sur-le-Mein, en deux volumes, un remarquable ouvrage, *Nouvelles constitutions militaires*. Il y fait un grand éloge de Folard (cf. t. II, p. 65-66), génie lumineux, dit-il, plein de ces idées qui développent et créent les grands hommes, et dont les ouvrages « auront le sort du *Paradis perdu* de Milton qui ne fut vraiment prisé que longtemps après sa mort ».

ligne. Quelques jours plus tard, pendant la retraite du maréchal de Contades sur Cassel, Dagobert accompagnait les troupes qui dégageaient la garnison du château de Marbourg et délogeaient des gorges de Munden les éclaireurs du parti contraire[1].

Il était à l'affaire de Schönstadt. Le 27 août, le prince de Holstein et le prince héréditaire de Brunswick campaient devant Schweinsberg. Le maréchal de Broglie alla les reconnaître. Il fit marcher dans la petite plaine de Schönstadt les volontaires de La Noue de Vair. L'ennemi avait un poste sur un mamelon assez élevé en avant de sa droite. Le maréchal dit aux volontaires qu'il fallait se saisir de ce poste. Dagobert y courut, et *courir* est le terme dont il se sert, *courir* est l'ordre qu'il donna. Il monta sans s'amuser à tirer un seul coup de fusil. L'adversaire fit un feu très vif; toutes les balles passèrent au-dessus de la tête des Français et Dagobert prit possession de la hauteur sans avoir perdu presque personne. Mais les ennemis revinrent en nombre. Ils gravirent le mamelon en tirant le plus qu'ils pouvaient, et tous leurs coups portaient, tous leurs coups rasaient le sommet du tertre et tuaient ou blessaient un Français : de cinquante hommes que Dagobert avait conduits à l'assaut, il n'en ramena que sept[2].

Le 2 septembre, à Oberweimar, il fut chargé par des hussards qui lui enlevèrent tous ses équipages. Mais il sut résister à leurs attaques réitérées; il para les coups de sabre avec un fusil et reçut une légère blessure à la main gauche. Sa défense laissa le temps aux régiments de dragons de Caraman et d'Apchon, qui cantonnaient sur les bords de la Lahn, de rallier leurs fourrageurs, et M. d'Apchon déclara que les deux régiments devaient leur salut au lieutenant Dagobert[3]. Le 18 septembre, lorsque le maréchal de Broglie s'empara de Wetzlar, à l'assaut de la principale porte de la ville, Dagobert reçut une forte contusion à l'épaule. La Noue de Vair récompensa sa valeur et son zèle en le faisant major de sa troupe.

Le jeune Normand exerçait ces fonctions le 6 janvier 1760 lorsque son chef eut ordre de suivre la rive gauche de la Lahn jusqu'à une lieue de Marbourg, et il eut, dans cette journée, son cheval tué sous lui en présence du maréchal de Broglie qui

1. *Ordonnance française*, p. 148-149; Richard Waddington, *la Guerre de Sept ans*, t. III, p. 62; Pajol, *les Guerres sous Louis XV*, t. IV, p. 417.

2. *Ordonnance française*, p. 147-148.

3. Cf. Pajol (*les Guerres sous Louis XV*, t. IV, p. 453) qui, à ce propos, parle des volontaires de M. de Vert!

venait reconnaître une redoute que le prince Ferdinand avait établie sur la Lahn pour couvrir sa retraite. Mais, neuf jours après, Dagobert quittait à son grand regret le corps de La Noue de Vair. Son colonel le rappelait au régiment de Tournaisis pour l'attacher à la compagnie des chasseurs.

Là encore, Dagobert se distingua. Le 17 octobre 1760, dans un engagement près de Wesel, au lendemain du combat de Clostercamp, il reçut un coup de feu. Son capitaine voulait l'envoyer à l'ambulance. Dagobert s'opiniâtra à rester à la tête de sa troupe et il reçut un second coup de feu. Cette blessure, la plus grave qu'il ait eue, — une balle demeura dans le pied droit et, disait-il en 1779, le faisait par intervalles souffrir prodigieusement, — lui valut une gratification de 300 livres[1].

Incomplètement guéri, il revint à son régiment et, durant l'hiver de 1760 à 1761, il eut plusieurs missions épineuses dont il se tira à la satisfaction de ses chefs. C'est ainsi qu'il traça et ouvrit une marche d'armée sur cinq colonnes, de Wanfrieden à Mülhausen.

Nommé le 18 juin 1768 capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel, il fit les campagnes de Corse, et les soins qu'il prit pour fortifier Biguglia, où le régiment de Tournaisis tenait la tête des quartiers de l'armée, et pour pratiquer des chemins dans les environs de cette place, lui méritèrent, outre les éloges de M. de Chauvelin, une gratification de 400 francs[2]. « D'après les témoignages qui m'ont été rendus par vous-même », écrivait Chauvelin au colonel de Tournaisis, « et par les différents commandants du régiment à Biguglia, des soins que M. Dagobert a donnés aux travaux pour la défense de ce poste, je vous prie de vouloir bien dire de ma part à M. Dagobert que je lui en sais beaucoup de gré et que je serai fort aise de faire valoir, dans l'occasion, son zèle, son assiduité et son intelligence. »

Le régiment de Tournaisis fut supprimé par une ordonnance du 26 avril 1775 et incorporé dans le régiment Royal-Italien qui

1. Lettre de Choiseul, 14 mars 1761 : « Le Roi ayant bien voulu, Monsieur, sur le compte que je lui ai rendu de vos services et de la blessure que vous avez reçue le 17 octobre 1760 en servant aux chasseurs, vous accorder une gratification de trois cents livres sur le quatrième denier, je vous en donne avis. » (A. G.) Cf. la lettre de Choiseul au colonel Gontaud de Saint-Geniès, du même jour. (Archives de la famille de Dagobert ou A. D.)

2. Cette gratification lui fut donnée le 17 juin 1770; cf. lettre de Chauvelin à M. de Richebourg, 16 décembre 1768. (A. D.)

compta dorénavant deux bataillons au lieu d'un. Dagobert, devenu capitaine titulaire l'année précédente (31 janvier 1774), passa au Royal-Italien comme capitaine de fusiliers et, à la revue du régiment, d'ailleurs composé d'hommes très beaux et très solides[1], l'inspecteur maréchal de camp comte de Salis Marschlins le nota « bon officier de guerre ».

Il vit désormais de la vie de Royal-Italien et il accompagne son régiment dans ses garnisons, soit dans le midi, soit dans le sud-ouest, en 1776 à Toulon, de 1777 à 1780 à Perpignan, — avec détachements à Collioure, à Villefranche-de-Conflent, à Montlouis, — en 1781 et en 1782 à Rochefort, en 1783 à l'île d'Oléron, en 1784, 1785 et 1786 à Toulon, en 1787 à Montdauphin, en 1788 à Briançon.

Dans l'année 1777, pendant que le régiment était à Perpignan, Dagobert commanda les compagnies détachées à Villefranche-de-Conflent et il les exerça si bien, les maintint en un ordre si parfait qu'il reçut les compliments de ses chefs et de ses inspecteurs, MM. de Grave et de La Luzerne. « M. Dagobert, disait La Luzerne, est un officier excellent et qui a servi le roi avec distinction dans la dernière guerre; je compte le proposer au ministre comme très susceptible par ses talents d'être employé dans un grade supérieur. »

Mais il restait pauvre et il assurait que les grâces du roi lui étaient nécessaires : « Nous sommes, écrivait-il, trois frères à se soutenir sur une faible fortune. » En 1778, lorsqu'il perdit un proche parent du nom de Castel, ancien gendarme, qui « lui était très utile », il pria le ministre de lui accorder une partie de la pension dont jouissait Castel. Il rappelait qu'un capitaine de son régiment, M. de Gallye, avait obtenu la pension de son parent, le colonel de Pierreval, mort à Bastia; or, M. de Gallye n'était alors que lieutenant et n'avait ni blessures ni services distingués; lui, Dagobert, n'avait-il pas l'ancienneté, le grade, des services

1. Nombre de soldats portaient, comme les soldats des régiments français, des noms de guerre, et on trouve, par exemple, dans la compagnie de Groucy, le frère de Dagobert : Discreto, Severo, La Rosa, La Speranza, L'Allegrezza, La Dolcezza, Belsole, La Liberta, La Bellezza, La Violetta, La Forza, La Gioja, Belfiore, La Gioventu, Cor di Re, Le Volonta, Fior di Rosa, etc. Quelques-uns ont des noms de ville : Albenga, Modena, Saint-Cloud, Coni, Montmélian, Livorno, Cavour, Barcelonette, Savigliano, Mirandola, Nizza, Avignon, Mondovi, Barcelona, Peruggia, Chambéry, Berna.

et surtout des blessures? Il reçut une gratification de 400 livres[1].

Enhardi, Dagobert supplia le ministre de lui faire donner cette gratification de 400 livres tous les ans. La Luzerne appuyait sa demande : « Il semble, disait la Luzerne, que Sa Majesté a senti l'année dernière que la mort d'un parent était préjudiciable à M. Dagobert, et, en lui expédiant sur-le-champ une gratification de 400 livres, on a semblé lui donner quelque espoir que cette faveur ne serait pas momentanée. » Cette faveur fut refusée.

En 1781, Dagobert se maria. Il épousa Mlle de Pailhoux de Cascastel, fille d'un membre du Conseil souverain du Roussillon qui possédait et faisait valoir une usine à Pader et des forges à Cascastel dans le département actuel de l'Aude[2].

La première lettre à sa fiancée nous a été conservée. Elle est un peu lourdement écrite. Cet amoureux de quarante-quatre ans s'exprime d'une façon assez embarrassée, surtout au début; mais péu à peu il s'anime, et il a sûrement touché le cœur de la jeune fille par la chaleur et la sincérité de son expression. Il n'a pas, dit-il, la permission d'écrire; mais sa plume est guidée par l'honneur et la vertu. Aussi il ne prendra pas « le ton langoureux d'un flatteur qui cherche à séduire »; il ne peindra pas ses sentiments en termes romanesques qui tiennent de l'hyperbole et qui déparent la vérité. Non, il parlera avec franchise et candeur, comme il parlera toute sa vie à Mlle de Cascastel : ce qu'il éprouve pour elle, c'est quelque chose de tendre et de respectueux qui élève et ravit à la fois une âme bien née et sensible. Comme tous les amants délicats, il voudrait faire des sacrifices à sa maîtresse :

Hélas! le sacrifice, c'est à vous de le faire, car c'est toujours un

1. C'est ainsi qu'après la mort de La Noue de Vair, la pension de 400 livres dont il jouissait avait passé à sa sœur, avec une réduction de 100 livres.

2. Jacquette-Claire-Josèphe de Pailhoux de Cascastel, née le 18 septembre 1757 à Narbonne, fille de noble dame Jeanne de Castelmaure et de Joseph-Gaspard de Pailhoux de Cascastel, seigneur de Cascastel, Villeneuve, Rouffin, Peret, Saint-Jean de Baron, Embres et Castelmaure, chevalier, conseiller au Conseil souverain du Roussillon. Le sieur Pailhoux de Cascastel était fils de Thérèse, comtesse de Ros, veuve en premières noces du comte de Durban, sœur du comte de Ros et tante du prince de Montbarey. Son usine de Pader valait en l'an II cent cinquante mille francs et elle trouva des acheteurs à ce prix. Voir un arrêté du Comité, 14 décembre 1794, qui maintient le citoyen Pailhoux « dans le droit d'exploiter les mines de houille de Cascastel, de Quintillan et de Ségur ». (*Rec.* Aulard, t. XVIII, p. 701.)

sacrifice pour une demoiselle de votre âge d'aimer une personne du mien. Vous sentez-vous le courage de m'aimer? Permettez-vous que je me dise votre amant? Ce nom si doux, ce nom si cher à mon cœur, en me le donnant, ce nom d'amant, concevez-vous tout ce qu'il m'impose pour votre bonheur? Oui, j'ose me le promettre; vous trouverez au fond de mon cœur une si douce existence qu'elle vous dédommagera de tous les sacrifices que vous aurez pu faire d'ailleurs, et ma maîtresse n'aura jamais, je l'espère, à se repentir d'avoir fait le bonheur d'un honnête homme qui ne vivra jamais que pour elle. Oui, source délicieuse des biens dont l'espoir seul soutient mon existence, ton bonheur sera toujours l'objet de mes soins et de mes efforts; tu seras à jamais la dispensatrice du mien; tous mes désirs, tous mes vœux ne seront que pour toi... Mais pardon, Mademoiselle... Dans mon enthousiasme, je ne m'aperçois pas que je vous appelle toi. Ce n'est pas manque de respect : au contraire; c'est ainsi qu'on parlait autrefois aux dieux; je vous dois le même langage, puisqu'aussi bien vous êtes l'arbitre de ma destinée, et ma maîtresse verra toujours mon respect égaler mon amour. Si je pouvais vous exprimer ce qui se passe en moi lorsque j'entends ces noms d'amant, de maîtresse, c'est un frémissement; il semble que mon cœur répand des larmes de tendresse. Si j'ai le bonheur de vous intéresser, faisons-en usage, de ces noms si doux; qu'il me soit permis de vous appeler ma charmante maîtresse. Ah! plaignez-moi d'être forcé par les circonstances de rester éloigné de ce que j'aime et soyez bien persuadée que, sitôt que je le pourrai, j'irai jurer à vos genoux la constance et la tendresse avec lesquelles je serai toute ma vie, Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur[1].

Le mariage fut célébré le 8 août 1780 et un poète du cru écrivait alors ces mauvais vers au bas d'un plan de la forge de Pader :

Des forges autrefois Vulcain était le maître
Et contre les humains l'effrayant Jupiter
Y forgeait les carreaux, suite de son courroux.
Mais il doit aujourd'hui se désister de l'être.
Vous seule ici régnez, charmante Dagober.
Ici, ni loi, ni droit qui n'émane de vous.
Sous vos heureux auspices,
L'adorable Cérès

1. Dagobert à Mlle de Cascastel au château de Cascastel, lettre datée de Perpignan, 22 juin 1780. (A. D.)

Y trouve les secours propices
Pour fertiliser ses guérets.

La femme de notre capitaine n'était pas seulement « charmante ». Elle avait les goûts simples. Un jour, en l'absence de Dagobert, son beau-frère Gourcy lui donnait un grand dîner. « Un grand dîner, s'écria Dagobert, et pourquoi? La pauvrette aurait été mille fois plus sensible à quelques honnêtetés et à quelques marques d'amitié qu'au plus grand dîner qu'on puisse donner[1]. » Elle se disait pauvre. Mais elle avait un trousseau superbe[2], une dot de 19,000 livres que Dagobert plaça sur-le-champ à intérêts dans la forge de Pader et les mines de Cascastel, et de très belles relations : elle était nièce du comte de Ros, un des grands propriétaires du Roussillon, et cousine de Mme de Canclaux, de M. d'Ortaffa, colonel et inspecteur général des canonniers gardes-côtes, et du prince de Montbarey, ministre de la Guerre[3].

Un an plus tard, après nombre de requêtes et de démarches, Dagobert était chevalier de saint Louis. Déjà, en Corse, M. de Chauvelin le lui promettait, et son colonel, le chevalier de Carignan, les inspecteurs de son régiment, le comte de Grave, La Luzerne, Narbonne Fritzlar le sollicitaient pour lui. Le comte de Grave assurait que Dagobert méritait la croix accordée aux actions d'éclat pour l'intrépidité qu'il avait montrée devant la porte de Wetzlar et pour la fermeté qu'il avait déployée en une

1. Dagobert à Gourcy, 17 juillet 1787. (A. D.)

2. Dagobert reconnaît à sa femme, en meubles et vêtements, linges et joyaux : 1° quinze robes en étoffes de soie, satin, damas, gros de Tours et autres, dont plusieurs encore en pièce = 2,600 livres; 2° dix autres robes en soie et coton, mousseline, bourre = 520 livres; 3° cinq déshabillés en satin, taffetas, bourre, et huit autres déshabillés, fil de coton ou toile d'orange, quatre jupons piqués = 464 livres; 4° cinq douzaines de chemises, six douzaines de mouchoirs, douze paires de draps, douze nappes, huit douzaines de serviettes = 900 livres; 5° deux pelisses en satin, fourrure de martre et petit gris, quatre manteaux ou mantelets taffetas ou mousseline, dix-huit paires de bas de soie, vingt paires de bas de coton, dix paires de poches = 520 livres; 6° six coiffures, bonnets et chapeaux, plumes, chaussures, boucles, bracelets, bagues et joyaux, montre en or, chambre garnie = 1,920 livres, et le tout faisant un total de 6,924 livres.

3. Elle avait des frères, dont un se prénommait Martial, et une sœur, Adélaïde, que Dagobert aimait beaucoup; cette Adélaïde épousa, le 19 avril 1790, un conseiller au bailliage, Le Tellier de Montchoix, mais, disait Dagobert dans son testament en 1786, « en cas qu'elle ne s'établisse pas et que ma femme vînt à lui manquer, je lui donne en récompense de ses soins généreux une pension de trois cents livres sur le plus clair de mes biens ».

foule d'occasions, notamment à l'affaire de Wesel. Le 29 juillet 1781, Dagobert reçut cette croix tant enviée, qui devait se porter sur l'estomac au bout d'un petit ruban couleur de feu. Il l'obtenait à quarante-trois ans, avec cette mention qu'il était bon sujet et qu'il avait été blessé à la guerre. Le même jour étaient décorés deux autres capitaines qui furent, comme lui, généraux de la Révolution : Serurier, qualifié d'excellent officier, et Saint-Hillier.

Mais, ce qu'il désirait par-dessus tout, c'était un brevet de lieutenant-colonel à la suite de l'infanterie, ce brevet qu'un capitaine du régiment de Royal-Italien, le comte de Vintimille-Lascaris, avait enlevé naguère, bien qu'il n'eût ni les services ni les blessures de Dagobert. Cette fois, la « charmante Dagobert » intervint. A deux reprises, aux mois d'octobre et de novembre 1780, elle écrivit au prince de Montbarey. Elle lui rappelait les amitiés qu'il avait faites à son père et à toute sa famille durant un séjour à Perpignan, ainsi que les marques de faveur qu'il avait témoignées à M. d'Ortaffa, et « mon cousin d'Ortaffa, disait-elle, n'a pas l'honneur de vous appartenir de plus près que moi-même ». Elle affirmait qu'elle n'était pas riche et que son père, chargé d'enfants, ne lui avait rien donné. Elle demandait la permission d'aller, avec sa cousine Canclaux, « faire sa cour » au ministre et de lui présenter son mari. Elle plaidait avec vivacité la cause de Dagobert :

Il n'a rien, pas même la croix de saint Louis, pendant que je la vois à cent officiers de gardes-côtes ou autres qui à peine ont servi; il présenta l'année dernière un mémoire pour obtenir partie de la pension d'un de ses parents qui venait de mourir, il n'a rien obtenu, pendant qu'il a été accordé 400 livres de pension à un des sous-lieutenants de son régiment. Vous êtes trop juste et trop bon parent pour n'y avoir pas égard. Ses services et ses blessures le rendent susceptible de tout ce que vous pouvez faire pour lui. Consultez là-dessus les inspecteurs. Consultez le mémoire sur la guerre qu'il a eu l'honneur de vous envoyer et décidez s'il mérite d'être oublié dans un régiment étranger. Je vous supplie donc, mon prince, de lui accorder le brevet de lieutenant-colonel à la suite de l'infanterie avec ses appointements, comme vous l'avez accordé à M. de Lascaris, bien moins ancien que lui, et qui n'a pas ses blessures.

La Luzerne joignit ses démarches aux lettres de Mme Dagobert. Il aimait beaucoup notre capitaine de Royal-Italien et pensait

de lui tout le bien possible. En cette même année 1780, il l'avait désigné comme l'officier le plus digne par son intelligence, par ses blessures, par ses services de passer à un grade supérieur dans un régiment français, et il ajoutait que le ministre ferait bien de tirer d'un régiment étranger des sujets nationaux, pleins, comme Dagobert, de zèle et de talent[1].

Les démarches de La Luzerne et les lettres de Mme Dagobert n'eurent pas d'effet, et, cinq ans après, un blâme infligé au capitaine de Royal-Italien retardait son avancement. L'inspecteur du régiment, le comte de Murinais, avait constaté que le colonel, chevalier de Carignan, devait à la caisse une somme de 37,041 fr. 10. Vainement, Carignan versa par deux fois un acompte de 18,000 livres et promit de rembourser dans un prompt délai le reste de sa dette. Le ministre, maréchal de Ségur, le destitua et le remplaça par Vintimille-Lascaris. Dagobert, qui présidait le conseil d'administration, fut réprimandé, et, lorsqu'il demanda la lieutenance-colonelle vacante par la nomination de Lascaris, le ministre lui répondit qu'il n'était pas « susceptible d'une pareille grâce dans un moment où le roi le jugeait répréhensible et ordonnait qu'il fût puni ». Il pensait aller en semestre pour terminer des procès qu'il avait; il dut rester au régiment jusqu'à ce que Lascaris fût parfaitement au courant des affaires.

Je m'en rapporte, lui écrivait Murinais, à vos sages réflexions pour apprécier l'esprit de clémence qui a dicté votre punition. Je suis fâché que vos affaires puissent éprouver quelque dérangement par la perte d'une partie de votre semestre. Mais il est absolument nécessaire que vous restiez au corps jusqu'à ce que M. le comte de Vintimille-Lascaris croie pouvoir se passer de vos soins; je l'ai d'ailleurs fort assuré qu'il trouverait en vous la franchise et la loyauté qui caractérisent un officier qu'il doit distinguer et je suis sûr que vous ne démentirez pas cette bonne opinion et qu'elle nous fournira dans la suite des moyens de vous être utile.

Toutefois, le 4 avril 1786, Dagobert obtint une lettre dite d'état et de sursis : le roi, jugeant qu'il est actuellement employé pour son service en qualité de capitaine-commandant au régiment Royal-Italien et qu'il ne peut vaquer à ses affaires particu-

1. Mme Dagobert au ministre, 27 oct. et 7 nov.; La Luzerne à Dagobert, 3 juin et 13 nov. 1780. (A. D.)

lières, ordonne que tous les procès civils qu'il aura seront en état et surséance durant six mois[1].

En 1787, la « majorité » ou la place de major vaquait dans Royal-Italien par la retraite du sieur Ansidei. Deux officiers du régiment, deux capitaines-commandants, Dagobert et Aubry, la sollicitaient. Aubry, capitaine-commandant des grenadiers, noté comme très bon serviteur et très intelligent, était recommandé par le colonel comte de Vintimille-Lascaris. Le colonel tenait Dagobert pour homme de mérite et reconnaissait qu'il avait bien servi ; mais le corps, disait-il, avait été renouvelé dans toutes ses parties et devait être soigné plus que tout autre; il fallait donc que son major eût « du liant dans le caractère », et c'est pourquoi il préférait Aubry à Dagobert. Le ministre n'hésita pas un instant. Dagobert avait la note suivante : « A eu des actions brillantes à la guerre, bon officier, sert bien, ferme, d'un bon exemple », et l'inspecteur, comte de Murinais, écrivait que Dagobert avait déjà commandé le régiment dans des circonstances assez difficiles et fait exécuter ses ordres avec énergie, qu'il avait servi dix-neuf ans comme capitaine et qu'il était le premier des capitaines du régiment, qu'on ne pouvait le mettre sous les ordres d'Aubry, son cadet, qui n'avait, comme capitaine, que treize ans de services. Le 17 mai 1787, Dagobert fut nommé[2].

Il commanda Royal-Italien pendant l'hiver de 1787 à 1788, et l'inspecteur, le maréchal de camp comte de Frimont, assura qu' « il n'y avait pas à s'en louer ». Le jugement était sévère. Mais quel régiment malaisé à mener que ce Royal-Italien ! Il se composait de Piémontais, de Napolitains, de Romains qui ne cherchaient qu'à déserter. Pas de discipline, pas de subordina-

1. Lettre d'état et de sursis, 4 avril 1786; Murinais à Dagobert, 31 décembre 1785 et 22 janvier 1786. (A. D.) En sa qualité d'inspecteur du régiment, Murinais surveillait de loin Royal-Italien et prononçait sur une foule de cas; il décidait s'il fallait délivrer un congé à tel ou tel soldat que le colonel désirait congédier et pour combien de jours tel ou tel soldat qui s'était très mal conduit serait mis au cachot; il jugeait que le quartier-maître disposait de sommes beaucoup trop fortes; il ordonnait d'envoyer en prison un officier qui ne payait pas la somme qu'il devait à la caisse du régiment.

2. On peut remarquer qu'un an plus tard (ordonnance du 17 mars 1788), le mode de nomination des majors fut changé : ils ne pouvaient être majors dans le régiment où ils étaient capitaines; ils étaient choisis parmi les capitaines de leur arme qui comptaient vingt ans de services, et, ainsi que les lieutenants-colonels, ils étaient proposés au roi par le ministre d'après une liste dressée par le Conseil de la guerre.

tion, les subalternes manquant de politesse envers leurs chefs, un tel abus des permissions qu'il ne restait presque pas d'officiers au régiment, peu ou pas d'instruction, et Murinais avait demandé que les compagnies fussent « remises au détail tant pour rectifier le port de l'arme et la position de l'homme que pour acquérir plus de vivacité dans les temps de la charge ».

Les bureaux de la guerre, informés de la situation, pensaient que le séjour de Toulon était très nuisible au régiment. Royal-Italien, disait-on à Paris, « serait mieux placé ailleurs qu'à Toulon où il se détruit », et le colonel Vintimille-Lascaris demandait qu'il fût transféré à l'île de Ré. Le ministre prit une mesure plus radicale. Il supprima Royal-Italien, et au lieu et place de ce régiment étranger, par ordonnance du 1er mars 1788, le roi créa le bataillon des chasseurs royaux du Dauphiné.

Le 1er mai suivant, Dagobert était nommé et établi dans la charge de major de ce bataillon sous l'autorité du lieutenant-colonel Thevet de Lesser. Il y eut encore des Italiens dans le bataillon, mais ils n'en formaient plus que le tiers. On s'efforça de racoler des Français, surtout des gens de la région dauphinoise, — puisque le corps tenait garnison à Briançon, — et, comme disait l'inspecteur Frimont, d'amalgamer le fond du bataillon avec des nationaux qui lui donneraient un peu de solidité. Au mois d'août 1788, nos chasseurs du Dauphiné comptaient déjà dans leurs rangs quatorze Dauphinois, nerveux, robustes, quoique petits, et ils avaient fait quelques progrès[1]. Le lieutenant-colonel Thevet de Lesser les « travaillait avec succès ». L'instruction et la discipline « gagnaient beaucoup »; la subordination s'affermissait de jour en jour; la tenue était bonne; les officiers avaient meilleur ton, ils étaient moins souvent en permission et ils suivaient, surveillaient avec plus d'attention les bas officiers.

A. CHUQUET.

1. Au 30 septembre 1789, le bataillon des chasseurs royaux du Dauphiné comptera 218 Français, 104 Italiens, 8 Avignonnais, 9 Suisses, 15 Allemands, 1 Espagnol et 1 Liégeois.

LE GÉNÉRAL REYNIER A NAPLES

Parmi les généraux de l'Empire qui auraient pu légitimement parvenir aux grands commandements et prétendre aux plus hauts honneurs de l'armée, l'un des plus remarquables fut le général Jean-Louis-Ébénézer Reynier. Sa naissance, — il était de Lausanne, descendant de protestants français chassés par la Révocation, — ses relations sympathiques, sous le Consulat, avec des opposants, des généraux restés républicains, les sentiments variables, longtemps défiants, de Napoléon à son égard, son caractère très tranché lui donnent une originalité attrayante. Il ne paraît pas avoir la célébrité qu'il mérite et son nom même est fréquemment travesti : ses services d'état-major, longs et précieux, sont, comme il est inévitable, obscurcis par ceux de ses chefs, Jourdan, Pichegru, Moreau; en Égypte, son rôle comme divisionnaire est moins connu que sa querelle avec Menou devenu général en chef, et dans cette querelle, d'après Thiers, on le juge d'ordinaire avec sévérité; ensuite, Reynier agit le plus souvent sur des théâtres secondaires, loin de l'empereur, à Naples, en Portugal. Dans le royaume de Naples, où il resta trois ans, il commanda en chef, dans des conditions singulièrement difficiles. C'est à cette partie de sa carrière que se bornera cet exposé[1]; elle est d'ailleurs la plus négligée par les notices biographiques[2], bien qu'elle ait pour fond le drame sombre et pittoresque de la guerre des Calabres.

La plus large liberté d'action dont Reynier y jouit permet de

1. Nous avons l'intention de consacrer à ce général un travail d'ensemble.

2. Même celle du major L. Merson, *le Général Reynier*, dans la *Revue militaire suisse*, t. I et II, 1856 et 1857 (extrait du *Moniteur de l'armée*, n° 68); la plus complète est encore celle de la *Biographie nouvelle des contemporains*, t. XVII, p. 400-406. — Les ouvrages principaux restent : Du Casse, *Mémoires du roi Joseph* (t. II, III, IV); Koch, *Mémoires de Masséna* (t. V); Mathieu-Dumas, *Précis des guerres de la Révolution et de l'Empire* (t. XV et XIX), préférable à *Victoires et conquêtes*, puisque l'auteur était ministre de la Guerre du roi Joseph à Naples. Ajoutons comme ouvrage général essentiel, L.-M. Greco, *Annali di citeriore Calabria*, 2 vol.

mieux dégager certains traits de son caractère. En premier lieu, cette froideur d'abord et de caractère que met en relief le jugement de Napoléon dans ses *Mémoires*[1] et que Thiers interprète sans bienveillance[2]. Elle était l'expression d'un esprit ferme, réfléchi, calculateur, qui n'était point troublé par l'imprévu, d'une instruction forte, scientifique, supérieure sans doute à celle de la grande majorité de ses collègues. Comme chef, Reynier montre à Naples une promptitude de décision, une célérité de mouvements que les appréciations signalées plus haut sembleraient exclure. Pour pacifier les esprits et réorganiser le pays, il déploie un zèle qui, si l'on tient compte de l'extrême difficulté de la tâche, lui donne place parmi ces généraux capables de créer et d'administrer, tels que Marmont, Molitor, Donzelot, Decaen, ou, à Naples même, Mathieu-Dumas, plus nombreux que ne le reconnaissent les adversaires de l'armée impériale.

Un portrait expressif du général se rapporte à son séjour à Naples : le grand et beau tableau de Schmidt, qui représente Murat suivant de la pointe Campanella la prise de Capri, montre, dans le groupe qui l'entoure, Reynier, grand, droit, la tête haute, caractérisée par le nez et le menton proéminents, les sourcils froncés; des yeux d'un bleu d'acier, des cheveux blonds affirment le type septentrional de cette physionomie réfléchie et énergique[3]. En 1806, il a trente-cinq ans.

*
* *

Au commencement de 1806, quand s'organisait l'invasion de Naples, l'empereur faisait de Reynier à son frère Joseph, improvisé général en chef, cet éloge bien remarquable; désignant les chefs à placer à la tête des trois corps, Masséna, Gouvion Saint-Cyr, Reynier, il disait : « Attachez-vous au général Reynier; il est froid, mais c'est des trois le plus capable de faire un bon plan de campagne et de vous donner un bon conseil[4]. » Cette préfé-

1. *Mémoires...*, par Gourgaud et Montholon, éd. de 1823, t. I, p. 74.

2. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. III, p. 54. — M. F. Rousseau, *Kléber et Menou*, p. XLIV, exagère, à notre avis, ce même caractère de froideur chez Reynier.

3. Ce tableau, daté de Naples, 1811, fait partie de la collection, si riche sur l'Italie napoléonienne, de M. Paul Marmottan, qui a bien voulu nous le faire connaître.

4. Napoléon à Joseph, 12 janvier 1806 (*Mémoires du roi Joseph*, t. II).

rence glorieuse venait de trouver un nouveau motif dans la part prépondérante qu'avait prise le général à la capture du corps autrichien de Rohan, à Castelfranco. Gouvion Saint-Cyr, qui commandait en chef, rendait justice à son lieutenant, avec lequel, notons-le en passant, il offre plusieurs traits communs. Mais, quand il accomplit ce fait d'armes, Reynier se relevait seulement d'une disgrâce dont fut cause ou prétexte son duel, en 1802, avec le général Destaing, conséquence tragique des dissentiments d'Égypte. Il avait été exilé à quarante lieues de Paris et les préfets avaient ordre de le surveiller avec soin. Le brave Rapp faillit se voir congédier pour avoir insisté en faveur de son ami et lui avoir écrit son dépit d'avoir échoué.

Les anciens lieutenants et amis de Moreau inspiraient à l'empereur, il est difficile de le nier, une défiance en quelque sorte latente : ils n'étaient pas positivement écartés, mais employés au loin, à moins qu'ils ne donnassent des marques particulièrement nettes de dévouement. L'armée de Naples dut paraître convenable à ces épreuves, car on y envoyait même en demi-disgrâce : tel ce Sainte-Croix, si loué par Marbot, qui, ayant tué en duel, dans des circonstances quelque temps suspectes, un cousin de l'impératrice, avait été arrêté, puis renvoyé à l'armée; tel encore le fameux Fournier-Sarlovèze, emprisonné comme conspirateur sous le Consulat et insuffisamment réhabilité par une campagne à la Martinique. Toutefois la conquête de Naples tient si fort à cœur à Napoléon, qui y cherche une base à de grands desseins et y envoie son frère aîné, son confident le plus cher, que le choix de Reynier, comme celui de Masséna, de Gouvion Saint-Cyr et, peu après, de Jourdan, est avant tout une preuve de confiance en leurs talents. Mais l'impression reste que Reynier est mis à une épreuve décisive : dans un commandement large et presque indépendant, il pourra manifester la sincérité de sa réconciliation et la vivacité de son zèle. A ces conditions, l'empereur ne dissimule pas ses bonnes intentions à son égard : c'est lui qui sera chargé de l'expédition de Sicile, dans laquelle, une fois conquise, on lui créera un fief, « et ce ne sera pas un faible encouragement pour lui, écrit Napoléon, s'il se doute de ce que je veux faire en sa faveur »[1]. Après la première conquête des Calabres, il sera aussitôt promu grand officier dans la Légion d'honneur. La sen-

1. Napoléon à Joseph, 5 juin 1806 (*Mémoires du roi Joseph*, t. II).

sation qu'on a l'œil sur lui explique en partie ce zèle infatigable de Reynier, son ardeur parfois imprudente, sa déférence envers certaines idées du roi Joseph.

Dans la marche sur Naples, qui ne fut qu'une promenade militaire, le général Reynier, commandant le corps d'armée de droite, qui pénétrait par Terracine et l'antique voie Appienne, se heurta le premier à l'opiniâtre résistance du gouverneur de Gaëte, prince de Hesse-Philippsthal, et, le 10 février 1806, après quelques feux échangés, prit les premières dispositions pour le blocus d'une place qui allait être, pendant les six premiers mois, une menace et un affront permanents pour le nouveau gouvernement. Ce n'était pas là que devait être employée l'activité du général, et comme ce siège fut longtemps l'objectif principal de Masséna, Reynier n'en eut que plus de liberté d'action dans son domaine propre, la Calabre. Or, de la possession de ces provinces, âpres et sauvages comme leurs habitants, dépendait celle du royaume. C'est là, tout d'abord, que le roi de Naples, Ferdinand, abandonnant sans combat le reste du royaume, ordonna à ses troupes de se rassembler et de tenir; c'est là, ensuite, que ses alliés les Anglais résolurent d'attaquer la domination française, et l'insurrection des Calabres l'ébranla dans sa base, menaça d'incendier tout le pays, rendit longtemps toute administration impossible ou précaire. Reynier se trouva donc au poste de confiance.

Aussitôt après l'occupation de Naples, le général, placé à la tête d'un corps d'environ 12,000 hommes, s'était dirigé, par la vallée du Calore et le pittoresque *Vallo di Diano*, sur la Calabre. Le soin de la défendre et l'honneur des armes napolitaines avaient été confiés à un émigré français, brave et brillant comme un chevalier d'autrefois, le comte Roger de Damas. Celui-ci avait espéré tenir dans une forte position défensive, derrière des tranchées munies d'artillerie, à Campotenese, haute plaine encastrée dans la montagne, où l'on accède et d'où l'on se retire par de longs et étroits défilés. C'était s'illusionner encore sur le désarroi général : le 9 mars, par un temps de neige affreux, l'armée napolitaine, évaluée à 14,000 hommes, fut abordée, déconcertée par une attaque de flanc, jetée pêle-mêle dans les défilés de retraite, où beaucoup périrent et beaucoup plus furent pris; une grande partie se dispersa; le plus petit nombre prit, grand train, le chemin de Reggio. La promptitude des Français

avait surpris l'ennemi hésitant, mal renseigné, et fait évanouir le peu d'ardeur qu'avait pu entretenir son chef[1].

Le soir de la bataille, dans Morano dévasté, Paul-Louis Courier représente Reynier qui, « en descendant de cheval, demande son écritoire »[2]. Le lendemain, avec la même activité, il était à la poursuite des vaincus, et, après dix jours de poursuite sans relâche, il dévalait, avec ses cavaliers, sur la plage de Pentimele, au bord du détroit de Messine, au moment même où les débris de l'armée napolitaine mettaient à la voile pour la Sicile.

Le détail des opérations militaires sera négligé ici; nous ne voulons qu'indiquer l'importance du rôle de Reynier et quelques traits de sa physionomie. Dans la courte campagne qui vient d'être résumée, on observera seulement que la facilité du succès ne doit pas faire méconnaître le mérite de ces marches forcées, à travers un pays hérissé d'obstacles, dépourvu de chemins, aux maigres ressources, et dans une saison de pluies incessantes, qui grossissent subitement les torrents, ruinent les souliers et l'équipement et doublent la fatigue du soldat.

*
* *

Reynier avait traversé plutôt que conquis la Calabre et, tandis qu'en vue de la Sicile il cherchait à reconstituer les moyens d'y passer, derrière lui les mécontentements commençaient à s'exalter et à se grouper : paysans irrités par les réquisitions, seul recours possible pour l'armée dans de telles conditions de rapidité et d'isolement, et par les excès ordinaires de la guerre, déserteurs de l'armée dispersée, agents soldés par la cour de Palerme. Les misères économiques et les haines sociales trouvaient l'occasion de satisfaire leurs rancunes sous le prétexte honorable de fidélité au roi et à la religion; le brigandage, endémique dans ces provinces, pouvait étendre et légitimer ses méfaits : griefs réels et prétextes criminels se combinaient pour préparer cette terrible insurrection, devancière nullement éclipsée des horreurs espagnoles. Mais, tout en rendant hommage aux intentions de ceux qui veulent y montrer l'explosion d'un patriotisme à la fois sauvage et héroïque, nous croyons que l'insurrection, privée de l'appui et des incitations de l'étranger, se fût réduite à des séditions locales,

1. *Mémoires du comte de Damas* (communication de M. le marquis de Damas).
2. Lettre à M., officier d'artillerie à Naples, 9 mars 1806.

comme celles qui furent réprimées à la fin de mars, avant le voyage de Joseph en Calabre : pour faire lever ces ferments, pour jeter contre les « patriotes », ou plutôt contre les propriétaires, les violents de la classe pauvre, il fallut l'intervention anglaise. Lors donc que sir John Stuart eût débarqué, avec une armée peu nombreuse, mais consistant, outre quelques milliers de Napolitains, réguliers ou non, en 5,000 hommes de bonnes troupes anglaises, sur la plage de Santa-Eufemia, en Calabre citérieure, le général Reynier se trouva sous le poids de la plus lourde responsabilité : les Anglais jetés à la mer, c'était sans doute l'agitation étouffée à sa naissance; eux vainqueurs, tout le pays prenait feu.

Ayant rassemblé, à marches forcées, 5,750 hommes, en partie Polonais et Suisses, avec quelques cavaliers, mais presque pas d'artillerie, Reynier accourut et s'établit au-dessus de Maida, au flanc des hauteurs qui dominent au sud la plaine fertile et malsaine de l'Amato, en partie couverte de cultures bordées et semées d'arbres, avec, le long du cours d'eau, bien humble à cette saison, de véritables fourrés. Le surlendemain, 4 juillet 1806, les Anglais ayant fait divers mouvements puis manœuvré comme pour passer l'Amato et couper les Français de l'importante ville de Monteleone, Reynier descendit lui-même en plaine, franchit le fleuve et disposa ses troupes en deux lignes, formées en échelons[1]. Un feu très nourri s'engage entre les tirailleurs; ceux de l'armée française reculant, la première ligne anglaise avance, la droite, qui était appuyée au fleuve, en tête. Aussitôt la première ligne française, qui lui faisait face, marche à sa rencontre. L'instant fut vraiment solennel. Les Anglais avaient arrêté leur mouvement et attendaient au port d'armes; la fusillade avait cessé. A demi-portée de fusil, les Français battent la charge, les Anglais ouvrent le feu : décimés et déconcertés, à quelques pas seulement de l'en-

1. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de la bataille de Santa-Eufemia ou Maida; il en existe de nombreuses relations dans les histoires ou les mémoires de Français, Anglais, Italiens, Suisses (dont il y avait dans les deux armées). Les récits sont d'ailleurs discordants sur bien des points, même essentiels. Le meilleur et le plus récent est celui du professeur américain M. Johnston, *The napoleonic era on the southern Italy*, t. I, ch. IV. — M. le colonel Clément de Grandprey, *la Défense du royaume de Naples en 1806*, dans le *Journal des sciences militaires* (sept.-oct.-nov. 1907) en a donné, d'après le rapport de Reynier seul, une relation nécessairement incomplète. — Le rapport de Reynier est dans les *Mémoires du roi Joseph*, t. II, p. 376-386, celui de Stuart est dans l'*Annual Register* de 1806, p. 591-94.

nemi, les Français font demi-tour, entraînant dans leur fuite la seconde ligne (Suisses et Polonais). Les Anglais, à leur tour, avancent; la fermeté d'un régiment français à l'extrême droite, plusieurs tentatives de la cavalerie pour tourner la gauche ennemie ne purent que mettre obstacle à la poursuite, qui d'ailleurs s'arrêta d'elle-même[1].

Les pertes étaient cruelles, plus du quart de l'effectif tué ou pris, le reste en grand péril. C'était peu auprès des conséquences : l'insurrection, dont on entendait déjà de tous côtés le tocsin, la guerre sociale déchaînée. On a reproché à Reynier de ne pas s'être borné à contenir les Anglais dans cette plaine malsaine, d'où grand nombre en fait rapportèrent la malaria, laissant au besoin au gouvernement le temps d'en finir avec Gaëte et de lui envoyer des renforts[2]. Ces reproches, inévitables après coup, ne peuvent vraiment tenir en face des raisons de combattre. La rébellion qui couvait avait éclaté à la seule apparition des Anglais : attendre, c'était laisser libre cours à l'incendie, sacrifier les détachements non ralliés, perdre toutes communications; c'était non pas attirer dans l'intérieur les Anglais, remarquablement indécis, ni les livrer aux fièvres, mais simplement les décider à se rembarquer pour faire plus loin une autre tentative, aussi efficace sur l'esprit public. Ignorant encore l'événement, Napoléon écrivait : « Rien n'est plus heureux que le débarquement des Anglais. Il est difficile de concevoir quelle espèce de fatalité les a poussés[3]. »

L'attaque fut-elle mal conduite? On a accusé le général Compère, qui commandait la première ligne, de n'avoir pas attendu les ordres : Reynier, dans son rapport, se borne à le nommer en tête des officiers blessés en faisant leur devoir. Ce sont les troupes qui, selon lui, n'ont pas été dignes d'elles-mêmes, et son chef d'état-major ne s'explique point leur panique au moment d'abor-

1. Nous avons brièvement rappelé les circonstances du combat, afin de préciser, ce qui n'apparait pas toujours nettement, que le combat, par suite du mouvement en avant des Anglais, s'est engagé très vite et probablement plus tôt que ne s'y attendaient les Français, encore imparfaitement formés; que les Anglais, la première ligne repoussée, ont repris leur marche, d'où l'impossibilité de chercher à reformer les troupes. — Le rapport de Sénécal, le chef d'état-major de Reynier, est aux Archives de la guerre, Armée de Naples, *Corresp.*, 1806.

2. M. le colonel Clément de Grandprey renouvelle ce reproche, de n'avoir pas attendu au moins les renforts les moins éloignés, *loc. cit.*, n° d'octobre, p. 27.

3. Napoléon à Joseph, 19 juillet 1806 (*Mémoires du roi Joseph*, t. II).

der l'ennemi dont elles avaient soutenu le feu : il ne revint que « des hommes terrorisés, qui ne pensaient qu'à fuir »[1]. Quant à Reynier, on ne voit pas que son plan, à vrai dire bouleversé dès le début, fût maladroit en lui-même, ni qu'il ait manqué de sang-froid, sa qualité maîtresse[2]. Pour rallier ses soldats, il s'était prodigué, courant à ceux qui pouvaient encore tenir, essayant de manœuvrer; son cheval fut tué sous lui[3].

En réalité, c'était bien les troupes, beaucoup plus que les généraux, qui avaient décidé de la bataille; c'était un duel, Stuart en exprime nettement l'impression, que, « comme par un consentement mutuel... et dans un silence angoissant »[4], l'infanterie anglaise et l'infanterie française s'étaient livré sous le regard anxieux des Calabrais. Reynier avait eu cette fortune fâcheuse de donner le premier la démonstration, avec d'autant plus d'éclat qu'il y avait alors trêve partout en Europe, des fortes qualités de l'armée anglaise : solidité dans la défensive, sang-froid, très grande supériorité de tir. Cette armée, Napoléon enseignait à la mépriser. A ces soldats précisément qu'il envoyait à Naples, n'avait-il point parlé, comme d'une bagatelle, de jeter à la mer « ces débiles bataillons des tyrans des mers »[5]. De fait, ni les opérations des Anglais aux Pays-Bas pendant la Révolution, ni même celles d'Égypte, où leur succès peu décisif de Canope (auquel se trouvait Reynier) était trop visiblement dû à l'énorme infériorité numérique des Français, à la faiblesse et aux divisions de leur commandement, ne pouvaient faire présager cette supériorité actuelle. Tout récemment on avait vu une armée anglaise évacuer précipitamment le royaume de Naples compromis par elle, au seul bruit d'une invasion possible des Français. Eux-mêmes, les Anglais avaient besoin de s'éprouver. A ce point de vue encore, cette petite bataille sur une plage perdue de la Calabre eut de grandes conséquences. Il suffit de voir quel enthousiasme elle souleva en Angleterre : discours aux deux Chambres, louanges et récompenses, médaille commémorative. Elle parut la preuve incontestable de la supériorité de l'armée

1. Rapport de Sénécal.
2. Opinion contraire de M. le colonel Clément de Grandprey (*Ibid.*, p. 29).
3. Rapport de Sénécal.
4. Rapport de Stuart.
5. Proclamation de Schœnbrunn. — A Joseph, le 6 juin 1806, il écrivait : « Avec 9,000 hommes, je pourrais battre 30,000 Anglais. »

anglaise comme de la marine. Des écrits se répandirent qui poussaient à augmenter cette armée, à entreprendre en grand les opérations sur le continent[1]. D'autre part, avec un faible effectif et sur un modeste théâtre, n'est-ce point déjà la tactique de Wellington, telle que la résume M. Houssaye : attendre l'ennemi de pied ferme, ne tirer qu'à petite portée, s'élancer à la baïonnette[2]?

Napoléon ne tira aucun profit de la leçon de Santa-Eufemia pas plus que des défaites postérieures en Espagne : « Les Anglais ne sont pas redoutables »[3], affirme-t-il après l'affaire de Calabre, comme à Waterloo même, repoussant les avis de Soult et de Reille, vétérans de la Péninsule, il répétera que « les Anglais sont de mauvaises troupes »[4]. Si donc Reynier a été battu, c'est qu'il « a fait des fautes de toutes espèces »[5]. D'ailleurs, dans cette grave circonstance, l'empereur montra un calme remarquable. Pas plus que Joseph qui, ayant conseillé la prudence, pouvait être sévère et attribue au contraire la défaite à un simple accident, la chute du général Compère blessé[6], Napoléon n'accable le général malheureux; il n'est préoccupé que de l'urgence de le secourir : « Quelle honte et quel malheur si ces braves gens, après s'être défendus, étaient obligés de rendre leurs drapeaux[7] ! »

Cependant, à travers le pays insurgé, en plein été calabrais, harcelé par des bandes féroces qui happaient tout ce qui s'écartait et martyrisaient leur proie, coupé de toute communication, forcé de combattre pour s'ouvrir passage, pour prendre des vivres, même pour boire aux rares points d'eau, le corps de Reynier accomplissait sa longue et douloureuse retraite. Durant vingt jours, on fut sans nouvelles de lui, et c'est seulement le 11 août, presqu'à la limite de la Calabre, qu'il fut rejoint par Masséna, venu en personne à son secours. Combats, sac et incendie de villes avaient marqué les étapes; le soldat, d'abord tout à fait démoralisé[8], était à la fois épuisé et exaspéré, la discipline très relâchée.

1. Allison, *History of Europe*, t. VI, p. 209 et 390. — Elliot, le ministre anglais à Palerme, proclame dès lors la supériorité des troupes anglaises, *Annual Register*, 1806, p. 594.
2. H. Houssaye, *Waterloo*, p. 301.
3. Napoléon à Joseph, 30 juillet 1806, *Corresp.*
4. H. Houssaye, *Waterloo*, p. 311 et 324.
5. Napoléon à Joseph, 30 juillet 1806 (*Mémoires du roi Joseph*, t. II).
6. Joseph à Napoléon, 2 septembre 1806 (*Ibid.*).
7. Napoléon à Joseph, 31 juillet 1806 (*Ibid.*).
8. Rapport cité de Reynier. — Des témoignages expressifs de la démoralisa-

Au milieu du désarroi, Reynier restait imperturbable. Paul-Louis Courier, dans une lettre récemment publiée[1], où il décrit de façon saisissante cette retraite, qu'il ne rejoignit d'ailleurs que vers la fin, admire ce calme. « Il faut rendre justice au général Reynier. Sa constance ne s'est pas démentie un instant. A la voir, vous eussiez dit qu'il ne se passait rien d'extraordinaire. Il reçoit la nouvelle la plus accablante comme si on lui annonçait que le souper est servi. Il fait voir en lui réellement tout ce qu'ont écrit les stoïques de leur sage dans l'adversité[2]. » Ce qu'il ajoute du chef, « dont le but doit être moins de montrer du courage que d'en inspirer », semblerait confirmer le reproche, fait par Napoléon, d'une insuffisante action sur les soldats. Pourtant Reynier avait su ramener les siens dans les circonstances les plus difficiles. On songe au général Dupont, deux ans après, à Baylen, comme lui en face d'une armée anglaise et menacé par l'insurrection. La capitulation de l'un, la retraite de l'autre eurent les mêmes effets funestes, mais Reynier, avec des troupes défaites et désemparées, avait donné un bel exemple d'énergie : il restait, dans ce désarroi, ce qu'il avait été, sous Moreau, au Val-d'Enfer.

*
* *

Aussi ne lui fut-il point tenu rigueur. Maintenu dans son commandement, il est, à peine rejoint par Masséna, replacé, avec des renforts, à l'avant-garde de la nouvelle conquête des Calabres. C'est toujours de lui qu'il est question pour l'invasion projetée de Sicile. L'étroit canal de Messine demeura infranchissable, mais sur le continent, durant la fin de 1806 et les deux années suivantes, Reynier, d'abord lieutenant très apprécié de Masséna, puis commandant en chef, eut à déployer une extrême activité. Sous sa direction s'accomplit, dans tous les recoins de la Calabre, contre les insurgés, les « brigands », une

tion sont donnés par le lieutenant Reitzel (du régiment suisse) dans ses souvenirs peu connus, publiés par R. von Steiger sous le titre : *Ein Schweizerbataillon im französischen Kriegsdienste u. dessen Kämpfe gegen die neapolitanischen Briganten, 1805-1808.* Nous n'avons trouvé nulle part confirmation des cas de mutinerie rapportés par Courier (lettre ci-après).

1. Par M. Robert Gaschet, dans la *Revue bleue* du 17 mars 1906.

2. Greco, *Annali*, t. I, p. 70, loue, d'après la tradition locale, cette fermeté de Reynier dans la retraite, sa sollicitude pour les blessés, ses encouragements à tous.

poursuite incessante, « chasse où, comme dit Courier, le chasseur est souvent pris »[1]. C'est une guerre pénible et ingrate que, pour comble, Napoléon dédaigne et méconnaît. Aussi les militaires s'en dégoûtent-ils vite et touchante est leur hâte à partir, quand ils sont appelés enfin à la Grande Armée. De ceux qui persévérèrent de bonne grâce, attachés au roi ou à leur œuvre même, nul ne montra plus de zèle, dans une tâche plus ardue, que le général Reynier.

Une série d'opérations plus militaires tranche au milieu du « brigandage ». Elles furent pour Reynier autant de succès, qu'il faut nous borner ici à rappeler. Amantea, petite ville enclose, dominant une plage fertile au nord de Santa-Eufemia, avait donné le signal de l'insurrection et était devenue l'une de ses places d'armes. Vainement attaquée à deux reprises, elle ne céda que le 7 février 1807, après un véritable siège de trente-huit jours, fameux dans les fastes de la Calabre guerrière[2]. Reynier sut, malgré l'exaltation des défenseurs les plus compromis, nouer des négociations qui évitèrent l'assaut final, et sa conduite envers le chef de la résistance lui confirma, dans le pays, cette réputation de générosité, dont le souvenir y est resté, dans l'histoire et dans le roman[3].

Puis le « héros de Gaëte », le prince de Hesse-Philippsthal, comptant sur le prestige de son nom et sur la coopération du pays, osa renouveler la tentative de Stuart en débarquant, plus au sud, avec environ 6,000 hommes, dont quelques corps francs. Reynier, préoccupé par le souvenir de son aventure, ne voulut frapper qu'à coup sûr et s'attira du roi Joseph, sur sa prudence, des reproches que le renom de leur auteur rendait particulièrement blessants. Du moins le combat de Mileto (28 mai 1807) fut-il décisif : anéantissement de l'armée sicilienne ; Hesse échappa à grand'peine par une course effrénée. Le pays n'avait pas bougé[4].

1. Lettre du 18 octobre 1806, Mileto.

2. A peine indiqué dans les lettres de Joseph, ce siège est raconté le plus en détail dans les *Annali di Citeriore Calabria* de Greco, qui lui a consacré aussi une étude à part, *Narrazione storica intorno agli assalti ed allo assedio dei Francesi contro Amantea dal 1806 al 1807*. — Mme la comtesse Reynier, petite-nièce du général, possède le *Journal* du siège par le lieutenant-colonel Macdonald, du génie napolitain : elle nous a fait l'honneur de nous le communiquer, ainsi que d'autres documents, avec un aimable empressement.

3. Greco, *Annali*, t. I, p. 222; M. Nicola Misasi, dans son roman historique, l'*Assedio di Amantea*, t. II, p. 108 et suiv.

4. Le journal de l'expédition, qu'un contretemps nous avait empêché de con-

Nouveau siège fort rude : Cotrone, où le prince de Hesse tenta de retrouver son prestige de Gaëte, compromis en rase campagne. Du 2 juin au 12 juillet 1807, sur un sol aride, malsain, les troupes de Reynier, y compris le général, souffrirent surtout des fièvres au point d'être à un moment réduites presque de moitié. On avait enfin réussi à entamer la muraille soudée au roc, quand l'ennemi s'évada par mer, au grand avantage des assiégeants : ils avaient perdu 500 hommes, presque tous de maladie, et tout le monde en était atteint[1].

Enfin Reggio et Scilla, sur le détroit, restaient encore, depuis la retraite de Reynier, aux mains des ennemis. Sans ces deux villes, impossible de tenter le passage en Sicile, pour lequel Napoléon préparait un grand effort et il faisait honte à son frère de ne pas les avoir reprises. Reynier réclamait depuis longtemps l'expédition, et c'est Joseph, rentré dans son vrai caractère, qui lui imposait la prudence[2]. Quand le roi s'y décida, après les chaleurs de l'été, les pluies de l'automne apportèrent des difficultés nouvelles : il fallut tourner l'obstacle des torrents gonflés en hissant l'artillerie par l'Aspromonte couvert de neige, créer des chemins, refouler les insurgés qui harcelaient les travailleurs. Le vieux château de Reggio, occupé par une garnison napolitaine, se rendit le surlendemain de l'arrivée des Français; celui de Scilla, gardé par les Anglais et tranquille du côté de la mer, fut, huit jours après l'entrée des ennemis dans la ville, abandonné par ses défenseurs[3].

La reprise de Reggio et de Scilla devait être la préface de la conquête de la Sicile; les circonstances s'y opposèrent. Mais, si l'expédition avait eu lieu, l'honneur de la commander n'eût plus appartenu à Reynier. Un incident singulier lui avait fait perdre la confiance du roi : dans la capitulation de Reggio, il n'était question que des « troupes françaises »; Joseph n'était point nommé. Simple négligence, assura Reynier, s'expliquant par la hâte d'en finir avec une place si proche de Messine[4]; mais Joseph y vit un

sulter aux Archives de Naples (Guerra 2142), nous a été transmis en copie avec un grand empressement par M. Manfredi Palumbo, archiviste.

1. Journal du siège de Cotrone, Archives de la guerre, *Corresp.*, 1807. — Rösselet (officier suisse), *Souvenirs*, p. 100-101.

2. Joseph à Reynier, 5 janvier 1807 (*Mémoires du roi Joseph*, t. III).

3. Rapport du roi sur ces deux sièges publié dans le *Monitore napolitano* du 22 mars 1808.

4. Reynier à Clarke, s. d., Archives de la guerre, *Corresp.* Naples, 1808. — La capitulation est dans les *Mémoires du roi Joseph*, t. IV, p. 243.

outrage et, dans sa colère contre le général, il va jusqu'à l'accuser auprès de l'empereur de volontiers « ne rien reconnaître de ce qui porte le nom de Votre Majesté »[1]. Nul soupçon ne pouvait être plus dangereux pour le général, dont la récente rentrée en grâce avait déjà été suivie de son malencontreux échec. Mais on voit que Napoléon, tout en partageant le mécontentement de son frère et en faisant vivement réprimander Reynier par son ministre de la Guerre[2], est d'avis qu'on le laisse à la tête de l'expédition de Sicile[3]. Joseph, d'autre part, sa colère apaisée et tout en s'empressant de le remplacer dans son commandement, à la demande, assure-t-il, du général lui-même pour raison de santé, revient sur ses reproches exagérés et ingrats[4]. Il ne l'oublia ni dans les dons qu'il octroya, ni dans les honneurs[5].

Les opérations régulières semblent presque un apaisement au milieu de l'horrible guerre des Calabres. Elles permettent du moins des actes de courtoisie, auxquels participe volontiers Reynier. Sir John Stuart lui avait fait renvoyer ses bagages pris après Santa-Eufemia ; quelque temps après, l'occasion se présente de restituer une voiture qui lui appartenait. Le général Sherbrooke remercie Reynier de son humanité envers des prisonniers anglais et de ses attentions pour leur chef blessé. Des échanges de prisonniers se font de gré à gré[6]. Les réguliers de l'armée sicilienne bénéficient d'une bienveillance semblable : on loue l'humanité de Reynier envers les prisonniers de Campotenese et de Mileto[7]; la capitulation qu'il accorda au château de Reggio permettait aux officiers et soldats de naissance sicilienne de retourner en Sicile et même plusieurs, qui étaient Napolitains, furent autorisés à s'y rendre, sur promesse de revenir dans trois mois s'ils n'étaient échangés. Napoléon s'inquiète de rapports qui pourraient favoriser la contrebande : « Pourquoi ces communications et ces parlementages? Vous ne devez pas les souffrir[8]. »

Envers les insurgés, la rigueur était prescrite et Reynier, placé

1. Joseph à Napoléon, 8 février 1808 (*Mémoires du roi Joseph*, t. IV).
2. Clarke à Reynier, 28 février 1808, Archives de la guerre (*Ibid.*).
3. Napoléon à Joseph, 17 février 1808 (*Mémoires du roi Joseph*, t. IV).
4. Joseph à Napoléon, 19 mars 1808 (*Ibid.*).
5. Dignitaire du nouvel ordre des Deux-Siciles (mai 1808); inscription sur le grand livre (Joseph à Napoléon, 19 mars 1808, *Mémoires du roi Joseph*, t. IV).
6. Sherbrooke à Reynier, Messine, 1er, 20, 25 février 1808 (Archives de la guerre, *Corresp.*, 1808).
7. Greco, *Annali*, t. I, p. 21 et 245.
8. Napoléon à Joseph, 17 février 1808 (*Mémoires du roi Joseph*, t. IV).

au foyer même de l'insurrection, ordonna les exécutions sommaires, les pillages, les incendies qui devaient terroriser les rebelles. La proclamation qu'il publia le 14 décembre 1806, comme dernier avertissement avant l'expiration du délai accordé par le roi aux insurgés, à l'exclusion des chefs et des incitateurs, ajoutait aux rigueurs du décret du 31 juillet qui mettait la Calabre en état de siège : seront traités comme complices des « brigands » ceux qui leur fourniront des vivres ou un abri (c'est déjà la méthode de Manhès); ceux même qui, le pouvant, ne les arrêteront pas ou ne donneront pas les renseignements nécessaires, comme aussi les magistrats municipaux qui leur accorderont à tort des certificats ou « ne donneront pas sur eux des informations exactes »[1]. Le 19 juin 1807, le général prescrivit l'arrestation en masse de la population de Gemigliano, hommes, femmes, enfants, qui seront détenus jusqu'à nouvel ordre dans un couvent de Catanzaro[2].

Ces violences, Reynier les fit du moins précéder et accompagner d'efforts méritoires pour les rendre inutiles. Frappé du caractère en partie social de l'insurrection, « la guerre des pauvres contre les riches », il chercha à attirer, par un gain moins brillant mais moins dangereux que le pillage, une portion de ces miséreux; dans sa proclamation du 14 décembre, il admettait dans les « corps francs », sous la seule condition du serment, les rebelles repentants qui y consentiraient et les dispensait en ce cas du désarmement et de la surveillance imposée aux autres[3]. Il accueillit des bandes entières comme « gardes civiques »[4]. Enfin, à l'exemple de son ancien chef et ami Kléber, avec qui il avait déjà, en Égypte, dû réprimer rudement une insurrection populaire, il combattit les violences inutiles. Il a laissé dans cette triste histoire de la répression calabraise un renom, unanimement reconnu, d'équité et de probité.

***

L'état de guerre presque perpétuel laissait peu de place à

1. Donnée *in extenso* par Greco, *Annali*, t. I, p. 187-188.
2. Reynier au chef de bataillon Paolini, 19 juin 1807, Archives de la guerre, *Corresp.* Naples, 1807.
3. Reynier à Joseph, s. d. (*Mémoires du roi Joseph*, t. III, p. 105).
4. Reynier à Mathieu Dumas, ministre de la Guerre (Archives d'État de Naples, Guerra 1153).

l'œuvre d'organisation; Reynier pourtant s'en préoccupa. Après la première conquête des Calabres, il fut quelques mois le véritable maître du pays. Courier plaisante sur cette « vice-royauté », avec ses « audiences » et ses « antichambres », qui s'évanouit à Santa-Eufemia[1]. Lors de la deuxième conquête, le pays fut en état de siège et y resta jusqu'après l'arrivée de Murat. Le général se trouva donc investi d'une très vaste et très forte autorité. Pour pallier le régime militaire, le roi nomma, en janvier 1807, un « Commissaire civil », chargé de le représenter dans les Calabres, mais il choisit Louis Reynier, le propre frère du général, naturaliste et historien distingué, évidemment disposé à suivre l'inspiration de ce frère qu'il avait accompagné déjà en Égypte.

Chargé avant tout d'une mission de haute police et des apprêts pour l'expédition de Sicile, le général sut faire davantage et collabora notamment à l'application de principes chers au roi Joseph et desquels on ne saurait nier du moins l'honorabilité.

La guerre, les préparatifs forçaient à exiger beaucoup d'un pays déjà épuisé par le brigandage et la cessation du commerce maritime; les deux Reynier entreprirent du moins de réprimer les pilleries et de régulariser les réquisitions[2]. En revanche, le général conseillait cette mesure, assez singulièrement renouvelée des lois contre l'émigration, de « prononcer le sequestre des biens de plusieurs grands propriétaires de ce pays qui ont suivi la cour en Sicile, afin d'empêcher leurs agents de leur envoyer leurs revenus »[3]. L'interdiction de ces envois avait d'ailleurs été déjà faite[4]; la confiscation fut prononcée par le décret du 31 juillet 1806.

Les routes, l'une des premières préoccupations des administrations napoléoniennes, furent commencées en Calabre, où il n'y en avait pas une, pour des raisons stratégiques, mais desquelles profita le pays. De même, on voit Reynier utiliser une flottille de canonnières, qui lui avait amené de l'artillerie de Salerne, pour escorter, en s'en retournant, un convoi de ces denrées qui ne

1. *Lettres d'Italie*, 25 juin et 12 août 1806.

2. Greco, *Annali*, t. I, p. 202, reproduit la proclamation de L. Reynier à son arrivée.

3. Reynier au roi, Reggio, 1er avril 1806 (Archives de la guerre, *Corresp.* Naples, 1806).

4. *Determinazione* du 13 mars 1806.

pouvaient plus être écoulées : « Si elle fait quelques autres voyages, cela ramènera l'aisance dans ces provinces[1]. » Les préparatifs de Sicile substituèrent, pour une autre portion des Calabrais, l'activité provisoire des constructions navales et des fonderies à la vie économique, si violemment entravée[2].

L'organisation de *gardes provinciales*, milices formées de propriétaires intéressés au maintien de l'ordre, était, en dépit de l'ironie de son frère, une des idées favorites de Joseph. Reynier la réalisa assez bien pour que les deux légions de Calabre devinssent de sérieuses forces de police, capables même de quelque service de guerre[3]; il ménageait leur esprit assez peu militaire (courage à part) et c'est ainsi qu'il demandait à voir passer dans l'armée les deux majors de ces légions parce qu'ils « dégoûtent les gardes provinciales en voulant toujours les ramener à une organisation et à une discipline trop militaires »[4]. Pourtant l'intendant (préfet) de Calabre citérieure se plaignit de la militarisation excessive de ces gardes qui lui ôtait, dit-il, toute autorité sur ses meilleurs administrés, ainsi que du droit, que le général avait attribué à leurs chefs, d'opérer d'eux-mêmes des arrestations[5].

A côté de cette garde nationale, Reynier eut à organiser des corps francs; il en avait même pris l'initiative, proposant, dès le 1er avril 1806, de créer « un bataillon de chasseurs calabrais » pour recueillir les soldats dispersés par la défaite de l'armée napolitaine, qui « finiraient par devenir brigands », et cherchant à transformer une partie des insurgés en gardes civiques[6].

Bienveillant pour les Calabrais ralliés, juste et probe dans son administration, soucieux des intérêts du pays, s'intéressant, par exemple, au début, aux maux encore subsistants du tremblement de terre de 1783[7], comme, à la fin, à l'installation du collège de Cosenza[8], il jouit d'une autorité morale, bien nécessaire, sinon

1. Reynier au roi, Monteleone, 26 octobre 1807 (*Mémoires du roi Joseph*, t. IV).

2. Mme la comtesse Reynier possède une médaille en fer forgé et grossièrement modelée, souvenir d'une visite de Reynier aux fonderies de la Mongiana.

3. Il y a des légionnaires au siège d'Amantea, par exemple.

4. Reynier à M. Dumas, 6 juin 1807 (Archives d'État de Naples, Guerra 1153).

5. L'intendant de Calabre citérieure au ministre de la Guerre, 6 janvier 1807 (Archives d'État de Naples, Guerra 1163).

6. Reynier au roi, 1er avril 1806 (Arch. de la guerre, *Corresp.* Naples, 1806).

7. Reynier au roi, 21 mars 1806 (*Mémoires du roi Joseph*, t. II).

8. Greco, *Annali*, t. II, p. 346.

suffisante, au milieu des intrigues et des haines qui troublent le pays autant que l'insurrection elle-même.

Lors du passage de Joseph au trône d'Espagne, Reynier était à Naples, en congé, ayant été remplacé dans les Calabres. Quand le maréchal Jourdan, gouverneur de la capitale, partit à son tour, c'est à lui qu'il remit le commandement de toutes les forces de terre et de mer du royaume, ainsi que le gouvernement de la ville, et Murat, avant d'arriver dans ses États, l'assurait du plaisir qu'il aurait à le conserver[1]. C'est Reynier qui présidait la délégation formée pour saluer à la frontière le nouveau souverain[2]. Celui-ci, l'année suivante, le prenait pour ministre de la Guerre et de la Marine (25 février 1809), hommage à ses talents d'organisateur et à sa probité.

Son ministère fut court, puisque le 5 juillet suivant il combattait à Wagram. Il paraît avoir été fort actif, à en juger par le nombre et l'importance des décrets royaux concernant son département[3]. Un certain nombre a trait à des remaniements administratifs, par exemple le remplacement des intendants militaires par des inspecteurs aux revues et des commissaires des guerres comme ceux de France[4]. La plupart augmentent les forces militaires : l'effectif des compagnies d'artilleurs littoraux est augmenté à 140 hommes[5], la gendarmerie portée à 240 brigades[6], outre la gendarmerie auxiliaire, qui sera d'ailleurs assimilée à l'autre; un nouveau régiment de ligne à trois bataillons est créé[7]. Le grave décret du 7 mars 1809 ordonne la levée de deux hommes par mille habitants, au moyen du tirage au sort parmi les jeunes gens de dix-sept à vingt-six ans; le roi Joseph avait commencé en 1807, mais en prenant seulement un homme sur mille habitants, et s'en était tenu à cette levée. La conscription, — c'était bien elle qui s'établissait ainsi, — était particulièrement contraire aux habitudes et aux goûts de ce pays. On autorisait d'ailleurs les communes à présenter des volontaires et les *estratti* à se faire remplacer à condition que ce fût par quelqu'un de la

1. Murat à Reynier, Paris, 15 août 1808 (Archives de la guerre, *Corresp.* Naples, 1808).
2. *Monitore napolitano* du 6 septembre 1808.
3. *Bullettino delle leggi del regno di Napoli*, 1809.
4. Décret, 27 mai 1809.
5. Décret, 19 mai 1809.
6. Décret, 3 mars 1809.
7. Décret, 10 mars 1809.

commune; de nombreuses exceptions étaient admises. Pourtant, prévoyant l'insubordination, d'autres décrets renforçaient les mesures de discipline : création à Gaëte d'un dépôt où les réfractaires seront astreints, outre tous les exercices de la troupe, à des travaux pénibles, et passibles de punitions plus sévères; amendes infligées aux réfractaires et déserteurs, en sus de leurs peines, ou, à leur défaut, à leurs père et mère[1]. En revanche, dans la lettre où il propose au roi la levée des deux pour mille, il fait l'éloge le plus flatteur des troupes précédemment organisées. En Espagne comme à la prise de Capri, elle se sont montrées « dignes de marcher sur la même ligne que les régiments français ». L'expérience, faite aussi avec les milices, prouve que les Napolitains n'ont semblé perdre le goût des armes que par l'effet d'institutions mauvaises et sont toujours les « descendants des Samnites, des Bruttiens, des Grecs et des Romains »[2]. Faisant la part des besoins de la cause, on peut voir dans ces éloges une nouvelle preuve de la bienveillance du général pour le peuple au milieu duquel il avait passé plusieurs années si remplies.

Dès le mois de mai, Napoléon réclamait Reynier pour son service, bien que Murat désirât le garder[3]. L'empereur, dit un biographe, ne voulait point le laisser se mettre en évidence[4]. N'est-il pas plus naturel de penser avec un autre que, sur le point de faire une grande guerre, obligé déjà par les événements de compter avec ses ressources en hommes, Napoléon n'ait pas voulu perdre un de ses bons « généraux de bataille »[5]? Ainsi Reynier allait reprendre des commandements plus conformes à son expérience de la grande guerre et plus brillants, mais qui laisseront moins de place à l'initiative souple et féconde dont il avait donné des preuves si honorables dans ses gouvernements d'Égypte et de Calabre.

Jacques RAMBAUD.

1. Loi et décrets, 27 mai 1809.
2. Reynier à Murat, mars 1809 (Arch. de la guerre, *Corresp.* Naples, 1809).
3. Murat à Napoléon, 22 mai 1809 (*Ibid.*).
4. *Biographie nouvelle des contemporains*, t. XVII, p. 405.
5. Major L. Merson, *loc. cit.*, t. I, p. 278.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA DOUBLE TRAHISON DE GODEFROI DE HARCOURT

(1346-1347).

Robert d'Artois avait été pour Édouard III un auxiliaire précieux. Godefroi de Harcourt le remplaça. Il était seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en Normandie. Comme il avait attaqué l'évêque de Bayeux, Guillaume Bertran, que Philippe VI avait pris sous sa sauvegarde, et qu'on l'accusait de complicité avec le roi d'Angleterre, il jugea prudent d'échapper à la punition qu'entraînait son crime de lèse-majesté. Ses complices furent suppliciés la veille de Pâques, 3 avril 1344, et Godefroi fut condamné par défaut au bannissement avec confiscation de tous ses biens. « Godefroi se retira en Brabant, dans les terres qu'il y possédait au titre de sa mère, Alix de Brabant. Le duc Jean, son cousin, de qui il tenait en fief la seigneurie d'Aerschot, l'accueillit cordialement. Longtemps il espéra recevoir son pardon de Philippe de Valois. Fatigué d'attendre en vain et irrité de voir ses domaines de Normandie séquestrés par les baillis royaux ou concédés à des étrangers, il n'écouta plus que les conseils de son orgueil blessé. Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'il quitta le Brabant au commencement de l'année 1345. Se croyant dégagé du serment qu'il avait prêté à Philippe VI, il s'adressa à Édouard III pour obtenir la réparation des torts dont il se plaignait. A peine arrivé en Angleterre, il fit hommage à l'ennemi du roi de France[1]. »

Comme Robert d'Artois, Godefroi de Harcourt flatta l'ambition de son nouveau suzerain. Il lui représenta qu'en droit le trône de France lui appartenait; que, s'il avait été, en 1328, déshérité par fraude, il lui fallait revendiquer ses droits à tout prix, les armes à la main. Aussi bien offrit-il ses services au roi d'Angleterre, qui s'empressa de les accepter, lui donna une pension à valoir sur l'Échiquier et lui

1. Léopold Delisle, *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, p. 59-60.

promit de lui restituer les terres confisquées en Normandie, s'il parvenait à mettre sur sa tête la couronne de France[1]. Godefroi de Harcourt avait tout intérêt à ce que son nouveau maître réalisât son dessein : il l'incita à envahir la France et ne cessa de l'accompagner, en 1346, depuis Barfleur, à travers toute la Normandie, l'Ile-de-France et la Picardie, jusqu'à Crécy et jusqu'à Calais.

Mais, après le siège de Calais, il changea subitement d'attitude. A quoi faut-il attribuer ce revirement soudain? A des remords de conscience, à des chagrins de famille (son frère, Jean de Harcourt, était tombé à Crécy dans les rangs français) ou bien à l'habile diplomatie de Philippe VI? C'est ce qu'il serait bien difficile d'affirmer. Toujours est-il que Godefroi quitta le camp anglais pour se jeter de nouveau dans les bras du roi de France. Philippe de Valois lui pardonna d'avoir fait cause commune avec les ennemis du royaume. L'exilé rentra en grâce, vit sa sentence de bannissement rapportée et recouvra en France tous ses biens jadis confisqués[2].

Mais, en redevenant un loyal sujet, en demandant pardon de la faute commise, en donnant des preuves de son repentir, Godefroi de Harcourt trahissait une seconde fois : il était parjure au serment de fidélité et d'hommage qu'il avait prêté au roi d'Angleterre. Édouard III prit à son endroit les mesures qu'avait jadis prises Philippe VI : il confisqua tous les biens que Godefroi possédait en Angleterre et, après une enquête faite par Étienne Sorel et Nicolas Duchesne, il ordonna aux shérifs de faire main basse sur ses joyaux et ses armures, d'en dresser l'inventaire, d'en estimer la valeur et d'envoyer le tout aux Archives de la couronne. Édouard III était alors occupé à investir Calais : l'ordre fut transmis dans tous les comtés et dans tous les ports par le gardien d'Angleterre, et il fut exécuté avec la plus grande célérité. Édouard était sans merci pour les traîtres, ceux surtout, comme il le dit dans son bref, qui, « après lui avoir prêté hommage et juré fidélité, n'avaient pas craint, par une trahison insigne, de s'allier à son ennemi de France »[3].

1. Rymer, t. III, p. 44.
2. *Grandes chroniques*, t. V, p. 466.
3. « De jocalibus, armaturis et aliis bonis que fuerunt Godefredi de Harecourt in manum regis capiendis : Rex vicecomiti Dorseti, salutem. Quia Godefridus de Harecourt, contra homagium suum nobis factum et fidelitatis juramentum nobis prestitum, adversario nostro Francie contra nos prodicionaliter jam noviter adhesit, tibi precipimus quod omnia jocalia, armaturas et alia bona et catalla ipsius Godefridi, que apud Weymuth et alibi in bailliva tua, infra libertates et extra, juxta informationem magistri Stephani Sorel et Nicolai de Quercu vel eorum alterius cujuscumque, invenire poteris, sine dilatione arestari et in manum nostram capi et saisiri et salvo, absque distractione aliqua, custodiri

Godefroi de Harcourt échappa une deuxième fois à la punition qu'il avait encourue. Son deuxième crime de lèse-majesté resta, comme le premier, impuni. Ce furent ses serviteurs et ses hommes d'armes restés en Angleterre, sur qui retomba la colère royale, qui expièrent la faute commise. Plusieurs d'entre eux étaient demeurés dans l'île de Wight. Le connétable du château de Carisbrooke en ladite île, Henri Romyn, reçut l'ordre de les arrêter, eux, leurs chevaux et leurs biens, et de les jeter dans la geôle jusqu'à nouvel avis[1]. On les accusait d'être des espions, et les cachots de la Tour de Londres donnèrent l'hospitalité aux valets du seigneur normand, traître tour à tour à la France et à l'Angleterre.

E. Déprez.

UNE CONFÉRENCE ANGLO-NAVARRAISE EN 1358.

En 1875, au tome I des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, M. Siméon Luce republiait un document resté, selon lui, « jusque-là à peu près inaperçu, quoiqu'il méritât au plus haut degré l'attention des historiens », un traité secret conclu entre Édouard III, roi d'Angleterre, et Charles le Mauvais, roi de

faciatis, quousque aliud inde preceperimus et nos de jocalibus, armaturis, bonis et catallis, que sic arestaveris et que et cujusmodi fuerint et de precio eorumdem, in cancellaria nostra sub sigillo tuo distincte et aperte certifices indilate. Et hoc sub incumbenti periculo nullatenus omittas. Teste custode predicto apud Eltham, quinto die januarii. — Consimile breve dirigatur baillivis de Weymuth, mutatis mutandis, ut supra » (Record Office, Fine Rolls, a° 20, n° 146, m 8). — Les créanciers étaient plus intraitables que le roi et les représailles s'expliquent par leurs réclamations plus que par le dépit du souverain. Godefroi avait des dettes criardes. Par un acte du 18 février 1347, daté de Calais, Édouard III ordonne à Jean d'Offord, doyen de Lincoln, de confisquer les biens de Godefroi afin de rembourser les sommes dues par ce dernier à « Johan le Nutz, armurer nostre tres cher fitz le prince de Gales ». Le surplus devait être versé dans le trésor royal (Record Office, Privy Seals, file 317, n° 18115).

1. « Rex dilecto sibi Henrico Romyn, constabulario castri sui de Caresbrok in insula Vecta, salutem. Quia datum est nobis intelligi quod quidam homines Godefridi de Harecourt, qui contra homagium suum nobis factum et fidelitatis juramentum nobis prestitum adversario nostro Francie contra nos prodicionaliter jam noviter adhesit, cum quibusdam equis et aliis rebus ipsius Godefridi, infra insulam predictam, a diu est, morati fuerunt et adhuc morantur, ad secreta nostra et hominum dicte insule exploranda, vobis mandamus quod omnes homines ipsius Godefridi, infra dictam insulam sic existentes, una cum equis et omnibus aliis rebus secum inventis capi et arestari et infra castrum predictum salvo

Navarre. Ce traité n'était pas, à vrai dire, inconnu, vu que Rymer l'avait publié dans son recueil : *Fœdera et conventiones*, d'après l'original retrouvé dans les archives de l'Échiquier, *in camera pellium*. Il avait, d'ailleurs, été fort mal publié. Soit que le français fût peu familier au copiste de Rymer, soit que le document fût d'une lecture difficile, pour avoir souffert des injures du temps, des mots, des phrases entières, qui n'avaient pu être déchiffrés, avaient été omis ou mal lus. Aussi bien M. Luce avait-il essayé avec un peu d'attention de rectifier les fautes, de combler les lacunes, de restituer, en un mot, la véritable teneur du traité, au moins dans ses parties essentielles. Et, après avoir rétabli la vraie date, où s'était glissée une erreur de sept années, Luce concluait, en publiant son essai de restitution : « Quoi qu'on puisse inférer, plusieurs lacunes et aussi des fautes nombreuses et graves donnent lieu de supposer que l'éditeur s'est servi d'une copie fort mauvaise ou du moins d'un original plus ou moins altéré. Cette circonstance diminue nos regrets de n'avoir pas été en mesure de collationner notre texte sur le document, d'après lequel Rymer a fait sa publication[1]. »

Peut-être eût-il été plus sage d'attendre que le document eût été retrouvé et plus logique de le chercher. Mais les recherches de M. Luce restèrent sans doute à l'époque infructueuses, et celles que poursuivirent postérieurement d'autres historiens eurent le même sort. Nous avons été plus heureux, car nous avons retrouvé à Londres le fameux traité dans les archives du Public Record Office, mais ce ne fut point, disons-le de suite, l'effet du hasard. Si le dernier éditeur avait lu attentivement la clause finale du traité, il aurait vu que les chevaliers plénipotentiaires et signataires avaient apposé leurs sceaux qui pendaient à une cédule endentée. C'était donc dans les cédules endentées qu'il fallait chercher l'original. Or, il y a précisément au Record, dans les *Exchequer Accounts*, *King's Remembrancer*, la série des Indentures of War, endentures de guerre, et c'est bien dans cette série que se trouvait, selon nos prévisions, l'original cherché[2].

custodiri faciatis, quousque aliud inde a nobis habueritis in mandatis, nos in cancellaria nostra de hominibus hominum ac numero equorum hujusmodi et que et cujusmodi res et bona sic arestari contigerit et quorum ac cujus precii fuerint, reddatis sub sigillo vestro distincte et aperte certiores. Teste custode predicto apud Eltham, XII die januarii. — Per consilium » (Fine Rolls, a° 20, n° 146, m 4).

1. Siméon Luce, *Négociations des Anglais avec le roi de Navarre pendant la révolution parisienne de 1358* (*Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. I, 1875, p. 113-131).

2. A la fin de 1905, par suite d'un classement nouveau des Indentures, le

La copie de Rymer est, à coup sûr, bien défectueuse, car l'original n'a pas souffert autant qu'on semblait le craindre. Çà et là, l'encre est décolorée, mais les mots se lisent aisément, et il n'y a lieu ni de suppléer ni de restituer. La pièce est bien de 1358 et non de 1351; M. Luce avait fort justement prouvé qu'au 1er août 1351 les Anglais n'occupaient ni Poissy, ni Saint-Cloud, ni Creil et Argenteuil, comme l'indiquait le traité. Telle est en effet, d'après l'original, la teneur du traité :

A ce que bonne amour et alliances soient et puissent estre a touz jours entre tres nobles et tres excellens princes le Roy d'Engleterre d'une part et le Roy de Navarre d'autre, ont esté touchées et parlées par nobles hommes messire Estienne de Cuisantonne, messire Gilebers Chastellay et messire Jehan de Feudriguay, chevaliers du dit Roy d'Engleterre, et messire Martin Henriquez, messire Jehan de Pinquigny, messire Pierrot de Saqueinville, messire Jehan de Fricamps, messire Robers de Pinquigny, Remiris Darellano, chevaliers du dit Roy de Navarre, les voies et moiens qi ensuivent. Premiers est regardé par entre les dessus diz chevaliers qe le dit Roy de Navarre aura tout le conté de Champaigne et de Brie entierement, avecques toutes les appartenances a tenir en la manere et par auteles noblesces qe le Roy Thibaut de Navarre les tint, toute la duchée d'Evreus encienne et ses appartenances. Et quant est de la duchée de Normandie, dont il a esté parlé et debatu par entre les dessus diz chevaliers, sur ce que [ele soit et doie] demourer semblablement au dit Roy de Navarre entierement, les diz deux seigneurs ordoneront quant il s'entreverront et aussi de toutes autres choses qui pevent toucher madame la Royne Blanche, le bien de l'accord d'entreuls et le profit des choses dessus dictes. Item du comté de Chartres et du bailliaige d'Amiens, dont les chevaliers du dit Roy de Navarre ont faite mencion tendanz a fin que le dit Roy de Navarre les doie avoir semblablement et avecques les choses dessus dictes, demeure a parler autrefoiz. Quar les chevaliers dudit Roy d'Engleterre ne s'y sont mie presentement arrestez. Item est parlé que la couronne et le seurplus du royaume de France et les autres terres et seignories que celles qui ci-dessus sont declarées, seront et demourront audit Roy d'Engleterre. Item a ce que les diz deux seigneurs aient la possession des choses dessus dictes et que a chascun soit delivré ce qui est touché cy-dessus, est parlé que il ayderont l'un l'autre de leurs corps, genz, amis et alliez contre touz, ou cas que les choses vendront a fin de bon traictié. Et par ensi des maintenant le dit Roy de Navarre et ses genz et les genz dudit Roy d'Engleterre, qui sont et vendront par deça la mer, seront ensemble contre toutes personnes et seront leur fait au proufit

traité qui nous intéresse, y compris plusieurs autres documents, a été retiré de la série (Bundle 68, n° 219) des Indentures et mis à la suite des *Diplomatic Documents, Exchequer*. Le catalogue supplémentaire de cette dernière série sera prochainement publié.

des diz deux seigneurs, tant en conqueste de pays comme autrement. Et ce que sera gaingné et prins de pays, forteresces ou lieux, es chevauchées qui seront faites par euls, sera du dit Roy d'Engleterre. Excepté que ce qui sera prins et gaingné es pays dessus declarez pour le dit Roy de Navarre sera sien et le tendra a son proufit. Et ceuls qui a present tiennent places es parties de Normandie et d'ailleurs, les tendront et garderont jusques a tant que les deux seigneurs en aient ordené et accordé. Excepté les pons et places de Poissy et de Saint Clou et toutes autres forteresces et places qui ont esté prinses et occupées depuis que ledit Roy de Navarre manda les genz d'Engleterre derrenier a venir devers lui; les queles seront laissées, rendues et delivrées a plain, de tout le povoir des diz chevaliers du Roy d'Engleterre en bonne foy et sanz aucune fraude ou mal engin. Item pendanz ces choses toutes les genz, villes et pays et subjetz, amis et alliez du dit Roy de Navarre seront et demourront paisibles envers les Anglois de toutes oppressions et dommaiges et aussi seront les villes, terres et hommes dudit Roy de Navarre franz [et quittes] de toutes raençons a imposer de nouvel et semblablement demourront paisibles [les genz] et lieux obeissanz au dit Roy d'Engleterre envers le dit Roy de Navarre et ses genz. En tesmoing de ces choses, les chevaliers desus nomez en ont entrechangablement leurs seaulz a ceste presente cedule endentée qui fu faite le premier jour d'aoust l'an de grace mil CCC cinquante et huit.

Tel est l'acte que les plénipotentiaires anglais, Étienne de Cosyngton, Gilbert Chastellay et Jean de Foderyngeye, pour Édouard III, Martin Henriquez, Jean de Picquigny, Pierre de Saquinville, Jean de Fricamps, Robert de Picquigny et Remirez Darellano, pour Charles de Navarre, signèrent le 1er août 1358. M. Luce l'a appelé « un traité de partage du royaume de France », et il en exagérait ainsi beaucoup l'importance. Le traité n'est en effet que provisoire, et il y a loin de l'entente des plénipotentiaires à une alliance définitive, défensive et offensive. L'accord signé en 1358 n'est que la suite logique, le corollaire naturel des négociations depuis longtemps entamées entre l'Angleterre et la Navarre et qui se poursuivent sans relâche pendant tout le règne de Jean le Bon. Les rois d'Angleterre et de Navarre ont intérêt à s'unir contre le roi de France, qu'ils voudraient tous deux détrôner; mais il leur est difficile d'arriver « à bonne amour et aliance à touz jours ». Si la situation politique les rapproche, la jalousie les sépare et les éloigne. Si l'ambition égoïste les dévore, les nécessités du moment, les incidents fâcheux, les circonstances défavorables, les contraignent à faire contre mauvaise fortune bon cœur. Édouard III, qui a mis dans ses armes les fleurs de lis et qui s'intitule, depuis 1340, roi de France, comprend qu'il doit se ménager l'appui des Navarrais, qui peut lui être très précieux. L'ambitieux Charles le Mauvais, candidat au trône de France, qu'il reven-

dique, mais se sentant le moins fort, obéit à une politique tortueuse; il louvoie au gré des événements; il n'ose pas déclarer qu'Édouard III est un usurpateur; car il redoute le succès des Anglais, et, s'il souhaite intimement leur défaite, il envisage la possibilité de faire payer très cher sa renonciation. De là vient que Charles le Mauvais et Édouard III, dont les intérêts sont si divergents, les sentiments même si hostiles, s'obstinent à transiger, à accumuler trêves sur trêves, à entasser conventions sur conventions. L'accord de 1358 est l'une de ces transactions : elle vient à la suite d'une conférence où s'étaient conviés les rois d'Angleterre et de Navarre et où leurs représentants échangèrent leurs vues.

Il resta entendu que Charles le Mauvais aurait le comté de Champagne et de Brie, comme jadis l'avait eu le roi Thibaut, ainsi que le duché d'Évreux. Mais les ambassadeurs ne purent s'entendre ni sur la question du duché de Normandie, ni sur celle du comté de Chartres et du bailliage d'Amiens. Les Navarrais en revendiquaient la possession pour leur maître; les Anglais, après de longs débats, firent réserver la question, et il fut décidé d'un commun accord que les deux rois décideraient à leur prochaine entrevue. Mais la diplomatie anglaise triompha et les Navarrais capitulèrent. Exception faite du comté de Champagne et du duché d'Évreux, laissés au roi de Navarre, et des terres, comme le duché de Normandie, non attribuées, le roi d'Angleterre obtint le surplus du royaume et la couronne de France.

Les deux rois s'engagèrent, en outre, réciproquement à se prêter main-forte, à faire cause commune contre leurs ennemis, à se donner l'appui de leurs alliés; il fut, en outre, stipulé que les conquêtes et prises de guerres respectives, faites à l'avenir en collaboration, resteraient la propriété respective du roi d'Angleterre et du roi de Navarre, que les Anglais garderaient momentanément les places et villes occupées en Normandie et qu'ils évacueraient Poissy et Saint-Cloud. Mais toutes ces clauses demeurèrent provisoires et ne furent jamais exécutées. On parla au futur, sans qu'il y ait eu accord ferme et volonté bien arrêtée : c'était toujours « ou cas que les choses vendront a fin de bon traictié ».

« De bon traité », et non « de leur traité », ainsi que M. Luce avait restitué le texte fautif de Rymer. Les deux rois s'entendront définitivement lorsqu'ils « s'entreverront », et non pas lorsqu'ils « se reverront », comme le dit M. Luce, ce qui laissait supposer qu'ils assistaient en personne à la conclusion du traité provisoire. Aussi bien le texte original nous permet-il de rejeter les conclusions si savamment échafaudées par M. Luce.

L'historien de Duguesclin, rapprochant de cette date du 1er août la

mort d'Étienne Marcel, tué dans la nuit du 31 juillet au 1er août, au moment où il voulait ouvrir les portes de Paris au roi de Navarre, conclut que le traité de partage fût signé quelques heures seulement après la fin tragique du prévôt des marchands, probablement à Saint-Denis, où se tenait alors Charles le Mauvais. « Ce qui fait, écrit-il, l'intérêt vraiment exceptionnel du traité du 1er août 1358, c'est qu'en y surprenant pour la première fois la main d'Édouard III dans la révolution parisienne dirigée par Étienne Marcel, nous voyons du même coup où allait infailliblement aboutir cette révolution, si le patriotisme de Pépin des Essarts et de Jean Maillart n'en avait prévenu la catastrophe finale. A ce point de vue, le traité constitue une révélation véritable. Il montre jusqu'à quel point l'entraînement révolutionnaire avait fait dévier ce mouvement de 1356, fondé pourtant au début sur un sentiment de généreuse résistance à l'ennemi; il prouve jusqu'à l'évidence combien était antinationale cette politique de Charles le Mauvais, dont Marcel se faisait le trop complaisant instrument. » Et M. Luce conclut qu'au moment où le traité fut conclu et signé, le roi de Navarre connaissait l'insuccès de la tentative et la mort d'Étienne Marcel.

Les conclusions de M. Luce sont fort séduisantes sans doute, mais sa savante dissertation provient du rapprochement de deux faits et de deux dates qui n'ont entre eux aucun rapport. Le traité provisoire, signé par les plénipotentiaires anglais et navarrais, n'a pas été fait aux environs de Paris, mais plutôt en Normandie, où se trouvaient alors la plupart des chevaliers anglais qui assistèrent à la conférence anglo-navarraise du 1er août 1358. Il n'est pas subordonné à la révolution parisienne de 1358; car, outre qu'il semble improbable que ce traité ait été conçu, élaboré et signé en vingt-quatre heures, tout prouve que le dit traité de 1358 n'est que la suite de projets d'alliance qui s'échelonnent de 1354 à 1358[1] et auxquels les deux rois souscrivent, sans qu'ils aient pu jamais arriver à une entente efficace et à une alliance définitive. Le pacte de 1358 est un compromis, une paix boiteuse plutôt qu'un traité de partage. Et ce n'est pas, à coup sûr, l'échec de la tentative d'Étienne Marcel qui en avait précipité la signature.

E. Déprez.

1. R. Delachenal, *Premières négociations de Charles le Mauvais avec les Anglais, 1354-1355* (*Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXI, 1900, p. 253-282).

LES DÉBUTS D'UN GRAND DIPLOMATE.

JÉROME LUCCHÉSINI A ROME, EN POLOGNE ET A SISTOW (1786-1792).

L'entrée de Jérôme Lucchésini dans la diplomatie remonte à 1786. Au début de cette même année, il avait épousé à Berlin une demoiselle noble, Charlotte de Tarrach, fille du ministre des manufactures royales. Cette alliance, très politique à cause des relations qu'elle lui apportait dans le monde de la cour, fortifia encore son crédit.

Chambellan de Frédéric II, Lucchésini avait été, dès 1781, initié aux secrets du Cabinet et fait membre du Conseil privé par le monarque lui-même. Protégé par Hertzberg, l'énergique ministre d'État prussien, l'homme de confiance du souverain, il avait su s'attirer en outre la bienveillance du prince Henri, frère du roi, et de l'héritier du trône. Qu'allait-il advenir à la mort du roi? Mirabeau, qui était alors à Berlin et qui l'observait, écrit dans une lettre du 5 septembre 1786 :

M. de Lucchésini augmente de prétentions. Il veut une place, finance ou commerce, probablement la direction de la société maritime; mais c'est tendre bien haut. Avec de l'esprit et des connaissances, il a une de ces tournures auxquelles on ne s'accoutume pas à marier l'ambition; tout au plus le jettera-t-on dans le corps diplomatique auquel il est propre. Je crois cet Italien un des plus ardents à m'écarter du roi, qui au reste sera très peu abordable jusqu'à l'hiver[1].

Mirabeau blâmait cette ambition chez celui qu'il définissait son « écouteur » et eût préféré qu'il se contentât de rester l'ami de Frédéric. « Comment n'a-t-il pas senti », disait-il en effet, « que sa considération personnelle devenait immense, s'il eût quitté la Prusse huit jours après la mort du roi, avec cette unique réponse à toutes les offres qui alors lui auraient été faites : je n'ai ambitionné qu'une place, que tous les rois de la terre ne peuvent ni m'ôter ni me

1. A l'abbé de Périgord (Welschinger, *la Mission secrète de Mirabeau à Berlin, 1786-1787*, p. 209).

rendre, celle d'ami de Frédéric II[1]? » Lucchésini n'en jugeait pas ainsi. Il ne voulait pas se faire oublier. On sait le succès qu'avait obtenu, lors de la cérémonie funèbre du grand Frédéric, son ode latine auprès du nouveau roi et des courtisans.

D'autre part, Hertzberg, le prince Henri et le nouveau monarque désiraient pour ce chambellan du roi défunt, au demeurant d'un commerce si agréable, une sorte de compensation à la perte de sa charge; j'ajouterai également une consolation pour le dépit qu'éprouva alors le marquis italien de ne pas être choisi pour éditer les manuscrits du « philosophe de Sans-Souci », besogne qu'il brûlait de remplir et pour laquelle on lui préféra Moulinès[2]. Le dépit se doublait ici chez Lucchésini du fait que Moulinès, « littérairement parlant homme sans goût, sans tact, sans connaissance approfondie de la langue », reçut cette faveur comme ami du secrétaire du roi, Welner[3]. Dans son dépit, il demanda un congé de six mois. On s'attendait à ne plus le revoir. Mais le roi, qui tenait à lui, mais la comtesse de Lichtenau, sa favorite, qui jouissait d'un immense crédit et qui accordait sa protection au ménage Lucchésini, surent le retenir; Frédéric lui fit cadeau d'un beau solitaire[4], en attendant qu'Hertzberg lui accordât presque aussitôt le congé sollicité... sous la forme très flatteuse d'une mission en Italie.

Le premier ministre le chargea en effet, pour ses débuts, d'aller à Rome conférer avec le Sacré-Collège et le pontife sur la prochaine élection du siège ecclésiastique de Mayence qui par tant de côtés revêtait un caractère politique. Le Cabinet de Berlin pouvait-il ne pas se soucier d'un poste si important qui donnait à l'archevêque de Mayence les titres et les prérogatives de primat de Germanie, d'archichancelier du Saint-Empire, de directeur de la Diète et du Collège électoral? Lucchésini accepta avec joie cette mission, qui l'associait aux grandes affaires de la monarchie prussienne.

Le nouveau rôle qu'avait à remplir l'improvisé diplomate ne laissait pas d'être très délicat, car en cette même année 1786 le haut clergé allemand, assez nationaliste de tendance, avait, sur des questions de hiérarchie, laissé voir des velléités d'indépendance vis-à-vis de Rome; mais, divisé dans ses vues, il en avait appelé à l'Empereur et l'avait même entraîné dans son parti. L'accord d'Ems, signé le

1. A l'abbé de Périgord, 5 décembre 1786 (Welschinger, *op. cit.*, p. 407 et 408).
2. Moulinès était pasteur et fut anobli par Frédéric-Guillaume.
3. Welschinger, *op. cit.*, p. 407.
4. Mirabeau à l'abbé de Périgord, Berlin, 4 octobre 1786 (Welschinger, *op. cit.*, p. 269).

25 août entre les archevêques de Mayence, de Cologne, de Trèves et de Salzbourg, en marqua les conditions[1]. Le Saint-Siège n'était pas content, et les choses menaçaient de tourner en conflit, quand le choix comme ambassadeur d'un Italien très fin, rusé même et jugé capable de ces *combinazioni* qui sont comme l'aliment de la chancellerie romaine, vint on ne peut plus à propos pour tempérer l'esprit de dissidence de la part des prélats allemands, en servant du même coup les intérêts du gouvernement prussien.

En termes plus précis, comme il ne s'agissait que du choix d'un coadjuteur au prince archevêque et électeur de Mayence, il fallait obtenir des vingt-quatre membres du souverain chapitre qui nommait l'électeur de voter pour un candidat dégagé des influences rivales et, pour diriger leur voix, il fallait décider le chef suprême de l'Église à une intervention efficace auprès des cinq prélats et des dix seigneurs faisant partie de ce Conseil.

En février 1787, ayant tout disposé à Mayence dans le sens de ses instructions, Lucchésini, accompagné de sa femme, quitta Berlin, s'arrêta à Weimar pour visiter le duc régnant Charles-Auguste, mêlé aussi aux pourparlers de ces affaires comme présidant cette association des princes allemands qui se composait des électeurs de Brandebourg, de Saxe et de Hanovre, puis gagna l'Italie. Après un court séjour à Lucques, sa ville natale[2], il arriva à Rome où, précédé d'une réputation déjà établie, il fut très bien accueilli.

Les instructions combinées du roi et aussi de l'électeur de Mayence au marquis portaient comme but principal l'obtention du brevet d'éligibilité pour le siège archiépiscopal de Mayence avant la déclaration de vacance de ce siège; elles lui recommandaient en outre de chercher à aplanir toutes les oppositions du Sacré-Collège à la désignation de Dalberg, le membre le plus en vue du clergé à Mayence par la naissance, la science et le caractère.

Le nom de Dalberg souleva d'abord des objections. Dalberg, s'étant mis à la tête des quatre archevêques qui avaient signé la déclaration d'Ems, passait au Vatican, à tort ou à raison, pour un des adversaires les plus ardents de l'influence du Saint-Siège dans son pays. On lui reprochait ses écrits, qui relevaient plutôt de l'esthétique ou de la philosophie, ses rapports personnels avec les publicistes libéraux[3], enfin on le rangeait dans le parti de ceux que la Curie romaine appelait les *illuminés*[4]. Ces dispositions hostiles se

1. Von Beaulieu-Marconnay, *Karl von Dalberg und seine Zeit*, t. I, p. 68.
2. Il y était né en 1751 et y avait encore de la famille et des propriétés.
3. Il s'était lié avec Wieland, Herder, Schiller, Gœthe et Jean de Müller.
4. Beaulieu-Marconnay, *Karl von Dalberg und seine Zeit*, t. I, p. 99.

trouvaient, il est vrai, amoindries par suite de deux circonstances dont cette même Curie ne discutait pas l'importance. Lucchésini, qui n'eut garde de les invoquer, en profita pour déployer de ce côté toute sa souplesse de dialectique et pour jouer des « distinguo ». Il fit en effet valoir auprès du cardinal secrétaire d'État de Pie VI que le gouvernement de Berlin n'avait pris aucun parti dans le congrès d'Ems, qu'il s'était même déclaré neutre; il flatta la cour de Rome dans son désir, qui lui était connu, de conserver l'union des princes allemands afin de s'assurer d'un appui contre les empiétements de l'empereur Joseph II. D'autre part, le choix de Dalberg répondait au vœu général en Allemagne. Ses lumières et sa modération, comme sa dignité, avaient déjà attiré sur sa tête tous les honneurs et les charges de son pays. Sa nomination s'imposait surtout aussi pour alléger la tâche du vénérable électeur Frédéric-Charles-Joseph d'Erthal, titulaire depuis 1774, déjà bien affaibli par l'âge, mais qui devait cependant vivre assez pour voir ce glorieux traité de Lunéville qui nous cédait la rive gauche du Rhin[1].

Deux mois suffirent (avril et mai 1787) pour obtenir le bref d'éligibilité en faveur de Dalberg. Mais c'était à la condition que le candidat continuât à reconnaître l'union des princes et qu'il donnât l'assurance, sous la garantie de la Prusse, de conserver le *statu quo* jusqu'à l'apaisement des disputes pendantes relatives aux nonciatures et à la déclaration d'Ems[2].

Dalberg souscrivit à ces exigences, que la cour de Rome demanda d'introduire dans de nouvelles instructions envoyées à Lucchésini, ce qui fut accordé. Notre diplomate demeura à Rome encore plusieurs mois et continua ses pourparlers destinés à améliorer les rapports entre le Cabinet de Berlin et le Vatican. Ce dernier avait même tenu à ce que Dalberg écrivît sa soumission. Il l'adressait en effet à d'Erthal par sa lettre datée de Mayence, 3 mai 1787 :

Monseigneur, je vois par les dépêches de Rome que V. A. É. a bien voulu me communiquer le désir que le Saint-Père a d'être instruit plus particulièrement de mes sentiments,... Vous permettrez que je déclare ici le plus sincèrement possible que j'adhère entièrement à ses principes et à ses sentiments sur l'un et l'autre point, et que je me ferai toujours un devoir de remplir sans restriction l'esprit et le contenu de l'instruction donnée à M. de Lucchésini. Je suis trop intimement convaincu du grand bien qui résultera d'un accord parfait et intime entre le premier siège de la chrétienté et l'Église germanique, et

1. Il mourut en effet à Aschaffenbourg le 25 juillet 1802.
2. *Op. cit.*, p. 99 et 100.

nommément le siège de Mayence, pour ne pas souscrire en tout point aux sentiments que V. A. É. a manifestés dans ladite instruction. Cet accord conservera les droits du Saint-Siège en Allemagne sans léser ceux de l'Église germanique. Tels seront toujours mes sentiments immuables, car tels sont mes principes. Je ne m'en départirai jamais, soyez-en persuadé[1].

Le coadjuteur, les électeurs, le gouvernement, les évêques, en somme, cédaient aux volontés du Pape, grâce aux négociations de Lucchésini facilitées aussi par l'appui qu'avaient prêté à Dalberg la Prusse et l'Autriche, désireuses de son succès, et par les démarches que fit auprès des évêques le ministre prussien Stein. Ceux-ci avaient tout d'abord été un peu troublés dans leur joie de la nouvelle de cet accord par le mot *statu quo* introduit dans les clauses exigées par Rome et qu'on qualifia alors de « restriction mentale ». Les hésitations cessèrent bientôt grâce à cette influence.

Dans ce séjour en Italie, qui dura presque une année, Lucchésini fréquenta à Rome le célèbre ambassadeur de France, Bernis, et celui d'Espagne, le très distingué chevalier d'Azara, avec lesquels, paraît-il, il se plut à examiner un projet de Confédération pour les pays d'Italie, assez semblable à celui des États allemands. Bernis qui, selon sa propre expression, si pittoresque, tenait à Rome « l'auberge de la France au carrefour de l'Europe », recevait beaucoup de monde, notamment les étrangers de marque et tous les hommes mêlés aux grandes affaires. En outre, le souci très jaloux qu'il avait de son rôle lui permettait d'écouter fructueusement et de devenir pour son gouvernement un moniteur modèle. Il ne s'en faisait pas faute. A propos du diplomate prussien, le cardinal écrit le 21 novembre 1787 dans une lettre à Montmorin :

... Le marquis de Lucchésini est arrivé ici avec Madame sa femme, ils sont aimables l'un et l'autre. Je ne sais comment il justifiera son maître le roi de Prusse de l'invasion de la Hollande. Je lui donne à dîner avec le baron de Thougout pour voir comment ils s'escrimeront ensemble...[2].

Plus loin, il mande encore dans sa dépêche du 26 novembre au même ministre :

Le marquis de Lucchésini, qui est revenu pour passer l'hiver ici et qui est l'explorateur de S. M. prussienne en Italie, m'a trop parlé

1. Beaulieu-Marconnay, *op. cit.*, t. I, p. 100 et 101.
2. Lettres manuscrites de Bernis conservées au ministère des Affaires étrangères à Paris, registre 906, fol. 270 et 272.

l'année dernière pour affecter aujourd'hui une certaine réserve avec moi. J'avoue que jusqu'ici j'ai esquivé les entretiens qu'il paraît désireux d'avoir avec moi, n'étant nullement instruit de ce qui convient à un ministre du roi de lui dire relativement à la conduite du roi son maître avec nous et la Hollande, ni sur les traités avec l'Angleterre et plusieurs princes d'Allemagne[1].

Enfin, le 2 janvier, il transmet ces lignes au même, non sans un sens de prévision qui devait se réaliser :

Le marquis de Lucchésini nous quitte incessamment; il a reçu ordre de se rendre à Berlin. Son commerce est spirituel et fort aimable, et je ne serai pas étonné que le roi de Prusse l'employât dans les négociations auxquelles il paraît propre par son activité et son intelligence. Le comte de Czernicheff nous quitte aussi samedi; il partira après avoir diné chez moi. Ni l'un ni l'autre de ces étrangers ne se sont pas beaucoup ouverts, comme l'hiver dernier, sur les affaires de la politique et de la guerre[2].

Lucchésini ne s'éloigna pas tout de suite et prolongea encore son séjour à Rome. Bernis demeure aux écoutes et renseigne le mieux qu'il peut Montmorin sur ce qu'il apprend. Il lui mande le 22 janvier 1788 :

Le marquis de Lucchésini, qui est encore ici, éludant avec assez d'adresse la force de cet argument (il s'agissait du fait que l'Empereur et le roi de Prusse paraissaient d'accord malgré tous les événements qui survenaient alors en Europe, la révolution en Hollande, les traités de subsides de la cour de Londres avec plusieurs princes d'Allemagne, etc.), ne cache pas que le roi son maître ne croira jamais que la cour de Vienne renonce de bonne foi à recouvrer la Silésie, ni aux vues qu'elle a sur la Bavière; que le roi de Prusse n'a aucune raison de se plaindre des deux cours impériales et que, s'il en avait dans la suite, il n'aurait pas la maladresse de les attaquer quand elles sont en force et qu'il attendrait sagement qu'elles se fussent affaiblies dans le cours d'une guerre si dispendieuse; il laisse bien entrevoir les vues de la cour de Berlin pour éloigner l'Empereur de la Pologne; mais il n'espère pas que celle de Pétersbourg renonce jamais à la partie de ce royaume qui lui est échue en partage.

Ce langage assez adroit, parce qu'il a l'air de bonne foi, n'est ni convaincant, ni sans réplique. On connaît trop d'esprit au marquis Luc-

1. Ibid., Aff. étr. Rome, *Correspondance*. Lettres n° 276, t. 906 et 907, et *Correspondance des directeurs de l'Académie de Rome avec les surintendants des Bâtiments*, t. XV, n°s 8857 et 8875 (communication de M. Tausserat).

2. Ibid., Aff. étr., t. 907, fol. 5.

chésini pour le soupçonner de laisser entrevoir d'avance les vues du roi son maître sur la Pologne. On conclut donc que, si M. Lucchésini dissimule, il cache d'autres desseins en présentant de pareils projets..., et s'il est de bonne foi, il a dû être question entre les cours de Vienne et de Berlin de céder à celle-ci la portion de la Pologne occupée par l'Empereur au cas qu'il se rendît maître de la Servie et de la Bosnie, nonobstant que la Russie fut moins disposée que l'Empereur à renoncer à ses nouvelles possessions en Pologne.

Au reste, on n'a jamais douté que le feu roi de Prusse n'eût conçu le projet de s'agrandir en Pologne et de profiter des circonstances qui pourraient en éloigner les deux cours impériales. Aussi le marquis de Lucchésini ne dit rien de nouveau en paraissant faire des confidences; cet agent secret du roi de Prusse laisse échapper en toute occasion que, si la France avait voulu et si, moins embarrassée dans son intérieur, elle avait désiré de s'entendre avec son maître, si même elle le voulait encore, il ne fût disposé à se concerter avec elle; mais l'affaire de la Hollande et la conduite de politique de l'Angleterre rendent trop suspectes ces insinuations pour les croire bien sincères. On ne peut d'ailleurs se fier à un prince gouverné par un ministre parent de sa favorite, gagné par le duc régnant de Brunswick et par l'argent de l'Angleterre[1].

Il me suffit, Monsieur, de vous avoir présenté, comme vous m'avez paru le désirer, le résultat de ce que j'ai pu inférer des conversations que j'ai eues avec les voyageurs les plus instruits et les plus initiés dans les grandes affaires[2].

Les derniers détails sur le séjour à Rome du marquis nous sont encore fournis par Bernis dans sa dépêche à Montmorin du 6 février 1788 :

M. de Lucchésini nous a quitté et malgré l'assertion positive de quelques gazettes d'Allemagne qui portent à la date du 5 janvier que le roi de Prusse a donné à l'Empereur sa parole de ne le troubler en aucune manière pendant le cours de la guerre qu'il va entreprendre contre la Porte ottomane conjointement avec la Russie, ce ministre secret du roi de Prusse n'a point fait un mystère d'assurer qu'il n'y avait entre la cour de Vienne et celle de Berlin aucun concert à cet égard.

Le marquis de Lucchésini a travaillé ici avec le cardinal Buoncompagni[3] à rétablir la bonne harmonie entre Rome et les archevêques d'Allemagne et à cet égard il a fait quelques progrès.

Il espère dans deux ans revenir en Italie, où nous serons tous bien

1. Allusion au ministre Haugwitz et à la comtesse de Lichtenau, sa protectrice.
2. Ibid., fol. 48, 49 et 50.
3. Secrétaire d'État de Pie VI.

aises de le revoir, sa société et celle de Madame sa femme étant très douce et très aimable[1].

Bernis pensait cela si bien qu'on le voit échanger des lettres avec Mme de Lucchésini au cours de cette même année[2].

Durant ce voyage, Lucchésini était aussi allé à Naples et il y avait rencontré Gœthe. Lui et sa femme plurent au grand poète. Gœthe, qui était en relations avec Dalberg, alors gouverneur d'Erfurt et de la partie de la Thuringe appartenant à l'électeur de Mayence, pays patrimonial du poète, accueillit bien l'envoyé de l'Électeur, pour qui il n'était pas du reste un inconnu.

Avant de revenir à Berlin au printemps de 1788, Lucchésini repassa par Lucques, où il s'arrêta encore quelque temps, et c'est de là qu'en avril Mme de Lucchésini écrivit à « sa chère amie » la comtesse de Lichtenau, à Berlin, une lettre qui a été imprimée[3] et où elle dit qu'elle a été dernièrement avec le marquis à Florence pour faire avec lui sa cour au grand-duc et à la grande-duchesse, qu'elle a eu l'occasion d'y entendre une parfaite chanteuse, Mme Billington, qu'elle a vu la princesse de Santa-Croce avec Azara, qui se sont tous les deux réfugiés à Florence dès le début des troubles de Rome, etc. Elle termine ainsi :

... Chère femme, restez toujours notre amie; veillez sur les intérêts de mon mari, car vous savez combien on est toujours prêt à faire du tort dans ce monde. Il demande une petite prolongation de congé jusqu'à la fin de juin; mais si vous croyez ou que vous entendiez que le service du roi pourrait y perdre, de grâce écrivez-le-nous de suite, que le marquis abandonnera toutes ses affaires pour ne s'occuper que des intérêts de son maître, qui lui tiennent tant à cœur. Vous savez là-dessus comme il pense...

Lucchésini revint en juin 1788 à Berlin. Enchanté de la manière dont il avait rempli sa mission en Italie, le roi Frédéric-Guillaume le nomma, en septembre 1788, ministre à Pétersbourg et en Pologne où il remplaça Buchholtz.

* * *

Si le poste était brillant dans la charmante capitale de la République, par contre, combien, politiquement parlant, n'était-il pas

1. Aff. étr., *Corresp. de Bernis*, registre 907, p. 114.

2. Voir la mention qu'en fait Frédéric Masson dans *le Cardinal de Bernis depuis son ministère, 1758-1794*, p. 458 et 460, notes.

3. Nous la connaissons par le volume très rare des *Mémoires* de cette dernière dame, publiés à Paris en 1809.

délicat? Il ne fallait rien moins que la grande habileté de formes déjà pressentie par Hertzberg dans Lucchésini pour être à la hauteur des difficultés. Lucchésini se rendit à Varsovie et y eut pour secrétaire de légation M. de Tarrach, son beau-frère.

Dans ce pays, en effet, couvait déjà la Révolution, sous la double influence d'une monarchie éclairée par ses malheurs sans doute, bien que très tardivement, mais encore sans armée ni trésor, et d'un pouvoir livré aux factions intestines comme aux convoitises de la Russie et de l'Autriche[1].

A son arrivée en Pologne, dès octobre 1788, ses manières aimables, son désir de plaire et son empressement à entrer dans les vues du gouvernement contribuèrent à rendre Lucchésini *persona grata* à la cour. Chez ces Français du Nord, comme Chateaubriand dénomme si justement les Polonais à cause de leur caractère léger et brave, et spécialement auprès d'un roi dont l'élégance et l'éducation étaient toutes à la française, Lucchésini, en gentilhomme de tous points raffiné, se trouve vite à l'aise. Le roi lui plut extrêmement pour son esprit. Malheureusement, sa vie facile, d'une part, et les préoccupations qui l'absorbaient continuellement pour son pays empêchèrent trop souvent ces deux hommes si cultivés de se réunir, comme ils l'eussent voulu, pour causer art et littérature. Lucchésini, confiné dès lors dans un rôle plus exclusivement politique, observa et étudia ce milieu agité. Il conseilla à son maître de s'appuyer sur les Polonais et celui-ci l'écouta.

Bientôt la Diète de Pologne se réunit et, en 1788, lorsqu'elle voulut former une confédération contre la Russie et la politique de Catherine II, Frédéric-Guillaume offrit aux Polonais son alliance, de très bonne foi, car la raison d'État le lui commandait.

Il convenait en effet alors de balancer l'énorme influence des cours impériales, dont les projets d'agrandissement compromettaient l'indépendance de l'Europe. Lucchésini reçut pour instructions d'exciter le ressentiment des Polonais. « Frédéric-Guillaume, disait-il alors à tout propos, cherche une plus noble gloire que celle d'une conquête d'un pays malheureux; il veut garantir l'Europe de l'ambition des barbares du Nord (*sic*) »[2] et il s'engage à fournir en troupes un cinquième de plus que la République. En somme, les deux puissances contractantes devaient, dans l'esprit du traité, unir leurs forces pour empêcher le Russe de reprendre son ancienne influence, notamment en Courlande.

1. Il est à remarquer en effet que la Prusse n'avait pas pris part au premier partage de l'infortunée nation, celui de 1772.
2. *Mémoires de Michel Oginski*, t. I, p. 31.

Hailes, ministre d'Angleterre à Varsovie, partageant ces mêmes idées, les appuyait. Et cette attitude du ministre prussien était même fortifiée à la fin de 1789 par une lettre du roi Frédéric-Guillaume à la Diète, émettant le vœu que le nouveau gouvernement polonais fût établi le plus tôt possible pour le bonheur de la nation. La députation des affaires étrangères de la Diète publia les opinions ainsi recueillies du roi et de son ministre et pressa l'élaboration de la nouvelle constitution[1]. Lucchésini se ménagea aussi des influences à cette Diète par Ignace Potocki[2], grand maréchal de Lithuanie, patriote instruit et à larges vues, « bien disposé d'avance, dit un contemporain[3], pour tous les savants, tous les hommes de lettres d'Italie par reconnaissance pour ceux qui avaient donné, à Rome, la dernière main à son éducation ». Il s'insinua non moins dans les bonnes grâces de l'abbé Kollontay[4], vice-chancelier de la couronne de Pologne, d'éducation italienne aussi, membre influent de la Diète, un des principaux rédacteurs de la future Constitution libérale. Il sut flatter l'ambition de ce dernier en lui promettant la protection de sa cour et, par ces deux hommes d'État qui se livrèrent à lui avec loyauté, il eut prise sur le maréchal Stanislas Malachowski. Ces trois illustres Polonais entraînèrent la Diète, à laquelle ils firent partager leur opinion favorable à l'alliance prussienne. Ils comptaient sur elle en fin de compte pour relever leur patrie. C'était, hélas! une illusion, comme on le verra bientôt.

Il est sûr, en tous cas, que Lucchésini multiplia alors tous ses efforts en faveur des malheureux Polonais; son crédit fut vraiment efficace pour faire dévier de sa politique habituelle la Prusse, qui toujours avait été jusque-là l'alliée de la Russie. Il est vrai que le traité insolite qu'il va signer avec la Pologne sera bientôt dénoncé et que la Prusse reviendra vite à ses complices dans l'œuvre de partage. Mais à ce moment, en octobre 1788, le ministre prussien déclarait aux Polonais que « sa cour concourrait de toutes ses forces au bonheur de la Pologne, qu'elle approuvait l'augmentation des troupes, mais qu'elle s'opposait et s'opposerait toujours à une alliance intime avec la Russie »[5]. Lucchésini offrait de la part de la Prusse 10,000 hommes d'infanterie et 2,000 hommes de cavalerie, et

1. *Mémoires de Michel Oginski*, t. I, p. 52 et 53.
2. Un des principaux artisans de la constitution du 3 mai (1741-1809).
3. P. Maleszewski, *Essai sur la Pologne depuis son origine jusqu'à 1788*, Berlin, 1833, in-8°, p. 254-255.
4. L'abbé Hugues Kollontay (1750-1812).
5. Princesse Lubomirska à Maurice Glayre Wiczowno, 7 octobre 1788 (Mottaz, *Stanislas Poniatowski et Glayre*, p. 205 et 206).

la Pologne devait s'obliger de son côté à un contingent de 10,000 hommes de cavalerie et 2,000 d'infanterie. Malheureusement pour cette dernière puissance, ces troupes n'étaient que sur le papier, sauf la garde du roi que celui-ci payait sur son trésor, et le roi ne sortait pas lui-même des dettes qui rappelaient par leur importance celles des princes du sang dans notre ancienne monarchie[1]. Voici pour le dehors des choses, mais les dessous sont loin de présenter le même aspect. Il est nécessaire que nous y insistions.

Nommé ambassadeur en Pologne et en Russie, Lucchésini prétexta d'abord des raisons de santé pour se faire dispenser d'aller à Pétersbourg. Aux yeux de certains, il passait pour un homme doux, tranquille et honnête. Devant l'histoire, il apparaît le diplomate le plus retors et le plus madré de la monarchie prussienne. Son rôle à Varsovie, que nous allons étudier, va le prouver.

La marche de ses négociations en Pologne peut être aujourd'hui suivie dans ses détails grâce à la publication récente de la correspondance échangée entre Hertzberg, le ministre des Affaires étrangères à Berlin, et lui[2]. Hertzberg avait, avec des vues disproportionnées aux forces de la Prusse, des velléités de vouloir régler les destinées européennes, système hardi qui dénotait chez lui un sens très élevé de la grandeur de son pays. Lucchésini lui était très dévoué et leurs intrigues marchèrent de concert en Pologne à partir de 1789. Ils correspondaient très fréquemment et toutes leurs dépêches, même les chiffrées, ne sont plus un secret. Nombreuses sont les intrigues au milieu desquelles évoluait alors Lucchésini à Varsovie et dont en mainte occasion il fut, sur les ordres de sa cour, le promoteur. Dans les correspondances diplomatiques ici visées, toute la politique de la Russie et de la Prusse à l'égard de la Pologne, depuis l'ouverture de la Diète dite de quatre ans à Varsovie jusqu'à la promulgation de la Constitution du 3 mai, dévoile les défiances que les puissances copartageantes avaient au début vis-à-vis les unes des autres et quelle marche tortueuse elles suivaient dans leur rivalité pour arriver à leurs convoitises. Hertzberg, dès le 25 novembre 1788, expose à Lucchésini des idées assez vastes sur les arrange-

1. Stanislas-Auguste n'avait pas moins de 12 millions de dettes en 1790; pour venir en aide au budget de la République, il offrit ses diamants et ses médailles, ce qui lui coûtait peu (Bonneau, agent français à Varsovie, à Montmorin, 3 mars 1790).

2. Voir Bronislas Dembinski, *Documents relatifs à l'histoire du deuxième et troisième partage de la Pologne, 1788-1791*, Lemberg, 1902, in-4°. Le t. Ier de ce recueil, le seul paru jusqu'à ce jour, nous dévoile tous les agissements diplomatiques des grandes puissances en Pologne à cette époque.

ments à prendre avec la Russie, l'Autriche, la Pologne, la Prusse et les Turcs. Hertzberg fait surveiller l'action des Russes auprès du roi en Pologne et signale à Lucchésini les menées russes autour du roi à Berlin. A cette époque (fin de 1788), la république de Pologne a pour ambassadeur à Berlin le prince Joseph Czartoriski qui, lorsqu'il reviendra en congé dans son pays, sera bientôt remplacé par son beau-frère, le prince Serge Jablonowski. Ces deux diplomates feront tout le nécessaire pour rapprocher leur pays de la Prusse par antipathie pour la Russie, dont ils cherchent vainement à séparer l'action parallèle avec Berlin et parce qu'ils croient à la loyauté du roi de Prusse.

Mais cette dernière puissance, sans s'allier tout d'abord aux Russes, recommande à Lucchésini de les ménager. Elle a aussi des visées territoriales sur la Pologne et pour l'instant elle désire obtenir, pour arrondir ses États à l'est, Thorn et Dantzick, sans compter Kalisch et Posen, voire même toute la région appelée la Grande-Pologne. N'est-ce pas la continuation de la politique de Frédéric II d'arrondir les États de la monarchie et même de celle, très pangermaniste, des premiers Hohenzollern? Mais ici il y a des plans assez compliqués et Lucchésini est bien l'agent qu'il faut. Lucchésini mande en effet au roi Frédéric-Guillaume II, de Varsovie, le 26 janvier 1789, ceci :

Il ne me reste plus qu'à dire un mot sur les moyens d'exécuter le grand plan de l'échange de la Galicie contre une partie de la Grande-Pologne, qui mettrait le comble réellement à la grandeur et à la puissance de la maison de Brandebourg.

... Par les négociations, Sire, il faut faire goûter le plan au prince de Potemkin[1] en lui assurant quelques grands avantages en Pologne, où il compte venir finir ses jours. Les Galiciens seraient menés à ce changement par le grand général Branicki qui y recouvrerait une grande starostie[2] dont le partage l'a dépouillé. Par les armes, on trouverait plusieurs Polonais possessionnés dans le cordon autrichien et russe pour s'offrir à faire une révolte à l'approche des troupes prussiennes[3].

Et le 18 février de la même année, fertile en combinaisons, il

1. Le célèbre ministre et général sous Catherine II; il devait mourir deux ans plus tard.

2. Les starosties étaient des biens appartenant à la couronne de Pologne et dont elle disposait en faveur de ses protégés ou des hommes ayant rendu des services publics.

3. Dembinski, *op. cit.*, p. 389.

écrivait encore de son poste, à Hertzberg, ceci dans une dépêche chiffrée :

Pour peu qu'on soit sûr de l'Angleterre et qu'on veuille agir chez nous, voici le moment de brusquer la Russie et de tirer parti de l'effervescence des Polonais. Un corps d'observation en Silésie, quelques secours aux Polonais pour faire une révolte en Galicie, une petite escadre anglaise dans la Baltique, 50,000 hommes vers la Livonie, 15,000 pour soutenir les invasions des Polonais dans leurs anciennes possessions de la Russie blanche, tandis que les Suédois occuperaient une armée russe en Finlande, et la paix se ferait à Riga au mois de juillet.

A ce moment (mars 1789), les grandes puissances semblant se jalouser, Hertzberg redoutait la guerre venant des deux empires de la Russie et de l'Autriche contre la Prusse. Il y avait des intrigues russes à Varsovie et déjà une petite occupation de cette dernière puissance en Pologne. Des bruits de partage couraient même à Varsovie sur la croyance qu'on y avait que la Russie et la Prusse étaient d'accord. Lucchésini, d'autre part, éveillait pourtant de la défiance chez l'envoyé russe à Berlin M. de Nesselrode, qui se fait l'écho de plaintes contre lui (avril). Ce dernier, sur l'ordre de Catherine, cherche à savoir ce qui se passe et même désire empêcher l'alliance entre Polonais et Prussiens.

Dans les correspondances apparaissent les vues ambitieuses de la Prusse. Le 6 juin 1789, de Varsovie, Lucchésini écrit entre autres choses à Hertzberg :

... Ce que vous venez de faire pour acquérir des droits à la possession de la Poméranie suédoise[1] et pour mettre à profit les dispositions favorables de la Porte... ne manque pas de me convaincre de plus en plus que le roi pense sérieusement à profiter de l'heureuse position où il se trouve grâce aux conseils de V. E. et au glorieux règne de son prédécesseur.

Dans ces circonstances, il nous faut conserver soigneusement notre influence en Pologne et empêcher que la Russie n'y regagne un pouce du territoire qu'elle y a perdu depuis le commencement de la présente diète. Je n'ai pas besoin de carte blanche, comme le sr de Diez[2] à Constantinople, pour les dépenses à faire en Pologne, *mais si l'on veut tenir ensemble la diète, comme il est nécessaire pour nos intérêts, il faut rafraîchir la caisse... par l'envoi de quelques millions de ducats à*

1. La Prusse avait facilité au roi de Suède un emprunt d'un million.
2. L'envoyé prussien à Constantinople.

répandre parmi les nonces... L'emprunt pour l'évêque de Cujavie me semble aussi nécessaire ; c'est un homme qu'on peut faire aller aussi loin que l'on veut...[1].

On suivit ses conseils. Lucchésini, ardent dans ses moyens et plein d'activité, fit de sa maison le centre des résolutions de la Diète. Il recevait les députés à sa table et il les sermonnait en particulier de son mieux. A-t-il, comme le crurent alors les Polonais, voulu sincèrement les aider dans le rétablissement de leurs affaires? Nullement. Il n'agit en tout cela que dans l'intérêt de la Prusse et même un instant, en août 1789, rien ne le prouve mieux, il ne veut pas de l'hérédité au trône de Pologne, question où il est consulté officieusement[2]. Si la Prusse intrigue tant en Pologne, c'est qu'elle veut isoler cette nation de toute influence rivale, notamment de l'Autriche, alors l'ennemie naturelle. Lucchésini se fait confirmer ce plan par le roi de Prusse lui-même qu'il va trouver en août à Breslau. Et si l'Autriche est alors l'ennemie naturelle, c'est qu'elle forme un obstacle aux projets d'extension de la Prusse sur la Grande-Pologne que celle-ci convoite. Ne retient-elle pas la Galicie? Or, l'idée de Hertzberg, comme l'on sait, était d'acquérir la Grande-Pologne sur les Polonais en rendant à ces derniers la Galicie abandonnée par l'Empire, qui recevrait en compensation la Moldavie prise aux Turcs qui étaient en guerre avec l'Autriche. Hertzberg comptait sur la guerre en Turquie pour favoriser ce plan nouveau de délimitation, mais la Turquie se défendait et ne voulait pas abandonner ses possessions de Moldavie et de Valachie.

Lucchésini, très en avant dans les idées d'Hertzberg, faisait de son mieux pour gagner la confiance des Polonais et brouiller les cartes. Pour ne pas les effrayer trop, il risquait seulement auprès d'eux la demande de deux villes de commerce sur la Vistule, frontières de la vieille Prusse, Thorn et Dantzick, comme si Dantzick n'était plus considéré par les Polonais comme leur grand port sur la Baltique, si nécessaire à leur commerce pour écouler leurs blés. Il ne cessait de proposer aux trop naïfs Sarmates une revision à leur profit des droits de douane par un traité de commerce avantageux. Mais ce qui fait l'excuse ici de la naïveté polonaise, c'est que, placée entre deux feux, la malheureuse nation sentait, par l'organe de ses nonces et de ses hommes d'État, le besoin de diviser ses deux ennemis héréditaires, les Russes d'abord et les Prussiens, et que ceux-ci ajoutaient

1. Dembinski, *op. cit.*, p. 399, dépêche chiffrée, n° 365.
2. Voir ses dépêches à Hertzberg des 25 juillet et 15 août 1789.

à ces propositions l'offre ferme d'une alliance *défensive*. Les Polonais pourtant ne tardèrent pas à voir clair dans ce double jeu et, avec toutes les formes, la Diète refusa toujours de céder Thorn et Dantzick.

Las de lutter, Lucchésini déclare alors à son gouvernement qu'il faut y renoncer par la négociation. Il ajoute qu'on ne peut réaliser une pareille acquisition que par une guerre et que, s'il en était ainsi, la Prusse précipiterait la République dans les bras de l'Autriche. L'argument était sans réplique. Hertzberg n'insista plus et il revient à des idées plus saines; il défend un autre plan. Il pense qu'on doit rendre la Moldavie et la Valachie aux Turcs, la Belgique à l'Empire (un mouvement brabançon inspiré de la Révolution française[1] inquiétait alors les puissances), la Galicie à la Pologne[2].

L'alliance de la Prusse avec la Pologne, préparée par Lucchésini, se fit quand même, parce que la Prusse y poursuivait un point d'amour-propre vis-à-vis de l'Autriche. D'autre part, les Polonais voyaient dans cette idée d'alliance défensive « le *palladium* de leur liberté »[3]. L'opinion régnait à Varsovie que Hertzberg était l'auteur de tous les projets salutaires à la Pologne, qu'il avait choisi Lucchésini pour les exécuter, que M. de Bischoffswerder était dans les mêmes principes et que le roi, très porté d'affection pour ces trois hommes d'État, paraissait décidé à suivre ce système malgré tous les obstacles. L'événement prouva le bien fondé de cette opinion. Une pareille attitude continue d'étonner la Russie. Nesselrode, l'ambassadeur russe à Berlin, s'en ouvre à Lucchésini. Celui-ci répond que les vues du roi, son maître, s'inspirent de sa propre défense. Il ne veut pas être attaqué par les Autrichiens qui menacent la Pologne. Mais les deux larrons ne peuvent se brouiller pour si peu. Au fond, Russes et Prussiens marchent d'accord. Lucchésini ajoute donc, en guise de correctif, qu'une fois le traité signé avec la Pologne, il s'empressera de le montrer à son collègue, « l'invitant même d'y accéder pour convaincre S. M. l'impératrice (Catherine II) de la pureté de ses sentiments à son égard, dont le roi ne se départira jamais »[4]. N'a-t-on pas raison, après ces palinodies, de dire avec Alopéus, l'envoyé secret russe à Berlin, que Lucchésini est un Italien « rusé, souple

1. Sur celui-ci, voir notamment le remarquable chapitre I de Chuquet dans son livre *Jemmapes*.

2. De Berlin, à Lucchésini, 1er décembre 1789.

3. Lucchésini à Hertzberg, Varsovie, 25 novembre 1789.

4. Nesselrode à Ostermann, Berlin, 22 décembre 1789. Ostermann était le vice-chancelier russe (Dembinski, *op. cit.*, t. I, p. 45).

et artificieux »[1]. N'était-ce pas non plus les qualités qu'il fallait pour l'emploi dans un imbroglio aussi invraisemblable?

Au début des négociations, Lucchésini, rempli de l'idée de son chef Hertzberg que l'affaiblissement de l'Autriche est le but et que tous les moyens sont bons pour y parvenir, voire même le pire de tous, la guerre, cherche à former un parti en Pologne pour préparer l'alliance qu'il a, d'après ses instructions fortifiées par ses vues personnelles, mandat de conclure. Il n'y réussit pas, au dire d'Alopéus, et tout au plus réunit-il à Varsovie une faction. Lucchésini s'était pourtant avancé jusqu'à penser que la Pologne renfermait des forces formidables. Il n'en était rien, malheureusement pour cette République. Il n'y avait qu'un « simulacre » d'armée[2]. Rectifions : il n'y avait que peu de troupes, mais elles étaient sûres.

Cependant, à Varsovie, dans la classe élevée, peu au fait des dessous de la politique, on prenait les flagorneries et les notes du roi de Prusse au sérieux et même avec une extrême confiance, tant était réel le désir de voir les choses suivre cette voie. Il ne faut pas perdre de vue non plus que le premier partage avait déjà eu lieu et que ce malheur rendait la plupart des Polonais craintifs et quelques-uns sceptiques. Ceux-là étaient les plus avisés. Le roi de Prusse jouissait déjà d'une grande partie des démembrements de la Pologne et l'on savait qu'il en convoitait d'autres, comme par exemple la haute Vistule, et ceci pour en imposer à la Russie et à l'Autriche. Aussi Montmorin, émettant un jugement sur cet étrange rapprochement, écrivait-il de Paris à Aubert, agent français à Varsovie, le 25 mars 1790 : « Le roi de Prusse en s'unissant aux Polonais ne peut donc avoir d'autre vue que d'en faire l'avant-garde de son armée. »

Quoi qu'il en soit, la conduite de Lucchésini était, d'une façon générale, très appréciée à Varsovie, et une grande dame du pays écrivait de lui : « Le ministre du roi de Prusse doit être sans doute un homme bien habile pour avoir, en si peu de temps, amené les choses au point où elles en sont; mais ce qui fait l'éloge de son caractère moral, c'est d'être parvenu à ses fins par la confiance générale, c'est de n'avoir blessé personne, c'est de n'avoir employé que des moyens que la loyauté la plus sévère peut avouer, moyens qui sont autant de preuves de la bonne opinion qu'il a d'une nation qu'il n'a pas cru devoir chercher ni à corrompre ni à abolir. » Puis, comparant la diplomatie de Lucchésini à la perfidie de l'envoyé russe, le même témoin ajoutait : « Malgré ma si constante amitié pour M. de Stac-

1. Alopéus à Ostermann, Berlin, 2 octobre 1790.
2. Alopéus à Ostermann, Berlin, 20 juillet 1790.

kelberg (le ministre de Russie), que les circonstances ne m'ont point fait démentir, malgré ma parfaite ignorance, je ne peux pas ne pas sentir l'extrême différence dans la conduite politique de ces deux ministres. M. de Lucchésini fait aimer et estimer la sienne. Il est d'ailleurs fort aimable et madame sa femme le seconde parfaitement dans le désir qu'il a de plaire et de se rendre agréable[1]. » Lucchésini recevait beaucoup et, dans toutes les fêtes que donnaient Stanislas-Auguste, les ministres et le grand maréchal dans ces années de Diète générale où toute la noblesse des palatinats affluait à Varsovie, il était l'objet, lui et sa femme, des plus grandes attentions[2]. Un instant, on le considéra comme l'homme du jour, comme le sauveur de l'État. L'alliance était même si désirée par la plupart des Polonais que leur gouvernement intéressa le diplomate à la conclure, ce qui ne détonnait pas avec les mœurs publiques d'alors. « On dit assez hautement, écrit l'agent français à Varsovie au ministre des Affaires étrangères à Paris[3], que le marquis est d'autant plus ardent à effectuer l'alliance qu'il y a à la conclusion de ce traité un pot-de-vin de 20,000 ducats » (plus de 200,000 francs)[4].

Pour atteindre ce but, Lucchésini se dépensait en démarches. Il recevait des lettres personnelles de Frédéric-Guillaume II, qui tenait aussi de son côté à signer ce traité, car la Prusse à cette époque était en opposition ou plutôt en rivalité réglée avec la Russie et l'Autriche : par deux fois il alla trouver personnellement son souverain, appelé en janvier 1790 à Berlin, puis à Breslau, quand ce monarque vint en Silésie, recevant ses instructions, les inspirant même. Aussi faut-il voir avec quel enthousiasme, quelle popularité son retour, lorsqu'il s'absente à ce moment-là pour quérir un complément d'instructions, est espéré. Le 13 février 1790, Aubert écrit de lui en ces termes : « Le libérateur de la Pologne, le restaurateur de son antique dignité, attendu avec tant d'impatience, n'est point encore arrivé. M. de Lucchésini a été malade à Francfort-sur-l'Oder et il revient par Breslau. »

Comme il se rend ensuite en Saxe en mission extraordinaire pour préparer l'électeur et sa neutralité, sinon même, comme quelques-uns le pensent, pour décider ce prince à faire cause commune avec

1. Princesse Lubomirska à Glayre, Varsovie, 27 avril 1790 (Mottaz, *op. cit.*, p. 240).

2. Voir notamment la dépêche d'Aubert à Montmorin du 20 janvier 1790.

3. Aubert à Montmorin, Varsovie, 20 janvier 1790 (Dembinski, *op. cit.*, t. I, p. 487).

4. Le ducat de Pologne sous Stanislas-Auguste était une monnaie d'or de la valeur de 11 fr. 70.

la Prusse contre l'Autriche, il faut marquer avec quelle importance est encore regardé ce déplacement. Lucchésini est de plus en plus l'homme de la situation. A Dresde, l'électeur le gratifie d'une boîte enrichie de diamants. A Varsovie, on ne parle que de lui..., la Diète attend son retour..., la vie est suspendue. Et, comme pour ne pas laisser oublier qu'il est un des hommes les plus spirituels de l'Europe, de même qu'il en est un des diplomates les plus consommés, Lucchésini a tenu à son retour le propos suivant sur l'Empereur, propos qui fait le tour des salons et provoque les exclamations de tout le monde : « C'est un impuissant qui s'offre à toutes les femmes, mais toutes le connaissent et aucune ne veut de lui[1]. »

Dans le même temps, Lucchésini reçoit du roi de Pologne le collier de l'Aigle blanc d'une valeur de 5,000 francs. Quant à Stanislas-Auguste, Lucchésini avait accès et crédit auprès de lui comme auprès des députés. A la Diète qui se réunit le 3 février 1790, il remit à la députation des Affaires étrangères deux projets d'une alliance défensive avec la République et celui d'un traité de commerce que les Polonais avaient demandé eux-mêmes. Il leur fit en outre savoir officiellement que la Russie ne s'opposerait pas au traité d'alliance; qu'elle offrait à la Prusse la Grande-Pologne si cette puissance voulait rester neutre dans la guerre entreprise par elle contre les Turcs, enfin que la Prusse ferait avec la Pologne un traité de commerce avantageux en diminuant de moitié, soit de 12 à 6 °/₀, les droits de douane sur l'entrée des produits de la République en territoire prussien.

Tous ces arguments diminuèrent et même réduisirent l'opposition au traité au sein de la Diète, et Stanislas-Auguste ayant fait l'éloge devant cette assemblée de la loyauté du roi Frédéric-Guillaume, le traité d'alliance défensive fut voté à la presque unanimité dans la séance du 15 mars, signé le 29 mars et ratifié le 5 avril 1790[2].

Lucchésini pouvait revendiquer à son actif la plus grande part dans ce résultat. Mais ce résultat n'eut pas de suite, comme on le verra plus loin; Thorn et Dantzick ne furent pas cédés à la Prusse comme le désirait Hertzberg, le chef du Cabinet prussien; le traité

1. Aubert à Montmorin, 13 février 1790, et Bonneau à Montmorin, Varsovie, 17 et 20 février 1790.

2. Oginski, *Mémoires*, t. I, p. 60-63. — L'art. 6 du traité garantissait la République ou ses dépendances contre toute puissance étrangère qui voudrait « s'attribuer le droit de se mêler de ses affaires intérieures » et ceci au moyen d'abord des bons offices de la Prusse, subsidiairement par l'ouverture des hostilités. On comprend que les Polonais signèrent des deux mains une pareille clause.

de commerce ne fut pas signé, malgré les négociations commencées par Lucchésini; la Diète ne les vota pas. Frédéric-Guillaume, avant toute signature, dut s'accommoder de ce double échec, mais comme il tenait au traité, il passa outre. Suivant lui, les villes de Dantzick et de Thorn, sur la conquête desquelles il reviendra encore dans d'autres négociations en 1791[1], ne rapportaient pas un sou à la République et ruinaient plutôt son commerce. Devant l'opposition que provoqua sa proposition, il donna l'ordre à Lucchésini de laisser aux Polonais le soin de proposer d'autres projets[2]. Et de lui-même il renonce à Dantzick en juin. L'alliance resta donc plutôt platonique : elle avait pourtant été jugée nécessaire par la Diète qui l'avait votée, et elle survécut en 1791 au vote par cette assemblée de la fameuse Constitution du 3 mai pour laquelle le roi de Prusse, par l'entremise de Goltz, adresse d'abord ses plus vives félicitations[3]. Ce qui n'empêche Hertzberg d'écrire à Lucchésini sur cet événement de Berlin, le 12 mai 1791 : « Les Polonais viennent de donner le coup de grâce à la monarchie prussienne en rendant le royaume héréditaire et en s'octroyant une constitution qui vaut mieux que celle de l'Angleterre. » Et le surlendemain, condamnant *in petto* l'approbation qu'en donnait son roi, il mandait encore à Lucchésini ces lignes où éclatent des vues justes, bien que non confirmées par les événements postérieurs : « Par cette constitution, je crois que la Pologne deviendra aussi dangereuse à la Prusse et lui reprendra tôt ou tard la Prusse occidentale et peut-être même l'orientale. Comment défendre notre État ouvert depuis Memel jusqu'à Teschen contre une nation nombreuse et bien gouvernée? On ne pense pas ici à contrecarrer cette révolution comme les Polonais le craignent, mais on y applaudit et la confirme. Je m'abstiens de tout raisonnement qui peut me rendre responsable[4]. »

* * *

Entre temps, M. de Goltz ayant été chargé momentanément de l'intérim à Varsovie, Lucchésini est délégué par son roi le 5 juillet 1790 et, à la demande de Hertzberg, aux conférences de Reichenbach, où l'avait précédé Hertzberg dès la fin de juin. Lucchésini n'est-il

1. Notamment en avril 1791.
2. Frédéric-Guillaume II à Goltz, son envoyé à Pétersbourg, Berlin, 4 mars 1790.
3. Oginski, *Mémoires*, t. I, p. 138-141.
4. Dembinski, *op. cit.*, t. I, lettres n°s 429 et 430, cette dernière datée de Berlin, 14 mai 1791.

pas l'homme, avec le premier ministre, qui connaît le mieux les grandes affaires pendantes dans l'Europe orientale? Son choix a donc lieu et même il est désigné ensuite pour continuer les négociations à Sistow (Turquie) où, venu dès la première fois en septembre 1790, il s'installe à demeure dès la fin de mars 1791. Là étaient déjà réunis les envoyés anglais, hollandais, turcs et autrichiens afin de décider de la paix entre ces deux dernières puissances[1]. En mai, il s'en éloignait définitivement pour faire une absence à Vienne.

C'est durant ce déplacement dans la capitale de l'Autriche qu'un Français émigré qui le vit, Vaudreuil, l'agent des princes de la Maison de France, a rapporté ceci de lui au comte d'Artois dont il était l'assidu correspondant : « M. de Lucchésini, homme de beaucoup d'esprit, que je connais beaucoup (qui était favori du feu roi de Prusse et qui est fort bien traité par le roi actuel), est parti d'ici en détestant la cour de Vienne, très décidé à engager son maître à agir, à soutenir rigoureusement les droits de l'Empire manifestement lésés, et il espère obtenir une mission près des princes. L'exemple donné par Catherine peut produire cette imitation qui, quoique tardive, serait d'un grand effet[2]. » Ainsi donc, Lucchésini intriguait toujours, et maintenant il pensait à se faire nommer auprès des princes français en exil comme négociateur, ainsi que jadis l'avait été choisi par la tzarine le comte Nicolas Romantzov. On se demande à quel besoin de lutte ou de passion obéissait cet envahissant diplomate. Sentait-il déjà que, s'il retournait en Pologne, son rôle y serait extrêmement compliqué et craignait-il d'avoir à détacher la Prusse de l'alliance avec la Pologne qu'il avait eu l'habilité de nouer, mais dont il pressentait déjà le peu de durée? La haine de l'Empire le portait-elle d'autre part à chercher dans le parti des Bourbons français et dans leurs partisans armés de Coblentz un appui contre la cour de Vienne qui avait abandonné Louis XVI à Varennes ou voulait-il simplement jouer un rôle de plus dans une Europe aussi troublée? Éventualité qui, en ce dernier cas, eût satisfait l'agent des princes, désireux qu'il était qu'on comptât encore avec eux, ce qui pouvait à la fois flatter leur amour-propre et servir leur cause, car le pis pour eux eût été de tomber dans l'oubli. Lucchésini, en fin de compte, ne reçut pas cette mission, et nous le verrons tout à l'heure reprendre son poste à Varsovie.

1. Ce nouveau congrès s'ouvrit le 2 juin 1791.

2. Vaudreuil au comte d'Artois, Vienne, 20 octobre 1791, dans la *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'émigration (1789-1815)*, publ. par L. Pingaud, t. II, p. 29 et 30.

Dans celui-ci, qu'il occupait depuis deux ans, il n'avait pas eu pour seul but de travailler à l'agrandissement de la Prusse, comme le voulait Hertzberg, son chef hiérarchique, et d'y travailler par des menées hypocrites dont le détail vient d'être exposé. En cas d'échec du côté des négociations pour l'annexion de la Grande-Pologne, comme l'événement venait de s'accomplir, il avait fait machine en arrière; il concédait aux Polonais ce que ceux-ci désiraient, à défaut d'une coopération à main armée qu'ils étaient incapables de fournir, au moins tout de suite, n'ayant ni finances, ni armée nationale; il leur concédait et ne leur demandait plus que la neutralité armée. Ce recul de la Prusse répondait à leurs vœux. Si celle-ci avait dû y mettre ainsi les pouces, c'est que son attention était déjà absorbée ailleurs. La Prusse, n'ayant pas réussi du côté des Polonais et ne voulant alors rien demander aux autres puissances, s'était tournée du côté de la Turquie. Elle allait offrir à l'Autriche et à la Russie, qui étaient en guerre avec cette puissance, sa médiation pacifique. Son but était de dégager les Turcs afin d'en tirer un soutien vis-à-vis des autres nations et pour ses propres visées ambitieuses. La convention de Reichenbach, acceptée purement et simplement par les deux cours contractantes et garantie par les trois hautes puissances médiatrices, à savoir la Grande-Bretagne, la Prusse et la Hollande, fut la base du traité de pacification.

Les trois documents suivants inédits, découverts par nous, ajouteront quelques détails au récit de la participation du ministre prussien. Le premier est l'acte de la convention même qui rapprocha les deux cours de Vienne et de Berlin. Occupée à la guerre contre les Turcs que favorisait la Prusse, l'Autriche, pour avoir les mains libres aux Pays-Bas, alors en état d'insurrection, et en Hongrie, qui menaçait de recouvrer son indépendance, avait intérêt à terminer au plus tôt la guerre contre la Turquie. Léopold, malgré les représentations du prince de Kaunitz, approuvait cet arrangement tel que Lucchésini, sur les ordres de sa cour, le négocia, après que les cours de Londres et de Berlin eurent fait comprendre au divan qu'il importait extrêmement pour la Porte de n'accepter aucune proposition de paix sans leur concours (juin 1790).

Appelé en Silésie, au début de juin, pour recevoir des instructions relativement aux conférences de Reichenbach, Lucchésini porte à Berlin une lettre de Stanislas-Auguste à Frédéric, et c'est à cette époque précise qu'il fut officiellement désigné pour représenter la Prusse au Congrès. Il y intervint de la façon suivante, sous le couvert de son ministre.

CONTRE-DÉCLARATION DU MINISTRE LUCCHÉSINI[1].

Ayant mis sous les yeux du roi la déclaration que Messieurs les ministres plénipotentiaires de S. M. le roi de Hongrie et de Bohême m'ont remise en date du 27 juillet, et par laquelle ils déclarent que S. M. le roi de Hongrie et de Bohême s'engage de prêter les mains à la prompte conclusion d'un armistice avec la Porte ottomane et au rétablissement de la paix avec elle sur la base du *statu quo* strict tel qu'il a été avant la guerre actuelle, je suis chargé, par le roi mon maître, d'accepter la susdite déclaration sous les conditions et dans le sens qui suit :

1° S. M. prussienne entend que S. M. le roi de Bohême et de Hongrie s'engage de la manière la plus obligatoire de conclure un armistice avec la Porte ottomane aussitôt que possible et que la Porte y consentira et de rétablir ensuite la paix avec elle, sur la base du *statu quo* strict, tel qu'il a été avant la présente guerre, et que, par conséquent, ladite Majesté le roi de Hongrie et de Bohême restituera à la Porte ottomane d'abord, après la paix conclue, toutes les conquêtes qu'elle a faites sur la Porte.

Quant à l'espérance que S. M. le roi de Hongrie et de Bohême se réserve de faire dans le cours des prochaines négociations de paix avec la Porte ottomane quelques modifications conciliatoires pour la sûreté de ses frontières, S. M. prussienne entend que ces modifications soient absolument volontaires et dépendantes du bon gré de la Porte ottomane et de la médiation de S. M. et de ses alliés et que si S. M. le roi de Hongrie et de Bohême en retire quelques acquisitions ou autres avantages, Elle en donnera un équivalent proportionné à S. M. prussienne.

2° Comme S. M. le roi de Hongrie et de Bohême déclare en outre dans sa susdite déclaration que, si la guerre devait être continuée entre la Russie et la Porte, Elle n'avait et ne conserverait d'autres obligations à remplir envers la Russie que de garder la forteresse de Chotym[2] dans un dépôt neutre jusqu'à ce que la paix soit de même rétablie entre la Russie et la Porte ottomane, S. M. prussienne accepte cette déclaration dans le sens que S. M. le roi de Hongrie et de Bohême ne se mêlera plus de cette guerre, qu'Elle ne prêtera plus aucun secours d'aucune manière directe ou indirecte à la cour de Russie contre la Porte ottomane et que la pacification entre ladite Porte ottomane et la cour de Russie sera regardée comme une affaire séparée de la négociation actuelle.

1. British Museum, Département des manuscrits (ms. additionnel 35543), *Correspondance of R. M. Keith* (july 1790-apr. 1791), fol. 25.

2. Chotym ou Choczim, ville de la Russie d'Europe (Bessarabie), sur le Dniester, lieu souvent ensanglanté par les luttes entre Polonais et Russes.

3° Comme la négociation d'un armistice et de la paix à conclure sur la base du *statu quo* a été entamée par le roi, de concert avec ses hauts alliés, le roi de la Grande-Bretagne et les États-Généraux des Provinces-Unies, S. M. prussienne se réserve la faculté et le droit de la garantir du *statu quo* strict stipulé dans ses déclarations réciproques et Elle se flatte que sesdits hauts alliés voudront concourir à cette garantie et s'en charger expressément. Par la même raison, S. M. prussienne se réserve et stipule que, dès que l'armistice sera conclu entre la Porte ottomane et la cour de Vienne, on prendra des mesures aussi promptes que possible pour assembler un congrès de paix dans tel endroit dont on pourra convenir pour y travailler à la conclusion d'une paix définitive entre S. M. le roi de Hongrie et de Bohême et la Porte ottomane, sous la médiation et la garantie de S. M. prussienne et de ses hauts alliés.

En foi de quoi j'ai signé cette contre-déclaration et j'y ai apposé le cachet de mes armes.

Fait à Reichenbach, le 27 juillet 1790.

Ewald Frédéric,
Comte de Hertzberg.

Puis, ayant l'agrément de l'Empereur et reconnu par lui comme médiateur, Lucchésini prononça l'allocution suivante[1], au titre de ministre plénipotentiaire de S. M. Impériale et Royale, lors de l'échange et collationnement des pleins pouvoirs :

L'Empereur, mon maître, a désiré en montant sur le trône le plus prompt rétablissement de la paix avec l'empire ottoman qu'il regarde comme son ami naturel. S. M. Impériale s'est d'abord occupée de cet objet important et s'est expliquée avant même son arrivée à Vienne d'une manière conforme à ce qui a été convenu ensuite à Reichenbach. Trois puissances amies communes devenues médiatrices et garantes du traité futur de paix ayant assuré S. M. que la sublime Porte ottomane était animée des mêmes sentiments et ayant moyenné aussi un congrès de paix à Sistow, Elle a daigné m'honorer pour cet effet de son diplôme de plein pouvoir que je suis prêt à communiquer tant à MM. les plénipotentiaires médiateurs qui viennent de nous porter avec tant de sagesse des paroles de conciliation et de paix par la bouche de M. le chevalier Keit qu'à MM. les plénipotentiaires ottomans en leur remettant de plus des copies légalisées.

Nous détachons ensuite la déclaration que fit le ministre prussien à la huitième conférence, le 3 février 1791[2] :

Le but et l'effet des conventions de Reichenbach, clairement énoncés

1. British Museum, même vol., fol. 209.
2. Même vol., fol. 250.

dans l'acte de ratification de S. M. le roi de Hongrie et de Bohême, maintenant empereur des Romains, ont été de convenir amicalement (« mutuis per amicis collatis consiliis ») entre ce prince et le roi mon maître des moyens et des conditions propres à rétablir la paix entre son auguste maison et la Porte ottomane.

Le troisième article de la contre-déclaration du plénipotentiaire prussien à Reichenbach constate que les négociations d'un armistice et de la paix à conclure sur la base du *statu quo* ont été entamées par S. M. prussienne de concert avec ses hauts alliés avant l'ouverture du congrès de Sistow.

Cet article réserve au roi mon maître la faculté et le droit de le garantir du *statu quo* strict stipulé dans ces déclarations, ainsi que la faculté de garantir le traité définitif de paix.

De ces principes rendus incontestables et sacrés par la ratification de S. M. l'empereur et par la garantie de S. M. le roi de la Grande-Bretagne et de leurs hautes puissances les États-Généraux des Provinces-Unies, il résulte :

1° Que les conventions de Reichenbach avec tout ce qui est stipulé doivent être considérées comme un acte préliminaire du futur traité de paix.

2° Que le principe du *statu quo* strict devient en vertu de ces conventions la base de ce même traité.

Je dois donc prévenir MM. les plénipotentiaires des puissances contractantes que mes instructions et mon plein pouvoir m'obligent à demander en qualité de plénipotentiaire d'une puissance médiatrice à Sistow et de ministre d'une puissance contractante à Reichenbach que l'on reconnaisse les conventions de Reichenbach comme un préliminaire de la négociation de Sistow et le principe du *statu quo* strict qui y est établi comme base du futur traité. La simple acceptation du principe abstrait du *statu quo* ne contient pas tous les engagements pris à Reichenbach. Le dépôt neutre de la forteresse et du district du Chotym est une exception faite à ce principe. La neutralité de la cour de Vienne pendant la durée de la guerre entre la Porte et la Russie, supposant une suspension des engagements que la cour impériale a donnée pour motif de la rupture de la paix avec la sublime Porte, peut être envisagée comme une seconde déviation du principe du *statu quo* étendu aux relations politiques des deux empires avant le commencement de la guerre. Enfin les droits de médiation et de garantie assurés par les conventions de Reichenbach à S. M. le roi de Prusse ne sont pas compris non plus dans la simple acceptation du principe du *statu quo,* ce qui offre une raison et donne un motif de plus pour demander l'acceptation formelle des susdites conventions de Reichenbach.

(Sans signature.)

Entre temps, Lucchésini, revenu de Reichenbach à Varsovie le 15 août 1790, trouva un pays mécontent et déçu. Les Polonais

n'avaient pas été consultés, leur sort demeurait incertain[1]. Lucchésini eut fort à faire pour répondre à tous leurs reproches, et c'est alors que le roi Stanislas écrivit la lettre qu'il porte à son maître et qui n'est surtout que sentimentale. La Pologne, oubliée à Reichenbach, veut s'allier à la Porte, laisser de côté ses griefs contre l'Autriche et combattre la Russie. La Diète veut établir l'hérédité du trône malgré l'opposition des trois cours. Lucchésini débordé renonce à intervenir.

La Prusse en somme rétablit la paix en Orient et réduisit à rien les acquisitions autrichiennes et russes faites sur les Turcs. Cette paix était raisonnable. La Porte y trouvait son compte, ayant la garantie de trois puissances. La paix de Sistow consacrait la renonciation de la Russie et de l'Autriche à leurs prétentions sur la Valachie et la Moldavie. La Pologne est délivrée des craintes de la guerre en vue de laquelle elle commençait de faire des armements, mais elle n'obtient pas la Galicie. Avant d'être délégué à Sistow, où il demeura jusqu'au second semestre de 1791[2], notre diplomate reçut du roi de Pologne la lettre suivante, lettre inédite en français, que nous avons découverte récemment; elle est entièrement autographe[3] et sans une seule rature; elle jette un jour particulier sur ses rapports avec Stanislas-Auguste Poniatowski :

Varsovie, ce 30 octobre 1790.

Monsieur le marquis de Lucchésini, — En recevant votre lettre du 20 d'octobre, il m'a été bien agréable de vous voir informé et satisfait des marques de bienveillance que je me plais à donner à ce qui vous appartient.

Je le fais d'autant plus volontiers que je suis vraiment persuadé d'avoir un ami dans votre personne. Si j'ai acquis votre bonne volonté pour moi par la franchise de mes procédés, je dois compter sur la conservation de cet avantage, par la suite conséquente de ma conduite dont je crois avoir un bon témoin ici dans la personne de M. de Golz, car sa manière d'agir me paraît également droite et circonspecte.

Sur les quatre mécontents dont vous me parlez, je crois devoir vous faire part de la manière différente dont je les envisage. Celui qui est parti d'ici le dernier est si consumé de chagrins domestiques et de maladie que je crois pouvoir assurer qu'il ne songe à autre chose, en voyageant, qu'à se distraire et à rétablir sa santé et qu'il est très dégoûté de toute politique.

Le prélat est, par sa manière d'être, facilement susceptible des

1. Aubert à Montmorin, dépêches des 31 juillet et 4 et 18 août 1790.
2. Le traité fut signé le 4 août 1791.
3. British Museum, ms. 44916, intitulé : *Miscellaneous autographs, XVI-XVIIIes cent.*

impressions que lui donne le dernier qui lui parle. Mais je crois pouvoir répondre qu'ici (si tant est qu'il y revienne bientôt, ce qui est douteux) il n'agira pas contre mes idées. D'ailleurs, il n'est pas dans le cas de pouvoir compter que ses avis soient suivis de beaucoup de gens.

Des deux qui sont depuis le plus longtemps là où vous les avez vus, il est assurément bien à regretter qu'un homme doué de tant de qualités vertueuses, jointes à une grande fortune aye résigné toutes ses volontés et ses lumières aux idées de quelqu'un dont les siennes ont été autrefois si éloignées.

Mais au moins jusqu'ici toutes leurs écritures ne paraissent pas produire un grand effet dans le pays.

Mes vœux vous accompagnent dans votre pénible voyage au congrès. Puissiez-vous y faire le bonheur d'une grande partie du genre humain, y conserver votre santé et préparer pour la Pologne aussi ce calme solide et durable, après lequel je soupire depuis si longtemps et sans lequel nous ne parviendrons jamais à ces bienheureuses causeries non politiques avec vous dans ma petite bibliothèque à Lazienski[1], où je compte établir le bon Piattoli[2] l'an prochain. Ah! quand donc viendra ce bon temps!

C'est dans les sentiments les plus vrais d'estime et d'amitié que je me dis, Monsieur le marquis, votre très affectionné.

STANISLAS-AUGUSTE,
Roi.

En résumé, à Reichenbach comme à Sistow, Lucchésini contribua à favoriser avec les envoyés de Hollande et d'Angleterre la paix entre l'Empire et la Turquie et, d'après l'affirmation de l'envoyé d'Autriche, comme d'après les affirmations d'Hertzberg[3], c'est bien lui qui montra le plus de savoir dans toutes les négociations engagées et qui domina le Congrès.

* * *

Au mois d'avril 1792, il reprit ses fonctions à Varsovie. L'alliance polono-prussienne avait duré près de trois années, de 1790 à août 1792. Lucchésini tint bon jusqu'au bout dans ses assurances; mais quand Catherine II suscita l'impie confédération de

1. Villa italienne, toute en marbre, bâtie par le roi aux portes de Varsovie.

2. Appelé en Pologne par la princesse maréchale Lubomirska, tante du prince Adam Czartoriski; précepteur du prince Henri Lubomirski, qu'elle avait adopté, cet abbé séculier était très érudit. Il avait voyagé beaucoup, rédigeait très bien et devint secrétaire du roi Stanislas-Auguste pendant la Grande Diète, lorsque ce prince s'émancipa du joug russe. Il demeura auprès de lui jusqu'au moment de la confédération de Targowice.

3. *Passim*, archives de l'État et de la Cour à Vienne.

Targowice contre l'œuvre salutaire de Stanislas-Auguste et de la Diète de 1788 qui venait de se manifester dans l'élaboration de la constitution polonaise du 3 mai 1791, établissant la monarchie héréditaire, une armée forte et permanente, l'abolition du *liberum veto*, c'est-à-dire préconisant et appliquant tous les remèdes qui pouvaient sauver le pays, la Prusse se laissa regagner par la Russie et, sous des prétextes plus ou moins spécieux, dénonça le pacte d'alliance. Lucchésini est alors obligé de revenir sur son langage précédent. Il expose au roi de Pologne et aux membres du gouvernement que le roi, son maître, « n'ayant pris aucune part à la Constitution du 3 mai, ne protègera pas cette Constitution s'ils veulent la défendre les armes à la main ». Il se dégage de toute solidarité avec l'esprit qui l'a dictée et qui, pour Frédéric-Guillaume comme pour Catherine, souverains absolus, est révolutionnaire (*sic*)[1].

En somme, l'idée prédominante de la Prusse alors est de se rattacher à l'alliance russe. Elle y trouvera plus de profits, un nouveau partage de la malheureuse nation étant projeté entre Catherine et Frédéric et ces territoires polonais de frontière orientale étant de ceux qui ont pour elle une valeur énorme de convenance, car ils lui permettent de plus en plus de faire figure de nation. La Russie craint, d'autre part, comme la Prusse, que la Pologne se relève par la mise en vigueur de sa nouvelle constitution : elle est ambitieuse et tient à s'annexer le plus gros morceau de cette république parce que le territoire de celle-ci est bien placé et qu'elle veut sortir de ses steppes aux populations de race asiatique pour « s'européaniser », comme dira Napoléon plus tard[2].

Cette manière de manquer à ses engagements était un déshonneur pour la Prusse. Mais elle n'était pas à cela près lorsqu'il s'agissait de ses intérêts matériels et de ses agrandissements. Lucchésini dut se résoudre à revenir en arrière et à échanger une conduite loyale, du moins jusque-là en apparence, contre une autre que lui imposait la politique de spoliation. Il n'était ici qu'un instrument entre les mains

1. Lettre du roi de Prusse au roi de Pologne, 8 juin 1792, citée par Oginski (*Mémoires*, t. I, p. 176-177). Voir aussi les *Mémoires d'un homme d'État* (t. I, 1828, p. 370-373), ouvrage de compilation habile, écrit de seconde main par des hommes de talent, où l'on trouve du bon comme du travesti; attribué d'abord à Hardenberg, mais qui, au dire de Quérard (*Supercheries littéraires dévoilées*, t. II, p. 297), est d'un ancien colonel d'infanterie, le comte d'Allonville, qui s'est servi des matériaux laissés par Beauchamp.

2. « Le partage de la Pologne a annulé la Suède et rendu européenne la Russie qui ne trouve plus de contrepoids; Constantinople et Ispahan n'en sont plus un. » Napoléon au roi de Prusse, Boulogne, 23 août 1805 (*Correspondance*, t. XI, n° 9116).

du ministre, car la manière séduisante et convaincue avec laquelle il avait mené ses négociations au début auprès des Polonais peut faire croire qu'il avait agi de bonne foi. Sa conduite contraire, lorsque son roi changea d'attitude, n'en est pas moins à regretter pour son renom. La mort dans l'âme peut-être, bien qu'on s'accorde à lui reconnaître une certaine absence de scrupules, il se soumit à ses nouvelles instructions; mais il sentit que, devant les événements qui se précipitaient, sa place n'était plus à Varsovie. En effet, les troupes prussiennes devant bientôt envahir la Grande-Pologne et préparer ainsi, les armes à la main, le deuxième partage, Lucchésini quitta le pays. Il avait demandé son changement et, en avril 1793, il fut nommé ambassadeur de Prusse à Vienne. Il y remplaçait M. de Jacobi, lequel, très protégé par Bischoffswerder, avait pris part aussi à la négociation de Sistow. Dès la fin de mars 1791, Mme de Lucchésini, pendant la tenue de ce congrès et alors que son mari y était détaché, avait déjà momentanément laissé Varsovie pour Vienne. Cette capitale n'était pas seulement pour les Lucchésini une ville désirable, susceptible de leur faire oublier Varsovie, elle était encore, en 1793, le premier poste diplomatique de l'Europe. Lucchésini, avec le tempérament qu'on lui connaît, brûlait d'y évoluer au milieu des secrets des cabinets et des intrigues pour lesquelles il semblait né. Golz le remplaça à Varsovie[1].

Paul MARMOTTAN.

1. Moustier, ambassadeur français à Berlin, à Montmorin, dépêche du 28 mars 1791 (Dembinski, *loc. cit.*, t. I, p. 536).

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ GRECQUE DE 1902 A 1907[1].

Géographie historique. Topographie. — Feu Georges Cousin ouvre ses *Études de géographie ancienne*[2] par cet aphorisme : « En France, je dirais que l'étude de la géographie antique est la plus négligée de toutes les études. » C'est exactement ce que nous avions constaté ici même[3]; nous devons cependant reconnaître que l'enseignement et les livres de M. Bérard ont contribué depuis quelque temps à attirer sur cette partie si importante des études antiques l'attention du public studieux. Georges Cousin eût aussi en ce genre fait œuvre utile si une mort prématurée ne l'eût trop tôt enlevé à la science. Ses *Études de géographie ancienne* ne peuvent être considérées que comme l'essai d'une méthode encore incertaine et flottante. C'est un livre prodigieusement laborieux, mais déconcertant. Il repose sur le principe de la *topohomonymie*, c'est-à-dire sur la survivance dans la toponymie moderne des thèmes anciens, altérés ou traduits. Cousin dresse, d'après ces idées, qui ne sont pas sans analogie avec celles de M. Bérard, une sorte de lexique de noms géographiques, groupés d'après leurs initiales ou leurs finales équivalentes. Il y a là une tentative hardie, parfois aventureuse; souvent l'auteur s'est abusé sur de simples apparences. Quand il s'agit des noms barbares dont l'idiome lui était inconnu, on sent qu'un linguiste éprouvé aurait été plus qualifié pour se prononcer. L'œuvre est inégale et d'une composition fantaisiste. On trouve dans ce lexique des études sur les stathmes parthiques d'Isidore de Charax, sur la géographie de

1. Voy. *Rev. hist.*, t. LXXIX (1902), p. 104-119, et t. XCII (1906), p. 316-344. Nous comprenons aussi dans ce bulletin les ouvrages en français publiés à l'étranger.

2. Paris, Berger-Levrault, 1906, in-4°, 572 p. — Cf. sa thèse latine : *De urbibus quarum nominibus vocabulum πολις finem faciebat*. Nancy, 1904, in-8°, 302 p.

3. *Rev. hist.*, t. LXXIX (1902), p. 110.

l'Orient dans Villehardouin et Henri de Valenciennes, sur le Paradis terrestre et l'Atlantide, des additions à l'*Altkeltischer Sprachschatz* d'A. Holder, etc... Avec cela, la bibliographie est souvent arriérée et incomplète. Tous ces défauts, imputables à des troubles de santé qui empêchaient l'auteur de travailler avec la suite et la sérénité nécessaires, nous révèlent l'effort d'énergie qu'il a dû déployer pour produire dans des conditions douloureuses. Ceux qui ont connu la droiture et la conscience de cet esprit vigoureux savent que de telles imperfections ne sont dues ni à la légèreté ni à l'ignorance.

La thèse du même auteur sur *Kyros le Jeune en Asie Mineure*[1] est le livre d'un explorateur enthousiaste et courageux qui n'a pas craint de refaire, dans des conditions périlleuses, l'itinéraire de son héros de Sardes à l'Euphrate[2]. La géographie de l'Asie Mineure y tire profit des journaux de route publiés par l'auteur, et l'histoire grecque y trouve son intérêt dans la discussion du témoignage de Xénophon, dans les études sur les mercenaires, sur la composition de l'armée des Dix-Mille et l'état de l'empire perse avant Alexandre.

La topographie de Délos devient un attrait, même pour les touristes, depuis que, grâce à la libéralité du duc de Loubat, M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes, a pu procéder à un déblaiement méthodique de la ville et à la toilette du sanctuaire déjà si fructueusement exploré par M. Homolle. Le résultat est tout à fait remarquable. Nous avons là une véritable Pompei hellénistique et gréco-romaine, l'ensemble peut-être le plus complet qui existe en Grèce. On y trouve tous les éléments de la vie grecque, un port avec ses quais et ses docks, un grand sanctuaire, une cité bourgeoise avec ses maisons et ses rues, une cité commerciale avec ses clubs de négociants, etc... On vient de découvrir une très curieuse terrasse garnie de lions archaïques, un grand hall à colonnes, de genre hypostyle, des statues, des inscriptions, des mosaïques, des peintures, etc... L'activité méthodique et fructueuse du chantier de Délos aura pour résultat de faire inscrire ce rocher désert parmi les lieux de pèlerinage obligatoires. Le coup d'œil et l'impression sont vraiment grandioses. Ajoutons que, pour la publication scientifique des résultats, la diligence minutieuse de M. Holleaux ne fera pas attendre les archéologues et ne leur laissera rien à désirer; déjà de copieux articles illustrés de photographies et de plans ont révélé sans délai le détail des découvertes[3]. La publication d'ensemble est en préparation. M. Holleaux

1. Nancy, 1904, in-8°, 440 p., 1 carte.

2. Cf. Chapot, *les Destinées de l'hellénisme au delà de l'Euphrate* (*Bull. des Antiquaires de France*, 1904).

3. Voy. les articles parus depuis 1902 dans le *Bulletin de correspondance*

a sollicité et obtenu le concours d'officiers de la guerre et de la marine pour l'établissement d'une carte sûre et complète[1]. Ainsi s'élabore une œuvre de haute tenue scientifique, qui permettra enfin à des fouilles françaises de se présenter en beauté au public savant. Quand on voit s'accumuler sans relâche les luxueuses publications allemandes sur Olympie, Pergame, Priène, Théra, Éphèse, Magnésie, Milet, Égine, on conçoit que nous éprouvions quelque humiliation de l'insuffisance de notre lot.

Ce n'est pourtant pas que l'activité des archéologues français ou étrangers de l'École d'Athènes se ralentisse. Le chantier de Délos n'a pas absorbé toutes les bonnes volontés : M. Vollgraff a précisé par ses découvertes l'intéressante topographie d'Argos[2]; MM. Mendel et Bizard ont poursuivi au sanctuaire d'Apollon Ptoios en Béotie les belles recherches de M. Holleaux[3]; M. Graindor a exploré les ruines de Ténos, d'Ios, de Karthaia[4].

M. Omont a réuni d'intéressants documents inédits sur les *Missions archéologiques françaises en Orient au XVIIe et au XVIIIe siècle*[5], notamment sur les voyages de Monceaux, de Paul Lucas, de l'abbé Bignon, de Fourmont et Sévin.

Question homérique. — Si la question homérique est la voûte sur laquelle repose l'édifice de la littérature grecque, c'est, comme disent les Arabes, une de ces voûtes « qui ne dorment jamais ». Elle est en perpétuel travail. Nous avons exposé[6] comment le livre de M. Bérard avait chez nous rouvert la discussion. Comme il fallait s'y attendre, voici les contradicteurs qui surgissent. Deux maîtres éminents de l'hellénisme en France, M. Michel Bréal et M. Maurice Croiset, viennent de se prononcer. M. Bréal, dans son joli livre *Pour mieux connaître Homère*[7], paraît n'opposer aux théories anciennes et nouvelles que

hellénique (par MM. Holleaux, Jardé, Chamonard, Dürrbach, Bulard, Bizard, Mayence, etc.) et les rapports de M. Holleaux dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*. M. Dürrbach prépare le volume du *Corpus* des inscriptions de Délos, qui figurera dans le *Corpus inscr. graec.* publié par l'Académie des sciences de Berlin.

1. Les nombreux plans de détail sont dus aux relevés de M. Convert, conducteur technique des travaux.

2. *Bull. de corresp. hellén.*, 1904, p. 364; 1906, p. 1; 1907, p. 139.

3. *Ibid.*, 1907, p. 185.

4. *Ibid.*, 1904, p. 308; 1905, p. 329; 1906, p. 92, 433. — *Musée belge*, t. X, p. 309. — Deux savants danois, MM. Blinkenberg et Kinch ont publié en français les résultats de leurs belles fouilles à Lindos, dans l'île de Rhodes (*Bull. de l'Acad. royale des sciences et lettres de Danemark*, 1903, 1904, 1905, 1907).

5. Impr. nat., 1902, 2 vol. in-4°.

6. *Rev. hist.*, t. XCII (1906), p. 323 et suiv.

7. Paris, Hachette, 1906, in-12, 309 p. — Cf. les articles de G. Perrot dans le *Journal des savants*, nov. 1907 et suiv.

des arguments de bon sens, mais la finesse persuasive et la simplicité ingénieuse de l'exposition acheminent le lecteur, presque à son insu, à des conclusions d'une hardiesse singulière. Pour M. Bréal, les poèmes homériques ne sont pas d'origine populaire; rien de plus faux que la conception scolaire d'une *Volksepik*. C'est une poésie savante, artificielle par le style, la langue, l'invention et le choix des détails; poésie non pas jaillie de la conscience du peuple, mais œuvre de métier, élaborée à l'aide de recettes dans des corporations d'aèdes pour l'agrément d'un auditoire d'élite, aristocratique et cultivé; littérature de gala, comme les cantates de Pindare, parure de fêtes officielles. Loin donc de se proposer la peinture du milieu contemporain, les aèdes s'appliquaient au contraire à évoquer l'image d'un monde lointain, romanesque, imaginaire. Là où M. Bérard ne voit que réalité vécue, exactitude, actualité à peine transposée, M. Bréal n'aperçoit qu'archaïsme rétrospectif, résurrection fantaisiste d'une antiquité disparue, chevalerie de roman dont les types, les mœurs, la langue s'opposent nettement au monde réel. Dans tout cela, rien de primitif ni qui porte la marque d'une antiquité authentique et reculée : l'art homérique est archaïsant plutôt qu'archaïque. Ce serait l'époque de Crésus (555 à 540 av. J.-C.) qui aurait vu fleurir aux confins de la Lydie et de l'Ionie cet art d'apparat, dont l'Athènes de Pisistrate fit l'ornement de ses Panathénées. Dans le livre de M. Bréal, le sentiment du caractère général de l'épopée et de la société homériques paraît plus juste que celui de leur histoire. On l'avait constaté avant lui : la complication de la langue, la somptuosité de la poésie, la politesse et la bienséance du ton décèlent une civilisation très policée, plus près de son déclin que de ses origines. Primitive par rapport à la période classique, elle apparaît aussi comme le terme, le legs suprême de la longue période achéo-mycénienne qui se prolongea dans la civilisation de l'Ionie. Sa chronologie flotte dans un espace de trois siècles, du xe au viie; mais la date très basse adoptée par M. Bréal se heurte à des objections de fait dirimantes.

Ce sont ces objections qui forment la partie la plus irréfutable de la belle étude de M. Maurice Croiset sur la *Question homérique au début du XXe siècle*[1]. Avec une forte documentation et une logique très serrée, M. Croiset remet au point la question. A M. Bréal, il oppose l'évidence des faits littéraires. En supposant l'Iliade contemporaine de Crésus, les réminiscences homériques des poètes du viiie et du viie siècle, Terpandre, Archiloque, Callinos, Hésiode deviennent inexplicables. L'autre argument, fondé sur l'absence dans

1. *Revue des deux-mondes*, 1er oct. 1907.

Homère d'idées familières aux VIIIe et VIIe siècles (souillure du meurtre, notion d'une race *hellénique*), doit convaincre tout esprit non prévenu, mais, au point de vue dialectique, a le tort de faire le jeu de M. Bréal, qui l'invoquerait comme une preuve d'archaïsme voulu par un poète du VIe siècle, au même titre que l'omission de l'écriture, de la peinture, etc... En somme, une rédaction datant de la première moitié du IXe siècle, telle paraît à M. Croiset la thèse la plus vraisemblable : elle concorde avec le témoignage d'Hérodote et même avec les calculs de M. Bérard.

La réfutation, dans la même étude, des idées de M. Bérard sur l'Odyssée porte sur deux points essentiels : les identifications des escales d'Ulysse[1] et la méthode d'interprétation des noms de lieux. La critique de M. Croiset paraît très incisive quand elle objecte combien l'imprécision géographique du poème jointe à l'identité même des sites méditerranéens, souvent *interchangeables* pour qui veut les adapter aux descriptions homériques, autorise les combinaisons les plus diverses, toutes d'une vraisemblance relative. Mais sur les étymologies sémitiques dont se sert M. Bérard pour expliquer la toponymie côtière, il est permis de juger la même critique trop absolue dans ses négations. M. Croiset conteste non seulement l'usage abusif et souvent fantaisiste de cette méthode, mais le principe lui-même. Pourtant M. Bérard n'a pas créé cette méthode; il l'a perfectionnée et très habilement, quoique avec intempérance, exploitée pour sa thèse. Qu'il en ait parfois joué pour son plaisir et l'étonnement du lecteur, nous l'avons constaté ici même. Mais est-ce une raison pour condamner sans réserve toute la théorie en soi? « Les traductions supposées, dit M. Croiset, sont loin d'être conformes à l'usage des mots dans la langue homérique. Si un poète ionien avait voulu exprimer par un nom de déesse l'idée de « cacher », il aurait pu appeler cette déesse Keutho ou Krypto, il ne l'aurait pas appelée Kalypso ». Sans doute, Kalypso serait plutôt « celle qui enveloppe, qui recouvre », que la déesse « de la Cachette » (bien que, phonétiquement, on puisse admettre l'identité des racines *Kalypt* et *Krypt*); l'interprétation de M. Bérard tomberait alors un peu à côté du sens, et l'on pourrait plutôt chercher en Kalypso une déesse de la végétation symbolisée par ces tapis de persil qui recouvrent le sol de sa grotte.

Quant aux variations de la toponymie par voie de traduction ou de calembour, les théories de M. Bérard sont toujours vérifiables. Ou bien les noms de lieux n'ont pas de sens en grec, et il est légitime de leur chercher une étymologie exotique, de préférence dans la langue

1. Cf. Maurice Croiset, *l'Ordre des aventures d'Ulysse dans l'Odyssée* (*Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, 1905, p. 351-363).

des « thalassocrates » ; ou bien ils ont un sens et la question se pose de savoir si le mot a été inventé par les Grecs ou s'il leur a été suggéré par un vocable exotique antérieur dont le mot grec est soit l'équivalent soit le travestissement. La méthode des doublets, encore en usage en Grèce et qui met à la torture les rédacteurs de nos cartes marines, légitime en théorie les inductions de M. Bérard. La lutte entre les onomastiques hellénique, byzantine, slave, vénitienne, turque et néo-grecque est encore toute d'actualité : nos cartes conservent une vie factice à nombre de dénominations qui ont disparu de l'usage courant. « Fort peu de noms, dit M. Croiset, ont été remplacés par des équivalents grecs. Pourquoi le narrateur des pérégrinations d'Ulysse se serait-il donc imposé ce labeur étrange de transporter d'une langue dans une autre des noms que l'usage ne l'obligeait aucunement à traduire et qui, ainsi traduits, ne devaient plus être reconnus par personne? » Pourquoi? Parce qu'un peuple est toujours enclin à nationaliser dans sa langue les éléments étrangers de sa toponymie; parfois il les conserve en les habillant à sa mode, souvent il les traduit. La Grèce officielle pourchasse aujourd'hui partout les noms turcs et vénitiens : Sainte-Maure redevient Leucate, Corfou Kerkyra, tous les Bech-Parmak et les Kara-Dagh se transforment en Pentédactylon et en Mavrovouni. Mais ce travail s'accomplit sans méthode et sans loi, suivant les caprices de l'usage et de l'instinct populaires. Tantôt le terme ancien disparait sans résistance, tantôt il se maintient contre son concurrent et le réduit au rôle effacé d'un essai malheureux; parfois un concordat produit une forme hybride, comme le Santi-Déka (les Dix-Saints) de Corfou. Cent exemples de ces luttes peuvent être aujourd'hui relevés dans les pays qui changent de maitres, à Corfou (où les noms même des rues sont bilingues), en Thessalie, en Crète. La littérature locale et même les articles de journaux s'en font l'écho, de la même façon que les poèmes homériques. On peut donc reporter dans le passé les phénomènes analogues du présent. Les Ioniens, en prenant possession de la mer hellénique, en ont, eux aussi, nationalisé la toponymie; ils ont dû essayer maints vocables de fortune inégale. M. Bérard n'a donc pas été mal inspiré en relevant ces faits; ses témérités dans l'application n'infirment pas le principe.

M. Bérard a vu surgir un autre contradicteur qui ressemble fort, malgré qu'il en ait, à un disciple et à un imitateur; car, récalcitrant sur le détail des conclusions, M. Philippe Champault, dans ses *Phéniciens et Grecs en Italie d'après l'Odyssée*[1], nous offre en fait une

1. Paris, Leroux, 1906, in-12, 602 p. — Cf. une série d'articles dans la *Science sociale* de 1902 et 1903.

contrefaçon de la méthode du moderne Plus-homérique. Sans le livre de son devancier, M. Champault n'aurait pas tiré de son fonds les éléments de cette « étude géographique, historique et sociale par une méthode nouvelle ». Aussi un ton moins agressif, sinon plus équitable, eût-il été de mise dans sa préface, vraiment trop ingrate. C'est par la « Science sociale » que l'auteur se flatte de corriger les erreurs des *Phéniciens et de l'Odyssée*, c'est-à-dire qu'il aggrave Bérard par Demolins! On ne s'étonne plus qu'il en résulte une solution « à la fois triple et unique ». Cette solution consiste à localiser à Ischia l'île des Phéaciens, sous prétexte qu'*Ischia* équivaut à *Schérie* (équivalence qui fait peine pour M. Bérard); les Phéaciens étaient des Phéniciens (ce n'est plus une nouveauté) détachés de la colonie cadméenne de Thèbes et qui auraient accueilli les Chalcidiens, d'où le « poème de l'alliance eubéo-phénicienne ». M. Champault affirme que ces « détails harmoniques et concordants sont tirés des entrailles du texte ». Les esprits simples penseront qu'à vouloir agiter tant d'idées, on risque de les brouiller : il serait peut-être temps de laisser l'Odyssée se reposer de toutes ces combinaisons. Ce n'est pas à dire que le livre de M. Champault ne renferme plusieurs observations intéressantes : telle la remarque que le radeau d'Ulysse, poussé par Borée, vent de nord-est, n'a pu échouer sur la côte ouest de Corfou.

Archéologie monumentale et figurée. — Le *Manuel d'archéologie grecque* de M. Collignon[1] vient d'être refondu et mis au courant des découvertes de Crète, de Delphes, etc... Tel quel, avec la concision élégante de son texte, la judicieuse abondance de son illustration, l'harmonieux accord de la science et du goût, ce bréviaire classique est un modèle du genre « manuel ». C'est bien le livre qu'il faut aux étudiants et aux amateurs pour qui la connaissance sommaire de l'art grec est un complément nécessaire de culture.

L'architecture grecque est brillamment représentée dans les luxueuses publications des *Monuments antiques*[2] relevés et restaurés par les architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome (envois de 4e année) et des *Fragments d'architecture*[3] d'après les relevés et restaurations des mêmes prix de Rome. Depuis longtemps, les artistes, les archéologues et les amateurs réclamaient la publication intégrale de ces belles reconstitutions, qui toutes sont des œuvres très brillantes de goût et d'imagination, dont plusieurs sont par surcroît des œuvres de science précise. On sait qu'après avoir illustré leurs auteurs aux Salons annuels d'architecture, elles

1. Paris, Alcide Picard, 1907, in-8°, 394 p.
2. Paris, Charles Schmid, 100 pl. in-fol. en héliogravure.
3. Ibid., 200 pl. in-fol. en héliogravure.

restaient enfouies dans les cartons de l'École des beaux-arts; on n'en avait donné jusqu'ici que des publications partielles ou des reproductions insuffisantes. La collection réunie par les soins de M. D'Espouy forme un répertoire unique en son genre; seule une sélection de rares talents était capable de nous donner ces visions de grands ensembles monumentaux qui, dans l'imagination moins évocatrice des simples archéologues, restent à l'état de schémas indigents ou inachevés. Parfois les archéologues sont tentés de froncer le sourcil devant la fantaisie des artistes, plus enclins à sacrifier au coup d'œil qu'à l'exactitude. L'hypothèse étant la condition inéluctable de ces reconstitutions, on a le droit de lui demander de se tenir dans les limites de la vraisemblance, d'éviter les anachronismes, les combinaisons hétéroclites et de ne pas ériger en système une certaine horreur du vide qui la pousse à des débauches décoratives si contraires à la sobriété et à la discrétion de l'art grec. Il est vrai que certaines de ces restaurations n'étaient, dans la pensée de leurs auteurs, que des essais permettant de juger une théorie présentée sous une forme concrète. Tel le Parthénon de M. Loviot, enluminé comme une châsse depuis les degrés du stylobate jusqu'à l'entablement, et dont l'aménagement intérieur, d'ailleurs invraisemblable, est d'un grand artiste. La jeune école se montre, depuis quelques années, plus soucieuse de vérité historique, plus disposée à écouter les suggestions des hommes de science, sans rien perdre pour cela de son goût. Si cette tendance prévaut, les travaux des architectes de l'Académie de France constitueront le plus beau et le plus solide monument qui ait jamais été élevé à la mémoire de l'art classique. Les restaurations d'Épidaure par M. Defrasse, de Pergame par M. Pontrémoli, de Delphes par M. Tournaire, et plus récemment de Sélinonte par M. Hulot sont, à cet égard, de très bon augure. Il serait indispensable qu'un bon texte, sobre, mais très sûr, rédigé par un homme compétent, donnât l'explication des planches : une pareille publication n'intéresse pas seulement les décorateurs et constructeurs à l'affût de motifs à copier, mais aussi les curieux, désireux de comprendre et de s'instruire[1].

L'histoire de la sculpture s'est enrichie, grâce à M. Salomon Reinach, d'utiles répertoires[2], mais ce sont les livres de M. Henri Lechat qui représentent la contribution la plus importante et la plus originale à l'étude de la statuaire grecque avant et pendant le ve siècle av. J.-C.

1. Ajoutons que la tonalité uniforme de ces belles planches est parfois un peu terne; on souhaiterait un peu de variété et une teinte plus chaude.

2. *Répertoire de la statuaire grecque*, t. III. Paris, Leroux, 1904, in-8°. — *Recueil de têtes antiques idéales ou idéalisées* (extrait de la *Gazette des beaux-arts*, 1903).

Dans un livre en quelque sorte préparatoire, intitulé *Au musée de l'Acropole d'Athènes*[1], l'auteur décrit et classe les sculptures archaïques en tuf et en marbre de l'Acropole, en définit la technique et les dehors avec une précision d'analyse, un style ingénieux et personnel qui rendent sensibles les nuances les plus fines de l'observation. Élargissant ensuite cette enquête, M. Lechat aboutit à une vaste et minutieuse synthèse sur *la Sculpture attique avant Phidias*[2]. C'est une histoire méthodique des écoles primitives et du progrès technique qui achemina lentement la statuaire de l'âge du bois à celui de la pierre tendre, puis à celui du marbre. On voit à chaque étape l'art, d'abord asservi à la matière, chercher à se débarrasser de ses entraves jusqu'à la complète émancipation qui, après les guerres médiques, intervertit les rôles et fait de la matière la servante de l'esprit. M. Lechat s'est appliqué à dater les œuvres caractéristiques de ces précurseurs et à doser les influences ionienne et dorienne dont elles procèdent. Ainsi ce livre d'archéologie devient un livre d'histoire; il précise nombre de faits jusqu'alors flottants ou mal éclairés.

L'épanouissement qui, à dater de 450, succède à cette période d'élaboration, ne pouvait être mieux compris que par celui qui en avait rédigé la brillante et laborieuse préface. Aussi M. Lechat, quittant le microscope, a-t-il pu écrire sur *Phidias et la sculpture grecque au Ve siècle*[3] un livre de vulgarisation où le tableau de la belle époque attique est brossé avec une largeur de vues et un bonheur d'expression dignes du grand style qu'il s'agissait de caractériser. Ces pages magistrales, où le sens très juste et très averti du génie attique s'exprime avec une précision réfléchie, nous libèrent de toute la vieille rhétorique accumulée sur ce sujet.

Le tome VIII de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*[4], rédigé par M. Georges Perrot sans le concours de son collaborateur défunt Ch. Chipiez, ajoute une imposante assise au monument patiemment édifié en l'honneur de l'art antique. Il est consacré à la Grèce archaïque et à la période comprise entre le début des olympiades et les guerres médiques, de 776 à 479 av. J.-C. L'ouvrage débute par une description des villes de cette époque, de leurs remparts, maisons, fontaines, etc..., et par une étude sur l'architecture funéraire. Puis l'auteur aborde le principal de son sujet, l'histoire de la sculp-

1. *Annales de l'Université de Lyon*, fasc. 10. Lyon, 1903, in-8°, 468 p.

2. Thèse de doctorat. Paris, Fontemoing, 1904, in-8°, 510 p., 48 fig. (cf. Collignon, dans le *Journal des savants*, 1906). — La thèse complémentaire (Lyon, 1905) est consacrée à *Pythagoras de Rhégion*, sculpteur contemporain de Myron.

3. Paris, Libr. de l'art ancien et moderne (sans date), [1907,] in-8°, 175 p.

4. Paris, Hachette, 1904, in-4°, 756 p.

ture. Après une analyse des procédés techniques et de la polychromie, il passe en revue les différentes écoles, ionienne et insulaire, dorienne, attique, en tirant parti des premiers travaux de M. Lechat, sans avoir pu utiliser les classements précis et la chronologie des derniers. Il est superflu de rappeler ici quels services rendent ces beaux livres de M. Perrot, avec leur illustration abondante, leur riche documentation et leur exposition ample et lucide. Ce sont des synthèses qui condensent toute la littérature antérieure, éparse dans les revues, et fixent à un moment donné l'état de la science.

Il faut nous borner à signaler une série de brillantes monographies d'artistes grecs parues dans deux collections bien illustrées qui ont conquis d'emblée la faveur des amateurs et des archéologues[1] : le *Praxitèle*[2] de M. Georges Perrot, le *Skopas et Praxitèle*[3] et le *Lysippe*[4] de M. Collignon, le *Douris*[5] de M. Pottier. M. Foucher, dans sa remarquable thèse sur les *Bas-reliefs gréco-bouddhiques du Gandhâra*[6], développe et précise « une page nouvelle de l'art grec », suivant le mot d'E. Curtius. Il en résulte que le rayonnement de l'art grec en Orient et en Extrême-Orient, après la conquête d'Alexandre et du Ier au VIe siècle de notre ère, fut pareil à son expansion en Occident. Voilà le domaine de l'archéologie hellénique aujourd'hui étendu, par delà les Indes, jusqu'à Sumatra et au Japon. Il est aussi très curieux de suivre sur les monuments reproduits par M. Foucher la déformation des modèles grecs par leurs imitateurs asiatiques; elle s'effectue par les mêmes procédés que sur les ivoires byzantins, les sarcophages chrétiens et les œuvres romanes. Peut-être la théorie de ces évolutions parallèles, d'une identité parfois saisissante, mériterait-elle d'être étudiée à part.

La céramique grecque doit à M. Pottier un nouveau *Catalogue des vases antiques de terre cuite du musée du Louvre*[7], qui est ce que le maître incontesté de cette science sait faire d'un pareil ouvrage. Pour lui, l'inventaire descriptif et méthodique (ici il s'agit surtout des œuvres attiques) devient le véhicule d'idées originales,

1. Nous nous permettrons de protester contre la fâcheuse habitude que prennent quelques éditeurs de ne plus dater leurs publications : la sincérité n'est-elle pas aujourd'hui la plus sûre des habiletés?

2. Paris, Laurens, [1905,] in-8°, 128 p.

3. Paris, Plon, [1907,] in-8°, 176 p.

4. Paris, Laurens, [1905,] in-4°.

5. Paris, Laurens, [1905,] in-4°, 128 p.

6. Paris, Leroux, 1905, in-4°, 638 p., 300 fig. et 1 carte. — Cf. G. Perrot, dans le *Journal des savants*, 1906-1907.

7. Paris, Motteroz, 1906, in-8°, 533 p. — Cf. un article du même sur *Epilykos*, dans les *Monuments Piot* (t. IX, p. 135-178) et sur le commerce des vases en Attique (*Rev. archéol.*, 1904, p. 45-51).

d'aperçus historiques et d'analyses techniques qui le transforment en un véritable traité. M. W. Déonna a étudié les *Statues de terre cuite*[1] en Grèce et en Étrurie; il en trouve l'origine dans les vases à figure humaine.

Histoire. — Il y a peut-être quelque abus à placer dans ce chapitre la *Grèce ancienne*[2] de M. d'Azambuja. C'est, comme le livre de M. Champault, une application retentissante de la « Science sociale » suivant les recettes et le jargon de feu Demolins, qui, on le sait, n'ont rien de commun avec la méthode et l'exposition de Fustel de Coulanges. M. d'Azambuja nous présente un tableau à vol d'oiseau de la Grèce sociologique depuis les origines jusqu'au Bas-Empire. A l'altitude où il se place, les choses ne peuvent apparaître que par masses assez indistinctes. Cela n'empêche pas son regard pénétrant de discerner des particularités qui avaient échappé à l'érudition à courte vue. Il reconnaît au début une société « pélasgique », caractérisée par « l'éloignement pour le travail pénible » et par « la prédisposition pour l'installation urbaine », puis une société où domine « le type Héraclide », c'est-à-dire le « bandit montagnard divinisé » d'où est sorti Jupiter, puis la « période hellénique du bandit héros », la « période homérique » avec le type du « pirate ayant pour atelier la mer et pour instrument le bateau », type personnifié par Minos; puis une « société dorienne (type du bandit *fruste et militariste*) », etc... Toutes ces sociétés réunies forment une riche galerie *typologique*, où s'alignent, comme les mannequins d'un musée Grévin, les échantillons d'humanité les plus variés : type « du retour », type Basileus, type Crésus, type Alcibiade, type Eschine, type Démosthène... J'en passe et des meilleurs! L'agrément de cette exhibition n'est mitigé par aucun boniment importun : la « Science sociale » a ses lumières propres qui la dispensent de l'appareil de références et d'érudition dont s'embarrasse la science vulgaire.

Il a déjà été question ici de la thèse compacte que M. G. Colin a consacrée à *Rome et la Grèce de 200 à 146 av. J.-C.*[3]. Il suffira de rappeler qu'il y a étudié, avec une conscience presque excessive, la question très compliquée des rapports de l'hellénisme avec les Romains, au point de vue politique, diplomatique, militaire, artistique, moral, philosophique, économique.

Une œuvre ayant l'envergure de l'*Histoire des Lagides*[4] de M. Bou-

1. Paris, Fontemoing, 1906, in-8°, 72 p. Aux séries citées doit s'ajouter celle des nouvelles fouilles de Lindos à Rhodes.

2. Bibl. de la Science sociale. Paris, 1906, in-8°, 344 p. Préface par E. Demolins.

3. Paris, Fontemoing, 1905, in-8°, 683 p. — Cf. *Rev. hist.*, t. XCIII, p. 326.

4. Paris, Leroux, 3 vol. in-8°, 1905-1907. — Cf. Th. Reinach, dans le *Journal des savants*, 1905.

CHÉ-LECLERCQ résiste à une analyse de quelques lignes. Ce savant s'est fait une spécialité des travaux ardus qui découragent les volontés les mieux trempées : son livre vient à point pour mettre de l'ordre dans une période historique déjà confuse et qu'ont encore bouleversée les découvertes d'inscriptions et de papyrus.

INSTITUTIONS. DROIT PUBLIC ET PRIVÉ. — L'auteur du futur manuel français d'institutions grecques, tant attendu, trouvera d'utiles auxiliaires dans les travaux de M. FRANCOTTE sur la *Polis grecque*[1]; c'est la synthèse remaniée de quatre mémoires sur l'organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthènes, sur la formation des villes, états, confédérations et ligues, sur le conseil et l'assemblée générale des Achéens. L'auteur s'est efforcé de corriger ses défauts d'exposition, mais il lui arrive encore de ne pas poser nettement les éléments essentiels d'une question, comme, par exemple, pour le synœcisme attique. Il procède par allusions, néglige de classer et de critiquer ses témoignages; il en résulte un certain pêle-mêle. Ainsi, dans l'exposé de la réforme de Clisthènes, le témoignage d'Hérodote, absorbé dans celui d'Aristote, perd toute valeur. En revanche, son chapitre sur les petites confédérations cariennes est neuf et intéressant.

Le livre ingénieux et pénétrant de M. Maurice CROISET sur *Aristophane et les partis à Athènes*[2] intéresse l'historien, car Aristophane est, avec Plutarque, notre source la plus riche sur la vie intérieure de la démocratie athénienne. Extraire de la comédie aristophanesque ce qu'elle contient d'histoire, définir l'esprit et l'attitude du poète devant les personnages, les partis et les institutions qui sollicitent sa verve, telle était la tâche, en partie neuve, qui a tenté M. Croiset. Qu'Aristophane ait été un « réactionnaire » ou tout au moins un « conservateur », c'est l'évidence même. Mais qu'il ait vécu dans la dépendance matérielle et morale de l'aristocratie, qu'il se soit fait l'homme à gages des grands seigneurs athéniens, comme Couat l'avait soutenu, c'est ce que M. Croiset a raison de contester. Sa thèse se résume ainsi : Aristophane est le porte-parole indépendant, mais passionné,

1. Recherches sur la formation et l'organisation des cités, des ligues et des confédérations dans la Grèce ancienne (dans les *Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums* de Drerup). Paderborn, 1907, in-8°, 252 p. — A signaler du même auteur : *l'Administration financière des cités grecques*. Paris, Bouillon, 1906, in-8°, 59 p. — Cf. *Rev. hist.*, t. XCVI, p. 146.

2. Paris, Fontemoing, 1906, in-12, 311 p. — Cf. Léotard, *la Démocratie à Athènes*. Lyon, 1904, in-8°, 63 p.; Dantu, *Opinions et critiques d'Aristophane sur le mouvement politique et intellectuel à Athènes*. Paris, Alcan, 1907, in-8°, 91 p., et les notes originales de M. Willems sur Aristophane (*Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, 1899 à 1905, et *Revue de l'Instruction publique*, t. XLVII et suiv.).

de la classe *rurale* de l'Attique; il ne comprend et ne défend que les intérêts des petits propriétaires fonciers, lésés par la guerre, effarouchés par les entreprises coloniales qui ne profitaient qu'à la plèbe famélique du Pirée, aux politiciens déclassés, aux brasseurs d'affaires. La vie urbaine n'est pour lui qu'une farce démoralisante, à laquelle il oppose la dignité du labeur champêtre et la saine influence de la nature. Socrate, citadin bavard qui n'aimait pas les champs, n'a pas trouvé grâce devant lui. Qui sait si Jean-Jacques n'aurait pas été mieux traité? Mais voici où la question me paraît se compliquer. L'amour de la nature, chez un poète, n'est-il pas un thème littéraire plutôt qu'une profession de foi? L'art pastoral et champêtre est né du besoin de « divertir » et de rafraîchir les citadins. C'est le régal des raffinés. De même, la caricature des mœurs démocratiques et urbaines, celle des sophistes, d'Euripide, etc..., ce que j'oserai appeler (et j'en demande pardon à M. Croiset) le « chatnoirisme » d'Aristophane, cela encore était plutôt régal de citadins. Peut-être M. Croiset a-t-il trop bonne opinion « des braves paysans d'Athmonon et de Chollidae », qu'il suppose capables « d'avoir pris plaisir à couvrir de leurs huées vengeresses politiciens diserts et intéressés, philosophes subtils aux théories inquiétantes, sophistes infatués, auteurs à la mode, musiciens novateurs et raffinés, tous ceux, en un mot, dont les citadins s'engouaient ». Comme on distinguait au XVIIe siècle la cour et la ville, M. Croiset oppose à Athènes la ville et la « campagne simple et moqueuse, qui prenait sa revanche sur la ville et sur ceux que la ville admirait ». Opposition, à mon sens, trop tranchée et un peu factice. Si les campagnards méprisaient tant les goûts des citadins, ils devaient aussi mépriser leurs divertissements, notamment leur théâtre, et n'y pas comprendre grand'chose. N'avaient-ils pas pour s'ébaudir leurs Dionysies rurales, sans doute plus à leur portée que les spectacles des Dionysies urbaines? Admettons qu'Aristophane se soit fait l'avocat de leurs intérêts. Il ne s'ensuit pas qu'il les ait adoptés comme public; il sait trop ce que valent ces rustres et s'en moque. Et s'il était d'accord avec eux, ce n'est pas eux qu'il avait à convertir. Je verrais donc là plutôt des thèmes comiques à l'usage des citadins, seuls capables de s'intéresser à ces choses. Aujourd'hui les pièces socialistes de nos théâtres, tout en mettant en scène des ouvriers, ne s'adressent en réalité qu'au public bourgeois, toujours friand de contrastes. Et le public parisien est bien seul capable, comme celui d'Athènes, de jouir de la médisance quand elle touche ses propres idoles; en cela, les « ruraux » ne font que suivre le ton de la capitale. Cette réserve faite, il faut reconnaître que les analyses délicates de M. Croiset nous font revivre avec une précision bien attachante l'état d'âme du poète et de ses

spectateurs et nous restituent l'atmosphère de chaque représentation.

M. Albert MARTIN, dans ses *Notes sur l'ostracisme*[1], a discuté l'ostracisme d'Aristide, de Thucydide et de Damon[2] et précisé la procédure de l'ostrakophorie qui exigeait un *quorum* de 6,000 votants. Comme ceux qui étaient contre l'ostracisme proposé s'abstenaient afin de ne pas parfaire le nombre légal, ce chiffre représentait d'ordinaire l'ensemble des suffrages *pour* l'ostracisme du même personnage. Les *Études économiques*[3] de feu Paul GUIRAUD sont un recueil d'articles remaniés sur l'évolution du travail en Grèce, l'impôt du capital à Athènes, la population en Grèce (natalité, naturalisation).

Les études sur le droit primitif en Grèce ont reçu une impulsion et une orientation nouvelles grâce aux travaux de M. GLOTZ. Le livre sur *la Solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*[4] marque une date. La méthode comparative y fait une entrée assez discrète pour ne pas trop effaroucher les historiens de l'école classique; depuis Kovalewsky, l'intervention des Ossètes dans les choses helléniques n'a plus rien de scandaleux. Dans sa seconde thèse sur *l'Ordalie dans la Grèce primitive*[5], M. Glotz se rallie à la mythologie sociologique. Il part de ce principe que le « folk-lore des Grecs renferme tout un coutumier archaïque » et non pas seulement un symbolisme naturiste. Il retrouve à l'origine de quelques rites et légendes une institution juridique d'un caractère sacré, analogue à ce jugement de Dieu que les juristes appellent l'*ordalie* (de l'allemand *Urtheil*); telle la précipitation dans la mer (saut de Leucade), l'exposition dans un coffre, l'emmurement, la lapidation, etc... (on pourrait y ajouter le tirage au sort). Toutefois, à l'époque historique, l'ordalie est si peu attestée comme coutume juridique qu'aucun mot n'existe en grec pour la désigner. De plus, d'autres explications paraissent également valables pour la lapidation, l'emmurement, la précipitation comme moyens d'exécution capitale. Ne seraient-ce pas des modes d'exécution indirecte imaginés pour éviter la souillure d'un meurtre légal et la reporter soit sur des instruments matériels, soit sur la victime elle-même? Comme beaucoup de novateurs, peut-être M. Glotz a-t-il cédé à la tentation de tout expliquer par sa théorie[6] : par exemple le filet de Britomartis, dont il fait un préservatif contre la précipitation ordalique dans la mer, peut bien être tout

1. Paris, Klincksieck, 1907, in-4°, 64 p. (extr. des *Mém. de l'Acad. des inscr.*).
2. Cas contesté par M. Carcopino (*Rev. des études grecques*, 1905, p. 415-419).
3. Paris, Hachette, 1905, in-12.
4. Voy. *Rev. hist.*, t. LXXXVII, p. 375.
5. Paris, Fontemoing, 1904, in-8°, 135 p.
6. Dans ses *Études sociales et juridiques sur l'antiquité grecque* (Paris,

simplement, comme le trident de Poseidon, l'outil des chasseurs et des pêcheurs divinisé[1].

Signalons enfin l'apparition du tome III et dernier des *Inscriptions juridiques grecques*[2] par MM. Dareste, Haussoullier et Th. Reinach. Il contient le règlement de la phratrie des Labyades, de celle des Démotionides, des textes crétois sur la saisie, etc..., et un index.

Épigraphie[3]. — M. Chabert a esquissé une *Histoire sommaire des études épigraphiques*[4]. L'étude de M. G. Colin sur *le Culte d'Apollon Pythien à Athènes*[5] repose sur le dossier épigraphique du Trésor des Athéniens à Delphes, reconstitué avec une patience et une précision admirables. Ces documents ont trait surtout à l'organisation de la Pythaïde ou théorie envoyée à Delphes par les Athéniens pour la célébration de rites et de concours spéciaux, distincts de la participation des Athéniens aux grands jeux pythiques. Plus considérable encore et plus ardue était la tâche de M. Bourguet, qui a entrepris d'écrire l'*Histoire de l'administration financière du sanctuaire pythique au IVe siècle*[6] d'après les inscriptions delphiques. Cette histoire se confond en partie avec celle des travaux de réédification du temple des Alcméonides, détruit en 373. M. Bourguet a reconstitué, en même temps que la marche de ces travaux, l'organisation de la comptabilité et le rôle des collèges de trésoriers et de naopes adjoints aux administrateurs réguliers du trésor delphique, le Conseil des amphictyons et les Prytanes de Delphes. C'est là un travail de science sûre et patiente, qui suppose le déchiffrement et le classement d'une masse de textes épars et mutilés. On y gagne une connaissance plus précise des secrets du Conseil de fabrique du plus grand sanctuaire grec et de l'histoire même du temple.

M. Lafoscade a publié comme thèse latine[7] un recueil de lettres

Hachette, 1906, in-12, 303 p.), M. Glotz a résumé pour le grand public les idées essentielles de ses deux thèses.

1. D'autres l'expliquent par l'influence des intailles orientales où les flots portant la déesse sont figurés par des méandres (Bérard, *Cultes arcadiens*, p. 102).

2. Paris, Leroux, 1904.

3. Nous ne nous occupons ici que des études d'ensemble. Pour les articles sur les inscriptions de Délos, de Delphes, etc., nous renvoyons à la collection du *Bulletin de correspondance hellénique*, à la *Revue des études grecques*, où un bulletin épigraphique est publié par MM. Bourguet et Adolphe-J. Reinach, au *Journal des savants*, à la *Revue de philologie*, etc.

4. Paris, Leroux, 1906, in-8°, 166 p.

5. Thèse complémentaire de doctorat. Paris, Fontemoing, 1905, in-8°, 178 p. Travail complété par un article du *Bull. de corresp. hellén.*, 1906, p. 161-328.

6. Thèse. Paris, Fontemoing, 1905, in-8°, 186 p. — Thèse latine : *De rebus delphicis imperatoriae aetatis*. Montpellier, 1905, in-8°, 101 p.

7. *De epistulis altisque titulis imperatorum magistratuumque romanorum*

officielles écrites en grec par les empereurs et gouverneurs romains. La pièce de résistance est le dossier épistolaire retrouvé à Rhodiapolis par les Autrichiens. Une étude philologique du style et des formules de cette correspondance apporte une intéressante contribution à l'histoire de l'hellénisme chez les Romains. Signalons dans le même ordre d'idées l'achèvement de l'utile recueil des *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*[1], publié sous la direction de M. Cagnat par les soins de MM. Lafaye, Toutain, Jouguet.

Numismatique. — M. Théodore Reinach a publié sous le titre d'*Histoire par les monnaies* un recueil d'articles et de leçons[2], et, en collaboration avec M. Babelon, un *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*[3]. M. Babelon a commencé une œuvre qui sera un des plus importants monuments de la numismatique, le *Traité des monnaies grecques et romaines*[4]. La première partie traite des principes et des doctrines; la description historique va des origines aux guerres médiques[5].

Mythologie. Religion. — Sous ce titre un peu ambigu : *Critique des traditions religieuses chez les Grecs, des origines au temps de Plutarque*[6], feu Paul Decharme s'est proposé de retracer « ce que les Grecs ont pensé de leur religion et des traditions qui s'y rapportaient ». C'est une histoire du rationalisme et de l'incrédulité, celle-ci se manifestant moins par des professions de foi d'athéisme, toujours dangereuses dans les cités antiques, que par des essais d'épuration mythologique. On regrette, dans cette analyse si nette et si judicieuse de l'attitude des penseurs à l'égard des croyances populaires, que l'auteur ait omis de définir la position exacte de la libre pensée et du libre arbitre par rapport à une religion sans dogme[7]; que, dans le chapitre sur les procès d'impiété, il n'ait rien dit de l'esprit et de l'organisation des clergés antiques; que l'évolution de la religion elle-même n'ait pas été esquissée de façon à montrer comment une conciliation intervint entre le progrès des idées et des mœurs et la

quas, ab aetate Augusti usque ad Constantinum, graece scriptas lapides papyrive servaverunt. Lille, 1902, in-8°.

1. Paris, Leroux, 1906, in-4°. Le tome III contient l'index.
2. Paris, Leroux, 1902, in-8°, 272 p.
3. Fasc. I : *Pont et Paphlagonie*. Paris, Leroux, 1904, in-4°, 210 p.
4. Ibid., 1901-1907. — Cf. *Rev. hist.*, t. XCVII, p. 169.
5. Cf., du même, *Origines de la monnaie à Athènes*, dans le *Journal d'archéol. numism.*, 1904, p. 209-254, et Forrer, *Signatures de graveurs sur les monnaies grecques*, dans la *Revue belge de numismatique*, 1903, p. 271-302.
6. Paris, Alph. Picard, 1904, in-8°, 518 p.
7. Cf. Goblet d'Alviella, *le Libre examen chez les Grecs* (Université de Bruxelles, t. X, p. 305-314).

barbarie originelle de certains rites; comment ces rites, sans disparaître, se sont peu à peu atténués et moralisés pour n'être plus que des symboles. L'œuvre, enfin, manque d'une véritable conclusion : en s'arrêtant à Plutarque, elle paraît tourner court « au seuil même du christianisme ». C'était le moment le plus intéressant où tout l'effort antérieur allait aboutir à une transformation du paganisme dans ces écoles syncrétiques qui tentèrent la conciliation des théologies helléniques et orientales, puis dans les écoles néo-platoniciennes de Plotin et de Porphyre. Tout cela n'apparaît qu'en germe dans Plutarque, confusément, mais pourtant indiqué dans le *Traité sur Isis et Osiris*. Si M. Decharme l'avait mieux compris, il eût été amené à traiter moins discrètement Lucien et à pousser tout au moins jusqu'au précieux opuscule sur *la Déesse syrienne*.

Le mémoire de M. Paul Foucart sur *le Culte de Dionysos en Attique*[1] est le complément logique des deux belles études sur les mystères d'Éleusis[2]. C'est la même méthode et le même principe : dégager le véritable caractère et les origines du dieu par l'analyse positive des réalités du culte, fêtes et rites. Après avoir distingué dans le Dionysos attique des divinités d'origine différente et avoir retracé le programme de ses diverses fêtes avec une précision très vivante, M. Foucart conclut à l'origine égyptienne du Dionysos de Limnae ou Dionysos Lénaios[3]. Cette *égyptomanie* lui a été reprochée; pourtant elle est conforme à la tradition grecque qui a toujours affirmé que les mystères d'Isis et d'Osiris avaient été introduits de bonne heure en Grèce. Nous croyons avec M. Foucart que l'Égypte représente une des principales sources religieuses de la Grèce, celle dont l'étude historique serait d'un intérêt primordial pour la connaissance des origines des religions grecques. L'Égypte nous offre, sur une période de plusieurs milliers d'années, toute l'évolution religieuse que l'on va étudier chez des peuples sans histoire et sans conscience[4], tandis que les Égyptiens nous donnent le commentaire

1. Paris, Klincksieck, 1904, in-4°, 204 p. (extr. des *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXXVII).

2. Voy. notre précédent Bulletin. — Cf. d'Alviella, *Quelques problèmes relatifs aux mystères d'Éleusis* (*Rev. de l'hist. des religions*, 1902, p. 172-203).

3. L'analyse des fêtes des Lénaia et des Anthestéria est du plus haut intérêt. Elle soulève une question de topographie que M. Foucart résout contrairement aux conclusions de M. Dœrpfeld. On s'étonne que M. Iudeich, l'auteur si bien informé de la plus récente topographie d'Athènes, parue deux ans après le mémoire de M. Foucart, ignore complètement les recherches du savant français.

4. Signalons la traduction du *Golden bough* (*Rameau d'or*) de Frazer par Stiébel et Toutain. Paris, Schleicher, 1903-1908, 2 vol. in-8°.

précis et daté de leurs croyances et de leurs rites, à une époque beaucoup plus reculée que celle des commentaires védiques. C'est en Égypte qu'on peut savoir le rôle exact de la divinité, le sens des cérémonies dont elle est l'objet, celui de ses effigies, des sacrifices, etc... Toute cette étude analytique et critique reste à faire; elle réserve aux mythologues de la Grèce et à l'histoire générale des religions bien des surprises.

M. Vellay a consacré une monographie intéressante, mais trop rapide et un peu vague, à *Thammouz et ses rapports avec Adonis*[1]. M. Legras a étudié, avec une vigoureuse patience d'analyse, les *Légendes thébaines dans l'épopée et la tragédie grecques*[2]. Précédé dans cette étude par le livre confus de Bethe, il a su arriver à des conclusions personnelles sur le contenu de ces poèmes thébains, connus seulement par de menus fragments et des allusions, qui ont été les sources de Pindare, de Simonide, d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. L'importance de ce cycle thébain au point de vue littéraire et mythologique a été considérable. Les Attiques qui se sont inspirés de l'*Œdipodie*, des *Épigones* et de l'*Alcméonide* ont modifié les farouches versions des poèmes béotiens pour la glorification du rôle humanitaire d'Athènes.

Papyrologie[3]. — M. Paul Foucart, dans son *Étude sur Didymos* d'après un papyrus de Berlin[4], a analysé les fragments du commentaire du critique alexandrin sur Démosthène. Après avoir reconstitué, de la manière la plus vivante et la plus sûre, la méthode de travail de Didymos, M. Foucart tire toutes les conclusions historiques et littéraires qui résultent pour lui de l'analyse des fragments; c'est d'abord l'authenticité de la *Xe Philippique*, la date et la non authenticité de la XIe, qu'il attribue à Anaximénès de Lampsaque, également auteur de la *Lettre de Philippe aux Athéniens* jointe à ce discours, enfin l'authenticité de la XIIe Philippique. Après quoi, M. Foucart étudie les citations de Didymos et fait particulièrement valoir l'importance historique des extraits d'Androtion et de l'histo-

1. Thèse de la Faculté de Grenoble. Paris, Leroux, 1904, in-8°, 304 p. — Cf. l'ingénieux article de Salomon Reinach (*Bull. de corresp. hellén.*, 1907, p. 5) sur la mort du Grand Pan, qui ne serait autre que Thammouz Panmégas, épithète d'Adonis.

2. Thèse complémentaire de doctorat. Paris, Bellais, 1905, in-8°, 192 p.

3. Bulletins papyrologiques par S. de Ricci (*Revue des études grecques*, 1902, 1903, 1905), Jouguet (*Revue des études anciennes*, 1903), Hohlwein (*Musée belge*, t. VII et VIII).

4. Paris, Klincksieck, 1907, in-4°, 194 p. (extr. des *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXXVIII).

rien Philochoros pour la connaissance des agissements de Philippe de 341 à 339. Ce très beau mémoire occupe une place d'honneur dans l'œuvre du savant épigraphiste, dont la manière s'assouplit et se rajeunit sans rien perdre de sa vigueur magistrale.

M. Théodore Reinach a publié un recueil de *Papyrus grecs et démotiques*[1], ostraka, contrats de prêt, quittances, pétitions, etc..., « qui constituent un enrichissement assez notable de notre connaissance du droit et de la vie en Égypte pendant la dernière partie du IIe siècle av. J.-C. ». Les textes sont accompagnés de commentaires et de traductions. Cette excellente publication est la première en ce genre qui ait paru en France depuis quarante ans.

Une autre publication non moins honorable est celle des *Papyrus grecs* publiée sous la direction de M. Jouguet, avec la collaboration de MM. Collart, Lesquier, Xoual[2], au nom de l'Institut papyrologique de l'Université de Lille, le seul qui existe en France. Les textes commentés et traduits comprennent des plans et devis de travaux, actes d'arpentage, lettres de fonctionnaires, pétitions, ordres de distribution de semence.

Histoire des idées. — On a accueilli avec reconnaissance la traduction par M. Reymond des *Penseurs de la Grèce* de Gomperz, qui est vraiment une histoire des idées en Grèce depuis les origines jusqu'à Platon[3]. M. Hercod a étudié la *Conception de l'histoire dans Polybe*[4]. C'est un résumé plus consciencieux qu'original des travaux de Scala, Lindenmann, etc..., sur la théorie de l'histoire *pragmatique*, destinée à l'éducation des hommes d'état, des hommes de guerre et et des diplomates.

Nous avons la satisfaction, en terminant ce Bulletin, d'avertir nos lecteurs que nous touchons enfin à la Terre promise, c'est-à-dire au Bulletin annuel restreint aux publications de la dernière année. Nous avons dû, pour combler la lacune laissée béante depuis le dernier Bulletin annuel de 1892, faire tenir en trois articles une production de quinze années. Désormais, nous pourrons être à la fois plus brefs et plus complets.

Gustave Fougères.

1. Avec la collaboration de MM. Spiegelberg et de Ricci. Paris, Leroux, 1905, in-8°, 243 p.

2. Ibid., 1907, fasc. I, 66 p. — Cf. Papyrus de Gboran (fragments de comédies) publiés par Jouguet (*Bull. de corresp. hellén.*, 1906, p. 103-149).

3. Paris, Alcan, 1904-1905, 2 vol. in-8°. Avec préface de M. Alfred Croiset.

4. Thèse de l'Université de Lausanne, 1902, in-8°, 168 p.

RÉVOLUTION ET EMPIRE.

En tête de ce Bulletin, nous mentionnerons un ouvrage qui embrasse la période tout entière à laquelle il est consacré, qui la déborde même en tous sens, puisqu'il y est question de l'Ancien régime, de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration : les *Souvenirs du baron de Frénilly*, dus à l'infatigable activité de M. Arthur Chuquet[1]. Né à Paris en 1768, François-Auguste de Frénilly appartenait à la noblesse de finance, la moins relevée de toutes, ce qui ne l'empêcha pas, dès ses débuts dans la société, de se sentir et de se dire « un aristocrate féroce » et de professer un profond dédain pour la plupart de ses semblables. Assez impartial, d'ailleurs, dans ses coups de boutoir, il n'épargne pas plus les représentants du droit divin que ceux du droit populaire, pas plus le « gros cochon » de Louis XVI, ou Louis XVIII[2], le duc d'Angoulême, « tête de linotte philosophique », que La Fayette, « Gilles-César » ou Napoléon[3]. Les adversaires politiques personnels de la Chambre des députés écopent encore bien davantage, et, sur le vu des épithètes dont il les gratifie, on serait tenté parfois de le prendre pour un goujat[4]. Mais c'est un homme du meilleur monde quand il le veut bien, c'est même un homme d'esprit, d'un certain genre d'esprit du moins, fait d'observation sagace et de pas mal d'impertinence[5]. C'est cet esprit qui le sauve, c'est-à-dire qui le rend intéressant pour nous comme témoin prévenu, mais bien informé, d'un monde évanoui. Je ne vois pas que Frénilly, comme individu, ait jamais rien fait pour inspirer des sympathies ; il n'a montré ni courage civique,

1. *Souvenirs du baron de Frénilly, pair de France (1768-1828)*, publ. par Arthur Chuquet. Paris, Plon, 1908, in-8°, XIX-558 p.

2. Il trace de ce roi un portrait en pied des plus gouailleurs et assez juste au fond, p. 500-501.

3. Il fait une assez singulière exception pour Charles X, dont il vante la « grandeur d'âme », et pour le duc de Berry, dont il admire « l'élévation d'esprit ».

4. Casimir Périer est « un ambitieux pudibond », un « fou sincère », Lafite un « coquin » ; « l'infâme petit Manuel » a « l'âme d'une hyène » ; Benjamin Constant est « un reptile venimeux » ; Decazes « un champignon » ; le général Foy « un petit gredin, à la figure d'un garçon perruquier », un « solennel paltoquet », un « des plus effrontés coquins qui aient sali la scène du monde », etc.

5. S'il a de l'esprit, il n'a aucun sens critique ; il affirme les bourdes les plus ineptes ; il nous montre Brunswick trahissant la cause royaliste pour une somme de onze millions (p. 173) ou la reine Désirée de Suède poursuivant de sa passion le duc de Richelieu (p. 423).

ni courage militaire; il n'a pas combattu pour la patrie; il n'est pas allé se battre à Coblentz. Il a vécu pendant un quart de siècle en émigré à l'intérieur, *gentleman-farmer*, entendu aux affaires, jouant la comédie de salon, se consolant de n'être rien en faisant de petits vers et des poèmes épiques; il avait cinquante-trois ans passés quand il réussit à se faire nommer député vers 1820. Une fois le pied dans l'étrier, il sait se faire valoir et se croit capable de tout[1]; au besoin, il jouera des coudes pour qu'on lui fasse place; le voici conseiller d'État, et, en 1828, au moment où il va tomber lui-même du pouvoir, M. de Villèle le fait encore entrer à la Chambre des pairs. C'est là que s'arrêtent les *Souvenirs*[2]. Comme documents historiques, rédigés sur le tard, dans un exil volontaire, ils n'ont qu'une valeur assez relative. Mais, ce qui en fait le charme, c'est la galerie presque infinie de portraits qu'on y rencontre sur son chemin, portraits d'hommes remplis de mots piquants[3], portraits de femmes aussi, non moins épigrammatiques parfois, même quand il s'agit des grandes et petites dames qui ont voulu trop de bien à l'auteur. Je ne voudrais pas garantir la ressemblance de toutes ces silhouettes ni l'authenticité de tous ces mots piquants, mais je dois dire que, depuis bien longtemps, je n'ai pas lu de livre où j'aie senti revivre avec une intensité pareille toute la société française, du règne de Louis XVI au règne de Charles X, avec ses grâces, ses manies et ses vices; il n'y est guère question de ses vertus. Quelque nouveau Balzac trouverait dans ces *Souvenirs*, si heureusement ressuscités par M. Chuquet et si copieusement annotés par lui, le canevas tout fait de maint récit romantique et les types les plus variés d'une nouvelle *Comédie humaine*[4].

Un ouvrage d'un caractère analogue, bien que moins varié d'aspect, autre kaleïdoscope de la plus haute société de l'Ancien régime, c'est celui que Mme la comtesse DE REINACH-FOUSSEMAGNE a consacré à la *Marquise de Lage de Volude*[5] et pour lequel M. le marquis de

1. Ainsi, nous apprenons qu'à la mort de Fontanes, en 1822, il se crut des droits à sa succession comme grand maître de l'Université (p. 456).

2. M. Chuquet, dans son introduction, nous apprend que Frénilly quitta la France après la révolution de Juillet, voyagea en Allemagne et en Italie, rédigea ses *Souvenirs* de 1839 à 1848 et mourut peu après à Gratz, le 1er août 1848.

3. Naturellement, tous ceux qui ont fait les yeux doux à la Révolution, de Talleyrand à Pasquier, sont des canailles et des coquins.

4. Ce vieillard, qui affirme lui-même qu'il écrivait loin de ses papiers, devait avoir une mémoire merveilleuse (à moins qu'il n'ait eu des fiches fort bien faites) pour pouvoir évoquer ainsi, au déclin de sa propre vie, tout ce monde disparu depuis un demi-siècle.

5. H. de Reinach-Foussemagne, *Une fidèle. La marquise de Lage de Volude*

Costa-Beauregard a écrit une préface. Stéphanie Renart de Fuchsamberg d'Amblimont a vu de très près la cour de Louis XVI; elle fut « la dame pour accompagner » de la princesse de Lamballe, l'amie intime de la vicomtesse de Polastron, la jolie maîtresse du comte d'Artois. Elle épouse en 1782 un marin, H. de Lage, bon garçon de dix-neuf ans, qui passe « modeste, presque timide, inaperçu » dans son existence, « en attendant qu'il reprenne la mer », et qui ne paraît guère davantage dans sa biographie. Ses devoirs de famille n'ont commencé à préoccuper la marquise qu'assez tard[1]; mais, dès le début de la Révolution, c'est une politicienne enragée. Professant « le mépris le plus hautain » pour tous ceux qui ont le malheur de rêver de libertés et de réformes[2], elle émigre dès juillet 1789, espérant qu'une « belle et bonne guerre » balayera bientôt M. Necker et les États-Généraux eux-mêmes. Elle campe à Bâle, puis à Coblentz, jusqu'au moment où la maladie de sa mère l'oblige à revenir au pays, à Bordeaux. Le tableau de son séjour en cette ville pendant la crise de la Terreur est peut-être la partie la plus intéressante du volume, et, en voyant tout ce que la marquise a dû souffrir alors, on comprend mieux ses colères rageuses contre les événements et les hommes qui l'ont fait errer à travers le monde pendant de si longues années. De Bordeaux, elle réussit à se sauver en Espagne, passe en Angleterre pour y revoir l'ami particulièrement cher à son cœur, le comte Charles de Damas, s'arrête quelque temps à Hambourg, puis repart pour l'Espagne, toujours hantée par la folle chimère d'une restauration prochaine et complète, puisque, sur cent habitants de la France, « quatre-vingt-quinze sont royalistes » (p. 186). A la longue, ses admirations et ses antipathies paraissent un peu monotones[3] et la sphère dans laquelle elle se meut d'ordinaire est d'ail-

(1764-1842). Préface de M. de Costa-Beauregard. Paris, Perrin, 1908, in-8°, XVII-448 p.

1. L'auteur lui-même ne peut s'empêcher de trouver que « le sentiment maternel est relégué au second plan pendant de longues années » (p. 376). Il y a d'ailleurs de singuliers détails sur les moyens employés par la marquise pour marier une de ses filles (p. 250).

2. Elle écrit dès 1789 : « Parlez-moi de la Fronde et même de la Ligue; les chefs étaient des gens de bonne compagnie; mais la populace ayant pour chefs de meute les philosophes, cela ne vous fait-il pas horreur? » (p. 51).

3. Nous faisons une exception pour les pages émues relatives à la mort de Mme de Polastron, mort dont la marquise fut témoin; seulement, on ne comprend pas comment l'admiratrice de Charles X a pu conserver la lettre si caractéristique écrite par le comte d'Artois pendant les derniers jours de l'agonie de sa maîtresse repentante et dans laquelle il raconte « qu'il a monté à cheval, a sué, fait sa toilette et pris de bon appétit un bon petit dîner » (p. 225).

leurs si bornée que l'historien tirera moins de détails intéressants de ce gros volume qu'il pouvait l'espérer. Sur l'époque de la Restauration, en particulier, le récit de Mme de Reinach est assez laconique. Après la révolution de Juillet, la vieille douairière, intransigeante[1], se retire à Bade, où l'on se montrait « cette vieille femme » dans les salons de jeu comme « une des curiosités du pays ». Elle y mourut en 1842, laissant dans ses portefeuilles et ses tiroirs de nombreuses correspondances[2], dont l'auteur s'est habilement servi pour tracer le portrait de cette admiratrice de la royauté légitime, qui conserva jusqu'à la fin les plus incroyables illusions sur ses représentants officiels, quoiqu'elle les eût vus de si près. Mme de Reinach a bien raison d'appeler « une fidèle » la femme qui écrivait en 1836, au retour de Teplitz, où elle avait salué une dernière fois les ruines de la maison de France, ces mots qui font sourire, quelque respect qu'on puisse avoir pour les grandes infortunes, quand ils s'appliquent à Louis XVI, à Louis XVIII et Charles X : « C'était vraiment une race royale comme on n'en avait jamais vu et comme on n'en reverra jamais » (p. 370)[3].

Le volume consacré à *la Vie et les conspirations de Jean, baron de Batz*, par un membre de sa famille[4], nous maintient en partie dans le même milieu, tout en s'arrêtant avant la Terreur proprement dite. Ce n'est sans doute que le tome I d'une série d'*Études sur la Contre-Révolution* qui seraient assurément plus intéressantes si elles avaient été conçues dans un esprit un peu plus scientifique. Si l'on pouvait encore s'étonner de quoi que ce soit de nos jours, on s'éton-

1. Cette intransigeance de grande dame est un peu gâtée pour les intelligences bourgeoises par le fait que les d'Amblimont ont accepté une pension des mains du « roi corse » et que la marquise elle-même continuait à toucher de la cassette de Louis-Philippe une pension viagère alors qu'elle poursuivait le roi-citoyen d'une haine qui était devenue, au dire de Mme de Reinach elle-même, « une véritable obsession ».

2. Malheureusement les plus intéressantes et les plus intimes de ces lettres ont disparu. Nous apprenons que l'exilée volontaire, avant de mourir, a brûlé plus de 300 de ses propres lettres adressées au comte Charles de Damas et 220 qu'elle avait reçues de lui (p. 381).

3. On ne peut pas demander à un auteur féminin la précision d'un érudit professionnel; mais il aurait dû prier un travailleur compétent de relire ses épreuves. P. 63, on confond un *président* avec un *résident impérial*. P. 65, le marquis de Favras s'appelait *Thomas de Mahy* et pas *de Mary*. P. 75, lire *Schoenbornlust* pour *Schonburnlust*. P. 175, Godoy n'était pas duc *de l'Acudia*, mais *d'Alcudia*. P. 273, lire *Iles Pelew* et non *Iles Pelées*. P. 360, lire *Holyrood* pour *Holy Road*. P. 363, lire *Wurzbourg* pour *Wuzbourg*. P. 373, lire *Bénazet* pour *Benezet*. P. 401, lire *Richtigkeit* pour *Wichtigkeit*, etc.

4. Baron de Batz, *la Vie et les conspirations de Jean, baron de Batz, 1754-1793*. Paris, Calmann-Lévy, [1907,] in-8°, XII-488 p.

nerait de voir des écrivains, très convaincus d'ailleurs, concevoir le mouvement de 1789 à la facon d'un Montgaillard, d'un Ferrand ou d'un Barruel et répéter que « les petits côtés louches et policiers et l'art de la délation forment le fond si admiré de la Révolution française »[1]. Le livre de M. DE BATZ est donc, tout naturellement, un panégyrique du personnage qui, pendant des années, a promené sa figure « mystérieuse, tantôt héroïque, tantôt narquoise, tantôt vengeresse, tantôt provocatrice, mais toujours redoutée, haïe et désespérément crainte » dans les coulisses des assemblées, dans les complots du dehors et du dedans. A en croire l'auteur, c'est le baron de Batz qui a provoqué, d'une façon plus ou moins cachée, toutes les *grandes journées* de la Révolution. On l'excuserait volontiers d'avoir tenté la réhabilitation d'un personnage qui, à travers tous les éloges de son propre récit, apparaît bien plutôt comme un aventurier peu scrupuleux sur les moyens de jouer un rôle politique[2], se lançant dans la mêlée en joueur hasardeux et, vrai Gascon de Gascogne, exagérant encore ses moyens d'action pour mieux effrayer ses adversaires. Mais il aurait pu nous épargner toutes ses nombreuses sorties contre « la brutale faconde » de Mirabeau, contre Sieyès et Maury, bizarrement réunis, « hermaphrodites se fécondant eux-mêmes », contre « l'éternel et syrupeux Pétion », contre « l'illuminé Brunswick », qui s'arrête à Valmy parce que les francs-maçons lui persuadent qu'en attaquant la Révolution il va « consolider le papisme abhorré »[3]. Le récit de l'auteur s'arrête provisoirement au lendemain de l'exécution du 21 janvier 1793[4].

1. Ainsi, les Genevois Necker et Clavière « voulaient abattre la monarchie et rendre la France calviniste », mais les yeux de Jean de Batz, descendant au fond de leurs consciences, s'étaient vite aperçu du jeu qu'ils jouaient. A côté d'eux, « la franc-maçonnerie prussienne travaillait avec une diabolique ténacité » (p. 103). Ces mêmes francs-maçons font encore des choses inouïes en 1792 (p. 404-405).

2. Ainsi, il ressort du propre récit de l'auteur que le baron de Batz, membre des comités de la Constituante, a odieusement tripoté dans des spéculations financières pour ruiner le crédit national et pour transmettre une partie de ces fonds volés aux émigrés de Coblentz.

3. Pour ce qui est des connaissances en histoire générale de l'auteur, nous nous bornerons à citer le passage (p. 144) où la reine Margot se console à Nérac de la mort de La Môle, en conversant avec Calvin, mort *dix* ans avant l'exécution de Boniface de La Môle, et cet autre (p. 406) où il fait en 1792 du roi Frédéric-Guillaume IV, *qui n'était pas né alors*, le chef des francs-maçons allemands. Notons aussi que M. de Batz cite comme une *source historique* le laborieux pastiche de M. E. Biré, *le Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*.

4. On ne s'explique pas que l'auteur croie sérieusement aux *six cents* con-

C'est un irrégulier aussi dans la lutte révolutionnaire, mais moins décoratif à coup sûr, que ce *Marquis de Sainte-Huruge, généralissime des sans-culottes*, dont M. Henri Furgeot nous raconte la picaresque existence[1]. A côté des premiers rôles, héroïques ou sinistres, les révolutions produisent toujours des types grotesques, pitres qui s'égosillent sur les tréteaux pour attirer l'attention de la foule et qui, parfois même, se prennent au sérieux. Victor-Amédée de La Fage, plus ou moins authentiquement marquis de Sainte-Huruge, est de ceux-là. Était-il bien nécessaire de lui consacrer tout un gros volume? L'auteur l'affirme en disant « qu'on a bien consacré des volumes à Saint-Just, à Le Bon, à Carrier, à Danton, à tant d'autres coquins » (p. 3)[2]. Quoi qu'on puisse penser de cette assimilation sommaire, qui nous oriente tout au moins nettement sur les sentiments de l'auteur sans risque d'erreur, on se laissera volontiers amuser par lui; la première moitié surtout de cette étude nous introduit dans un milieu de hobereaux bourguignons, plus ou moins toqués ou tarés, qui sont les dignes ancêtres du héros de son livre. Sainte-Huruge lui-même a une excuse assez valable pour sa carrière d'émeutier professionnel à partir de 1789. Son mariage avec une coquine, qui se disait actrice et n'était qu'une courtisane, fit de lui, d'abord, un mari trompé, puis un prisonnier longtemps enfermé à Charenton par les intrigues de son épouse, et, bien naturellement, il devint l'adversaire d'un pouvoir qui employait si mal à propos ses lettres de cachet. La haute stature du marquis, sa voix de stentor, son élocution facile en firent bientôt un personnage populaire au Palais-Royal et ailleurs, et même sa pusillanimité légendaire ne lui nuisit pas trop durant les premières années de la Révolution, pendant lesquelles il joua son bout de rôle, aux applaudissements des Jacobins et de la presse avancée. Trop d'ambition le perdit; il voulut révolutionner la Belgique, où Dumouriez l'envoya pour se débarrasser de lui, et, quand il revint bredouille, ce grand dénonciateur se vit dénoncé à son tour comme émigré, fut enfermé au Luxem-

jurés groupés pour délivrer le roi au 21 janvier. S'il y avait eu rien de pareil, il n'en serait pas seulement venu trois ou quatre et les choses ne se seraient pas passées comme il les raconte lui-même p. 443.

1. H. Furgeot, *le Marquis de Sainte-Huruge, généralissime des sans-culottes (1738-1801)*. Paris, Perrin, 1908, in-8°, 441 p.

2. Les mêmes violences de langage s'adressent encore à Barbaroux (p. 277) et Pétion (p. 281). Avant de se lamenter sur « la lâcheté des impostures » qu'on profère contre Louis XVI et d'adresser à ce monarque de si pathétiques apostrophes en français et en latin (p. 325), l'auteur aurait bien fait de se rappeler les documents cachés dans *l'armoire de fer* des Tuileries qui donnaient un démenti si catégorique au « loyal et suprême appel » du roi.

bourg, d'où il continua à signaler ses co-détenus à la vindicte des comités, et ne fut libéré qu'après Thermidor. Après avoir repris un moment son métier d'agitateur populaire, mais dans le sens anti-jacobin, il rentre dans l'obscurité et meurt à Paris, oublié de tout le monde, en l'an XI. Cette seconde partie de l'ouvrage de M. Furgeot est moins attrayante, d'abord parce que bien des faits qu'il nous raconte sont connus, et de longues digressions (comme celle sur l'escroc Rotondo) nous éloignent trop du sujet principal. Au point de vue de sa méthode de travail, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'il a emprunté une foule de citations, parfois piquantes, au *Journal de la cour et de la ville*, consciencieusement dépouillé par lui, sans se demander si cette feuille ultra-royaliste était vraiment une source authentique, digne d'une si entière confiance[1], et si le devoir professionnel n'exigeait pas qu'il fît le même travail de dépouillement pour les feuilles opposées.

Le livre de M. Jacques Hérissay sur *François Buzot*[2] est une étude, sinon très brillante, du moins très consciencieuse, et, dans sa première partie surtout, qui nous fait connaître les débuts de l'avocat d'Évreux dans la politique ainsi que son activité locale, on rencontrera bien des renseignements nouveaux. Le conventionnel est plus connu, soit par ses Mémoires, soit surtout grâce à Mme Roland. C'est la passion profonde de Buzot pour cette femme célèbre qui l'a rattaché au groupe si mélangé des Girondins, encore qu'il ne leur appartînt ni par le terroir ni par le tempérament. Celui qui, dans l'Assemblée nationale, avait compté parmi les plus avancés d'abord, se vit à la Convention parmi les modérés, dans cette ardente mêlée de la Montagne et de la Gironde qui fut provoquée d'ailleurs moins par l'opposition des principes que par les passions et les antipathies personnelles. Il fut un des plus ardents à la lutte, un des plus clairvoyants aussi et, par suite, un des plus vite découragés. Pas plus que ses collègues, Buzot n'était un véritable homme d'État; ses amis et lui n'avaient de plans arrêtés sur rien, et le désarroi absolu dans

1. C'est pourtant cette confiance un peu naïve qui l'amène à nous raconter, par exemple, p. 255, que le duc d'Orléans, MM. de Sillery, de Laclos ont dîné avec Sainte-Huruge et l'escroc Rotondo chez le brasseur Santerre. — « L'abbé-prince de Guebvillers », dont il est question p. 163, est le prince-abbé *de Murbach*, Benoît-Frédéric d'Andlau, qui résidait à *Guebwiller*. P. 240, lire *Chillon* pour *Cillion*. P. 317, le général Charles de Hesse n'était nullement « le neveu du grand-duc régnant ». D'abord, il n'y avait pas en 1793 de *grands-ducs de Hesse*, puis les *Hesse-Rothenbourg* n'étaient que des agnats assez éloignés des landgraves de *Hesse-Darmstadt*.

2. J. Hérissay, *Un Girondin. François Buzot, député de l'Eure à la Constituante et à la Convention (1760-1794)*. Paris, Perrin, 1907, in-8°, XIII-438 p.

lequel ils se trouvèrent au lendemain du coup de force des Jacobins de la capitale prouve, mieux que tout le reste, l'absence de tout projet séparatiste sérieux. Poursuivis par la vindicte terroriste, du fond de leurs retraites précaires ils n'ont pu que « vouer au mépris et à l'exécration publique de tous les siècles les vils scélérats qui ont détruit la liberté et plongé la France dans un abîme de maux ». On les suit, dans ce récit, avec une inutile sympathie, traînant de cachette en cachette leur existence douloureuse, jusqu'à cette matinée du 19 juin 1794, où, pour échapper au bourreau, Buzot et Pétion se tuent d'un coup de pistolet près du hameau de Cafol. Ce malheureux obéissait ainsi à l'objurgation suprême que sa grande amie lui adressait avant de monter à l'échafaud. On aurait voulu que, dans le récit de M. Hérissay, le personnage si tendrement aimé par Mme Roland ressortît un peu plus vivant sur le fond en grisaille de son méritoire récit. Est-ce le charme évocateur qui lui a fait défaut? Est-ce que la physionomie trop renfermée du lutteur un peu mélancolique et triste qu'était Buzot ne se prêtait pas à cette transfiguration? Je ne sais; mais il y manque, si je puis dire, l'étincelle qu'on aurait souhaitée, tant au narrateur qu'à son héros[1].

Un des adversaires les plus âpres et les moins généreux de la Gironde, Saint-Just, s'est vu rappeler, en même temps que Buzot, au souvenir de la génération présente[2]. M. Charles Vellay s'est pris d'une admiration profonde pour « la perfection presque divine » de cet « homme au-dessus des hommes », de cet « homme qui touche aux dieux ». Il a voulu suivre dans tous ses détours « l'évolution laborieuse de cette grande âme ». Au moment même « où notre monde social meurt d'incertitude, de faiblesse et d'humilité servile, il est bon de replacer devant lui l'exemple de ce jeune homme dont le génie ne fut qu'une manifestation éblouissante de volonté, de raison, d'orgueil ». M'est avis que les arrivistes contemporains n'ont guère besoin de l'exemple de ce gandin frivole devenu le plus intransigeant des fanatiques. En tout cas, c'est une assez bizarre façon de démontrer ce « prodigieux développement de grandeur morale » que de réimprimer tout au long les deux cents pages de ce poème insipide *d'Organt*, qui fait bailler d'ennui quand il n'excite pas le dégoût. Assurément, il peut être utile d'avoir sous la main l'ensemble des élucubrations politiques de Saint-Just, et nous sommes reconnaissants à M. Vellay de nous fournir ce recueil d'un format commode,

1. P. 109, lire *Huningue* pour *Hunningue*. P. 153, lire *1789* pour *1889*.

2. *L'Élite de la Révolution. Œuvres complètes de Saint-Just*, publ. p. Charles Vellay. Paris, Fasquelle, 1908, in-18, XXI-466 et 544 p. — La médaille de Saint-Just, frappée sur le titre, est très joliment exécutée.

encore que beaucoup des travailleurs qui auront à l'utiliser ne partagent pas sans doute l'admiration de l'éditeur pour tant d'idées saugrenues mêlées aux quelques pensées justes des *Institutions républicaines* et n'approuvent ni les insinuations venimeuses du rapport contre Danton (11 germinal), ni le ton vraiment féroce de celui-ci contre les personnes incarcérées au 8 ventôse. Seulement, puisqu'il voulait bien entreprendre cette tâche, il devait la remplir en savant; il fallait tout au moins commenter les pièces diverses, correspondances, rapports, arrêtés, entassées dans ces deux volumes, et l'on peut trouver qu'il s'est singulièrement facilité la tâche en déclarant simplement qu'il « n'a pas voulu alourdir par des notes constantes la lecture des documents réunis » (t. II, p. 541). Celles qu'il a mises çà et là sont parfois sujettes à caution. M. Arthur Chuquet a déjà rectifié les données fantaisistes empruntées à des historiens aussi peu autorisés que Montgaillard ou Lamartine sur les hauts faits militaires de Saint-Just[1]. Quant à son activité politique durant sa mission d'Alsace, je ne puis que répéter ce que j'ai dit une fois déjà dans cette *Revue*[2], que sa conduite fut celle d'un fou furieux; il faillit, par ses violences désordonnées, ruiner la défense nationale, et il calomnia, de la façon la plus indigne, d'excellents patriotes de Strasbourg parce qu'ils n'étaient pas aussi fanatiques que lui. Il a fait arrêter pêle-mêle les officiers de la garde nationale, puis ceux de la gendarmerie sédentaire, puis les administrations civiles; il a fait déporter à Dijon les Jacobins les plus authentiques; il a fait arracher aux habitants de Strasbourg (aux *pauvres* comme aux *riches*) leurs habits, leurs chaussures, leurs lits pour les laisser pourrir ensuite dans les magasins sans qu'ils parvinssent jusqu'aux soldats, etc. Si M. Vellay avait pris la peine de parcourir les ouvrages sérieux consacrés à l'histoire de la Révolution en Alsace, il se serait dispensé de répéter des contes à dormir debout, comme celui des « deux millions en or versés entre les mains de l'administration départementale pour livrer Strasbourg » aux alliés (p. 146); il n'aurait pas raconté non plus, s'il avait ouvert le moindre dictionnaire de géographie, qu'il y a dans le Bas-Rhin des cantons appelés *Truchoir*, *Hogerfelt* et *Wasetor* (p. 107), etc.[3]. Pour résumer notre opinion sur cette apo-

1. Cf. *Revue critique*, 1908, t. I, p. 127.

2. A propos du livre de M. Stéphane-Pol sur *Lebas*, voir *Rev. hist.*, t. LXXVI, p. 122.

3. On avait déjà relevé chez M. Stéphane-Pol (p. 175) cette identique incurie dans la reproduction des noms de lieux et de personnes. *Truchoir*, c'est *Truchtersheim*; *Hogerfelt*, c'est *Hochfelden*; *Wasetor*, c'est *Wasselonne*. P. 126, il faut lire le nom du fameux iconoclaste qui voulait démolir la tour

théose de l'homme qui a dit le mot féroce : « Ce qui constitue une république, c'est la destruction totale de tout ce qui lui est opposé » (t. II, p. 231), nous pensons qu'elle n'était pas urgente et surtout qu'elle n'est pas réussie.

On se retrouve, sinon dans une atmosphère plus sereine, du moins en face d'un esprit plus calme et plus scientifique, en ouvrant le volume de M. Georges Guibal sur *le Mouvement fédéraliste en Provence*, œuvre posthume du regretté doyen honoraire de la Faculté des lettres d'Aix[1]. Après s'être occupé jadis de l'histoire du moyen âge, M. Guibal avait consacré ses derniers travaux à l'histoire provençale au temps de la Révolution. Le succès légitime de ses deux volumes sur *Mirabeau en Provence* l'avait encouragé à continuer ses recherches pour les années suivantes. Il avait à peu près terminé son travail au moment de sa mort, et l'on ne peut que remercier sa famille et ses amis de l'avoir revu et mis au jour. C'est une étude solide, basée sur des documents nombreux et soigneusement contrôlés, rédigée avec un désir évident d'impartialité vis-à-vis de tous les partis si violemment en lutte aux abords de la Terreur, et cela dans une des régions les plus inflammables et les plus agitées de la France. Le vrai centre du récit de M. Guibal, c'est Marseille, d'avril à août 1793. Il nous y montre les antagonistes, Jacobins, Girondins, royalistes, surexciter tour à tour l'opinion publique jusqu'au déchaînement de la guerre civile. Mais cette lutte sanglante a laissé derrière elle des impressions à la fois si vives et si confuses qu'on se dispute encore aujourd'hui sur les véritables motifs qui ont fait agir les meneurs conscients d'alors et leurs adhérents aveugles. Des documents en bonne partie inédits, réunis aux archives départementales et aux dépôts municipaux d'Aix et de Marseille, ont permis à l'auteur de jeter sur bien des points des clartés nouvelles; sur d'autres, où la lumière entière n'est pas encore faite, M. Guibal indique avec prudence les solutions vraisemblables. Dans les milieux que n'aveugle point la passion politique, on adoptera sans doute les conclusions auxquelles il est arrivé (p. 309-312). La légende jacobine, qui ne voit, dès le début, dans le mouvement contraire au coup de force du 31 mai, qu'une levée de boucliers des royalistes déguisés en modérés, lui paraît avec raison trop simpliste. Les prétendus *fédéralistes* du midi, pris en masse, n'étaient nullement des adversaires de la

de la cathédrale *Téterel* au lieu de *Teutrel;* les administrateurs du Bas-Rhin, cités p. 127, s'appellent *Sarez* et *Jaeggi* et non *Sarré* et *Joecki*. P. 128, lire *Bouxviller* pour *Bouwiller*. P. 157, lire *Annweiler* pour *Auweiler*, etc.

1. G. Guibal, *le Mouvement fédéraliste en Provence en 1793*. Paris, Plon, 1908, in-8°, II-313 p.

République une et indivisible, mais ils voulaient protester contre les agissements des factieux terroristes de Paris. Les Girondins marseillais étaient certainement des républicains sincères; seulement, ils ne surent pas créer une force publique sérieuse et furent annulés peu à peu par les groupes contre-révolutionnaires, qui, eux, ne reculèrent pas devant l'alliance avec l'étranger. Cela devait forcément pousser les patriotes d'instinct à se jeter du côté des violents contre les modérés et à assurer ainsi leur succès final. Le mouvement dit fédéraliste n'en fut pas moins, au début, « dirigé contre un odieux et criminel coup d'État, qu'il faut condamner sans ménagement si l'on veut conserver le droit de flétrir le 18 brumaire et le 2 décembre » (p. 213).

Le sixième volume de la grande collection des *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*[1], édité par M. J. Guillaume, nous fait connaître les travaux de cette commission parlementaire, justement célèbre, depuis le 26 mars jusqu'au 26 octobre 1795, c'est-à-dire pendant les sept derniers mois de son existence. Son activité législatrice a été très sérieuse au point de vue théorique et très considérable. Les résultats pratiques ont laissé beaucoup à désirer et ont été souvent exagérés par des historiens superficiels qui consentaient à se payer de mots. C'est qu'il était plus facile de décréter l'obligation scolaire, la gratuité, la morale républicaine que de trouver des hommes capables d'enseigner ces choses et des élèves qui consentissent à les apprendre. Si l'on avait eu de l'argent, peut-être eût-on trouvé les hommes; mais, comme il faisait absolument défaut, la situation de l'enseignement primaire se trouva lamentable. On n'a qu'à parcourir attentivement la *Situation des écoles primaires*, dressée dans les bureaux du Comité de Salut public, au printemps de l'an II (p. 891), et l'*État des écoles primaires* du 12 brumaire de l'an III pour être édifié à ce sujet. Quant à l'instruction secondaire, elle était à peu près détruite, car son ridicule succédané, les écoles centrales, étaient des monstres mal équilibrés et sans aucune force vitale; l'instruction supérieure, pour autant qu'elle existât, était enfermée dans des écoles spéciales absolument étrangères les unes aux autres. Heureusement que plus d'une idée salutaire et féconde s'était fait jour durant les discussions du Comité et qu'elle devait être reprise plus tard, en des temps moins agités. Parmi les appendices du nouveau volume, édité par M. Guillaume avec le soin accoutumé, signalons un *Projet de réorganisation de la*

1. *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*, publ. p. J. Guillaume. T. VI : *6 germinal an III-4 brumaire an IV*. Paris, Impr. nationale, 1907, gr. in-8°, XLVIII-960 p.

Bibliothèque nationale, par Lefebvre de Villebrune (p. 910), et une note sur les manuscrits de J.-J. Rousseau, déposés au Comité (p. 929). Nous exprimerons, en terminant, le vœu que l'éditeur complète son travail en nous donnant le répertoire général de son utile publication, répertoire sans lequel un amas si prodigieux de données diverses risquerait fort, il faut bien l'avouer, de rester à peu près inutilisable pour tous les travailleurs qui n'ont pas des loisirs énormes ou qui ne peuvent espérer arriver vivants jusqu'à leur propre centenaire[1].

L'Académie des sciences morales et politiques avait mis récemment au concours la question de la *Vente des biens nationaux pendant la Révolution française*, et deux des travaux récompensés par elle en août dernier viennent d'être mis au jour. Le premier est dû à M. Amédée Vialay[2], le second à M. G. Le Carpentier[3]. Ce sont deux études consciencieuses, l'une au thème plus vaste et d'allures plus conservatrices, l'autre plus restreinte dans l'énoncé de son sujet, mais toutes deux, pour intéressantes qu'elles soient, m'ont surtout confirmé dans une conviction déjà ancienne que le moment n'est pas encore venu de formuler des conclusions générales sur ce sujet difficile entre tous. Nous avons, tous comptes faits, une douzaine de monographies spéciales, vraiment utiles, sur la question; il en faudrait des centaines d'autres pour permettre à la critique historique d'aboutir à un résultat tant soit peu satisfaisant. Ce n'est pas avancer beaucoup la discussion que d'affirmer, comme M. Vialay, que « les Jacobins avaient un but exclusif : épuiser le présent en sacrifiant l'avenir » (p. 77)[4]; de se moquer du « génie de Cambon » ou de discuter gravement la thèse qu'il aurait été « préférable et plus utile à l'intérêt général de substituer à la Révolution une simple réforme » (p. 343). On oublie de nous dire par quels moyens on aurait amené la noblesse et le clergé à « jeter dans la circulation une quantité moindre, mais parfaitement suffisante, de biens fonds ». Ils se seraient cramponnés sans doute à leurs propriétés avec la même ténacité que les simples bourgeois mettent aujourd'hui à défendre

1. P. 123, le directeur de l'École de santé de Strasbourg s'appelle *Tinchant* et non *Tenchant* et le jardinier chef du jardin botanique de cette ville *Schoellhammer* et non *Schoellamer*.

2. A. Vialay, *la Vente des biens nationaux pendant la Révolution française. Étude législative, économique et sociale.* Paris, Perrin, 1908, in-8°, XI-350 p.

3. G. Le Carpentier, *la Vente des biens ecclésiastiques pendant la Révolution française.* Paris, F. Alcan, 1908, in-18, 187 p.

4. On voudrait bien savoir où les gouvernants, quels qu'ils fussent, auraient pu trouver les milliards nécessaires pour repousser l'invasion européenne pendant les années qui s'étendent de Valmy à Zurich?

les leurs. A vrai dire, les panégyristes et les détracteurs de la Révolution française se battent encore, à l'heure actuelle, dans une pénombre presque complète sur ce problème de la vente des biens nationaux[1]. Le dépouillement minutieux des dossiers de ventes, non par départements seulement, — il serait trop confus ou trop sommaire, — mais par districts et par communes, peut seul permettre d'arriver là-dessus à une approximation de la réalité. M. Vialay n'apporte, pour sa part, de documents nouveaux que pour quelques quartiers de Paris et quelques districts de la Bourgogne; mais ces données précises sont aussi la partie la plus intéressante de son étude, et, quand pareil travail aura été répété des centaines de fois, nous pourrons conclure pour la France entière comme nous pouvons le faire dès maintenant pour les districts de Dijon, de Châtillon, de Semur et de Saint-Jean-de-Losne[2].

M. Le Carpentier a une méthode de travail un peu différente, moins littéraire, plus abondante en chiffres, en calculs de probabilités et tirant de données partielles des conclusions générales qu'il est également difficile de combattre et dangereux d'accepter. Il a choisi, non pas au hasard, mais délibérément, une trentaine de districts sur tout le territoire parmi les cinq cents environ qu'il renferme, et, arguant de leur situation différente, compensant les excès des uns avec le manquement des autres, il affirme aboutir à un total assez exact dans l'ensemble. J'ai peine à croire qu'on arrive de la sorte à la vérité vraie[3], même s'il est possible d'y arriver jamais[4]. Il faut

1. M. Vialay a raison, en tout cas, contre M. d'Avenel quand il affirme (p. 281-285) que l'Assemblée nationale a vraiment voulu venir en aide aux classes pauvres en leur facilitant l'accès de la propriété. Rien que le partage des biens communaux qu'elle autorisa et qui se fit avec un entrain remarquable dans nombre de localités prouve que ce résultat fut atteint.

2. Dans les 430 communes de ces quatre districts, M. Vialay a constaté 15,773 opérations de transfert de biens (p. 290). Dans un tableau spécial (p. 293), il nous montre que, dans dix communes, les achats de biens nationaux ont été faits par 137 acquéreurs imposés avant 1791, tandis que 399 acquéreurs n'étaient pas imposés, n'étaient donc pas propriétaires auparavant. Il y avait dans ces localités 968 propriétaires imposés avant 1791. Donc, il y a *bien plus du tiers* des propriétaires en 1792 qui sont des nouveaux venus, et, sur cet ensemble, 37 seulement sont des *bourgeois*, 393 des *ouvriers* et des *paysans;* pour 106 autres, nous ignorons leur état social.

3. Pour ne citer qu'un exemple, comment voir clair dans la statistique du clergé séculier et régulier de France en 1789 quand M. Vialay nous apprend (p. 321) que les données oscillent entre 320,000 et 130,000 personnes? Il faudrait commencer par un dépouillement minutieux des dossiers qui doivent exister aux Archives nationales et départementales, prenant chaque abbaye, couvent, maison de refuge, chaque chapitre, etc. Le chiffre de 4,000 couvents admis par Taine est certainement trop bas.

4. Il y a en effet certaines données qui nous manqueront toujours, telle la

se résigner à travailler moins vite et surtout renoncer aux raisonnements *a priori*. Quand M. Le Carpentier nous dit (p. 91) que la politique des assemblées « n'eut d'autre résultat et *semble même n'avoir eu d'autre but* que de faire le jeu de spéculateurs audacieux » en acceptant des payements en assignats largement espacés et « en dépréciant ce papier-monnaie par des émissions fantastiques », il réunit involontairement dans son esprit deux faits qu'il n'est pas licite d'associer ainsi. Qui donc savait, qui pouvait croire possible, en 1789 et même en 1790, quand on légiféra sur la vente des biens nationaux, que, deux ans plus tard, l'Europe coalisée se ruerait sur la France, et que, pour parer aux nécessités inéluctables de la défense nationale, il ne resterait que le moyen désespéré de faire fonctionner à outrance la presse aux assignats? Quand on nous résume, d'autre part, avec une précision presque effrayante, la vente des biens ecclésiastiques en une série de six chiffres[1], je me déclare incapable, pour ma part, de regarder ces chiffres comme scientifiquement établis. Je me garderai d'affirmer qu'ils sont faux; je n'en sais rien et ne puis rien en savoir. Dans deux générations peut-être, nos petits-neveux, s'ils continuent ces recherches, seront en état d'en discuter avec fruit de différents ou d'analogues. Mais il y faudra d'abord le labeur acharné d'une armée de bénédictins, réguliers ou laïques[2].

Avec l'*Essai sur l'histoire de la Révolution à Verdun*[3] de M. Edmond Pionnier, nous entrons dans le domaine de l'histoire provinciale. Ce bon et solide travail est une thèse de doctorat présentée à la

valeur réelle des terres achetées, puisque les registres des receveurs qui contenaient les renseignements sur les payements faits en *espèces* ou en *papier* et sur *la date* des payements successifs, détail d'importance majeure, vu la dépréciation croissante des assignats, ont disparu presque partout.

1. M. Le Carpentier nous assure que 90,000 propriétaires ecclésiastiques ont été remplacés par 360,000 acquéreurs laïques, dont 140,000 bourgeois et 120,000 paysans. Il sait que les premiers ont acheté 1,717,600 hectares, les seconds 1,145,200 hectares.

2. L'auteur cite, entre autres, le travail de M. le comte de Solms-Rœdelheim sur les ventes dans le *district* de Strasbourg, et il s'est empressé d'en tirer des conclusions sur l'étendue des terres d'Église dans les deux départements du Rhin. Voici le danger de sa méthode. Le district de Strasbourg n'est nullement *typique* pour l'Alsace, car la population y était à moitié protestante, et les biens des églises protestantes dans les départements de l'est ont été exemptés, comme on sait, de la vente par un décret de la Constituante. Dans les districts de Benfeld, Haguenau, dans tout le Haut-Rhin, il y avait infiniment plus de biens nationaux de cette espèce mis en vente. Comment se livrer à des calculs de moyenne, en gros, avec d'aussi incomplètes données positives?

3. E. Pionnier, *Essai sur l'histoire de la Révolution à Verdun (1789-1795)*. Nancy, Crépin-Leblond, 1906, in-8°, XIX-565-CXXXVIII p.

Faculté des lettres de Nancy; elle est dédiée par l'auteur à ses deux anciens professeurs, MM. Georges Pariset et Christian Pfister, et l'on peut dire qu'elle est digne des maîtres qui lui ont enseigné la recherche et la mise en œuvre des documents historiques. La plupart des éléments du travail du jeune professeur verdunois lui ont été fournis par les fonds d'archives locaux et les manuscrits de la bibliothèque même de Verdun. La littérature imprimée a été, elle aussi, très consciencieusement explorée[1], et, si nous avions une centaine de monographies locales aussi exactes et complètes, nous pourrions commencer enfin à écrire l'histoire de la Révolution française et non pas seulement celle de la Révolution de Paris. Les premiers chapitres sont consacrés aux débuts locaux de la grande crise jusqu'à la guerre, mais ce sont surtout les chapitres IV-VI qui présentent un intérêt d'ordre plus général. L'auteur y raconte le blocus de Verdun, la capitulation de la ville, l'occupation prussienne et ses suites. Nous attirons surtout l'attention sur les pages relatives au commandant Beaurepaire; si lucides, si mesurées dans leurs conclusions, elles seront lues avec un vif et douloureux intérêt. Pour M. Pionnier, il n'y a pas eu suicide[2], mais Beaurepaire a été supprimé pour que la capitulation, à laquelle il s'opposait, devînt possible[3]. J'en dirai autant du récit concernant la présentation des fameuses dragées au roi Frédéric-Guillaume II, épisode qui a donné naissance à la légende des *Vierges de Verdun*. La narration s'arrête avec le tableau de la réaction locale après Thermidor[4].

C'est un ouvrage de dimensions bien plus restreintes que M. Jules Haize, imprimeur à Saint-Servan et secrétaire de la Société historique de l'arrondissement de Saint-Malo, nous offre sous le titre : *Une commune bretonne pendant la Révolution*[5]. Il nous y raconte l'histoire de sa ville natale de 1789 à 1800. Mgr L. Duchesne l'a honoré d'une lettre-préface où il lui prédit que son travail « prendra une place honorable parmi les histoires locales du temps de la Révolu-

1. L'auteur pousse la conscience jusqu'à citer parmi les sources les *Odes et Ballades* de Victor Hugo.

2. La scène du suicide en plein conseil de guerre est reconnue depuis longtemps comme apocryphe, mais beaucoup tiennent encore pour le suicide, commis la nuit, dans son cabinet, par Beaurepaire.

3. Peut-être l'assassinat, désormais établi, semble-t-il, a-t-il été commis avec la connivence passive de Mondon fils, secrétaire de la municipalité.

4. L'auteur a joint à son livre un dossier de pièces justificatives d'environ 150 pages.

5. J. Haize, *Une commune bretonne pendant la Révolution. Histoire de Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) de 1789 à 1800;* lettre-préface de Mgr L. Duchesne. Paris, Champion, 1907, in-8°, XI-282 p.

tion », encore que ce soit une histoire difficile à écrire, surtout en province, comme l'explique spirituellement l'éminent directeur de l'École française de Rome. L'auteur a trop craint peut-être d'animer son tableau en y mettant un peu plus de couleurs; son récit n'est, par moments, que le simple et trop sec résumé des procès-verbaux officiels, et tous ceux qui en ont vu rédiger ou ont dû les rédiger eux-mêmes, pendant une période quelconque de leur existence, savent qu'ils masquent presque aussi souvent la physionomie véritable des événements qu'ils la révèlent. Mais, assurément, il est bien préférable d'être renseigné par des procès-verbaux un peu monotones que d'avoir à se fier à des récits fantaisistes, inspirés par des passions philosophiques ou cléricales ou dictés par des sympathies exclusives pour les terroristes ou les chouans. M. Haize s'est sincèrement efforcé de s'écarter de l'un et de l'autre de ces dangers. D'ailleurs, il semble bien que le Saint-Servan d'alors ait eu déjà le même tempérament; la Révolution y fut presque anodine, les Jacobins eux-mêmes s'y sont montrés relativement calmes et la réaction pas trop violente; cependant, çà et là, des renseignements nécessaires font défaut[1], et les épreuves auraient pu être mieux corrigées[2].

M. Baguenier-Desormeaux vient d'éditer, avec le concours de M. Julien Savary, un volume de documents sur *Kléber et la Vendée* pour la Société d'histoire contemporaine[3]. Le corps du volume est constitué par les *Mémoires militaires du général Kléber pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée* (p. 1-342), mémoires rédigés par le général, en brouillon, durant les quelques semaines de son séjour à Châteaubriant, en janvier et février 1794. Ce sont de simples notes, mais elles sont d'un intérêt majeur. On en connaissait d'assez nombreux fragments, mais c'est la première fois que le manuscrit complet, conservé aux archives de la Guerre, est mis au jour. Kléber avait pris la plume pour combattre « les rapports boursouflés et dégoûtants de mensonges » (p. 71) présentés sur ces luttes terribles, et non pour se vanter, car, dit-il, « qui pourrait

1. Ainsi, p. 190, il est question des « barbaries » du représentant Le Carpentier pendant la Terreur, mais on ne nous en dit rien; nous voyons seulement que « les *premiers* exécutés furent des prêtres réfractaires »; mais l'auteur ne nous fournit ni chiffres précis ni un seul nom propre.

2. P. 51 et 147, lire *1793* pour *1893*. P. 191, lire *Fouquier-Tinville* pour *Fouqué-Tainville*. P. 197, lire *Bara* pour *Barra*, etc. Mais est-ce aussi une faute d'impression ce que nous lisons à la p. 256 : « Trois jours après, le télégraphe signalait *Masséna vainqueur de Souvarow à Aboukir?* »

3. *Kléber et la Vendée (1793-1794)*, documents publiés par H. Baguenier-Desormaux. Paris, A. Picard, 1907, in-8°, xxxvii-565 p.

s'enorgueillir d'un laurier teint du sang français »? Les massacres et les exécutions qui ont eu lieu après le désastre de Savenay, « les atrocités qu'on a commises sur ces misérables » l'écœurent au point qu'il « se refuse à décrire ces scènes sanglantes et inouïes ». On constate par son récit qu'il fut observateur sagace autant que soldat généreux; il affirme que, « sans la loi sur la constitution civile du clergé, la France aurait pu être agitée par quelques troubles, mais qu'elle n'eût pas vu alors de guerre civile » (p. 30). Son récit s'arrête au moment où Kléber est envoyé par le Comité de Salut public à l'armée du Nord, en avril 1794. L'éditeur a placé à la suite des mémoires le *Livre d'ordres* du général (27 septembre 1793-23 avril 1794), puis des pièces diverses relatives à ce sujet. Le tout forme un recueil des plus intéressants pour cette période si agitée, et l'on est heureux de saluer dans le vaillant Alsacien l'homme qui fut là, comme ailleurs, un soldat courageux, un général habile, un fervent patriote, sans abjurer, pour autant que c'était alors possible, ses sentiments d'humanité.

M. Georges Lenôtre, poursuivant la publication de ses *Mémoires et souvenirs sur la Révolution et l'Empire*, nous donne aujourd'hui, sur *la Fille de Louis XVI, Marie-Thérèse-Charlotte de France*[1], un de ces livres captivants comme il sait les écrire; il est expert à stimuler la curiosité du grand public, à dramatiser ses personnages, à dialoguer leurs entrevues, à faire revivre devant nos yeux les palais, les prisons, les paysages à travers lesquels il les conduit. On comprend qu'il ait su tirer un bon parti de cette histoire du Temple, encore si pleine de contradictions et de mystères. Il commence par rééditer le récit de la captivité de la princesse, rédigé par elle-même en 1795; puis il nous raconte en détail son voyage à Vienne, son séjour dans cette capitale, où elle fut encore presque captive. Nous la voyons enfin à Mitau, séjour qui ne fut pas la partie la moins lamentable de sa triste existence, après que des raisons dynastiques l'eurent enchaînée à ce pauvre prince, impuissant de corps et d'esprit, qui fut le duc d'Angoulême[2]. Si tout le talent de M. Lenôtre n'a pas réussi précisément à nous rendre sympathique son héroïne, à qui le ciel, au dire de M. de Frénilly, « avait tout donné en vertus et rien en grâces », c'est que la tâche était aussi par trop difficile; cela ne

1. G. Lenôtre, *la Fille de Louis XVI. Marie-Thérèse-Charlotte de France, duchesse d'Angoulême*. Paris, Perrin, 1907, in-18, 309 p.

2. Il y a quelques erreurs de détail. Ainsi, Harmand de la Meuse ne fut pas préfet du *Bas-Rhin* (p. 21), mais du *Haut-Rhin*. Le secrétaire d'ambassade à Bâle, Bacher, était tout ce qu'il y avait de plus roturier et nullement *M. de Bacher*. P. 257, lire *Flachslanden* pour *Flaschlanden*.

saurait faire tort au mérite du narrateur et le succès de ses volumes antérieurs ne fera point défaut au dernier venu[1].

Les études de M. Gustave Gautherot sur *la Révolution française dans l'ancien évêché de Bâle*[2] forment deux volumes, dont le premier est consacré à la *République rauracienne*, le second au *Département du Mont-Terrible de 1793 à 1800*. L'auteur a rédigé son très substantiel travail d'après les dossiers conservés aux Archives nationales et aux archives du canton de Berne, sans compter toute la littérature des feuilles volantes, pamphlets et journaux du temps[3]. C'est la première fois qu'on nous raconte en détail l'entreprise audacieuse du petit parti radical, personnifié par le syndic Rengger et les curés Lémane et Copin, de renverser, avec l'appui de nos révolutionnaires, le gouvernement du prince-évêque de Bâle, M. de Roggenbach. On admirera le savoir-faire avec lequel le premier de ces personnages, démagogue digne d'un théâtre plus vaste, sut amener la chute de l'Ancien régime dans ces contrées jurassiennes, provoquer l'intervention française et, grâce à elle, la création de la république rauracienne. Elle ne fut guère moins éphémère que celle de Mayence et fut bientôt partiellement *réunie* par la Convention elle-même avant d'être entièrement absorbée sous le Directoire. On étudiera dans l'ouvrage de M. Gautherot les procédés plutôt violents que fraternels des *libérateurs* et l'exaspération produite parmi ces populations ferventes catholiques par la crise antireligieuse. Habituées à avoir leurs coudées franches, même sous la crosse épiscopale, elles ne voulaient consentir ni à des levées d'hommes ni à des sacrifices d'argent et entendaient garder leurs curés[4]. Il leur fallut bien céder aux arguments du plus fort[5]; mais les sympathies des nouveaux

1. Il s'est même déjà fortement prononcé, puisque l'exemplaire que j'ai sous les yeux porte la mention : *sixième édition*.

2. G. Gautherot, *la Révolution française dans l'ancien évêché de Bâle*. Paris, Champion, 1908, 2 vol. in-8°, XXII-290 et 310 p.

3. On s'étonne de ne pas voir énumérer dans la littérature imprimée les deux volumes de Casimir Folletête, *Documents sur la Révolution de l'ancien évêché de Bâle* (Fribourg et Porrentruy, 1895, 1899), dont le premier renferme les rapports de l'émissaire bernois Bischoff, le second le *Journal* de dom Moreau, bernardin de Lucelle.

4. Dans ce pays, les Jacobins eux-mêmes, fort différents de ceux d'ailleurs, « entraient à l'église, pour égrener leur chapelet, au sortir du club » (t. II, p. 104).

5. L'auteur, évidemment très désireux d'être impartial, semble parfois un peu hésitant dans sa façon de juger les hommes et les choses. Tantôt les Rauraciens sont à ses yeux d'excellents républicains, et, de fait, ils se jettent sur les biens nationaux avec tant d'entrain que, dans le seul district de Porrentruy, il s'en vendit en deux ans pour plus de onze millions à cinq mille adjudica-

Français du département du Mont-Terrible ne furent évidemment pas très profondes[1].

A ces deux volumes, M. Gautherot a ajouté une brochure sur *les Relations franco-helvétiques de 1789 à 1792*[2]. De même que M. Dunant avait complété l'historique des relations de la France avec la Confédération helvétique, fourni par les *Papiers de Barthélemy*, pour la période de 1798 à 1803, de même notre auteur a voulu nous donner comme une introduction au grand recueil de papiers diplomatiques que je viens de nommer; à la suite d'un exposé sommaire de la situation réciproque des deux pays, il nous offre des extraits ou des résumés des pièces principales qui se rapportent aux rapports franco-helvétiques pendant les premières années de la Révolution et nous fait connaître les répercussions diverses des mouvements de France sur les États confédérés et leurs sujets durant l'ambassade de M. de Vérac (mars 1789-juillet 1791) et l'intérim de Bacher, avant la nomination de Barthélemy, en décembre 1791[3].

Ce n'est pas seulement une nécessité absolue pour l'homme du métier d'avoir une idée nette et précise des transformations successives de l'organisation et de la tactique de nos armées; c'est aussi chose très utile pour l'historien qui se voit obligé si souvent, par son sujet, à décrire des opérations militaires et même à les juger en passant. Aussi l'on ne peut que remercier la section historique de l'état-major d'avoir chargé des spécialistes de rédiger une histoire détaillée de ces transformations pour les trois armes. MM. Ed. Desbrière et Maurice Sautai ont entrepris cette étude pour la cavalerie[4].

taires (t. II, p. 250). Tantôt il nous parle d'une « révolte latente contre la Révolution française ». La vérité est, ce me semble, que les braves paysans du Jura bâlois voulaient bien être républicains, c'est-à-dire débarrassés de leur prince-évêque, mais rester autonomes, sans obligations, sans devoirs à l'égard de la France, qu'ils n'aimaient pas à cause de sa haine contre les prêtres. Une pareille situation devenait évidemment intenable à la longue et amena l'annexion directe.

1. Nous avons noté quelques fautes d'impression. T. I, p. 79, ne faut-il pas lire *Gemmingen* pour *Geningen?* P. 109, lire *Koch* pour *Kock*. T. II, p. 84, lire *Piquerez* pour *Piquréez*. P. 274, lire *Todtnau* pour *Fottnau*. P. 209, *Tuefferd* pour *Triefferd*.

2. *Archives du ministère des Affaires étrangères. Les relations franco-helvétiques de 1789 à 1792*, par G. Gautherot. Paris, Champion, 1908, in-8°, 133 p.

3. A propos de ce qui est dit, p. 7, je dois observer que la ville libre royale de Strasbourg n'avait plus, au XVIIIe siècle, aucune alliance avec les cantons suisses, et que ceux-ci n'ont pu signer, en 1521, un traité avec la cour de *Versailles* (p. 8).

4. *Organisation et tactique des trois armes. La cavalerie de 1740 à 1789*,

Trois fascicules de leur travail ont déjà paru. Le premier, intitulé : *la Cavalerie française de 1740 à 1789*, nous expose la situation de la cavalerie française, situation lamentable en somme, amenée surtout par l'ignorance des chefs, et que les réformes de Choiseul et de Saint-Germain n'ont guère améliorée au dire de nos auteurs. Malgré la refonte des ordonnances royales, la troupe aussi restait mauvaise parce que les éléments en étaient mauvais. Un officier d'expérience pouvait écrire vers 1784 : « Il n'y aurait pas d'armée en France si la corruption n'y était extrême et si la tête n'y avait tourné à 400,000 hommes » (p. 110)[1]. Aussi la cavalerie française était-elle, au début de la Révolution, dans un état d'incapacité professionnelle très accentué, que les premières années du nouveau régime ne devaient guère améliorer. Il fallut deux campagnes effectives pour que le gouvernement révolutionnaire pût utiliser sérieusement les groupements nouveaux[2]. La réorganisation du 10 janvier 1794 représente sans doute un effort colossal fait depuis 1792[3]; mais il était encore inopérant en juin 1794; alors seulement viendra la victoire et l'entrain qu'elle donne au soldat. Néanmoins, l'armement devait rester encore longtemps très défectueux[4]. La partie narrative est traitée avec soin;

par le commt Ed. Desbrière et le capne M. Sautai. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1906, in-8°, VI-131 p. — *La Cavalerie pendant la Révolution, du 14 juillet 1789 au 26 juin 1794. La crise.* Ibid., 1907, in-8°, 438 p. — *La Cavalerie pendant la Révolution. La fin de la Convention (19 juin 1794-27 oct. 1795).* Ibid., 1908, in-8°, 247 p.

1. Les recrues se composaient en majeure partie de la populace des grandes villes; c'est à peine s'il y avait un tiers de ruraux dans l'armée; cela suffit à expliquer certaines scènes de 1789 à 1791. Maltraités et mal nourris, les soldats n'avaient pour se distraire que la prostitution et le cabaret; aussi l'armée comptait-elle, vers 1783, de 8 à 10,000 déserteurs par an.

2. Le 15 novembre 1793, le général Bourcier constatait que, sur les 14,986 cavaliers existants, les hommes *non montés* formaient le tiers du total (t. II, p. 201). En messidor an II, il y en avait 97,000, dont un peu plus de la moitié aux armées.

3. Nos auteurs combattent l'affirmation légendaire des *cadres supérieurs* encombrés par les sous-officiers de l'ancienne armée royale; ceux-là ne sont que lieutenants et sous-lieutenants; de là en effet, encore en l'an II, des capitaines de quarante-quatre ans, des lieutenants de quarante et un, des sous-lieutenants de trente-six ans. Et quels officiers souvent, qui ne savent ni lire ni écrire et parfois pas même parler le français! Au seul 14e chasseurs, on en élimine une fois dix-sept comme « n'ayant ni mœurs ni intelligence et incapables d'occuper aucun grade dans quelque arme que ce soit » (t. III, p. 19).

4. Encore en l'an V, il manque, par exemple, aux neuf régiments de cavalerie légère plus du quart des sabres et près de la moitié des pistolets et carabines (t. III, p. 93).

les amateurs trouveront là d'abondantes statistiques et les historiens nombre d'observations sagaces dont ils feront leur profit[1].

Ce sont encore les troupes françaises en marche, mais principalement en terre amie, que nous montre le *Journal de voyage du général Desaix*, édité par M. Arthur Chuquet[2]. Ce curieux manuscrit, déposé aux archives de la Guerre, n'était pas absolument inconnu. Le général Martha-Bekker, M. Félix Bouvier, d'autres encore l'avaient cité ou lui avaient emprunté quelques passages. D'ailleurs, le texte de Desaix, quelque intérêt qu'il y ait à étudier l'impression produite par les hommes et les choses d'Italie sur un esprit aussi sympathique, et quelque utile que puisse être cette étude pour mieux apprendre à connaître le général lui-même, ne pouvait guère nous apporter des révélations inattendues. Ce *Journal* n'est donc pas un document de premier ordre pour l'histoire générale; on connaissait assez la vie libre des officiers, les voleries des administrateurs, le dénûment des soldats; on n'ignorait pas non plus l'opinion plutôt défavorable de la plupart des Français sur cette population cisalpine, trop molle, trop facile à pétrir, si peu disposée à agir par elle-même. Ce qui donne son prix à ce nouveau volume de l'auteur des *Guerres de la Révolution*, c'est qu'il y a consacré près d'une centaine de pages à nous retracer, avec son talent de narrateur, avec son abondance habituelle de renseignements nouveaux et précis, la vie de ce jeune noble auvergnat qui fut général de division à vingt-cinq ans et qui devait revenir en Italie quelques années plus tard pour mourir à Marengo dans sa trente-deuxième année, laissant une gloire si pure et des regrets universels dans toutes les armées de la République.

C'est en Italie aussi que nous conduisent, pour un temps, les *Anecdotes historiques du baron Duveyrier* éditées par M. Maurice Tourneux[3]. Imprimées à petit nombre en 1837 et très peu répandues alors, à ce qu'il semble, ces *Anecdotes* sont pour nous quasiment inédites et méritaient d'être remises au jour. Non que Duveyrier, cet avocat parisien, polémiste facétieux avant d'être suppléant à la Constituante, directeur du sceau sous le ministre Duport du Tertre, agent

1. Au tome III, le même général est appelé *Froelich* (p. 155) et *Frehlich* (p. 171). P. 82, il faut lire *Birlenbach*, *Iebsheim*, *Hundsbach* pour *Berlenbuch*, *Ieptsheim*, *Handsbach*. P. 159, le ministre baron *Hompuch* doit se lire sans doute *Hompesch*.

2. *Journal du voyage du général Desaix. Suisse et Italie (1797)*, publ. par A. Chuquet. Paris, Plon, 1907, in-18, xci-305 p.

3. *Anecdotes historiques par le baron Honoré Duveyrier*, publ. pour la Société d'histoire contemporaine par M. Tourneux. Paris, A. Picard, 1907, in-8°, xxvii-358 p.

officieux du gouvernement à Coblence, emprisonné plus tard à l'Abbaye, dont il put sortir heureusement avant les massacres de septembre, ait eu, en somme, des aventures bien extraordinaires, ni qu'il puisse prétendre être un témoin particulièrement bien informé[1] ou très impartial[2]; mais il a frôlé bien des personnages célèbres; il a, tout en spéculant en Italie sur les fournitures des hôpitaux et la vente des biens ecclésiastiques, vu et entendu des choses assez curieuses dans l'entourage du général Bonaparte à Milan. Cependant les chapitres les plus amusants de ses souvenirs nous ramènent à son enfance, à sa vie d'écolier au collège du Plessis, à son voyage aux Pyrénées avec un détachement de troupes que le gouverneur des Invalides, M. d'Espagnac, confie à cet adolescent sans expérience; il y a là quelques tableaux d'ancien régime scolaire et militaire vraiment curieux. Après le 18 brumaire, Duveyrier entra, grâce à Sieyès, au tribunat et il y eut son heure de célébrité, dans l'opposition, quand il déclama contre « l'idole de quinze jours » évoquant le souvenir de Camille Desmoulins au Palais-Royal. Mais ce petit accès de républicanisme ne dura pas, et, quand le tribunat disparut, il reçut de la main du maître le titre de baron de l'Empire et la présidence de la cour d'appel de Montpellier. Après cela nous avons le droit de sourire quand il affirme avoir été « la victime principale de la dévorante ambition » de l'empereur et quand il vante lui-même « sa fierté intolérante, surtout en ce qui touche sa situation dans le monde »[3].

Un dernier ouvrage nous retiendra, pour un moment encore, dans la péninsule italienne; c'est le grand recueil de documents sur *la Paix de Campoformio*, préparé par feu M. Hermann Hüffer et mis au jour par M. Frédéric Luckwaldt[4]. On sait que le regretté professeur d'histoire à l'Université de Bonn et correspondant de l'Institut avait préparé pendant près de trente ans une collection de documents inédits relatifs à la période révolutionnaire. De ces *Quellen zur Geschichte des Zeitalters der französischen Revolution*, une première série seulement, relative aux campagnes de 1799 et 1800, a pu être

1. Ainsi il affirme (p. 186) que le malheureux ministre de Lessart n'a pas été égorgé à Versailles, mais est mort en Angleterre.

2. Ce que Duveyrier raconte sur son rôle d'avocat consultant du duc d'Orléans au sujet du procès sur les journées d'Octobre, instruit par le Châtelet, est très curieux; mais tout est-il également vrai?

3. P. 302. — Les conversations avec Napoléon (p. 306) paraissent aussi bien fantaisistes; on ne causait pas au maître de la France sur ce ton-là.

4. *Der Friede von Campoformio. Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte der Beziehungen zwischen Oestreich und Frankreich in den Jahren 1795-1797, gesammelt von Herman Hüffer*, publ. par F. Luckwaldt. Innsbruck, Wagner, 1907, gr. in-8°, cc-560 p.

publiée par lui-même[1]. Sa veuve a prié quelques amis, dont M. Reinhold Koser, directeur des Archives royales de Berlin, et M. Karl Obser, directeur des archives grand-ducales de Carlsruhe, de surveiller la mise au jour des volumes suivants. C'est encore Hüffer lui-même qui avait chargé M. F. Luckwaldt de compléter le volume que nous annonçons ici, par des recherches supplémentaires à Paris et à Vienne. Ce savant y a joint une introduction très développée (elle compte 180 pages) sur la situation générale de l'Europe durant les négociations de 1795 à 1797, introduction qui permettra même à ceux qui n'auraient pas le loisir de parcourir les 600 pages de documents inédits[2] d'en connaître au moins l'essentiel. On y trouvera une étude très fouillée de la politique de Thugut, hésitante, un peu sceptique[3] et ne se pressant pas de conclure, dans l'attente des révolutions nouvelles, jusqu'à ce que l'apparition subite du général Bonaparte, à trente lieues de Vienne, oblige enfin le gouvernement impérial à prendre les négociations au sérieux. Alors, il faut bien se résigner, et Cobentzl, qui aurait tant aimé « montrer le bâton aux Français », se laisse pousser à signer le traité du 17 octobre; c'est ainsi que se termine cette campagne, si néfaste à la maison d'Autriche, qui porte en elle « le germe fatal des campagnes de 1805, 1859 et 1866 » (p. cc)[4].

Le nouveau volume (c'est le cinquième) du grand travail de M. C. de La Jonquière sur l'*Expédition d'Égypte*[5] renferme les livres neu-

1. M. Hüffer est mort en mars 1905.

2. Sur les trois cents pièces réunies ici, il n'y en a que vingt-sept qui aient déjà été publiées. La première en date est une lettre de Poterat à Boissy d'Anglas, du 5 octobre 1795; la dernière une lettre de Thugut à Stahremberg, du 2 novembre 1797.

3. Il agaçait ses propres envoyés, qui déclaraient que c'était un coquin qu'il faudrait pendre (p. CLXXXII).

4. La pièce la plus curieuse peut-être de ce gros volume est la dépêche dans laquelle le baron de Degelmann rend compte à Thugut, le 3 septembre 1797, de l'impression qu'a faite sur lui le général Bonaparte. « Il est rare, dit-il entre autres, d'en voir un (un homme) pour qui la nature et la destinée aient fait davantage... Esprit subtil et vaste à la fois, un caractère énergique et s'appuyant de sa force, de la conséquence dans la pensée, de la richesse dans l'expression, beaucoup de calme dans le maintien, parfaitement au fait des hommes et des choses, laissant soupçonner des vues profondes et éloignées. Il paraît que ce caractère, quand il est aigri, peut prendre plaisir à la vengeance et que, s'il se résout à faire le mal, il le sait faire systématiquement. Son type pourrait bien se trouver dans Tacite ou dans Plutarque. » Pour Degelmann, Bonaparte « est l'homme qui porte peut-être momentanément les destinées de l'Europe entre ses mains » (p. 326-327).

5. C. de La Jonquière, *l'Expédition d'Égypte (1798-1801)*, t. V. Paris, Lavauzelle, [1908,] in-8°, 692 p.

vième, dizième et onzième de tout l'ouvrage. Le premier s'occupe surtout du soulèvement d'Achmet-el-Mahdi et d'autres révoltes locales qui se sont produites dans la vallée du Nil pendant l'expédition de Syrie, ainsi que de la répression souvent féroce des actes de cruauté commis par les indigènes contre les soldats français[1]. Le second nous raconte le retour de Bonaparte au Caire, la descente de Mourad-bey dans la Basse-Égypte, le débarquement des Turcs à Aboukir et la grande victoire du 25 juillet 1799. Le troisième enfin est consacré au retour du général en chef en France, effectué le 23 août, mais préparé d'assez longue date, car huit jours à peine après sa rentrée dans la capitale, dès le 21 juin, il donnait l'ordre secret d'armer la *Muiron* et la *Carrère*. Nous avons déjà exposé à plusieurs reprises la méthode de travail de M. de la Jonquière et signalé le soin scrupuleux avec lequel il combine les documents officiels avec les récits et les correspondances des contemporains, nous fournissant, pour ainsi dire, le journal quotidien, à la fois minutieux et critique, de tous les événements, grands et petits, qui se sont produits durant le séjour de l'armée française en Égypte, de ses actions, de ses impressions et de ses souffrances. Il s'abstient généralement de juger lui-même les hommes et les choses, mais il fournit tous les matériaux nécessaires à qui désire formuler, à bon escient, un jugement équitable[2]. Parmi les annexes du volume, je signalerai les pièces amusantes relatives au mariage d'Abdallah-Menou, la note sur les communications secrètes de Bonaparte avec ses frères par l'entremise d'un nommé Bochty et celle sur la légion maltaise à Suez, splendide ramassis de canailles dont on nous fait un pittoresque tableau.

Nous avons rendu compte, il y a cinq ans déjà, du premier volume de l'ouvrage de M. le comte Vandal sur l'*Avènement des Bonaparte*[3]. On sait qu'il racontait ce que nous nous permettons toujours d'appeler « l'attentat » du 18 brumaire. Nous avions rendu pleinement justice au grand talent du narrateur, à l'art consommé avec lequel il avait groupé les faits, pour mieux faire ressortir l'état misérable de la

1. Le massacre de 115 soldats français à Damanhour est puni par exemple par le meurtre de 1,200 à 1,500 habitants de cette ville, tués ou brûlés dans leurs maisons.

2. On y relèverait plus d'un trait, plus caractéristique de la nature de Bonaparte, que pour le faire considérer avec sympathie : tel l'achat ordonné par lui de 2,000 esclaves nègres pour les incorporer à ses troupes; tel l'ordre de noyer toutes les femmes publiques qui infestent les quartiers ou celui de couper la tête à un général turc prisonnier parce qu'il ne peut pas payer de rançon.

3. A. Vandal, *l'Avènement des Bonaparte*. II : *la République consulaire (1800)*. Paris, Plon, 1907, in-8°, 540 p.

France d'alors et les services incomparables de son sauveur. C'est cette œuvre de salut national que M. Vandal nous décrit, avec une égale maîtrise de style, dans son second volume qui porte le sous-titre de *la République consulaire*. On y assiste à l'installation du nouveau gouvernement; on constate les difficultés qu'il rencontre à conserver une certaine apparence de libéralisme, tout en muselant les révolutionnaires, et à rallier les royalistes, tout en écrasant les chouans. On y peut admirer le nouveau maître s'ingéniant à inventer des rouages administratifs solides, en faisant disparaître les anciennes autorités départementales et municipales élues, visant à gagner les faveurs du clergé réfractaire, sans rebuter les idéologues et cette fraction de l'opinion publique qui ne se résignait pas encore aux « mômeries » de l'Ancien régime. Tout cela est décrit d'une façon très vivante, avec force détails pittoresques et caractéristiques à l'appui. L'auteur nous fait connaître la nouvelle cour, encore bien mélangée, que réunit autour de lui, dans les vieilles Tuileries, le citoyen premier consul; on étudie avec lui les tentatives, en somme infructueuses, pour arriver à un équilibre sérieux des finances nationales et l'élaboration des lois organiques. On voit se préparer la nouvelle coalition européenne; on assiste à la campagne d'Italie, à la bataille de Marengo, perdue et regagnée, au choc en retour de cette victoire sur les partis à l'intérieur, alors que, déjà, Talleyrand et Fouché escomptaient la défaite. C'est alors « la paix consulaire » se consolidant, grâce à l'écrasement momentané des partis, et, de suite, « le peuple français notre souverain » est invité par les séides du pouvoir et la foule des naïfs à hisser le vainqueur sur un pavois plus solide que la simple faveur populaire. Il y a là toute une série de tableaux, tracés de main de maître, mais qui ne sont bien flatteurs, au fond, ni pour le héros ni pour ceux qui l'encensent. L'auteur condamne en définitive cette marche à l'Empire aussi sévèrement que je pourrais le faire, en disant de Bonaparte à la fin de son volume : « Lors de son élévation, les Français avaient surtout espéré de lui deux choses : la paix avec l'étranger et la liberté. Il ne leur procura ni l'une ni l'autre..., mais la nation, attirée par ses promesses..., se laissa prendre et saisir dans l'étau de fer. Il l'y tint inexorablement[1]. »

1. J'ai supprimé dans cette citation une phrase incidente sur les « merveilleux bienfaits du début », non pour mutiler la pensée de l'auteur, mais parce que je ne crois pas d'abord que certains de ces *bienfaits* (le Concordat, la Légion d'honneur, etc.) aient été choses si *merveilleuses* et qu'ensuite ces cadeaux (si cadeaux il y a) auraient été plus sincèrement donnés à la France, un peu plus tard, par un gouvernement aussi réparateur, mais plus respectueux

Un personnage très pieux, qui n'a certes pas admiré le premier consul, quoiqu'il eût « restauré les autels », c'est *Mgr François de Gain-Montagnac, évêque de Tarbes*, dont M. le chanoine Louis Dantin retrace en un volumineux travail la biographie, en y joignant, il est vrai, toute l'histoire de son diocèse durant la Révolution[1]. Né en 1744, il fut aumônier de Louis XVI à Versailles, après avoir voyagé quelque temps, « jeune abbé déjà grand seigneur » au dehors, surtout en Italie. Évêque de Tarbes depuis 1782, il émigra dès décembre 1790 et, « bon catholique et bon royaliste..., mourra dans l'exil pour n'avoir jamais voulu distinguer ces deux causes, inégalement saintes, mais à ses propres yeux inséparablement unies ». Il vécut depuis lors en exil, d'abord au val d'Aran, puis au Montserrat[2] et, quand les armées de la République pénétrèrent en Catalogne, il se réfugia « sous les ailes du pape » en Italie. Il fut hospitalisé dans un couvent de la Romagne, mais, au bout de quelques années, les États de l'Église étant envahis à leur tour, le pauvre évêque se retira à Naples, où il ne put séjourner bien longtemps parce que nos régiments s'obstinèrent à l'y suivre. Il chercha un abri au Portugal, et c'est là qu'il subit la profonde mortification d'être invité par Pie VII à résigner ses fonctions pour permettre à Bonaparte de lui désigner un remplaçant, d'accord avec le Saint-Siège[3]. Il envoya sa démission, de Lisbonne, dans une lettre qu'il qualifie lui-même de « toute catholique, toute gallicane, toute royaliste » et poussa l'audace jusqu'à s'informer si son successeur, M. Loison, était « bon catholique » (p. 471). Menacé d'être interné dans un couvent, à cause de la véhémence de ses protestations contre les articles organiques, il prit une

de ces libertés que Bonaparte « haïssait », de l'aveu de M. Vandal, sans cesser d'y faire, à l'occasion, un hypocrite appel. La tâche était difficile, non pas impossible. Seulement, — et là encore je suis entièrement d'accord avec l'auteur, — si elle n'était pas au-dessus du génie de Bonaparte, elle « était certainement au-dessus de son caractère » (p. 529).

1. L. Dantin, *François de Gain-Montagnac, évêque de Tarbes (1782-1801)*. Paris, Letouzey et Ané, 1908, in-8°, xv-557 p.

2. La partie la plus intéressante du livre de M. Dantin est celle qui se rapporte à l'administration clandestine de l'évêché de Tarbes par les fondés de pouvoir du fugitif, parmi lesquels figure surtout un homme d'une remarquable énergie, le chanoine de Castéran, aidé de plusieurs femmes de grand courage, Mlle Henriette de Castéran, Rose Lagardère, Rose Duthu. Cette dernière avait été proclamée déesse Raison dans son village de Bizons, en 1793, mais « elle s'était hâtée de fuir un honneur qui effarouchait sa pudeur autant que sa foi », et, juchée sur son âne fidèle, elle fit pendant longtemps, à travers les *ports* des Pyrénées, la contrebande du chocolat et des instructions pastorales (p. 255).

3. M. de Gain-Montagnac venait de déclarer, en juillet 1800, le gouvernement consulaire « aussi illégitime que tous ceux qui l'ont précédé depuis dix ans » (p. 391).

dernière fois la fuite quand les divisions de Junot pénétrèrent en Portugal, se retirant à Londres, où il mourut en juin 1812, sans avoir eu la joie d'assister à la chute de « l'usurpateur » détesté.

M. Boulay de la Meurthe a fait paraître le deuxième volume de *la Correspondance du duc d'Enghien*[1]. Il renferme plus de pièces relatives au drame d'Ettenheim et de Vincennes que de lettres émanant du malheureux prince lui-même. Celles-ci sont assez rares, en effet, soit que le duc n'ait plus eu le cœur à la correspondance durant les derniers mois de sa vie, soit que ses missives aient été saisies ou perdues. Par contre, les recherches persévérantes de l'éditeur nous permettent de le suivre d'assez près dans cette dernière étape de son existence; nous pouvons nous rendre compte par suite de quelles tragiques coïncidences et de quelles erreurs matérielles Bonaparte, exaspéré par le complot de George, furieux des intrigues anglaises, celles de Drake, surtout en Allemagne, inquiet aussi de l'attitude frondeuse de certains généraux en France, amis présumés de Moreau, résolut de terrifier tous les conspirateurs, cachés ou connus, en frappant un grand coup, en s'en prenant au résident d'Ettenheim, comme au seul redoutable, au seul saisissable aussi des Bourbons. Bien que l'on sache, par le premier volume, avec quelle animosité le prince parlait de sa patrie et qu'il ne répugnait nullement à l'idée de la combattre encore dans les rangs ennemis, on ne peut lire sans un serrement de cœur le procès-verbal documenté (car le livre de M. Boulay de la Meurthe n'est pas autre chose, et c'est ce qui fait sa grande valeur historique) qui nous fait voir comment les mailles du filet se resserrent autour de la victime guettée de toutes parts. Nous assistons à cet enlèvement, contraire au droit des gens[2], à ce voyage à Paris, à cette comparution nocturne devant un tribunal chargé d'avance de prononcer une sentence de mort[3], et dans cet abandon tragique, alors qu'on refuse au malheureux jusqu'au prêtre pour

1. *Correspondance du duc d'Enghien (1801-1804) et documents sur son enlèvement et sa mort*, publ. pour la Société d'histoire contemporaine par le Cte Boulay de la Meurthe. II : *la Découverte du complot. La sentence de Vincennes.* Paris, A. Picard, 1908, in-8°, 469 p.

2. Sur le maréchal des logis Pfersdorff (p. 233), l'éditeur aurait trouvé une notice très détaillée dans le livre de M. Jules Rathgeber, *Die Grafschaft Hanau-Lichtenberg* (Strasbourg, 1876, in-8°), p. 186-192. Le futur lieutenant de gendarmerie affirma jusqu'à sa mort qu'il n'avait point deviné les conséquences de ses explorations. Il ne fut d'ailleurs pas professeur au collège de Saverne, comme le dit M. Boulay de la Meurthe, mais à celui de Bouxwiller, et c'est là (non à Saverne) qu'il est mort le 5 décembre 1847 et non *vers 1837*.

3. L'auteur a prouvé que, dans l'arrêt primitif, les officiers du conseil de guerre, trop honnêtes pour mentir, avaient refusé de viser le troisième para-

une confession dernière, on oublie les fautes de celui qui sut mourir en soldat; ce n'est pas comme un simple coup de force brutal, mais comme un assassinat judiciaire, compliqué de guet-apens, que le jugement de Vincennes restera dans les annales de l'histoire et dans les souvenirs de notre pays[1].

L'activité de la police consulaire, si fatale au duc d'Enghien, devint plus considérable encore quand le premier consul se promut empereur. On sait que la lecture des bulletins de police constituait la plus régulière de ses occupations, soit qu'il résidât en France, soit qu'il parcourût l'Europe à la tête de ses armées. Qu'il fût à Berlin, à Vienne ou à Madrid, il tenait à savoir ce qui se faisait et se disait dans tout l'empire et même ce qu'on y pensait de lui. Fouché excellait à lui préparer cette pâture quotidienne, et les 3,700 cahiers noués de faveurs vertes qui la lui transmirent pendant des années dorment encore dans les cartons de l'Hôtel de Soubise. On y trouve relaté tout ce que les mille *indicateurs* du terrible ministre recueillaient, depuis les complots politiques jusqu'au moindre infanticide d'une fille d'auberge, jusqu'aux racontars des salons et les jugements littéraires d'une presse émasculée. Aura-t-on jamais le courage inutile de les publier tous *in extenso?* Il faut souhaiter que non, dans l'intérêt des critiques futurs. M. Ernest D'HAUTERIVE a mis au jour la première série des 365 bulletins, du 23 messidor an XII au 22 messidor an XIII[2], non pas en leur intégralité (le labeur de la transcription eût été matériellement énorme), mais en résumant les faits de moindre valeur, tout en n'en passant aucun complètement sous silence. On peut signaler, dans cet amas de renseignements policiers, les désertions alors déjà fort nombreuses de conscrits, l'attitude réfractaire de certains prêtres à l'égard des nouveaux évêques, la circulation de certains pamphlets hostiles; mais, au fond, ils ne nous apprennent rien de bien nouveau sur le fonctionnement des rouages de l'empire à son aurore; il serait peut-être plus intéressant de connaître ces rapports à son déclin, quand l'immense machine craque de toutes parts; en tous cas, on se rendrait compte jusqu'à quel point la police impériale osait être véridique vis-à-vis du sou-

graphe de l'arrêté qui inculpait Enghien de complicité dans les complots intérieurs. Le prince était enseveli déjà quand on refit par ordre la sentence qui le condamnait à mourir.

1. P. 257, le curé de Saint-Laurent à Strasbourg s'appelait *Jaeglé* et non *Joeglé*. P. 267, lire *Booftzheim* pour *Pfofsheim*.

2. *La Police secrète du premier Empire. Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'empereur (1804-1805)*, publ. par E. d'Hauterive; préface de Louis Madelin. Paris, Perrin, 1908, in-8°, XVI-595 p.

verain[1]. Une bonne table analytique et de copieux répertoires facilitent les recherches dans ce gros volume de près de 600 pages. Malheureusement bien des noms propres sont estropiés, soit par les rédacteurs des rapports eux-mêmes, soit par leur copiste[2].

M. Jacques Régnier, dans ses *Préfets du Consulat et de l'Empire*[3], nous offre plutôt des causeries sur les attributions, l'activité professionnelle et la personnalité des fonctionnaires choisis après le coup d'État de brumaire qu'un travail systématique ou scientifique. Il nous entretient de leurs services et de leur servilisme durant les années de grandeur, de leur peu d'énergie en 1814, de leur versatilité édifiante en 1815, de la carrière administrative de certains d'entre eux après la seconde Restauration. Son travail n'a pas dû lui demander des recherches bien approfondies[4], et une liste chronologique dressée par département des préfets et sous-préfets en exercice aurait certainement été plus appréciée, sinon du grand public, du moins des professionnels de l'histoire. On ne saurait reprocher d'ailleurs à l'auteur d'avoir jugé ceux dont il nous parle d'après un parti pris politique quelconque; il est à l'égard de leurs palinodies successives d'une indulgence souriante et presque blessante pour les hommes de devoir et de quelque caractère; presque tous se seraient distin-

1. On sera frappé du petit nombre d'affaires de mœurs qui figurent dans ces bulletins, et certes il y en avait à cette époque. Mais Napoléon ne se complaisait pas, comme Louis XV, aux scandales intimes de ses sujets et sujettes.

2. J'en ai noté quelques-uns à la lecture : lire *d'Eymar* pour *Aimard; Bethmann* pour *Betmann; Jaeglé* pour *Joeglé; Münchhausen* pour *Munich Hausen; Klinglin d'Essers* pour *Klingin Dessers; Beigbeder* pour *Reichbedert; Schwarzkopff* pour *Swartscoph; Waechter* pour *Vechter; Turckheim* pour *Turckeim; Wattwiller* pour *Wattwillers; Hegenheim* pour *Stegenhien; Kings Bench* pour *Kingsbeach; Schinderhannes* pour *Schinderhames*, etc., etc.

3. J. Régnier, *les Préfets du Consulat et de l'Empire.* Paris, la « Nouvelle Revue », 1907, in-18, VIII-253-VII p.

4. Pour ne citer que quelques erreurs, le Rudler de l'Assemblée législative (p. 70), préfet de l'Empire, ne fut pas député *après 1840* (p. 245) pour la simple raison qu'il mourut en 1837. P. 110, Stéphanie de Beauharnais ne fut pas mariée en 1806 « au grand-duc de Bade », qui était alors le vieux septuagénaire Charles-Frédéric, mais à son petit-fils Charles-Louis, qui ne devint grand-duc qu'en 1811. P. 131, ce n'est pas lors d'une visite du duc d'Angoulême, mais du duc de Berry, qu'eut lieu l'accident de voiture auquel succomba M. de Lézay-Marnésia. D'ailleurs, le préfet du Bas-Rhin ne fut pas « tué sur le coup dans un ravin », mais il mourut quelques jours plus tard à la préfecture de Strasbourg. P. 100, la plus bizarre des erreurs de M. Régnier est énoncée dans cette phrase : « M. de Cessac, qui succéda à Lacuée comme directeur général des levées militaires, *se montra encore plus impitoyable que son prédécesseur.* » M. Régnier ignore donc que M. Lacuée, devenu comte de Cessac, forme un seul et même personnage?

gués par leurs mérites et leur talent; d'autres « ont fait oublier par la dignité de leur vie la faiblesse de leur passé » et « ce qui a pu nous paraître cynique dans leur conduite était peut-être simplement humain » (p. 248).

MM. J. Chavanon et G. Saint-Yves ont étudié le système administratif de l'Empire sur un terrain précis et nettement délimité, depuis le Consulat jusqu'à l'apogée du régime napoléonien[1]. Le Pas-de-Calais semble avoir eu, en ces temps-là, une population très conservatrice en politique, comme en religion, et les plus libéraux eux-mêmes y ont été, d'après nos auteurs, des gens très modérés (p. 265). Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que, le Concordat à peine signé, les membres intransigeants du clergé essaient d'usurper du terrain au delà des limites qui leur sont tracées[2]. Si le bien-être s'accroît durant cette période d'une façon incontestable, il ne semble pas qu'il en soit de même pour le développement intellectuel des populations, et c'est tout au plus si l'on arrive à restaurer, dans le domaine de l'instruction publique, ce qui avait été détruit depuis 1789; ni le Consulat ni l'Empire n'ont fait de grands efforts pour progresser sur ce terrain. Ce qui étonne encore davantage, c'est l'incurie financière de certains administrateurs impériaux et, comme conséquence, la triste situation de certaines municipalités[3]. On voit aussi dans le tableau de MM. Chavanon et Saint-Yves combien, dans ses dernières années, le gouvernement de Napoléon pencha vers les royalistes; il nomma tant d'ex-nobles à des postes de maires que la Restauration n'eut que peu de révocations à faire; dès 1812, le Conseil général du Pas-de-Calais était presque entièrement royaliste[4].

M. de Lanzac de Laborie poursuit avec courage et succès son enquête sur *Paris sous Napoléon*[5], dont il nous donne le quatrième

1. J. Chavanon et G. Saint-Yves, *le Pas-de-Calais de 1800 à 1810. Étude sur le système administratif institué par Napoléon Ier*. Paris, A. Picard, 1907, in-8°, XVIII-289 p.

2. Il est vrai que, dans plusieurs communes, on constate, par contre, l'attachement des communes à leurs curés constitutionnels et qu'elles renvoient les nouveaux que leur expédie Mgr de La Tour d'Auvergne (p. 258).

3. Voir, par exemple, l'état des choses pitoyable à Bapeaume en 1802 (p. 162) et ce qui est dit de certains maires ruraux fabriquant de fausses pièces militaires.

4. Napoléon le recrute dans l'armée de Condé, la Restauration est faite d'avance et il n'y a « plus de vestige de l'autonomie communale en 1815 » (p. 120). P. 25, lire *défense* pour *dépense*. P. 36, lire *La Morlière*, *Biron*, *Victor Broglie* au lieu de *Lamalière*, *Biron*, *Victor*, *Broglie*. P. 133, au lieu de *Élie Lascote* et *Leton*, il faut lire sans doute *Élie Lacoste* et *Lebon*. P. 139, en 1762 il n'y avait pas encore de *juges de paix*.

5. L. de Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon*; IV : *la Religion*. Paris, Plon, 1907, in-18, IV-394 p.

volume, consacré aux affaires religieuses. A une époque de centralisation absolue comme celle qu'il nous raconte, ses tableaux ne sont pas seulement des récits d'*histoire locale*, mais ils présentent un intérêt général incontestable; Paris sous Napoléon, c'est tout l'Empire français. L'auteur nous entretient d'abord du Concordat, de ses effets immédiats, des conflits avec la papauté, qu'il n'a pas pu ou voulu empêcher, des conséquences de l'altercation véhémente et brutale entre le César temporel et le pouvoir spirituel de l'Église. Sur ce sujet, si souvent traité depuis un âge d'homme et toujours actuel, M. de Lanzac de Laborie a pu nous dire un certain nombre de choses nouvelles, grâce aux papiers de l'abbé Émery, qui étaient conservés récemment encore à Saint-Sulpice. On goûtera surtout la série des portraits en pied des archevêques de Paris qui se sont succédé durant la période napoléonienne, portrait peints d'un pinceau alerte, j'allais écrire piquant. Voici le doux nonagénaire J.-B. de Belloy, si docile aux volontés du « nouveau Constantin »; le lourdaud vaniteux Faesch, Bâlois mâtiné d'Italien, dont l'auteur fait un éloge trop peu mérité; le cardinal Maury, toujours beau parleur, comme aux temps de la Constituante, mais qui ne parvient pas à se faire confirmer par le Saint-Siège, qui se querelle avec son chapitre, et, gourmand, mal élevé, fait rougir les belles dames par la trivialité de son langage. A côté de ces hauts dignitaires, voici encore les silhouettes du clergé parisien[1], et les renseignements curieux sur l'attitude un peu revêche de certaines administrations civiles vis-à-vis de la nouvelle gendarmerie religieuse créée par le Concordat. Le dernier chapitre du livre s'occupe des protestants, des juifs et des francs-maçons; il est bien sommaire et l'on pourrait croire que l'auteur n'a pas voulu se commettre avec tous ces mécréants, car il ne leur consacre qu'une vingtaine de pages en tout. S'il avait pris la peine de feuilleter quelques-uns des nombreux dossiers réunis à la Bibliothèque de l'histoire du protestantisme français, à Paris, rue des Saints-Pères, il y aurait trouvé des renseignements suffisants pour une étude autrement fournie. Je dirai la même chose pour les quelques pages consacrées au culte israélite. On aurait volontiers renoncé, en échange, à quelques boutades sur les francs-maçons, qui détonnent un peu dans un ouvrage aussi sérieux[2].

1. Un des curés de Paris est Philibert de Bruillard, bâtard de Louis XV, qui vivait encore sous Napoléon III et qui, évêque de Grenoble, devait instituer plus tard le pèlerinage de la Sallette (p. 209).

2. Ainsi nous lisons, p. 383, à propos de Bouilly, le sentimental auteur des *Contes à ma fille*, qui peut-être ont fait pleurer la grand'mère de M. de Laborie, qu'il « joignait à ses autres ridicules celui d'être franc-maçon ». En fait de sociétés de charité, je ne vois pas qu'il soit plus ridicule d'être affilié à la

Ce n'est pas la première fois que M. de Grandmaison s'occupe des rapports de la France et de l'Espagne. Il a écrit un volume sur l'*Ambassade française en Espagne de 1789 à 1804;* il a entrepris la publication de la *Correspondance du comte de Laforest*, ambassadeur de Napoléon à la cour du roi Joseph, de 1808 à 1813, publication qui n'est pas encore achevée. Son nouvel ouvrage, *l'Espagne et Napoléon (1804-1809)*[1], est une mise en œuvre des documents si nombreux sur les événements politiques et militaires de la péninsule, qui ont vu le jour dans les dernières années. Je dois supposer que l'auteur se propose de nous donner encore au moins un second volume, racontant la fin du drame espagnol qui a tenu tant de place dans le lent déclin de l'Empire après 1808 et qui, plus que tout autre événement, a hâté sa chute finale. Selon l'image énergique de M. de Grandmaison, Napoléon « s'est planté un poignard dans le dos » le jour où il a traité les populations ombrageuses et sauvages de la péninsule ibérique comme les pacifiques Germains de la vallée rhénane. On se trouvera d'accord, en général, avec l'auteur de ses jugements sur les hommes et les choses d'Espagne[2]. Il reste toujours équitable envers les ennemis du souverain français, qui combattent en définitive pour leur indépendance nationale, sans cacher d'ailleurs les injustices, les violences, les cruautés qui ont été commises de part et d'autre dans cette longue lutte. On le suivra surtout avec un écœurement croissant à travers les chapitres qui nous racontent les astucieux préparatifs de l'avènement des Bonaparte, la lente décomposition de la vieille monarchie espagnole, l'œuvre machiavélique de Napoléon à Bayonne. Il faudrait avoir les préjugés monarchiques implantés au plus profond de l'âme pour résister au dégoût devant le spectacle odieux de ce roi, George Dandin décrépit, et de la mégère éhontée qui, devant l'ennemi national, devant son mari trompé, crie dans un accès de rage à son propre fils qu'il n'est qu'un bâtard! Napoléon n'avait pas tort de mépriser une race aussi usée et flétrie; mais il oubliait que derrière ces fantoches couronnés il y avait le peuple, encore fort et vivant. Cette réalité, l'empereur ne l'a pas aperçue; ce fut sa faute, ce fut aussi son châtiment. La seule chose qu'on pourrait reprocher à M. de Grandmaison, c'est d'avoir mis un

maçonnerie qu'à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et M. de Laborie sait aussi bien que moi que « la chaleur communicative » de certains banquets, dont il se moque agréablement, se fait sentir aussi parfois dans des milieux très « bien pensants ».

1. Geoffroy de Grandmaison, *l'Espagne et Napoléon (1804-1809)*. Paris, Plon, 1908, in-8°, XIII-520 p.

2. Pourtant, p. 223, Napoléon, assimilé aux *utopistes de 1789*, étonne quelque peu; on ne le savait pas aussi *idéologue* que cela!

peu trop de *littérature* dans un récit historique. On n'a rien à redire quand ces morceaux sont courts, et je veux bien qu'on nous dise, par exemple, que « la coquette et riante Cadix teint d'une frange de sang la robe verte et blanche que lui fait l'écume des flots » (p. 263) pour nous apprendre qu'il y eut des assassinats à Cadix. Mais quand les images se prolongent, comme dans la vision de Murat, qu'on nous montre, « au premier jet de lumière qui glisse sur la cime des montagnes, embrassant d'un œil ardemment curieux le pays qui s'ouvre à ses pieds, la tête tendue, le corps droit, comme si une invisible main l'eût cloué au bord du Rubicon, repassant les années écoulées de l'auberge paternelle à ce chemin de l'Escurial, etc. » (p. 132), on ressent quelque doute au sujet de cette prétendue mentalité du grand-duc de Berg. Le morceau est assurément joli comme facture; on songe involontairement aux prophéties des sorcières de Macbeth; mais est-ce bien encore de l'histoire[1]?

Si M. de Grandmaison s'est occupé principalement du côté politique des affaires d'Espagne, M. le commandant Balagny nous parle surtout de la campagne impériale au point de vue militaire[2]. Nous sommes un peu en retard pour parler de ce très consciencieux travail qui a pris des développements considérables, depuis que nous en signalions ici les deux premiers volumes[3], qui ont été suivis de trois autres. On sait que l'auteur fournit au lecteur le récit, pour ainsi dire parallèle, des événements politiques, puis des opérations militaires, jour par jour, en ajoutant à chaque chapitre de son récit les documents officiels (ordres, rapports, dépêches, etc.) eux-mêmes. C'est un spectacle peu réjouissant, mais instructif au possible pour l'homme du métier comme pour le simple spectateur, de voir comment tout le génie militaire de Napoléon, présent en personne, échoue devant la force des choses. La reprise de Madrid a bien permis à Joseph de reconstituer une apparence de royauté, mais, dès le début de la véritable campagne et malgré la surveillance directe de l'empereur[4], la mise en marche des troupes est entravée par la pénurie des approvisionnements et le désordre des administrations militaires. Ney se plaint que « les chaussures manquent essentiellement »

1. On est aussi quelque peu étonné de voir Joachim Murat comparé subitement à Gastilbelza, « l'homme à la carabine » des *Rayons et Ombres* (p. 232).

2. Balagny, *Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne (1808-1809)*, t. III-V. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1903, 1906 et 1907, 3 vol. in-8°, 702, 552 et 567 p.

3. Voir *Rev. hist.*, t. LXXII, p. 150.

4. Dès décembre 1808, Napoléon se plaignait des états de Dejean, « qui sont des choses ridicules » (t. III, p. 218), et, en janvier 1809, il écrivait à ce ministre que ses commissaires étaient « des morveux pas bons à grand'chose » (t. V, p. 544).

à ses troupes; Victor écrit que « jamais le soldat, dans aucun temps de guerre, n'a commis tant d'excès. On peut à peine disposer du quart des troupes; les trois autres quarts se débandent pour aller dans les campagnes, où ils commettent des horreurs qu'on a peine à concevoir »[1].

Le quatrième volume tout entier est consacré à la poursuite vraiment épique de l'armée de Sir John Moore par l'empereur lui-même à cette « course de Benavente » durant le mois de décembre 1808, qui fut une des plus épuisantes marches forcées demandées à ses vétérans par le grand capitaine. Effort inouï, mais infructueux, car s'il amène la mort du brave général anglais, il n'empêche pas l'embarquement de ses troupes à La Corogne. Le commandant Balagny suit successivement, et pas à pas, la marche des troupes françaises, puis la retraite des colonnes ennemies, exposant et commentant les opérations militaires avec une lucidité, une impartialité, une prudence que je louerais volontiers davantage si je me sentais plus compétent en pareille matière. Le tome V raconte les manœuvres de Victor au sud-ouest de la capitale, la bataille d'Uccles gagnée par lui le 13 janvier, les marches et contre-marches, moins brillantes, de Lefebvre et de Jourdan, le départ brusque de Napoléon pour Paris, quand il eut reçu à Benavente la nouvelle de mouvements de troupes suspects sur la frontière autrichienne. Parti de Valladolid le 17 janvier 1809[2], il était aux Tuileries le 23, sans avoir réussi, comme il le rêvait, à écraser le soulèvement espagnol, pour lequel il affichait « un orgueilleux mépris » (p. 384). Il avait écrit fièrement à Caulaincourt, au moment de quitter la péninsule : « L'Autriche met l'Europe en crise, elle en payera les pots cassés. » Mais c'est plutôt sa propre puissance qui venait de se buter et de se briser contre l'obstacle irréductible de ce peuple en armes qu'il n'avait pu subjuguer et qui bientôt, grâce au concours des Anglais, reprenant pied au Portugal, allait faire reculer ses propres armées.

Le livre de M. de Caumont La Force sur *l'Architrésorier Lebrun, gouverneur de la Hollande*, nous conduit de l'apogée apparente du premier Empire à sa décadence irrémédiable[3]. Quand les intolérables

1. Napoléon lui-même donnait l'ordre, dès le 12 décembre, de fusiller tous les pillards; « cela fait des paysans des ennemis irréconciliables qui se vengent sur le soldat isolé », écrivait-il (t. III, p. 304). Mais, en même temps, il prescrivait aussi la punition des assassins de ses soldats : « La canaille n'aime que ceux qu'elle craint » (p. 361).

2. Jamais, sans doute, l'empereur n'eut à supporter de fatigues physiques plus grandes que durant les cinq heures de galop qui lui firent franchir 120 kilomètres de Valladolid à Burgos.

3. Aug. de Caumont La Force, *l'Architrésorier Lebrun, gouverneur de la Hollande (1810-1813)*. Paris, Plon, 1907, in-8°, v-378 p.

exigences de Napoléon amenèrent l'évasion tragi-comique de son frère cadet et la suppression du royaume éphémère de Hollande, ce fut un revenant de l'Ancien régime, un des grands dignitaires aussi du nouveau, qu'il chargea de remplacer le Bonaparte fugitif. L'ex-secrétaire du chancelier Maupeou, devenu, à la suite de plusieurs autres avatars, architrésorier de l'empire, accepta, peut-être à son corps défendant, la mission difficile de présider à l'incorporation des provinces néerlandaises au territoire français et d'y exécuter, en qualité de « lieutenant général », les ordres du souverain, après avoir bien souvent essayé d'y contredire, mais d'ordinaire en vain. C'est surtout grâce à la correspondance officielle des deux anciens collègues de la pseudo-république de 1800, et grâce également aux lettres particulières échangées entre Lebrun et Cambacérès, de 1810 à 1813, que M. de Caumont La Force a pu nous raconter d'une façon très agréable la dernière phase de l'activité politique du duc de Plaisance. Chargé, à l'âge de soixante-onze ans, de faire comprendre aux Hollandais récalcitrants que leur devoir était de « rentrer dans le sein du grand peuple qui les couvrirait de sa gloire », Lebrun n'avait nullement sollicité « ce formidable poste de douane » où il fallait « un fonctionnaire impérial obéissant et sûr ». Obéissant et sûr[1], ce vieux Normand, aimable et passablement retors, aux formes onctueuses, l'était assurément, mais non pas impitoyable, ce qui lui fait honneur, et nullement terrifiant, ni pour les Hollandais eux-mêmes ni pour les fonctionnaires français[2]. Il ne put voir le commerce entièrement suspendu, la pêche même, dont vivait le pauvre peuple, paralysée par des prescriptions ridicules (p. 133), la conscription militaire et l'inscription maritime décimer les populations, sans supplier le maître de se relâcher un peu de ses mesures « qui laissent dans ce malheureux pays un vide épouvantable et une horrible misère »[3]. Mais l'empereur lui répondait par l'ordre de faire fusiller quelques récalcitrants : « Il n'y a pas d'autre moyen d'en imposer à la canaille[4]. » Quoi d'étonnant à ce que la débâcle d'un régime aussi

1. On est frappé du ton insolent avec lequel Napoléon écrit parfois à son ancien collègue, de trente ans son aîné. Voir, par exemple, p. 16, 47, 49, 189.

2. M. de Caumont exagère un peu l'admiration des indigènes pour lesdits fonctionnaires français. Si elle avait été sincère, ils ne les auraient pas chassés avec tant d'entrain en 1813, et, quant à leur « conscience et intégrité », on sait comment beaucoup d'entre eux exploitaient leur situation officielle pour vendre des congés de réforme (p. 285) ou s'enrichissaient par l'exploitation du blocus continental; il faut lire ce que Lebrun en dit lui-même p. 126, 297, etc.

3. Lettre à l'empereur du 16 mai 1811 (p. 183).

4. Au moment où Villiers de Terrage, directeur général de la police, écrivait à son supérieur, Savary, « qu'on ne peut se faire une idée à Paris de la misère hideuse et générale qui règne en Hollande », Napoléon osait écrire au

odieux fût rapide dès qu'elle devint possible! L'auteur nous fait assister à cet exode des familles de fonctionnaires français, qui commence dès le printemps de 1813, à mesure que les cosaques s'approchent; après Leipzig, c'est un sauve-qui-peut général. Le bon Lebrun écrit à l'empereur : « Ma tête est perdue » et demande son rappel dès le 14 octobre. Le 14 novembre, il annonce encore que tout est prêt à Amsterdam pour recevoir le prince d'Orange, puis il se sauve lui-même de La Haye et, quelques jours après, les provinces délivrées acclamaient toutes ensemble ce représentant de la race illustre qui, deux fois, avait protégé la Néerlande contre la tyrannie étrangère.

A côté du récit des hauts faits des grands chefs, notre littérature historique s'enrichit ou du moins s'augmente chaque année de quelques récits, réminiscences ou mémoires rédigés par les comparses obscurs de l'épopée impériale. Un recueil de quelques-uns de ces souvenirs inédits vient de paraître sous le titre de *Soldats suisses au service étranger*[1]. Il renferme, si je puis dire, trois dossiers différents. Le premier est le *Journal d'un sous-lieutenant de cuirassiers*, rédigé par le Genevois Fréd.-J.-L. Rilliet (né en 1794, mort en 1856), qui servit dans l'armée française jusqu'en 1823. Il y a là des lettres contemporaines sur la campagne de 1813, qui avaient déjà paru d'ailleurs dans la *Bibliothèque universelle* en 1859. Les *Souvenirs d'un garde d'honneur genevois*, qui forment le second chapitre, sont moins intéressants. Le jeune F.-A. Cramer (1795-1865), encore presque un enfant, à en juger par son portrait, n'a guère à son actif que d'avoir asssisté, fort passivement, au blocus d'Erfurt, en 1813, parmi les assiégés. Les *Mémoires inédits d'un soldat prisonnier en Russie* terminent le volume. Le bon P.-L. Mayer (1791-1861) qui prit part, comme remplaçant au 35e de ligne, à la campagne de Russie, ne nous fournit, lui aussi, que de bien minces renseignements utilisables pour la *grande histoire;* mais son récit naïf, d'une orthographe douteuse, a du prix comme tableau des mœurs d'un simple troupier en campagne ou dans les garnisons d'Italie. M. Morvan en tirerait plus d'un trait pour une nouvelle édition de son *Soldat impérial*. Mayer n'est pas allé bien loin en Russie; dès le mois d'août, la maladie l'oblige à s'arrêter à Witepsk; ses camarades l'y reprennent après la retraite de Moscou, mais peu de jours après les Cosaques le font prisonnier et son récit s'arrête brusquement en pleine captivité.

Le *Journal inédit de Mme de Marigny*, publié par M. Ladreit de

prince Eugène : « Ces gens n'ont conservé le souvenir de leur indépendance que pour sentir les avantages de la réunion » (p. 264).

1. *Soldats suisses au service étranger*. Genève, A. Jullien, in-18, 1908, 385 p.

LA CHARRIÈRE[1], nous fait assister aux dernières émotions de la campagne de France et à la chute de l'Empire, ainsi qu'aux agitations qu'elle provoque dans la capitale et surtout dans certains milieux fidèles au souvenir de l'Ancien régime. Ce sont les caquetages d'une royaliste enragée[2], qui devra surtout au grand nom de son frère qu'on s'oublie à lire sa prose moins illustre. Marie-Anne de Marigny est en effet la propre sœur de Chateaubriand, et elle dépasse encore en ferveur, si possible, l'auteur de la fameuse brochure *De Buonaparte et des Bourbons*. « Ce ne sont que ... babils de femme, écrit avec raison M. Houssaye lui-même dans sa préface; on n'y trouve rien qu'on ne sût déjà. » Heureusement que ce journal n'est pas long, car il n'occupe que quatre-vingt pages dans le livre de M. de La Charlière; un article de revue aurait largement suffi à nous en faire connaître les passages les plus curieux. Pour constituer le gros de son volume, l'éditeur a réimprimé les notes d'un peintre anglais, Thomas Richard Underwood, retenu en France depuis la rupture de la paix d'Amiens et qui assiste également à Paris aux événements du printemps de 1814. Son *Journal* n'est pas inédit; publié d'abord à Londres en 1825, il a été reproduit en français par M. Amédée Pichot dans la *Revue britannique*, mais les deux textes sont devenus rares et la réimpression n'en est donc pas inutile. Seulement Underwood aurait dû avoir les honneurs de l'affiche, je veux dire figurer en tête du titre, car son récit n'est pas seulement beaucoup plus détaillé que celui de Mme de Marigny[3], mais encore d'une impartialité plus grande; on ne peut raisonnablement en demander davantage à un Anglais contemporain de Pitt et de Wellington[4].

M. le colonel GROUARD, qui avait déjà publié en 1904 une *Critique*

1. *Paris en 1814. Journal inédit de Mme de Marigny, augmenté du Journal de F. Underwood*, publ. p. J. Ladreit de La Charrière; préface de Henri Houssaye. Paris, Émile-Paul, 1907, in-18, IX-397 p.

2. Le jour de l'entrée des ennemis dans Paris, elle saute au cou des co-pensionnaires du couvent qu'elle habite sur la montagne Sainte-Geneviève, elle les secoue, folle de joie : « Madame, Paris est pris, quel bonheur! Réjouissez-vous donc! » et son cœur « vole au devant de ces souverains venus du fond du nord pour nous rendre le bonheur » (p. 56).

3. Ainsi l'on y trouve, racontée passablement en détail, dès 1825, l'histoire du fameux Maubreuil; Underwood assistait au procès de 1817 (p. 333-355).

4. M. Ladreit de La Charrière a ajouté aux textes des notices sur les deux auteurs et de nombreuses notes biographiques sur les personnages mentionnés dans le cours du récit. Les fautes d'impression ne manquent pas : il faut lire *Neithardt de Gneisenau* pour *Mithardt*; *Quatremère de Quincy* pour *Quatremère de Quincy*; *Elgin* pour *Elgins*; *Hunebourg* pour *Hamnebourg*; *Eichstaedt* pour *Eischstaedt*, etc. C'est une distraction un peu forte de faire du célèbre ministre prussien, le baron de Stein, un ministre *du roi de Westphalie* (p. 279).

de la campagne de 1815, dont j'ai parlé jadis dans ce Bulletin, et dans laquelle il examinait minutieusement la stratégie napoléonienne[1], vient de répondre, sous ce même titre, aux observations de M. Henry Houssaye[2], qui, dans la dernière édition de *Waterloo*, « a fait d'importantes modifications aux précédentes ». Sur certains points secondaires, les deux auteurs sont maintenant d'accord; mais sur « les points essentiels » la manière de voir de M. Houssaye reste, dit M. Grouard, « exactement l'opposée de la mienne ». Pourquoi d'Erlon n'est-il pas venu à Ligny? Pourquoi Grouchy n'a-t-il point paru à Waterloo? C'est une faute imputable à l'empereur lui-même, répond M. Grouard[3], et c'est ce qu'il s'était proposé déjà de démontrer dans le premier ouvrage; dans cette étude supplémentaire, il revient sur ces questions, et sur plusieurs autres, pour réfuter les objections de son principal antagoniste d'abord, pour répondre ensuite à certaines observations de MM. Salomon Reinach et Navez, des généraux Zurlinden, von Lettow-Vorbeck, etc. Sans entrer ici dans un débat plutôt technique, pour lequel je me sens très incompétent d'ailleurs[4], il me semble bien que M. Grouard a raison quand il expose que, vu l'infériorité marquée des forces françaises, Napoléon n'aurait eu quelque chance de battre les ennemis qu'en les surprenant séparément, et que, d'autre part, ses adversaires n'auraient jamais accepté de s'engager à fond s'ils n'avaient gardé la possibilité de se réunir contre lui. Il est aussi permis de croire, en examinant tous les témoignages, que l'empereur n'avait plus, en 1815, l'activité physique et la concentration de volonté qui l'avait fait triompher autrefois à Austerlitz et Iéna. Il est permis de croire surtout que Napoléon, à force d'être encensé comme un surhomme, avait fini par croire que tout lui était possible et qu'à Waterloo il « avait perdu le sens des réalités »; « c'est justement cela qui l'a conduit à sa perte ». Il devait forcément succomber dans la lutte de la France exténuée contre la coalition de l'Europe entière. Qu'importe que ses plans de campagne fussent parfaits, comme certains nous l'affirment, si les

1. A. Grouard, *Critique de la campagne de 1815*. Paris, Chapelot, 1904, in-8°, XIV-270 p.

2. A. Grouard, *la Critique de la campagne de 1815. Réponse à M. Henry Houssaye*. Paris, Chapelot, 1907, in-8°, 67 p.

3. En France, dit fort justement l'auteur (p. 49), il nous faut des idoles ou des traîtres, et, comme on déclare *a priori* que Napoléon n'a pas pu se tromper, on a voulu trouver la cause de sa chute dans la trahison ou l'ineptie de ses subordonnés.

4. Je me hâte d'autant plus de proclamer cette incompétence sur le terrain stratégique que l'auteur prend sévèrement à partie M. Ferdinand Brunetière pour s'être mêlé de juger des choses qu'il ne comprenait pas (p. 63).

soldats lui manquaient pour les réaliser? Peut-être aurait-il pu *retarder* de quelques jours l'ultime catastrophe si, du 15 au 18 juin, il avait retrouvé, à un degré supérieur, ces qualités maîtresses que l'excès même de ses victoires avait affaiblies en lui. Mais elles étaient paralysées dans une certaine mesure par son état physique »; le personnage obèse qui revenait de l'île d'Elbe, pour tenter la folle équipée de 1815, n'était plus le jeune général d'Arcole ni même le vainqueur moins brillant de Wagram. Si l'on pèse attentivement toutes les données de ce douloureux problème, on est en droit de conclure, avec le colonel Grouard, que « d'avance le désastre de Waterloo était à peu près assuré ».

Rod. Reuss.

Publications diverses. — Bien que la nécessité de ne pas étendre outre mesure le domaine de notre revue nous oblige à laisser de côté les ouvrages d'histoire littéraire et du moins à ne pas nous y attarder, nous ne saurions passer sous silence l'apparition des deux premiers volumes du grand ouvrage entrepris par M. Bédier sur les origines de nos chansons de geste[1]. Cet ouvrage a pour l'histoire un double intérêt. D'une part, il vise à démolir la théorie, jusqu'ici acceptée par la plupart des romanistes, d'après laquelle un grand nombre de chansons de geste, telles qu'elles nous sont parvenues, auraient pour point de départ l'histoire même, seraient des remaniements déformés par la légende de poèmes primitifs nés dans l'imagination populaire sous l'impression vive des événements contemporains et conserveraient des souvenirs et des traits de mœurs d'une époque bien antérieure à celle où ils ont été écrits; d'autre part, il rattache la composition des chansons de geste aux routes de pèlerinages et aux sanctuaires dont les moines auraient fourni aux jongleurs-trouvères les quelques éléments historiques, souvent de simples noms, sur lesquels ceux-ci ont brodé des aventures tout imaginaires. M. Ph.-A. Becker, de Vienne, avait déjà ouvert cette voie par ses travaux sur la légende de Guillaume d'Orange; mais M. Bédier, qui avait entrepris l'étude des chansons de geste en vue de ses cours du Collège de France, sans prévoir aucunement que ses recherches allaient le conduire à des idées tout à fait opposées à celles de Gaston Paris et de Paul Meyer,

1. J. Bédier, *les Légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste.* T. I : *le Cycle de Guillaume d'Orange.* T. II : *la Légende de Girard de Roussillon. La légende de la conquête de la Bretagne par Charlemagne. Les chansons de geste et les routes d'Italie. Ogier de Danemark et Saint-Faron de Meaux. La légende de Raoul de Cambrai.* Paris, Champion, 1908, 2 vol. in-8°, 429 et 439 p.

s'est trouvé amené à reconstituer toute l'histoire de la formation des chansons de geste en les rattachant aux fondations d'abbayes et aux pèlerinages. C'est ainsi qu'il rattache l'immense cycle de Guillaume d'Orange aux monastères d'Aniane et de Gellone et à la route de Compostelle. Il montre que, dans tous ces récits, il n'y a qu'un seul personnage historique, Guillaume de Toulouse, le saint de Gellone, et il voit s'évanouir toute la fantasmagorie de l'épopée provençale et des chants primitifs de l'époque carolingienne. De même la formation de la légende de Girard de Roussillon s'explique par le pèlerinage de Sainte-Marie-Madeleine de Vézelai et par la rivalité de Pothières et de Vézelai, et il découvre dans le *Russellum monticulus*, près de Pothières, l'origine de la bizarre appellation *de Roussillon* donnée à Gérard de Provence. Le roman d'Aiquin, la légende de la conquête de la Bretagne par Charlemagne, devient un pamphlet en faveur des prétentions de l'archevêché de Dol. Un examen minutieux des poèmes de la geste carolingienne où il est question de voyages en Italie lui fait constater que tous les lieux où passent Charlemagne et ses preux sont des stations de pèlerinage. La chevalerie Ogier est une légende née sur les routes d'Italie, mais transformée à Saint-Faron de Meaux. Enfin, nos lecteurs se rappellent l'ingénieuse et, me semble-t-il, péremptoire démonstration qui rattache la légende de Raoul de Cambrai au sanctuaire de Saint-Géri. Il ne nous appartient pas de prendre parti dans un débat qui va faire entrer en lice tous les romanistes d'Europe et d'Amérique, mais il est bien certain que M. Bédier a apporté, avec une richesse d'érudition, un talent de combinaison et une élégance d'exposition qui seront admirés de tous, une série de démonstrations et d'hypothèses qui renouvellent de fond en comble la question de l'origine et de la filiation des chansons de geste.

Bien que Boccace ait été chargé par Florence d'ambassades importantes, bien qu'il ait été un érudit occupé de géographie, de mythologie et de la biographie des hommes et des femmes illustres, il serait difficile de voir en lui un homme politique et un historien. Le charmant et excellent livre que M. Rodocanachi[1] vient de lui consacrer nous montre en effet, en lui, surtout un poète et un moraliste qui, après avoir décrit toutes les formes de l'amour, a mis une singulière amertume à en signaler les dangers et à critiquer les femmes. Son amitié pour Pétrarque et son admiration pour Dante le grandissent plus à nos yeux que ses œuvres latines qui ont été pourtant de son temps celles qui ont le plus fait pour sa gloire. Pour nous, il reste

1. E. Rodocanachi, *Boccace poète, auteur, moraliste, homme politique*. Paris, Hachette, 1908, petit in-4°, 252 p.

l'auteur du *Décaméron*, et ses vertus domestiques, son patriotisme et sa piété nous émeuvent faiblement.

L'ouvrage de M. Hourticq sur *la Peinture* ouvre très brillamment la série des *Manuels d'histoire de l'art* dirigée par M. H. Marcel[1]. M. Hourticq appartient trop intimement à cette revue pour nous permettre de dire de son livre tout le bien que nous en pensons; mais nous devons cependant en signaler ce qui nous paraît être sa principale originalité. Tout d'abord, la peinture y est vraiment étudiée dans tout son ensemble comme l'expression d'instincts naturels à l'homme et une nécessité de la vie sociale, depuis les dessins de l'homme des cavernes jusqu'à la décadence du XVIe siècle et en suivant tous les développements de la plastique, du dessin et de la peinture dans les arts industriels et décoratifs aussi bien que dans les tableaux et les fresques[2]. La céramique, la mosaïque, la miniature y sont traitées avec tout le développement qu'elles méritent comme des parties essentielles de cette histoire. En outre, M. Hourticq, en véritable historien, a suivi de très près les divers éléments historiques qui se mêlent dans le développement de la peinture : l'histoire de la technique d'abord, dont l'évolution est si importante pour l'intelligence de l'art et dont dépend la capacité d'expression; l'histoire des formes de pensée et de sentiment des artistes et leur filiation; enfin, l'action de l'histoire elle-même, surtout de l'histoire sociale, sur la production artistique. Ce sens profond de l'histoire a gardé M. Hourticq de toutes les exagérations et de tous les partis pris, en même temps qu'il lui a donné le sens de la vie. Il a ainsi admirablement marqué la puissance de l'art flamand et son immense influence en France, en Allemagne et en Italie, mais sans tomber dans les exagérations de ceux qui ont voulu mettre l'art italien dans sa dépendance. Les illustrations de cet excellent livre sont très bien choisies, nullement banales. Beaucoup sont très satisfaisantes; mais un trop grand nombre laissent à désirer comme netteté et opposition des lumières et des ombres.

M. A. Rébelliau vient d'ajouter quelques documents importants à l'histoire de cette singulière compagnie du Saint-Sacrement[3], dont l'existence était restée presque ignorée jusqu'à ces dernières années et qui, maintenant, grâce à MM. Rabbe, Beauchet-Filleau, Cler, et

1. L. Hourticq, *la Peinture, des origines au XVIe siècle*. Paris, Laurens, 1908, in-8°, 500 p., 171 gravures.

2. La tapisserie n'y figure pas. Elle ne devait pas y être traitée à fond, mais on aurait pu lui donner pourtant une place.

3. *La Compagnie secrète du Saint-Sacrement. Lettres du groupe parisien au groupe marseillais*, publ. par A. Rébelliau. Paris, Champion, 1908, in-16, 129 p.

surtout grâce à MM. Allier et Rébelliau, se montre à nous comme ayant exercé au XVIIe siècle une influence considérable en bien comme en mal. Peu à peu, on découvre dans toutes les provinces des filiales de la société parisienne, des listes de leurs membres, des lettres qui témoignent de leur activité et de leur puissance. Dans le présent volume, M. Rébelliau nous donne en analyses ou *in extenso* le contenu d'un dossier récemment acquis par la Bibliothèque nationale et comprenant cinquante-huit lettres adressées de 1639 à 1662 par la compagnie de Paris à celle de Marseille et quatre-vingt-neuf circulaires notifiant des décès et accompagnées de notes manuscrites relatives à la marche de la Société, à ses occupations, à ses dangers. Ces documents ajoutent beaucoup de noms et beaucoup d'indications précieuses à l'histoire de cette pieuse et redoutable *cabale*.

Les *Cahiers de la Quinzaine* ont publié trois cahiers de M. Maxime VUILLAUME qui fournissent les témoignages les plus curieux sur quelques épisodes de la Commune[1]. Ces récits sont criants de vérité et d'atrocité, et l'auteur peut être considéré comme un témoin impartial, bien qu'il s'indigne de temps à autre contre les exécutions du Luxembourg et n'ait pas un mot de blâme ou d'horreur sur celles des otages, alors qu'assurément, si féroce qu'ait été la répression, des exécutions d'otages soient plus dignes encore de blâme que celles de combattants. Mais si intéressants que soient ces tableaux brossés par un témoin oculaire et les rectifications qu'il apporte non seulement aux récits de Maxime Du Camp, mais aussi à ceux des écrivains communards, le cahier qui nous apprend le plus sur la psychologie de la Commune est celui sur le Père Duchesne. Ce journal frénétique, qui a certainement sa large part de responsabilité dans les atrocités de la Commune, a eu pour auteurs Vermersch, un poète parnassien, le Villon de la Commune, mort en exil; Alphonse Humbert, qui devait plus tard jouer dans l'affaire Dreyfus le rôle que l'on sait comme directeur de l'*Éclair;* et Vuillaume, aujourd'hui journaliste gouvernemental, assagi et décoré. Les brutalités du Père Duchesne furent combinées et voulues comme un amusement littéraire et un archaïsme révolutionnaire, et aussi comme un élément de succès, succès qui fut considérable, car, en six semaines, le Père Duchesne fit plus de 25,000 francs de bénéfice. Ce qui est caractéristique et ce qui laisse la plus pénible impression à ceux qui ont gardé l'inoubliable rancœur de ces temps affreux où la répression fut aussi féroce que la révolte, et où l'humanité semblait abolie, c'est la gaieté gamine avec laquelle

1. M. Vuillaume, *Mes cahiers rouges*. I : *Une journée à la cour martiale du Luxembourg*. II : *Un peu de vérité sur la mort des anges*. III : *Quand nous faisons le Père Duchesne*. Paris, 1908, in-18, 373 p.

M. Vuillaume rappelle tous ces souvenirs, analyse la virtuosité avec laquelle ils assaisonnaient leur prose savante de grossièretés. Il y a là une insouciance et une inconscience qui font frémir et qui éclairent d'un jour terrible la psychologie révolutionnaire.

Nous avons revu des jours presque aussi horribles que ceux de la Commune, non par les actes, mais par les sentiments qui agitaient les cœurs, pendant les années de l'affaire Dreyfus, dont M. Joseph Reinach vient d'achever l'histoire[1]. Cette fin est consolante et glorieuse puisqu'elle se termine par la constatation solennelle, à la Cour de cassation, après une enquête qui n'a rien laissé dans l'ombre, de l'innocence de Dreyfus et de la culpabilité d'Esterhazy[2]. Elle est honorable, non seulement pour les juges de la Cour suprême qui avaient déjà montré en 1898-1899 qu'ils étaient inaccessibles à tout autre sentiment qu'à celui de la justice, mais aussi pour les ministres qui ont achevé de vouloir et de faire la lumière. Quelles que soient les fautes qu'aient commises depuis M. Combes et le général André (et M. Reinach ne leur a pas épargné le blâme), ce sera pour eux une éternelle gloire d'avoir osé ce que n'avaient pas osé Waldeck-Rousseau et Galliffet : faire l'enquête complète et définitive, démasquer les derniers faux et les derniers mensonges et sauver ainsi l'honneur du pays. Mais, à côté de cela, dans quelle impression de mélancolie s'achève ce livre! On aurait voulu que le triomphe de la justice s'accomplît dans l'allégresse universelle de la vérité reconquise, que tous les Français, du plus haut placé au plus humble, fussent unanimes à prodiguer à la victime héroïque de cet effroyable drame toutes les compensations que méritait une infortune aussi noblement supportée et à infliger aux coupables de justes châtiments. Au lieu de cela, non seulement les passions aveugles ou criminelles, les intérêts personnels associés aux préjugés de caste et

1. J. Reinach, *Histoire de l'affaire Dreyfus*. T. V : *la Revision*. Paris, Fasquelle, 1908, in-8°, 565 p.

2. Les adversaires irréconciliables de la revision ont soutenu avec leur mauvaise foi habituelle que la Cour de cassation avait changé le texte de la loi de revision en cassant sans renvoi, sous prétexte qu'il n'existait aucun crime ni délit imputable à Dreyfus, tandis que la loi veut qu'il n'existe ni crime ni délit au sens absolu du mot. Or, la Cour de cassation a très justement jugé qu'il n'y avait plus de corps de délit susceptible d'être soumis aux débats contradictoires d'un tribunal, Dreyfus étant reconnu innocent de tout crime et Esterhazy étant déclaré l'auteur du bordereau (seul élément de ce monstrueux procès), mais ayant été déclaré innocent par un jugement irréformable d'un conseil de guerre. Cette double déclaration d'un caractère aussi intangible et irréformable que l'acquittement d'Esterhazy rendait tout nouveau procès légalement impossible et supprimait l'existence même de tout délit.

de religion ont maintenu des milliers de Français dans la plus stupide des erreurs, mais encore tout a été incomplet dans le dernier acte du drame. L'amnistie a étendu le même dédaigneux pardon sur le lieutenant-colonel Picquart et sur ses misérables accusateurs; de déplorables querelles suscitées par la grâce, par l'amnistie et par la funeste intervention du gouvernement lors du procès de Rennes pour empêcher Labori de plaider, jetaient la désunion parmi quelques-uns des meilleurs défenseurs de Dreyfus; enfin, quand l'heure de la justice eut sonné, tandis que le lieutenant-colonel Picquart se voyait d'emblée nommé général de brigade avec une rétroactivité qui lui permettait de passer six mois plus tard général de division, celui qui avait été victime de la plus déshonorante des condamnations et avait subi cinq années de tortures passait, après douze ans, du grade de capitaine au grade de commandant à la queue du tableau, perdait sept ans de grade et, voyant la carrière militaire qui lui était promise en 1894 fermée à jamais devant lui, était obligé de prendre sa retraite. M. Reinach a raconté avec une équité minutieuse toute la douloureuse histoire de ces malentendus et de ces fautes, aujourd'hui irréparables, de même qu'il avait dans les précédents volumes élucidé avec la critique la plus scrupuleuse les moindres détails d'une affaire qui, très simple à ses débuts, avait été, par la perversité de ceux qui mettaient leur point d'honneur à la perpétuité de l'erreur, encombrée d'un amas inextricable d'impostures. Un seul point reste obscur : la nature exacte du rôle d'Henry. Qu'il ait été criminel et faussaire, personne ne le nie, et lui-même s'est fait justice. Mais les uns, comme le général Picquart, croient qu'il n'a commis ses crimes que par dévouement à ses chefs et à ses collègues du deuxième bureau, qu'il fallait à tout prix sauver du déshonneur d'avoir fait condamner un innocent; d'autres, comme M. Reinach (et il m'est difficile de ne pas trouver leur sentiment bien fort), ne croient pas possible qu'Henry ait accumulé une si longue série de mensonges, d'intrigues et de faux, depuis le commencement du procès de 1894 jusqu'à sa mort, s'il n'y avait pas un intérêt personnel et s'il n'était pas compromis avec Esterhazy. Ce qui est certain, c'est que celui-ci prétendait vis-à-vis des officiers étrangers être documenté par Henry et que les étrangers les ont toujours considérés comme complices, que les actes d'Esterhazy fussent d'ailleurs des actes de trahison, ou, ce qui est plus vraisemblable, des escroqueries où il fournissait des renseignements sans valeur ou faux combinés avec Henry. Peut-être le problème restera-t-il toujours insoluble. Mais comment un homme qui n'aurait péché que par docilité ou dévouement envers ses chefs se fût-il suicidé?

L'impression de tristesse qui se dégage avec tant de force du dernier volume de M. Reinach est la philosophie même de cette histoire. Oui, il est admirable qu'une affaire où étaient en jeu tant d'intérêts, et quelques-uns des plus grands intérêts auxquels est lié l'avenir d'un pays, l'honneur de son armée, de sa magistrature, de son gouvernement, ait pu aboutir à la reconnaissance éclatante d'une vérité qui, au début, n'était connue que de ceux qui s'efforçaient de l'obscurcir et qui, en dehors d'eux, était à peine soupçonnée d'un petit nombre. Oui, cette affaire, qui est la plus grande affaire judiciaire de toute l'histoire, a été pour les consciences françaises une secousse prodigieuse, a bouleversé les partis, a lancé la politique française dans des voies révolutionnaires. Mais qui oserait affirmer que la France d'aujourd'hui, que nous avions cru devoir être régénérée par cette crise, vaille mieux que celle de 1894? Et, d'un autre côté, quelle triste lumière cette affaire a jeté sur l'état encore demi-barbare de nos âmes soi-disant civilisées! Comme l'a éloquemment dit Biœrnson dans le *Courrier européen*, l'affaire Dreyfus est un crime de l'antisémitisme. C'est parce que Dreyfus est juif qu'il a été soupçonné et condamné. C'est parce qu'il est juif (et aussi parce qu'on le savait innocent) qu'on l'a soumis à l'île du Diable à un traitement d'une férocité exceptionnelle; c'est parce qu'il est juif que ses persécuteurs n'ont pas voulu confesser leurs erreurs; c'est parce qu'il est juif qu'il a été de nouveau condamné en 1899; c'est parce qu'il est juif que les ministres de 1897 n'ont pas osé provoquer la revision; c'est parce qu'il est juif que les ministres de 1906 et de 1907 n'ont pas osé être justes envers lui et lui accorder les réparations nécessaires; c'est parce qu'il est juif que, pendant des années, l'immense majorité de la nation s'est furieusement déchaînée contre toute idée de revision; c'est parce qu'il est juif que moi-même et bien d'autres comme moi n'ont pas, dès qu'ils ont été convaincus de son innocence, crié leur conviction aussi tôt et aussi fort qu'ils l'auraient dû. Mais c'est là précisément ce qui donne à ce drame une portée immense, et aussi la qualité de la victime. Il aurait pu être innocent et néanmoins n'être ni un caractère ni un esprit d'élite. Or, il se trouve que celui sur qui s'est abattue cette effroyable iniquité, dont il reste à jamais blessé, est l'âme la plus simplement, la plus héroïquement et inébranlablement stoïque, le patriote alsacien, le soldat le plus dévoué à son pays et à son devoir, qui, dans toute sa vie, n'a eu qu'une pensée, consacrer la forte lucidité de son intelligence, l'énergie indomptable de son caractère aux progrès de son arme et à la défense nationale. Et c'est un tel homme, riche, honoré, heureux, devant qui s'ouvraient les plus brillantes perspectives d'avenir, qui,

parce qu'il était juif, a été accusé de trahir ce pays pour un ennemi détesté. Et, quand l'erreur monstrueuse est reconnue, il y a encore, non seulement des esprits pervers qui s'obstinent à la propager, mais des esprits prévenus qui refusent d'ouvrir les yeux, parce qu'il est juif. Il y a là une riche source de réflexions pour ceux qui aiment à philosopher sur l'histoire. Les cinq volumes de M. Reinach leur fourniront ample matière à réflexion comme ils fourniront aux érudits de l'avenir un des plus riches thèmes à exercices de critique historique. Son livre, étudié avec une conscience incomparable, écrit avec autant de talent littéraire que de chaleur de cœur, restera une des œuvres d'histoire les plus remarquables de notre temps[1].

Annonçons, en terminant, un livre charmant dû à la plume de notre collaborateur M. Edmond Rossier : *Profils de reines*[2]. Il est formé d'une série de conférences faites à Lausanne à l'école Vinet, où M. Rossier fait défiler devant nous Isabelle de Castille, Catherine de Médicis, Élisabeth d'Angleterre, Anne d'Autriche, Marie-Thérèse, Catherine II, Louise de Prusse et Victoria. Comme le fait remarquer l'auteur, le règne de chacune de ces princesses coïncide avec un moment décisif dans les destinées de leur peuple. Il ne leur attribue pas le mérite d'en avoir dirigé le cours; il serait même disposé plutôt à penser que leur succès a souvent été dû à un heureux concours de circonstances, et que, si la plupart d'entre elles ont joui d'une popularité très grande, cela tient à ce que leur qualité de femmes a attiré à elles les enthousiasmes et les dévouements. Il n'a donc pas cherché à flatter ses modèles; je le trouverais plutôt enclin à quelque sévérité; mais tous ses portraits sont étudiés avec un soin extrême, avec la critique la mieux avertie, et ils ont le plus beau des dons, celui de la vie. Le livre de M. Rossier, qui a charmé ses auditrices de Lausanne et qui charmera ses lecteurs, mérite l'attention des historiens par sa sagacité et sa finesse.

Gabriel Monod.

1. On trouvera dans la brochure intitulée : *Scheurer-Kestner* (Paris et Nancy, Berger-Levrault), où l'on a réuni les discours prononcés au Luxembourg le 11 février 1908, d'admirables lettres de Scheurer à Leblois, Billot, Ranc et X***.

2. E. Rossier, *Profils de reines*. Préface de M. G. Monod. Lausanne, Payot, 1908, in-12, XI-298 p.

PAYS-BAS.

M. Blok vient d'achever la publication de sa grande Histoire du peuple néerlandais, commencée il y a plus de quinze ans[1]. Le tome VII expose l'histoire, surtout politique, de 1795 à 1839 et se divise en deux parties; l'une, pour la période française, qui embrasse les années 1795-1813, l'autre qui contient l'histoire du royaume des Pays-Bas jusqu'au moment où le traité de 1839 vient rompre définitivement l'union forcée des provinces du Nord et de celles du Midi (la Belgique). On peut regretter que l'auteur n'ait guère pu profiter de la grande collection de documents inédits relative aux années 1795-1840, que M. Colenbrander est en train de publier, mais une synthèse comme celle-ci, qui expose les connaissances acquises à une date donnée, ne peut pas attendre la fin des publications qui sont en cours, quelque considérables qu'elles soient, sous peine de n'aboutir jamais. D'ailleurs, la quantité de documents et d'études publiés sur cette époque est déjà suffisamment grande pour que M. Blok ait pu nous donner un récit bien rempli. Cela est vrai surtout de la période française, au cours de laquelle tant de changements importants furent introduits par les autorités françaises dans les institutions politiques et économiques des Pays-Bas; les années 1795 à 1813 ont vu naître une société et un état de choses nouveaux, et l'histoire de cet enfantement douloureux est pleine d'intérêt. On aimerait à trouver des informations plus complètes sur la vie sociale, plus de détails précis sur la décadence économique, mais on n'en saura pas moins gré à M. Blok des renseignements qu'il a su tirer des documents déjà publiés et des monographies consacrées à la question. Cette base documentaire lui fait de plus en plus défaut à mesure qu'il avance dans le XIXe siècle. Cependant, pour l'histoire du royaume des Pays-Bas jusqu'en 1839, le nombre d'études spéciales est encore assez considérable pour que M. Blok ait pu raconter l'union des dix-sept provinces sous le règne de Guillaume Ier et les causes de leur désunion sans être obligé de rien sacrifier des proportions de son ouvrage. Il en est de même encore de la première partie du tome VIII qui contient l'histoire des années 1839 à 1848, dont l'aboutissement fut la revision de la constitution. Mais, pour la seconde moitié du

1. P.-J. Blok, *Geschiedenis van het Nederlandsche Volk*, t. VII et VIII. Leiden, Sythoff, 1907-1908, 2 vol. in-8°, 545 et 334 p.

XIXe siècle, l'exposé devient de plus en plus rapide et, à partir de 1887, ce n'est plus qu'une esquisse. Dans la préface du tome VIII, M. Blok, jetant un regard sur l'œuvre accomplie, avoue qu'il n'a pu complètement atteindre le but auquel il avait primitivement visé. Et il faut bien avouer que son livre n'est pas, en effet, sans laisser, sur beaucoup de points, largement prise à la critique. Mais n'est-ce point déjà un rare mérite que d'avoir su coordonner les résultats de tant de travaux épars?

M. Henri Obreen, qui a fait ses études à Gand, a consacré sa thèse de doctorat au rôle politique joué par Florent V, comte de Hollande et de Zélande, seigneur de Frise, de 1256 à 1296[1]. L'auteur a exclu de son étude l'histoire des institutions et des rapports sociaux; il n'a voulu exposer que les relations du comte avec ses voisins, les Frisons, l'évêque d'Utrecht, le duc de Brabant, le comte de Flandre et sa politique, d'ailleurs funeste, à l'égard des puissances rivales de Philippe le Bel et d'Édouard Ier. M. Obreen a fait des recherches très consciencieuses pour recueillir tous les matériaux, diplômes et chroniques qui pouvaient éclaircir son sujet, s'efforçant surtout de mettre à profit les sources anglaises, négligées par ses devanciers. Étant donné le travail assidu que ses recherches ont demandé, il faut regretter que l'auteur n'en ait pu tirer des résultats plus neufs et que son exposé manque un peu de netteté. On appréciera cependant la solidité de la documentation et l'on glanera çà et là dans son livre quelques détails inconnus. L'auteur donne au début une liste des chroniques à consulter et en appendice une étude sur le style chronologique des diplômes de Florent V.

M. W. Mulder a consacré une thèse à Dietrich de Nieheim[2]. C'est un sujet dont plusieurs savants se sont déjà occupés, surtout depuis la biographie publiée par M. Sauerland (1875). L'intérêt qui s'attache à ce curialiste est dû en grande partie à son rôle de publiciste au temps du grand schisme d'Occident. Le livre de M. Mulder se compose de deux parties. La seconde est une édition très bien faite du texte de neuf fragments qui se trouvent dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Leyde et ont été reconnus par l'éditeur comme faisant partie de la chronique de Nieheim. Cinq de ces fragments ont été déjà publiés par M. Sauerland d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne, les quatre premiers sont

1. Henri Obreen, *Floris V, graaf van Holland en Zeeland, heer van Friesland*. Gand, E. Van Goethem, 1907, in-8°, XLVII-177 p. (Université de Gand. Recueil des travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres, fasc. 34).

2. W. Mulder, *Dietrich von Nieheim, zijne opvatting van het concilie en zijne Kroniek*. Amsterdam, E. Van der Vecht, 1907, in-8°, XXV-215 et XXIX-88 p.

inédits. Dans une introduction, M. Mulder a étudié la filiation des manuscrits (celui de Leyde date d'environ 1525, celui de Vienne d'environ 1585) et discuté les sources de la chronique. Il faut avouer que ces fragments inédits, qui traitent de Charlemagne et du pape Léon III, n'offrent pas un grand intérêt; mais l'éditeur en a tiré quelques renseignements sur la vie de Nieheim et s'en est servi pour établir que *l'electus Verdensis* et Dietrich de Nieheim sont sans doute le même personnage. Une fois engagé dans les études sur Nieheim, M. Mulder, presque inévitablement, s'est enfoncé dans les controverses, auxquelles Dietrich de Nieheim a donné lieu, surtout dans la question, vivement débattue, de savoir s'il faut lui attribuer les traités *De modis*, *De difficultate*, *De necessitate;* les résultats de ses recherches se trouvent dans la première partie de son livre. Dans le chapitre I, il a voulu donner un aperçu des causes du schisme, du schisme lui-même, des théories prônées pour mettre fin aux troubles de l'Église. L'entreprise était au-dessus des forces d'un débutant : son chapitre est un peu décousu et diffus. Ensuite il expose, à l'aide du livre d'Erler (1887), la vie de Nieheim, y ajoutant les renseignements qu'ont apportés, depuis 1887, les travaux d'autres savants et les fragments qu'il publie lui-même. Dans le chapitre III, il aborde la question principale : les trois traités, indiqués ci-dessus, sont-ils de la main de Dietrich de Nieheim? Pour le traité *De necessitate*, M. Mulder répond affirmativement, s'appuyant surtout sur ce fait que le texte, trouvé par M. Finke dans le ms. Palatinus 595, porte la signature : F. Nyem; il fait valoir en outre l'analogie des idées exposées dans ce traité et dans d'autres œuvres dont l'attribution à Nieheim ne fait pas doute. Il applique la même méthode à l'examen du *De modis* (du même auteur que le *De difficultate*), et il arrive ainsi à la conclusion que Nieheim n'en est pas l'auteur. Le dernier chapitre expose le rôle secondaire joué par Nieheim au concile de Constance, ce qui complète les résultats acquis dans le chapitre III. Une discussion contre M. Finke relative à un prétendu journal de Nieheim forme la fin de la première partie du livre. Sans doute, les conclusions de l'auteur ne seront pas acceptées par tous les savants qui se sont intéressés à ces questions, car il s'agit de problèmes qui, faute de documents, ne se résolvent pas d'une manière convaincante, sans réplique. Mais l'étude de M. Mulder offre beaucoup d'intérêt et mérite d'être signalée aux historiens qui s'occupent de l'histoire du grand schisme.

Quoique la thèse de M. THEISSEN[1] ne soit consacrée qu'à une

1. J. S. Theissen, *Centraal gezag en Friesche vrijheid.* Groningen, M. de Waal, 1907, in-8°, XXXVI-501 p.

seule province des Pays-Bas, elle présente un intérêt général pour l'histoire néerlandaise. M. Theissen a étudié de quelle manière le gouvernement central à Bruxelles s'est efforcé de régler ses relations avec la Frise, lorsqu'en 1515 la maison de Saxe eut vendu ses droits sur ce pays à Charles V. De tout temps, les Frisons avaient été très fiers de leurs libertés vraies ou prétendues, dont ils avaient profité pour se quereller et se battre sans cesse. La maison de Saxe avait déjà jeté les fondements d'une administration forte, mais les résistances étant devenues de plus en plus acharnées, sa tentative était restée sans succès. Le gouvernement de Bruxelles reprit la tâche et, en dépit de l'opposition obstinée de tout un nombreux parti défenseur des institutions et des privilèges propres à chaque province, il réussit à établir un pouvoir central qui ramena dans le pays l'ordre et la sécurité. Cette lutte du provincialisme contre le pouvoir central, que vint bientôt compliquer le mouvement religieux, se reproduisit dans d'autres provinces au temps de Charles-Quint, et c'est pourquoi le livre de M. Theissen a un intérêt général. Car, dans l'ensemble, la conduite suivie par le gouvernement de Bruxelles, les moyens dont il usa, les causes de la résistance qu'il rencontra furent partout les mêmes; et c'est cette opposition au pouvoir central qui fut sans doute une des principales raisons du soulèvement contre Philippe II. M. Theissen a été le premier à étudier d'une manière approfondie ce sujet. Il a utilisé beaucoup de documents inédits, recueillis aux Archives néerlandaises et aux Archives du Royaume, à Bruxelles. Procédant avec une critique sûre, sachant juger les faits avec pondération, il a réussi à écrire, sur une époque mal connue, un livre important.

Les habitants de cette partie des Pays-Bas qui a formé la République des Provinces-Unies restèrent, jusqu'au début du XVIIe siècle, dans un état de civilisation extrêmement arriéré. A cette époque, le déploiement d'énergie que nécessitèrent la lutte contre Philippe II et les grandes entreprises maritimes, le contact qui s'établit avec les habitants des Pays-Bas méridionaux, qui se réfugièrent en Hollande, l'accroissement extraordinaire de richesse et de population qui se manifesta alors firent naître une société nouvelle. Le vif intérêt qui s'attache au *Diarium* (tout en latin) d'Arend van Buchell[1] est dû à ce que l'auteur, sans comprendre bien lui-même ce qui se

1. *Diarium van Arend van Buchell*, publ. p. G. Brom et L. A. Van Langeraad. Amsterdam, Johannes Müller, 1907, in-8°, CIV-574 p. (coll. des *Werken van het Hist. Genootschap te Utrecht*).

passa, nous fait assister à ce changement. Buchell, né en 1565, était le fils naturel d'un bénéficier de l'église d'Utrecht; après avoir fait ses études à Leyde et à Douai, il voyagea en France, en Italie, en Allemagne, puis, de 1593 à 1641, il demeura à Utrecht en érudit amoureux d'antiquités et d'histoire. Son *Commentarius rerum quotidiarum* est composé de mémoires, de notes et d'une sorte d'autobiographie; malheureusement il s'arrête dès 1599. L'édition que viennent d'en donner MM. Brom et Van Langeraad est très bien faite. Une biographie de Buchell par M. Langeraad et des éclaircissements de M. Brom sur le manuscrit et sur la méthode suivie pour la publication forment l'introduction; des notes nombreuses et des tables détaillées permettent d'utiliser convenablement ce document important.

On sait les services éminents que rendit à la monarchie danoise de 1658 à 1660, au moment où elle allait succomber sous l'attaque des Suédois, la flotte de secours que lui envoyèrent les Hollandais et qui fut commandée jusqu'en 1659 par Van Wassenaer-Obdam, puis, à partir de cette date, par le célèbre amiral De Ruyter. M. Grove[1], de Copenhague, a publié les journaux, tenus par les deux amiraux durant leurs expéditions, d'après les originaux, dont l'un, celui de Wassenaer, est en possession de M. le baron de Heeckeren de Wassenaer, et l'autre se trouve aux Archives du Royaume à La Haye. Quoique l'historien de De Ruyter, G. Brandt, au xviie, et l'historien de la marine néerlandaise, De Jonge, au xixe siècle, aient déjà connu les journaux et y aient puisé largement, la publication complète de M. Grove ne manque pas d'intérêt.

En 1861, le tome V de la 2e série des Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau, contenant des lettres de 1650 à 1688, fut publié par feu M. Groen van Prinsterer; depuis lors, la publication est restée en suspens. Voici maintenant que M. Krämer la reprend; il a déjà fait paraître les tomes I et II de la 3e série, relatifs l'un aux années 1689 et 1697, l'autre aux années 1697-1700[2]. Cette

1. G. L. Grove, *Journalen van de admiralen Van Wassenaer-Obdam (1658-59) en De Ruyter (1659-60)*. Amsterdam, Johannes Müller, 1907, in-8°, xv-315 p. (Werken van het Hist. Genootschap te Utrecht). — A signaler aussi la publication, depuis si longtemps attendue, de la table alphabétique du journal de Constantin Huygens le jeune, secrétaire de Guillaume III : *Register op de journalen van Constantijn Huygens Jr.* Amsterdam, Johannes Müller, 1906, in-8°, viii-331 p. (Werken van het Hist. Genootschap te Utrecht).

2. *Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau;* 3e série, publ. par F. J. L. Krämer; t. I et II. Leyde, A. W. Sythoff, 1907-1908, 2 vol. in-8°, lviii-642 et xxxvi-599 p.

publication, qui donne la correspondance intime entre Guillaume III et le conseiller pensionnaire Heinsius pendant la lutte décisive entre Guillaume et Louis XIV, présente le plus grand intérêt pour l'histoire politique de l'Europe. Elle a sans doute été déjà utilisée par plusieurs savants : par M. Sirtema de Crovestins dans son étude sur Guillaume III et Louis XIV; par M. Grimblot, qui a publié une traduction anglaise de plusieurs lettres, traduites déjà antérieurement en français; par M. Ranke, qui en a reproduit plusieurs extraits au tome IX de son *Englische Geschichte;* par M. Van der Heim, qui en a reproduit aussi des extraits dans son livre : *Het archief van den raadpensionaris Hensius;* mais toutes ces éditions fragmentaires étaient insuffisantes. La publication de M. Krämer comble une grosse lacune. Feu Groen van Prinsterer a aussi sa part dans cette publication, dont il avait réuni les matériaux jusqu'à l'année 1795; et dans l'introduction qui ouvre le tome I, M. Krämer a exposé les raisons sérieuses qui l'ont décidé à s'en tenir au recueil formé par M. Groen. La méthode suivie pour la publication est la même que celle de M. Groen dans la 2e série; c'est dire que l'annotation est réduite au strict minimum.

Les tomes volumineux de la publication des documents sur l'histoire des Pays-Bas de 1795 à 1840[1], confiée à M. Colenbrander par la Commission d'histoire, se suivent promptement. Le tome III, paru en deux parties, porte sur les années 1798-1801, à cette réserve près que les pièces relatives aux négociations d'Amiens ont été données jusqu'à la paix de 1802. Il existe sur les événements de ces années dans les dépôts néerlandais et étrangers une masse énorme de documents et, malgré le triage auquel s'est livré l'éditeur, le tome III compte près de 1,200 pages. On se demande s'il n'eût pas été possible d'élaguer encore davantage; mais, quoi qu'il en soit, ce volume offre un grand intérêt et mérite d'attirer l'attention des historiens français. M. Colenbrander a divisé les documents en plusieurs groupes d'après leur origine; il les a puisés aux archives françaises (Archives nationales et archives des Affaires étrangères à Paris), allemandes (Berlin et Marburg), anglaises (Record Office) et néerlandaises (Archives du Royaume à La Haye, Bibliothèque de Leyde, archives privées). Ainsi on peut étudier l'histoire de la République batave dans les missives des ministres et agents étrangers à La Haye

1. *Gedenkstuhken der algemeene geschiedenis van Nederland van 1795 tot 1840*, publ. p. H. T. Colenbrander, t. III. 's Gravenhage, M. Nyhoff, 1907, in-4°, LXIV-1217 p.

et dans les correspondances des membres du gouvernement batave avec les envoyés aux cours étrangères aussi bien que dans les lettres intimes, échangées entre plusieurs hommes d'État bataves. Le chapitre v est consacré à la paix d'Amiens; on y trouve, entre autres, un journal de M. Schimmelpenninck, qui représenta la République à Paris et à Amiens. Les correspondances et les projets des membres de la maison d'Orange et de ses partisans ont été réunis dans le chapitre vi. M. Colenbrander a ajouté aux documents des notes et des tables fort utiles.

M. Heeres a commencé une publication très importante pour l'histoire coloniale; c'est une édition de contrats et traités conclus par les Néerlandais avec les princes indigènes des Indes orientales[1]. Les « livres de contrats » qui se trouvent aux Archives du Royaume à La Haye ont été la base de la publication, mais le savant éditeur a augmenté la collection par des recherches dans d'autres fonds. Le tome I, seul paru, comprend les documents des années 1596-1650; M. Heeres y a ajouté de nombreuses notes, des tables, une liste des ouvrages consultés. La collection complète donnera en trois volumes les contrats et traités de 1596 à 1811.

Th. Bussemaker.

1. J. E. Heeres, *Corpus diplomaticum Neerlando-Indicum*, t. I. 's Gravenhage, M. Nyhoff, 1907, in-8°, xxxii-586 p.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Oswald Redlich. **Rudolf von Habsburg**. Innsbruck, Wagner, 1905. In-8°, 808 pages.

On a beaucoup écrit sur Rodolphe de Habsbourg. Mais personne n'avait étudié jusqu'ici la physionomie de ce souverain avec autant de soin que M. Redlich. S'il était permis de dire d'un livre d'histoire qu'il est « définitif », on pourrait vraiment lui appliquer cette qualification. Sans doute, quelques-uns des jugements de l'auteur pourront provoquer des critiques, le tableau qu'il a tracé de Rodolphe et de son époque renferme du moins bien peu de lacunes et les documents de toute sorte qu'il a consultés ont été mis en œuvre par lui d'une façon tout à fait remarquable. Les premiers chapitres nous renseignent sur les origines de la maison de Habsbourg et sur la situation générale de l'Allemagne du sud-ouest au moment de l'avènement au trône de ce prince. C'est l'Alsace qui fut vraiment le berceau de cette famille illustre, dont on ne sait rien, d'ailleurs, avant la fin du IXe siècle. A ce moment, elle possédait d'importants domaines dans la vallée de l'Aar ; mais c'est du côté de Ruffach et d'Ottmarsheim qu'est le centre de sa puissance. C'est à partir du XIIe siècle que son importance grandit. A ce moment, l'Alsace était un pays prospère. Il est même curieux de constater qu'au début du XIIIe siècle c'est la région de l'Europe centrale où l'empereur Frédéric II, toujours attiré par l'Italie et la Sicile, séjourne le plus volontiers. M. Redlich nous montre les conséquences qu'eurent pour l'Allemagne méridionale l'abandon de Frédéric II et la disparition de la famille de Zähringen et il met fort bien en lumière la désagrégation dont l'Allemagne fut le théâtre pendant la période du grand interrègne : la confusion est à son comble, c'est une série de guerres, d'oppressions, de brigandages au milieu desquels les historiens ne parviendront jamais à se reconnaître. Nous sommes assez bien renseignés, du moins, sur les circonstances dans lesquelles se fit l'élection de 1273 et sur les rapports qu'eurent alors les princes allemands avec Grégoire X et l'Italie.

Mais la période qui correspond aux années 1276-1277-1278 (que M. Redlich appelle, un peu ambitieusement peut-être, la période de la politique européenne) est de nouveau très obscure. Les rapports de Rodolphe avec les grands laïques et ecclésiastiques sont très compliqués. Il y a des événements qu'on ne peut comprendre qu'en étudiant l'un des faits les plus commentés par les historiens de ce temps, ce fait que Rodolphe ne voulut jamais prendre la couronne impériale (encore

qu'il soit appelé Empereur dans quelques documents contemporains). Lui-même se contenta toujours du titre de roi des Romains, ce qui eut une certaine importance pour ses relations avec le royaume d'Arles et le comté de Bourgogne (Franche-Comté). On tenta, en effet, dans cette double vallée du Rhône et de la Saône, qui n'était attachée à l'Empire que par des liens très fragiles, de faire prévaloir cette doctrine que le royaume d'Arles ne devait service et fidélité qu'à l'Empereur. Tant que la cérémonie du couronnement n'avait pas été accomplie, il était exonéré de toute obéissance vis-à-vis du « roi des Romains ». Dans quelle mesure cette doctrine eut-elle des conséquences pratiques, c'est ce qu'il est difficile de dire avec précision ; il n'est pas facile, en tous cas, de concilier cette protestation avec certains actes acccomplis soit en Italie, soit dans le royaume d'Arles et dont la validité ne fut jamais contestée.

Dans l'ordre constitutionnel, l'œuvre de Rodolphe, en dépit des qualités et de l'énergie que lui attribue M. Redlich, fut, en somme, peu considérable. S'il fut « paralysé » par les difficultés inextricables au milieu desquelles il eut à se débattre, il sut, du moins, accroître la puissance territoriale de la dynastie des Habsbourg, préparer l'annexion de la Styrie et de la Carniole, étendre son influence jusqu'au patriarcat d'Aquilée, préparer le mariage de sa fille Guta avec le roi de Bohême Wenzel et fortifier son alliance avec la Hongrie. Son mérite, c'est d'avoir senti que la vieille thèse impériale qu'avaient soutenue Frédéric Barberousse et les autres empereurs de la famille des Hohenstaufen avait fait son temps, qu'il devenait nécessaire de créer un empire nouveau, conçu sur des bases différentes, un empire qui devait se borner au sol même de l'Allemagne. C'est en ce sens qu'on peut dire que le règne de Rodolphe correspond à une période de transition très importante dans l'histoire générale des pays germaniques. L'ouvrage de M. Redlich est accompagné d'un tableau généalogique et de tables des noms de personnes et des noms de lieux qui rendront de grands services. L'auteur reproduit en appendice un certain nombre de documents inédits se rapportant à des concessions ou confirmations de privilèges pour divers couvents, à des exonérations de redevances, à des actes de vente ou de donation dont plusieurs offrent un certain intérêt.

Georges BLONDEL.

Monumenta Vaticana res gestas Bohemicas illustrantia. T. II : Acta Innocentii VI (1352-1362), publ. par Jean-Frédéric NOVÁK. Prague, Gregr, 1907. In-4°, LI-655 pages.

Les États de Bohême, dont on ne saurait trop louer le zèle éclairé et la générosité, ont pris sous leur patronage la publication d'une importante collection, qui n'est pas seulement appelée à jeter une

lumière très vive sur l'histoire du royaume tchèque, mais qui est d'un incontestable intérêt pour l'histoire de l'Eglise entière. Dans cette collection ont paru jusqu'à présent le tome I (*Clément VI*, 1903), et le tome V (*Urbain VI et Boniface IX*, 2 vol.; 1903 et 1905). M. Jean-Frédéric Novák publie maintenant le tome II (*Innocent VI*, 1352-1362).

Le plan primitif paraît avoir été élargi, et le nouveau volume renferme, à côté des suppliques et des bulles, des extraits étendus des registres de la Chambre pontificale. Quelques-uns de ces textes étaient déjà connus, mais le plus grand nombre est inédit, et les autres nous sont donnés dans un texte plus correct et plus complet. Les documents les plus importants sont seuls publiés in-extenso; l'index est très développé, et, autant que j'ai pu le vérifier, il m'a paru dressé avec le plus grand soin; l'ensemble a été évidemment conçu dans la pensée de rendre le plus grand service possible aux chercheurs, sans étalage de science et sans appareil encombrant d'inutile érudition. Il convient de féliciter les États de Bohême et les éditeurs d'avoir adopté partout le latin, ce qui rend leur travail accessible à tous ceux qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique; je vois là une preuve, très heureuse, à la fois du progrès de l'esprit scientifique en Bohême et aussi du véritable sentiment national. Pendant les années de lutte, quelque intolérance linguistique était naturelle, et peut-être nécessaire. Aujourd'hui, les esprits les plus entichés de germanisme n'osent plus discuter l'existence du peuple tchèque; pour lui attirer des sympathies, le moyen le plus sûr est encore de prouver d'une façon concrète les progrès qu'il a accomplis et les services qu'il peut rendre à la cause générale de la science. Tous ceux, — et ils seront nombreux, — qui consulteront le recueil de M. Krofta et de M. Novák reporteront sur leur peuple entier une part de la reconnaissance qu'ils devront à ses consciencieux érudits.

La préface, d'une très bonne langue, précise et claire, est assez développée. Après une énumération sommaire des registres qui ont fourni les matériaux publiés et une étude sur la procédure de la chancellerie romaine, M. Novák s'occupe des formes des lettres d'Innocent VI, qui diffèrent sensiblement de celles de Boniface IX; il est intéressant de rapprocher de ces indications celles qu'a données M. Krofta dans le tome V de la même collection, et aussi dans un travail important paru dans le tome XII de la *Revue historique tchèque* sur *la Curie et l'administration ecclésiastique des provinces tchèques à l'époque préhussite*. La 4e partie de la préface est un index des suppliques, provisions, etc., classées par ordre géographique.

La dernière partie est la plus intéressante, au point de vue de l'histoire générale. M. Novák y signale les progrès de la centralisation administrative dans l'Église et les efforts heureux de la Curie pour usurper les droits qui appartenaient auparavant aux évêques, aux chapitres ou aux patrons locaux. Cette concentration ne fut pas sans avantages, en protégeant le clergé contre les envahissements des autorités

laïques, mais elle entraina des abus très graves. En supposant même que les papes ou leurs agents ne fussent jamais guidés que par les motifs les plus purs, ils étaient nécessairement mal informés, et leur choix s'arrêtait souvent sur des hommes qui ne connaissaient ni le pays, ni le peuple confiés à leurs soins et qui s'acquittaient avec une nonchalante indifférence des fonctions dans lesquelles ils ne voyaient qu'un moyen d'existence. Le clergé national, oublié et dédaigné, se décourageait et languissait, à moins qu'il ne préférât recourir aux intrigues et aux manœuvres qui ouvraient seules les postes rémunérateurs. La Curie, d'ailleurs, exigeait de ses favoris des marques de reconnaissance sonnantes et trébuchantes, qui pesaient lourdement sur les fidèles. A la fin du XIVe siècle, le mécontentement provoqué dans toute la chrétienté par ces coutumes funestes fut peut-être plus violent en Bohême, parce que cette ingérence étrangère y était plus récente et qu'en face des pouvoirs publics, indifférents ou complices, le fisc romain étendait ses revendications avec une âpreté singulière. Les papes apercevaient par moments les dangers d'un système qui irritait les plus dociles des sujets, mais les besoins de leur administration ne permirent même pas à des hommes animés des intentions les plus droites, tels qu'Innocent VI, d'arrêter les abus, qui augmentaient sans cesse. Aussi, peu à peu, le mécontentement grandit et l'on sent comme un accent de révolte dans les paroles de Mathias de Janov : « Papa ... supra suos ultra normam elevatur. » Les haines nationales devaient encore aigrir ces colères et préparer l'explosion finale. Ce ne sont pas là sans doute des révélations, et aucun de ces faits n'était inconnu; mais les progrès de l'histoire consistent moins, en somme, à bouleverser les notions acceptées qu'à les préciser et à les confirmer par des exemples probants. A ce point de vue, les *Monumenta Vaticana* sont une précieuse contribution à l'intelligence du mouvement hussite.

E. Denis.

Fr. Ehrle. Martin de Alpartils. Chronica actitatorum temporibus domini Benedicti XIII. Paderborn, Ferd. Schöningh, 1906. In-8°, XLII-616 pages.

Martin d'Alpartil, ainsi nommé de la petite ville d'Alpartil voisine d'Illueca (diocèse de Saragosse) où naquit Pierre de Luna, était, dans la force du terme, compatriote du fameux antipape d'Avignon. Chanoine et trésorier de Santa Maria del Pilar, à Saragosse (1398-1403), et de la cathédrale de Tortosa (1403-1406), chanoine, maître de l'œuvre, puis prieur (1412) de la Seo, cathédrale de Saragosse, il fut de bonne heure attaché à la Curie de Benoît XIII, et probablement par l'entremise du cardinal Calvillo, évêque de Tarazona, avec qui il était très lié. Le pape lui donna les titres de *familiaris noster* et de *capellanus commensalis*, avec les charges honorifiques qui en dérivent. La on

dont il voyageait, accompagné de familiers nombreux et *bene armati*, sa connaissance de tout ce qui était traité en « conseil secret », ses missions en Sicile (1406) et à Avignon (1409) montrent que c'était un personnage important, en relation avec les plus hauts cercles de la Curie.

En 1398, il subit le fameux siège d'Avignon, en compagnie de Benoît XIII, que la plupart des cardinaux ont abandonné pour adhérer à la soustraction d'obédience réclamée par l'Université de Paris et ordonnée par le roi de France. Renfermé dans le château que bloque Geoffroy Boucicaut, il souffre, durant les longs mois de défense et d'attaque acharnées, la faim et les privations de toutes sortes. Pierre de Luna doit négocier; il souscrit aux conditions qu'on lui impose et ne garde avec lui que 130 curialistes. Martin était de ce nombre. Quand Benoît XIII se fut enfui d'Avignon à Châteaurenard (1403), Alpartil demanda un congé de quinze mois pour revoir Tortosa. L'antipape, après la restitution d'obédience des rois de France et de Castille, rêvait une ligue entre le roi Martin de Sicile, le duc Louis de Bourbon et le roi de Naples, pour chasser Innocent VII de Rome et y prendre sa place. Dans ce but, il envoya au roi de Sicile Martin d'Alpartil, en qualité de nonce apostolique. Mais la mission de celui-ci (3 février-28 avril 1406) n'eut pas le résultat souhaité.

L'élection de Grégoire XII (30 novembre 1406), l'échec des négociations entre les deux papes rivaux, le concile de Pise (1408-1409) ruinèrent le parti de Benoît XIII, qui excommunia ses adversaires et réunit le concile presque exclusivement espagnol de Perpignan. Alpartil, durant ces événements, s'éloigna peu de la Curie, et en 1409 il reçut une seconde mission de confiance. Pierre de Luna, qui prévoyait un nouveau siège, le chargea de mettre en état de défense le château d'Avignon, d'y préparer tout le matériel de guerre, et surtout d'y rétablir la discipline, en apaisant les différends et les jalousies qui divisaient les chefs de la garnison. Alpartil légitima la confiance que Benoît XIII lui avait témoignée; il subit le second siège (1410-1411) et ne revint d'Avignon qu'en 1412 pour rejoindre sa résidence de Saragosse. C'est là qu'il vécut désormais, tandis que Pierre de Luna s'obstinait, sur son rocher de Peñiscola, à se proclamer seul pape, en dépit du concile de Constance, de sa déposition et de l'abandon de tous les princes catholiques. Il mourut vers 1440.

Ce fut le premier siège d'Avignon qui détermina Alpartil à écrire : il tient à lui seul la moitié de la chronique. Le séjour de la Curie sur la *Riviera* (1404-1408), le concile de Perpignan (1408-1409), auquel Martin participa, retiennent encore l'intérêt de l'auteur; cet intérêt décroît dans la période suivante : aussi quatre pages résument-elles les dix-huit dernières années de Benoît XIII. Si le chroniqueur raconte sa mission de 1409 à Avignon, on est surpris qu'il restreigne à quelques lignes le second siège du palais des papes, où il prit une part si active et si glorieuse.

Le point central de la chronique est Pierre de Luna, et le sujet clairement exprimé par le titre : sa vie et ses combats. Ce qu'on y trouve

d'étranger, comme l'expédition de Tamerlan, les événements d'Angleterre, est appelé digression par l'auteur. Martin, attaché à la personne de Benoît XIII, à sa Curie et à sa fortune, en est naturellement le partisan enthousiaste, sinon aveugle. Son histoire, c'est la lutte que soutiennent vaillamment Pierre et ses compatriotes pour Dieu et pour l'Église. De là son admiration extrême à leur égard et son jugement trop sévère sur leurs adversaires. Du moins a-t-il le souci de la vérité et de la fidélité historiques sans la prétention de jouer au grand historien. Le fait est exact, exposé sans développement classique et oratoire.

Martin rapporte les événements dont il fut le témoin : ses notes, consignées sur une sorte de journal, furent remaniées après la mort de Benoît XIII (1423) et reçurent alors leur forme définitive. A ces notes et aux souvenirs personnels il mêla quelques digressions dont la matière lui fut fournie par ces rapports envoyés de l'étranger qu'on appellera plus tard Awisi; il y joignit les renseignements que lui donnait la chronique aujourd'hui introuvable du bénédictin Jérôme de Ochon, administrateur de la célèbre abbaye de Ripoll, abbé de S. Juan de la Piña et évêque d'Elne (1410-1425), qui fut, après saint Vincent Ferrier, le confesseur de Pierre de Luna et un de ses familiers les plus intimes. Martin la cite plusieurs fois.

Zurita, Rivadeneira et Dormer connurent la chronique d'Alpartil. Les autres historiens espagnols n'en parlent que d'après Zurita. Le manuscrit original, tout entier de la main de l'auteur, est passé des archives d'Aragon, où le vit Dormer en 1653, à l'Escurial, où il se trouvait lors de l'incendie de 1671; il y est resté. C'est au P. Ehrle, le savant préfet de la bibliothèque Vaticane, qu'on en doit la publication.

Alpartil avait ajouté à sa chronique, en guise d'appendice, un nombre assez considérable de documents qui confirmaient ou illustraient le texte (114 p. du ms.). La plupart sont connus par ailleurs. Le P. Ehrle se contente de donner ceux qui n'ont pas été publiés, et il en ajoute beaucoup d'autres qu'il a tirés soit des archives de la Couronne d'Aragon, à Barcelone, soit des collections manuscrites du Vatican qui contiennent les actes du concile de Pise, soit de fonds divers. Tous se rapportent au temps de Benoît XIII et complètent singulièrement la chronique d'Alpartil. Ce n'est point la partie la moins copieuse (p. 246-614) et la moins utile d'un ouvrage qui est comme le complément documentaire de l'œuvre de M. Noël Valois.

G. Constant.

John Neville Figgis. **Studies of political thought from Gerson to Grotius (1414-1625).** Cambridge, University press, 1907. In-8°, VIII-258 pages. (Birbeck Lectures delivered in Trinity College Cambridge, 1900.)

C'est une série de sept conférences faites en 1900, remises au point

et pourvues de références (sous forme de notes à la fin du volume). L'auteur a voulu montrer comment les théories politiques (sur l'État, l'Église et les droits des individus) se sont transformées graduellement pendant la période de transition entre le moyen âge et les temps modernes, qui va du concile de Constance à la création du droit international. M. Figgis a trouvé le terrain déblayé par les travaux de Gierke et de Treumann; mais il a bien lu les textes[1] et a tracé d'un dessin très précis et dans une langue très vivante les traits essentiels de cette « révolution » décisive qui, partant de la théologie scolastique, aboutit au droit politique moderne.

La liberté politique est le résultat d'une lutte entre les religions; les principes politiques sont sortis des théories théologiques : « les sociétés religieuses ont été malgré elles amenées par des nécessités pratiques » à les formuler pour leur usage. Le contrat social, le droit international, l'égalité entre les hommes sortent de la théorie de la loi de nature formulée par les théologiens du moyen âge et qui suppose des droits privés et des obligations antérieurs à l'existence de l'État. Mais un abîme sépare notre pensée moderne de la pensée du moyen âge, c'est la conception de l'État. Nous ne pouvons nous le représenter que souverain, pourvu d'un gouvernement et d'un système uniforme de lois. Au moyen âge, il n'y a qu'une agglomération de domaines pourvus chacun d'un droit propre; le seul État réel au sens moderne est l'Église; elle seule prétend à un pouvoir absolu et formule une règle uniforme. « Le développement des idées politiques pendant les xve et xvie siècles est une branche de l'histoire ecclésiastique. Notre politique est due à des discordes ecclésiastiques que nous sommes enclins à mépriser ou à des animosités théologiques que nous ignorons. »

C'est le concile de Trente qui formule, — pour l'Église, — la théorie de la monarchie limitée. Ce sont les canonistes qui formulent, — pour le pape, — la théorie du souverain absolu, supérieur aux lois. C'est la Réforme qui transfère au souverain laïque les pouvoirs de l'Église et le rend absolu par la théorie du devoir d'obéissance passive et la doctrine du droit divin des rois (formulée dès l'origine comme une défense contre le pouvoir ecclésiastique).

Machiavel, le seul théoricien purement laïque, agit surtout en introduisant l'idée de l'indépendance absolue de chaque État; ce qui conduit à nier tout droit supérieur à l'État et à se représenter des relations internationales comme un « état de nature » où la force seule décide, c'est la disparition de toute philosophie du droit et de tout droit naturel. Il ne reste plus que la « raison d'État » et l'équilibre entre les puissances. Le pouvoir de dispenser des lois a passé du pape au prince. L'individu est sacrifié à la communauté, l'intérêt de la société justifie tous les actes du pouvoir. (Il y a ici une digression amusante sur l'in-

1. Gerson, Nicolas de Cues, Zabarella, Luther, Machiavel, Bodin, Hotman, Mariana, Bellarmin, Buchanan, Suarez, Albericus Gentilis, Barclay, Althusius.

troduction du machiavélisme dans le commerce par les économistes, dans la morale par Nietzsche.) C'est cette conception qui en France amena les *politiques* du temps des guerres de religion à accepter la tolérance religieuse, qu'ils condamnaient en théorie, parce qu'elle leur semblait nécessaire pour le salut de l'État.

L'accroissement du pouvoir de l'État tendait à détruire la liberté des sujets, et c'est l'effet qui s'est produit dans presque toute l'Europe. Ce qui a créé la liberté moderne aux Pays-Bas et en Angleterre, c'est la lutte pour obtenir l'indépendance ecclésiastique. Les églises en minorité ont « transformé leur désir de persécuter en une réclamation du droit à l'existence » et ont établi « les limites à l'action de l'État qui sont les sécurités de la liberté ». La transformation est l'œuvre des calvinistes d'Écosse et surtout des Pays-Bas. Elle est accompagnée d'un mouvement parallèle des ligueurs en lutte contre le roi de France et des écrivains jésuites en lutte contre le pouvoir laïque. Pour protéger la religion de la minorité menacée contre le pouvoir absolu du prince, les théoriciens déclarent l'État fondé sur un contrat que le prince ne peut rompre sans donner aux sujets un droit à la résistance; ils reconnaissent une « loi de nature » supérieure au droit positif, que le souverain doit respecter. Le « fait nouveau », c'est la différence de religion entre le prince et le peuple. Les catholiques résolvent la difficulté en réclamant le droit du pape de déposer le prince hérétique; les protestants n'ont d'autre solution que le droit à la résistance au nom du contrat violé. La théorie du contrat qui nous paraît « contraire à l'histoire, abstraite et inconsistante », avait alors l'avantage d'être conforme au droit féodal, de donner à la résistance la forme d'un droit et d'un devoir en un temps où on n'admettait que des actions légales, enfin de faire appel à la notion de loi universelle.

Ces théories aboutissent à la doctrine aristocratique fédéraliste d'Althusius (dont M. Figgis s'exagère peut-être l'action réelle) et au droit international de Grotius, fondé à la fois sur la souveraineté des territoires et sur la conception d'un droit de nature qui oblige même les États souverains.

Ch. Seignobos.

H. L. Osgood. **The American colonies in the seventeenth century. Vol. III : Imperial control. Beginnings of the system of royal provinces.** New-York, Macmillan, 1907. In-8°, XXII-551 pages.

Ce volume complète l'histoire des colonies anglaises destinées à devenir les États-Unis dans la période qui va de la création de la Virginie et de New-England jusqu'à la crise de la Révolution de 1688 (1691 en Amérique). Il traite surtout des relations entre le gouvernement anglais et les colonies. Il « contient moins qu'une histoire de l'administration coloniale britannique », puisque les Antilles, Terre-Neuve et la Nou-

velle-Écosse restent en dehors. « Il contient plus, puisqu'on a fait effort pour retracer le développement intérieur de la Virginie. »

C'est une étude sérieuse, faite avec les documents contemporains, surtout les *Colonial papers* (bien que l'auteur ait négligé de donner une bibliographie). Elle met en lumière et groupe une série de faits que les historiens américains, naturellement placés au point de vue des colons, n'avaient jusqu'ici étudiés que d'une façon fragmentaire : c'est une histoire des procédés employés par le gouvernement des Stuart pour établir le contrôle de l'Angleterre sur ses colonies.

La méthode adoptée d'abord en Angleterre pour la colonisation, à l'exemple des Hollandais, avait été de créer des compagnies à charte auxquelles le roi transférait pratiquement tous les pouvoirs en ne se réservant qu'une souveraineté théorique. Ainsi furent fondées les deux grandes colonies, la Virginie au sud, Massachusetts au nord. Légalement les colonies sont soumises au roi comme le royaume; en fait, l'éloignement, en un temps de communications très lentes, a pour conséquence que les affaires se décident en Amérique. Les légistes et les gouvernants anglais s'aperçoivent vite que les colonies tendent à devenir indépendantes. Le gouvernement met fin à ce régime dès 1624 en Virginie par un procès qui aboutit à la dissolution de la compagnie, et il organise la Virginie en province royale gouvernée par un lieutenant du roi, à la mode des colonies espagnoles; avec cette différence que, suivant l'usage anglais, le gouvernement ne prend à sa charge aucune des dépenses de la colonie et fait convoquer une assemblée des habitants pour voter les taxes nécessaires à l'administration.

La même mesure fut prise pour la colonie de New-England; la compagnie de Massachusetts avait déjà été condamnée en 1635 et allait être dissoute quand le régime fut sauvé par la Révolution.

Le long Parlement, puis Cromwell s'occupèrent surtout des Antilles, à cause de la guerre contre l'Espagne, mais ils furent bien disposés pour les colonies puritaines, en sorte que l'interrègne consolida le régime d'indépendance pratique; chacune des colonies de New-England, sous la forme d'une charte, devint une république gouvernée par un personnel élu par les colons, y compris le gouverneur. Quant au Maryland, créé par Charles Ier sous forme de colonie de propriétaire, il sauva son indépendance en nommant un gouverneur protestant.

La Restauration remit en question l'indépendance des colonies. La direction des affaires coloniales passa au duc d'York et à ses amis, très attachés aux droits de la couronne. En même temps, la conquête de la région centrale occupée par les Hollandais joignait ensemble les deux tronçons, jusque-là isolés, de New-England et de Virginie-Maryland; l'occupation des deux Carolines prolongeait vers le sud les possessions anglaises. Ainsi se constituait un vaste territoire continu qui devait suggérer l'idée de constituer les colonies en un empire soumis à un même gouverneur, à la façon des grandes vice-royautés espagnoles d'Amérique. Les deux conseils du commerce (*trade*) et des « *plantations* étrangères » créées en 1660 travaillèrent à faire rentrer les colonies

dans la soumission; un conflit s'engagea avec le Massachusetts; mais la chute du ministère Clarendon en 1668 retarda la solution.

Le conseil du commerce, dominé par la théorie mercantile et les intérêts des armateurs anglais, chercha à entraver le commerce maritime de New-England; les colons désiraient envoyer directement leurs produits dans les autres colonies sans être forcés de faire un grand détour par l'Angleterre. Pour empêcher ce commerce, on nomma un directeur de douanes en résidence à Massachusetts (1679). Le désir d'empêcher la contrebande (que les jurés de la colonie refusaient de condamner), devait pousser le gouvernement anglais à fortifier les organes de son autorité en Amérique.

La révolte de N. Bacon contre Berkeley, gouverneur de Virginie (étudiée ici avec une grande précision), bien que provoquée seulement par l'inertie et la vanité du gouverneur, attira l'attention de l'Angleterre sur les colonies.

La crise décisive éclata en Amérique, comme en Angleterre, avec l'établissement du régime absolutiste après 1681. Avant même l'avènement de Jacques II, le gouvernement avait pris l'offensive, annulé la charte du Massachusetts et engagé la lutte en New-Hampshire pour y installer le propriétaire investi par la couronne. Jacques II acheva l'opération en faisant une province royale du New-York, en forçant les petites colonies de New-England (Rhode-Island, Connecticut) à se fondre dans le Massachusetts devenu aussi province royale. Il avait déjà réuni les régions du nord et du centre (New-England, New-York, New-Jersey) sous un seul gouverneur, analogue à un vice-roi, quand la Révolution de 1688 fit écrouler tout le système. A la nouvelle de la Révolution, les colons se révoltèrent. Le nouveau gouvernement anglais rétablit l'ordre en laissant les colons revenir au régime d'autonomie. Mais le retour ne fut pas complet, sauf pour Connecticut et Rhode-Island. Dans les grandes colonies, le temps des chartes était passé; la métropole avait installé l'administration par un gouverneur anglais et tenu en échec par une assemblée élue. Ce régime devait durer jusqu'à la séparation des colonies.

Les motifs de cette évolution des colonies anglaises, si différente de celle des autres empires coloniaux, sont exposés clairement dans la conclusion; ce sont surtout l'éloignement des colonies, l'indifférence du Parlement et du gouvernement et le peu d'attrait des postes de fonctionnaires coloniaux.

Ch. Seignobos.

L.-J. Nazelle. **Le protestantisme en Saintonge sous le régime de la Révocation (1685-1789).** Paris, Fischbacher, 1907. In-8°, 329 pages.

Le lendemain de la Révocation, la restauration du protestantisme en Saintonge, l'aurore de la liberté, telles sont les trois divisions de cette

belle étude, soigneusement documentée, et qui constitue le dernier chapitre d'une histoire complète, dont nous souhaitons vivement la publication. Voici, rapidement résumées, les conclusions de l'auteur :

Dans la Saintonge et les provinces voisines, la lutte des protestants, après la révocation de l'Édit de Nantes, contre le pouvoir civil et religieux armé contre lui, se réduit à une résistance morale. Les assaillants emploient les armes spirituelles et les armes matérielles (celles-ci surtout de préférence), mais ceux qui sont attaqués ainsi n'ont pour répondre que leur conscience, pour armes que leur foi et leurs prières. En vantant le talent et la charité de Fénelon et des missionnaires, on n'oublia qu'une chose : aller contrôler sur place le résultat de la mission (lire la correspondance publiée par M. Gazier); or, les conversions étaient si peu réelles qu'il fallut substituer aux abbés des soldats missionnaires pour conduire les protestants à la messe. Quand, après trente ans d'efforts de toute espèce, Louis XIV, au moment de mourir, déclarait qu'il n'y avait plus de protestants dans ses États, il ne faisait que mentir solennellement à la face du monde. A la voix des Gibert, des Dugas, des Pougnard, des Jarousseau (plus grande dans la réalité que dans la légende), les églises de Saintonge se relèvent devant leurs ennemis étonnés. Alors les attaques recommencent furieuses, mais inutiles. Un siècle après la révocation, c'est la liberté absolue que les huguenots ont conquise. Les pertes des protestants ne doivent pas surprendre ; ce qui est admirable, c'est qu'il soit resté un seul protestant dans la région saintongeaise. L'erreur des chefs du clergé fut de ne pas croire à la possibilité et à l'existence des convictions personnelles chez les protestants. Les uns pensent, avec Fénelon, que c'est l'orgueil qui les empêche de s'avouer convaincus, d'autres, que les ministres réfugiés à l'étranger continuent, de leur lieu d'exil, à influencer leurs anciens paroissiens, d'autres, enfin, accusent nettement les protestants de visées politiques inspirées par les gouvernements ennemis de la France. Le pouvoir civil a fini par reconnaître ses torts et les a réparés dans la suite des temps, mais l'Église romaine n'a pas voulu s'avouer qu'elle avait fait erreur; cependant, il y a eu dans le clergé quelques esprits tolérants et ennemis des violences; chez les laïques, le maréchal de Senecterre. Dans la région saintongeaise, des circonstances locales tenant au caractère des habitants et à la topographie du pays ont aussi contribué à entraver l'œuvre d'assimilation du protestantisme par l'Église romaine. Quand la situation devenait intolérable, les Saintongeais cherchaient à émigrer. Calmes et patients, ils furent aussi persévérants pendant tout le cours du XVIIIe siècle, et la Saintonge fut la première province qui jouit d'une liberté relative au point de vue religieux. Toutefois, l'émigration décima les églises, en leur enlevant leurs éléments les plus vivants et les plus résolus. Ces émigrés et leurs descendants occupent une place honorable dans leur patrie d'adoption; mais, l'émigration de 1764, provoquée par Louis Gibert, fut funeste aux églises déjà si affaiblies par les émigrations précédentes. A. de Quatre-

fages a constaté que les mariages mixtes, presque toujours contractés au profit de la religion dominante, avaient été, avec l'émigration et après l'émigration, la cause principale de la diminution du nombre des protestants. De nos jours, les églises des côtes furent diminuées par le courant irrésistible qui entraîne la jeunesse vers les grandes villes. Cependant, le protestantisme saintongeais est toujours puissant et actif, et il est même, de nos jours, redevenu conquérant.

MESCHINET DE RICHEMOND.

François ROUSSEAU. Règne de Charles III d'Espagne (1759-1788). Paris, Plon, 1907. 2 vol. in-8°, 417 et 451 pages.

L'histoire de Charles III a déjà été plusieurs fois écrite; mais la *Vie de Charles III* du comte de Fernan Nuñez n'est qu'une biographie, l'*Histoire du règne de Charles III* de D. Antonio Ferrer del Rio est un ouvrage bien composé et sagement écrit, très remarquable pour l'époque où il parut (1856), mais à reprendre en détail aujourd'hui; le *Règne de Charles III* de D. Manuel Danvila y Collado (1892) n'est guère qu'un recueil de pièces assez mal cousues les unes aux autres. Il restait encore bien des recherches à faire après ces historiens et surtout à appliquer à l'étude du sujet une méthode plus sûre et une critique plus pénétrante que celle des auteurs espagnols. M. Rousseau nous donne une histoire française de Charles III incontestablement meilleure qu'aucune des histoires espagnoles.

L'opportunité d'une pareille publication est indéniable. La politique qui se mêle à tout en Espagne s'est mêlée à l'histoire et tend à défigurer l'histoire du XVIIIe siècle espagnol. Charles III, qui a signé le pacte de famille, chassé les jésuites, bridé l'Inquisition, réformé les universités et fondé l'enseignement des sciences en Espagne, a été particulièrement attaqué comme *afrancesado*, comme vassal de la France, comme révolutionnaire, comme philosophe antinational et antireligieux. Il n'est pas mauvais que les érudits étrangers, libres des préjugés nationaux, s'efforcent de remettre les choses au point et de rendre à l'histoire sa véritable physionomie.

M. Rousseau s'est principalement attaché à l'histoire diplomatique du règne de Charles III et a surtout étudié la politique française et la politique religieuse du roi d'Espagne. Il l'a fait avec beaucoup de conscience et de sagesse, suivant pas à pas les négociations relatées par lui et n'avançant rien qu'il ne prouve par les documents eux-mêmes. Il ne s'est point laissé fasciner par son héros, dont il n'a pas cherché à faire un grand homme et qu'il a pris simplement pour ce qu'il était, un prince consciencieux et appliqué.

La grande affaire des jésuites occupe à peu près tout le tome Ier. M. Rousseau nous montre bien quel fut le point de départ : Charles III

n'est pas jésuite, mais franciscain; il a voué une dévotion toute particulière au célèbre archevêque Palafox; ennemi juré de la Compagnie de Jésus, il s'est promis de se défendre contre les empiétements de la Société et de rester le maître chez lui. Ces dispositions sont connues de ses serviteurs les plus actifs, beaucoup plus engagés que lui dans le mouvement philosophique. Tanucci et Aranda font le siège de sa volonté, et les séditions en apparences concertées de 1766 font une telle impression sur son esprit qu'il se décide à expulser les jésuites de tous les domaines d'Espagne. Les ministres philosophes ne veulent pas s'en tenir là et parviennent à faire supprimer la Compagnie par le pape lui-même. M. Rousseau a raconté toute cette histoire avec la plus louable impartialité; il n'a pas dissimulé les reproches très sérieux qu'on est en droit d'adresser aux jésuites, il ne les croit pas absolument étrangers à la sédition de Madrid, il rend d'autre part hommage à leur constance, il relate toutes les intrigues qui se croisèrent autour des princes de la maison de Bourbon pour les entraîner dans une action commune contre les jésuites ou pour les intéresser aux infortunes de la Compagnie. Le nonce du pape déjeuna chez Mme du Barry; le pape lui-même songea à écrire à la favorite : le Christ n'avait-il point conversé avec la Samaritaine?

L'histoire de l'alliance franco-espagnole n'est pas retracée avec moins de soin et de science. Charles III, humilié par les Anglais au temps où il régnait à Naples, se laissa aisément gagner par les avances de la France, mais la participation de l'Espagne à la guerre de Sept ans lui coûta cher, et les difficultés qui suivirent la paix de Paris en Louisiane et aux Malouines mécontentèrent encore le roi. L'alliance française avait contre elle le parti aragonais et jusqu'au prince des Asturies. Il fallut toute la constance et l'habileté de Vergenne pour entraîner tardivement l'Espagne dans la guerre d'Amérique. Elle n'y remporta pas de grands succès, elle en eut presque tout le bénéfice, mais comme Gibraltar était resté anglais, le roi catholique se crut mal payé de ses sacrifices et effrayé par les progrès des idées françaises en Espagne, il se rapprocha de l'Angleterre dans les dernières années de son règne. Cette histoire, fort bien suivie et très sérieusement documentée, prouve combien l'alliance française fut toujours peu populaire en Espagne et ne fut véritablement qu'un pacte de famille entre les branches de la maison de Bourbon.

L'œuvre intérieure de Charles III n'occupe qu'une place secondaire dans l'ouvrage de M. Rousseau; il a bien montré tout ce que la renaissance de l'Espagne eut de superficiel et de hâtif, il a rendu hommage à la bonne volonté des meilleurs serviteurs de Charles III et a donné une bonne critique de l'*Informe* de Jovellanos; il a résumé d'une façon intéressante l'histoire de la Banque d'Espagne et a bien vu que les réformes de Charles III n'ont été qu'un essai très louable, souvent intelligent et presque aussitôt arrrêté par la Révolution et la guerre

générale. M. Menéndez Pelayo s'est peut-être trop fait l'interprète du traditionalisme national dans sa critique de l'action des sociétés économiques; M. Rousseau a, croyons-nous, tenu trop de compte de cette opinion du savant espagnol; ce n'est point à nous de nous plaindre des progrès des idées françaises en Espagne; si contestables que soient, à certains égards, les idées des encyclopédistes, elles sont autrement vivantes et favorables au progrès que les idées des Espagnols à l'ancienne mode. Que l'on compare un ouvrage espagnol de la fin du XVIIIe siècle et un ouvrage espagnol contemporain, on sera frappé de la différence de clarté et de méthode que l'on constatera entre les deux époques; le goût français a été pour l'esprit espagnol un meilleur maître que le Dr Krause. M. Rousseau nous paraît avoir été un peu sévère pour l'art espagnol du XVIIIe siècle. Le churrigueresque est un rococo parfois très amusant et, mal pour mal, mieux vaut l'emphase que la platitude.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

Charles DE LANNOY et Henri VANDER LINDEN. **Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens.** ***Portugal et Espagne (jusqu'au début du XIXe siècle).*** Bruxelles, Lamertin, et Paris, Alcan, 1907. In-8°, 454 pages.

Les auteurs se sont proposé de montrer « comment chaque peuple a acquis ses possessions d'outre-mer, comment il les a mises en valeur et quel fut pour lui-même le résultat de son expansion ». Ils se sont peu servis de documents inédits, que le caractère synthétique de leur travail ne comportait point, mais une liste abondante d'ouvrages imprimés prouve qu'ils n'ont rien négligé pour s'assurer une documentation aussi complète que possible. Ce n'est point à dire que leur bibliographie ne présente aucune lacune importante. On s'étonnera, par exemple, de les voir citer l'*Opus epistolarum* de Pierre Martyr d'Angliera et d'oublier les *Oceaneae decades* du même auteur, qui sont l'un des premiers ouvrages parus sur la découverte du Nouveau-Monde. Ils paraissent avoir négligé le grand mouvement des études colombiennes qui s'est produit en Espagne, en Italie et en Amérique au moment du quatrième centenaire de la découverte du Nouveau-Monde. M. Fernandez Duro a publié à ce sujet une bibliographie colombienne, dont M. Harisse a présenté une très mordante critique. L'histoire de Colomb a été entièrement renouvelée par tous ces travaux. MM. de Lannoy et Vander Linden, qui citent des ouvrages aussi généraux que l'*Histoire d'Espagne,* d'ailleurs excellente, de M. Altamira, auraient pu citer aussi la bonne *Histoire du Portugal* de Ferdinand Denis, l'*Histoire d'Espagne* de la Fuente, l'*Histoire de Charles III* de Ferrer del Rio ou de Danvilla. Ils auraient trouvé plus d'un détail intéressant, notamment

sur les voyages de Pedro Tafur, dans la *Revue hispanique* de Fouché Delbosc, et des renseignements sur la marine espagnole dans le *Patiño* de M. Rodriguez Villa dans le *Marquis de la Ensenada* du même auteur et dans le *Juicio critico sobre de la marina española* de Salazar, l'un des meilleurs livres qui aient été écrits en Espagne au siècle dernier.

L'histoire du développement colonial du Portugal et de l'Espagne a été très savamment résumée par MM. de Lannoy et Vander Linden. Cependant, ce n'est point cette partie de leur ouvrage que nous regardons comme la plus neuve ni la plus intéressante. On goûtera davantage, croyons-nous, l'étude économique et sociale du monde colonial lusitanien et castillan. Tout ce qui a trait à l'organisation des colonies portugaises, à leur administration, à leur mise en valeur, à leur richesse, à l'influence de la politique coloniale sur l'état de la mère patrie est excellent. Tout au plus pourrait-on reprocher à M. de Lannoy de se montrer un peu trop homme du nord dans ses jugements sur les Portugais. Il les accuse de dévergondage et leur reproche de s'être mêlés trop facilement aux populations du Brésil, de l'Afrique ou des Indes ; nous ne pensons pas que ce reproche soit fondé ; il ne faut pas voir dans ce fait une preuve d'infériorité de culture morale, mais une facilité d'humeur qui n'a rien en elle-même de dommageable à la colonisation et qui a souvent tourné au profit des nations conquises.

M. Vander Linden a résumé de façon satisfaisante l'histoire administrative et économique des Indes espagnoles, mais son tableau est moins vivant et il ne paraît pas s'être suffisamment dégagé de tous les préjugés courants sur la colonisation espagnole. Les Indes d'Espagne ont fini par être peuplées de 19 millions d'habitants. Quelques centaines de fonctionnaires importés de la Péninsule et quelques milliers de colons ont suffi pendant trois siècles pour administrer un empire quatre ou cinq fois plus vaste que l'empire romain. Les Espagnols ont créé en Amérique des villes somptueuses, une agriculture, une exploitation minière, des routes, des ports, des écoles ; ils n'ont pas fait tout ce qu'ils auraient pu faire, mais ils ont fait beaucoup et leur meilleur titre de gloire restera aux yeux de la postérité cette conquête et cette assimilation du continent américain qui a failli causer la perte de l'Espagne.

G. Desdevises du Dezert.

Irénée Lameire. **Les occupations militaires de l'île de Minorque pendant les guerres de l'ancien droit.** Paris, A. Rousseau, 1908. In-8°, xv-784 pages.

M. Lameire continue avec persévérance ses consciencieuses recherches sur la théorie et la pratique de la conquête dans l'ancien droit. C'est un travail vraiment méritoire que celui qui consiste à rechercher com-

ment se faisait avant la Révolution l'adaptation des habitants d'un pays conquis à une nouvelle souveraineté.

On pourrait croire, au premier abord, que les occupations de l'île de Minorque n'ont dû avoir qu'une minime importance. Au point de vue spécial auquel l'auteur s'est placé, cette petite île de la Méditerranée offre au contraire un champ d'études d'un vif intérêt; elle présente la qualité rare d'avoir été l'objet au XVIIIe siècle de conquêtes de la part d'États très différents les uns des autres, quant à la manière dont ils étendaient leur souveraineté à l'étranger. « S'il fallait opter, dit M. Lameire, entre l'histoire juridique des conquêtes de cette petite île et celle des occupations de n'importe quelle contrée du reste de l'Europe, c'est peut-être pour Minorque que le juriste devrait faire son choix : c'est un véritable microcosme. » M. Lameire a dû analyser minutieusement un grand nombre de faits et s'orienter au milieu d'une foule de documents rédigés les uns en français, les autres en anglais, d'autres en latin, en castillan, en minorquin; et son étude a été d'autant plus laborieuse que le droit public est encore très imprécis pendant les diverses occupations dont il raconte l'histoire. Les conquérants n'ont jamais douté du moins que le fait matériel de la conquête leur donnât la domination pleine et entière, la seigneurie indiscutable de l'île conquise. Les idées qui prévalaient au temps des guerres de la ligue d'Augsbourg et indiquaient encore un flottement dans les esprits ont disparu sans laisser la moindre trace. La netteté dans l'application de théories, que M. Lameire dans ses précédents voulumes avait montrées vacillantes et parfois contradictoires, justifie les développements qu'il a cru devoir donner à l'histoire du déplacement de la souveraineté, sur un théâtre qui paraît au premier abord bien restreint. Nous ne pouvons le suivre dans le long exposé qu'il a entrepris; une table très détaillée des matières guide heureusement le lecteur et lui permet de saisir assez rapidement les traits caractéristiques des occupations françaises, espagnoles et britanniques. L'occupation française nous met en présence d'un déplacement de souveraineté complet, mais nous montre en même temps un respect des libertés locales qui provoqua les plus vifs éloges de la *Gallica dominatio*. Sous l'occupation britannique au contraire, les assemblées ou conseils généraux cessent complètement. Le gouverneur Richard Kane ne voulut les permettre qu'à Mahon. Quant au gouvernement espagnol, il suivit les mêmes errements que le gouvernement anglais : les assemblées générales furent prohibées en 1789 par le conseil suprême de Castille jusqu'à des ordres subséquents qui ne vinrent jamais. Des recherches de M. Lameire se dégage en définitive cette conclusion, qu'à aucune époque de l'histoire des occupations, les conventions internationales n'ont eu un caractère aussi effacé. C'est dans l'histoire de Minorque au XVIIIe et même au commencement du XIXe siècle que la théorie et la pratique du déplacement de souveraineté trouvent leur maximum d'intensité. On peut dire seule-

ment que ces déplacements se sont effectués sous des modalités diverses, et ces diversités dérivent beaucoup moins du droit interne de la région occupée que du droit de l'État occupant. C'est en se plaçant à ce point de vue qu'on doit expliquer les différences qui existent entre la nature des souverainetés française, espagnole ou britannique. Cette brève analyse donnera une idée de l'intérêt que présente ce volume, auquel nous regrettons seulement que l'auteur n'ait pas joint une carte permettant de se rendre un compte exact de l'emplacement des villes ou villages dont il est parlé.

Georges BLONDEL.

Richard ZEYSS. **Die Entstehung der Handelskammern und die Industrie am Niederrhein während der französischen Herrschaft.** Leipzig, Duncker et Humblot, 1907. In-8°, XI-278 pages, avec une carte.

A l'occasion du centième anniversaire de la création des chambres de commerce qui existent dans la plupart des villes situées sur la rive gauche du Rhin, M. Richard Zeyss, syndic de la Chambre de commerce de Crefeld, a eu l'idée de publier un important ouvrage pour lequel il a trouvé, dans les Archives nationales de Paris et dans celles des villes de la région rhénane, de curieux documents. Son travail est assez utile pour nous faire connaître la politique économique de Napoléon Ier; et il est, en réalité, un hommage rendu au génie de la France. L'auteur a choisi, comme épigraphe de son livre, cette réflexion de l'écrivain anglais Fisher : « Les conflits entre la France et l'Allemagne à l'époque de la Révolution et de Napoléon Ier ont été beaucoup plus qu'un simple choc d'armes. » Après avoir d'abord rappelé ce que fut l'organisation du commerce et de l'industrie jusqu'à la fin du XVIIe siècle, M. Zeyss nous montre comment, à partir de cette époque, se constituèrent, dans un grand nombre de villes, des collèges ou commissions de commerce. C'étaient des créations de l'État auxquelles se joignirent peu à peu les corporations qui avaient été créées par les marchands eux-mêmes. Le même phénomène s'était produit en France, où ce furent également les corps de marchands qui furent les précurseurs des chambres de commerce et d'industrie. C'est un édit royal du 30 août 1701 qui avait réglé les relations entre les conseils de commerce, dont l'origine remontait à Henri IV, et les chambres particulières qui s'étaient formées dans un certain nombre de villes. Toutes ces institutions disparurent à l'époque révolutionnaire. Ce fut, en réalité, Napoléon qui, après la paix de Lunéville, en 1801, commença l'œuvre de la régénération. Par un décret du 8 juin 1801, le ministre de l'Intérieur, Chaptal, établit des conseils de commerce composés de marchands et d'industriels sous la présidence du préfet. Un des principaux

objets de délibération de ces corps fut la préparation du code de commerce qui entra en vigueur en 1808. Ces conseils furent des corps purement consultatifs auxquels n'était concédé aucun pouvoir d'administration; mais on en créa dans tous les territoires de la rive gauche du Rhin qui avaient été cédés à la France en février 1801. Cette création fut particulièrement féconde dans le département de la Roer qui comprenait les quatre arrondissements d'Aix-la-Chapelle, de Cologne, de Crefeld et de Clèves. Ce fut le 4 mai 1803 que les premières élections pour la Chambre de commerce, qui devait y siéger, eurent lieu à Cologne, alors peuplée de 45,000 habitants. Des créations analogues eurent lieu, à partir de 1804, dans les départements de l'Ourthe et de le Sarre.

A cette époque, l'industrie prenait un grand essor et profitait de l'éclosion des idées nouvelles; la Révolution avait supprimé les anciens corps de métier, la liberté régnait partout, elle suscita d'importantes inventions chimiques et mécaniques, celles, en particulier, de Leblanc et de Jacquart. M. Zeyss nous montre quel fut malheureusement le contre-coup pour la région rhénane du système douanier et des idées qui aboutirent au blocus continental. Le commerce des vins, celui des céréales, celui des étoffes de lin furent gravement atteints; l'industrie de la soie, qui commençait à se développer à Crefeld, périclita; la situation fut telle que Napoléon dut admettre des exceptions graves à cette idée de blocus à laquelle il semblait pourtant tenir beaucoup.

Le sixième chapitre est consacré à l'étude du développement des moyens de communication; il met en relief le rôle de quelques personnalités aujourd'hui oubliées, telles que Charles-Léopold de Bilistein, qui semble avoir compris, dès cette époque, l'importance que les moyens de transport devaient avoir au cours de ce XIXe siècle qui réservait à ces régions tant de surprises.

Georges BLONDEL.

Manuel historique de la question du Slesvig, publié sous la direction de Franz DE JESSEN. Copenhague, 1906. In-8°, V-472 pages et 6 cartes (en vente à Paris, chez A. Picard).

Ce beau livre mérite d'être signalé à ceux qui étudient ces luttes de nationalités qui tiennent aujourd'hui une si grande place dans l'Europe centrale. M. de Jessen, dont les efforts ont été secondés par les associations slesvicoises réunies du Danemark, s'est donné pour tâche de nous faire connaître la question du Slesvig, non pas avec l'arrière-pensée d'engager des polémiques contre les Allemands ni de se livrer à la critique des mesures prises par le gouvernement prussien, mais avec l'intention de composer un livre scientifique. Ce travail, qui renferme une somme de renseignements considérables, permet de mieux com-

prendre et de mieux juger des problèmes délicats. Il contient d'excellentes études sur l'histoire de cette contrée depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Les preuves accumulées par les savants collaborateurs font comprendre les motifs de l'opposition irréductible de ces Danois qui ne veulent pas se laisser germaniser et ne se laissent pas émouvoir par les arguments de ceux qui leur disent qu'au point de vue économique la population du Slesvig se trouve dans une situation meilleure que la population rurale du Danemark. « On voudrait nous faire croire, dit M. de Jessen, qu'il vaut mieux appartenir à la puissante Allemagne qu'au petit Danemark. Mais cet argument est sans valeur aux yeux de ceux qui veulent avant tout lutter pour le droit et pour la vérité ». Le chapitre qu'a rédigé M. Johannes Steenstrup est particulièrement instructif. Il est consacré à l'étude des noms de lieux considérés comme témoignages de la nationalité du peuple. Les noms de lieux fournissent en effet des arguments irrécusables. « Le peuple qui s'installe dans un pays, quand il en cultive le sol, laisse après lui une empreinte qui atteste sa personnalité ». Il est curieux de voir que depuis que le Slesvig a été soumis à la domination de la Prusse le gouvernement de ce pays a cherché par tous les moyens à imprimer aux noms un caractère nouveau. La comparaison entre les cartes dressées par l'état-major allemand en 1879-80 et les cartes anciennes est significative. La manière de faire des officiers allemands est en contradiction avec celle qu'ils ont employée dans les pays habités de longue date par les Allemands et où ils se sont justement efforcés de restituer leur forme « primitive » aux noms de lieux qui avaient été altérés à travers les siècles. La reproduction des cartes de 1838, 1850, 1864 est vraiment curieuse. Fort instructifs aussi les renseignements qui nous sont donnés par M. Jürgensen West sur la démographie, les moyens d'existence et l'organisation des impôts depuis 1864. La Prusse a essayé, dans le Slesvig comme en Pologne, d'exproprier les habitants pour germaniser la contrée. Elle a acquis des propriétés dans différentes parties du pays; les crédits votés par le Landtag ont même été progressivement accrus; puis une partie de ces crédits a été utilisée pour subventionner des journaux allemands dans les villes du Slesvig septentrional, ces journaux se sont fait remarquer par leurs violentes attaques contre certaines personnalités danoises; et c'est à peine si l'on a pu quelquefois obtenir contre eux de légères amendes! Le traitement différent employé à l'égard des journalistes danois n'a pas contribué à établir de bons rapports entre les tribunaux et la population, qui se défend avec une énergie admirable contre des forces supérieures. En dépit de toutes les contraintes, les Danois n'entendent pas se laisser germaniser et, somme toute, les résultats n'ont point été tels que les Allemands l'avaient espéré. Les dissertations consacrées à la question des écoles et à celle des églises seront lues avec profit.

L'ouvrage est accompagné de cartes et de gravures qui en augmentent

l'intérêt. La carte qui indique le pourcentage des habitants de langue danoise dans chaque commune est particulièrement instructive.

Georges BLONDEL.

G. F. ABBOTT. **Israel in Europe**. London, Macmillan, 1907, in-8°, XIX-533 pages.

« Je me propose d'esquisser les destinées d'Israël en Europe depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque présente » (p. XV). En réalité, M. Abbott a voulu écrire l'histoire de la « question juive » en Europe, et son livre s'adresse au publiciste autant qu'à l'historien. Si l'on tient compte de ce point de vue, on comprend pourquoi le XIXe siècle occupe près de la moitié de ce gros volume et pourquoi quatre grands chapitres sont consacrés aux persécutions des Juifs en Russie et en Roumanie, à l'antisémitisme et au sionisme. On s'explique aussi que l'auteur ait laissé dans l'ombre, ou dans la pénombre, l'histoire intérieure du judaïsme, sa civilisation et sa littérature; c'est à peine s'il est question de Juda Halévi et de Maïmonide. On passera condamnation, enfin, sur des erreurs de détail, qui n'affectent pas la marche des faits et les jugements d'ensemble.

Mais, si l'on se place toujours au point de vue de l'auteur, on se demandera si, tout en ayant une vue générale de son sujet, il a vraiment dominé sa matière. Il la longe plutôt qu'il ne l'étreint. Dans cette vaste histoire, qui s'étend sur vingt siècles et sur autant de pays, il fallait pratiquer quelques coupes, marquer les arêtes et les nœuds. M. Abbott a groupé les faits dans vingt-quatre chapitres à tiroirs, qui enjambent parfois l'un sur l'autre et dont le contenu ne correspond pas toujours au titre. Celui qui est intitulé « Judaïsme et paganisme » passe rapidement en revue les jugements de quelques écrivains latins sur le judaïsme. Celui de la Réforme ne fait guère qu'égrener les Propos de table de Luther. D'autre part, les perspectives ne sont pas toujours observées et les plus petits faits prennent place à côté d'événements considérables. Les Juifs de France et d'Allemagne sont bien moins traités que ceux d'Angleterre et d'Espagne. On ne voit pas assez que la première croisade marque un tournant dans l'histoire des Juifs, ni que la Révolution française ait changé la face de la question juive.

Les appréciations de M. Abbott sont parfois contestables. Sa pensée générale est que le Juif a été et est un étranger, un homme du passé, qui longtemps encore errera sans patrie. C'est le thème du Juif errant; nous ne pouvons discuter cette considération, ni quelques autres, où il entre un peu de « littérature ».

Ces réserves faites, nous avons hâte de rendre hommage aux qualités réelles de cet ouvrage. Sauf dans les derniers chapitres, faits à

l'aide d'articles de revues et de télégrammes d'agences (c'était un peu la faute du sujet), l'information est étendue et de bon aloi. Si l'auteur n'a pas fait de recherches personnelles, il a utilisé avec soin les travaux antérieurs et est au courant des principales questions. Il a eu soin d'expliquer les mesures prises à l'égard des Juifs par les circonstances politiques et les conditions sociales. S'il compatit aux maux des Juifs, il ne dissimule pas leurs défauts et surtout ce qu'il appelle, un peu durement, leur fanatisme. Écrit par un homme qui n'appartient pas au judaïsme, et qui ne paraît pas être un savant de profession, ce livre est généralement exact, intelligent et impartial.

M. Liber.

La vie politique dans les deux mondes, publiée sous la direction de M. Achille Viallate; préface de M. Anatole Leroy-Beaulieu; 1re année (1er oct. 1906-30 sept. 1907). Paris, Alcan, 1908. In-8°, xv-696 pages. 10 fr.

La politique et les affaires ne se bornent plus à l'Europe, remarque fort justement M. Leroy-Beaulieu dans la substantielle préface de cet annuaire. « Nous sommes définitivement entrés dans une ère nouvelle, celle que, d'un mot nouveau, nous appelons la politique mondiale ». L'homme politique ni l'économiste ne peuvent être myopes; leur premier devoir est d'avoir la vue longue pour embrasser, comme d'un seul regard, toute la surface de la planète. Un tel champ d'observations est vaste et divers; qui pourra se vanter de n'y perdre aucun détail sans le secours d'autrui? C'est ce secours que le nouvel annuaire vient apporter aux gens de la politique, de la science et des affaires.

Une pareille œuvre a déjà été tentée; elle n'a pleinement réussi qu'en Angleterre, avec le célèbre *Annual Register* qui paraît depuis 1758. En France, divers essais se sont enlisés, comme l'*Annuaire historique,* de Lesur et Fouquier, l'*Annuaire des deux mondes,* etc. La tâche est, en effet, difficile, car il s'agit de trouver, pour chaque pays et presque chaque matière, un spécialiste, et, pour coordonner le tout, un homme au courant de l'ensemble des questions politiques, économiques et sociales. Disons-le de suite, le nouvel annuaire présente, à cet égard, toutes garanties de succès : dans le cadre de l'École des sciences politiques, parmi ses anciens élèves et ses jeunes professeurs, il était facile de trouver des collaborateurs connaissant chacun le fonds et le tréfonds d'un seul pays, et M. Viallate, par ses fonctions mêmes dans cette grande école, par ses publications antérieures, était particulièrement désigné pour le travail de coordination. Ainsi défilent dans cet annuaire successivement la France (par MM. A. de Lavergne et Paul Henry), les divers États de l'Europe (signalons l'Angleterre et l'Empire britannique, par M. Caudel, l'Allemagne, par M. Hahn,

l'Empire ottoman et les États balkaniques, par M. René Henry), l'Asie et l'Afrique (nombreux articles de MM. H.-Robert Savary et M. Courant), les deux Amériques (par MM. Viallate et Escoffier), les actes internationaux (par M. G. Gidel), la vie économique (par M. D. Bellet). Nous avons réservé deux chapitres qu'il convient de signaler spécialement; l'un est un fort important article de M. André Tardieu, où le distingué publiciste passe en revue la politique internationale de l'année 1906-1907 : la conclusion en est mélancolique. « Force est de constater que la puissance militaire reste, aujourd'hui comme hier, l'unique garantie de l'indépendance et de l'existence des peuples. » L'autre est un maître morceau, une analyse des travaux de la deuxième conférence de la paix, rédigée par celui-là même qui en a été le meilleur ouvrier, M. Louis Renault. Dans sa manière simple, précise, claire, *notre* professeur expose les origines de la conférence, ses travaux et ses résultats; et parce qu'il n'est point un utopiste, qu'il n'a point attendu de ces délibérations ce qui n'en pouvait sortir, M. Louis Renault conclut avec optimisme. « On constatera, dit-il, que toutes les parties du programme ont été étudiées, beaucoup ont été réglées, certaines par un accord unanime. Même là où cette unanimité ne s'est pas établie, un pas en avant a été fait, parce que les difficultés ont été mieux comprises, plus précisées. » C'est une bonne fortune, pour la collection de la *Vie politique,* que de débuter avec une pareille étude.

Paul MATTER.

CORRESPONDANCE.

Les lettres d'Hotman aux archives de Marbourg.

M. Dareste, dans son article sur Hotman paru dans le tome XCVII de la *Revue historique*, a dit, p. 297, qu'il avait eu autrefois le regret de n'être pas admis à consulter la correspondance d'Hotman avec le landgrave de Hesse conservée à Marbourg. M. Reinhold Koser, directeur général des archives de Prusse, nous envoie à ce sujet la copie d'une lettre adressée à M. Dareste le 3 juin 1871 par la direction des archives de Marbourg, en réponse à une demande de M. Dareste du 30 mai et en confirmation d'un avis du 30 avril, d'où il résulte que M. Dareste avait prié l'archiviste de Marbourg de faire copier pour lui cette correspondance. L'archiviste avait répondu qu'il n'en avait pas la possibilité, mais qu'il était prêt à communiquer les documents soit à M. Dareste, soit à un copiste autorisé par lui.

Voici le texte de cette lettre :

Marburg, den 3. Juni 1871.

Mein Herr! In Erwiederung auf Ihr Schreiben vom 30. v. M. teile ich Ihnen mit, dass, da Sie auf meine Zuschrift vom 30. April v. J., worin ich Ihnen die Aussicht eröffnete, den Briefwechsel zwischen Franz Hotman und dem Landgrafen Wilhelm IV. von Hessen für Sie abschreiben zu lassen, bis jetzt nicht geantwortet hatten, mit der Vornahme dieser Arbeit nicht begonnen werden konnte. Ich muss daher bedauern, dass Ihre Hoffnung, bereits in kurzer Zeit in den Besitz jener Abschriften gelangen zu können, nicht zu erfüllen steht. Auch wird im Laufe dieses Jahres, während welches sämtliche Archivbeamten ihre dienstliche Tätigkeit ausschliesslich den umfassenden Arbeiten der Neugestaltung des hiesigen Staatsarchivs zu widmen haben werden, keine Zeit übrig bleiben, solche jener Arbeit zu widmen. Daher muss ich es Ihnen, mein Herr, überlassen, persönlich oder durch einen gehörig zu legitimierenden Vertreter die gewünschten Abschriften selbst anzufertigen, oder anfertigen zu lassen. Die letzteren werden mir dann, vor ihrer Benutzung zum Zwecke der Veröffentlichung, zur Genehmigung vorgelegt werden müssen.

Der Vorstand des Archivs.

M. Koser ajoute que M. Dareste répondit, le 9 juillet 1871, qu'il avait l'intention de venir lui-même à Marbourg en août ou septembre 1872. Mais ce voyage ne fut pas réalisé et M. Dareste n'avisa pas l'archiviste de ses intentions ultérieures. Aussi ce dernier fut-il surpris de voir M. Dareste se plaindre que les savants français trouvassent aux archives prussiennes un moins bon accueil que les savants d'autres nations. Une note à ce sujet fut insérée dans la *Historische Zeitschrift* (vol. XXXVII, p. 217-218).

Nous avons communiqué cette réclamation à M. Dareste, qui nous a répondu par la lettre suivante. Il en ressort que M. Dareste, en écrivant son article, était resté sous l'impression de la réception qui lui fut faite en 1869 et n'avait pas conservé le souvenir des lettres échangées en 1871 :

Bellevue, le 13 juillet 1908.

Mon cher confrère,

Il paraît que MM. les archivistes de Marbourg ont été blessés de ce que j'ai dit dans mon dernier article sur la correspondance de François Hotman. Je n'ai pourtant rien affirmé que de rigoureusement exact et je l'ai fait dans des termes qui n'ont rien de désobligeant. Voici ce qui s'est passé :

A la fin de septembre 1869, me trouvant en Allemagne, je me suis présenté aux archives de Cassel et j'ai demandé à M. le Directeur si l'on pouvait me communiquer un recueil de lettres échangées entre Hotman et les ministres du landgrave au sujet de la première guerre de religion en France, de 1563 à 1565. M. le Directeur fit apporter un volume in-8°, relié en parchemin, contenant lesdites lettres, mais je n'ai pas eu la permission d'y jeter les yeux. On me répondit que les règlements s'y opposaient, qu'en m'adressant au ministre compétent je pourrais obtenir la communication demandée, à condition toutefois de me rendre à Marbourg, où les archives allaient être transférées, ou d'y envoyer quelqu'un à ma place, que je ne pourrais prendre des notes que sous la surveillance de MM. les archivistes et que ces Messieurs pourraient en retenir tout ce qui leur conviendrait. Pressé par le temps, je retournai à Paris directement. De Paris, j'écrivis à M. de Bismarck pour solliciter la communication dont j'avais besoin. Environ un mois après, je reçus une lettre qui me priait de passer à l'ambassade d'Allemagne, où un attaché de la légation me réitéra de vive voix la réponse qui m'avait été faite à Cassel. Retenu à Paris par mes occupations, je m'abstins de faire de nouvelles démarches et la négociation fut ainsi terminée.

M. le Directeur des archives de Marbourg affirme qu'une nouvelle lettre m'a été adressée, offrant de me faire faire une copie de la correspondance dont il s'agit. Je n'ai pas reçu cette nouvelle lettre. Si je l'avais reçue, j'aurais pris une détermination que j'aurais fait connaître immédiatement.

C'est plus de douze ans après que M. Ehinger, de Bâle, m'écrivit que le recueil manuscrit lui avait été confié par la direction des archives de Marbourg, à l'occasion du centenaire du décès de François Hotman, mort en 1590. Il m'envoya en même temps une brochure contenant une biographie du personnage et la copie des lettres conservées à Marbourg. C'est seulement en 1908 que j'ai trouvé le temps de m'occuper de ces lettres et d'en faire une traduction qui a paru dans la *Revue historique* publiée par vous.

Dans ces circonstances, j'ai cru pouvoir dire que la communication m'avait été refusée. Y a-t-il eu accident ou malentendu? C'est possible, mais en publiant mon travail sur Hotman j'ai dû faire connaître au public que je n'avais rien négligé pour en réunir tous les éléments épars.

Voilà, mon cher confrère, les explications que vous m'avez demandées. Quoique mes souvenirs remontent à près de quarante ans, ils sont encore très nets.

Votre tout dévoué confrère,

R. Dareste.

Lettre du P. Mortier.

En réponse à la note parue dans notre dernière livraison (t. XCVIII, p. 480) sur le tome III de son *Histoire des maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs*, le P. Mortier nous écrit de Flavigny (Côte-d'Or) :

Flavigny, 10 juillet 1908.

Monsieur le Directeur,

Puisque M. Lauer a publié une note soi-disant rectificative dans la *Revue historique* en réponse à une lettre privée, je vous serais bien obligé de publier également cette contre-rectification.

J'ai le grand regret d'affirmer, malgré ce qu'écrit M. Lauer, qu'il n'y a aux archives de l'ordre ni correspondances, ni comptes concernant les maîtres généraux des Frères Prêcheurs avant le xve siècle, ni même d'autres documents de quelque importance en dehors de ceux que j'ai publiés.

Les registres ne commencent qu'avec Léonard de Pérouse en 1474, sauf quelques bribes de ceux de Raymond de Capoue avant 1400. Et ce n'est qu'une copie faite par le P. Brémond. Les registres suivants ont disparu.

Je le regrette, mais nous n'avons pas autre chose.

Je crois connaître nos archives.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mon profond respect.

Mortier.

P.-S. — Je n'ai aucune envie de continuer cette polémique tout à fait stérile. Je me réserve de répondre ailleurs à des affirmations vraiment trop téméraires.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Académie des inscriptions et belles-lettres.** Comptes-rendus, 1907, nov. — G. Perrot. Notice sur la vie et les travaux de Jules-Aug. Lair (1836-1907). — E. Pottier. Les origines populaires de l'art. = 1908, févr. A. Blanchet. Le monnayage de l'empire romain après la mort de Théodose Ier (dénote un parfait accord entre les deux fils de Théodose). — F. de Mély. Le Christ à tête d'âne du Palatin (l'accusation d'adorer une tête d'âne fut lancée contre les Juifs bien avant que la religion chrétienne fût connue). — P. Durrieu. Les armoiries du bon roi René. = Mars. A. Merlin. Inscription latine découverte à Korbous (Tunisie; relative à un D. Laelius cité en 43 av. J.-C.). — J. Maurice. La véracité historique de Lactance (établit la véracité du *De mortibus persecutorum*). — M. Holleaux. Rapport sur les travaux exécutés dans l'île de Délos par l'École franç. d'Athènes, 1907. — E. Chavannes. Note préliminaire sur les résultats archéol. de la mission accomplie en 1907 dans la Chine du nord. = Avril. Ch. Diehl. Note sur deux inscriptions byzantines d'Éphèse (fragments de novelle du vie s.). — Mispoulet. Diocèses et ateliers monétaires de l'empire romain sous le règne dé Dioclétien (ils ne coïncident pas). — E. Châtelain. Rapport sur les travaux des écoles françaises d'Athènes et de Rome, 1906-1907.

2. — **Revue archéologique.** 4e sér., t. XI, 1908, mars. — G. Millet. Byzance et non l'Orient (contre M. Strzygowski, soutient que le psautier de Munich dérive des psautiers byzantins). — R. Dussaud. Le royaume de Hamat et de Lou'ouch au viiie s. av. J.-C. (d'après une stèle découverte par M. Pognon). — S. Reinach. Une ordalie par le poison à Rome et l'affaire des bacchanales (Tite-Live n'a rien compris à l' « affaire des poisons » de l'an 331 av. J.-C.; les accusées furent soumises à une ordalie par le poison. Il a accueilli avec une naïve complaisance les calomnies lancées en 186 av. J.-C. contre les femmes qui prenaient part aux bacchanales). — F. de Mély. L'autel d'Avenas (Rhône) et le chronogramme de son inscription (on n'a pas remarqué que cette inscription, qui relate une donation du roi Louis VII, porte en chronogramme la date du 12 juillet 1180; il semble en ressortir que Louis VII eut une attaque d'apoplexie vers le mois de juin). — R. Cagnat et M. Besnier. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. = C.-rendu : *C. Jullian.* Hist. de la Gaule (remarques critiques par S. Reinach).

3. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** T. LXIX, 1908, nos 1-2. — F. Lot. La grande invasion normande de 856-862 (déta-

ché d'un ouvrage d'ensemble sur les invasions normandes. Siège de l'île d'*Oscellus* et dévastation de Paris; Weland et les Normands de la Somme, en 859-861; retour de Weland, sa lutte contre les Normands de la Seine, en 861; fin de l'invasion). — C. Bloch. Inventaire sommaire des volumes de la Collection Joly de Fleury concernant l'assistance et la mendicité. — M. Fazy. Note sur le style employé par Étienne de Tournai (1192-1203) pour dater ses actes (très variable). — H. Stein. Les aventures d'un Grec en France au début du xve s. (chargé de concentrer les sommes obtenues par l'octroi des indulgences, il fut arrêté à la requête du duc de Berry et relâché grâce à l'intervention de l'ambassadeur de l'empereur Manuel, 1408). = C.-rendu : *P. Legendre*. Études tironiennes (M. Jusselin complète les indications bibliographiques de ce livre).

4. — **Le Moyen âge**. 2e sér., t. XII, 1908, n° 1. — H. Stein. L'origine d'Eustache de Beaumarchais (il était de Beaumarchais, en Seine-et-Marne, et non de Gascogne). — M. Jusselin. Un diplôme original de Charles le Chauve du 8 nov. 846 (pour Cluny, n° 11 du *Recueil* de Bernard et Bruel). = C.-rendu : *A. Blanchet*. Les enceintes romaines de la Gaule (M. Prou signale les difficultés auxquelles on se heurte quand on rapporte à la fin du iiie s. la construction de ces enceintes). = N° 2. A. Guesnon. Publications nouvelles sur les trouvères artésiens (Courtois d'Arras; « li jus de S. Nicholai »). — A. Vidier. Les greffiers de la Chambre des comptes et la garde du Trésor des chartes à la fin du xive s. (publie un mémoire présenté au Conseil du roi par les greffiers de la Chambre des comptes pour revendiquer la garde du Trésor des chartes, 1390). = C.-rendus : *L. Halphen*. Le comté d'Anjou au xie s. (M. Prou discute quelques points relatifs notamment aux élections abbatiales). — *E. Vallée*. Cartulaire de Château-du-Loir.

5. — **Revue d'histoire moderne et contemporaine**. T. X, n° 2, avril 1908. — H. Hauser. Les pouvoirs publics et l'organisation du travail dans l'ancienne France (fin : droits de surveillance et de réglementation des seigneurs; mainmise progressive de la royauté sur l'industrie aux xvie-xviie s.; les agents du pouvoir royal). — R. Durand. Louis XIV et Jacques II à la veille de la Révolution de 1688; les trois missions de Bonrepaus en Angleterre, 1686, 1687, 1688 (fin ici et au n° 3 : missions de 1687-88; Louis XIV n'a cessé de traiter Jacques II en vassal et d'user de duplicité à son égard). = C.-rendus : *P. Lefeuvre*. Les communs de Bretagne à la fin de l'ancien régime, 1667-1789 (bonne étude juridique). — *F.-V. Toussaint*. Anecdotes curieuses de la cour de France sous le règne de Louis XV, éd. *P. Fould* (intéressant; l'éditeur manque d'expérience). — *A. Esmein*. Gouverneur Morris (Morris ne fut qu'un observateur superficiel et vantard qui ne mérite pas l'admiration naïve que lui a vouée M. E.). = N° 3, mai. H. Sée. La portée du régime seigneurial au xviiie s. (l'intensité en varie suivant les régions; charges qui pèsent encore sur les paysans, principalement la dîme; abus dont ils souffrent et qui vont s'aggravant à la fin du

XVIIIe s.). = C.-rendus : *E. Patoz*. La propriété paysanne dans les bailliages de Semur-en-Auxois, Saulieu, Arnay-le-Duc, 1750-90 (documentation très précise). — *Ch. Vellay*. Œuvres de Saint-Just (édition très défectueuse). — *J. Hérissay*. Buzot (des lacunes de documentation). — *A. Fournier*. Napoléon ; eine Biographie (remarquable; quelques incertitudes de méthode et d'exposé).

6. — **Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée.** T. XXIX, 1908, févr. — La campagne de 1794 à l'armée du nord (fin : bataille de Pont-à-Chin, 22 mai). — La cavalerie pendant la campagne de 1796-97 en Italie (fin). — Étude sur la campagne de 1859 contre les Beni Snassen (suite en mars et avril; fin en mai). — La guerre de 1870-1871; l'investissement de Paris (suite ici et aux nos suiv.: constitution de la garnison de Paris; marche des armées allemandes de Sedan sur Paris). = Mars. Études tactiques sur la campagne de 1806; Iéna (fin). — Un officier d'état-major prussien pendant la guerre de 1870 : le major Hans von Kretschman (d'après ses *Kriegsbriefe* publiées par Lily Braun). = T. XXX, 1908, avr. D'Hondschoote à Wattignies, 9 sept.-17 oct. 1793 (fin en mai). — La question des étangs d'Austerlitz (d'après les documents publiés par A. Slovak). — Lettre autographe et inédite du général Bugeaud au maréchal Soult relative à la bataille de Waterloo (1833). = Mai. Les services de l'arrière à la Grande Armée en 1806-1807 (suite en juin). — Les projets de diversion dans l'est du général Palikao (août 1870). = Juin. La campagne du maréchal de Saxe dans les Flandres en juillet 1745. Le combat de Melle et la surprise de Gand, 9-11 juillet. — La manœuvre de Valmy (suite : Dumouriez dans l'Argonne). — Une mission militaire prussienne au Maroc en 1860 (impressions du colonel von Goeben d'après sa correspondance).

7. — **Société de l'histoire du protestantisme français.** *Bulletin.* T. LVII, 1908, mars-avril. — Th. Rivier. L'église française de Saint-Gall (suite en mai. Établie en 1685 pour les protestants français et piémontais réfugiés dans la ville; principaux groupes de réfugiés et organisation de l'église française jusqu'en 1700; les réfugiés au XVIIIe s. : les Orangeois, 1703-4, les galériens libérés). — N. W. L'Église réformée de Saint-Maixent à ses débuts (document, 1559-60). — Ch. Bost. La chanson de Paul Colognac (protestant roué vif en 1693; texte correct d'une chanson séditieuse déjà publiée). — A Renaudet. Les débuts et les premiers livres de Guillaume Budé, d'après un ouvrage récent (celui de L. Delaruelle : livre superficiel où l'influence réciproque de Budé et de ses contemporains n'est même pas étudiée). = Mai-Juin. Ch. Bost. Deux études sur la Révocation dans le Languedoc (par l'abbé J. Rouquette, parues sous ce titre. Discussion détaillée). — H. Lehr. Une liste des protestants chartrains en 1567. — J. Viénot. Les protestants de Metz dénoncés par le coadjuteur de l'évêque, 1644 (mémoire inédit). — Chronique des événements relatifs au protestantisme, 1682-87 (suite).

8. — **La Révolution française.** 1908, juin. — A. Aulard. Le doctorat de M. Caudrillier (résumé de ses thèses sur la *Trahison de Piche-*

gru et l'*Association royaliste de l'Institut philanthropique à Bordeaux*). — P. Robiquet. Buonarotti. Une émeute cléricale à Bastia en juin 1791 (contre la Constitution civile du clergé). — M. Pellet. Le curé Solier dit « Sans peur » et l'assassinat de Pellet de Fretmat, prairial an IV (Solier était le chef de la bande des « brigands royaux du Midi »). — R. Anchel. La répression de la chouannerie dans l'Eure en l'an VII et en l'an VIII (exposé des diverses mesures de répression employées). — La conversion de Talleyrand (lettre de la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup). = C.-rendus : Œuvres de Saint-Just, éd. *Ch. Vellay* (critique justement sévère; longue réplique de Ch. Vellay au n° suiv.). — Procès-verbaux du Comité du travail à l'Assemblée constituante de 1848 (édition insuffisante). = Juillet. A. Aulard. Doctorat de M. Camille Bloch (résumé de ses thèses : *Inventaire de la Collection Joly de Fleury* et *l'Assistance et l'État en France à la veille de la Révolution*). — E. Champion. J.-J. Rousseau et le vandalisme révolutionnaire (il ne l'a nullement encouragé). — H. Hauser. Le serment à la Constitution civile dans deux paroisses bourguignonnes (analyse les sentiments de deux curés, « jureurs » l'un et l'autre, le premier par sympathie pour la Révolution, le second par attachement à ses ouailles).

9. — La Révolution de 1848. T. IV, 1907, sept. — J. Gay. Lettres inédites sur Rome et l'Italie au début du second Empire (suite; fin en nov. : détails sur l'état des esprits en Italie en 1854). — Une candidature phalanstérienne dans la Marne en 1848 (déclarations et professions de foi d'Allyre Bureau, ancien élève de l'École polytechnique). = Nov. Gossez. Un procès pour introduction frauduleuse de livres prohibés à Lille en 1853 (lettre inédite de V. Hugo). — J.-F. Jeanjean. « L'éternel révolté » (fin ici et en janv. : Barbès, malade, est transféré à Nîmes; sa mise en liberté, 1847). = T. V, 1908, janv. A. Ranvier. Une féministe de 1848 : Jeanne Deroin (fin en mars et mai). = Mars. Gossez. Un plébiscite contre la révocation d'un instituteur en 1852. = Mai. H. Bourgin. Victor Considerant. Son œuvre (Considerant, né en 1808, devient disciple de Fourier; fonde et dirige un journal de propagande : *le Phalanstère*, 1832-33; publie *Destinée sociale*, 1834). — Ferdinand-Dreyfus. L'école en 1848 et Hippolyte Carnot; les manuels civiques (en analyse quelques-uns). — E. Dejean. Le département de Saône-et-Loire en 1840 (publie un rapport confidentiel du préfet).

10. — Nouvelle revue historique de droit français et étranger. T. XXXII, 1908, n° 1. — C. Chabrun. La « deductio quae moribus fit ». — J. Declareuil. Quelques problèmes d'histoire des institutions municipales au temps de l'Empire romain; l'administration municipale aux IVe-Ve s. (suite : le *curator civitatis;* le *defensor civitatis*). — L. Beauchet. [Traduction de la] loi d'Upland (suite : Livre de la procédure). = N° 2. L. Debray. Contribution à l'étude du serment nécessaire (en droit romain). — R. Genestal. Les origines du privilège clérical (en matière pénale, apparaît, pour les évêques, au milieu du IVe s., s'étend ensuite aux autres clercs, atteint son apogée à la fin du

IVe s., est restreint au milieu du Ve s. et réglementé par Justinien, qui l'étend aux affaires civiles). — J. Duquesne. A travers la *condictio* (critique les théories de H. Pflüger, *Ciceros Rede pro Q. Roscio comoedo*). — W. Buckland. Observations sur deux études concernant le droit de l'esclavage (rejette la théorie de M. Eisele sur le transfert de la propriété par un esclave et complète celle de M. Wlassak sur les manumissions prétoriennes).

11. — Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence. T. XXXI, 1907, n° 3. — J. Ducros. Le contrat social (d'après G. Del Vecchio). = N° 5. J. Acher. A propos du pape Alexandre III et de la liberté des mers (rectification à un article de J. Valéry). = N° 6. J. Lefort. L'ancienne Université de Grenoble (d'après le *Livre du centenaire de la Faculté de droit*). = T. XXXII, 1908, n° 2. J. Acher. Le jubilé de M. Hermann Fitting (apprécie les mémoires contenus dans le t. I des *Mélanges Fitting*).

12. — Travaux juridiques et économiques de l'Université de Rennes. T. I, fasc. 1, 1906. — Ch. Turgeon. Introduction à l'histoire des doctrines économiques. — J. Thélohan. Des *nexi* (les emprunteurs ne sont *nexi* qu'en vertu d'un acte indépendant du contrat de prêt, portant mancipation de soi-même, fait par le débiteur au créancier). — E. Texier. Des appels du Parlement de Bretagne au Parlement de Paris (1231-1553). = Fasc. 2, 1907. J. Letaconnoux. Les subsistances et le commerce des grains en Bretagne au XVIIIe s. (état de l'agriculture et nature des cultures; les consommateurs de grains; les marchés, leur réglementation; observation des règlements; police des subsistances; observation des règlements de police; prix des grains et du pain; à suivre). — O. Martin. Un coutumier du Châtelet de la fin du XVe s. (dans Bibl. nat., ms. fr. 18110; édition). — J. du Cosquer de Keraviler. Le bureau Véritas, société internationale de classification des navires (son histoire depuis sa création en 1829; à suivre).

13. — Le bibliographe moderne. T. XI, 1907, mars-juin. — L. Le Grand. La table de Le Nain et les registres du Parlement de Paris (indique l'usage qu'on en peut faire pour s'orienter parmi ces registres). = Juill.-oct. P. de Vaissière. Le fonds du grand prieuré de France aux Archives nationales (historique et aperçu général). — P. Arnauldet. Inventaire de la librairie du château de Blois en 1518 (suite). — G. Lepreux. Antoine Estienne, premier imprimeur ordinaire du roi; deux documents inédits (1652 et 1662). — H. Stein. Une visite à la bibliothèque communale de Ferrare (liste des principaux mss.). — Id. Bibliographie des usages locaux (qui ont encore caractère légal en France).

14. — Revue des bibliothèques. T. XVII, 1907, nos 7-9. — A. Lemoisne. Notes sur l'évolution du portrait enluminé en France du XIIIe au XVIIe s. — M. Schiff. Éditions et traductions italiennes des œuvres de J.-J. Rousseau (bibliographie; fin au numéro suivant). = Nos 10-12.

Addaï Scher. Notice sur les manuscrits syriaques conservés dans la bibliothèque du patriarcat chaldéen de Mossoul. = T. XVIII, 1908, nos 1-3. Fosseyeux. Les bibliothèques des hôpitaux de Paris. — Th. Legrand. L'imprimerie à Saragosse au xve s. (résumé de la *Bibliografia Zaragozana del siglo XV* par M. J. Sánchez). — Addaï Scher. Notice sur les manuscrits syriaques et arabes conservés dans la bibliothèque de l'évêché chaldéen de Mardin.

15. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1908, 28 mai. — Mélanges de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth (vol. II; à noter la suite des études du P. Lammens sur le règne du calife Moavia Ier et les inscriptions grecques et latines de Syrie données par le P. Jalabert). — *B. de Cérenville*. Le système continental et la Suisse, 1803-1813 (bon). — *Baron de Batz*. Études sur la contre-Révolution : la vie et les conspirations de Jean, baron de Batz, 1754-1793 (utilise de bons documents avec un esprit critique insuffisant). = 4 juin. *R. Hirzel*. Themis, Dikè und Verwandtes (remarquable étude sur l'idée de justice et de droit chez les anciens Grecs). — *A Heisenberg*. Nikolaos Mesarites. Die Palastrevolution des Johannes Komnenos (bon récit de la tentative faite, le 31 juillet 1201, par Jean Comnène pour renverser l'empereur Alexis III). — *E. Schaumkell*. Geschichte der deutschen Kulturgeschichtschreibung (bonne histoire de l'historiographie allemande, en tant qu'elle s'est occupée d'histoire générale, au temps de l' « Aufklärung »). — *L. Stavenow*. Geschichte Schwedens, 1718-1772; trad. p. *C. Koch* (bon). = 11 juin. *E. Bucquoy*. Les gardes d'honneur du premier Empire (assez intéressant; de l'inexpérience et des lacunes; mais beaucoup de menus faits à prendre). — *C. Pelletan*. Victor Hugo homme politique (contient des passages intéressants). = 2 juillet. *A von Domaszewski*. Die Anlage der Limeskastelle (remarquable). — *Th. Schrader*. Die Rechnungsbücher der Hamburgischen Gesandten in Avignon 1338 bis 1355 (intéressant). — *B. Güntzberg*. Die Gesellschafts- und Staatslehre der Physiocraten (ouvrage documenté, consciencieux et très clair). — *Eug. Patoz*. La propriété paysanne dans les bailliages de Semur-en-Auxois, Saulieu, Arnay-le-Duc à la fin de l'ancien régime (bon). — *A. Schmitt*. La répartition de la propriété en 1789 et la vente des biens nationaux de première origine dans le district de Bar-le-Duc (bon. Il ressort de cet ouvrage, comme du précédent, que, si la propriété paysanne était très morcelée, elle ne couvrait qu'une faible étendue et qu'elle était soumise à des droits seigneuriaux très réels). — *A.-C. Coolidge*. Les États-Unis, puissance mondiale (bon résumé). = 9 juillet. *L. Hahn*. Romanismus und Hellenismus (bonne esquisse des progrès que fit le romanisme en Grèce et en Orient, au détriment de l'hellénisme, jusqu'au temps de Justinien). — *Dom F. Cabrol*. Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, fasc. 12, 13 et 14.

16. — La Revue de Paris. 1907. 1er novembre. — Anatole France. La dame des Armoises (c'est le chap. xv du t. II de la *Vie de*

Jeanne d'Arc). = 15 nov. J. Lemoine et A. Lichtenberger. Le second mariage du duc d'York, 1673 (récit assez piquant où l'on a utilisé les correspondances diplomatiques conservées au P. R. Office et aux archives des Affaires étrangères). = 1er décembre. Chevalier de l'Isle. Lettres familières, 1774-1783 (publie douze lettres, la plupart adressées au comte de Riocour; elles sont agréables). — A. Meillet. Aryens et Indo-Européens (le terme d'Aryen s'applique uniquement aux anciennes tribus qui ont imposé leur parler à la Perse et à l'Inde. C'est par un abus de langage que l'on a pu appeler langues aryennes les langues indo-européennes dont la linguistique a montré la parenté; mais, conclure, comme on le fait trop souvent, de l'existence de langues aryennes à l'existence de peuples aryens, c'est commettre une véritable erreur scientifique, car, en réalité, si nous connaissons la langue, nous ignorons tout des hommes qui la parlaient). = 1908, 1er janvier. Charles Diehl. Les amours d'Andronic Comnène. = 1er février. Alexandre Moret. Le livre des morts (analyse, d'après les plus anciens papyrus, les croyances des Égyptiens sur la mort, le jugement dernier et le sort dernier qui est réservé à l'âme humaine). = 15 mars. Prosper Mérimée. Lettres à la famille Childe (suite le 15 avril et le 15 mai : correspondance assez intéressante, où l'on trouve de tout : des nouvelles politiques et littéraires, des traits d'esprit, quelques touches de sensibilité et de la bonne humeur, du pessimisme dédaigneux et d'anodines polissonneries, de 1853 à 1870). — J. Creveiller. La Convention au 9 thermidor (lettre écrite de Paris, le 9 thermidor, « aux sans-culottes de Confolens » et où sont racontés les événements des 9, 10 et 11 thermidor an II). = 1er avril. Duchesse de Dino. Souvenirs (publiés par la comtesse Jean de Castellane. Ces *Souvenirs* ont, depuis, paru en librairie). — P. Acker. La comtesse de Ségur, née Rostopchine (sa vie et ses œuvres, d'après des lettres et des documents inédits). = 1er mai. André Chevrillon. Taine. Notes et souvenirs (suite le 15 mai; fin le 1er juin; important; on comprend mieux l'œuvre historique de Taine quand on connaît mieux la nature de son intelligence). — Louis Liard. La vieille Université de Paris (depuis le xiie siècle jusqu'à la Révolution). = 1er juin. Louis Liard. La nouvelle Université de Paris. = 15 juin. Émile Mâle. Comment l'art du moyen âge a fini. = 1er juill. Fernand Caussy. Voltaire seigneur féodal. Tourney (expose, d'après des documents inédits, comment Voltaire acheta du président de Brosses la terre et comté de Tourney près du lac de Genève, et non loin des Délices, et comment il géra ce domaine féodal. Utilise avec art des documents inédits. Avec une carte). = 15 juillet. Anatole Le Braz. Le pays d'exil de Chateaubriand. I : Beccles (beaucoup d'anecdotes et quelques documents recueillis sur les lieux mêmes). — Jean Lemoine. Primi Visconti (biographie d'un aventurier italien qui vint en France au temps le plus brillant du règne de Louis XIV et se fit à la cour une singulière réputation de graphologue et de devin. Il mourut en décembre 1713, laissant des papiers, parmi lesquels des *Mémoires* conservés aujourd'hui à la Méjanes. Publie d'assez longs fragments de

ces *Mémoires*, qui se rapportent aux années 1673-1681 et contiennent, à côté de beaucoup de hâbleries, d'intéressants détails sur le roi et les dames de sa cour). — D. Halévy. Fr. Nietzsche et l'Empire allemand.

17. — Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. T. XXXV, 1907, n° 1. — A. Grèze. Journal de voyage de l'abbé Gibert, curé de Colonges (dans le canton de Valence; publie le journal de ses périgrinations en Espagne à la suite de la loi de déportation des prêtres réfractaires, 1792). — E. Forestié. Le mobilier de Mgr Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban, mis sous séquestre en 1793 (inventaire). = N° 2. L. Mathet. La lèpre, les lépreux, les léproseries et spécialement les léproseries de Tarn-et-Garonne (indications très générales). — F. Galabert. Une correspondance berlinoise de fils de réfugiés, 1762-1872. — L. Vitteaut. L'Ordre de la Félicité (cercle parisien où l'on se divertissait). — E. Forestié. Lamothe-Cadillac, fondateur de la ville de Détroit (Michigan), gouverneur de la Louisiane et de Castelsarrasin; notes complémentaires (publie son testament et l'inventaire de ses biens).

18. — Mémoires de la Société éduenne. Nouv. série, t. XXXV, 1907. — A. de Charmasse. Une grève de censitaires à Paray-le-Monial en 1383 d'après une enquête de 1393 (cette grève dura dix ans). — Id. Les derniers jours, la mort et les obsèques de Robert Hurault, abbé de Saint-Martin d'Autun en 1567, d'après une relation contemporaine inédite (Robert Hurault était resté officiellement catholique tout en inclinant nettement vers la Réforme). — P. Montarlot. Les députés de Saône-et-Loire aux assemblées de la Révolution (suite des biographies des députés à la Convention). — Id. Une famille avant et après la Révolution; les Colmont de Vaulgrenand. — Précis des événements qui se sont passés à Autun, mars-juillet 1815; relation d'un témoin. — P. Muguet. Le prieuré du Val-Saint-Benoît (1° de 1236 à 1500). — Mélanges d'histoire, d'archéologie et de bibliographie locales.

19. — Revue de Gascogne. T. VIII, 1908, n° 2. — J. Contrasty. Le clergé français exilé en Espagne, 1792-1802 (suite aux n°s 3-6; publie un mémoire écrit vers la fin de 1792 par un prêtre émigré pour justifier l'émigration; principales catégories de réfugiés; mesures prises en Espagne à leur égard). — E. Labadie. Notes et documents sur quelques faïenceries et porcelaineries de la Gascogne au XVIIIe s. (suite; fin au n° 3). = N° 3. A. Degert. Les anciens Fors de Béarn, d'après un livre récent (de P. Rogé, paru sous ce titre; fin au n° 4). — E. Rivière. Les Jésuites à Auch (publie un catalogue de bienfaiteurs de leur collège; fin aux n°s 4-5). = N° 5. A. D[egert]. Jean de Monluc fut-il archevêque de Bordeaux? (oui; en 1551). = N° 6. Ch. Samaran. Blaise de Monluc historien (d'après le livre de P. Courteault).

20. — Revue de l'Anjou. T. LVI, 1908, n°s 1-2. — Ch. Urseau. Devis et marchés pour la construction d'une chapelle à Saint-Pierre-de-Chemillé en 1501. — J. Denais. Le portefeuille d'un curieux; notes

et documents sur l'histoire, la littérature et l'archéologie angevines (suite : statuts de la corporation des marchands de Beaufort, 1698; liste inédite des prêtres angevins déportés en Espagne comme réfractaires, 1792). — P. Armel. Les Franciscains de Maine-et-Loire pendant la Révolution (fin : réunit tous les renseignements qu'il a pu retrouver sur le sort des Franciscains et Franciscaines depuis 1790).— H. Faye. Le clergé et le culte en Touraine pendant la Révolution, 1789-1801 (suite ici et au n° 5). — La Bessière. Écoles libres laïques à Angers pendant le XIXe s. (suite : publie des « états » des institutions de jeunes filles dressés en 1807, 1809, 1811; suite au n° 3). = Nos 3-4. R. de Fougerolle. Le duc de Plaisance Louis de Maillé de La Tour-Landry, 1860-1907. — P. Gourdon. Sur les chemins de Vendée (suite : combats de Coron et du Pont-Barré, sept. 1793). — H. Faye. Le refus de l'impôt et l'anarchie financière pendant la Révolution.

21. — Revue d'histoire de Lyon. T. VII, 1908, n° 3. — L. Chatelard. La corvée royale dans le Lyonnais, 1720-1789 (le système de la corvée en nature ne donna que des résultats médiocres et tendit rapidement à être remplacé par un système d'impositions). — P. Gonnet. Les Cent Jours à Lyon (suite; fin au n° 4 : organisation de l'armée des Alpes pour résister à l'étranger; formation de bataillons de tirailleurs recrutés dans la Fédération lyonnaise; mise en état de défense de Lyon; explosion de colère à l'annonce de l'armistice signée par Suchet; l'opinion publique à Lyon pendant les Cent Jours; la 2e Restauration). — Lettres d'Esquiros à Barodet (1850-1871). — F. Baldensperger. Quelques sources étrangères de l'histoire lyonnaise (1772-1811; liste rapide). = N° 4. E. Leroudier. Les dessinateurs de la Fabrique lyonnaise au XVIIIe s. — Les procureurs généraux et les secrétaires de la ville de Lyon (listes de 1381 à 1790).

22. — Revue historique et archéologique du Maine. T. LXIII, 1908, n° 1. — L. Celier. Catalogue des actes des évêques du Mans jusqu'à la fin du XIIIe s. (1° indication des sources; 2° suite aux nos 2-3 : catalogue des actes, années 567-1165). — L. Froger. L'itinéraire de René du Bellay, évêque du Mans (chronologie de ses déplacements, 1535-1546). — P. Calendini. Aveux de Christophe de Boisyvon et de Péan de Brye à Françoise d'Alençon; baronnie de Fresnay (1541). = N° 2. A. Mousset. Pierre de Ségusson, seigneur de Longlée-Renault, en Asnières, ambassadeur de France en Espagne sous les règnes de Henri III et Henri IV, 1583-90 (suite au n° 3. Les premières années; l'homme, d'après sa correspondance; son rôle politique dans l'affaire de Cambrai, 1583-86.) — L. Bezard. Les noms de nos rivières (rectifications et additions au livre de R. de Félice paru sous ce titre). — L. Calendini. Bibliographie sarthoise, 1906-1907. = N° 3. Vte de Noailles. Nuremberg, Lutzen et la mort de Gustave-Adolphe, 1632 (extr. d'un livre sur *Bernard de Saxe-Weimar*). — A. Bezard. Un épisode de la bataille du Mans (1871; d'après un livre allemand).

23. — Historische Vierteljahrschrift. T. XI, 1908, n° 2. — A. Werminghoff. Derniers travaux sur les rapports de l'Église et de l'État en Allemagne à la fin du moyen âge (en dégage les principaux résultats et indique les grandes lignes d'une étude d'ensemble. Appendice : la notion de « nation allemande » dans des actes du xve s.). — H. Barge. Le plus ancien règlement évangélique relatif aux pauvres (maintient contre K. Müller que la « Wittenberger Beutelordnung » est postérieure au « règlement de la ville de Wittenberg » du 24 janvier 1522 et n'émane pas de Luther). — G. Caro. La seigneurie de Henri VII à Gênes (1311-1313; rectifie l'article de V. Samanek dans les *Mitteil. des Inst. für österr. Geschichtsforsch.*, XXVII). = C.-rendus : *A. v. Notthafft.* Die Legende von der Altertums-Syphilis. — *H. Bolkestein.* De colonatu Romano ejusque origine (consciencieux). — *J.-M. Reu.* Quellen zur Gesch. des kirchlichen Unterrichts in der evangel. Kirche Deutschlands, 1530-1600; t. II.

24. — Historische Zeitschrift. T. CI, 1908, n° 1. — Al. Cartellieri. Richard Cœur-de-Lion en Terre-Sainte (exposé d'ensemble, sans références, où l'auteur présente sous une forme nouvelle ce qu'il a déjà dit en grande partie dans son *Philipp August*). — A. Schaube. Les premiers voyages des galères vénitiennes dans la mer du Nord (remontent à 1314; étudie leur organisation jusqu'au milieu du xive s.). — Fr. Meinecke. Louis Erhardt (1857-21 janv. 1908; a étudié la civilisation homérique et les origines germaniques). — H. Oncken. Sur Johannes Ronge (lettre inédite d'avril 1861). = C.-rendus : *H.-A. Creutzberg.* Karl von Militz, 1490-1529 (peu solide). — The Cambridge modern history; t. IX : Napoléon (nombreuses critiques par Ad. Wahl). — *Ph. Knieb.* Gesch. der kathol. Kirche in derfreien Reichsstadt Mühlausen in Thür (exposé consciencieux, tendancieux seulement en apparence).

25. — Archiv des historischen Vereins von Unterfranken u. Aschaffenburg. T. XLVIII, 1906. — H. Beck. Histoire du cercle de Franconie de 1500 à 1533 (mémoire de 187 pages sur la formation du cercle, décidée à la diète d'Augsbourg en 1500, puis sur son organisation administrative et politique et sa rapide unification). — J. Hefner. Pour l'histoire du prince-évêque de Würzburg, Johann von Egloffstein, 1400-1411 (publie l'acte d'arbitrage d'août 1408 qui mit fin aux luttes entre l'évêque et le chapitre cathédral).

26. — Archiv für hessische Geschichte u. Altertumskunde. 2e série, t. IV, fasc. 2, 1906. — G. Rausch. La ville de Schotten au xviie s. (tableau d'une petite ville au temps de la guerre de Trente ans). — H. Riess. Contributions à l'étude des anciens établissements et des voies de communication aux environs de Heppenheim (époque préhistorique). — H. Boehmer. La réforme du couvent de Saint-Pierre de Wimpfen en Vallée; contribution à l'histoire religieuse et économique du xiiie s. (réorganisé au xiiie s. par Richard de Deidesheim et Burchard de Hall). = T. V. G. Bauch. Sur l'histoire de l'humanisme à Mayence.

— H. Schrohe. La nomination aux chaires vacantes dans l'Université de Mayence aux xvie-xviie s.

27. — Beiträge zur bayrischen Kirchengeschichte. T. XII, 1906, n°s 2-3. — Th. Kolde. Les débuts d'une communauté calviniste à Erlangen (étudie les rapports de cette communauté, d'abord purement luthérienne, avec les réfugiés calvinistes de France et d'Allemagne jusqu'à la fin du xviie s., puis les rapports de ceux-ci jusqu'en 1813 avec les catholiques). = N° 6. Geyer. Nuremberg et la Contre-Réforme (aperçu rapide). — K. Schornbaum. La question du gouvernement de Brandebourg-Ansbach au concile de Trente, 1551-52. = T. XIII, 1907, n° 1. Th. Kolde. La communauté franco-calviniste d'Erlangen et les Juifs (publie et commente une pétition adressée entre 1702 et 1710 par les réfugiés français d'Erlangen au margrave de Brandebourg pour empêcher ce dernier de lever l'interdiction faite aux Juifs d'habiter Erlangen). = N° 2. M. Weigel. Désorganisation et réformes dans le couvent de dominicaines de Rothenburg, 1350-1406 (fin au n° 5). = N°s 3-4. Th. Kolde. Thomas Venatorius, sa vie et ses œuvres (humaniste de Nuremberg, † 1551).

28. — Freiburger Diözesan-Archiv. T. XXXIV, 1906. — P. Albert. Le coadjuteur de l'évêque de Worms, S.-A. Würdtwein, et son œuvre historique (1722-1796; surtout connu comme diplomatiste). — A. Gnann. Contributions à l'histoire de l'organisation du chapitre cathédral de Bâle jusqu'à la fin du xve s. — Id. Contributions à l'histoire de l'organisation du chapitre cathédral de Spire. — P. Albert. Sur la biographie du chroniqueur de Reichenau, Gallus Oheim (quelques additions à l'édition de Brandi).

29. — Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Stadt Nürnberg. T. XVII, 1906. — G. Schrötter. Les dernières années de la ville impériale de Nüremberg et sa réunion à la Bavière (retrace la décadence croissante de Nüremberg depuis la guerre de Trente ans; prise entre la Prusse et la Bavière, la ville chercha appui à Paris au xviiie siècle; elle tomba aux mains des Français en mars 1806 et fut réunie à la Bavière en juin suivant). — K. Schornbaum. Sur la politique de la ville impériale de Nüremberg depuis la fin de la diète de Spire, en 1529, jusqu'à la remise de la Confession d'Augsbourg, en 1530. — E. Mummenhoff. Les plus anciennes fortifications de Nüremberg.

30. — Mitteilungen des Vereins für Geschichte und Landeskunde von Osnabrück. T. XXX, 1905. — H. Rehker. L'organisation administrative de l'évêché d'Osnabrück de l'avènement de Jean IV d'Hoya à la mort de François-Guillaume, 1553-1661. — H. Iellinghaus. La frontière orientale de l'ancien évêché d'Osnabrück et le droit d'usage forestier de l'an 965 (à propos de la donation faite par Otton Ier à l'évêque Drogon en 965). = T. XXXI, 1906. J. Freckmann. La « capitulatio perpetua » et son influence sur la constitution du chapitre cathé-

dral d'Osnabrück, 1648-50. — G. Winter. Les archives du préfet du département du Haut-Ems Charles-Louis de Keverberg (à propos de pièces récemment acquises et fort intéressantes pour l'histoire de la domination française dans le Hanovre à partir de 1810).

31. — Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Gesch. u. deutsche Literatur. T. X, 1907, n° 9. — W. Vollgraff. Dulichion-Leukas (combat l'identification de la moderne Thiaki avec Ithaque et Dulichion). — J. Kromayer. Hannibal et Antiochus le Grand (soutient, contre Mommsen, qu'il n'y eut pas entente entre Hannibal et Antiochus dans le but de ruiner la puissance romaine; Antiochus voulait uniquement restaurer à son profit le royaume de Séleucus; Hannibal n'avait en vue que l'intérêt carthaginois). = T. XI, 1908, n° 1. P. Perdrizet. Les principaux résultats des fouilles de Delphes. = N° 3. J. Geffcken. L'empereur Julien et les écrits polémiques de ses adversaires. — F. Schemmel. L'école supérieure de Constantinople au IVe s. après J.-C. (le « Capitole », fondé par Constantin). — E. Stutzer. Années d'études de Bismarck (d'après la biographie de G. Wolf, 1902). = N° 4. E. Kornemann. Les cités et les empires de l'antiquité, leurs transformations et leurs rapports. — E. Bruhn. Le « Commentariolum petitionis » de Cicéron (c'est à tort qu'on lui en a dénié la paternité). = N° 5. C. Schuchhardt. Le bourg, la citadelle et la ville chez les Germains et chez les Grecs (dans l'antiquité grecque, on constate le même mode de peuplement urbain que dans l'Allemagne du moyen âge : la πόλις, équivalent de la citadelle ou « refugium » puis du « Burg », et l'ἄκτυ, équivalent du bourg ouvert ou « Hof »). — W. Soltau. Humanité et christianisme dans leurs rapports avec l'esclavage (étudie l'influence du mouvement humanitaire et philosophique, antérieur au christianisme, pour l'adoucissement de l'esclavage). = N° 6. E. Wilisch. Dix années de fouilles américaines à Corinthe.

32. — Philologus. T. LXV, 1906, n° 1. — W. Dörpfeld. L'ancienne Athènes au temps des rois (rectifie le tableau tracé par E. Drerup au t. LXIV d'après Thucydide, II, 15, et les résultats des fouilles. Toute la ville sise sur l'Acropole était comprise dans les murs dits pélasgiques; il n'y avait pas de faubourg ouvert). = N° 2. A. Müller. Sur Tacite, *Histor.*, I, 46. = N° 3. A. v. Domaszewski. Contributions à l'histoire de l'Empire : I, la guerre de Trajan contre les Daces sur les reliefs de la Colonne trajane (rectifie Cichorius et Petersen); II, le discours d'Aristide εἰς βασιλέα (ne vise pas Macrin, comme le croit B. Keil, mais l'empereur Gallien; il faut, par suite, l'identifier avec le προσφωνητικὸς Γαλιηνῷ du sophiste Callinicos de Petra; ce n'est pas une œuvre d'Aristide). — A. Körte. Sur le droit successoral attique (sur la situation légale de l'héritière, à propos d'Isée, VIII). = N° 4. L. Bürchner. Le port de Panormos et le cap Palinuros dans l'île de Samos (Polyxenidas, chef de la flotte d'Antiochus III, y battit le rhodien Pausistratos en 190 av. J.-C.). — M. Mayer. Contributions à la topographie et à l'histoire primitive de l'Apulie : I, la description de l'Apulie par Pline

(ses sources, ses erreurs); II, topographie; III, les cités et les tribus primitives des Iapyges; IV, les prétendus éléments italiques chez les Iapyges. — M. Rabenhorst. Les « indices auctorum » et les vraies sources de l'Histoire naturelle de Pline (ce ne sont pas celles qu'il a citées dans ses « indices »; elles sont pour la plupart des débuts de l'Empire). = T. LXVI, 1907, n° 1. O. Leuze. La bataille de Panorme (la victoire de Métellus sur Hasdrubal eut lieu en avril ou au début de mai 250 av. J.-C.). = N° 2. A. v. Domaszewski. Contributions à l'histoire de l'Empire : III, l'inscription d'Antonius Naso (*C. I. L.*, III, 14387 *ff*, *fff* et *k*, ne font qu'une seule inscription en l'honneur d'Antonius Naso); IV, l'inscription de Velius Rufus (trouvée à Baalbek; détails sur la guerre contre les Bructères en 78, les combats en Maurétanie et en Dacie sous Domitien); V, inscription de Capoue (*Ephem. epigr.*, VIII, 478; doit être rapportée à Fulvius Plautianus, conseiller de l'empereur Sévère). = N° 3. J. Lezius. Tribus « gentilices » et tribus locales en Attique (les quatre anciennes tribus ne sont pas le résultat d'une évolution naturelle, mais d'une répartition artificielle opérée par voie législative; leur caractère « gentilice » se manifeste seulement en ceci, que l'on appartenait héréditairement à la même tribu. Clisthène n'a fait que substituer une nouvelle répartition à la répartition ancienne, mais sans en changer le principe). — F. Luterbacher. Contribution à une histoire critique de la première guerre punique (essai de fixation chronologique d'après le système de G.-F. Unger, qui admet que le calendrier romain fonctionnait alors régulièrement, au lieu que M. Schermann suppose avec Varese que l'année romaine était en retard de deux à trois mois sur l'année astronomique). — A. Mommsen. Apollon à Délos (son culte d'après les fouilles). = N° 4. V. Gardthausen. Un vice-roi d'Égypte (nouvelle lecture de *C. I. L.*, III, 12053, « cursus honorum » de C. Minicius Italus, préfet d'Égypte en 104-105). — K. Münscher. La marche de Ménon sur la Cilicie (l'exposé donné par Schäffer dans les *Jahreshefte des oesterr. arch. Instituts*, t. IV, est inconciliable avec Xénophon, *Anab.*, I, II, 19-20). — O. Leuze. Remarques de chronologie sur l'annaliste Pison; I, le calcul pisonien des années chez Pline et Tite-Live; II, le « saeculum » pisonien; III, les « ludi saeculares » mentionnés par Pison (en 605 et 608 de Rome; il n'y en eut qu'en 605); IV, le compte des années chez Pison pour l'époque antérieure à la guerre de Pyrrhus. = T. LXVII, 1908, n° 1. A. v. Domaszewski. Notes sur l'histoire de l'Empire : I, le culte de César (au lendemain des batailles de Thapsus et de Munda, les honneurs rendus à César faisaient présager ce culte); II, Auguste et T. Live (la 3e décade de T. Live a dû être écrite avant l'an 23); III, la guerre des Marmarides sous Auguste; IV, sur la guerre arménienne de Corbulon (61-62 apr. J.-C.); V, les derniers compagnons de Néron (Phaon, Epaphrodite); VI, l'administration de la Judée sous Claude et Néron. — B. v. Hagen. Isocrate et Alexandre (la politique d'Alexandre n'est en grande partie que la réalisation du programme d'Isocrate : lutte contre

les barbares et unification de la Grèce). — A. Müller. Les « primipilares » et le « pastus primipili » (dans les codes de Théodose et de Justinien. Ce sont des employés civils chargés de l'entretien des troupes au « limes »).

33. — Preussische Akademie der Wissenschaften. *Sitzungsberichte.* 1908, n° 4. — Koser. Ode inédite de Frédéric le Grand « sur les jugements que le public porte sur ceux qui sont chargés dans la société civile du malheureux emploi de politique », 1742 (Frédéric n'y renie pas encore les doctrines de l'*Anti-Machiavel*, mais il s'en éloigne). = N° 13. Id. Sur les préliminaires du premier partage de la Pologne (lettres inédites par lesquelles Frédéric le Grand décline l'offre que lui avait faite son frère, le prince Henri, d'occuper les territoires polonais, juin-juillet 1770; il changea d'idées en février 1771, quand le prince Henri fut revenu de Saint-Pétersbourg). = N° 26. A. Harnack. Le prétendu synode d'Antioche en 324-325 (le texte publié par E. Schwartz et qui y fait allusion est un faux du vi^e ou viie s.). = N° 32. E. Meyer. L'intérêt de la découverte de l'ancien Orient pour la méthode historique et spécialement pour les débuts de l'histoire de l'humanité.

34. — Rheinisches Museum für Philologie. T. LXII, 1907, n° 4. — O. Seeck. Anciennes et nouvelles dates pour l'histoire de Dioclétien et de Constantin (démontre l'inconsistance de plusieurs hypothèses, dues surtout à Mommsen et à E. Schwartz, pour la chronologie de cette époque : calcul des « tribuniciae potestates » de Maximien et Constantin; calcul des indictions depuis 297 et non pas seulement 312; guerre de Constantin contre Licinius, fin 324; Maxence n'a jamais porté le titre de César; fastes égyptiens de 318-324; papyrus de Théadelphia, etc.). — E. Petersen. Sur Thucydide (II, 15; sur les origines d'Athènes; contre l'interprétation de Dörpfeld). — Fr. Reuss. Contributions helléniques (Bactra et Zariaspa sont une seule ville; Séleucus et Ptolémée Kéraunos : c'est uniquement en vainqueur de Lysimaque que Séleucus revendiqua la Macédoine).

35. — Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte. T. VI, 1908, n° 1. — J. Müller. Le champ d'action et les principales routes du commerce de Nuremberg au moyen âge (au milieu du xve s., le commerce de Nuremberg atteignit une extension inouïe. M. Müller recherche quelles étaient les grandes routes commerciales suivies par les marchands de cette ville quand ils se rendaient dans l'Europe méridionale, septentrionale et orientale). — A. Schaube. L'exportation de la laine anglaise en 1273 (fin au n° 2. Des documents de cette année nous permettent de savoir à la fois les quantités de laine exportées, la nationalité des exportateurs, leurs débouchés, et nous éclairent sur la répartition des capitaux). — F. Kluge. Les noms patronymiques et l'occupation du sol (les noms de lieux en *-ingen* ne permettent pas de supposer une occupation du sol par groupements de familles). — A. Zycha. Les derniers travaux sur l'histoire économique et juridique de l'exploitation minière en Allemagne (examen détaillé des

dernières publications; suite ici et au n° 2). = C.-rendu : *Borelli de Serres*. Les variations monétaires sous Philippe le Bel (discussion détaillée par A. Dieudonné). = N° 2. A. Bugge. Petites contributions à l'histoire des plus anciens comptoirs allemands à l'étranger et spécialement à Bergen, en Norvège (comme en Angleterre, en Russie, en Gothie, les Allemands eurent à Bergen un comptoir bien avant le milieu du xive s., contrairement à ce qu'on dit d'ordinaire; on les y trouve dès le xie s., et dès le xiiie s. on a la preuve qu'ils y étaient organisés en ghildes). — G. Mollat. Procès d'un collecteur pontifical sous Jean XXII et Benoît XII (analyse d'une enquête contre un collecteur accusé de malversations). — W. Lenel. Un traité de commerce de Venise avec Imola en 1099.

36. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. T. XXVI, 1907, n° 3. — A. Riese. L. Appius Norbanus Maximus (d'abord légat vers 70 à la légion VIII Augusta, au pays des Lingons; après son consulat, il reçoit, en 87 ou 88, le commandement de l'armée de Basse-Germanie et y combat, en 89, Antonius Saturninus, proclamé empereur à Mayence; termine ensuite la guerre des Chattes en Haute-Germanie; « legatus provinciae » en Basse-Germanie jusqu'en 93; revient alors à Rome et, entre 93 et 96, est nommé proconsul de Bithynie). — H. Schwarz. Contribution à l'histoire du comte palatin rhénan; I : les droits du comte palatin sur les bords du Rhin et du chapitre de Cologne à Zülpich dans leurs transformations depuis le xe s. (retrace le long conflit auquel ces droits donnèrent lieu entre le comte et le chapitre du xiiie s. à la fin du xviiie; suite au n° 4). — L. Schwering. L'émigration de marchands protestants de Cologne à Mülheim, sur le Rhin, en 1714 (c'est l'origine de l'importance industrielle de Mülheim). = N° 4. K. Gutmann. Villa romaine dans le château de Larga (bâtie au milieu du iie s., subsista jusqu'à la fin de la domination romaine en Alsace). — Muséographie pour l'année 1906-1907. — J. Hansen. Le « marteau des sorcières », sa portée et la fausse approbation de Cologne de l'an 1487 (réponse aux articles publiés par N. Paulus dans l'*Histor. Jahrbuch*, t. XXVIII et XXIX, contre les vues émises par l'auteur sur le « Malleus maleficarum »; la prétendue approbation de cet opuscule par l'École de Cologne est une grossière falsification).

37. — Württembergische Vierteljahrshefte für Landesgeschichte. T. XIV, 1905. — K. v. Stockmayer. Souvenirs sur le conflit de 1804 (le conflit constitutionnel en Württemberg, d'après les papiers de la famille Stockmayer). — H. Schöllkopf. L'organisation scolaire dans l'ancien territoire de l'Ordre teutonique annexé au royaume de Württemberg (en 1805-1809) au temps de la domination de l'Ordre (surtout au début du xvie s.). — C. Börschinger. L'alliance du 20 nov. 1331 entre les fils de l'empereur Louis de Bavière, l'évêque Ulrich d'Augsbourg et vingt-deux villes impériales de Souabe.

38. — Zeitschrift der histor. Gesellschaft für die Provinz

Posen. T. XXI, n° 1. — F. Koch. Le traité de Bromberg entre le prince électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg et le roi Jean-Casimir de Pologne en 1657 (concédant à Frédéric-Guillaume la souveraineté de la Prusse). — H. Braune. La campagne de Frédéric Barberousse contre la Pologne (1157) d'après les sources allemandes, bohémiennes et polonaises (ces dernières n'ont, vis-à-vis des autres, que peu d'importance). = N° 2. R. Paümers. Un journal écrit à Posen à l'époque des Français (1806-1808).

39. — Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. *Germanistische Abteilung*. T. XXV, 1904. — K. Perels. Le déni de justice dans l'ancien Empire depuis 1495 (étude surtout juridique, qui fournit des détails circonstanciés sur l'organisation et la procédure de la Chambre impériale). — E. v. Moeller. Le bourgmestre de Bochum (en Westphalie; depuis le XIIIe s., époque où Bochum devint une ville; la charge devint héréditaire au XVe s.). — F. Kogler. Contribution à l'histoire de la réception et des formes symboliques de la « legitimatio per subsequens matrimonium ». — C. Koehne. Études sur la formation des droits de contrainte et de ban (sur l'origine des monopoles des moulins, des fours à pain, des pressoirs, des brasseries. Ne croit pas qu'ils puissent s'expliquer par un communisme primitif; quand l'origine n'en est pas purement domaniale, ils sont le résultat d'organisations artificielles, comme l'organisation militaire des IXe-Xe siècles qu'on peut étudier en Lorraine : on crée des forteresses pour défendre le pays et on y installe les moyens nécessaires à la nourriture des garnisons). — U. Stutz. Le terrier habsbourgeois et les débuts de la souveraineté territoriale (ce terrier, qui date de 1303-1308, fut établi pour achever d'asseoir la souveraineté territoriale du roi Albert; l'auteur passe en revue les diverses juridictions signalées dans le terrier et en détermine les origines). — M. Tangl. L'authenticité du « Privilegium minus » autrichien (maintient, contre Erben, l'authenticité de l'acte par lequel, en 1156, Frédéric Barberousse érigea en duché la marche d'Autriche). — E. Stengel. Seigneurie et immunité (admet dans ses grandes lignes la théorie de Seeliger, tout en la rectifiant ou la complétant sur plusieurs points; étudie l'influence exercée par la seigneurie sur le développement de l'immunité). = T. XXVI, 1905. A. Dopsch. Impositions et immunité dans le duché d'Autriche (montre le lien qu'il y a entre le droit de juridiction et le droit d'imposition, l'exemption de celle-ci entraînant l'exemption de celle-là). — M. Funk. Les tribunaux de Lübeck (depuis 1143, date de la fondation de la ville. Étudie la substitution des tribunaux de la ville à celui du représentant impérial au cours du XIVe s., puis leur évolution jusqu'en 1879; fin au t. XXVII). — Friese. Sur la charte de fondation de Posen (1253); contribution à l'histoire du droit de Magdebourg. — F. Frensdorff. Le droit urbain de Brunswick jusqu'à la Réception (jusqu'en 1675, la ville de Brunswick fut régie par des coutumes, qui, d'abord très originales, avaient été parmi les premières en Allemagne à subir, au XIIIe s., l'influence du droit romain importé par l'école de Bologne). — H. Brunner. Sur

la peine de la pendaison dans l'ancien droit allemand (originairement, c'est moins un supplice qu'une précaution contre le danger qu'eût fait courir aux vivants l'âme de tel ou tel défunt s'il eût été enterré). = T. XXVII, 1906. H. Laeckel. Abba, Âsega et Rêdjeva (sur l'organisation judiciaire dans la Frise primitive). — Id. Etheling, Frimon, Friling et Szêremon (sur les classes de la société frisonne des xie-xiiie s.). — G. Anschtzütz. Le tribunal de la Chambre impériale et l'égalité de naissance de la petite noblesse (le tribunal impérial n'admet pas plus que l'ancien tribunal de la Chambre impériale l'inégalité sociale entre la petite noblesse et la noblesse princière. Cite comme exemple la succession de Lippe en 1783, 1897 et 1905). — S. Rietschel. La « Tausendschaft » germanique (contre Sickel, Brunner et Schröder, en nie l'existence). — Id. Le « Pactus pro tenore pacis » et l'époque de l'élaboration de la loi salique (la plus récente rédaction officielle de la loi salique au temps des Mérovingiens, qui sert de base à tous les textes qui nous sont parvenus, a été élaborée sous les fils de Clovis. Childebert et Clotaire y ont travaillé ensemble ou successivement). = T. XXVIII, 1907. H. Laeckel. « Weregildus » et « simplex compositio » (étude sur les différentes significations de ces deux termes en ancien droit frison). — Id. Hêmêthoga, Liudamon, Ked, Koningesorkeue et Tolevabôth (organes inférieurs des tribunaux frisons). — Id. Foged, Skelta, Frâua et Bou (fonctionnaires frisons). — J. Gierke. « Chrenecruda » et « Spatenrecht » (signification de ces deux termes). —S. Rietschel. Recherches sur l'histoire de la « centaine » germanique (lui donne pour origine le compagnonnage primitif). — A. Gorl. Le duel en droit franc.

40. — Zeitschrift des Harz-Vereins für Geschichte u. Altertumskunde. T. XXXIX, 1906, fasc. 1. — Fr. Günther. La fondation de Grund et les premiers temps de son histoire (la ville doit son origine à l'exploitation d'une carrière de pierres vers 1450). — H. Kloppenburg. Les Jésuites à Goslar (1630-1632). = Fasc. 2. W. Möllenberg. Hans Luther, père de Martin Luther, mineur et maître de forge à Mansfeld (mort en 1530). — Fr. Günther. Les libertés minières des syndicats de l'Oberharz et leur histoire (chartes de 1524-1613).

41. — Zeitschrift für katholische Theologie. T. XXXII, 1908, n° 2. — E. Michael. Les ecclésiastiques architectes au moyen âge. — L. Szczepański. Le passage de la mer Rouge par les Israélites; contribution à Exod., XIV, 21, 22, 29. — B. Jansen. La définition du concile de Vienne : « Substantia animae rationalis seu intellectivae vere ac per se humani corporis forma » (fin au n° 3). = N° 3. N. Paulus. Absolutions du moyen âge prétendues indulgences (1° les absolutions générales accordées par les papes jusqu'au xiie s. n'ont nullement le caractère d'indulgences). — A. Kröss. L'extorsion de la « lettre de Majesté » à l'empereur Rodolphe II par les États de Bohême en 1609 (suite : le premier projet de la « lettre de Majesté »).

42. — Beiträge zur Erforschung steirischer Geschichte. T. XXXIV, 1905. — A. Mell. Régestes pour l'histoire des familles de Teufenbach en Styrie; I : 1074-1547 (600 analyses avec tables). — Id. Les archives des États de Styrie. Rapport sur le classement provisoire des Archives d'État de Styrie. = T. XXXV, 1906. J. Loserth. Les archives de la maison de Stubenberg. — A. Mell. L'organisation des archives en Styrie.

43. — Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung. T. XXIX, 1908, n° 2. — F. Philippi. Le « Miroir de Saxe » et le droit saxon (ce qu'il y a de droit proprement saxon dans le « Miroir de Saxe » ne se trouve que dans les articles relatifs au « Gogericht » ou aux « Gografen »). — E. Werunsky. Les réformes juridiques du roi Ottokar II en Bohême et en Autriche (discussion détaillée du livre de M. Stieber). — G. Sommerfeldt. Au temps de la fondation de l'Université de Vienne (commente quelques textes relatifs à Langenstein et Oyta à la fin du xive s.). — F. Hartung. Sur le « Traité sur la diète de l'empire » au xvie s. (publié par Rauch en 1905, d'après d'anciennes éditions; en signale et étudie trois manuscrits). = C.-rendu : *Kretschmayr*. Gesch. von Venedig (critique par L.-M. Hartmann).

44. — Mitteilungen des k. und k. Kriegsarchivs. 3e série, t. V, 1907. — Peters. Les débuts de l'aérostation militaire et sa première application pendant la campagne de 1794 (l'emploi du ballon captif à Maubeuge et Fleurus). — Sommeregger. Itinéraire de l'empereur François Ier d'Autriche pendant la campagne de 1809 (extrait du journal du contrôleur J.-B. Skall, 8 avril-14 déc. 1809). — A. Veltzé. Journal sommaire des événements survenus à l'armée commandée par l'archiduc Jean pendant la campagne de 1809 (résumé, par un inconnu, du récit détaillé écrit par l'archiduc lui-même, 1er mars-20 oct.). — Id. La citadelle de Gräz, 1809 (récit du siège qu'elle soutint). — L. Ebeble. La mission du colonel Steigentesch à Königsberg en 1809 (pour assurer à l'Autriche le concours de la Prusse).

45. — Steirische Zeitschrift für Geschichte. T. III, 1905, fasc. 3-4. — F. Forcher von Ainbach. Quelle était la population primitive de la vallée de la Mur et comment s'effectuèrent les établissements postérieurs? (la population primitive était slave). — Les archives de la Chambre des finances à Vienne (leurs richesses; protestation contre la remise faite aux Magyars de dossiers intéressant les Hongrois). — Max Doblinger. Notes de Wolf von Stubenberg sur la défaite d'Essegg, 1537.

46. — Századok (*les Siècles*). 1908, janv. — J. Lukcsics. Jean Uski, évêque de Veszprém, diplomate du roi Sigismond, 1387-1437 (originaire de Bohême, favori de Sigismond, chargé par lui de plusieurs missions à Venise et à Rome, inspirateur de sa politique ecclésiastique). — E. Császár. Laurent Orczy et la régularisation de la Tisza (fin en févr. Après avoir quitté l'armée, Orczy [1718-1789], connu également

comme poète, devint comte suprême du comitat d'Abauj et prit une part active aux travaux de régularisation de la Tisza pendant sept ans. Il rencontra les mêmes difficultés que Széchenyi devait rencontrer en 1842). — S. TAKATS. L'artillerie hongroise (XVIe-XVIIe s.; fin en févr.). = C.-rendus : *E. Thúry*. Bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire des écoles; I (bibliogr. des écoles réformées de Hongrie, 1522-1905). — Histoire du diocèse de Kassa (faible pour le moyen âge, utile pour les temps modernes). — *M. Schuster*. Schloss Déva in Siebenbürgen (utile). = Varia : I. KARÁCSON. Manuscrits relatifs à la Hongrie dans les mosquées de Constantinople. — J. MELEGDI. La bataille de Varna, 1444, et le tombeau du roi Wladislas Ier. — Répertoire historique slave. = Février. J. KARÁCSONYI. Sur le nom des Khazars (les Magyars ont vécu de 457-830 dans le voisinage des Khazars; quelques tribus les ont accompagnés en Hongrie. Les Grecs les appelaient Χαξάροι; à cette forme correspond l'ancien mot hongrois « Karily » changé plus tard en « Károly »). — K. RÉVÉSZ. L'école supérieure des réformés à Kassa (a existé de 1667 à 1674). = C.-rendus : *L. Erdélyi*. Histoire de l'Ordre des Bénédictins de Pannonhalma; t. III et IV (important; histoire de la célèbre abbaye, 1405-1708). — *K. Boldisár*. Les soldats de Bocskay (consacré aux haïdouks du célèbre prince). — *T. Lehoczky*. Monographie de la ville de Munkács (bon). — *I. Iványi*. Histoire de la ville de Lugos (esquisses intéressantes). = Varia : L. KARL. Exposition des portraits historiques à Paris. — Répertoire historique slave. = Mars. I. SZENTPÉTERY. Historiographie individuelle et collective. — G. SZEKFÜ. L'œuvre de Szamosközy sur les événements de l'année 1594 (le ms. 492 Quart. Lat. du Musée national de Budapest, intitulé : « Historica narratio quorundam gestorum Sigismundi Báthori », fut copié par Weidenfelder et contient un fragment important de l'ouvrage de Szamosközy, historien du XVIe s.). — S. TAKÁTS. Contributions à l'histoire du servage en Hongrie (XVIe-XVIIe s.; fin en avril). = C.-rendus : *A. Berzeviczy*. Souvenirs, 1853-70 (important pour l'époque de la réaction autrichienne). — *J. Kádár*. Monographie du comitat Szolnok-Doboka; t. VII (de nombreux matériaux). — Répertoire historique slave. = Avril. J. BAJZA : Joseph Bajza, historien (Bajza, 1804-58, critique et poète, a écrit aussi quelques études historiques sur Coriolan, l'impératrice Eudoxie, sur les Teleki et le premier volume d'une Histoire universelle dans lesquels il a donné des lectures agréables, mais peu profondes). — L. SZÁDECZKY. Les archives du comte Laurent Pekri (fin en mai. Les archives du général de Rákóczi se trouvent près de Nagy-Károly, au castel de Degenfeld. Les documents vont de 1351 à 1752). = C.-rendus : *E. Kammerer*. Les Archives de la branche aînée de la famille Zichy; t. VII (avec deux tables pour les t. I-VI, par Aldásy et Barabás; important). — *P. Sörös*. Étienne Jerosini Brodarics, 1471-1558 (diplomate et historien; soigné). — *L. Szádeczky*. Autobiographie du comte Louis Bethlen, 1782-1867 (n'a joué qu'un rôle modeste à l'époque de Széchenyi). — Jules Schönherr (1864 † 1908; on lui doit une monographie sur Jean Corvin, fils du roi

Mathias, et le t. III de l'*Histoire nationale : les successeurs des Anjou ;* il a rédigé les *Monographies historiques*, le *Bibliographe hongrois* et l'organe de la Société généalogique : *Turul.*). = Mai. G. Mészáros. Le siège de Györvár et l'éloge de Buda (publie d'après un ms. turc la traduction hongroise de deux poésies écrites au commencement du XVIIe s. par Vudsoudi, qui était au service d'Ali Cselebi et a assisté au siège de Györvár). — P. Sörös. Benoît Meszleny (biographie détaillée d'un notaire et avocat du XVIIe s.). = C.-rendus : *G. Gábor*. Origine et fonctions du comitat sous le règne de Louis le Grand (faible et présomptueux). — *J. Loserth*. Akten und Korrespondenzen zur Geschichte der Gegenreformation in Innerösterreich unter Ferdinand II ; t. I et II (éloge). — *S. Kováts*. Histoire du séminaire de Csanád (ouvrage de luxe ; a utilisé de nombreux documents inédits). — Nécrologie de Th. von Sickel, 1826-1908. = Varia : V. Fraknói. Une lettre du roi saint Ladislas (combat l'opinion de l'historien slave Sasinek qui prétend que, dans la lettre du roi hongrois conservée dans l'abbaye du Mont-Cassin et publiée par Fraknói en 1901, le mot « Sclavonia » se rapporte aux Slaves du nord de la Hongrie ; il s'agit de la Croatie).

47. — Budapesti Szemle. 1908, janv. — H. Marczali. Un livre anglais sur la Hongrie (*The whirlpool of Europe ; Austria Hungary and the Habsbourgs*, par A. Colquhoun, observateur sagace et sympathique). — E. Wertheimer. Le procès de lèse-majesté des « jurats », 1834-37 (fin en févr. Retrace, d'après des documents inédits, le procès que le gouvernement hongrois intenta aux jeunes stagiaires qui accompagnaient les députés à la Diète, pour avoir tenu des réunions secrètes. Le procès finit par la condamnation de plusieurs d'entre eux). — L. Bézard. Une page de l'histoire ecclésiastique de la France (chapitre détaché d'un ouvrage sur la toponymie des paroisses de l'ancien diocèse du Mans). = C.-rendu : *R. Békefi*. Les églises et les châteaux des environs du lac Balaton au moyen âge (de nombreux matériaux). = Févr. M. Zsilinszky. Histoire de la loi XX de 1848 (fin en mars : sur la liberté des différents cultes ; retrace les débats de la Diète de 1830 à 1848 à ce sujet). = C.-rendu : *Tugomir Alaupovics*. Ivan Frano Jukic, 1818-57 (bonne biographie du patriote bosniaque). = Mars. A. Berzeviczy. François Pulszky, 1814-1897 (étude pénétrante de l'homme politique, de l'écrivain et du savant archéologue qui a joué un rôle important, au moment de la Révolution de 1848 et pendant l'émigration, à côté de Kossuth ; après le dualisme, il devint le directeur du Musée national de Budapest qu'il a réorganisé. Son salon était le rendez-vous de l'élite de la société entre 1870 et 1880). = Avril. J. Pasteiner. La topographie de l'architecture hongroise au moyen âge. = C.-rendu : *L. Horánszky*. Jean Bacsányi et son temps (important). = Mai. E. Görgey. Clio locuta (résumé de tous les plaidoyers écrits pour Arthur Görgey que les Hongrois ont considéré si longtemps comme traître à la patrie, pour avoir déposé les armes à Világos, le 13 juillet 1849. Görgey vit encore et il peut voir avec satisfaction que l'opinion publique, en général, lui est favorable). — G. Concha. Joseph Eötvös et la cri-

tique étrangère (sur l'accueil favorable fait par l'Europe savante à l'ouvrage de Eötvös, *Influence des idées dominantes du XIXe siècle sur l'Etat*, *1851-1854*).

---

48. — The english historical Review. 1908, avril. — Edmond Curtis. Les Anglais et les Scandinaves en Irlande (que sont devenus, après l'établissement des Anglo-Normands en Irlande, les Scandinaves, ou Ostmen, qui avaient auparavant fondé les cinq villes de Dublin, Waterford, Limerick, Wexford et Cork? Ils furent sans doute contraints de quitter ces villes et de se cantonner dans les faubourgs, « cantreds » ou « hundreds », formés à cet effet; placés d'ailleurs sous la protection spéciale du roi, mais exclus des guildes et des droits municipaux. Cette race ainsi parquée et sujette, parait avoir disparu dans la seconde moitié du xive s.). — F. M. Powicke. La chancellerie pendant la minorité de Henri III (étude sur le rôle joué par le chancelier Richard « de Marisco », évêque de Durham). — Miss Cramer. L'amalgame des corporations de métiers en Angleterre (fin; cet amalgame fut la conséquence naturelle de l'évolution du système des guildes : quand la guilde marchande se développa, les corps de métier s'associèrent pour se pouvoir mieux protéger et il arriva que, dans les petites villes, les guildes marchandes élargirent leurs cadres de manière à y recevoir aussi les corps de métier). — J. B. Williams. Les gazettes et les lettres des nouvellistes sous la Restauration (bibliographie et législation). — Goligher. Le nouveau fragment d'historien grec, attribué à Théopompe ou à Cratippe (l'auteur ne peut en être Théopompe; il faut donc l'attribuer à Cratippe). — J. H. Round. De la valeur de l'*ora* employée dans le *Domesday book* (cette *ora* ou once valait 16 d. et non 20). — Miss M. Cornford. Une légende concernant Édouard VI (le jeune roi mourut le 6 juillet 1553; pour des motifs politiques, Northumberland crut devoir retarder pendant quelques jours l'annonce officielle de cet avènement. Le bruit se répandit bientôt à Londres que le roi était encore vivant; on en suit la trace presque pendant tout le règne d'Élisabeth). — P. G. Marsden. Thomas Cobham et la capture du vaisseau espagnol *la Sainte-Catherine* (1563; Froude raconte qu'après la prise du navire, Cobham fit coudre le capitaine et les survivants de l'équipage dans une voile et les fit jeter à la mer. Ce récit est absolument controuvé). — M. Wilkinson. Documents relatifs à l'histoire des guerres de religion dans le Périgord, 1588-1592 (documents provenant de la famille de Vivans et concernant la ville de Domme). — F. H. Baring. De la tentative faite par Lord John Russell pour former un gouvernement, en 1845. = C.-rendus : *E. Barker*. The political thought of Plato and Aristotle (analyse assez inutile, après les travaux de Newman). — *H. M. Chadwick*. The origin of the english nation (importantes observations sur ce livre présentées par M. H. Stevenson). — *Lord Fr. Hervey*. Corolla Sancti Edmundi (utile recueil, d'après les sources, imprimées ou manuscrites, de ce qu'on a dit et chanté sur le roi Est-anglien, « vierge et martyr ». Les textes ne sont pas présentés

avec toute la précision scientifique désirable). — *J. N. Figgis*. Studies on political thought from Gerson to Grotius, 1414-1625 (intéressant, mais le détail n'est pas assez soigné). — Calendar of the patent rolls, Henry VI; t. II, 1429-1436; t. III, 1436-1441. — *Gairdner* et *Brodie*. Letters and papers of the reign of Henry VIII; t. XX. — *Whetham*. A history of the life of Colonel Nathaniel Whetham, a forgotten soldier of the civil wars (bon). — The memoirs of Ann, Lady Fanshawe, wife of the R. H. Sir Richard Fenshawe, bart., 1600-1672 (nouvelle édition, bien supérieure à celle de 1829; annotation surabondante). — *N. Manucci*. Storia do Mogor, or Mogul India, 1653-1708, trad. p. *W. Irvine* (bonne édition d'un texte intéressant qui est la source où le P. Catrou a puisé son *Histoire générale de l'empire du Mogol*; mais Catrou fut un traducteur fort infidèle). — *G. L. Beer*. British colonial policy, 1754-1765 (bon). — *A. Kitson*. Captain James Cook (c'est la première bonne biographie qu'on ait du célèbre navigateur). — *Schwertfegen*. Geschichte der kön. deutschen Legion, 1803-1816 (bonne histoire de cette partie de l'armée électorale de Hanovre qui, après la convention de Suhlingen, en 1803, fut transportée en Angleterre et incorporée dans l'armée britannique. Elle prit part à l'expédition de la Baltique en 1807, servit en Espagne et combattit à Waterloo. Cette légion comprit jusqu'à 28,000 hommes). — *Ch. S. Parker*. Life and letters of sir James Graham, second baronet of Netherby, 1792-1861 (bon). — *C. D. Allin*. The early federation movement of Australia (bon). — *Baron von Helfert*. Geschichte der österreichischen Revolution im Zusammenhange mit der mitteleuropäischen Bewegung der Jahre 1848-49 (très intéressant). — *J. F. Rhodes*. History of the United States, 1850-1877; t. V et VI (fin de ce consciencieux ouvrage, si plein de renseignements). — *Craster*. A history of Northumberland; t. VIII (excellent). — *Muir* et *Platt*. A history of municipal government in Liverpool to 1835 (bon). — *Telting*. Die alt-niederländischen Seerechte (bonne édition critique et synoptique où l'éditeur utilise une rédaction trouvée aux archives de Staveren).

49. — The Athenæum. 1908, 4 avr. — *J. A. Taylor*. Lady Jane Grey and her times (bon; l'auteur a tiré bon parti des sources françaises et italiennes). — *W. Page*. The Victoria history of the county of Durham, t. II (excellent). = 11 avr. *A. M. Hyamson*. A history of the Jews in England (ouvrage important, mais non définitif). — *H. Webster*. Primitive secret societies (excellente étude sur la politique et la religion des peuples primitifs). = 18 avr. *A. H. Powell*. The ancient borough of Bridgwater in the county of Somerset (intéressant; le nom de cette ville, en latin Pons Walteri, rappelle le souvenir d'un compagnon de Guillaume le Conquérant, Walter ou Gautier de Douai, qui reconstruisit le pont sur le Parret, entre le château et la place du marché). — La bataille d'Edington (reprend la discussion des critiques présentées par Stevenson). = 25 avr. *W. Page*. History of the county of Derby; vol. II. = 2 mai. *F.-J. Amours*. The original chro-

nicle of Andrew of Wyntoun; vol. V (1165-1335). — The Bruce, by *Mr. John Barbour*, translated by *George Eyre Todd* (traduction pour les jeunes gens). = 16 mai. *Ph. Gibbs*. The romance of George Villiers, first duke of Buckingham (bonne biographie, aussi agréable à lire qu'un bon roman et plus instructive).

50. — The Nineteenth century and after. 1908, janv. — J. Ellis Barker. La politique étrangère de l'empereur Guillaume II. — Miss Una Birch. Le comte de Saint-Germain. = Février. Reich. Histoire et caractère (considérations sur le rôle de la personnalité dans l'histoire). = Mars. J. B. Williams. Henry Walker, journaliste du temps de la république d'Angleterre (des écrits qu'il publia, sans se lasser, contre le roi et l'Église anglicane, de 1640 à la Restauration; plusieurs de ces écrits sont des actes de piraterie littéraire). = Mai. Cheyne. La décadence du royaume de Juda (explique l'histoire du roi Josias en supposant qu'il y avait un temple du Dieu d'Israël dans la région frontière de l'Arabie septentrionale, pour l'utilité des Israélites établis dans cette région).

51. — The Scottish historical Review. 1908, avril. — Al. O. Curle. Une maison du comté de Roxburgh en 1721 (analyse d'un inventaire du mobilier et des livres). — Th. Keith. La situation économique de l'Écosse sous la République et le Protectorat (cette situation s'améliora peu; comment, d'ailleurs, en eût-il été autrement?). — A. Lang. Les Highlanders à Macclesfield en 1745 (publie une lettre d'un certain J. Stafford, qui était alors « attorney » à Macclesfield). — J. Wilson. Règlement pour l'administration d'un bénéfice en Cumberland (21 février 1285, n. st.). — H. Toll. Le comte de Hollande Florent V, un des compétiteurs à la couronne d'Écosse. — J. H. Stevenson. L'usage des armoiries existait-il dans le clergé écossais avant la Réforme? (non). — Dowden. Les évêques de Glasgow; notes chronologiques, 1447-1508. = C.-rendus : *J. Corbett*. England in the Seven years war (bon). — *A. Clark*. The Shirburn ballads, 1585-1616. — *H. N. Birt*. The Elizabethan religious settlement, a study of contemporary documents (contrôle et critique les chiffres, fournis par exemple par MM. Gee et Frere, des catholiques anglais persécutés sous Élisabeth pour cause de religion; mais n'arrive pas à des résultats très différents). — *J. Herkless* et *R. K. Hannay*. The archbishops of St Andrews; vol. I (étude critique très approfondie sur les quatre premiers archevêques de St Andrews). — *W. B. Murdoch*. The spirit of Jacobite loyalty (recherches détaillées sur les Highlanders qui prirent part au soulèvement de 1745).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le 1er prix Gobert à M. F. Chalandon (*Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile*) ; le 2e prix à M. Ch. Samaran (*La maison d'Armagnac au XVe siècle*). Une partie du prix Saintour a été partagée entre MM. Bruchet (*Le château de Ripaille*), E. Déprez (*Études de diplomatique anglaise*) et Villetard (*L'office de Pierre de Corbeil*). Au concours des Antiquités de la France, quatre médailles ont été attribuées à MM. Espérandieu (*Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine*), J. Laurent (*Cartulaires de Molesme*), F. Soehnée (*Catalogue des actes d'Henri Ier, roi de France*), et à Mlle Pillion (*Les portails latéraux de la cathédrale de Rouen*); sept travaux ont reçu des mentions. Le prix J.-J. Berger a été réparti entre MM. Coyecque, P. Lacombe et H. Martin et la *Société de l'histoire de Paris;* le prix Lefèvre-Deumier entre MM. Guimet et Fr. Cumont, pour leurs travaux sur les religions orientales; le prix Prost entre M. P. Marichal (*Cartulaire de l'évêché de Metz*) et la revue l'*Austrasie;* le prix La Fons-Mélicoq entre MM. G. Bourgin (édition de *Guibert de Nogent : Histoire de sa vie*), G. de Lhomel (publications sur Montreuil-sur-Mer), Le Sueur (*Le clergé picard et la Révolution*), L. Jacob (*La révolte du Bourbonnais, 1662*) ; une part du prix Bordin a été attribuée à M. Chapot (*La frontière de l'Euphrate*). — L'Académie des sciences morales et politiques a décerné le prix Fréville à M. L. Tuetey (*Les officiers sous l'ancien régime*). Le prix Audiffred a été attribué à M. Émile Bourgeois (*Manuel historique de politique étrangère*) ; une récompense de 2,000 fr. a été accordée à M. Chr. Pfister (*Hist. de Nancy*, t. III) et deux récompenses de 500 fr. à MM. Driault (*Hist. de la civilisation*) et Tchernoff (*Le parti républicain au coup d'État et sous le 2e Empire*). — L'Académie française a décerné le 1er prix Gobert à M. Jullian (*Histoire de la Gaule*), le 2e prix à M. Courteault (*Blaise de Monluc*). Le prix Thérouanne a été partagé entre MM. Pierling (*la Russie et le Saint-Siège*), Rousseau (*Charles III d'Espagne*), Morane (*Paul Ier de Russie*), Yakschitch (*L'Europe et la résurrection de la Serbie*), Funck-Brentano (*Mandrin*), Caumont de la Force (*L'architrésorier Lebrun*). Une partie du prix Bordin a été attribuée à M. Delaruelle (*Guillaume Budé*); une partie du prix Guizot à MM. E. Dejean (*Beugnot*) et Ph. Monnier (*Venise au XVIIIe s.*); une partie du prix Marcelin Guérin à M. P. Heinrich (*La Louisiane*).

— *Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits de la Collection des Cinq Cents de Colbert,* par Charles de La Roncière (Paris, E. Leroux,

1908, in-8°, 384 p.). — On sait quelle mine précieuse de renseignements sur toutes les affaires politiques des XVIe et XVIIe siècles constituent les 500 volumes des « Cinq Cents de Colbert »; on sait aussi qu'on y trouve bon nombre de copies et d'originaux pour les époques antérieures, surtout pour les XIIIe, XIVe et XVe siècles. Le catalogue très détaillé qu'en donne M. de La Roncière en rendra désormais la consultation aisée : presque chaque pièce y est relevée avec sa date et une table alphabétique très complète est placée à la fin du volume.

L. H.

— *Missions au Sahara par E.-F. Gautier et R. Chudeau*. T. I : *Sahara algérien*, par E.-F. GAUTIER (Paris, A. Colin, 1908, in-8°, x-371 p., cartes et planches). — Ce volume, surtout consacré à la géologie et à la géographie du Sahara algérien, contient aussi plus d'une page intéressante pour l'historien. M. Gautier a soigneusement examiné, au cours de ses voyages, les tombes, les gravures rupestres, les armes et instruments néolithiques, qui ne sont pas rares dans les régions qu'il a visitées. Il en donne des descriptions complètes et établit que les tombes et les gravures rupestres sont sans doute exclusivement des restes de la civilisation berbère. Il donne, en outre, d'après quelques travaux imprimés ou manuscrits qu'il a pu consulter et d'après quelques inscriptions hébraïques qu'il a découvertes, des détails curieux sur l'histoire des oasis sahariennes (spécialement celles du Touat et du Tidikelt) depuis le XIVe siècle. Il y a là des renseignements que les historiens devront soigneusement critiquer, mais qui ne manqueront pas de leur être du plus grand secours. L. H.

— L. BRUHAT. *Le monachisme en Saintonge et en Aunis (XIe et XIIe s.); étude administrative et économique* (La Rochelle, A. Foucher, 1907, in-8°, 408 p.). — L'auteur de cet intéressant volume s'est proposé d'étudier avant tout l'abbaye en tant que seigneurie féodale. Il y a consacré dix chapitres : formation du domaine, administration et exploitation du domaine, charges et revenus des abbayes, les églises rurales appartenant aux abbayes, les officiers et les serviteurs de l'abbaye, l'immunité ecclésiastique, la justice, les abbayes et les évêques, relations des abbayes entre elles, les abbayes et les seigneurs, influence sociale du monachisme. Les chartes et cartulaires monastiques ont été naturellement les sources principales auxquelles il a puisé. Il faut remarquer que les abbayes saintongeaises et aunisiennes, fondées au XIIe siècle, se rattachent toutes à Citeaux. M. DE RICHEMOND.

— Pierre CHAMPION. *Charles d'Orléans, joueur d'échecs* (Paris, Champion, 1908, in-4°, 16 p. et 2 pl.). — Cette élégante et spirituelle plaquette a surtout pour objet de décrire un manuscrit de la Bibliothèque nationale contenant un traité du jeu d'échecs avec annotations autographes de Charles d'Orléans. L'écriture en est analogue à celle que M. Champion avait relevée sur le manuscrit français 25458 de la même Bibliothèque et qui lui avait permis de reconnaître dans ce volume « le

manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans » (voir *Rev. hist.*, t. XCV, p. 370). L. H.

— Ambroise Ledru et Eugène Vallée. *La maison de Faudoas* (Paris, Lemerre, 1907-1908, 3 vol. in-8°, dont deux de *Preuves*). — La maison de Faudoas (Tarn-et-Garonne), dont MM. Ledru et Vallée ont dressé avec beaucoup de soin la généalogie depuis le xie siècle jusqu'au xxe, n'a joué dans l'histoire qu'un rôle très modeste. Ses représentants les moins obscurs sont peut-être Béraud III, seigneur de Barbazan, sénéchal d'Armagnac au milieu du xve siècle, et François de Faudoas, comte de Belin au temps de Henri IV. Le premier fut un des hommes de confiance de ce Jean IV d'Armagnac dont M. Samaran nous retraçait récemment l'histoire en un livre paru malheureusement trop tard pour que MM. Ledru et Vallée aient pu en tirer parti. Quant au second, gouverneur de Paris au temps de la Ligue, il sut se concilier les bonnes grâces de Henri IV, qui le choisit en 1599 comme gouverneur du jeune prince de Condé. La documentation de MM. Ledru et Vallée est abondante. Ils ont surtout puisé dans les chartriers locaux, dont ils publient de nombreuses pièces *in extenso*. On regrettera seulement qu'ils aient peu recouru aux travaux d'ensemble et aient négligé, par exemple, l'*Histoire des princes de Condé* du duc d'Aumale. En outre, pour les origines de la maison de Faudoas, ils sont tombés dans un travers commun à presque tous les généalogistes, en prenant pour des « seigneurs de Faudoas » des personnages dont le nom est simplement suivi de la désignation : « de Faudoas ». L. H.

— Marcel Navarre. *Louis XI en pèlerinage* (Paris, Bloud, 1908, in-8°, ix-252 p.). — On sait quel infatigable voyageur fut Louis XI. Il n'était jamais en place et cette activité fébrile fit certainement une partie de sa politique et de ses succès. M. Navarre a eu l'idée ingénieuse de nous montrer en Louis XI le pèlerin, car ce souverain cauteleux et peu scrupuleux tenait à se mettre en règle avec le ciel par ses dévotions envers la Vierge et les saints. C'est le Louis XI saint homme que nous montre M. Navarre, avec une abondance de détails qui ne laisse rien à désirer. Son seul tort est de conclure de la dévotion de Louis XI à sa piété. Certainement il croyait, mais croire et être religieux sont deux. « Les démons aussi croient en Dieu, dit saint Jacques, et ils en tremblent. » Qu'on n'oublie pas les fins édifiantes du maréchal de Rais et de la Brinvilliers. On peut être dévot et brigand. G. M.

— *Société de l'histoire de Normandie. Mélanges*, 7e série (Rouen, Lestringant ; Paris, Picard, in-8°, 395 p.). — Ce volume comprend les documents suivants : État des vaisseaux, heux, gribannes, barques et bateaux du port du Havre, transmis à Colbert en 1664, publ. p. Ch. de Beaurepaire ; Correspondance du maréchal de Bellefonds, commandant l'armée royale en Basse-Normandie, avec M. de Pontchartrain, ministre de la Marine au moment du désastre de La Hougue, avril-sept. 1692, publ. par P. Le Cacheux ; Comptabilité publique sous la domination anglaise au xve s. :

comptes de la vicomté de Neufchâtel, 1443 et 1456, publ. par A. Millet; Baronnie de Mauny : état des fiefs de la vicomté de Pont-Audemer au commencement du XVIe s., publ. par J. Béranger; Aveux et dénombrements de la baronnie d'Esneval, aux XVe, XVIe et XVIIe s., publ. par A. Fiquet; Secours exigés pour la rançon de François Ier et de ses enfants, 1528-1530, publ. par Ch. de Beaurepaire.

— H. Prentout. *Une réforme parlementaire à l'Université de Caen*, 1521 (Caen, Delesques, 1903, in-8°, 16 p.); *La vie de l'étudiant à Caen au XVIe siècle* (ibid., 1905, in-8°, 57 p.); *L'Université de Caen et les registres des pasteurs, 1560-1568* (dans le *Bull. de l'hist. du protestantisme français*, t. LIV); *L'Université de Caen à la fin du XVIe s. La contre-réforme catholique et les réformes parlementaires* (Caen, Delesques, 1908, in-8°, 88 p.). — Ces diverses études, qui complètent ou développent certains points de la thèse latine de M. Prentout, montrent combien l'Université normande a été près de devenir une Académie protestante. La réforme des études, opérée par le parlement de Rouen, y fut en une très large mesure une contre-réformation. — Ces essais semblent nous promettre une future histoire de l'Université de Caen; M. Prentout est hautement qualifié pour l'écrire. H. HR.

— Clément Jugé. *Jacques Peletier du Mans (1517-1582). Essai sur sa vie, son œuvre, son influence* (Paris, Lemerre, et Le Mans, A. Bienaimé-Leguicheux, 1907, in-8°, xv-449 p.). — L'intérêt proprement historique de la thèse (Faculté des lettres de Caen) de M. l'abbé Jugé, c'est la tentative faite pour enlever définitivement à Bonaventure des Périers la quasi-totalité des *Récréations* et pour en restituer presque entièrement la paternité au fécond auteur manceau, médecin, géomètre, précurseur de Joachim du Bellay, apôtre de la réforme *ortografique*. Les meilleurs arguments de M. Jugé sont tirés de la différence entre la philosophie âpre et révolutionnaire du *Cymbalum mundi* et le dessin purement descriptif, l'exacte probité des *Récréations et joyeux devis*. — H. HR.

— Id. *Nicolas Denisot du Mans (1515-1559). Essai sur sa vie et ses œuvres* (Le Mans et Paris, ibid., 1907, in-8°, viii-164 p.) — Non seulement l'auteur étudie l'activité littéraire du « conte d'Alsinois », du précepteur des sœurs Seymour, mais il met hors de conteste, d'après les documents du Record Office, la mission secrète confiée par Henri II à Denisot en 1556-1557 : Denisot pénétra dans Calais sous couleur d'y venir diriger l'éducation des enfants d'un contrôleur et il en rapporta, au prix de romanesques aventures, un plan de la ville et de ses fortifications. H. HR.

— Hubert Meuffels. *Les Martyrs de Gorcum* (Paris, Lecoffre, 1908, in-18, 199 p.; coll. *Les Saints*). — Histoire de dix-neuf prêtres et religieux hollandais pris à Gorcum par les Gueux de mer et, au mépris de la capitulation, suppliciés à Brielle le 9 juillet 1572. M. Meuffels, en racontant les souffrances odieuses et révoltantes qui leur furent infli-

gées, ne se départ pas d'une réelle modération. Catholique, mais Hollandais, il admet (p. 37) que les semences de haine répandues par le duc d'Albe expliquent, sans les justifier, les actes de sauvagerie commis par les rebelles; il admire le grand chef protestant qui est en même temps le fondateur de la nation, Guillaume d'Orange, et il établit que celui-ci n'est en rien responsable des persécutions dont les catholiques furent victimes. Il dissimule un peu trop ce fait important que les « martyrs de Gorcum » avaient soutenu la cause espagnole (p. 79); les Gueux voyaient en eux des ennemis et des traîtres. Ainsi se formait un état d'esprit analogue à celui du 2 septembre 1792. — Documentation sérieuse et abondante. H. HR.

— Aug. Pétel. *Le temple protestant de Landreville. Contribution à l'histoire du protestantisme dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine* (Troyes, 1907, in-8°, 127 p.; extr. des *Mém. de la Soc. acad. de l'Aube*, t. LXXI). — Il s'agit d'un de ces temples qui, lors de l'enquête de 1673 sur les « innovations faites à l'Édit de Nantes », ne purent produire leurs titres. Bien que la voix publique fît remonter l'existence du temple « à environ quarante ans », c'est-à-dire antérieurement à l'Édit, les commissaires en décidèrent la démolition. Le procès qui s'ensuivit intéressait aussi les églises de Beaune, Paray-le-Monial, Conches. Détails édifiants sur la façon dont le roi choisissait celui des deux commissaires qui devait être de la R. P. R. Il y avait autour du temple plus de 200 familles réformées. La démolition dut avoir lieu au début de 1679. M. Pétel s'ingénie à nous faire trouver irréfutables les moyens produits par le syndic du clergé; il nous semble qu'il aurait pu s'en tenir à cet argument de principe (p. 18) : « Le bon sens..... ne peut admettre que la vérité et l'erreur soient mises sur le même pied ». — Précieuse analyse des registres du temple, allant, avec des lacunes, de 1620 à 1679 (que sont devenus les registres, produits au procès, de 1600, 1601, 1603 et 1606?). Détails sur la Révocation. H. HR.

— Émile Magne. *Femmes galantes du XVIIe siècle. Mme de la Suze (Henriette de Coligny) et la société précieuse* (Paris, Mercure de France, 1908, in-18, 330 p.). — Les aventures de cette descendante de l'Amiral ne sont rien moins qu'édifiantes, et sa préciosité ne connaît pas les pudiques effarouchements des Cathos et des Madelon. Je veux bien que M. Magne, assez libéral envers ses héroïnes, ait donné à celle-ci un peu plus que son compte; mais avouons qu'on ne prête avec cette prodigalité qu'aux riches. Le livre est écrit dans le même style un peu étourdissant que *Mme de Villedieu* et avec le même désir de grouper, autour du portrait d'une « femme galante », toute une société. C'est comme une chronique, — chronique scandaleuse, — du pays du Tendre. — Ne pas faire (p. 9) « égrener des patenôtres » à cette hérétique d'Anne de Polignac. H. HR.

— Jean Lemoine. *Madame de Montespan et la légende des poisons*

(Paris, H. Leclerc, 1908, in-8°, 53 p.). — Les représentations de l'*Affaire des poisons* servent ici de prétexte à une jolie étude d'érudition. On sait que les accusations lancées contre la favorite reposent essentiellement sur le témoignage de la fille de La Voisin. M. Lemoine démontre la fragilité de ce témoignage, insiste, après M. de Boislisle, sur la monstrueuse invraisemblance de l'accusation, sur la faiblesse de La Reynie : « Candeur à certains moments ineffable et qui désarme, mais qui aurait partout mieux trouvé sa place que chez un magistrat et un policier ». Le véritable instigateur de l'affaire est pour lui Louvois : l'histoire de la messe noire serait ainsi un épisode de la lutte entre les deux « dynasties » ministérielles, les Le Tellier et les Colbert. C'est une conclusion à laquelle arrivait récemment M. de Ségur, en ce qui touche la mise en cause du maréchal de Luxembourg. — H. HR.

— Dr Cabanès. *Les indiscrétions de l'histoire,* 5e série (Paris, Librairie mondiale, [1908], in-8°, 383 p.). — Rien de bien nouveau dans ces « indiscrétions » sur Charles-Quint, don Carlos, Mirabeau, etc. Les conclusions sont généralement assez sages. Que vient faire, dans une série d'illustrations documentaires, la truculente gravure II qui se retrouve sur la brochure? H. HR.

— E.-W. Dahlgren. *Voyages français à destination de la mer du Sud avant Bougainville, 1695-1749* (*Nouvelles archives des missions,* t. XIV, fasc. 4). — La relation d'un de ces voyages, trouvée à la Bibliothèque de Stockholm, attira l'attention du savant suédois sur ce coin très inconnu de notre histoire. La « mer du Sud », — le Pacifique, — officiellement réservée à l'Espagne, s'ouvre à nos corsaires pendant la guerre d'Augsbourg. Après Ryswik, de hardis Malouins créent la compagnie de la mer du Sud ; malgré toutes les défenses, ils ne cesseront pas de trafiquer au Pérou et en Chine. En laissant de côté les exagérations des contemporains, on peut évaluer à 250 millions le numéraire que ce commerce plus ou moins interlope a fait entrer en France de 1700 à 1720. Pour les marchandises (soies, thé, etc.), elles n'ont pas dû monter à un chiffre moindre. Quoique ces expéditions n'eussent, à aucun degré, un caractère scientifique, elles n'ont pas été stériles pour la géographie. On ne compte pas moins de *onze* voyages de circumnavigation accomplis par des Français avant Bougainville (la moitié du total de ces voyages exécutés depuis Magellan). H. HR.

— Helen Clergue. *The Salon. A study of french society and personalities in the XVIIIth century* (New-York et Londres, Putnam, 1907, in-8°, xii-359 p., 20 illustrations, dont 4 héliogr.). — Charmant volume, d'une illustration très soignée, sur l'une des manifestations les plus exquises de l'esprit français. Traite surtout de Mme du Deffand, Mme d'Épinay, Julie de Lespinasse, Mme Geoffrin, et de ceux qui gravitaient autour d'elles. Écrit avec humour par une personne dont l'idéal moral est très éloigné de celui du xviiie siècle, mais qui sait en parler

d'un ton de sympathique indulgence. — Quelques menues erreurs dans la transcription des noms français. H. HR.

— Arthur-Lévy. *La culpabilité de Louis XVI et Marie-Antoinette* (Paris, Sansot, 1908, in-12, 74 p.). — Réunit dans un très bref opuscule les preuves des actes de trahison envers la France commis par le roi et la reine et rappelle la manière lamentable dont Louis XVI a nié les plus certains de ces actes. M. Lévy aurait pu apporter des preuves plus précises encore s'il s'était servi de la brochure de Flammermont, *Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil avec la cour de Berlin.* G. M.

— Uzureau. *Andegaviana;* 6e et 7e séries (Angers, Siraudeau, et Paris, A. Picard, 1907-1908, 2 vol. in-8°, 556 et 548 p.). — M. l'abbé Uzureau, directeur de l'*Anjou historique,* nous présente déjà de nouveau deux volumes de glanes angevines, soit tirées de son propre fonds, soit empruntés à des manuscrits de prédécesseurs, principalement à ceux de l'abbé Rangard (1723-1797). Nous avons si souvent déjà caractérisé la nature des *Andegaviana*, dont le pêle-mêle pittoresque s'étend, ici encore, du xe au xixe siècle, qu'il est inutile d'insister à ce sujet. Nous nous bornerons à citer quelques-uns des documents les plus curieux du tome VI : les visites pastorales de Mgr de Champflour en 1723 (p. 46-83); les fêtes civiques célébrées à Angers en 1790 et 1791; les comptes décadaires du Comité révolutionnaire d'Angers, du 25 décembre 1793 au 7 mars 1795 (p. 245-272); l'abjuration imposée à l'abbé Joseph Boogueneau, grand vicaire constitutionnel, puis cabaretier, quand il voulut redevenir curé orthodoxe en octobre 1796 (p. 504-522), etc. Peut-être n'était-il pas urgent de réimprimer trente pages d'un ouvrage aussi connu que la *Description de la France* de Piganiol de la Force (p. 145-175). Il est bien difficile de croire que le curé Lhéritier de Seiches ait bien réellement écrit, *en 1810,* le texte cité par M. Uzureau p. 391. Ne serait-ce pas une *intercalation* faite dans les registres paroissiaux *après 1815?* Les mêmes passages des rapports du commissaire du gouvernement à Angers, le citoyen Morry, de l'année 1800, sont cités deux fois, p. 204-211 et p. 403-416. — P. 452, il faut lire *famine* pour *famille.* — Dans le septième volume, la pièce de résistance est le *Journal* de Joseph Clémanceau, juge au tribunal de Beaurepaire, retenu prisonnier à la suite des armées vendéennes, de mars à octobre 1793. M. Uzureau nous dit qu'il fut plus tard président du « féroce comité révolutionnaire » de Cholet, mais son propre récit ne respire que paix et modération; il est même trop anodin pour que sa longueur (100 pages) ne le fasse pas trouver un peu ennuyeux. Citons encore des rapports sur la situation politique de Maine-et-Loire de 1795 à 1798 très caractéristiques pour l'état des esprits sous le Directoire, émanant de commissaires de district, etc. — P. 129, au lieu de *Faustin-Désodoars,* il faut lire sans doute *Fantin-des-Odoards.* — R.

— G. Salvemini. *La Rivoluzione francese, 1788-1792* (Milano, Signo-

relli et Palestrini, [1907,] in-18, XI-546 p.). — Seconde édition d'un volume paru il y a deux ans. Le texte n'en a été guère modifié, sauf qu'il s'est inspiré, çà et là, des volumes de M. Jaurès. C'est un résumé bien écrit, mais sans la moindre note, sans aucun renvoi aux sources, rédigé dans un esprit très libéral, et qui ne va provisoirement que jusqu'à la canonnade de Valmy, qui marque pour l'auteur le triomphe armé de la Révolution au dehors, sur la vieille société politique européenne, comme le 10 août marque la victoire de la Révolution au dedans, sur la monarchie absolue. On aurait le droit de trouver une introduction de 144 pages un peu bien disproportionnée pour un volume de 546 pages, si l'on ne devait admettre qu'un second volume fera prochainement suite au premier. Je crains bien que l'auteur n'ait pas vu lui-même tous les ouvrages qu'il cite dans sa *Bibliographie*. Il n'aurait pas écrit sans cela *Langwerth von Simson* au lieu de *L. von Simmern*. P. 132, lire *1778* pour *1878;* p. 279, lire *Hoelderlin* pour *Hoelberlin;* p. 498, lire *Porrentruy* pour *Porrentmy,* etc. R.

— E. Duprat. *La grande peur et la création de la garde nationale à Châteaurenard-de-Provence* (Valence, impr. valentinoise, 1907, in-8°, 19 p.). — Après le grand nombre de travaux et de mémoires consacrés dans ces derniers temps à l'histoire de « la Grande Peur », ce mouvement insurrectionnel des campagnes plus ou moins authentique, qui s'est produit dans les derniers jours de juillet et les premiers d'août 1789, on ne trouvera guère de données nouvelles dans le mémoire de M. Duprat. Cette étude, lue au Congrès des Sociétés savantes de Provence, tenu à Marseille en août 1906, ne fait que confirmer la similitude absolue des émotions par lesquelles cette curieuse panique fit passer alors tant de régions du royaume. R.

— Alfred Leroux. *L'assistance hospitalière à Limoges pendant la Révolution* (Limoges, Ducourtieux et Gout, 1907, in-8°, 115 p.; extr. du *Bull. de la Soc. archéol. et hist. du Limousin*). — Ce mémoire nous fournit d'intéressants détails sur la décadence, tout au moins momentanée, que les troubles de la Révolution amenèrent, au détriment des classes indigentes, dans le chef-lieu de la Haute-Vienne. Avant la Révolution, on comptait sur le territoire qui devait former ce département une quinzaine d'hôpitaux; en l'an IV, il n'y en avait plus que six ou huit; en l'an VI, trois seulement. L'insuffisance des documents ne permet pas de raconter, pour beaucoup d'entre eux, cette décadence plus en détail. Mais pour Limoges même, l'auteur a réuni des données bien significatives sur le régime nouveau dans le domaine hospitalier, sur la population des hospices et leur personnel dirigeant, les conflits entre Jacobins et sœurs de charité, le gaspillage des revenus et des biens appartenant à la charité publique, etc. Le récit de M. Leroux s'arrête au Consulat et se résume dans l'affirmation, peut-être encore trop optimiste, que « la Révolution, absorbée par sa tâche politique et militaire, fut contrainte de négliger la tâche sociale ». R.

— Albert Savine et François Bournand. *Le 9 thermidor, d'après les documents d'archives et les mémoires* (Paris, Louis-Michaud, [1907,] in-18, 191 p.; *Collection historique illustrée,* fasc. 1). — Tableau très animé, très pittoresque de la chute de Robespierre et de son parti, rédigé d'ailleurs dans un esprit peu sympathique au dictateur et à ses amis; il est accompagné de nombreux dessins, vues, portraits, etc., choisis pour former ce que les auteurs appellent une « illustration documentaire ». Encore que nous n'ayons remarqué rien de bien nouveau dans cet agréable petit volume, il est certain que la *Collection historique* qu'il inaugure, si elle est continuée avec soin, pourra servir à mieux faire connaître certains chapitres de l'histoire de France au grand public et le détourner de la lecture des romans; le danger contre lequel il faudra se garder, c'est de donner à l'histoire elle-même une tournure trop romanesque. R.

— Lieutenant-colonel Camon. *La guerre napoléonienne. Les systèmes d'opération; théorie et technique* (Paris, Chapelot, 1907, in-8°, x-372 p.). — Ce volume fait suite au *Précis des campagnes* publié en 1903. Il est basé principalement sur la correspondance de Napoléon lui-même. L'auteur y démontre qu'on peut « ramener toutes les batailles (de Napoléon) à un seul système, dont elles se rapprochent plus ou moins dans l'exécution, et toutes les opérations stratégiques à deux procédés, la *manœuvre sur les derrières* et la *manœuvre sur position centrale*... Une même idée inspire les plans de campagne et les plans de bataille de Napoléon, c'est la dissociation préalable de l'ennemi par une menace sur la ligne de retraite » (p. viii). Cette seconde partie de la *Guerre napoléonienne* comprendra deux volumes, dont le premier seul, contenant l'analyse générale des systèmes d'opérations, a paru; nous devons laisser aux hommes du métier la discussion de ces théories, dont nous nous contenterons de signaler l'intérêt. R.

— Max Billard. *Un interrègne de quelques heures. La nuit du 23 octobre 1812* (Paris, Perrin, 1907, in-18, 198 p.). — Le besoin d'un nouveau livre sur la conspiration du général Malet ne se faisait pas absolument sentir, après les études récentes de MM. Georges Lenôtre et Le Barbier. Sous un titre bien sensationnel, M. le Dr Billard ne nous apprend rien de très neuf sur la personne et les projets de ce soldat, « né conspirateur » et « sportman de coup d'État », si ce n'est qu'il penche à croire que « l'homme des consciences successives » a tenté son aventure plutôt en royaliste qu'en républicain (p. 35). Les quelques pièces inédites trouvées par l'auteur aux Archives nationales ne changent pas grand'chose au fonds traditionnel, tel que nous l'ont légué les notations contemporaines des Desmarest, Rovigo, Lafond, etc., reprises depuis et complétées par maint auteur moderne, à moins qu'on ne s'avise de s'intéresser aux mauvais vers du malheureux pseudo-commissaire de police Boutreux qui, dupe de Malet, comme les autres figurants du drame, attendit pendant trois mois la comdamnation à

mort qui finit par le frapper en janvier 1813 et passa ce temps à rimer en prison des pièces plus que médiocres dans l'espoir de toucher le cœur de Savary. R.

— Guillaume AUBERTIN. *La première journée de Napoléon Ier (15 juin 1815) ou la genèse de la Napoliade* (Bruxelles, impr. du « Moniteur des finances », 1907, in-8°, 89 p.). — Un brave paysan de Nalinnes, nommé Norga, eut l'honneur de voir, le 15 juin 1815, l'empereur Napoléon s'arrêter un instant sous son toit, après l'occupation de la ville de Charleroi, et lui apporta son petit-fils, Augustin-Joseph, alors âgé de quelques mois. Ce fait divers valut plus tard à la littérature belge un poème épique en vingt chants, la *Napoliade,* œuvre du bébé de 1815. C'est pour nous entretenir de ce poème et de la famille de l'auteur (qui est aussi la sienne) que M. Aubertin a rédigé son opuscule. Ce n'est pas une contribution bien appréciable pour l'histoire générale de la campagne de 1815 et pour ce qui est de l'anecdote qu'elle renferme, une ou deux pages auraient suffi. Quant aux vers du poème, ils ne sont pas, heureusement, de notre compétence. R.

— H. A. L. FISHER. *Bonapartism* (Oxford, Clarendon Press, 1908, in-8°, 123 p.). — Ce volume renferme une série de six conférences sur le bonapartisme : I. Le legs de la Révolution; II. L'État napoléonien; III. Napoléon et l'Europe; IV. Le développement de la légende; V. La naissance et la grandeur du second Empire; VI. L'écrasement. L'auteur expose dans ces entretiens destinés au grand public, mais basés sur des connaissances solides, le développement des idées napoléoniennes au cours du XIXe siècle, les causes de leur succès au début et vers le milieu de cette période; il termine par ces affirmations, dont nous accepterions volontiers l'augure : « Elles ne seront plus jamais un symbole de science ni d'énergie, et moins encore un talisman de victoire, car si les Français, parlant de Bonaparte, peuvent garder le souvenir de Lodi et de Marengo, ils ne peuvent oublier le désastre de Sedan, la honte de Metz et la perte de l'Alsace-Lorraine. » R.

— F. MASSON. *Jadis et Aujourd'hui* (Paris, Ollendorff, 1908, in-12, VIII-346 p.) — Ce recueil d'articles du *Gaulois* et du *Temps* contient, à côté d'articles de violente polémique actuelle, des articles historiques très intéressants sur les *Orphelines de la Légion d'honneur*, sur Maret, dont M. Masson loue l'honnêteté, le patriotisme et le désintéressement (Napoléon le fit duc de Bassano avec 180,000 fr. de rente et plus de 100,000 fr. de gratification annuelle), sur Jomini et sur les négociations par lesquelles, dès 1810, la Russie prépara la défection de l'habile stratégiste suisse, qui se jugeait victime d'une injustice et qui se fit bien payer sa désertion; sur la campagne d'Iéna, sur le Cabinet noir, depuis l'Ancien Régime jusqu'au XIXe s.; sur les journées de septembre 1792, sur la légende du tsar Alexandre Ier, moine en Sibérie, sur le jour des Morts en 1794, sur le couronnement de Napoléon, où M. Masson résume la thèse qu'il a démontrée dans son volume : *Le sacre*, à savoir

que les détails de la cérémonie étaient d'avance concertés entre le pape et l'empereur, sur l'avènement de Bonaparte, où M. Masson voit l'*avènement de la Révolution*, sur Louis XVIII avant la Restauration, sur la vénérie, de Napoléon à Charles X. G. M.

— Dr Max Billard. *Les maris de Marie-Louise* (Paris, Perrin, 1908, in-12, 349 p.). — C'est de l'histoire anecdotique où nous n'avons pas trouvé les documents inédits annoncés sur la couverture, mais où les nombreux documents mis au jour depuis vingt ans sur Marie-Louise ont été consciencieusement mis en œuvre. L'impératrice régente, la duchesse de Parme, mariée successivement au comte de Neipperg et au comte Charles de Bombelles, la maîtresse de Charles Lecomte, et, dit-on, de bien d'autres, n'a jamais été qu'une femme frivole et sans cœur, ne songeant qu'à ses aises et à ses plaisirs. Mais elle eut la chance d'avoir à côté d'elle deux hommes de valeur, grâce auxquels le gouvernement de Marie-Louise à Parme fut une période heureuse où le duché fut bien administré et doté de créations importantes d'utilité publique. G. M.

— Ferdinand-Dreyfus. *L'École en 1848 et le ministère d'Hippolyte Carnot, 22 février-5 juillet 1848* (Paris, aux bureaux de la Ligue de l'Enseignement, 1908, in-8°, 35 p.). — Très précieuse contribution à l'histoire de l'instruction publique et de l'esprit public et à celle de la Révolution de 48. Hippolyte Carnot, avec ses collaborateurs Jean Regnaud, Ed. Charton, Ch. Renouvier, s'occupa avec une ardeur admirable à faire servir l'école à l'éducation du suffrage universel et à créer des écoles maternelles, un enseignement agricole, un enseignement secondaire des filles, un enseignement des adultes, un enseignement supérieur du peuple. Sous son inspiration parurent une série de manuels d'éducation civique, dont le plus remarquable, celui de Ch. Renouvier, *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, réimprimé en 1904, fut cause de la chute de Carnot. Son projet de loi sur l'instruction primaire, qui établissait l'obligation et la gratuité, fut naturellement abandonné après sa chute et on y substitua la loi Falloux. Cette brochure fait bien comprendre l'élan d'enthousiasme et d'espérance de réformes qui s'empara, après février 48, des instituteurs et des amis de l'enseignement populaire. G. M.

— Christian Maréchal. *Lamennais et Lamartine* (Paris, Bloud, 1908, in-12, 379 p.). — M. Maréchal consacre une série de volumes à étudier l'influence exercée par Lamennais sur les plus illustres de ses contemporains. Après la *Clef de « Volupté »* et *Lamennais et V. Hugo*, il nous montre aujourd'hui, dans son *Lamennais et Lamartine*, le poète des *Méditations* disciple du premier Lamennais, et l'auteur de la *Chute d'un ange* disciple du second Lamennais. G. M.

— C. Coignet. *L'évolution du protestantisme français au XIXe s.* (Paris, Alcan, 1908, in-12, 170 p.). — On lira avec intérêt ce petit livre qui,

malgré quelques erreurs et quelques lacunes (la plus importante est l'omission de toute mention du *Semeur* qui a été, de 1830 à 1848, un organe très remarquable de la pensée protestante et a eu une énorme influence), présente un tableau exact et impartial des diverses tendances du protestantisme et de leur évolution au sein de l'Église nationale et des églises libres. — Mme Coignet a eu soin, au début de son livre, de montrer le caractère essentiellement national de la Réforme française.

G. M.

— Jean LAGORGETTE. *Le rôle de la guerre, étude de sociologie générale.* Préface par A. LEROY-BEAULIEU (Paris, Giard et Brière, 1906, in-8°, XII-700 p.). — Sur le rôle *historique* de la guerre, l'auteur de ce gros ouvrage, malgré son désir de rester objectif, a plus d'une fois sacrifié aux idées du pacifisme dogmatique. Il est facile, après coup, d'imaginer une histoire de la civilisation d'où la guerre serait absente; mais une telle histoire est une *uchronie*. En fait, c'est par la lutte que les sociétés se sont différenciées et sont entrées en contact, que les civilisations supérieures ont dominé, assimilé les autres. Les critiques adressées à Proudhon (p. 466) paraîtront enfantines à tout historien sérieux. Il est assurément regrettable que la force militaire de Rome ait été nécessaire pour unifier d'abord le monde méditerranéen, puis pour ouvrir, à travers les Alpes et la Gaule, les routes qui mènent vers l'océan; mais c'est ainsi. De même, peut-on soutenir que l'œuvre révolutionnaire ait été sans profit pour l'Europe ? Il n'est pas historiquement vrai, non plus, que la paix, même durable, soit toujours, plus que la guerre, favorable au droit : une injustice prolongée et subie n'en devient pas plus juste. — En somme, avec tous les faits historiques dont s'est servi M. Lagorgette pour plaider l'inutilité de la guerre, on pourrait construire la théorie inverse. — Il est un peu tard pour opposer les pacifiques États-Unis aux puissances militaristes d'Europe (p. 634), un peu tôt pour classer parmi les questions « résolues pacifiquement » celle du Maroc (p. 654, n. 1).

H. HR.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — DOCUMENTS. — *Bligny-Bondurand.* Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Nîmes pour les États-Généraux; t. I. Nîmes, impr. Chastanier, in-8°, LV-584 p. — *A. de Liedekerke-Beaufort.* Mme de la Tour du Pin. Journal d'une femme de cinquante ans (1778-1815); t. I. Paris, Chapelot, in-4°, XXV-357 p. — *F. Mourlot.* Recueil des documents économ. contenus dans les registres de délibérations des municipalités du district d'Alençon (1788-an IV); t. I. Paris, Leroux, in-8°, 766 p.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — *R. Arnaud.* L'Égérie de Louis-Philippe : Adélaïde d'Orléans (1777-1847). Paris, Perrin, in-8°, 375 p. — *M. Basse.* Le général L. Duphot (1769-97). Lyon, Cumin, in-16, 199 p. — *J. Bénac.* Le P. Ambroise de Lombez (1708-78). Paris, Poussielgue, in-16, XXV-228 p. — *G. Capon* et *Yve-Plessis.* Paris galant au XVIIIe s. Vie privée du prince de Conty Louis-François de Bourbon (1717-76). Paris, Schemit, in-8°, 426 p. — *R. Grandrille.* L'organisation de l'Inquisition en France (1233-fin XVe s.). Orléans, impr. Gout, in-8°, IV-196 p. — *A. Périer.* Un prévôt de Paris sous Charles V : Hugues

Aubriot. Dijon, impr. Jacquot et Floret, in-8°, 292 p. — *Seauve*. Les relations de la France et du Siam (1680-1907). Paris, Lavauzelle, in-8°, 122 p.

HISTOIRE LOCALE. — *Anger*. Les dépendances de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; t. II. Paris, Poussielgue, in-8°, VII-323 p. — *Ch. Canel*. Héricourt pendant la Révolution. Montbéliard, Impr. montbéliardaise, in-8°, 144 p. — *J. Combet*. Une commune rurale de Provence pendant la Révolution : le Castellet-Draguignan, impr. Latil, in-8°, 56 p. — *Lagleize*. Fleurance sous la domination féodale des sires d'Albret (1425-1506). Auch, impr. Cocharaux, in-8°, 40 p. — *Dr de Sardac*. Étude sur l'assistance publique à Lectoure aux XVe-XVIIe s. Ibid., in-8°, 45 p.

Allemagne. — M. Eberhard SCHRADER, l'assyriologue bien connu, est mort le 4 juin dernier à Berlin, dans sa 73e année. Parmi ses œuvres les plus importantes au point de vue historique, nous citerons surtout ici ses *Studien zur Kritik und Erklärung der biblischen Urgeschichte*, son travail sur *Die Keilinschriften und das Alte Testament* et la 8e édition du *Lehrbuch der historisch-kritischen Einleitung in das Alte Testament* de Wettes.

— M. Karl LAMPRECHT est aujourd'hui à l'Université de Leipzig à la tête du plus important de tous les séminaires historiques d'Allemagne. Il a créé un véritable Institut historique où toutes les disciplines qui doivent concourir à former des historiens complets : droit, économie politique, histoire de l'art, etc., se trouvent réunis. L'Université de Leipzig vient de construire pour le service de l'Institut historique de M. Lamprecht un local de 700 mètres carrés, avec 80 fenêtres, des tables pour 150 travailleurs et elle a mis à la disposition de M. Lamprecht une somme de 75,000 marks pour sa bibliothèque. C'est là une belle récompense du zèle et du talent avec lesquels M. Lamprecht s'est dépensé depuis tant d'années pour son enseignement.

— *Beiträge zur Kulturgeschichte des Mittelalters und der Renaissance*, publ. par Walter GOETZ. Fasc. 1 : Ludwig ZOEPF, *Das Heiligen-Leben im 10 Jahrhundert* (Leipzig et Berlin, Teubner, 1908, in-8°, VI-250 p.). Fasc. 2 : Johannes DREHMANN, *Papst Leo IX und die Simonie; ein Beitrag zur Untersuchung der Vorgeschichte des Investiturstreites* (Ibid., 1908, in-8°, IX-96 p.). — Étudier d'une manière méthodique et critique « l'évolution de la vie spirituelle » — ou, plus simplement, l'histoire des idées religieuses — pendant le moyen âge et à l'époque de la Renaissance, tel est le but que se proposent M. Goetz et les collaborateurs de cette nouvelle collection. Les deux premiers fascicules, seuls parus jusqu'alors, montrent bien ce qu'ils entendent par là. Dans le premier, M. Zoepf, par un examen systématique des vies de saints composées au Xe siècle, cherche à mettre en lumière les conceptions religieuses des hommes de cette époque. Il observe avec raison que le Xe siècle, qui correspond à une vraie débâcle intellectuelle, est cependant un de ceux où la production hagiographique a été la plus intense, ce qui est en rapport avec l'extension prise par le culte des reliques.

L'analyse que M. Zoepf fait des vies de saints écrites alors, des thèmes généraux qu'elles développent, des idées qu'elles reflètent, est neuve et curieuse : on y trouve sur la mentalité des clercs du xe siècle des indications que les historiens ne devront pas négliger. — Il y a moins de nouveauté dans la brochure de M. Drehmann : la faute en est surtout au sujet qui, sans avoir jamais été traité isolément, a cependant été touché par plus d'un historien. Mais, en s'attachant à caractériser la position prise par Léon IX dans la lutte contre la simonie, M. Drehmann a fait preuve de ce même esprit méthodique qui distingue le livre de M. Zoepf. Il montre fort bien pourquoi la lutte a été plus aiguë en France que dans l'Empire et comment se sont formées et ont évolué les conceptions mêmes de Léon IX et de son entourage. Il est seulement regrettable que, dans le détail, il ne se soit pas enquis davantage des travaux postérieurs à la dissertation de M. Bröcking, où les démêlés du clergé français avec les seigneurs avaient pu être étudiés. L. H.

— Julius von Pflugk-Harttung. *Die Papstwahlen und das Kaisertum, 1046-1328* (Gotha, Fr.-A. Perthes, 1908, in-8°, vii-141 p.; extr. de la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XXVII-XXVIII). — On trouvera dans ce mémoire une analyse très serrée des textes relatifs au rôle joué par l'empereur dans les élections pontificales de 1046 à 1328. Après une introduction où il rappelle l'influence exercée par les Otton et leurs deux premiers successeurs, M. J. von Pflugk-Harttung discute de près les passages des chroniques et des annales contemporaines où il est question des nominations de papes faites par Henri III après la déposition des trois rivaux, Benoît IX, Silvestre III et Grégoire VI. Il en ressort que Henri III a bien exercé un pouvoir absolu en ces matières; mais l'auteur cherche en même temps à dégager les éléments qui ont permis au régime électif de reprendre le dessus. Il suit à travers le xie siècle les progrès du mouvement réformateur qui aboutit d'abord au fameux décret de 1059 sur le collège des cardinaux et s'impose enfin avec Grégoire VII. Il n'est plus dès lors question d'intervention légale de l'empereur dans les élections pontificales et, dans les dernières pages de son mémoire, M. von Pflugk-Harttung se borne à rappeler brièvement le rôle joué jusqu'en 1328 par Henri IV et par ses successeurs dans les nominations d'antipapes et de papes. — Pour l'intervention de Henri III, en 1046, il conviendra de compléter et de rectifier ce qu'il a écrit au moyen d'un article publié (trop tard pour qu'il ait pu l'utiliser) par M. Kromayer dans l'*Historische Vierteljahrschrift*, t. X, 1907, n° 2. L. H.

— Max Leythäuser. *Der Abt von Ebrach* (Würzburg, Memminger, 1907, in-8°, 400 p.; *Fränkische Bibliothek*). — Ce livre n'est pas précisément un livre d'histoire, c'est un récit d'un caractère dramatique et émouvant, bien écrit, qui n'a pas de prétention scientifique, mais qui est très propre à donner une idée de ce que furent, au commencement du

XVIe siècle, dans l'Allemagne du Sud, les *guerres de paysans*. L'auteur met en lumière les idées et les conceptions socialistes dont ceux-ci étaient animés; il montre les violences auxquelles ils se laissèrent aller et les procédés qu'ils employèrent contre les couvents et les châteaux. Ébrach est un gros bourg de Franconie, à trente-quatre kilomètres à l'ouest de Bamberg, dans cette pittoresque région du Steigerwald, qu'on a appelé quelquefois la Suisse franconienne; il possédait jadis un couvent de moines cisterciens qui avait été fondé en 1126 par Berno et Richwin d'Éberach, descendant d'une des plus anciennes familles de la contrée. En réalité, le couvent avait été organisé par des moines de Morimond en Flandre, cette abbaye fameuse qui était la « quatrième fille de Cîteaux ». Même au point de vue de notre histoire nationale, le récit de M. Leythäuser n'est pas sans utilité. — Georges BLONDEL.

— Nadeschda DE WRASKY. *A.-G.-F. Rebmann. Leben und Werke eines Publizisten zur Zeit des grossen französischen Revolution* (Heidelberg, Hörning, 1907, in-8°, VIII-165 p.). — Mlle Nadeschda de Wrasky a eu l'heureuse idée de consacrer sa dissertation doctorale à l'étude de la vie et des écrits d'un homme à peu près oublié de nos jours, surtout par ses compatriotes, mais qui mérite de nous intéresser encore aujourd'hui, spécialement en France, parce qu'il nous fournit un exemple frappant de l'intensité des influences révolutionnaires de notre pays sur l'Allemagne intellectuelle à la fin du XVIIIe siècle. Son volume ressuscite, pour ainsi dire à notre profit, le jurisconsulte et publiciste George-Frédéric Rebmann. Né en 1768, il commença de bonne heure à s'inspirer des idées philosophiques, puis de celles de la Révolution, dirigeant, à Erlangen d'abord, puis à Dresde, puis à Erfurt, des périodiques politico-littéraires sans cesse traqués par la police et supprimés après une existence éphémère. Il compose des romans satiriques sur l'état social et politique du Saint-Empire romain, traduit les discours de Robespierre, se sauve ensuite au Danemark et arrive finalement en France en août 1796. Profondément désillusionné par la corruption du gouvernement directorial (sous ce rapport, son ouvrage en deux volumes, *Holland und Frankreich in Briefen* (1797), est très curieux), il apprend à manier assez bien le français pour être nommé juge au tribunal du département du Mont-Tonnerre; plus tard, on le retrouve à la Cour de revision de Trèves, grand admirateur de Bonaparte, qui le nomme, en 1803, président du tribunal criminel de Mayence. C'est Rebmann qui dirigea le procès du fameux brigand Schinderhannes, dont le souvenir est encore vivant aujourd'hui dans les régions rhénanes. Il continuait d'ailleurs à écrire (sous le voile de l'anonyme) des brochures politiques assez bizarres, libéral impénitent et cosmopolite, autant que le lui permettait sa situation, et il est mort en 1824, comme premier président de la Cour d'appel de la Bavière rhénane, en exprimant la conviction que le jour viendrait où les *Droits de l'homme* seraient acclamés par tous les peuples. Rebmann mériterait bien qu'un de nos jeunes historiens de la Révolution consacrât une étude plus

détaillée à cet *oublié*, qui, comme G. Forster ou Kerner, fut enthousiaste de ses principes et souffrit pour eux. R.

Danemark. — Johannes STEENSTRUP. *Tidsregning* (Copenhague, Tillge, 1908, in-8°, 71 p.). — Cet opuscule intéressera tous ceux qui s'occupent de chronologie. On y trouvera un exposé très limpide des systèmes employés chez les Égyptiens, les Babyloniens, les Hébreux, les Grecs et les Romains. L'auteur nous parle aussi des calendriers runiques et des méthodes de supputation des peuples du nord. Les derniers paragraphes traitent du calendrier de l'époque révolutionnaire, de celui des Perses et de celui des Arabes.

États-Unis. — W. R. SHEPHERD. *Guide to the materials for the history of the United States in Spanish archives : Simancas, the Archivo Historico Nacional, and Seville* (Washington, Carnegie Institution, 1907, in-8°, 107 p.). — La plupart des historiens qui ont écrit sur les États-Unis ont ignoré presque totalement les archives espagnoles, quoique nul pays, après l'Angleterre, n'ait eu plus de relations que l'Espagne avec la grande république américaine, dont certains États furent espagnols à l'origine. M. Shepherd s'est proposé de combler cette lacune en indiquant à ses compatriotes les sources principales de leur histoire dans trois dépôts d'archives espagnols : Simancas (*Archivo general*), Madrid, (*Archivo Historico-Nacional*) et Séville (*Archivo general de Indias*). Une rubrique générale, tirée des catalogues et des *papeletas*, permet de savoir si ces archives contiennent quelque document intéressant le sujet que l'on traite. La cote et le nombre des liasses et des pièces ne sont pas mentionnés. C'est donc un guide très général dont il s'agit, et qui, sur certains points de détail, serait inférieur au rapport de Flammermont (*Nouvelles archives des missions*, t. VIII); mais sa généralité même est utile, en ce qu'elle permet de donner d'une façon succincte un aperçu de tout ce qui se rapporte à l'histoire des États-Unis dans les principales archives d'Espagne. G. CONSTANT.

— Cl. H. VAN TYNE et W. G. LELAND. *Guide to the archives of the government of the United States in Washington;* 2e éd., par W. G. LELAND (Washington, Carnegie Institution, 1907, in-8°, XIII-327 p.). — Ce volume fait partie de la même collection que le précédent. La 1re édition en avait paru en 1904. M. Leland a tenu compte pour celle-ci des modifications apportées dans le classement de certains dépôts d'archives et des nombreux renseignements complémentaires qu'il a pu recueillir de 1904 à 1907. Comme l'ouvrage de M. Shepherd, le guide de MM. Van Tyne et Leland se compose d'aperçus sommaires sur l'histoire et la constitution de chaque dépôt d'archives, suivi de quelques rapides indications sur leur contenu; mais les auteurs se sont attachés à donner les dates extrêmes des pièces et le nombre de volumes ou de liasses qu'elles constituent. L. H.

Grande-Bretagne. — S. LEVY, *Anglo-Jewish historiography* (extr. des *Transactions* de la *Jewish historical Society of England*, t. VI, Édim-

bourg, 1908, in-8°, 20 p.). — C'est le texte du discours prononcé par le président de la Société d'histoire juive, à l'Université de Londres, le 9 déc. 1907. M. Levy passe en revue les principaux historiens anglais qui, depuis William Prynne, se sont occupés de l'histoire des Juifs en Angleterre et fournit quelques détails inédits sur le « roi des Juifs », le « Messieturc », Sabbatai Zevi, en 1666.

— Ch. S. Terry. *An index to the papers relating to Scotland, described or calendared in the historical mss. Commission's reports* (Glasgow, Maclehose, 1908, 62 p. Prix : 3 sh.). — Cette utile brochure contient : 1° une table alphabétique des noms de possesseurs et de dépôts d'archives, relatives à l'histoire d'Écosse, qui ont été inventoriées dans les Rapports de la Commission des manuscrits historiques; 2° l'analyse détaillée, volume par volume, des documents de cette provenance qui ont été mentionnés, analysés ou publiés dans ce recueil; 3° une table des noms propres et des matières indiqués dans la brochure. Il serait utile de posséder un semblable dépouillement pour les autres parties de l'empire britannique. Ch. B.

— *Historical essays and studies*, par John Emerich Edward Dalberg Acton, first baron Acton, publ. p. J. N. Figgis et R. V. Laurence (London, Macmillan, 1907, 544 p.). — Très intéressant recueil d'articles publiés dans différentes revues par le feu Lord Acton : I. Wolsey et le divorce de Henry VIII. II. Les Borgias et leur plus récent historien (Gregorovius). III. L'histoire secrète de Charles II (biographie de l'aîné des fils naturels de ce roi, James Stuart ou Jacques de La Cloche du Bourg, né à Jersey en 1646, et plus tard membre de la Compagnie de Jésus; expose les circonstances dans lesquelles le roi se convertit au catholicisme et l'habileté avec laquelle il réussit à dissimuler sa vraie foi sous le masque de l'indifférence religieuse). IV. La guerre civile en Amérique (causes de la guerre de Sécession). V. L'empire du Mexique, sa création et sa chute. VI. Cavour. VII. Les causes de la guerre franco-prussienne. VIII. La guerre de 1870 (conférence faite en avril 1871). X et XI. Buckle, sa thèse et sa méthode; sa philosophie de l'histoire. XII. L'enseignement de l'histoire en Allemagne (à propos de la *Geschichte der deutschen Historiographie* de Wegele, 1885). XIII. Les mémoires de Talleyrand. XV. Une histoire de la papauté pendant la période de la Réformation (celle de M. Creighton). XVI. Napoléon Ier (à propos des ouvrages de Seeley et de J. C. Ropes). XVII. Mabillon et la Société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la fin du xviie siècle (à propos du livre de E. de Broglie). XVIII. Une histoire de l'Angleterre de 1837 à 1880 (par J. F. Bright). XX. Guillaume de Giesebrecht. — Plusieurs de ces articles (sur la guerre de 1870, sur Napoléon Ier, etc.) ont vieilli; mais l'ensemble garde une haute valeur morale. Cette valeur, Acton la caractérise lui-même dans une lettre à Creighton publiée en appendice au volume : « Je ne puis accepter votre règle, que nous devons juger les papes et les rois autrement que les autres hommes, avec cette présomption favorable qu'ils

n'ont pu se tromper. Le pouvoir tend à corrompre et le pouvoir absolu corrompt absolument », etc. — En même temps que ce volume, les mêmes éditeurs en ont fait paraître un second (*The history of freedom and other essays*, Macmillan, 1907, XXXIX-638 p.) qui offre le même caractère et qui le complète. Ici encore, on nous donne un recueil d'articles auxquels un titre commun donne une unité un peu factice : I et II. Histoire de la liberté à l'époque païenne et à l'époque chrétienne. IV et V. Le massacre de la Saint-Barthélemy et la théorie protestante des persécutions (deux articles inspirés par la même aversion pour l'intolérance). VI. Les idées politiques de l'Église (les idées fondamentales de l'Église chrétienne sont en fréquent conflit avec les idées de l'État, mais elle peut s'accommoder de toutes les formes de gouvernement). VII. Le Prince de Machiavel et l'introduction de Burd à son édition. IX et X. Döllinger et son œuvre (Döllinger ne saurait avoir de meilleur interprète que son éloquent et savant disciple, Lord Acton). XIV. Le concile du Vatican (Acton semble faire sienne, p. 550, cette opinion qui fut alors exprimée au nom de la minorité vaincue du concile : « Le concile demeurera stérile, comme tout ce qui n'est pas éclos sous le souffle de l'Esprit saint. Cependant, il aura révélé, non seulement jusqu'à quel point l'absolutisme peut abuser des meilleures institutions et des meilleurs instincts, mais aussi ce que vaut encore le droit, alors même qu'il n'a plus que le petit nombre pour le défendre ». Le reste du volume consiste en articles sur l'Histoire de l'Inquisition par H. Ch. Lea, sur l'État américain, par J. Bryce, sur la Philosophie de l'histoire en France, dans la Suisse et dans la Belgique françaises, par Robert Flint. — Ch. B.

— *The Cambridge history of english literature*, publ. p. A. W. WARD et A. R. WALLER. Vol. II : *The end of the middle ages* (Cambridge, at the University press, 1908, XII-539 p.). — Ce remarquable volume contient la partie la plus originale et la plus féconde de la littérature anglaise au moyen âge : ch. I, Pierre le Laboureur et les œuvres qui s'y rattachent, par J. M. MANLY; ch. II, les mouvements religieux au XIVe siècle : R. Rolle, Wyclif, les Lollards, par J. P. WHITNEY; ch. III, les débuts de la prose anglaise : Jean de Trévise, les traducteurs de Mandeville, par Alice D. GREENWOOD; ch. IV, la langue écossaise au moyen âge, par G. G. SMITH; ch. V, les plus anciens monuments de la littérature écossaise : Barbour, Harry l'Aveugle, Hutchoun, Wyntoun, Holland; ch. VI, John Gower, par G. C. MACAULAY; ch. VII et VIII, Chaucer et son groupe littéraire, par G. SAINTSBURY; ch. IX, Stephen Hawes, par W. MURISON; ch. X et XI, l'influence de Chaucer en Écosse, les anthologies écossaises en vers et en prose, par G. G. SMITH; ch. XII et XIV, la prose anglaise au XVe siècle, par Alice D. GREENWOOD; ch. XIII, l'introduction de l'imprimerie en Angleterre et les premiers livres imprimés, par E. G. DUFF; ch. XV, l'éducation en Angleterre et en Écosse, les universités et les écoles publiques jusqu'au temps de Colet, par T. A. WALKER; ch. XVI, recueils de chansons en anglais de l'époque de transition, par F. M. PADELFORD;

ch. XVII, les ballades, par Fr. B. GUMMERE; ch. XVIII, poésies politiques et religieuses jusqu'à la fin du XVe siècle. — Une bibliographie de 75 pages et une table alphabétique de noms propres terminent ce volume. Ch. B.

— C. P. LUCAS. *The Canadian war of 1812* (Oxford, Clarendon Press, 1906, in-8°, 269 p. et 8 cartes). — La guerre anglo-américaine de 1812-1815 que raconte M. C. P. Lucas est de médiocre intérêt militaire, et les vétérans de l'armée d'Espagne qu'on envoya sur le tard renforcer les troupes canadiennes prirent bientôt le dégoût de cette « species of milito-nautico-guerilla-plundering warfare », comme écrivait l'un d'eux. Politiquement, la lutte est, au contraire, des plus importantes, et ce n'est pas sans raison que les historiens américains l'appellent souvent « la seconde guerre d'indépendance ». Néanmoins, l'auteur a préféré se placer au point de vue militaire. Le résumé qu'il donne des origines et des causes de la guerre est écourté, incomplet, sinon même peu exact. De plus, le récit est conçu au point de vue anglais et se trouve ainsi privé, non précisément d'impartialité, mais d'envergure. Enfin, M. Lucas n'utilise que les documents imprimés, et seulement les plus importants. On voit combien est restreinte la portée du livre. Mais, par là même, elle est monographique, au sens précis du mot, et elle en a tous les mérites. Chacun des menus épisodes de la guerre est exposé en détail, avec clarté, précision, compétence, et, suivant la méthode habituelle aux historiens militaires, l'auteur en tire des réflexions pratiques et des enseignements. Plusieurs de ses conclusions ont une portée générale, et l'une au moins vaut d'être signalée. Dès que les flottes anglaises eurent conquis la maîtrise incontestée des mers, après Trafalgar, elles entrèrent en décadence. Discipline, recrutement, armement, stratégie : tout s'abime et l'on s'explique ainsi les retentissants succès des Américains contre les vaisseaux britanniques. Son triomphe même a été, pour la marine anglaise, plus périlleux que la persistance d'une force ennemie. G. PARISET.

Italie. — G. GAROLLO. *Dizionario biografico universale* (Milano, Hœpli, 1907, 2 vol. in-16, VIII-2118 p.; coll. des *Manuali Hœpli*). — Ce petit dictionnaire contient un nombre considérable d'articles. L'auteur a la prétention de n'omettre aucun des personnages de marque, morts ou vivants, intéressant l'histoire civile, religieuse, littéraire, scientifique ou artistique. Malheureusement, son information est bien médiocre. Certains articles (sur Adalberon de Reims et Adalberon de Laon, sur Grégoire de Tours, sur Voltaire, etc.) sont d'une insuffisance ou d'une inexactitude choquantes. Parfois, on trouve mentionnés les noms des principaux auteurs qui ont étudié le personnage cité; mais ces indications sont presque toujours tellement arriérées qu'elles sont à peu près inutiles (sur Alfieri, Grégoire de Tours, Nithard, etc.). Le classement laisse aussi à désirer : il faut chercher Voltaire à Arrouet, Molière à Poquelin et, — sans même qu'un renvoi nous en avertisse, — Balzac (l'auteur du XVIIe siècle) à Guez. Et nous ne signalerons même pas les erreurs, sou-

vent curieuses, commises par l'auteur sur des contemporains ou la longueur hors de proportion attribuée à des articles relatifs à quelques-uns d'entre eux. L. H.

— Carlo Pascal. *Figure e caratteri* (Milano, R. Sandron, 1908, in-16, 242 p.). — Recueil d'essais sur Lucrèce, sur l'Ecclésiaste et la doctrine épicurienne, sur Sénèque, sur « Hypatia et les dernières luttes païennes », sur Carducci et sur Garibaldi. L'étude sur Lucrèce a déjà paru dans la revue *Atene e Roma* (1905), et celle sur Sénèque, publiée à part en 1906, a déjà été appréciée ici (*Rev. hist.*, t. XCV, p. 402). M. Pascal y a seulement ajouté quelques notes. Le volume se lit avec agrément. L. H.

— Leone Caetani, *Annali del Islam*. T. II : *Dall' anno 7 al 12 H.* (Milano, Hœpli, 1907, 1 tome en 2 vol. in-4°, LXXVIII-1567 p.). — M. Caetani poursuit sa compilation des annales de l'Islam, et cette œuvre magistrale et monumentale, dont le premier volume a paru en 1905, prend des proportions encore plus grandes que ne l'avait pensé l'auteur, car les deux tomes du deuxième volume, malgré leurs 1567 pages, ne nous mènent qu'à l'année 12 de l'hégire. Nous ne pouvons que rendre hommage à la patience et à la conscience de l'auteur, qui n'est pas, comme pourrait le donner à croire le titre de l'ouvrage, un simple compilateur, mais un véritable historien. En effet, en dehors des faits qu'il relève d'après les annalistes arabes, l'auteur examine avec tout le développement nécessaire les problèmes généraux que soulève l'histoire de l'Islam, tels que la transformation d'une société religieuse en état politique, l'origine de l'écriture arabe, les causes de la décadence de l'empire perse et de l'empire byzantin, etc. — Le supplément à la liste des sources, qui figure en tête du volume, suffirait à lui seul à nous donner une idée du labeur énorme auquel s'est astreint M. Caetani. L'auteur a placé avant chaque année un tableau synchronique des principaux événements. Il a ajouté un index alphabétique des noms et des faits contenus dans les deux premiers volumes, et il continuera ainsi pour les volumes suivants, sans préjudice de l'index général qui paraîtra à la fin de la publication et formera une sorte d'encyclopédie de l'islamisme. — M. Caetani a enrichi et embelli son ouvrage de photogravures représentant des vues de Médine, de la Mecque, de Damas, du désert de Syrie, etc., et donnant les spécimens les plus anciens de l'écriture arabe. Il a inséré, en outre, des cartes géographiques dont l'une retrace la région de Médine, l'autre marque l'emplacement des tribus en Arabie au temps de Mahomet et la troisième montre les pays de l'Asie conquis par les Arabes dans les premières années de l'Islam. Nous souhaitons que M. Caetani puisse mener à bonne fin ce travail gigantesque, qui lui fait le plus grand honneur. M. Lambert.

Russie. — Nisbet Bain. *Slavonic Europe, a political history of Poland and Russia from 1447 to 1796* (Cambridge, Prothero, 1908, in-8°). — Ce nouveau volume des *Cambridge historical series*, accompagné de deux cartes, d'un index alphabétique et d'une bibliographie, pourra

rendre des services au public anglais qui n'est pas très documenté sur cette partie de l'histoire. La bibliographie est bien incomplète. L'auteur ne connaît ni les derniers travaux du P. Pierling ni ceux de M. Waliszewski, dont les deux volumes sur Catherine II ne sont même pas mentionnés. Il donne des indications absolument fausses sur l'ouvrage capital de Mejov, *Bibliographie historique russe*. Il ne paraît pas connaître l'Histoire générale de Lavisse et Rambaud, qui aurait pu lui fournir de très précieuses indications. L. LEGER.

Suisse. — Felix STÄHELIN. *Ritter Bernhard Stehelin* (Basel, Geering, 1905, in-8°, 55 p.; extr. des *Basler Biographien*). — La dissertation que M. F. Stähelin a consacrée au chevalier Bernard Stehelin, qui avait déjà fait l'objet il y a quelques années d'une notice de M. Robinet de Cléry dans les *Annales de l'Est* (t. VIII, 1894, p. 66), met en relief une figure assez curieuse du XVIe siècle. Originaire de Schlestadt en Alsace, Stehelin était venu se fixer à Bâle. Sa situation y fut d'abord bien modeste; il fut quelque temps aubergiste. Puis il se fit soldat, se distingua par sa bravoure, sa prudence, son énergie, arriva vite au grade de capitaine, fut fait chevalier par le roi de France Henri II après la bataille de Renty et commanda un régiment suisse. C'est à Bâle qu'il passa de nouveau les dernières années de sa vie. Il y mourut âgé seulement de cinquante ans. Il avait dû gagner quelque fortune; cette fortune fut placée chez des banquiers de Nuremberg et ce fut pour ce motif qu'il joua le rôle d'agent diplomatique au service de la France et fit connaître au roi, par l'intermédiaire de l'ambassadeur, que la France entretenait à Soleure certains secrets d'État. M. Stähelin a trouvé à cet égard dans les archives de Bâle, dans celles de Lucerne et de Liestal et dans le fonds français de notre Bibliothèque nationale (nos 15901 et 16021) des documents d'un certain intérêt. — G. BLONDEL.

— Gustav BINZ. *Die deutschen Handschriften der öffentlichen Bibliothek der Universität Basel;* t. I (Basel, 1907, in-8°, XI-437 p.). — Ce catalogue, dont l'Académie de Berlin a facilité la publication, est conçu suivant le plan adopté par elle pour l'inventaire général des manuscrits allemands : c'est dire qu'on y a compris, outre les œuvres rédigées en langue allemande, celles qui, écrites en latin, émanent d'écrivains allemands. Parmi ces dernières toutefois on n'a compris, en principe du moins, que les œuvres purement littéraires. Les manuscrits sont décrits en grand détail, folio par folio. Le volume se termine par un index très complet. L. H.

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

LA CANDIDATURE

DE CHRISTINE DE SUÈDE

AU TRONE DE POLOGNE

(1668).

La tentative faite en 1668-1669 par Christine de Suède pour obtenir la couronne de Pologne est un des épisodes encore peu connus de la vie de cette reine fantasque. Les manuscrits qui renferment sa correspondance et qui, après bien des vicissitudes, ont trouvé un asile sûr dans la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, permettent d'éclaircir quelque peu une affaire à première vue si bizarre[1].

En 1666, au début de l'été, Christine était partie une seconde fois de Rome pour aller en Suède tenter de mettre de l'ordre dans ses affaires privées, fort embrouillées au point de vue financier : son voyage avait été mal vu des ministres qui gouvernaient pendant la minorité de Charles XI et qui, suspectant ses intentions et voulant se débarrasser d'elle, lui suscitèrent une foule d'ennuis. Ainsi, ils interdirent l'exercice du culte catholique en Suède. Christine, qui était arrivée à Norrköping, ne voulut pas céder, repartit aussitôt et s'installa à Hambourg. Elle devait y vivre pendant deux ans d'une vie assez agitée, occupée soit à lutter contre la population hambourgeoise qui manifesta violemment contre les fantaisies exagérées de la reine lors de l'élection

1. Voir, dans le *Bulletin histor. et philol. du Comité des travaux historiques*, ann. 1907, notre étude critique sur ces manuscrits. — Arckenholtz, qui a pris connaissance de toute cette correspondance, en a publié une partie dans le tome III de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Christine, reine de Suède* (Amsterdam et Leipzig, 1759). Sa traduction est souvent fautive et presque toujours arrangée suivant la mode des historiens de son temps. Néanmoins, son ouvrage est utile encore parce qu'il renferme des documents depuis lors disparus.

du pape Clément IX, soit à négocier avec la régence suédoise pour obtenir le paiement des sommes qui lui étaient dues en vertu de son acte d'abdication. C'est pendant la dernière partie de son séjour à Hambourg que la couronne de Pologne devint vacante.

Jésuite et cardinal, Jean Casimir, qui avait été relevé de ses vœux pour pouvoir être élu roi de Pologne en 1649, songea à redevenir moine après la mort de sa femme Louise-Marie de Gonzague[1]. En 1668, il préféra à la société turbulente et grossière des Polonais la société tranquille et polie des Français et il échangea sans hésitation les revenus aléatoires de la couronne polonaise pour les revenus plus sûrs de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Même avant qu'il eût abdiqué, de nombreux compétiteurs se présentèrent. Le duc de Neubourg, le prince Charles de Lorraine, le « Moscovite », le prince de Condé[2], etc., manifestèrent, plus ou moins fortement, le désir de diriger cette monarchie anarchique et, comme toujours, les intrigues et, en même temps, les achats financiers commencèrent aussitôt.

On ne peut s'étonner que la couronne ait été briguée par ces candidats, puisque chacun d'eux avait à faire valoir des raisons sérieuses, soit politiques, soit personnelles. Mais pourquoi donc Christine se mit-elle à son tour sur les rangs? En constatant le mauvais vouloir de la régence de Suède à son égard, se proposa-t-elle d'effrayer cette régence par sa candidature et de la forcer ainsi à souscrire complètement à ses demandes[3]? Est-ce que son esprit inquiet et toujours à l'affût d'intrigues et de complications se laissa facilement tenter par cette aventure? Le motif semble plus sérieux si l'on en juge par la conduite antérieure de Christine. Celle-ci, bien qu'elle ait souvent déclaré qu'elle avait abdiqué en 1654 sans arrière-pensée et sans espoir de retour, regretta bientôt en réalité d'être descendue au rang des humbles mortels. Dès 1660, après la mort de son cousin et successeur Charles-Gustave, elle avait fait en Suède un voyage pour tenter de remonter sur le trône. Elle avait échoué sans doute; mais, à défaut de la

1. 9 mai 1667.

2. Candidat depuis 1660. Son fils, le duc d'Enghien, avait été aussi proposé en 1663. Voir, par exemple, le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs..., Pologne*, t. I, p. 41 et suiv.

3. Elle voulait faire un échange : au lieu de toucher, suivant les conditions imposées lors de son abdication, les revenus de nombreux domaines de la Poméranie, province pauvre, elle proposait de percevoir désormais ceux des domaines du riche pays de Brême.

couronne suédoise, ne pourrait-elle pas acquérir celle de Pologne?

Quoi qu'il en soit, c'est bien elle seule qui en eut l'idée, pendant qu'elle se morfondait à Hambourg en attendant le résultat de ses démêlés avec les ministres de Suède; c'est bien elle seule qui engagea l'affaire en suivant les traditions de la diplomatie d'alors, c'est-à-dire en nouant des négociations secrètes et en employant pour cela un humble religieux, que son caractère et son habit ecclésiastiques devaient préserver de toute curiosité soupçonneuse. La façon dont les événements se déroulèrent fournit une preuve indiscutable de ce fait. On peut, en effet, reconnaître là deux phases sans hésitation aucune. Tant que Christine est à Hambourg, seule, sans conseiller autorisé, elle est pleine d'entrain et elle est sincère; elle suit avec un réel intérêt les péripéties de la négociation et elle croit vraiment au succès; elle a, si l'on peut ainsi parler, toute l'activité et toutes les illusions d'un auteur dramatique qui veut voir réussir sa pièce. Puis, lorsqu'elle est revenue à Rome, à la fin de l'année 1668, elle cause avec le cardinal Azzolino, qui était son ami, peut-être même davantage. Ce prélat, politique avisé et subtil, secrétaire d'État du nouveau pape Clément IX, en correspondance suivie avec Marescotti, nonce à Varsovie, qui lui écrit à lui plutôt qu'à Christine, n'avait eu aucune peine à se rendre compte des obstacles qui s'opposaient à l'élection de l'ex-reine de Suède et il dut dévoiler ses impressions intimes à celle qui devait le faire son héritier. En tout cas, on s'aperçoit que l'attitude de Christine change; elle n'a plus confiance, elle commence à voir que son œuvre est mort-née, et, si elle poursuit la négociation, c'est, peut-on dire, uniquement par amour-propre[1].

*
* *

Aussitôt qu'elle comprit que les intentions du roi Jean Casimir étaient définitivement arrêtées, Christine se préoccupa de trouver un négociateur qui, envoyé à Varsovie, observerait l'état des factions polonaises, et, secondé par le nonce, se rendrait compte « de la disposition des choses » et l'informerait « de tout ce qui

1. Pour étudier cette négociation, les manuscrits de Montpellier ne nous fournissent pas les lettres du cardinal Azzolino, mais ils contiennent un certain nombre de lettres du nonce Marescotti (quelques-unes insignifiantes) et celles de Christine et du Père Hacki (avec quelques lacunes).

pourroit être ou favorable ou contraire à la reine ». Elle choisit dans ce but un cistercien, d'origine polonaise, qu'elle appelle son chapelain et abbé de Colberg, le Père prieur Antoine-Michel Hacki[1], et elle écrivit au Père général de l'ordre de Cîteaux pour lui demander l'autorisation de le prendre à son service[2]. Ce religieux partit pour Varsovie, muni d'une lettre pour le nonce et d'une instruction qu'il devait lui communiquer (4 juillet 1668).

Dans la première, Christine se déclarait résolue à « suivre entièrement les ordres de Sa Sainteté » dans cette négociation et à s'en remettre avec une pleine tranquillité d'âme à la Providence et à la volonté divine[3]. L'instruction est évidemment beaucoup plus précise; elle indique les raisons pour lesquelles Christine pose sa candidature et qu'il faudra invoquer pour la soutenir auprès des Polonais[4]. Jamais Christine n'aurait revendiqué (du moins le dit-elle) le trône de Pologne si elle n'avait appris la résolution du roi Jean Casimir, qu'elle a « toujours respecté comme un second père », de « quitter la couronne et la mettre entre les mains de la république »; comme elle surpasse tous les prétendants « en naissance, et peut-être en mérite », elle croit devoir se mettre sur les rangs. Elle est en effet « la seule qui reste en vie de la maison royale de Suède et de Pologne » et jamais elle n'aurait abdiqué « si la Suède eût été un royaume catholique ou qu'il y eût eu alors quelque apparence de le faire devenir tel ». Non seulement ce serait une injustice de lui préférer un étranger, mais surtout « il est de l'intérêt de la république d'élire la Reine parce que Sa Majesté n'étant ni en âge ni de volonté à se marier jamais, et par conséquent sans suite ni descendans, elle n'a rien à craindre pour sa liberté, et après la mort de la Reine elle pourroit être en état de choisir telle autre Maison qu'elle voudroit ».

Bien qu'il ait écouté le Père Hacki avec toute « l'application que réclame la matière »[5], le nonce Marescotti dut être fort surpris du projet de Christine. Il avait en effet reçu l'ordre de favoriser

1. Montpellier, t. IX, p. 1, 53; t. VI, p. 350.

2. Cette lettre n'est plus dans les manuscrits de Montpellier; mais elle se trouve dans Arckenholtz (t. III, p. 340), ainsi que l'instruction du 4 juillet 1668.

3. Montpellier, t. IX, p. 1, minute. « E mi sono risoluta di metterla nelle mani di V. S. principalmte per l'intenzione, che hò di dipendere nel trattarlo intieramte da i voleri della Santita Sua. »

4. Voir note ci-dessus.

5. Varsovie, 20 juillet 1668 (Montpellier, t. IX, p. 55).

l'élection d'un roi catholique. « Au reste, dit Hacki, qui que ce fût, cela étoit entierement indifferent au pape ». Marescotti se borna donc, le 20 juillet, à répondre à Christine avec courtoisie et ne voulut pas s'engager avant d'avoir pris ses précautions, avant d'être, pour ainsi dire, « couvert » par Rome; il écrivit au secrétaire d'État Azzolino et « par luy à Monseigneur le cardinal Rospigliosi », neveu du pape, « les informant comment il faut faire de la part de Sa Sainteté particulierement pour le Brief apostolique à la Republique ». D'ailleurs, par l'intermédiaire du prieur, il ne cachait pas à Christine les objections qu'il prévoyait devoir être soulevées. Dans sa lettre du 20 juillet, Hacki écrit : « Pour les difficultés à l'égard de V. M., on n'en trouvera pas d'autre que le sexe », et il ajoute avec une belle confiance : « Mais, pour la lever, cette difficulté, je recueillerai bien des raisons que je mettrai en ordre, et après quoi je les envoyerai à V. M. » Le 27 juillet, il continue à montrer que les dispositions du nonce sont, en somme, peu favorables : « Entre autres discours, m'a dit aussy que cette raison que *V. M. ne se veut pas marier* sera plus contre V. M^té^ parce que les Polonois souhaittent à cette heure *d'establir la maison regnante* pour avoir tousjours des *sujets capables* du Royaume *pour n'en chercher pas ailleurs* à l'advenir ». Et la conclusion apparaît déjà pessimiste : il faut « attendre le dernier point de l'élection », ou encore : « il n'y a rien à faire à cette heure à Varsovie »[1].

Le nonce en est si bien persuadé qu'il envoie le bon Père en voyage dans le nord de la Pologne pour recueillir des informations précises sur ce que les diètes décideront au sujet de l'abdication du roi. Hacki, avant son départ de Varsovie, a assisté à l'une de ces diètes, présidée par l'archevêque de Gnesne, primat de Pologne : « On a conclu, dit-il, qu'on prie le Roy qu'il ne résigne pas; mais s'il ne veut pas satisfaire à l'instance des nonces, qu'il résigne et qu'on change la diette dans la convocation de laquelle on institue le temps pour l'élection »[2]. Le Père prieur

1. Lettres du 20 et du 27 juillet 1668. La première ne se trouve que dans Arckenholtz, t. III, p. 351-352; la seconde est dans les manuscrits de Montpellier, t. IX, p. 77. Les mots en italiques sont soulignés dans le texte.

2. Varsovie, 27 juillet 1668. — Le Père veut dire que l'on transforme la diète en diète de convocation dans laquelle on fixera l'époque de l'élection. Voir, sur ces diètes, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs..., Pologne*, t. I.

visite ensuite la grande Pologne et la Prusse royale, dont les diètes acceptent l'abdication de Jean Casimir et demandent que la convocation soit faite rapidement « pour avoir un nouveau Roy devant l'hyver »[1]. Il revient à Varsovie le 24 août et s'occupe de terminer des discours qu'il veut composer contre les prétendants au trône polonais. Il n'avait pas manqué, en effet, de renseigner Christine sur les factions qui s'agitaient dès lors à Varsovie. Il lui annonçait, le 20 juillet, deux candidatures seulement, celle du « Moscovite », qui « ne réussira pas, ses promesses de millions étant vaines et sans fondement », et celle du duc de Neubourg qui semblait alors devoir réussir, mais qui « trouvera aussi des contradictions ». Huit jours après, il déclarait qu' « on commence resusciter la faction du Prince de Condé ».

Comment Christine accueillit-elle toutes ces nouvelles? Évidemment, elles durent en partie l'étonner, quoiqu'elle déclarât : « Je suis fort satisfaitte de la responce du nonce »[2]. Enflammée à l'idée de devenir reine de Pologne, elle comptait, amie du cardinal Azzolino et ayant de nombreuses relations à la cour pontificale, que le nonce prendrait immédiatement son parti, se dévouerait entièrement à sa cause et n'hésiterait pas à soutenir la candidature de celle qui se plaçait sous la protection du Saint-Siège. Aussi insiste-t-elle sur ce dernier point : « Il m'importe infiniment qu'on ne parle pas de moy devant que l'abdication soit faitte et qu'on ne soit sur le point de l'election. J'attends dans quinze jours les responces de Rome, ce sera alors que Je m'expliqueray mieux »[3]. Et elle y revient encore le 10 août[4]. Craignant même que son agent ne soit pas un fidèle interprète de ses pensées, elle écrit fortement au nonce lui-même : « J'entends rester toujours ferme dans ma première résolution de ne pas vouloir passer par d'autres mains que par celles de Sa Sainteté »[5]. Elle a tant d'espoir dans la protection du Saint-Siège, qui, croit-elle, lèvera toutes les difficultés, qu'elle n'hésite pas aussi à s'exprimer catégoriquement sur les deux obstacles signalés par ses correspon-

1. Thorn, 5 août, et Bromberg, 13 août (Montpellier, t. IX, p. 79, 80).
2. Au Père Hacki, Hambourg, 3 août (Montpellier, t. IX, p. 69, minute).
3. Ibid.
4. Au Père Hacki, Hambourg, 10 août (Montpellier, t. IX, p. 70, minute). « J'attends les lettres de Rome pour m'expliquer mieux. »
5. Hambourg, 24 août 1668 (Montpellier, t. IX, p. 3-4, minute). « Io intendo di restar sempre ferma nella mia prima risolutne di non voler passar per altre mani che per quelle della Sta Sua. »

dants. « A l'obstacle du sexe, dit-elle, Je ne croiois pas qu'il s'adjoustoit *celuy du mariage*, comme vous dites, car l'obstacle du sexe peut estre vaincu par les exemples et autres considerations que Je fourniray à M. le nonce quand il sera temps. Pour le *mariage*, Je vous le dis nettement que Je ne *m'y ressoudray jamais*, et que Je n'accepteray pas *la couronne de l'univers* si elle m'estoit offerte avec cette condition, mais Je ne crois pas que dans *un royaume electif cela puisse me nuire* »[1]. Et, dans cette même lettre du 10 août au Père Hacki, tenant compte des renseignements que celui-ci lui a fournis sur les divers prétendants, elle se montre pleine de confiance et croit qu'elle l'emportera sur tous. « Il faut que vous sçachiez, mande-t-elle, que Je ne crains que le prince de Condé, et Je l'ay escrit à Rome; car le Moscovite ny le duc de Neubourg ne me donnent pas de l'inquietude ; mais si le Pape se declare pour moy, Je ne crains plus rien, si ce n'est mon peu de merite ».

Était-elle aussi assurée du succès qu'elle voulait le dire? Il semble bien que non. En effet, tout en se fiant au Saint-Siège et à la protection divine, Christine, qui savait exactement comment en Pologne se faisaient les élections, était persuadée qu'il ne fallait pas trop attendre et se laisser devancer par les autres concurrents[2]. Aussi, tout en acceptant en apparence la politique de temporisation de Marescotti, aurait-elle préféré que le nonce fît quelques démarches préliminaires pour tâter le terrain : « Je serois bien obligée au nonce, écrit-elle au prieur, s'il vouloit travailler secretement à l'exclusion de tous les autres pretendents sans parler de moy que quand il sera temps afin de preparer les rumeurs à la proposition de Sa Sainteté[3]. » Bien plus, pour vaincre la résistance du nonce, qu'elle pouvait entrevoir, reconnaître même par les lettres déjà reçues, pour échauffer tout au moins son zèle, Christine composa deux longs mémoires destinés, l'un à réfuter copieusement les diverses objections qu'on lui faisait, l'autre à démontrer avec autant d'abondance qu'aucun des candidats n'était en somme invincible.

1. Au Père Hacki, 10 août. Les mots en italiques sont soulignés dans le texte.

2. Au nonce, Hambourg, 24 août. « Ma in tantò potrà V. S. procurare per quanto può con la sua destrezza di tener in dietro tutti gl' altri pretendenti senza però parlar di me che quando sarà tempo. »

3. Au Père Hacki, 3 août.

Ces deux mémoires ne sont pas datés; mais ils ont été vraisemblablement écrits entre le 15 août et le 15 septembre et adressés au Père Hacki.

Christine a attaché une grande importance au premier, puisqu'il existe dans les manuscrits de Montpellier deux rédactions, l'une en italien, l'autre en français, avec des corrections de la reine elle-même[1]. Pour répondre à l' « obstacle du sexe », elle invoque deux exemples tirés de l'histoire de Pologne. En effet, en 1384, Hedwige, fille de Louis le Grand, roi de Hongrie et de Pologne, et en 1574, après le départ de Henri de France, Jeanne Jagellon furent reines de Pologne; mais Christine se garde bien de dire que ces deux princesses durent se marier au gré des nonces polonais. Elle préfère de beaucoup faire l'éloge de sa famille, de son gouvernement antérieur en Suède, et aussi de sa propre personne dans ce curieux passage :

Quand J'ay gouverné la Suede, Je n'estois quasi qu'un enfant et il y a apparence qu'avec l'assistance de Dieu Je m'acquitterois incomparablement mieux de mon devoir en un aage, ou Je me trouve dans ma pleine force et vigueur de l'esprit et du corps, capable de toute sorte de fatigue et de toute sorte d'application[2]. Mais apres tout, que peut-on exiger de moy que Je ne fasse? Faut-il rendre justice, raisonner ou resoudre dans les conseils? Je m'offre à les satisfaire, sinon avec autant d'eloquence et de sçavoir, du moins avec autant de bon sens qu'aucun autre. Faut-il aller pour le service de la Republique à la teste d'une armée? J'y iray avec joye, et Je proteste que la seule esperance de cette satisfaction me fait souhaitter la couronne de Pologne, et que si l'on vouloit me la donner, à condition de n'y aller pas, Je ne l'accepterois jamais. J'ay souhaitté avec passion toute ma vie cette occasion, mais l'estat de mes affaires ne me l'a pas permis, et Je proteste que si la raison d'estat ne m'eust rendu impossible ce desir, Je n'aurois jamais souffert que d'autres que moy mesme eussent commandé mes armées[3].

1. T. IX, p. 87-92 (rédaction italienne), 92-96 (rédaction française), minutes.
2. Elle est née en 1626; elle a donc quarante-deux ans.
3. « Quando io hò governato la Suezia non ero che una fanciulla, e vi è apparenza che con l'assistenza di Dio io sia per accomplir meglio incomparabilmente al mio dovere in una età, nella quale mi trovo gagliarda, e vigorosa si di spirito, come di corpo, capace d'ogni sorte di fatica, e d'applicatione. Ma che si può richieder di me ch' io non faccia? Se bisognerà amministrar giustizia, discorrere, o risolvere nei Consigli, Io m'offro a dar loro sodisfazione, se non con tanta eloquenza e sapere, almeno con tanto buon giudizio quanto

Certes, en rédigeant son mémoire, Christine ne se préoccupe guère de la logique; car, lorsqu'elle aborde, immédiatement après, la question du mariage, elle ne se présente plus comme une personne vigoureuse et forte ou comme un foudre de guerre; pour les besoins de la cause, elle fait d'elle un portrait différent :

Pour le second point du mariage, J'advoue qu'il m'embarasse furieusement; car considerant mon humeur et mon aage, Je vois qu'il n'y a pas de remede. Pour mon humeur il est ennemy mortel de cet horrible rouge (!)[1], auquel Je ne consentirois pas pour l'empire du monde; Dieu m'ayant fait naistre libre Je ne sçaurois pas me resoudre à me donner un maistre, et, puisque Je suis née pour commander, le moyen que Je puisse me resoudre à obbeiyr ny à me donner cet esclavage qui seroit le plus insupportable pour moy que mon imagination peut concevoir! Mais, quand Je pourrois vaincre mon aversion, Je me trouve en un aage ou Je passerois pour ridicule d'y vouloir penser, et Je me rendrois inutilement malheureuse, puisque apparemment à l'aage ou Je suis on ne peut esperer des enfants; mais le Royaume de Pologne estant electif il me semble qu'on pourroit les disposer à penser moins à l'advenir, et plus au present... Ils pourroient me laisser ma liberté pour conserver plus longtemps la leure, puisqu'il est de leur interest que Je demeure comme Je suis; car n'ayant point d'enfans mon seul et unique interest sera la gloire de me rendre par des grandes et heroïques actions digne de leur choix[2].

farà chi si sia altro. Se bisognerà per servizio della Republica marciare alla testa d'un armata, lo farò con mio gran gusto, e protesto, che la sola speranza di questa sodisfazione mi fà desiderare la Corona di Polonia, e che se mi si volesse dare con conditione di non andarvi, io non l'accetterei mai; Io hò sospirato con passione tutto il tempo di mia vita quest' occasione; ma lo stato de' miei affari non me l'hà permesso, e mi dichiaro, che se la ragione di stato non m'havesse reso impossibile questo desiderio, io non havrei mai comportato, che altri ch' io medema havessero comandato le mie armate. »

1. Joug.

2. « Intorno al 2° punto chel maritaggio, io confesso, che m'imbarazza fuor di modo, poiche considerando il mio humore, e la mia età, io vedo che non c'è rimedio; quanto al mio humore, egli è nemico mortale di quest' horibil giogo al quale io non consentirei per l'Imperio di tutto il mondo, havendomi Dio fatto nascer libera, non saprei mai risolvermi a darmi un Padrone; e poiche io sono nata per comandare, come potrei io accommodarmi ad obbedire, ed a darmi questa schiavitù, la quale sarebbe per me una delle cose più insoffribili, che mai potesse concepire la mia imaginatione! Ma quando bene io potessi vincere questa mia aversione, io mi trovo in un' età, che senza rendersi ridicola, non si può pensare, e mi renderei inutilmente infelice, mentre che appa-

Sans doute Christine voit-elle la fragilité de ses raisons et se rend-elle un compte exact que les Polonais se montreront irréductibles sur ce point spécial. Mais ne pourrait-on pas user de ruse envers eux, leur dire qu'après l'élection Christine, se soumettant aux conseils du Saint-Père, se résoudra à prendre un mari? Ne pourrait-on même pas « leur faire à croire que Je suis plus jeune que Je ne suis effectivement pour leur rendre la chose plus apparente et plus croyable, quoyque Je doute qu'on le leur puisse persuader; car le temps de ma naissance est trop conneu »[1]? Et Christine, après avoir ainsi montré le cas qu'elle faisait de ses futurs sujets, termine son mémoire en signalant un dernier obstacle qui, dit-elle, « me semble si grand qu'il me fait horreur, et Je tremble quand J'y pense »[2] : elle ignore la langue polonaise! Mais ici encore, la solution est prompte et facile pour cet esprit toujours en éveil : « Le Prince de Condé ny le Duc de Neubourg ny le Prince de Lorraine n'en sçavent pas plus que moy, et Je feray ce qu'ils ne pourront pas faire, c'est que Je tacheray de l'apprendre en peu de temps[3]. »

La seconde instruction est un peu postérieure à la première et, si l'on en juge par le texte, elle semble avoir été donnée au Père Hacki après le voyage de celui-ci à Hambourg[4]. Disparue aujourd'hui des manuscrits de Montpellier, elle nous a été conservée par Arckenholtz, qui la place à tort immédiatement après celle du

rentemente nell' età ch' iò sono, non si possono sperar da me figliuoli; essendo però il regno di Polonia elettivo, crederei che si potesse disporlo a pensar meno all' avenire, e più al presente... Onde potriano lasciarmi la mia libertà per conservar più longo tempo la loro, essendo interesse loro ch' io resti in questo stato, perche non havendo io figli, l'unico mio interesse sarà la gloria di rendermi per via d'attioni grandi e heroiche degna della loro elettione. »

1. « In caso che con tutte le sudette ragioni non si posso superare l'ostacolo del celibato, Monsig' Nunzio potrà servirsi d'un artifizio, ingegnandosi di far loro sperare, che eletta che havranno la mia persona, le persuasive di Sua Stà e le loro preghiere potranno farmi risolvere a maritarmi. E per questo effetto bisogna dar loro ad intendere, che io sono più giovane di quello che veramente non sono, per far apparir loro la cosa più probabile, e credibile, benche io dubito che questo non si potrà loro persuadere, perche si sà tropo bene il tempo della mia nascita. »

2. « Io apprendo quest' ostacolo cosi grande, che mi fà horrore, e tremo, quando ci penso. »

3. « Ma come farà il Principe di Condè, il Duca di Neuburgo, e'l Principe di Lorena, che non ne sanno più di me? ed io mi dò vanto, che farò quello che non potranno far loro, cioè che m'ingegnerò d'impararla in poco tempo. »

4. Voir plus bas.

4 juillet[1]. Elle résume succinctement ce qui est dit dans le mémoire précédent et n'a donc à cet égard aucune importance. Mais elle intéresse parce que Christine indique de quelle façon elle entend préparer son élection et évalue les chances des autres prétendants. Sur le premier point, on est étonné du peu de perspicacité et d'intelligence politique dont elle fait preuve. Elle devait bien savoir que les nonces polonais ne dédaignaient pas l'argent étranger et que celui-ci jouait un grand rôle toutes les fois que le trône devenait vacant. Elle écrit pourtant, — et ce sera là une des raisons de son désaccord futur avec Marescotti et Hacki — : « Ce n'est pas à force d'argent que cette victoire doit s'obtenir; il est très vrai que Je n'en ai point; mais quand J'en aurois, Je veux qu'on sache que Je ne voudrois nullement le dépenser en cette occasion; car si Je ne puis être Reine de Pologne, Je ne veux non plus en être la duppe. Pour faire des promesses à la République, Je pourrois leur en faire plus que personne; mais mon honneur et mon intérêt m'en empêchent; et outre cela Je suis d'une humeur qui aime à promettre peu, et à faire beaucoup. » Cela ne l'empêche pas de recommander un peu plus loin au prieur de gagner « ses amis et connoissances ... par promesses et caresses ». Mais il fallait autre chose que des caresses et des promesses pour acquérir des partisans en Pologne[2]! Christine est, au contraire, beaucoup plus près de la réalité quand elle fait, dans un style vif et parfois acerbe, le portrait de ses adversaires et expose en même temps les intrigues des puissances; c'est un résumé précis et généralement exact de politique européenne. Examinant les titres des candidats déclarés ou supposés, elle laisse dédaigneusement de côté le « prince de Florence » et le « prince de Parme », qui est « brave et soldat », mais « a été

1. T. III, p. 342-347.

2. Lorsque l'évêque de Béziers, Bonsy, partira de France le 15 octobre pour aller en Pologne soutenir ouvertement la candidature du duc de Neubourg et secrètement celle de Condé, il sera autorisé à promettre au grand général et maréchal de Pologne, Sobieski, les titres de maréchal de France et de duc et pair, le cordon bleu, une maison à Paris et 680,000 livres; à sa femme, 12,000 livres de pension; au frère de celle-ci, une abbaye de 10 à 15,000 livres de revenu; au grand chancelier de Lithuanie, Paç, et au trésorier de Pologne, Morsztyn, des sommes d'argent. Il emportera avec lui une lettre de change de 200,000 livres, qui seront payées deux mois après l'élection; en décembre, il aura une lettre de crédit d'un million de livres et une lettre de change de 55,000 livres pour payer les pensions ordinaires aux Polonais. Voir *Recueil des instructions données aux ambassadeurs...*, *Pologne*, t. I, p. 93 et suiv.

presque toujours battu » et qui ne peut compter sur l'appui du Saint-Siège parce qu'il « est de la maison d'un vassal rebelle, qui lui a manqué si souvent et si injustement de respect ». De même, le « Moscovite », c'est-à-dire le tzar Alexis Michaïlowitz, ne lui paraît guère redoutable : Christine ne le croit pas « faisable » malgré la menace qu'il a faite de pénétrer en Pologne avec une armée : « S'il y vient foible, il y sera battu; s'il y vient fort, il y mourra de faim et de misère. » La reine de Suède voit très justement que cette candidature n'est qu'un « prétexte » destiné à voiler les intrigues des puissances en faveur soit de Condé, soit du duc de Neubourg. Le prince Charles de Lorraine est, pour elle, un prétendant plus sérieux : neveu de l'empereur d'Allemagne qui « a de l'argent », il pourrait avoir quelques chances d'arriver au trône; mais son oncle « n'est pas homme à le [son argent] dépenser pour une espérance si chimérique et Je ne crois pas que les Polonois s'enrichissent avec lui ». Le duc de Neubourg est un adversaire redoutable, à en juger par le passage que lui consacre Christine; mais beaucoup de considérations s'opposent, d'après elle, à ce qu'il soit choisi comme roi. Vieux[1], ayant de nombreux enfants, il « voudra se tirer de la misère et les enrichir, directement ou indirectement, aux dépens de la République »; — il est Allemand et « les Polonois haïssent cette nation »; — il dispose d'un domaine trop petit et beaucoup de seigneurs en Pologne « ne cèdent à ce Duc ni en États, ni en qualité, ni en richesses »; — de plus, il est « avare, superbe et extrêmement intéressé, aussi bien que la Duchesse sa femme qui par simpathie participe, aussi bien que lui, à ces péchés originels de la Maison Palatine et des Allemands, qui en tiennent quasi tous »; — enfin, — et ici Christine montre une véritable perspicacité et prévoit en quelque sorte ce qui va se passer, — ce candidat ne peut avoir l'appui des puissances, de la Suède, qui « n'est pas en état de l'assister », et surtout de la France, qui « ne le recommande que pour le perdre ». Christine a deviné à merveille le double jeu que va jouer la France : tenir ses engagements envers le duc de Neubourg en le soutenant officiellement, et en réalité essayer de faire prévaloir la candidature

1. Guillaume de Neubourg est né le 25 novembre 1615; beau-frère de Jean Casimir, il s'est remarié. Il a deux fils et quatre filles; Christine dit « dix ou douze »!

du prince de Condé[1]. Aussi ce dernier lui apparaît-il comme « le plus formidable de tous », à cause de sa « naissance qui s'approche de la mienne », de son mérite et de son argent, bien qu'il soit « extrêmement avare ». Comment donc le combattre avec efficacité? Il faudra le rendre suspect aux Polonais en parlant de son caractère violent « dont la bile échauffée se voudra venger sur la Pologne de tous les chagrins que la Cour de France lui fait avaler depuis plusieurs années », en montrant que sa tête est « remplie de la vaste idée de l'Autorité Royale de France » et que, par suite, la liberté polonaise sera sûrement compromise parce que ce prince voudra établir le despotisme et aussi l'hérédité en faveur de son fils, qui « passe en France pour un malhonnête homme », et « à la bravoure près a une très mauvaise réputation ». Que l'on fasse en outre souvenir les Polonais (car Christine connaît l'histoire) de « Henri III et du tour qu'il leur fit quand le trône de France vint à vaquer ». Sans doute, « ce prince est un grand Capitaine et un grand Soldat »; mais il est douteux « s'il sera aussi grand Roi qu'il est grand Capitaine, et il est nécessaire de ne pas confondre ces deux qualités qui sont fort différentes ». Toute l'Europe enfin est intéressée à combattre les projets de Condé, hormis la France; que le nonce n'oublie donc pas « jusqu'à quel point l'insolence de la France est capable de manquer de respect au Saint-Siège, quand elle se trouve puissante »[2]. Et Christine qui, elle, se souvient qu'elle s'est placée sous la protection du souverain pontife, conclut en disant : « Je pense que le Pape a plus d'intérêt qu'aucun autre à s'opposer à son exaltation ».

Ainsi raisonnait Christine à Hambourg; pleine de foi dans le succès définitif, puisqu'elle se trouvait supérieure à tous les candi-

1. Bonsy reçut deux instructions, l'une destinée à sauvegarder les apparences, l'autre qui formulait la véritable politique française. Voici le passage essentiel de cette dernière : « Le Roi désire de bonne foi que M. le duc de Neubourg soit roi de Pologne... Mais si, après avoir fait tous les efforts possibles pour le succès de ladite élection, ledit sieur évêque voyait une aversion si invincible pour ce prince dans l'esprit des Polonais qu'il y eut apparence ou danger que l'élection tombât sur le Moscovite ou sur le prince de Lorraine, en ce cas S. M. ... seroit blâmable si, sans utilité pour M. de Neubourg, elle se mettoit en hasard évident de recevoir par son exclusion le préjudice de l'une de ces deux autres élections, faute de donner son consentement à celle de M. le Prince ou de M. le Duc » (*Recueil des instructions données aux ambassadeurs...*, *Pologne*, t. I, p. 93).

2. Allusion à l'affaire de Créqui à Rome, en 1662.

dats, elle ne tenait presque aucun compte des objections qui lui avaient été déjà faites. Elle établissait ou faisait établir une liste des électeurs polonais classés d'après leurs opinions supposées et leur vote probable[1]. Par des allusions très claires, elle assurait le nonce de sa reconnaissance et de sa protection : « Je donne ma parole, disait-elle, que quiconque me servira ne se repentira ni de ses soins ni de ses peines[2]. » Elle appelait enfin auprès d'elle le Père Hacki pour s'informer « de bouche » de ce qui s'était passé et évidemment pour lui donner ses dernières instructions avant son départ pour l'Italie[3] : et, en effet, le Père prieur arriva à Hambourg le 28 septembre[4].

Mais, depuis un mois, les affaires avaient bien changé de face. D'après les premières nouvelles venues de Varsovie, Christine avait d'abord pu croire que ses espérances étaient fondées et conserver ses illusions. Avant de partir, le Père Hacki lui écrivait que le nonce avait reçu de Rome une lettre lui recommandant « l'affaire de l'election pour Votre Majesté » et annonçait que le nonce, s'il ne pouvait « ouvertement travailler » contre la France et Neubourg, le ferait « tout secretement ». Il ajoutait même[5] : « On a demandé s'il y a quelqu'un de la recommendation de Sa Sainteté, mais il respondoit que Sa Sainteté ne veut pas donner tort à l'un ny à l'autre des princes catholiques et qu'elle se porte indifferemment. Pourtant il asseure V. M. qu'il fera bien son devoir pour V. M. parce qu'il a receu l'ordre de cela de Sa Sainteté. » Le même jour, 24 août, le nonce, lui aussi, informait Christine qu'il avait reçu des « ordres pressants du pape et des cardinaux Rospigliosi et Azzolino » pour proposer la candidature

1. « Stato delle Fattioni nel fine del mese d'Agosto 1668, secondo le relationi e notitie che possono haversene » (Montpellier, t. IX, p. 103).

2. Arckenholtz, t. III, p. 343.

3. Au nonce, Hambourg, 11 septembre (Montpellier, t. IV, p. 6, minute) : « ... perche vorrei parlargli prima della mia partenza. »

4. Au nonce, Hambourg, 28 septembre (Montpellier, t. IV, p. 10, minute). — Hacki était parti de Varsovie le 13 septembre, muni d'une note du nonce (Montpellier, t. IX, p. 58 et 59).

5. A Christine, Varsovie, 24 août (Montpellier, t. IX, p. 81-82). En outre, pour appuyer ses dires, il insérait dans sa missive la note suivante qu'il avait lue dans la lettre du souverain pontife : « Dopo scritto, N. S. mi commanda di replicar a V. S. che quest' interesse preme à S. B. sommamente, e vorrebbe in ogni modo farlo riuscire, e come tale vuole che sia promosso e trattato da lei, lasciando pero alla sua prudenza il portarlo solo in quel modo e tempo che sia conveniente. »

de la reine de Suède « dans une conjoncture dont on pourrait se promettre un heureux résultat »[1]. Tout cela devait réjouir Christine; mais la fin de la lettre du nonce lui donna à réfléchir. Marescotti, toujours prudent et ne voulant pas se compromettre, imaginait l'expédient suivant : faire annoncer à Varsovie par des « personnes tierces » les projets de Christine, juger de cette façon s'ils sont bien accueillis et si on « n'exposera » pas en vain le nom de Sa Majesté[2]. En d'autres termes, le nonce voulait tâter le terrain, mais se refusait encore à prendre personnellement parti; il voulait toujours attendre les discordes qui, d'après lui, devaient fatalement éclater entre les diverses factions après l'abdication désormais imminente et n'intervenir qu'au dernier moment. Ce plan ne pouvait satisfaire Christine : ayant d'abord fixé son départ de Hambourg au 1er octobre, puis l'ayant reculé jusqu'au 20, elle comptait qu'avant cette date extrême les négociations seraient officiellement ouvertes et ses prétentions formellement annoncées. Le 14 septembre, elle écrivit en ce sens au nonce. Elle le prie de considérer que « la proposition ne soit pas faite tard »; car la République serait engagée avec d'autres et il n'y aurait plus d'espoir pour Christine. Il faut donc « aussitôt après l'abdication parler de moi au nom de Sa Sainteté suivant les ordres qu'a le nonce et ne pas attendre que les choses soient réduites à l'extrémité ». Cette façon d'agir sera à la fois plus honorable pour le Saint-Siège et la reine et plus sûre; en employant en effet des intermédiaires, on ne pourra savoir si la proposition est agréable, et on verra toutes les factions s'unir pour la combattre; il vaut donc mieux « hasarder » le tout[3].

1. A Christine, Varsovie, 31 août (Montpellier, t. IX, p. 57). « ... in congiontura proportionata da riportarne esito felice. » Ce sont les mêmes idées que l'on trouve dans la note donnée au Père Hacki le 13 septembre. Voir note ci-dessus.

2. Ibid. « Io invigilaro con ogni attenzione, e per assicurarmi che la propositione della M. V. non sia per riuscire poco grata, prima di farla quando sia tempo farò precorrerne la voce sparsa da persone terze come di avviso havutone da altri per sentire come sia con applauso ricevuta e non esporre il nome di V. M. ad una aperta ripulsa infruttuosam^e. »

3. Au nonce, Hambourg, 14 septembre (Montpellier, t. IX, p. 7, minute). « È da considerare che non sia fatta tanto tardi che si trovi la rep^a impegnata con altri in maniera che non si possa sperar più nien per me. Onde crederei che fosse bene ch' ella seguita l'abdicat^ne parlasse di me in nome di S. Sta già che ne hà gl' ordini, e non aspetasse che le cose fossero ridotte tanto all' extremo, e parmi molto meglio per decoro di S. Sta e mio che V. S. sia il primo a farne

Tout en n'étant pas du même avis que la reine, Marescotti, qui allait bientôt recevoir le bref du pape Clément IX[1], voulut donner quelque satisfaction secondaire à Christine ; il lui demanda de lui envoyer deux lettres, adressées l'une à l'ordre sénatorial, l'autre à l'ordre équestre de Pologne, se réservant de les présenter au moment opportun, et il lui indiqua même de quelle façon elles devaient être rédigées pour que sa candidature fît une impression favorable sur les Polonais. Mais, sa véritable pensée, il l'exprima en termes catégoriques après avoir montré l'influence que l'argent exerçait déjà sur les électeurs : « Je ne jugerais pas prudent, dit-il, de hasarder la proposition de Votre Majesté au moment où les factions d'ennemis si puissants demeurent vigoureuses et pleines d'espoir; on n'en retirerait aucun résultat imaginable; on verrait au contraire Sa Sainteté se déclarer totalement contre chacun des concurrents sans avantage pour Votre Majesté et avec charge pour le Saint-Siège[2]. » Désormais, il développe le même thème dans toutes ses lettres postérieures, surtout lorsque, à la mi-septembre, le roi Casimir eut abdiqué solennellement[3]. Sans doute lui annonce-t-il que l'attaque d'une place polonaise par l'électeur de Brandebourg et le retour prochain de l'ambassadeur de France, l'évêque de Béziers, qui est « très mal vu par tous », porteront préjudice au duc de Neubourg, et que « tout cela tourne au bénéfice de Votre Majesté sans que ni Sa Sainteté ni elle se découvrent »[4]. Mais ce ne sont là que des vétilles; Marescotti a hâte d'être débarrassé de cette

scopertamte la propositne che se ne senta correre la voce sparsa da altri, dalla quale non potra ella mai cavare che sia per esser grata la mia propne, perche è certo che udita che sarà qta voce le fattioni s'aiuteranno per abbatermi... Io sono di senzo che hormai sia tempo di parlarne e arrischiare... » — De même dans la lettre du 18 septembre (Montpellier, t. IV, p. 9, minute).

1. Le bref est daté du 8 septembre et adressé aux Polonais (Arckenholtz, t. III, p. 367). Celui que Clément IX envoya à Christine est du 21 septembre (Montpellier, t. IX, p. 107, copie).

2. A Christine, Varsovie, 13 septembre (Montpellier, t. IX, p. 60). « Non giudicherei prudenza il cimentare la propositione di V. M. in tempo che rimangono vigoroso e in speranza le fattioni di si potenti nemici perche alcun frutto imaginabile si ricavarebbe da tal propositione, et all' incontro con essa verebbe à dichiararsi S. Stà totalmte contraria à ciascuno di concorrenti senza vantaggio di V. M. et con impegno della Sta Sede. »

3. A Christine, Varsovie, 19 septembre (Montpellier, t. IX, p. 62). « L'avviso dell' abdicatione seguita della Maestà di questo Rè Domenica passata... »

4. A Christine, Varsovie, 26 septembre (Montpellier, t. IX, p. 63). « Il tutto ridonda in benefizio di V. M. senza che ne S. Stà ne lei si scuoprano punto. »

affaire qui ne lui présage rien de bon ni pour Christine ni pour lui-même, et c'est avec un véritable soulagement qu'il apprend qu'elle a fixé la date de son départ. La dernière lettre qu'il écrivit à Christine pendant que celle-ci était encore à Hambourg est un modèle de logique serrée, de finesse diplomatique et d'ironie à peine voilée. Il y pose en principe que les bons offices du pape sont plus efficaces que ceux des autres princes parce qu'ils sont désintéressés; si donc il soutenait dès maintenant la candidature de Christine, il ferait preuve de partialité et on pourrait l'accuser de prendre fait et cause en Pologne non pas pour le bien public, mais pour un intérêt particulier. « Par suite, si je fais la proposition au temps où la discorde entre les factions sera obstinée et seulement sous forme de proposer pour le repos public un *mezzo termine*, de ne pas enlever leurs espérances aux autres concurrents, mais de les renvoyer à un autre temps, et de pourvoir en attendant avec la personne de Votre Majesté au besoin du royaume, ils [les candidats] ne pourront pas être offensés et la République ne pourra pas croire qu'une telle proposition a été faite par Sa Sainteté dans un but politique, et nous pourrions faire le coup sans objections considérables. » Aussi ne parlera-t-il pas de cette affaire jusqu'à ce qu'il ait reçu une réponse précise et, finalement, il prie Christine, lorsqu'elle sera arrivée à Rome, de s'informer des sentiments du Pape et de demander les conseils du cardinal Azzolino. Il pourra ensuite servir la reine « aveuglément, sans craindre, dit-il, que Votre Majesté impute à ma négligence ou à mon peu de soin le délai que j'ai jugé devoir prendre pour un plus grand profit, quand bien même l'événement aurait un résultat contraire à mon désir »[1].

En somme, le nonce opposait une fin de non-recevoir aux demandes pressantes de Christine, et celle-ci dut se convaincre qu'elle avait eu beaucoup d'illusions à son égard. Cependant,

1. A Christine, Varsovie, 2 octobre (Montpellier, t. IX, p. 64). « Questo motivo aggionto alle difficoltà altre volte da me rappresentate à V. M. mi fanno tuttavia soprassedere nel far parola di questo affare almeno fino à che mi gionga la riposta di questa, nella quale dopo che V. M. havrà havuto campo di sentir di persona li sentimti di S. Stà e li consigli del sigr card° Azzol° si degni di prescrivermi expressamte come e quando dovrò io servirla per poter obedir ciecamte i di lei benignissimi cenni senza timore che da V. M. mi venga ascritta à negligenza ò poca accuratezza la dilazione che io stimasso dover prendersi per magg. vantaggio, quando contrario al mio desiderio seguisse l'evento. »

avant de partir pour l'Italie, elle voulut tenter un dernier effort auprès de lui en lui montrant qu'il était intéressé en personne à s'employer activement en faveur de la reine : ne s'en tenant plus aux promesses vagues des premiers jours, elle lui dit d'une façon précise : « Il est certain que, si un concurrent autre que moi obtient la couronne, il donnera la nomination à Monseigneur de Béziers; les princes de Condé et de Lorraine ne pourront pas la lui refuser; et le duc de Neubourg lui a déjà donné sa parole, ainsi que me l'a dit Béziers lui-même. Je ne veux pas faire comme lui, promettre avant le temps, mais je suis certaine que le cardinal Azzolino se portera caution pour moi[1]. » Pensait-elle vraiment que le nonce alléché allait faire des démarches actives en sa faveur? D'après le ton de cette même lettre du 10 octobre, il ne le semble pas. Sans doute, elle écrit encore, ressassant une idée favorite : « Il aurait été trop tôt de faire mention de moi avant l'abdication, et il serait trop tard de différer jusqu'à ce qu'on eût pris des engagements avec d'autres. » Mais, en réalité, Christine commence à concevoir des doutes sur le succès définitif et elle envisage la possibilité d'un échec avec désinvolture, tout au moins en apparence : « Si Je ne réussis pas, Je n'aurai perdu autre chose que la peine d'écrire quelques lettres; quant aux autres [les concurrents], il n'en est pas un qui n'ait employé des années, qui n'ait vieilli et ne se soit ruiné avec cette prétention. Je n'y ai employé que quatre mois et J'y ai pensé seulement depuis que l'on a parlé de la renonciation du roi... Au reste, Je me remets avec une entière résignation à la volonté de Rome et à la sage conduite de Votre Éminence. » Christine va donc quitter Hambourg en constatant que, depuis quatre mois, son affaire n'a fait aucun progrès, malgré la protection du Saint-Siège. Elle ne veut pourtant pas terminer brusquement cette négociation dans laquelle elle s'est imprudemment engagée. Elle envoie donc

1. Au nonce, Hambourg, 10 octobre (Montpellier, t. IX, p. 11-13, minute). Christine veut dire que le futur roi de Pologne soutiendra la nomination au cardinalat de l'évêque de Béziers, Bonsy. Celui-ci, ambassadeur de France en Pologne depuis 1665, avait quitté Varsovie le 4 juillet 1668 et, passant par Hambourg, avait vu Christine. Voir, à son sujet, les deux lettres de la reine, du 1er et du 22 août 1668, publiées par M. de Bildt, *Christine de Suède et le cardinal Azzolino*, p. 463 et 470 : on peut y constater la duplicité de Christine. D'ailleurs, Bonsy ne sera cardinal qu'en 1672. Dans les manuscrits de Montpellier, on trouve quelques lettres, peu importantes, échangées entre lui et la reine de Suède.

au nonce les deux lettres qu'il a demandées et qu'elle a écrites en langue française, parce qu'elle « est une langue universelle, et aussi à cause des politesses »[1]; elle lui envoie aussi un long mémoire pour qu'il le présente aux sénateurs et à la noblesse de la Pologne quand il le jugera convenable[2]; elle lui envoie enfin le Père Hacki, dont le nonce réclamait depuis longtemps le retour, parce qu'il jugeait le prieur indispensable « pour faire courir des bruits au dehors, accomplir une ambassade confidentielle et des opérations semblables et pour l'aider à déchiffrer les lettres de la reine »[3]. Christine espérait-elle encore que cet agent, qui avait passé près d'un mois auprès d'elle et auquel elle avait fait connaître ses intentions, aurait, après son retour à Varsovie, quelque influence sur Marescotti et réussirait enfin à secouer son inertie calculée, diplomatique à tous égards?

*
* *

Christine partit donc de Hambourg le 20 octobre. Arrivée le 9 novembre à Trente, où elle accuse réception de deux lettres du nonce transmises par l'intermédiaire du cardinal Azzolino[4], elle fit son entrée à Rome le 22[5]. Son premier soin est de s'en remettre « à ce qui sera écrit par Son Éminence ». Et, en effet, jusqu'à la fin du mois de décembre, les manuscrits de Montpellier ne renferment qu'une lettre peu importante de Christine[6]. Cette abstention, inexplicable pour qui connaît le caractère de la reine, est-elle due, comme le soutient son secrétaire, l'abbé Santini, au fait que Christine ne veut pas écrire « pour ne pas donner de soupçons avec sa subscription »[7]? N'est-ce pas plutôt parce que

1. Même lettre. Cf. celle du 28 septembre (Montpellier, t. IV, p. 10, minute).
2. Montpellier, t. IX, p. 105; cf. Arckenholtz, t. III, p. 375.
3. A Christine, Varsovie, 13 septembre (Montpellier, t. IX, p. 58).
4. Au nonce, Trente, 9 novembre (Montpellier, t. IX, p. 14, minute). Dans cette lettre, elle revient sur l'obstacle « du mariage » et commence à faire des concessions : « Io non mi ci risoluerò mai; mà V. S. con tutto questo può darne loro la speranza per cavarne almeno l'electtne con qta condne di maritarsi, quando non sia possibile d'obtenerla senza di essa conforme io le hò altre volte insinuata. » Elle exprime les craintes qu'elle a de la candidature du prince de Condé, dont elle fait néanmoins l'éloge : « ... il Prnp di Condé è quello solo che mi può dar fastidiò perche se vogliono un gran soldato non ponno far altra elettne megliore che di lui. »
5. Au nonce, Rome, 24 novembre (Montpellier, t. IX, p. 16).
6. Au nonce, Rome, 8 décembre (Montpellier, t. IX, p. 17).
7. Au Père Hacki, Rome, 15 décembre (Montpellier, t. IX, p. 71, minute).

le cardinal Azzolino avait pris la direction de la négociation? Ce qui rend cette opinion vraisemblable, c'est qu'on trouve dans les manuscrits de Montpellier deux notes écrites de la main même d'Azzolino, fait très rare[1], et relatives à l'affaire de l'élection polonaise[2]. On peut donc croire que Christine, après avoir conversé avec le secrétaire d'État, son ami, a compris pour la première fois à quelles difficultés devait se heurter sa candidature et qu'elle a confié à Azzolino, qui dirige la politique extérieure du Saint-Siège, le soin de soutenir ses projets. Mais ce découragement ne sera que momentané et, dès le mois de janvier 1669, la correspondance redeviendra active entre la reine et ses deux agents.

Pendant qu'elle voyageait, ceux-ci n'ont pas d'ailleurs cessé de lui donner des renseignements sur les affaires de Pologne. Mais il faut distinguer ici entre les lettres du nonce et celles du Père Hacki. Le premier, à mesure que Christine s'approche de la cour de Rome, dont il dépend et qui peut assurer son avenir, modifie le ton de ses missives, sans se compromettre néanmoins. Au début, il continue à envoyer des nouvelles décourageantes. D'un côté, il annonce qu'on ne peut rien faire à Varsovie, parce que tout le monde a quitté cette ville; il n'y a plus ni sénateurs, ni personnages marquants, ni ministres de princes; on ne peut donc ni négocier, ni contrarier les négociations des autres[3].

1. Christine mourut à Rome le 19 avril 1689; Azzolino fut son héritier universel et procéda à une revision méthodique des papiers de la reine que, dans son testament (Montpellier, t. XII, p. 243 et suiv.), Christine avait ordonné de détruire. Voir, sur ce point, notre étude critique dans le *Bulletin histor. et philol. du Comité des travaux historiques*, ann. 1907.

2. Ces deux notes sont au tome IX, p. 98 et 99. La première est ainsi conçue : « Dire que Christine a été candidate qu'après la convocation de la diète d'élection et depuis l'abdication de Casimir. E questo punto importo assai perche in Polonia si sono diffesi di chi ha trattato anco dopo l'abdicatne. » La seconde est entièrement en italien : « Viene un avviso di Francia il qual dice qui vi è asserisce trovarsi un segrio del Pnpe Carlo di Lorena il quale tratta con S. Mta Xrianma per promovere l'electne del Pnpe suo Padrone alla Corona di Polonia, alla qto pretende. L'avviso è degli 11 di decbre. Stimerei bene che V. M. lo scrivesse al P. Hacki perche lo sparga. Io lo scrivo al Nunzio. » Et, au verso, Christine a ajouté de sa main : « Scrivete al padre Hacki in conformita di questo. »

3. Á Christine, Varsovie, 10 octobre (Montpellier, t. IX, p. 66). « ... rimanendo questa residenze al presente totalmente spogliata di senatori, personnagi, e ministri de Pnpi non solo vi è campo da negotiare mà ne pure di rintracciare li negotiati de gli altri. »

D'autre part, Marescotti fait preuve d'un pessimisme outré et il transmet des bruits alarmants, des on dit qui, suppose-t-il, donneront à penser à Christine : c'est l'électeur de Brandebourg qui va en Poméranie pour réunir ses soldats à ceux de la Suède, de façon à emporter militairement l'élection du duc de Neubourg, quand bien même celui-ci n'obtiendrait que la minorité des voix[1]; c'est ensuite le Moscovite qui « amasse de grandes troupes sur les frontières pour soutenir par la force ses prétentions à la couronne »[2]. Que pourrait donc faire Christine? Sur toutes les questions, il est du reste en désaccord avec elle : pourquoi a-t-elle écrit en français les lettres aux sénateurs et aux nobles polonais puisque « le nom français est actuellement tout à fait odieux et qu'il aurait été bon de ne pas se montrer partial »[3]? Il aurait mieux valu les écrire en latin! Puis, presque subitement, tout change; les événements qui se produisent doivent tous favoriser la cause de Christine et, pendant tout le mois de novembre, le nonce s'applique à bercer la reine d'illusions dangereuses. Ainsi, le 1er novembre, il lui écrit :

On commence à dire ici que le royaume ayant été assez ruiné par les guerres et les désastres passés, il est nécessaire de n'avoir pas de guerre pendant dix ans au moins, mais d'avoir du repos pour se refaire, et que, par suite, ce n'est pas le moment de proposer l'élection d'un prince guerrier, mais bien d'un prince aimant la paix, humain et qui, par sa prudence, sache gouverner et diriger la République dans la tranquillité... L'élection d'un roi au génie belliqueux pourroit entraîner le royaume à la dernière ruine... Comme une telle opinion ne peut être nuisible aux intérêts de Votre Majesté, je la répands le plus possible[4].

1. Même lettre.

2. A Christine, Varsovie, 1er novembre (Montpellier, t. IV, p. 165).

3. A Christine, Varsovie, 17 octobre (Montpellier, t. IX, p. 66-67). « ... perche essendo quà presentemte al maggior segno odiato il nome francese è bene non mostrarsene punto partiale. »

4. A Christine, Varsovie, 1er novembre. « Comincia a discorrersi quà, che trovandosi hora il Regno assai distrutto per le passate guerre e disastri, ha necessita per una decina d'anni almeno non di guerra, ma di riposo per ritraversi, e che però non è hora a proposito l'elettione di un prencipe guerriero ma bensi di uno amatore della pace, e benigno, e che con la sua prudenza sappia regolare e governare la Republica in tranquillita... Onde l'elettione di un Re di genio bellicoso poter esporre il regno all' ultimo esterminio... Tal concetto come che non può riuscire dannoso agli interessi di V. M. viene fomentato da me al possibile... »

Le 21 novembre, c'est un autre thème; quand bien même le prince de Condé et le duc de Neubourg ne seraient pas exclus, leurs intérêts « seront troublés » à cause des intrigues, « ce qui aidera beaucoup ceux de Votre Majesté »[1]. Le serment lui-même, que doivent prêter les électeurs polonais, favorisera la reine; car il exclut du trône ceux qui ont essayé de l'obtenir, le roi régnant, par des moyens illicites, c'est-à-dire par de l'argent et des confédérations avec d'autres princes. Et le nonce, véritable pince-sans-rire, n'hésite pas à conclure de la façon suivante : « Quelle conséquence résulte de cela pour les autres concurrents, il sera facile à l'incomparable sagesse de Votre Majesté de le découvrir[2]. » On ne peut donc pas accorder la moindre créance aux lettres que Marescotti écrivit alors. Se laissant guider par son intérêt personnel, il envoie à l'amie du cardinal Azzolino des missives destinées à flatter les idées, quelques extravagantes qu'elles lui paraissent, de la reine dont il veut se ménager l'appui. Mais ce n'est pas là qu'il faut chercher l'expression de la réalité, et si, dans cette affaire embrouillée, Christine n'avait eu pour se guider que les compliments diplomatiques du nonce, elle aurait été exposée fatalement à faire fausse route.

Les lettres plus nombreuses du Père Hacki, auxquelles du reste le nonce renvoie souvent, devaient au contraire lui présenter les affaires sous un aspect plus véridique. Revenu à Varsovie, ce moine se trouve complètement du même avis que Marescotti[3]; mais il est beaucoup plus franc et beaucoup plus net que lui. Dans son français bizarre, il ne craint pas d'exposer à Christine l'état réel des intrigues en Pologne et de lui montrer que pour l'instant aucune démarche utile ne peut être tentée en sa faveur. Sa tactique est toute de temporisation et, dans chacune de ses lettres, le prieur déclare qu'on a bien fait de ne pas agir parce qu'on aurait compromis l'avenir. Cette opinion formelle, il l'appuie d'ailleurs de preuves diverses. Dès sa première missive, par exemple, il écrit :

Touchant l'affaire, il [le nonce] demeure constant de ne rien parler ouvertement a cette heure, ou il a grand raison, voyant l'effet de

1. A Christine, Varsovie, 21 novembre (Montpellier, t. IV, p. 169). Même lettre, chiffrée en partie, p. 168.
2. A Christine, Varsovie, 28 novembre (Montpellier, t. IV, p. 171).
3. Par exemple, il aurait voulu, lui aussi, que les lettres de Christine fussent

la tactique d'un resident qui est icy pour la Loraine... Il travaille extremement pour son maistre; il presente effectivement l'argent pour avoir quelques voix, mais il n'a pas encor trouvé une personne pour son affaire. Si donc luy n'a rien faict, qui est ce que ferons-nous sans rien offrir? Nostre affaire se ne peut establir que sur le trouble des discordes des differentes parties a laquelle nous travaillerons... On croyoit, si on commencera a cette heure a parler, asseurement on esveillera tous les concourrents pour s'opposer; ils chercheront des raisons au contraire; mais si on attend le propos du temps, et si l'on propose à l'imporveu, ils ne seront pas prests a dire quelque chose au contraire...[1].

Et un peu plus tard, dans une note du 21 novembre :

On peut voir à cette heure comme nous faisons bien de ne parler rien de nostre affaire parce qu'on a tousjours parlé icy contre ceux qui cherchent la couronne devant le temps. Presque tous pressent contre le prince de Condé, quelques-uns contre Neubourg, les autres contre Brandembourg, les autres contre Moscovie pour les exclurre. On a parlé aussy contre Loraine. Si nous eussions parlé, on nous auroit publié aussy, et sans doute avec la contradiction. Il vaut donc mieux attendre[2].

Pourquoi en particulier doit-on encore rester coi? Parce que Christine ne veut pas dépenser d'argent, et qu'avant tout il faudrait payer pour les milices deux millions par an en Pologne et autant en Lithuanie[3]. Tous ces points, que développe abondamment cet informateur consciencieux, peuvent nous paraître secondaires parce qu'ils ne touchent qu'à l'intérêt particulier de Christine. Mais sa correspondance nous fournit aussi des renseignements généraux, nous permet de suivre pas à pas les phases d'une campagne électorale en Pologne et de voir avec quel acharnement et par quelles intrigues les candidats se disputaient la succession si fragile du roi Casimir. La diète de convocation

écrites en latin, « car cette langue est intelligible à tous et aimée par les Polonois, et l'autre est laissée » (31 octobre, Montpellier, t. IV, p. 323, en chiffre, autographe).

1. Même lettre.

2. A Christine, Varsovie, 21 novembre (Montpellier, t. IV, p. 170). La lettre chiffrée est à la page 330. Cf. les lettres du 7 et du 23 novembre (Montpellier, t. IV, p. 325, en chiffre; 332, en clair).

3. A Christine, Varsovie, 16 novembre (Montpellier, t. IV, p. 329). La lettre chiffrée est à la page précédente. Cf. la lettre du 7.

s'était réunie le 5 novembre et elle se termina seulement le 6 décembre[1]. Pourquoi cette durée inusitée, puisque, dit Hacki, « les nonces sont resolus de ne la tenir plus longtemps que par deux semaines, comm'on est accoustumé », et puisqu'il s'agit seulement d'établir « quelque chose pour la seureté de la republique et le jour de l'election, et quelque contribution, si c'est necessaire, pour la milice »[2]? Mais toutes ces questions ont dû céder le pas à celle qui était capitale, le choix à faire entre les prétendants; les intrigues auxquelles se livrent les puissances étrangères, pendant que les nonces sont réunis à Varsovie, viennent en effet compliquer la situation et finissent même, si l'on en croit le prieur, par exaspérer les Polonais :

On a parlé extremement contre la France et contre sa faction, et encor contre Neubourg à cause des ligues qui sont fait par la France, Suede et Brandembourg. On a voulu exclurre par expres ces deux maisons : la premiere à cause de tous maux, qui sont passé en Pologne pour son election la derniere à cause des susdites factions. Les autres veulent seulement exclurre generalement tous ceux qui ont cherché l'election par les voyes illegitimes[3].

Aussi, paraissant indignés de tous ces marchandages, les électeurs polonais ont-ils rédigé et prêté un serment auquel « on a adjousté que ceux seront exclus de l'election qui ont cherché la couronne Regnante rege, et apres l'abdication »[4]; mais tous ne devaient pas être de cet avis, puisque Hacki déclare un peu plus tard : « Avec beaucoup de contrariété dernierement, on a conclu avant-hier le serment[5]. » Mêmes divergences de vues à propos de la date de l'élection future, les uns, comme l'archevêque de Gnesne, primat de Pologne, voulant y procéder avant dix semaines, les autres préférant la retarder jusqu'au printemps. Ce sont ces derniers qui l'emportent : la diète d'élection se réunira au début du mois de mai et, ajoute le prieur, « il faut estre asseuré que l'election durera bien longtemps a cause du printemps

1. A Christine, Varsovie, 7 novembre et 7 décembre (Montpellier, t. IV, p. 325 et 336, en chiffre).
2. Lettre du 7 novembre.
3. Lettre du 16 novembre. Cf. celles du 21 et du 23.
4. Lettre du 23 novembre. Le serment en latin est dans les manuscrits de Montpellier, t. IV, p. 331.
5. A Christine, Varsovie, 28 novembre (Montpellier, t. IV, p. 333).

et beau temps ou on ne se depeschera pas comme dans l'hyver »[1]. Aussi, comme il trouve que la date est fort éloignée, se propose-t-il d'aller faire un nouveau voyage dans la petite et la grande Pologne et dans la Lithuanie « pour s'informer de la noblesse et pour disposer nostre affaire »[2].

Le bon Père partit en effet de Varsovie le 11 décembre 1668; sa « tournée » devait durer jusqu'au 17 avril 1669[3]. Pendant quatre mois, il parcourut la grande Pologne et la Prusse royale, allant de Thorn à Dantzig et à Bromberg, puis en Posnanie et à Kalisch, et revenant à Thorn et à Dantzig avant d'effectuer son retour dans la capitale du royaume. Ce que fut ce voyage, on peut le connaître en lisant attentivement les lettres du prieur. Tout en accomplissant avec conscience sa mission, celui-ci n'oublie pas ses intérêts personnels et, s'il va souvent à Dantzig, c'est pour toucher avec ponctualité le traitement que Christine lui alloue. Il l'avoue avec ingénuité : « Je pensois, écrit-il dès le 4 janvier 1669, differer mon voyage a Dantzick; mais tant pour avoir une prophetie laquelle j'envoye que pour recevoir l'argent comme j'esperois, j'ay changé mon intention estant assez voisin de Dantzick et j'y trouvé la lettre de change dont je rends mille graces a V. M.[4]. » Ne va-t-il pas même jusqu'à prier Christine de lui envoyer à Dantzig toutes les pensions « jusques au mois d'aoust »[5]? Pour comble d'infortune, il a entrepris son voyage au milieu de l'hiver et il a constamment à lutter contre toutes sortes de difficultés matérielles; il aimerait certes mieux « demeurer à Varsovie que voyager dans un temps si rude et si désagréable, comm'est l'hyver dans nostre païs »[6], et, en effet, il se trouve bientôt empêché de retourner auprès du nonce « parce que la resolution de l'hyver a destruite, dit-il, tous les chemins autant que mon coché ne veut pas passer oultre (je ne puis point trouver

1. Même lettre, et celles des 30 novembre, 5 et 7 décembre (Montpellier, t. IV, p. 334, 335, 336, cette dernière en chiffre).

2. Lettres des 7 et 28 novembre et 5 décembre.

3. Lettres du 18 décembre 1668 et du 19 avril 1669 (Montpellier, t. IV, p. 338, 352, cette dernière en chiffre).

4. Dantzig, 4 janvier 1669 (Montpellier, t. IV, p. 340). Cf. Kalisch, 13 février; Thorn, 12 mars; Dantzig, 23 mars (Montpellier, t. IV, p. 349-350, en chiffre; 353; 316, en chiffre). La prophétie dont il s'agit est à la page 341 du même volume. Le prieur envoie même un « miroir de l'élection », lettre du 12 mars.

5. Dantzig, 8 janvier (Montpellier, t. IV, p. 342, en chiffre).

6. Thorn, 18 février (Montpellier, t. IV, p. 344, en chiffre).

icy un autre a cause des mauvaises chemins) mais ritourner droictement chez soy »[1]. Est-il étonnant après cela que le malheureux prieur soit atteint de tous les maux, « catharre », « squinantie »[2], et qu'il veuille aller à Dantzig « pour faire des exercices spirituels dans mon cloître et pour prendre quelques medecines »[3]? Au milieu de toutes ces calamités, ne lui fallait-il pas beaucoup de force d'âme et d'énergie pour ne pas oublier le but de son voyage? Il en a eu certainement puisqu'il a trouvé le temps, entre deux accès de fièvre, de composer de nombreux discours contre « la Moscovie, Lorraine et Neubourg », qu'il espère devoir être agréables à Christine, qu'il augmentera du reste et fera courir partout où il ira[4]. Et lorsqu'il est revenu à Varsovie complètement rétabli n'est-il pas alors pris par une autre fièvre, celle d'écrire, quand il expose à la reine ses projets? « J'appresteray, dit-il, quelque trentaine de discours pour V. M. en latin et polonois... pour tenir prests a l'ouverture de la diete et pour distribuer partout[5]. »

Tout cela veut-il dire que son voyage n'offre aucune particularité intéressante? Bien au contraire, les détails que le prieur donne nous initient encore une fois à la politique d'abstention du nonce qui, d'après les ordres du Saint-Siège, « ne veut pas qu'on publie la volonté pour V. M., sinon apres qu'on aura quelque certitude morale que l'affaire peut reussir »; le Père n'a donc pas à parler officiellement, mais à demander, dit-il, « de ma part an possit tentari fortuna et sperari successus pour V. M. » et à voir « les inclinations »[6]. Il nous montre aussi l'évêque de Béziers allant, suivant la tradition, s'installer hors de Pologne, à Marienwerder, jusqu'au moment de l'élection[7], tandis qu'un émissaire du prince Charles de Lorraine vient au contraire en Posnanie pour intriguer dans l'intérêt de son maître[8]. Nous voyons surtout que les insinuations du prieur en faveur de Christine étonnent

1. Pessicovie, 28 février (Montpellier, t. IV, p. 312, en chiffre).
2. Même lettre.
3. Lettre du 12 mars.
4. Lettres des 4, 8 et 13 janvier (Montpellier, t. IV, p. 343), 18 et 28 février, 12 et 23 mars.
5. Lettre du 19 avril.
6. Lettres du 18 décembre 1668 et du 4 janvier 1669.
7. Lettre du 4 janvier. Voir, sur cette coutume, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs...*, *Pologne*, t. I.
8. Posnanie, 9 février (Montpellier, t. IV, p. 348).

tout d'abord ceux à qui il s'adresse[1]; car, dans leurs diètes provinciales, les Polonais se préoccupent, non pas des prétendants à la couronne, mais avant tout de leurs affaires particulières qui les mettent aux prises les uns contre les autres[2]. Et lorsqu'on a lu toutes ces lettres, on est vraiment frappé de la légèreté de caractère des Polonais qui ne songent, pour ainsi dire, qu'à leurs querelles de clocher et sont indifférents s'il s'agit de l'intérêt général, et en même temps, en constatant les médiocres résultats obtenus par le Père Hacki, on se demande si le nonce, en imaginant ce voyage, n'a pas voulu éloigner de lui un agent dont le zèle aurait pu peut-être le compromettre à Varsovie[3].

Quoi qu'il en soit, depuis le mois de janvier jusqu'au début du mois de mai, date de l'ouverture de la diète d'élection, la correspondance de Marescotti avec Christine est d'une rare insignifiance. Ses lettres sont nombreuses, il est vrai; mais, dans toutes ou presque toutes, le nonce déclare à la reine qu'il n'a rien à lui envoyer ou qu'il s'en réfère à ce qu'il écrit au cardinal Azzolino[4]. Il n'a qu'une préoccupation, celle de savoir ce qu'est devenu le Père prieur dont il n'a pas régulièrement de nouvelles; la question Hacki prime toutes les autres; craintes, appréhensions, puis joie et satisfaction du retour du moine, voilà ce qui remplit les lettres de Marescotti[5]. On sent que celui-ci, pour l'affaire de Pologne, s'adresse uniquement désormais à Azzolino, son chef immédiat, et que Christine ne compte plus pour lui. C'est à peine en effet s'il daigne, une seule fois, lui exposer sa tactique future, qui consiste à présenter d'abord le bref du Pape, à voir l'impression qu'il fera sur les électeurs polonais, et, dans le cas seulement où cette impression serait favorable, à découvrir les lettres de créance dont il aurait été muni pour pouvoir négocier définitivement[6].

1. Lettre du 13 janvier.
2. Lettre du 9 février.
3. Il trouve même que, dans son voyage, le Père Hacki a dépassé ses instructions et a montré un zèle exagéré (à Christine, Varsovie, 6 février : Montpellier, t. IV, p. 174). La reine est étonnée de cette appréciation et défend son agent (au nonce, 9 et 16 mars : Montpellier, t. IX, p. 30, 31).
4. 9 et 23 janvier, 6 et 13 février, 20 mars, 3 et 10 avril (Montpellier, t. IV, p. 172-175, 178, 180, 181).
5. Mêmes lettres et, en outre, celles des 20 février, 13 mars, 17 et 24 avril (Montpellier, t. IV, p. 176, 177, 182, 183).
6. Lettre du 24 avril.

Christine, elle aussi, se montre fort inquiète sur le sort de son agent, dont elle a approuvé le voyage. Elle redoute qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur, un « sinistro caso », à moins que le prieur n'ait « couru à Dantzig », — car Christine le connaît bien, — « pour y prendre ses pensions de façon à pouvoir se fortifier et à subsister à Varsovie pendant tout le temps de la diete »[1]. Elle lui écrit même pour lui prouver l'intérêt qu'elle prend à sa santé[2], mais aussi pour lui recommander que, « tout en suivant les ordres de Mons. le nonce », il obéisse aux siens propres[3]. Y a-t-il là une sorte de défiance à l'égard de Marescotti? La reine a-t-elle le soupçon que celui-ci la trompe ou, tout au moins, ne lui dévoile pas la vérité entière[4]? Arckenholtz le suppose en soutenant que le nonce agit d'après les « ordres secrets de la cour de Rome, dont ni elle, ni le cardinal Azzolino n'avoient rien su »[5]. Mais son opinion n'est pas vraisemblable; Arckenholtz en effet oublie qu'Azzolino est en ce moment même le secrétaire d'État du Saint-Siège et que c'est lui qui dirige la diplomatie. Il faudrait donc croire qu'il a fait preuve d'une duplicité extraordinaire vis-à-vis de son amie. Celle-ci du reste contredit formellement cette appréciation de l'historien suédois. Pendant les quatre mois qui précèdent l'élection, elle écrit constamment au nonce qu'elle lit ses lettres au cardinal, qu'elle est informée par Azzolino des événements et qu'elle se concerte avec lui avant de répondre[6]; plus tard même, le 1er juin, elle dira plus nettement encore que le cardinal Azzolino « a bien voulu lui communiquer tout »[7]. Il faut donc seulement penser que, depuis son retour à Rome, elle

1. Au nonce, 2 et 26 janvier, 23 février, 16, 23 et 30 mars, 6 et 13 avril, 4 et 11 mai (Montpellier, t. IX, p. 22, 24, 29, 31-35, 38, 39).

2. 13 avril (Montpellier, t. IX, p. 36).

3. 16 mars (Montpellier, t. IX, p. 31). « Sappiate che esseguendo voi gl' ordini di Mons. Nunzio obedite alli miei proprii. »

4. Dans la seconde instruction donnée au Père Hacki, Christine avait déjà écrit : « Il est nécessaire que le Père prieur travaille auprès du nonce pour l'obliger à l'exclusion de tous lesdits prétendans... Si le nonce s'en excuse, il faut que le Père y travaille de son chef auprès de ses amis et connoissances. » Cela n'empêche pas Christine de terminer par ces mots : « Le Père communiquera cette instruction en original au nonce apostolique » (Arckenholtz, t. III, p. 346-347).

5. T. III, p. 381.

6. Lettres des 29 décembre, décembre-janvier, 19 janvier, 9 et 23 février, 9 mars, 25 mai (Montpellier, t. IX, p. 19, 20, 23, 27, 29, 30, 40).

7. Montpellier, t. IX, p. 41.

s'est effacée devant le secrétaire d'État et lui a laissé prendre la direction de l'affaire[1], dont elle a pu, par lui, reconnaître les difficultés. Aussi n'aborde-t-elle, dans ses missives, que quelques points particuliers et secondaires. Elle annonce, par exemple, à Marescotti qu'elle lui adresse les lettres de créance, rédigées en français et destinées aux sénateurs polonais[2], et aussi la procuration qu'il a demandée[3]. Elle approuve simplement la tactique du nonce : « Qu'il voie l'effet que fera le bref pontifical et, si les esprits se montrent favorables à la recommandation du souverain pontife, qu'il les confirme aussitôt par les lettres de la Reine; sinon, qu'il garde celles-ci[4]. » Pour tout le reste, elle s'en remet entièrement à Marescotti, qui ne perdra rien et sera récompensé, quand bien même on enverrait à Varsovie un légat en mission extraordinaire pour s'occuper spécialement de cette négociation[5]. En somme, si Christine ne se désintéresse pas complètement de l'élection polonaise, elle se montre moins emportée et moins confiante qu'auparavant; la vivacité et l'espérance des premiers jours ont fait place à la résignation et au doute. Sur une seule question cependant, Christine abandonne le ton froid et calme qui caractérise toutes ces lettres écrites de janvier à mai : elle ne veut toujours pas entendre parler de mariage. « Je l'assure », dit-elle au nonce en soulignant les termes d'un énergique trait de plume, « que, plutôt que de me marier suivant leur gré, je suis prête à leur promettre toute autre chose, et je déclare même que s'ils veulent m'imposer cette obligation de me marier à leur goût, je préfère plutôt refuser leur couronne que d'accepter jamais une loi si inique et cruelle; j'ai pourtant confiance que V. S. saura par sa dextérité manœuvrer sur ce point de façon que je

1. Pour cette époque, on trouve encore, dans les manuscrits de Montpellier (t. IX, p. 72), une note d'Azzolino relative aux intrigues de Pologne et suivie d'une note de Christine qui approuve, 23 mars.

2. Lettres des 23 et 30 mars. Dans les manuscrits de Montpellier (t. IX, p. 101, 104) sont les listes des sénateurs envoyées par Marescotti; dans Arckenholtz, t. III, p. 382, la lettre de Christine à l'évêque de Cracovie, 23 mars.

3. Lettre du 13 avril.

4. Lettre du 25 mai. « Io hò tuttavia il med° desiderio che se è possibile si veda pma che effetto fà il Breve di N. Sre, il che si può à mio parere scoprire in pochi giorni, e se si scorgono gl' animi propensi alla racne di S. Stà confermar li allhora tanto più con le mie lettere; altrimento rimeter le! »

5. Lettre du 26 janvier.

conserve ma liberté[1]. » C'est une affaire qui lui tient vraiment à cœur, pourrait-on dire.

Ainsi, au commencement du mois de mai, les négociations n'avaient fait aucun progrès; on en était au même point qu'au début du mois de janvier. La diète se réunit donc à Varsovie et les diverses factions se donnèrent aussitôt libre carrière. La couronne royale fut en effet si vivement disputée que pendant un mois on ne put aboutir à aucun résultat. Dès le 15 mai, Marescotti signale que les affaires vont « à pas lents », mais qu'on peut déjà craindre une rupture de la diète. Tout se trouble, dit-il un peu plus tard; les esprits sont tellement surexcités qu'on peut prévoir que l'épée seule dénouera la situation. Le 12 juin, il informe Christine que la diète devrait se terminer le lendemain; mais il croit à une prolongation parce que les questions qui doivent être traitées ne peuvent l'être en quelques heures[2]. Quant à lui, il s'est borné à laisser le Père Hacki parler à plusieurs sénateurs pour deviner si on pourrait proposer la candidature de Christine; à ceux qui l'interrogent, il répond que Sa Sainteté veut seulement le bonheur et la tranquillité de la République, qu'il a ordre de proposer un prince « indifférent et qui sera agréable à toutes les factions »; de cette façon, ajoute-t-il sans rire, « ils peuvent, sans que je le dise, noter que Votre Majesté sera celle qui sera proposée au nom de Sa Sainteté »[3]. C'était là,

1. Lettre du 9 février. « Tutto si farà secondo il consiglio e desiderio suo ecettuato l'obbligarmi à pigliar marito à gusto della Repca, al che io non potrò mai condescendere; potro ben si accommodarmi à soffrire d'esser obligata à non maritarmi senza consenso della medª, *ma lassicuro che del maritarmi a modo loro in poi, sono promta a promettere ogni cosa;* ma mi dichiaro che quando si volesse da me qta obligne di maritarmi à gusto loro io eleggo piu tosto di ricusare la loro corona *che di accettare mai una cosi iniquo et crudel legge;* confido però che V. S. con la sua destressa sapia maneggiarsi in qto punto in manieria che io rimanga *in mia liberta.* » Cf. lettres des 23 février et 13 avril. — Dans la procuration envoyée au nonce, Christine n'avait pas déclaré que, sur la question du mariage, le nonce serait arbitre. Marescotti crut devoir dire que Christine avait signé sans lire ou qu'il y avait là un oubli commis par un secrétaire. Christine lui répliqua aussitôt avec sa vivacité naturelle : « Deve però V. S. sapere che Io non sottoscrivo mai cosa alcuna che Io non l'habbia riveduta prima, e che in negozio di tanta importanza, come questo che si tratta, Io non sono capace di caminar cósi alla cieca, *ne vi ministro mio che habbia l'ardire di pigliarsi un tale arbitrio senza saputa et ordine mio expresso,* com' ella ha potuto credere. »

2. Lettres des 15, 22 et 29 mai et 12 juin (Montpellier, t. IV, p. 186, 188-190).

3. Lettre du 1er mai (Montpellier, t. IV, p. 184, en partie chiffrée). « ... Pos-

— il le savait bien, — un espoir chimérique. Le 6 juin, en effet, les partisans du duc de Neubourg et du prince de Lorraine se coalisaient pour obtenir l'exclusion du prince de Condé. Voyant alors qu'aucun des prétendants étrangers ne réunirait une adhésion unanime, les Polonais préférèrent choisir un candidat national, un piast; le 19 juin, ils élurent l'un d'entre eux, Michel Korybut Wisnowiecki. Le même jour, le nonce annonçait à Christine qu'il n'avait pas trouvé une occasion qui permît de penser que sa candidature serait accueillie avec applaudissements, et cela à cause seulement de l' « obstacle du sexe », et que tous les votes s'étaient portés sur le nom de Michel Korybut. Il concluait diplomatiquement : « Tout cela allège la très grande peine que j'éprouve en me voyant privé de la gloire d'avoir su servir Votre Majesté dans une affaire si importante[1]. » Désormais, débarrassé de tout souci pénible, il renverra Christine aux lettres qu'il écrit au cardinal Azzolino[2].

Pendant ce temps, à Rome, la reine ne se montrait nullement impatiente : elle attend, dit-elle, « ce qu'il plaira à Dieu de disposer avec toute indifférence et résignation à sa volonté » et, dans ses lettres postérieures, elle se sert de termes identiques pour convaincre le nonce de la véracité de ses sentiments[3]. Elle était vraiment sincère; car elle avait pu se rendre compte depuis longtemps de la faiblesse de ses prétentions et juger que les Polonais ne choisiraient pas une femme pour les gouverner. Elle voulut toutefois répondre une dernière fois aux diverses objections que l'on faisait au Père Hacki et elle annonça à celui-ci l'envoi d'un mémoire dont il pourrait se servir. Ce mémoire, du 15 juin, comprend six paragraphes d'inégale importance[4]. Relativement à l' « obstacle du sexe », Christine dit seulement qu'elle « espere que Mons. le nonce ne m'exposera pas en cas qu'il y aye un obstacle si positif ». On lui oppose que la maison de Suède est luthérienne : « Mais... ce mesme defaut a esté pardonné au roy

sono senza che io lo dica raccogliere che V. M. sarà quella che sara proposta à nome di S. Stà... »

1. Lettre du 19 juin (Montpellier, t. IV, p. 179).

2. Lettres des 19 juin et 3 juillet (Montpellier, t. IV, p. 191, 192).

3. Au nonce, 1er juin (Montpellier, t. IX, p. 41). « ... attendendo quel di più che piacera à dio di disporre con ogni indifferenza e resignatne alla volonta sua. » Cf. les lettres au nonce des 15 et 22 juin (Montpellier, t. IX, p. 43, 44).

4. Montpellier, t. IX, p. 84-86, copie. Cf. les lettres au nonce et à Hacki du 15 juin (Montpellier, t. IX, p. 43, 73).

Sigismond, qui estoit encore plus près de la source que moy et qui n'a pas quitté une couronne pour se faire catholique comme moy; au contraire, il s'est fait catholique pour estre roy de Pologne. » On lui oppose encore que les Polonais n'ont pas eu à se féliciter d'avoir été gouvernés par la famille des Wasa : « On respondra que Sigismond et Vladislas ont esté en si grande veneration en Pologne qu'ils se pourroient contenter d'estre tousjours aussy heureux, comm'ils ont esté durant leur regne, qui n'a esté obfusqué que par la fortune et le merite du Roy mon pere : Je ne dis rien de plus pour ne pas sortir des bornes de la modestie ». On va même jusqu'à lui opposer que la femme de Jean Casimir, Marie de Gonzague, a très mal dirigé les affaires : mais, « n'ayant ny ne pouvant y avoir aucune part, ce n'est pas ma faute qu'elle aye mal gouverné; qu'on s'informe de quelle maniere J'ay gouverné en Suede et Je seray satisfaitte de ce qu'en diront mes plus grands ennemis ». A ces reproches d'ordre religieux et politique, les Polonais en ajoutent d'autres qui touchent particulièrement la Reine. N'a-t-elle pas fait donner des coups de bâton à un valet? Et quand bien même cela serait? riposte Christine. « Je ne pense pas que ce soit un grand chef d'exclusion; mais si cela suffit pour exclurre les gens, Je ne pense pas que les Polonais trouveront jamais plus des Roys ». Bien plus gênant pour elle était le meurtre de son écuyer Monaldeschi. Christine tient à s'en expliquer nettement, et ce passage du mémoire est d'autant plus important que la correspondance de la Reine ne renferme aucune autre allusion à ce fait embarrassant[1]. Il est donc utile de le reproduire en entier malgré sa longueur[2] :

Pour la mort d'un Italien, Je ne suis pas d'humeur de m'en justifier à Messieurs les Polonois, à qui Je ne suis pas obligée d'en rendre conte, quoyque Je le pourrois avec assez de facilité. Mais Je crois que c'est en Pologne moins qu'en lieu du monde qu'on puisse me reprocher cette action comm'un crime, puisqu'il est notoire que des gens

1. Dans les manuscrits de Montpellier (t. V, p. 189, 195-196, 234), il existe trois lettres autographes de Nicolas-Alexandre d'Heins à Christine (4 juillet, 19 octobre et 24 décembre 1681). Ce personnage se plaint d'avoir été mis en prison à Münster « pour avoir, dit-il, pris avec toute la chaleur que je devois le party de V. M. touchant l'affaire de Monaldeschi. » Christine le fait mettre en liberté, mais lui défend de lui écrire à l'avenir.

2. La transcription faite par Arckenholtz (t. III, p. 386) est souvent inexacte et arrangée.

de bien moindre qualité que Je ne suis s'y rendent justice eux-mesmes de leurs serviteurs et sujets quand et comment il leur plaist sans que le Roy ny le Tribunal oseroient leur en demander pourquoy et d'autant plus que cela n'a pas empesché plusieurs de la nation italienne de la première qualité de s'engager à mon service, et qu'il y en a eu plusieurs qui m'ont servie des huict et des dix années avec affection et fidelité du depuis. Mais le Père dira en tesmoignage de la verité que cet homme me força de le faire mourir par la trahison la plus noire qu'un serviteur peut faire à son Maistre, que Je n'ordonnay pas sa mort qu'après qu'il eust confessé son crime et advoué luy mesme qu'il l'avoit merité en presence des trois tesmoins et du Père prieur de Fontainebleau, qui furent touts presents et sont tesmoins de sa propre confession et sçavent que Je luy fis donner tous les sacraments dont il estoit capable devant le faire mourir. Outre cela, n'ayant pas voulu faire un secret de cette mort, Sa Sainteté ne peut l'ignorer et puisqu'elle ne luy a pas empesché de me recommender, il faut qu'elle ne considere pas cette affaire comm'un obstacle raisonnable à ma pretention.

Il ne semble pas que ni la lettre au Père Hacki ni ce mémoire justificatif aient été expédiés. La lettre est en effet barrée d'un trait de plume et, à la fin du mémoire, Christine a écrit elle-même pour approuver la rédaction de son secrétaire et pour donner son opinion personnelle : « C'est bien ainsi. Il n'est pas besoin de le mettre en chiffre parce qu'à son arrivée les choses seront ou faites ou défaites[1]. » C'est aussi ce qu'elle répète le 22 et le 29 juin; dans cette dernière lettre, elle conclut en disant au nonce : « Je crois que tout autre discours serait superflu[2]. » Dans les premiers jours du mois de juillet, elle apprit l'élection de Michel Korybut et le 6 elle remerciait, en ces termes, Marescotti de ses bons offices : « Vous aurez pu voir par plusieurs de mes lettres avec combien d'indifférence J'ai attendu l'élection d'un Roi de Pologne... V. S. peut comprendre par là avec quelle résignation d'âme J'ai reçu la nouvelle de l'élection faite en la personne du duc Wisnowiecki[3]. »

Il ne lui restait plus qu'à procéder à la prompte liquidation d'une affaire qui ne lui laissait que des souvenirs désagréables.

1. « Cosi sta bene. Non occorre metter lo in chiffra perche a l'arrivo di questa le cose saranno ò fatte ò difatte. »
2. Lettres au nonce (Montpellier, t. IX, p. 44, 45).
3. Ibid. (Montpellier, t. IX, p. 46).

Elle s'y employa pendant les mois d'août et de septembre sans se laisser détourner de son but par les nouvelles dont l'informait Marescotti[1]. Elle s'adressa désormais au Père Hacki, lui recommandant de réunir tous les papiers relatifs à la négociation, lui ordonnant d'assister au couronnement de Michel Korybut et de venir ensuite à Rome auprès d'elle[2]. Elle lui envoyait, pour cela, un passeport en latin, enjoignait à son banquier à Hambourg, Texeira, de lui payer ses pensions jusqu'au mois de décembre et, un peu plus tard, écrivait au général de l'ordre de Cîteaux pour obtenir l'autorisation de conserver le Père prieur à son service[3]. Elle avait rapidement pris son parti de son échec puisque, dès le 27 juillet, elle demandait à son agent, non seulement de lui indiquer le lieu de naissance du nouveau roi, mais de lui envoyer en même temps « l'élévation du pôle » : peut-être, comme le suppose Arckenholtz, voulait-elle tirer l'horoscope de Michel Korybut[4]! Elle se montrait du reste beau joueur : le 7 septembre, elle adressait au roi une lettre de félicitations, conçue en termes très amicaux[5]. Toutefois, son désappointement perce encore dans la curieuse réponse qu'elle fit le 1er octobre au comte de Saint-Pol et dans laquelle elle rend pleine justice à son concurrent, malheureux comme elle, le prince de Condé :

Mon cousin, Je n'ay pas respondu plustost à vos lettres parce que mes indispositions m'ont fait differer de vous remercier des nouvelles que vous m'avez données. Celles de Pologne m'ont surprise aussy bien qu'a vous; les evenements surprennants de ce Royaume nous font voir clairement que l'aveuglement de la fortune dispense les couronnes comm'il plaist, au hazard. Si la justice en estoit la dispensatrice, cette couronne estoit deüe au prince de Condé, qui est des touts les pretendents plus digne de la posseder. Quoy qu'il en soit, sa gloire et son merite ont de quoy se consoler de l'injustice de la fortune[6].

*
* *

Ainsi finit cette comédie diplomatique qui avait duré un an. Bien que les documents conservés aujourd'hui à Montpellier

1. Lettres des 17, 24 et 31 juillet (Montpellier, t. IV, p. 193-195).
2. Lettres des 6 et 27 juillet et 7 septembre (Montpellier, t. IX, p. 47, 74, 52).
3. Montpellier, t. IX, p. 52 v°, 53; t. VI, p. 350.
4. Lettre du 27 juillet, déjà citée.
5. Montpellier, t. VII, p. 148.
6. Montpellier, t. VI, p. 376.

soient fort incomplets, nous pouvons, grâce à eux, élucider quelques points obscurs de la vie de Christine de Suède. Ils nous la montrent regrettant la couronne qu'elle a autrefois déposée et, consciente qu'elle ne peut la recouvrer, désireuse d'en ceindre une autre : par là, la portée de son abdication de 1654 est fort amoindrie et Christine ne peut plus apparaître comme une souveraine ayant fait sans arrière-pensée abandon des privilèges royaux, comme une personne complètement détachée des biens terrestres. En outre, ces documents nous prouvent une fois de plus combien l'esprit de Christine était prime-sautier et son caractère faible : sa pétulance féminine s'est brisée contre la froideur calculée de diplomates avisés. Ceux-ci l'ont entièrement jouée ; alors que, confiante, elle comptait l'emporter sans lutte, ils l'ont progressivement amenée, tout en flattant sa manie, à accepter la théorie commode du « deus ex machina », de la temporisation, et, à la dernière heure, ils n'ont cependant entrepris aucune manœuvre en sa faveur. Ils avaient compris en effet, dès le début, qu'elle s'était lancée, avec son imprévoyance ordinaire, dans une aventure fâcheuse et ils n'ont pas voulu s'y laisser entraîner. Fort longtemps après, le 16 novembre 1688, Christine écrira à un de ses correspondants ces lignes caractéristiques : « Laissez-moy dans l'oubly et dans l'obscurité. Ne vous efforcé pas de m'en tirer. Je l'ayme et en suis satisfaitte, sachant que tout y entrera tost ou tardt avec moy[1]. » Cette modestie et ce découragement, ou plutôt cette résignation philosophique qu'elle montre peu de temps avant sa mort, n'aurait-il pas été préférable pour elle qu'elle les eût déjà en 1668?

Louis ANDRÉ.

1. Montpellier, t. XIV, p. 99, minute, et 100, autographe.

LA VENTE DES BIENS NATIONAUX

LA LÉGISLATION.

On désigne sous le nom de « biens nationaux » tous les meubles et immeubles dont l'État a opéré la vente au cours de la Révolution française : les uns (domaines de la Couronne, biens communaux) étaient sa propriété; les autres appartenaient à des corps (clergé, ordre de Malte, confréries, etc.) ou à des individus (émigrés, déportés, etc.). — Pour vendre ceux-ci à son profit, l'État a dû en dépouiller les possesseurs; cette atteinte aux droits de l'homme a été le résultat d'une théorie nouvelle de la propriété, — d'une préparation sociale, — et de nécessités budgétaires.

I.

Deux thèses de la propriété sont en présence au XVIIIe siècle : la thèse du droit et des droits naturels, la thèse de l'utilité sociale.

Suivant les économistes, la propriété est un droit naturel antérieur à la société. « On croit trop souvent, dit Beaudeau, que les lois civiles sont attributives des propriétés et qu'elles ont de même la force de donner aux actions des hommes leur caractère moral de bien et de mal : ce sont deux erreurs très fécondes en conséquences pernicieuses. »

Montesquieu et Voltaire, au contraire, estiment que le droit de propriété dérive de l'état de société. « Comme les hommes ont renoncé à leur indépendance naturelle pour vivre sous des lois politiques », dit Montesquieu dans l'*Esprit des lois*, « ils ont renoncé à la communauté naturelle des biens pour vivre sous des lois civiles : les premières lois leur acquièrent la liberté, les secondes la propriété ». Voltaire précise la théorie : « Dans l'état de société, affirme-t-il, nous ne trouvons aucune possession de la seule nature, puisque nous avons renoncé aux droits naturels,

pour nous soumettre à l'ordre civil qui nous garantit et nous protège : c'est de la loi que nous tenons toutes nos possessions. » Le système a donc pour formule : « L'État crée la propriété, il la sauvegarde »[1].

De cette formule, Rousseau n'adopte que la première partie et il en tire toutes les conséquences : la société, dit-il, jouit par contrat de tous les droits. Elle dispose donc de la propriété : à elle de la répartir au profit de l'égalité; plus d'associations particulières, elles sont « antisociales ». Cette thèse fut celle de Mirabeau et Tronchet, adversaires de la propriété ecclésiastique; mais elle fut aussi celle de Camus, défenseur du clergé. C'est que ce principe général : l'État crée la propriété, pouvait se plier à toutes les opinions. Pour conclure à la spoliation du clergé, il fallait qu'il fût interprété dans ce sens.

Cette interprétation ne se fit pas attendre. Dès 1770, Cerfvol revendique « le droit du souverain sur les biens-fonds du clergé ». « Le pouvoir souverain qui représente la Nation a toujours le droit, dit-il, de réclamer pour elle et de faire rendre au corps politique la substance que d'infatigables sangliers avaient exprimée de tous ses membres »[2]. L'épithète de « sanglier » appliquée au clergé dénonce l'invasion de l'esprit de parti dans la question. Et, dès lors, tous les pamphlétaires, pour réclamer l'expropriation du clergé, s'appuient, non plus sur un principe, mais sur le vice originel ou les abus de la propriété ecclésiastique. Rozet rappelle « les dons immenses et inconsidérés de nos ancêtres accordés à l'idiotisme d'une fausse morale, toute contraire à celle de Jésus-Christ, les séductions, les violences, les injustices et impostures employées de tout temps pour obliger les familles à se dépouiller de la plus grande partie de leurs biens afin d'en revêtir des prêtres avares, ou de les leur vendre à vil prix ». La répartition, l'emploi des revenus du clergé n'échappent pas non plus aux critiques de Rozet, Guffroy, Leblanc[3].

Lus partout dans les villes, ces pamphlets travaillaient l'opi-

1. Cf. Sagnac, *la Législation civile de la Révolution française* (Paris, 1898, in-4°), p. 25, n. 5.

2. De Cerfvol, *Du droit du souverain sur les biens-fonds du clergé* (1770), p. 116; cité par Sagnac, *op. cit.*, p. 156.

3. Voir Sagnac, *op. cit.*, p. 156, et Fleury, *le Clergé de l'Aisne pendant la Révolution* (Laon, 1853, 2 vol. in-8°). Ce dernier cite en entier un pamphlet paru en 1789 à Soissons, qui n'est qu'une longue diatribe contre toute propriété ecclésiastique. Voir Fleury, t. I, p. 65 et suiv.

nion publique. Ils ne l'auraient pas convertie en leur faveur, s'ils n'avaient reposé sur une base réelle. Mais chacun pouvait se rendre compte, à la ville comme dans les campagnes, de la justesse des critiques. Et bourgeois et nobles, devant l'existence relâchée ou dissolue de certains prélats, n'hésitaient pas à conclure du particulier au général, à faire retomber sur tout un ordre les vices de quelques-uns. La bourgeoisie surtout, élevée à l'école des Oratoriens, des Bénédictins ou des Frères de l'école chrétienne, imbue des traditions de l'Église gallicane, attribuait les défauts du clergé à sa richesse et voulait le courber par la pauvreté sous le joug de l'État.

L'atmosphère favorable à l'aliénation était donc créée; mais pour que l'aliénation passât de l'idée au fait, de la théorie à l'exécution, il fallut l'impulsion d'une cause impérieuse : la nécessité.

II.

La situation financère[1] était en effet déplorable en 1789. Dès 1787, Calonne accusait un déficit de 125,087,556 l. Brienne, le rapporteur « du seul budget à peu près exact de la monarchie », évaluait, en 1788, l'excès des charges à 160,735,492 l. Et l'Assemblée acceptait l'héritage tout entier de l'ancien régime. Le 17 juin 1789, elle prenait sous sa sauvegarde les créanciers de l'État; les 17 juillet et 27 août, elle se refusait à écouter aucune proposition de banqueroute. — On chercha donc à rétablir les finances par l'emprunt (emprunt de 30 millions, 9 août 1789, non couvert; emprunt de 80 millions qui en rapporta 47), la contribution patriotique (31 millions en décembre 1790), les recours à la caisse d'escompte. Ces moyens étaient précaires, exceptionnels, insuffisants.

C'est alors qu'on songea aux biens du clergé. L'État pouvait trouver là une ressource immense. « Je demande, disait Lameth, le 8 août 1789, qu'on donne aux créanciers de l'État les biens ecclésiastiques pour gage de leurs créances. » Dupont de Nemours

1. Tout ce qui a trait à la situation financière (emprunts, assignats, etc.) est emprunté à Levasseur, *Histoire des classes ouvrières* (Paris, 1903-1904, 2 vol. in-4°), t. I, p. 113-249; Stourm, *les Finances de l'ancien régime et de la Révolution* (Paris, 1885, 2 vol. in-8°), t. II, p. 247-455; Vührer, *Histoire de la dette publique en France* (Paris, 1886, 2 vol. in-8°), t. I, p. 320-346.

proposa que les 100 millions de dîmes et le trésor des églises fussent affectés en partie aux besoins de l'État. L'idée n'était pas mûre. Elle ne fut pas accueillie.

En septembre, une brochure d'un abbé[1] parut, demandant la vente de 2 milliards de biens ecclésiastiques. L'idée faisait son chemin dans l'opinion publique. Elle reparut, le 10 octobre, à la tribune; Talleyrand demanda la vente des biens ecclésiastiques. « L'État est depuis longtemps, dit-il, aux prises avec les plus grands besoins, il faut donc de grands moyens pour y subvenir. Il est une ressource immense et décisive, et qui, dans mon opinion, peut s'allier avec un respect sévère pour les propriétés. Cette ressource me paraît tout entière dans les biens ecclésiastiques. » Il invoqua les droits de la Nation sur les corps et la destination des biens ecclésiastiques. « Le clergé n'est pas propriétaire à l'instar des autres propriétaires, puisque les biens dont il jouit et dont il ne peut disposer ont été donnés, non pour l'intérêt des personnes, mais pour le service des fonctions. De plus, la Nation ayant un droit très étendu sur tous les corps qui existent dans son sein peut aussi, dans une très large mesure, disposer de leurs biens. » Et il proposa un projet qui mettait les biens-fonds du clergé à la disposition de la Nation, moyennant 100 millions de revenus attribués au clergé. Talleyrand fut applaudi et son discours imprimé.

La discussion s'ouvrit sur sa proposition. La question était posée sous une double forme : nécessité financière, question de principes. On oublia la première pour la seconde; cinquante orateurs en dix séances se prononcèrent pour ou contre l'aliénation. Les raisons invoquées pour la vente étaient d'ordre juridique, pratique, économique.

Suivant Treilhard et Thouret, le clergé n'était pas propriétaire, n'ayant le droit de jouir que sous certaines réserves, celui de disposer (*ab uti*) « qu'en vertu d'une autorisation expresse et avec des formes très rigoureuses » (Treilhard, 23 octobre 1789). Thouret insistait surtout sur l'incapacité du clergé comme propriétaire. Le clergé est un corps, disait-il, et les corps sont une fiction, une création de l'État. « La même raison qui fait que la suppression

1. Abbé Désodoard, *Considérations sur les moyens de concourir au rétablissement des finances en vendant pour 2 milliards de biens du clergé* (cité par Levasseur, *op. cit.*, t. I, p. 119).

d'un corps n'est pas un homicide fait que la révocation de la faculté aux corps de posséder des fonds de terre n'est pas une spoliation. » Les arguments de Talleyrand furent repris et développés le 13 octobre par Montlosier, Barnave, l'abbé Gouttes, Malouet, Duport et Thouret, le 23, le 24 par Chasset et par Mirabeau le 30 octobre.

Or, suivant Talleyrand, « la propriété appartient à la Nation, en ce sens que, la Nation s'obligeant à faire acquitter les charges des établissements nécessaires ou utiles, à pourvoir dignement à l'acquit du service divin, suivant le véritable esprit des donateurs, à faire remplir de même les fondations publiques lorsqu'elles ne présenteront aucun inconvénient, elle pourra employer l'excédent, au delà de ces frais, à des objets d'utilité générale ». Que la Nation assure à chaque titulaire une subsistance honnête, et « toutes les intentions des fondateurs sont remplies, et toute justice se trouvera avoir été sévèrement accomplie » (Chasset). Enfin, on invoquait le bénéfice moral de la mesure ; c'était un moyen de ramener l'Église à la pureté primitive (Dupont de Nemours), la suppression d'institutions « antisociales » contraires à l'Évangile (Barnave).

Les défenseurs du clergé répondaient avec éloquence et habileté à leurs adversaires, renversant un à un leurs arguments. Camus démontra que les corps étaient propriétaires au même titre que les individus. « Ce qui caractérise véritablement la propriété, disait-il, c'est d'empêcher un tiers de venir se mettre à votre place, de pouvoir aliéner et jouir en dehors de vous. » Suivant l'évêque d'Uzès, les corps, d'ailleurs, peuvent posséder, car ils sont réels. Le clergé a autant de réalité que la noblesse. « Tout corps dans un État est un être physique, un individu politique ». « Et, ajoutait Camus, il y a la même injustice à priver sans cause juste un corps de son existence et de ses droits civils qu'il y a à priver un individu de sa vie ou de ses droits sans cause juste »[1].

L'abbé Maury, Montlosier, Camus démontraient également par l'étude de l'histoire que le clergé était vraiment propriétaire. « Les établissements ecclésiastiques, disait Camus, sont devenus propriétaires par des actes de donation authentiques et reconnus comme tels par des lois, défendant de porter atteinte à leurs biens.

1. Réimpression du *Moniteur*; séance du 13 octobre 1789.

De plus, depuis quatorze siècles, ils font acte de propriétaires, donnant à bail, bâtissant, cultivant : le fait s'accorde donc avec le droit, concluait-il; les églises peuvent être propriétaires, elles le sont. » Elles peuvent être propriétaires, reprenait Maury, car « ce n'est point à la Nation, qui n'est, comme le clergé lui-même, comme les hôpitaux, comme les communautés, qu'un corps mort, ce n'est pas même au culte public que ces dons étaient faits. Tout a été individuel entre le donateur qui a légué et l'église particulière qui a reçu[1]. » Enfin, disait Mgr de Béthizy, les donations ne sont pas la seule origine des biens ecclésiastiques : « Beaucoup de nos biens ont été acquis par le travail et achetés ».

On invoquait également contre eux l'intérêt de l'agriculture, lié à la division de la propriété. « Il faut créer, disait Thouret le 23 octobre, autant que possible des propriétaires, car ceux-ci s'intéressent à la chose publique, tandis que ceux qui ne possèdent rien sont au contraire dangereux dans les moments de trouble... La France étant principalement agricole, il faut donner à ses terres des propriétaires réels, qui portent sur tous les points de sa surface ce zèle et cet attachement de la propriété que rien ne supplée, au lieu de laisser de grandes et nombreuses possessions à des propriétaires fictifs remplacés sans cesse par des usufruitiers, ennemis naturels de la propriété, ou par des administrateurs qui s'y intéressent mal[2]. »

Le véritable intérêt de l'agriculture, ripostaient Maury et de Béthizy, réside dans l'administration de la propriété ecclésiastique, c'est-à-dire dans l'existence des domaines et des grandes fermes. « Nos terres, ajoutaient-ils, sont les mieux cultivées et celles qui changent le plus souvent de mains. »

Tout le mois d'octobre fut ainsi employé en discussions; l'Assemblée nationale, transportée à Paris le 23, subit, à partir de cette date, la pression d'une foule inquiète et hostile au clergé. Cette influence, jointe à l'éloquence de Mirabeau, amena enfin la décision le 2 novembre.

Ce jour-là, dès six heures du matin, les galeries sont pleines; des gens armés de piques, qui ont forcé l'entrée, vocifèrent contre

1. Cette assertion semble justifiée au moins pour le Rouergue, où sept actes de donation, cités par Anglade, établissent nettement la propriété individuelle (Anglade, *la Sécularisation des biens du clergé sous la Révolution*, Paris, 1901, 1 vol. in-4°, p. 209-230).

2. Cf. Anglade, *op. cit.*, p. 98-99.

les ecclésiastiques qui se présentent. La salle se remplit. La séance s'ouvre.

Beaumest monte à la tribune, demande l'ajournement de la question jusqu'à la décision des assemblées provinciales. La Poule lui succède, propose de ramener le clergé à l'exemple de la pauvreté et de l'humilité. Le Chapelier, à son tour, s'élève contre l'indécence et l'oisiveté du clergé. Maury veut protester. La discussion menace encore une fois de s'égarer. Mirabeau prend la parole et pose nettement la question : c'est moi, dit-il, qui ai l'honneur de vous proposer de déclarer que la Nation est propriétaire des biens du clergé. « Mais on peut déclarer le principe de la propriété de la Nation sans que le clergé cesse d'être l'administrateur de ses biens » ; de plus, « il n'est aucun membre du clergé dont la fortune ne soit de beaucoup augmentée par l'effet d'une répartition plus égale, à l'exception de ceux qui ont dix fois plus qu'il ne leur faut et qui ne doivent redouter aucun sacrifice puisque, même après les réductions les plus fortes, ils auront encore dix fois plus qu'il ne leur faudra »[1].

Ce discours présentait l'opération, non comme une confiscation, mais comme une nouvelle répartition des biens. — Par lassitude, ou par conviction, l'Assemblée vota enfin, et 568 voix contre 346 et 40 abstentions déclarèrent « les biens du clergé réunis à la Nation, à charge par elle de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres ». La dotation d'aucune cure ne devait être inférieure à 1,200 livres par an, non compris le logement et le jardin.

Ce décret, si longtemps attendu, fut diversement accueilli. Le bas clergé, dont le sort s'améliorait, se montra fort satisfait. Pour le haut clergé, l'État n'était qu'administrateur des revenus ; certains députés ajoutaient même qu'ils n'auraient pas voté une mesure attribuant la propriété de ces biens à l'État.

Les campagnes espéraient ou redoutaient une vente immédiate. La municipalité de Soissons demanda le maintien des religieuses de Saint-Jean-des-Vignes. La ville de Saint-Sever réclama en faveur des Bénédictins, Ursulines, Capucins. Les habitants de la communauté de Moutiers-Saint-Jean, alarmés du sort réservé aux pauvres, en cas de vente du monastère, envoyèrent une péti-

1. Réimpression du *Moniteur;* séance du 2 novembre 1789.

tion à l'Assemblée. Les villes de Laon, Billoin, Douerne, Rigny, Renier en Champagne tremblaient de perdre les larges aumônes du clergé. Les habitants de Sierck, Cateau, Châtel-sur-Moselle, Beaulieu implorèrent également l'Assemblée pour conserver tout ou partie de leurs monastères[1]. La mesure fut, à part ces exceptions, bien accueillie[2].

Malgré l'équivoque de sa rédaction, le décret du 2 novembre sanctionnait en somme l'aliénation. Restait à l'appliquer. Dans ce but, il fallait avant tout fixer deux éléments : 1° l'inventaire des biens mis à la disposition de la Nation; 2° les moyens à employer pour tirer partie de cette fortune.

III.

Le 13 novembre, l'Assemblée rendit un décret prescrivant aux titulaires de bénéfices et supérieurs d'établissements de dresser un état de leurs biens meubles et immeubles et un inventaire de leurs revenus, de déposer des catalogues, livres et manuscrits des archives et bibliothèques, de s'engager sous peine de poursuite ou de déchéance à une déclaration solennelle et véridique.

La question importante était la question des ventes. Quand et comment vendrait-on? Et de quelle manière les ventes devraient-elles être soldées? En argent? Mais si les ventes ne réussissaient pas? Pour avoir une ressource immédiate, il fallait échanger le numéraire contre un titre, une promesse de vente. Quel serait ce titre? Un papier-monnaie? Un billet national ou des obligations à ordre? Enfin l'État se chargerait-il de la vente ou recourrait-il à une banque?

Dès le 14 novembre, Necker demanda de faire une banque nationale de la caisse d'escompte en portant son capital à 150 millions; elle fournirait une somme de 170 millions hypothéqués sur les biens et un receveur de l'extraordinaire recevrait les fonds de la vente des biens du clergé et des domaines[3]. Le projet fut renvoyé à la commission des finances qui, après un premier contre-projet (16 novembre), proposa le 18 la création

1. Anglade, *De la sécularisation des biens du clergé sous la Révolution* (Paris, 1901, in-4°), p. 233 à 240.
2. Levasseur, *op. cit.*, t. I, p. 120.
3. Cf. Levasseur, *op. cit.*, t. I, p. 121.

d'une caisse d'amortissement. Une discussion d'un mois s'engagea sur cette question. Lavenue, d'Allarde demandaient que l'on créât 350 millions de billets nationaux, gagés sur les biens ecclésiastiques.

Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) parla, le 5 décembre, en faveur des billets nationaux égaux à la valeur des biens à aliéner et affectés à leur paiement. Tous les biens nationaux vendus, tous ces billets seraient détruits. Pétion proposa, le 10, des billets à ordre. « Nous avons, dit-il, à notre disposition les fonds ecclésiastiques et domaniaux, créons des obligations à ordre, faisons-leur porter intérêt; assignons-leur un paiement certain. » La question n'avançait pas. Enfin Treilhard vint, au nom du comité des finances, annoncer que les biens disponibles valaient 4 milliards, et que l'aliénation de 400 millions de terres improductives n'en diminuerait pas le revenu.

Cette raison décida l'Assemblée qui vota, le 19, un décret ordonnant la vente de 400 millions de biens ecclésiastiques et du domaine et la création d'une caisse spéciale : la caisse de l'extraordinaire, chargée d'en toucher le prix. Le même décret ordonnait la fabrication d' « assignats » de 1,000 livres portant intérêt à 5 °/₀ et admis au paiement de ces biens[1]. Les assignats étaient échangeables contre des créances sur l'État ou contre les dettes exigibles. Ils devaient rentrer au fur et à mesure des paiements. L'État espérait ainsi payer 400 millions de créances en assignats, vendre 400 millions de biens, récupérer ses assignats au prorata des échéances de vente. L'opération une fois terminée, 400 millions de biens seraient aliénés et 400 millions de dettes amorties.

Séduisant dans sa simplicité, ce système négligeait un élément de succès indispensable : la confiance publique. Un créancier porteur d'assignats avait, il est vrai, une promesse de vente, mais sur quels biens? Le décret ne spécifiait pas quels domaines

1. Article 5 du décret : « Il sera créé, sur la caisse de l'extraordinaire, des assignats de 1,000 livres chacun, portant intérêt à 5 °/., jusqu'à concurrence de la valeur desdits biens à vendre, lesquels assignats seront admis de préférence dans l'achat desdits biens. Il sera éteint desdits assignats, soit par les rentrées de la contribution patriotique et par toutes autres recettes extraordinaires qui pourront avoir lieu, 100 millions en 1791, 100 millions en 1792, 80 millions en 1793 et le surplus en 1795. Lesdits assignats pourront être échangés contre toute espèce de titres de créances sur l'État ou de dettes exigibles. »

il entendait aliéner. De là une défaveur qui se traduisit, dès le premier jour de l'émission, par une perte de 5 à 6 %.

La situation financière s'aggravait; les impôts ne rentraient pas; Necker, le 6 mars 1790, annonçait un déficit probable de 294 millions, sans compter les remboursements d'emprunts, arrérages de rentes, pensions, dépenses générales. 90 millions d'assignats étaient déjà consommés. Necker en demandait 40, et pas une vente n'était encore faite. Émettre de nouveaux assignats sans les gager sur des ventes, c'était les frapper d'une baisse immédiate. Le recours aux « assignats » entraînait donc l'obligation d'aliéner. Or, tous les projets d'aliénation rencontraient l'opposition de la droite, qui déclarait les biens ecclésiastiques grevés d'une hypothèque considérable par les frais du culte. De plus, l'hostilité du clergé entretenait la défiance sur la question des ventes[1].

On ne savait donc trop comment faire, quand la municipalité de Paris adressa une proposition de soumission à l'Assemblée. Le comte de la Blache rédigea un rapport sur cette proposition et le présenta à l'Assemblée le 10 mars[2]. Paris s'y engageait à acheter en bloc, jusqu'à concurrence de 200 millions, vingt-sept maisons religieuses supprimées par décret du 5 février 1790. Pour en payer le prix, il demandait à contracter un emprunt égal au tiers de la valeur de ces biens. L'État serait remboursé au moyen de quinze obligations payables en quinze ans et remises à la caisse de l'extraordinaire. Ces obligations, divisées en coupons par la caisse, circuleraient comme une monnaie sous le nom d'effets municipaux. La municipalité de Paris avait l'intention de revendre ces biens au détail et de s'attribuer comme rétribution un quart de ce qui excéderait 150 millions dans le produit des ventes, soit un seizième en calculant la revente aux prix de l'estimation[3].

Cette proposition contenait en germe les deux éléments essentiels du décret du 14 mai : soumissions de municipalités, bénéfice du seizième. Elle fut âprement discutée, dans une série de discours

1. Consulter les références citées par Sagnac, *la Législation civile de la Révolution*, p. 168-169.

2. Rapport du comte de La Blache, à l'Assemblée nationale, au nom du comité des finances (Arch. nat., ADX 16).

3. 200 millions de biens étant aliénés à la ville de Paris, celle-ci demandait la remise d'un quart de 50 millions, soit un seizième de 200 millions.

et de pamphlets. Boutillier, Clavière (« Dissection du projet de l'évêque d'Autun »; « Limites nécessaires à l'intervention des municipalités dans les ventes des biens ecclésiastiques ») y étaient opposés. Aubry du Bocher, Dubois-Crancé y étaient favorables. Talleyrand proposa de payer les biens ecclésiastiques avec des titres de créance sur l'État[1].

La création des effets municipaux surtout prêta à la critique. C'est à l'État, non aux municipalités, dit Pétion, d'émettre des assignats. Cette observation menaçait d'éloigner encore une solution pratique; heureusement Thouret demanda à l'Assemblée, le 17 mars, de ne pas oublier que les assignats étaient la seule ressource et qu'ils n'inspireraient confiance qu'en reposant sur une base solide, impossible à établir sans la vente en masse aux municipalités. Celles-ci revendant au détail, il en résultera, disait-il, plusieurs effets salutaires : « Le premier sera l'expropriation des possesseurs actuels, la mutation des propriétés et sans doute un grand exemple pour les aliénations futures; le second effet sera d'appeler et d'affermir la confiance des particuliers; le troisième, d'opérer l'accélération des ventes particulières; le quatrième enfin d'établir le fondement le plus solide d'un nouveau papier qui fera disparaître celui de la caisse d'escompte »[2]. L'Assemblée vota sur-le-champ un décret ordonnant que 400 millions de biens seraient « incessamment vendus et aliénés à la municipalité de Paris et aux municipalités du royaume » et que les municipalités seraient tenues « de mettre lesdits biens en vente dès le moment où il se présenterait un acquéreur, qui porterait lesdits biens au prix fixé par l'estimation des experts ».

L'État avait ainsi l'espérance d'aliéner rapidement les biens ecclésiastiques, les municipalités se chargeant de la vente. Mais deux difficultés subsistaient : 1° les biens étaient toujours grevés de l'hypothèque des frais du culte; 2° un papier municipal pouvait-il devenir une monnaie nationale? Et, s'il ne le devenait pas, la caisse de l'extraordinaire devant émettre des coupons d'effets pour chaque municipalité, on allait créer une multitude de petites

1. Aubry du Bocher, *Conditions de vente aux municipalités;* Dubois-Crancé, *le Grand remède;* Clavière, *Dissection du projet de l'évêque d'Autun* et *Limites nécessaires à l'intervention des municipalités dans la vente des biens ecclésiastiques.* Toutes ces brochures sont réunies dans le *Code d'aliénation des biens nationaux*, rédigé par Camus (1791) (Arch. nat., ADX 17).

2. Levasseur, *op. cit.*, t. I, p. 127-128.

monnaies distinctes. Ne valait-il pas mieux que l'État se chargeât seul de l'émission d'assignats?

De là une longue discussion. Prieur (de la Marne) déclara, le 10 avril, que l'hypothèque n'inspirerait confiance que si les biens vendus devenaient « biens nationaux ». Ce terme impliquait exécution pleine et complète du décret du 2 novembre, c'est-à-dire : 1° expropriation du clergé; 2° attribution de l'administration à des corps élus par la Nation; 3° vente. Dans ce sens, Chassin, au nom du comité des domaines, supplia l'Assemblée de hâter les ventes : « Le décret du 2 novembre ne sera rien, dit-il, jusqu'à ce que vous ayez dépossédé le clergé; les ennemis de la Nation espèrent que vous n'en viendrez jamais là. »

Conformément à cette demande, le décret du 16 avril déclara nationales les dettes du clergé, francs d'hypothèques les biens ecclésiastiques, et confia leur administration aux directoires de district. Les assignats émis devaient avoir cours de monnaie dans toutes les villes du royaume et emporter avec eux « hypothèque, privilège et délégation spéciale, tant sur le revenu que sur le prix desdits biens »[1]. Toutes les difficultés préliminaires étaient écartées. Les biens ecclésiastiques et domaniaux devinrent « biens nationaux » le 13 mai et leur vente fut décrétée le 14.

Le décret du 14 mai répondait à un double but : 1° favoriser les acquéreurs ruraux; 2° combler le déficit. Ces deux conditions étaient contradictoires. L'Assemblée chercha à les concilier par un mode de paiement approprié.

Au point de vue de l'estimation, les biens furent divisés en quatre classes : 1° biens ruraux, payables d'après une estimation de vingt-deux fois le revenu de 1790; 2° rentes, prestations en nature, droits casuels portant sur les mêmes fonds que les rentes payables sur le pied de vingt fois le revenu; 3° rentes, prestations en argent, droits casuels correspondants, payables sur le pied de quinze fois le revenu; 4° autres biens que les forêts. — Au point de vue du mode de paiement, on distingua : 1° les biens ruraux, payables à raison de 12 °/₀ dans la quinzaine et 88 °/₀ en douze ans par annuités égales, le capital dû portant intérêt à 5 °/₀; 2° les autres biens, payables les uns (maisons, étangs, fonds morts) à raison de 20 °/₀ dans la quinzaine et le reste en douze

1. Levasseur, *op. cit.*, t. I, p. 130 à 135.

annuités, et les autres (usines, moulins, forêts) à raison de 30 °/₀ dans la quinzaine et le reste, de même, en douze annuités.

Le décret favorisait donc l'acquéreur des biens ruraux, aux dépens des acheteurs d'autres lots. En effet, le délai de douze ans pour payer 88 °/₀ du prix lui permettait de profiter des bonnes années et de compenser les mauvaises récoltes. Et, par contre, les acquéreurs de rentes étaient inégalement traités par le décret, puisque les redevances en argent se payaient sur le pied de quinze fois le revenu, les redevances en nature au taux de vingt fois le revenu. La différence de ces deux régimes devait encore s'accentuer par la hausse des denrées, la baisse de l'argent, le rachat solidaire et global des redevances fixes et casuelles, sur le pied de vingt-cinq fois le revenu pour les droits payables en nature, vingt fois le revenu pour les droits payables en argent. Les débiteurs de prestations en nature obtenaient donc des conditions défavorables. Cependant, d'une manière générale, les termes de paiement facilitaient l'acquisition aux ruraux. En était-il de même du mode de vente?

Le mode de vente s'inspirait de la division en petits lots des propriétés. L'opinion de certains économistes était, en effet, que la propriété a une influence heureuse sur l'agriculture[1]. Cette théorie était également en faveur dans les campagnes. Rien d'étonnant qu'elle fût adoptée et mise en pratique par les membres de l'Assemblée nationale et des comités d'aliénation et des domaines, composés de grands propriétaires ou d'économistes. Le décret du 14 mai 1790 recommande donc la division en petits lots. Cette recommandation fut renouvelée par les décrets suivants. La loi du 17 mai accorda la préférence aux enchérisseurs de détail sur les enchérisseurs en masse, quand la somme des enchères offertes par les premiers atteignait le prix proposé par l'autre. La loi du 25 juillet prescrivit de diviser « autant que la nature du sol le permettait ». L'instruction du 12 août revient encore sur ce sujet : « On ne peut trop recommander aux directoires de faciliter les petites acquisitions; comme c'est ici une des vues principales de l'opération, c'est aussi vers son accomplissement que les moyens d'exécution doivent être dirigés. »

Regnault définissait même la valeur de chaque lot. Il aurait voulu le morcellement des grands domaines en petits domaines

1. Anglade, *op. cit.*, p. 65-66.

homogènes composés de vignes, terres labourables, prés et maisons afin de recomposer artificiellement des tenures analogues à celles du Midi, du Maine et du Limousin[1].

Le décret du 17 mars avait offert aux municipalités soumissionnaires une prime du seizième de l'estimation et un quart de l'excédent des ventes sur la mise à prix. Cette prime était considérable et mal calculée. En effet, les municipalités avaient intérêt à baisser l'estimation pour forcer l'excédent des reventes, et Pétion calculait que, pour la ville de Paris, un seizième de l'estimation[2] était égal à 12,500,000 fr.; un quart de l'excédent pour 50 millions était égal à 12,500,000 fr., soit un bénéfice de 25 millions sur 200, ou un huitième.

Delley d'Agier répondait que les villes ayant déjà soumissionné pour 350 millions à ces conditions, tout changement de législation entraînerait le retrait des offres; et alors comment vendre?

Le décret du 14 mai ne tint pas compte de cette objection et réduisit le bénéfice des municipalités au seizième du capital de la revente. Les paiements devaient s'effectuer en quinze ans et les emprunts étaient autorisés. Cette dernière clause avait provoqué les critiques de Du Pont. Mais Le Chapelier riposta que « ne pas permettre aux municipalités d'emprunter, c'était leur permettre de ne pas payer »; si les biens soumissionnés ne sont pas vendus aux échéances, il faut bien que les municipalités empruntent pour payer l'État. L'Assemblée se rangea à cet avis et repoussa également l'obligation des cautionnements admise par le décret du 9 avril.

Le décret du 14 mai marquait l'aboutissement d'une longue période de tâtonnements et d'hésitations. Il ménageait autant que possible les intérêts opposés des finances et de l'agriculture. Sa promulgation cependant ne contenta ni les partisans de la petite propriété ni les défenseurs de la réforme financière.

IV.

La Rochefoucauld voulait, en effet, qu'on distribuât des terres aux pauvres par une mesure de bienfaisance et de salubrité

1. Sagnac, *la Vente des biens nationaux*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, numéro de juillet 1906, t. VII, p. 740.
2. 200 millions de biens avaient été aliénés à la ville de Paris.

publique conforme d'ailleurs au décret du 2 novembre qui promettait de « soulager les pauvres ».

Beaucoup d'ouvriers sans travail venus de Troyes ou de Reims, en 1789, avaient envahi Paris. On avait dû ouvrir des ateliers à Montmartre. Ils comptaient 12,000 travailleurs en août 1790. Et leur nombre augmentait sans cesse[1]. Comment débarrasser Paris de cette foule inquiète et misérable, prête à tous les désordres? En la rendant propriétaire, disait le comité de mendicité.

Ce remède avait déjà été signalé par Boncerf[2], de la Noue, Charost[3]. A son tour, La Rochefoucauld en prédit l'efficacité : « L'Assemblée, disait-il, peut attaquer puissamment la pauvreté en augmentant le nombre des propriétaires. 15 à 20 millions d'arpents, dépendant des biens nationaux, languissent sans utilité sous l'aridité des landes, sous la fange des marais ou sous la tyrannie des usages. Cette terre rendue à la culture par des bras indigents, qui seraient payés d'une partie de leur travail par la cession d'une partie du terrain qu'ils auraient rendu fertile, les préserverait à jamais de la misère[4]. » Ce projet était généreux, mais opposé aux nécessités financières, de jour en jour plus impérieuses.

Beaucoup de clubs rappelaient avec âpreté que le but des ventes était de combler le déficit et ils critiquaient non seulement le projet de La Rochefoucauld, mais les dispositions même du décret du 14 mai. Le 27 juin 1790, Polverel, à la « Société des

1. Rapport de La Rochefoucauld sur les ateliers de charité (16 juin 1791). 31,000 ouvriers étaient occupés par les maisons de charité. Voir Sagnac, art. cité dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. VII, p. 745.

2. Boncerf, *De la nécessité et des moyens d'occuper avantageusement tous les gros ouvriers*, cité par Sagnac, *op. cit.*, p. 171.

3. Rapports de La Noue et Charost à la Société royale d'agriculture de Paris (27 mai 1790). Cf. Sagnac, p. 171.

4. La Rochefoucauld, 4e *rapport sur la mendicité*. — Lambert : « Il faut qu'un homme laborieux et utile ne puisse jamais être incertain de sa subsistance. » — Ce vœu fut plus tard exaucé, au moins en partie, par les facilités de paiement accordées aux chefs de famille non propriétaires et acquéreurs de biens d'émigrés. Cette mesure ne semble avoir été ni populaire ni efficace. De même le partage des communaux n'eut pas toujours un heureux résultat : une partie des marais distribués à Cambrai, Douai, Lille furent négligés; dans la Meurthe, les pâtis restèrent incultes; dans le Doubs, les communaux furent défrichés et cultivés pendant deux ou trois ans, puis abandonnés. Cependant, dans la Moselle et à Avesnes, le partage fut favorable à l'agriculture et aux pauvres (Rapports des préfets en l'an XII).

amis de la Constitution », déclarait les délais impossibles à accorder : « La Nation qui doit 2 milliards exigibles, et qui n'a d'autres moyens d'acquitter ses dettes que la vente des biens nationaux, ne pouvait, disait-il, donner aux acquéreurs quinze ans de terme pour payer le prix de ces biens. »

Ces plaintes trouvaient un écho à l'Assemblée nationale : « Le grand vice de l'opération, disait Cernon[1], vient de ce qu'on a toujours considéré cette libération (la libération de la Nation) comme conséquence, comme simple effet, tandis qu'elle doit être envisagée comme principe et surtout comme moyen. » « Ne sacrifiez pas les petits, ripostait La Rochefoucauld[2], le but essentiel est la multiplication des petits propriétaires. » Et il repoussait le privilège qu'on voulait donner aux créanciers de l'État sur les biens nationaux.

Dans le comité d'aliénation, les opinions différaient aussi. Du Pont, favorable aux fermiers et aux créanciers, luttait d'influence avec La Rochefoucauld. Le comité aboutit à un compromis et présenta un projet rectificatif du décret du 14 mai, limitant aux acquisitions antérieures au 15 mai 1791 le délai de douze ans[3]. Toutes les ventes postérieures devaient être soldées en quatre ans et demi.

Sur ce rapport, l'Assemblée, pressée par le besoin, mais soucieuse de l'intérêt des petits propriétaires, rendit le décret du 3 novembre 1790. Elle faisait une distinction entre les biens ruraux et les autres. Les premiers devaient être acquittés en quatre ans et demi avec paiement immédiat de 20 °/₀. Les autres acquisitions devaient être soldées en deux ans dix mois. Désormais, plus de subdivisions en lots : « Cette règle est générale, impérieuse, précise. » C'était favoriser l'enchérisseur en masse, aux dépens du petit acquéreur, incapable de payer en quatre ans. En fait, ce décret ne fut appliqué que pour les bois, maisons,

1. Cernon, *Observations sur la vente des biens nationaux* (cité par Sagnac, art. cit. dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. VII, p. 746).

2. La Rochefoucauld, *Rapport au nom du comité d'aliénation (10 septembre 1791)*.

3. Le prix des biens de la première classe (biens ruraux) sera partagé en dix dixièmes : les adjudicataires seront tenus d'en payer deux dans le mois de l'adjudication et ne pourront entrer en possession qu'après avoir effectué ce paiement. Les huit autres dixièmes seront payés de manière que la totalité du paiement soit effectuée en quatre ans et demi.

moulins, usines. Les biens ruraux profitèrent jusqu'au 1er janvier 1794 du bénéfice des délais accordés le 14 mai.

On était au 3 novembre, et cependant presque nulle part les ventes n'avaient encore commencé. C'est qu'un grand nombre de municipalités, en envoyant leurs soumissions, s'étaient contentées de souscrire pour une somme globale[1], sans préciser les biens qu'elles choisissaient.

Les particuliers, de leur côté, demandaient également à soumissionner. De là une confusion possible entre les biens demandés par les villes et les biens visés par les particuliers. Un décret du 31 mai avait prescrit aux municipalités qui avaient fait une soumission générale de la renouveler avec désignation particulière et menacé de déchéance toutes les soumissions générales non renouvelées au 1er décembre. Le décret du 10 octobre avait également ordonné de faire estimer avant le 1er décembre les biens pour lesquels des désignations seraient faites.

Ce ne fut donc que vers le 1er décembre, et grâce à une série d'instructions, que les ventes purent commencer presque partout. Il avait ainsi fallu plus d'un an pour que le décret du 2 novembre 1789 pût recevoir son application pratique.

Les nécessités financières n'avaient pas attendu ce délai. Les dépenses courantes, avant même le début des aliénations, en avaient absorbé la plus grande partie. De nouvelles ventes devinrent vite nécessaires. De là une série de décrets qui mirent progressivement entre les mains de l'État, non seulement tous les biens ecclésiastiques, mais tous les biens corporatifs.

Sur un rapport du 22 mars 1791, l'Assemblée autorisa l'aliénation au delà de 400 millions et ordonna de porter l'argenterie de l'Église à la Monnaie. Puis elle prescrivit la vente : 1° des biens des églises paroissiales ou succursales supprimées ou à supprimer (6-15 mai 1791); 2° des palais épiscopaux (19-25 juillet 1792); 3° des immeubles affectés au service des églises (19 août, 3 septembre 1792); 4° des biens de l'ordre de Malte (19 septembre 1792); 5° des dotations des collèges et autres établissements d'instruction publique (8-10 mars 1793); 6° des biens des compagnies d'arquebusiers, archers, arbalétriers (24 avril, 2 mai

1. D'après un état conservé aux Archives nationales, carton ADX 15, 679 municipalités soumissionnèrent (pour 876,478,525 livres) en désignant les biens et les sommes, 483 en désignant les biens sans les sommes et 256 sans indiquer ni les uns ni les autres.

1793); 7° des biens des académies et sociétés littéraires (24 juillet 1793); 8° de l'actif affecté aux fondations des églises (13-14 brumaire an II); 9° des biens des tribunaux consulaires et des grandes compagnies financières et coloniales (4-8 nivôse an II); 10° de l'actif des hôpitaux, hospices, maisons de secours, bureau des paroisses (23 messidor an II). Enfin, en faveur des pauvres, le 14 août 1792, l'Assemblée prescrivit le partage obligatoire des biens communaux; puis, devant des réclamations, elle rendit ce partage facultatif (10 juin 1793).

V.

La Constituante avait porté une première atteinte à la propriété en s'adjugeant des biens corporatifs. Toutes les conséquences de cette spoliation se déroulèrent pendant la Révolution. La Législative, émue par les émigrations perpétuelles depuis 1789[1], n'hésita pas à déclarer que « les ennemis de la Nation » ne pouvaient être propriétaires (Saint-Just). La loi du 12 février 1792 séquestra les biens des émigrés, condamnés, réfractaires. Le décret du 8 avril rendit ces propriétés propriétés nationales. C'était un moyen de punir les émigrés, de rétablir les finances, de favoriser surtout la petite propriété.

La Législative décréta, en effet, le 14 août, qu'en « vue de multiplier les petits propriétaires », elle décidait « la division en petits lots de deux, trois ou quatre arpents au plus, qui seraient mis à l'enchère et aliénés à perpétuité, par bail à rente en argent; ceux qui offriront d'acheter argent comptant, ajoutait le décret, seront admis à enchérir sur telle portion qu'ils voudront ».

Les termes de cette loi étaient bien plus favorables que le décret du 14 mai à la division des propriétés : ils spécifiaient, en effet, ce que la Nation entendait par lots et ne s'en remettaient plus sur les municipalités du soin d'apprécier jusqu'où pouvait aller le morcellement. Aussi les lots faits avec les biens des émigrés, ou de « deuxième origine », furent-ils généralement plus petits que ceux des biens dits de « première origine ».

Les troubles intérieurs et extérieurs retardèrent l'application

1. Principalement dans l'Aisne (Fleury, *la Noblesse de l'Aisne pendant la Révolution*, Laon, 1853) et dans l'Ille-et-Vilaine (Tanguy, *l'Émigration en Ille-et-Vilaine*, dans les *Annales de Bretagne*, janvier 1906, t. XXI, p. 161).

pratique de ce décret pendant plus de neuf mois. Le 3 juin 1793, l'Assemblée ordonna enfin la vente des biens des émigrés. Le paiement en était partagé en dix termes : le premier payé le premier mois, les autres échelonnés sur neuf ans et grevés de l'intérêt à 5 °/₀ du capital restant dû.

Ces dispositions, appliquées jusqu'au 12 prairial, sont très importantes dans l'histoire des ventes. Les conditions d'acquisition sont plus dures que celles du décret du 14 mai 1790, puisque le prix doit être acquitté, non plus en douze ans, mais en dix ans. A part cette aggravation, d'ailleurs peu importante, le nouveau régime, la baisse des assignats, la hausse des denrées, tout fut favorable aux petits acquéreurs.

Cette loi achevait la mise en vente de la fortune nationale. Tous les décrets postérieurs ne firent que régler les divers modes d'aliénation de ces biens. Théoriquement soumises à une législation complexe et touffue, les aliénations se partagèrent pratiquement en deux parties : les aliénations faites par les districts (lois des 14 mai 1790, 3 juin 1793 et 12 prairial an III) et les aliénations faites par les départements (lois des 28 ventôse an IV, 16 prairial an V, 26 vendémiaire an VII et 15 floréal an X).

Les deux lois du 14 mai 1790 et du 3 juin 1793 fonctionnèrent parallèlement du 3 juin 1793 au 1er janvier 1794. Les biens de première origine étaient régis par la première, ceux de deuxième origine par la seconde. Deux modes d'aliénation s'y joignirent pour accélérer les paiements ou favoriser les pauvres.

Par la loi du 5 juin 1793, l'Assemblée proposait aux particuliers de se substituer à elle dans la perception de ses créances en payant le capital des sommes dues par un acquéreur. L'acheteur de créances avait ainsi même revenu (5 °/₀), même hypothèque (les biens nationaux) que la Nation. C'était, dans l'esprit de la loi, un emploi commode des petits capitaux; chacun pouvait acheter « seulement la partie payable du terme qui lui conviendrait le mieux » et même rétrocéder ses droits à la Nation. « L'espérance d'être remboursé en espèces »[1], l'intérêt à 5 °/₀ décidèrent un certain nombre d'acquéreurs[2] à profiter de cette loi.

Un peu plus tard, le décret du 13 septembre, probablement

1. Charléty, *Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le Rhône* (Lyon, 1906), p. 180.

2. Cinquante-cinq opérations de cette nature furent réalisées dans le Rhône : elles portaient sur de petites sommes. Cf. Charléty, *op. cit.*, p. 180.

imposé par des soulèvements[1], inspiré, en tout cas, par une préoccupation constante du sort des petits propriétaires, accorda aux chefs de famille non propriétaires la faculté d'acheter des biens d'émigrés jusqu'à concurrence de 500 francs et payables en vingt ans, par vingt paiements égaux, et sans intérêt. Malgré le zèle de certains administrateurs, ce décret ne semble pas avoir reçu d'application, à cause soit de l'existence de biens communaux[2] dans beaucoup d'endroits, soit de l'indifférence ou de la négligence ou de la pauvreté des non propriétaires[3].

Dans un but de simplification, un décret du 2 frimaire an II rendit communs à tous les biens nationaux les termes de la loi du 3 juin 1793. Pourtant un certain nombre de valeurs ne furent pas admises en paiement de tous les biens vendus. D'après une circulaire du 27 nivôse an II de l'administrateur des biens nationaux aux receveurs des districts, « tous les biens nationaux pouvaient être payés en valeurs numériques (assignats ou monnaie), en inscriptions sur le Grand-Livre, bons du préposé à la recette près l'administrateur des biens nationaux, représentant les doublements en assignats ou les sommes versées à sa caisse en assignats et monnaie, inscriptions provisoires au Grand-Livre, rétrocessions de créances sur les acquéreurs de biens nationaux ». Les biens d'émigrés pouvaient se payer, en outre, avec des créances sur les émigrés, liquidées ou non, avec un certificat de collocations utiles aliénées par l'administrateur des biens nationaux ou des brevets de récompense accordés aux défenseurs de la patrie (loi du 1er septembre 1793).

Pour accélérer le mouvement des ventes, presque nul, à la fin de cette période, l'Assemblée tenta d'en modifier le régime; elle créa l'aliénation par voie de loterie, le 29 germinal an III. Mais « c'était un moyen de plus, non un moyen exclusif »[4]. Il ne fut pas employé dans le Rhône[5].

1. A Versailles, il y eut en 1793 une révolte agraire. Voir Minzes, *Die Nationalgüterveräusserung während der französischen Revolution* (Iéna, 1892, 1 vol. in-8°), p. 77-81.

2. La loi n'avait d'application que dans les communes dépourvues de tout bien communal.

3. Un état du 12 fructidor an II envoyé par le directoire du district de Villefranche contient treize noms, mais, ajoute le secrétaire du district, « aucun des citoyens dénommés dans le présent tableau ne s'est présenté pour acquérir ». En Seine-et-Oise, il est vrai, en l'an VI, on distribua 1,552 arpents à 1,546 pères de famille dans vingt-quatre villages (Minzes, *op. cit.*).

4. Circulaire des administrateurs du département du Rhône, 3 prairial an III.

5. District de Villefranche au procureur-syndic du département (4 fructidor

La loi du 12 prairial eut pour origine l'opinion que les enchères contrariaient les petits achats. Ce fut la théorie de Fayau, le 8 septembre 1794. Il demanda, en même temps que leur suppression, leur remplacement par des soumissions. Lozeau, défendant la cause de l'État, déclara que l'on ne pouvait se passer des enchères, et que, d'ailleurs, la multiplication des petits propriétaires était un principe nuisible. « Dans un État bien compris, disait-il, tous ne peuvent être propriétaires et agriculteurs ».

L'Assemblée adopta cependant l'avis de Fayau, comptant probablement sur un nouvel empressement des acquéreurs. D'après le décret du 12 prairial, tout particulier pourrait acquérir, en se soumettant par écrit à payer en assignats, le denier 75 du revenu de 1790 d'un bien estimé d'après les baux, la contribution de 1793 ou l'expertise. Le prix serait soldé en quatre paiements dans les trois mois.

De là, avant même la promulgation de la loi, un grand nombre de soumissions et de fraudes. Le sort devait bien décider entre les concurrents, mais, le nombre des acquéreurs soumissionnant le même lot au même moment fut si considérable que, devant les plaintes des administrations, l'Assemblée dut suspendre son décret le 19 et rendre une loi[1] le 29. Les adjudications faites en vertu de la loi du 12 ne valurent que comme soumissions; la concurrence entre les soumissionnaires futurs dut être réglée par les enchères. Le paiement comprenait : un tiers du montant de la soumission dans le premier mois; deux tiers dans les deux mois suivants. L'excédent de l'adjudication sur la soumission en cas d'enchères fut acquitté, en trois paiements égaux, dans les trois mois suivants, le tout sans intérêt.

La loi du 29 prairial subsista jusqu'au 28 ventôse an IV où la suppression des districts et la création des mandats territoriaux rendirent nécessaire un nouveau mode de vente[2]. L'enchère fut supprimée, remplacée par une soumission calculée sur le revenu de 1790 multiplié par 22 (terres), 18 (maisons) ou sur la contribu-

an III) : « Il n'y a pas eu de loterie dans l'espèce : toutes les maisons ont été vendues par le mode des soumissions et enchères. » Cf. Charléty, p. 179.

1. Elle invita les comités de Salut public, de sûreté générale, de législation et de finances à lui présenter sous trois jours les avantages et inconvénients de la loi de prairial et les moyens pour retirer les assignats.

2. Loi du 28 ventôse an IV « portant création de 2 milliards 400 millions de mandats territoriaux et fixant un nouveau mode d'acquisition des domaines nationaux ».

tion foncière de 1793. La soumission était divisée en quatre parties égales : la première versée au moment de la soumission; la deuxième versée dans la décade de l'acte de vente; la troisième versée dans la quinzaine après la promulgation de la loi du 19 messidor an III; la quatrième enfin soldée dans les seize mois, en six termes égaux, après promulgation de la loi du 13 thermidor an IV.

Devant la dépréciation des mandats, le Directoire rétablit les enchères, « selon la manière antérieure à la loi du 28 ventôse an IV ». La mise à prix était de quinze fois le revenu. Le paiement fut réglé par des lois postérieures : celle du 2 fructidor an V ordonna le paiement de la première moitié en mandats au cours, de la deuxième en ordonnances délivrées pour fournitures, bordereaux de liquidation de la dette, bons de réquisition, billets de loteries, restitutions des biens des condamnés.

On voit, d'après la diversité de ces lois, que la question des biens nationaux occupa longuement le Directoire. Les Assemblées ne se contentèrent pas de régler les conditions de vente ou de paiement. Elles demandèrent encore au Directoire exécutif des états périodiques « pour faire connaître l'avancement progressif des ventes ». Les états, dits états de quinzaine, durent être fournis exactement; en tout cas, les Archives nationales en conservent un, le septième état[1], fourni le 2 vendémiaire an V et établissant les progrès réalisés depuis la dernière quinzaine (sixième état).

Les menées des agioteurs, l'accumulation des comptes en retard[2] avaient fait suspendre les ventes le 29 fructidor an VI. La nécessité[3] les fit rétablir par la loi du 26 vendémiaire. Cette loi décidait la vente de 125 millions de biens nationaux aux enchères. La mise à prix était de huit fois le revenu des terres, six fois celui des maisons. Le paiement effectué en dix-huit mois ne dut être acquitté qu'en numéraire. C'était le symptôme d'un rétablis-

1. 2 vendémiaire an V. Message du Directoire aux Cinq-Cents. 7e état de quinzaine. — Le Directoire fournit en outre, les 5 messidor an V et 1er prairial an V, des états de vente fournis par les départements dans lesquels la loi du 28 ventôse avait été appliquée (Arch. nat., ADX 19).

2. 68,000 comptes restaient à régler sur les ventes faites avant la loi de ventôse et 11,000 sur les ventes faites selon la loi de ventôse (Arch. nat., ADX 19).

3. L'exposé des motifs de la loi est le suivant : « Dépenses extraordinaires des citoyens mis en activité de service et rétablissement de la marine » (Arch. nat., ADX 19).

sement des finances; cette mesure avait d'ailleurs été déjà prise dans la loi du 16 pluviôse an V, qui libérait les mandats du cours forcé et n'admettait par suite que l'argent en paiement des biens nationaux.

La loi du 26 vendémiaire consacrait cette prescription, qui s'étendit, par décrets du 27 brumaire an VII et 11 frimaire an VIII, aux acquéreurs de la loi du 16 brumaire : ils durent payer leur dû en numéraire, en quatre mois : les bons des deux tiers étaient évalués en argent à 1,90 °/₀ dans les deux premiers mois, 1,95 °/₀ dans le troisième, 2 °/₀ dans le quatrième[1].

La loi du 26 vendémiaire an VII fut suspendue le 9 floréal an IX, et les ventes arrêtées. Elles furent reprises, le 15 floréal an X, pour fournir 70 millions à la caisse d'amortissement, les 70 millions devaient être versés « confusément » et rétablis dans la caisse en sept ans. Cette loi ne changea que la mise à prix, qui fut calculée sur une offre de dix fois le revenu de 1790 pour les terres et six fois ce revenu pour les maisons. Le prix devait être acquitté en numéraire par un cinquième en quatre ans un mois.

La loi du 5 ventôse an XII modifia la mise à prix jugée trop faible; elle fut doublée pour les deux catégories de biens.

La Restauration consacra toutes ces aliénations par un article de la charte : elle ordonna même, par une loi, la poursuite des ventes prescrites par la loi du 20 mars 1813. Elle révoqua bientôt, il est vrai, sa propre loi. C'est que son existence tout entière fut traversée par une série de réclamations de propriétaires dépossédés, dont la première manifestation est la loi du 5 décembre 1814, la dernière celle du 27 avril 1825.

La vente des biens nationaux fut donc, en résumé, une gigantesque opération législative, qui s'étend du 2 novembre 1789 au 27 avril 1825. Il nous restera à chercher quelle fut l'application pratique de toutes ces lois.

Ch. Bournisien.

(Sera continué.)

1. Cf. Charléty, *op. cit.*, p. 183.

SOUVENIRS AUTOBIOGRAPHIQUES

D'UN ÉMIGRÉ.

LA DUCHESSE DE COURLANDE.

Les mémorialistes, quels qu'ils soient, sont exposés à bien des vicissitudes imprévues lorsque est venue pour eux l'heure d'affronter le public. Le naïf égotisme qui est au fond de leur œuvre n'atteint pas toujours le but qu'ils ont visé avec tant de persévérance, et l'apothéose qu'ils ont rêvée s'achève souvent en long feu, malgré tous leurs efforts ou ceux de leurs héritiers. Parfois même ceux-ci, mal inspirés par le naturel désir d'appeler sur la mémoire de leurs ascendants un hommage qu'ils veulent sans réserve, perdent le sens de la juste mesure et contribuent de leurs mains pieuses à l'édification d'un monument trop lourd pour des cendres toujours fragiles en quelque manière.

Les *Souvenirs de la duchesse de Dino*, parus il y a peu de temps chez l'éditeur Calmann-Lévy, et pour lesquels M. Étienne Lamy a écrit une préface respectueuse, paraissent à certains égards rentrer dans cette catégorie. Dans la pénombre discrète où s'estompait jusqu'à présent la figure de la belle nièce par alliance de Talleyrand, on pouvait l'imaginer infiniment attrayante et sympathique. Mais sous le jour un peu cru dont elle-même s'inonde, voici qu'elle apparait, à beaucoup d'égards, moins séduisante qu'on ne la supposait. Son tempérament fantasque de Slave, à peine dévié par une culture germanique, mais incohérente, se révèle dans toute son immensité d'orgueil intraitable et d'ardente ambition. Elle n'admet rien au-dessus d'elle et ne tolère aucune contradiction. Et cette marque d'origine est si profondément empreinte en elle que d'un bout à l'autre de sa vie elle garde le même caractère, et que ni vingt-trois années de séjour en France, ni l'influence atténuante d'un Talleyrand ne purent en oblitérer l'âpre rudesse et l'autoritarisme inflexible.

Au surplus, cette France qu'elle habita si longtemps, où elle avait

sa mère et son mari, — il est vrai que ce dernier compte bien peu pour elle! — cette France où elle est établie, où sa vie est tracée, elle la repousse avec dédain et ne dissimule même pas son aversion pour tout ce qui la concerne. Singulière destinée, qui oblige la duchesse de Dino à vivre, à son corps défendant, dans un pays détesté, et qui même un instant, lors du congrès de Vienne, remet entre ses mains de belle ennemie une parcelle des intérêts de la France! Et n'est-on pas fondé à concevoir quelque inquiétude de la façon dont elle put comprendre sa mission d'auxiliaire de Talleyrand quand on la voit plus tard, au décès de cet oncle illustre, s'enfuir à tire-d'aile vers son Allemagne préférée et troquer au plus tôt son duché français de Talleyrand-Périgord contre le titre prussien de Sagan? Il est heureux qu'elle n'ait pas vu, — ce qui n'avait rien d'impossible, — les horreurs et les férocités de l'année terrible. La mort lui épargna cette fois l'embarras d'un choix au sujet duquel il est difficile de conserver quelque illusion quand on a lu ses *Souvenirs*.

Et par ailleurs, comme il n'est guère de femme qui soit intégralement sincère, et comme aussi son orgueil, descendant jusqu'à la vanité, s'attache avec persistance à exalter ses origines courlandaises, n'est-il pas permis de se demander si la duchesse a toujours très fidèlement et surtout très complètement rapporté tout ce qu'elle savait à ce sujet? A lire cette prose, si flexible parfois et toujours si châtiée, on croirait que tous ses prédécesseurs de Courlande furent de petits saints et de hautes dames sans faiblesses. Que la duchesse de Dino ait eu le devoir filial d'ignorer certains détails, cela se conçoit. Mais il est bien difficile d'admettre que la petite fille aux grands yeux vifs, si tôt muée en une femme d'esprit et d'expérience, que ne pouvaient étonner ni les mots ni les choses, n'ait absolument rien su ou rien deviné de ce qui intéressait si passionnément sa famille au cours de ses années d'enfance. Et voici que, justement, ce qu'elle a pu, — ou voulu, — ne pas savoir ou taire, d'autres le savaient, qui l'ont raconté.

C'est Dalberg, d'abord, cet autre Allemand qui, comme elle, vécut de la France et qui s'y tailla une ample fortune. Par sa famille et ses relations avec toute l'aristocratie d'outre-Rhin, il connaissait à fond l'histoire mouvementée de la famille de Courlande et ne se gênait guère pour exprimer son opinion sur certaines des princesses de la grande maison. C'est aussi le baron de Vitrolles, l'ancien ministre de Louis XVIII, l'ami et le confident de Charles X, l'auteur des *Mémoires* sur la Restauration publiés il y a quelques années[1]. On sait que

1. *Mémoires et relations politiques du baron de Vitrolles*. Paris, Fasquelle, 1884, 3 vol. in-8°.

tous deux, associés dans une action commune, furent les instruments les plus actifs et les plus zélés du retour des Bourbons, et les deux compères, dans les intervalles de leur carrière politique, eurent mainte occasion d'échanger souvenirs et confidences. D'autre part, le baron de Vitrolles, ancien officier de l'armée de Condé, comme il errait en Allemagne aux hasards de l'émigration, s'était trouvé en contact avec la duchesse de Courlande dans des conditions assez particulières pour n'être pas oubliées.

Outre ses *Mémoires* sur la Restauration, le baron de Vitrolles, pour aider à l'établissement de la notice biographique qui devait précéder cette importante publication, avait jeté sur le papier quelques notes relatives à son existence pendant l'époque révolutionnaire. Ces épisodes sommaires, parfois incomplets, qui ne se rattachaient par aucun lien à la période historique où M. de Vitrolles devait jouer le rôle que l'on sait, sont demeurés inédits jusqu'ici. On y trouvait entre autres un cahier provisoirement intitulé *Anecdote courlandaise*, où l'histoire familiale de la belle duchesse pendant les dernières années du XVIIIe siècle est recueillie et précisée par un contemporain sagace et des mieux avertis. Il nous a paru que ce récit, fort intéressant en soi, complétait et illustrait de la façon la plus piquante et la moins attendue les *Souvenirs* de Mme de Dino, sans d'ailleurs les contredire dans ce qu'ils ont de commun. — Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir offrir aux lecteurs de la *Revue historique* la primeur d'un aussi curieux document.

N. D. L. R.

I.

En 1791, la Pologne cherchait à se relever de l'abaissement où l'avaient jetée l'autorité incertaine de son gouvernement et les divisions de sa noblesse turbulente, toujours prête à prendre les armes et à employer la force au lieu du droit. Les influences étrangères se disputaient ce malheureux royaume. Le roi Stanislas Poniatowski n'était parvenu au trône, en 1764, que par l'intervention toute-puissante de l'impératrice Catherine de Russie, qui l'avait distingué dans sa jeunesse. L'impératrice, toutefois, ne fut pas arrêtée dans l'exécution de ses projets ambitieux par l'amitié qu'elle conservait à Stanislas. Elle accéda au traité de l'Autriche et de la Prusse qui détermina le premier partage de la Pologne en 1771. — Vingt ans après, les Polonais, dans un élan de patriotisme, se réunirent dans la pensée de remédier aux maux

publics et d'assurer le salut du royaume. La réunion d'une diète extraordinaire fut indiquée à Varsovie[1]. Elle pourvut d'abord à l'hérédité de la couronne en choisissant ses rois dans la maison de Saxe, et, malgré quelques divisions de partis inévitables dans les assemblées délibérantes, elle prit les mesures les plus sages, et qui auraient sauvé le royaume si le salut avait été possible.

Pendant ce temps, le duc de Courlande, Pierre de Biren, était en querelle ouverte avec la noblesse de son duché, à l'occasion de quelques droits régaliens qui lui étaient disputés. La Courlande était originairement un fief dépendant du royaume de Pologne; mais les droits de cette suzeraineté s'étaient affaiblis et presque effacés par la décadence de l'autorité en Pologne.

Tout le monde sait que le père du duc de Courlande était ce fameux Ernest Biren, sorti des rangs du peuple et de la domesticité même de l'impératrice Anne de Russie, et qui parvint rapidement à la plus haute faveur auprès de cette souveraine. Il gouverna l'empire sous la tzarine et ce fut par l'influence de cette princesse qu'il fut élevé à la dignité de duc de Courlande, de Livonie et de Semigalle, en 1737, par les États du pays. Mais à la mort de sa souveraine, et sous le règne de l'impératrice Élisabeth, le favori tomba de toute la hauteur de sa fortune. Il fut exilé en Sibérie avec son fils aîné. Tous deux y vécurent plus de vingt ans dans la plus misérable existence. Il en fut rappelé à la mort de l'impératrice Élisabeth, et, à cette occasion, on vit se produire un exemple des jeux où se plaît la fortune. Münnich, qui avait supplanté et renversé Biren, alla à son tour le remplacer dans les déserts glacés de la Sibérie.

Biren ne retrouva pas en Russie la haute position qu'il avait occupée. Mais il fut assez heureux pour rentrer en possession du duché de Courlande.

Son fils lui succéda sans rencontrer aucune difficulté. Élevé pendant tout le cours de sa jeunesse dans la vie dure et sauvage d'un exilé sibérien, il en avait gardé un caractère de rudesse et

1. Il s'agit ici de la fameuse *Diète des quatre années* (*Czteroletni Sejm*), qui se réunit à Varsovie le 16 octobre 1788, à un moment où la Russie et l'Autriche, absorbées par la guerre contre la Turquie, ne pouvaient guère intervenir par la force dans les affaires polonaises. La Diète, en 1791, établit une constitution régulière; mais la Russie, s'étant déclarée hostile, envahit le territoire polonais, et, après une courte lutte, Catherine parvint au deuxième partage de la Pologne (1792).

de violence qui le rendait terrible à tout ce qui l'approchait. Marié successivement à deux princesses d'Allemagne, dont l'une était de la maison de Waldeck, il les avait tour à tour rendues victimes de la violence de son caractère[1]. Quelquefois, au moindre mécontentement, il se précipitait sur elles, armé de deux pistolets dont il les menaçait. La princesse de Waldeck était allée finir ses jours en Suisse, dans des crises nerveuses qu'elle devait à ces affreux traitements.

L'âge, qui avait un peu calmé les violences du duc de Courlande, ne lui avait pas fait perdre le goût de la beauté. Une jeune comtesse de Medem, de la plus haute noblesse du pays, avait su, par ses grâces et ses charmes, apprivoiser ce terrible caractère, et, malgré la grande différence d'âge, elle consentit à épouser le vieux duc et trouva grâce devant lui. Il la traita avec plus d'égards et en eut trois filles d'une beauté remarquable.

Les prétentions que la noblesse de Courlande élevait contre le duc étaient soutenues par la Russie. Il chercha son appui auprès de la couronne de Pologne et de la diète de Varsovie. Les Polonais furent flattés de l'hommage que leur rendait un ancien feudataire qui avait échappé depuis longtemps à leur suzeraineté. On donna au duc de Courlande le conseil d'envoyer la duchesse elle-même à Varsovie pour suivre des intérêts aussi importants. Elle partit jeune, belle, et avec un cortège digne de son rang. Le roi de Pologne, se conformant à la magnificence des mœurs polonaises, lui prépara une réception superbe. Un des palais de la ville fut meublé pour elle aux frais de la République. On lui rendit tous les honneurs dus à une souveraine et on éleva pour elle, dans la salle de la Diète, une tribune vis-à-vis de celle du roi. Stanislas ajouta à cet accueil officiel tout ce que sa grâce, son esprit et sa galanterie pouvaient lui inspirer de plus courtois et de plus délicat pour la jeune et belle princesse. La duchesse de Courlande, de son côté, ouvrit sa maison à tout ce qu'il y avait de plus considérable dans le royaume, et particulièrement à tous

1. Le duc de Courlande épousa successivement : 1° en 1765, Caroline-Louise, princesse de Waldeck, dont il fut divorcé en 1772; 2° en 1774, Eudoxie, princesse Yousoupoff, également divorcée en 1778; 3° en 1779, Anne-Dorothée de Medem, comtesse du Saint-Empire, dont il est question dans les pages suivantes. Elle était née en 1761 et avait, par suite, une vingtaine d'années à l'époque de ce récit.

les membres de la Diète qu'elle cherchait à capter. Un grand nombre se rendirent à ses invitations; mais les jeunes nonces[1], dont le groupe était plus nettement républicain, s'en tenaient éloignés.

Parmi ceux qu'elle consultait avec le plus de confiance se trouvait le comte Zabiello. Il avait été au service de la France et on le connaissait à Paris sous le nom du *beau Polonais*. Il fit comprendre à la duchesse de Courlande combien il était important de rapprocher d'elle les dissidents et lui proposa de faire, auprès de ceux qu'il connaissait, des démarches pour les lui ramener. De ce nombre était le comte Batowski, lequel avait aussi servi en France comme capitaine dans le régiment de Royal-Suède, commandé par le célèbre et malheureux comte de Fersen.

Le comte Zabiello alla un jour chez son jeune ami et lui demanda pour quelle raison il tenait rigueur à l'aimable et belle princesse qui faisait les délices de Varsovie. Le comte Batowski lui répondit qu'il trouvait fort inconvenant que les membres de la Diète, appelés à juger le procès de la noblesse de Courlande contre le duc, allassent faire leur cour à la duchesse et figurer dans ses salons. Zabiello combattit cette opinion, suivant lui par trop républicaine, et lui dit qu'une jolie femme avait toujours droit à tous les hommages. Il ne réussit cependant pas à cette première tentative pour servir la duchesse, et ce ne fut qu'après avoir plusieurs fois renouvelé ses instances qu'il parvint à décider le fier nonce à rendre une visite à la duchesse.

Le comte Batowski ne comptait pas aux premiers rangs de la noblesse par sa famille qui habitait du côté des frontières de la Galicie. Mais il avait puisé dans son éducation et dans son long séjour en France des connaissances variées, le goût des idées nouvelles qu'il étudiait, les manières du monde et de la meilleure compagnie qu'il avait fréquentée. Il se trouva ainsi fort en avant de tous les nonces de son âge, sur lesquels il avait acquis une véritable influence. Aussi avait-il été signalé à la duchesse de Courlande comme un de ceux qu'il était le plus essentiel de gagner. Elle le reçut avec une politesse plus marquée, et, à la seconde visite qu'il lui fit, elle se hasarda à lui parler des grands

1. On désignait sous le nom de nonces (*nuntii*) les députés élus à la diète de Pologne.

intérêts qui l'avaient amenée à Varsovie. Batowski accueillit avec froideur cette première sollicitation et dit à la duchesse que la Diète rendrait dans ce différend la justice la plus impartiale. Il n'y avait pas là de quoi satisfaire la princesse qui était tous les jours plus convaincue que le sort du procès dépendait du parti que prendraient les jeunes nonces. Mais c'était en vain qu'elle avait cherché diverses occasions de rattacher le comte Batowski à ses intérêts. Il lui avait toujours opposé une sévérité tout officielle.

Un jour, enfin, elle obtint qu'il vînt dîner chez elle. Après l'avoir traité avec la plus flatteuse distinction, elle lui demanda de l'accompagner dans un cabinet situé près des salons de réception. Là, sur un canapé où elle avait fait asseoir le comte Batowski, tournant vers lui des regards charmants qu'elle savait rendre suppliants, elle lui exposa les dangers de sa situation. Le duc la rendait responsable du succès, et, avec un caractère aussi terrible que le sien, « on ne pouvait savoir jusqu'où irait son ressentiment ». Tout cela était bien dit, avec l'émotion qui rend éloquente et quelques larmes qui roulaient dans ses beaux yeux. Batowski fut vaincu par tant de charmes et de séduction.

« Eh bien, madame la duchesse, lui dit-il, vous le voulez? Je prendrai sur moi la conduite et le succès de l'affaire qui a pour vous une telle importance. Mais j'y mets une condition rigoureuse : j'en resterai seul chargé et vous ne prendrez d'autres conseils que les miens. J'entends que vous ne fassiez plus auprès de personne des sollicitations qui sont au-dessous de votre rang. »

La duchesse, d'abord interdite, n'osait s'arrêter à un parti aussi déterminé. Mais enfin, prenant confiance dans cette assurance et cette fermeté de caractère qu'on lui montrait, elle finit par accepter la condition qui lui était imposée.

Dès cet instant, le comte Batowski servit de tout son zèle et de toute son activité les intérêts du duc de Courlande. Il entraîna tout le parti des jeunes nonces et fit des prosélytes dans les autres. Il dirigea la duchesse dans la conduite qu'elle devait tenir pour augmenter le nombre de ses partisans. Il est certain que ces communications journalières et intimes avec une aussi jolie femme ne manquèrent pas de lui inspirer un sentiment des plus tendres. Mais il était trop délicat pour mettre un tel prix à ses services. Le roi, d'autre part, aimable et galant, offrait à la

duchesse des hommages d'autant plus flatteurs qu'ils étaient publics. Il se montrait favorable à la cause qu'elle était venue défendre.

Enfin arriva le jour où la Diète du royaume allait décider de cette grande contestation. La discussion fut soutenue de part et d'autre par de brillants discours. La duchesse de Courlande était dans la tribune qu'on lui avait élevée vis-à-vis celle du roi. La question fut vivement débattue. Batowski et ses amis firent des efforts inouïs. Cependant, quand on vint à recueillir les voix, la majorité se trouva favorable à la noblesse de Courlande. La duchesse, qui avait passé par tous les degrés de l'émotion, tomba évanouie en apprenant la fatale nouvelle. Les chefs de la noblesse polonaise, qui avaient fait pencher la balance de ce grand débat, assurés de leur succès, sortirent de l'assemblée avant que la séance fût levée. Batowski, malgré son désespoir, avait conservé toute sa présence d'esprit, et, profitant du droit que lui donnait le règlement de la Diète, il demanda que la décision prise au début de la séance fût remise aux voix. Des cris s'élevèrent de toutes parts; on dit que la question était jugée, qu'un grand nombre de nonces, se fiant au vote, étaient sortis de la salle. Il ne se laissa point intimider, insista sur son droit positif de faire recommencer les suffrages, et il obtint une notable majorité au milieu des clameurs du parti contraire. La séance fut levée sur ce succès inattendu.

L'heureux nonce monta aussitôt à la tribune de la duchesse, et quel ne fut pas son effroi en la trouvant pâle et sans connaissance! Ce fut en entendant ses paroles, en apprenant de lui-même ce retour inespéré de fortune que la duchesse reprit ses sens pour ainsi dire dans les bras de son ami. Sa reconnaissance fut aussi vive qu'elle était naturelle. Elle donna au comte Batowski tous les témoignages de l'amitié la plus vive, que rien ne devait effacer. Ce fut dans ces sentiments qu'elle partit, et son retour vers son mari fut un véritable triomphe.

II.

Cependant, la diète de Varsovie continuait à pourvoir à l'établissement du gouvernement qui devait assurer la tranquillité et l'indépendance de la Pologne. En même temps, on décida que pour

maintenir les droits de suzeraineté que la Courlande venait de reconnaître, il serait choisi parmi les personnes les plus considérables un commissaire général de la République qui résiderait à Mittau auprès du duc de Courlande. Cette mission de représenter son souverain près du grand feudataire était considérable, brillante et traitée comme exigeant une grande représentation. Les plus grands de l'État y prétendaient.

Batowski était bien éloigné d'une pareille ambition. Mais un matin il vit entrer chez lui le comte Baratinski, considéré par son mérite, son âge et ses emplois.

« Je ne viens point, lui dit-il, mon cher comte, pour sonder vos secrets. Mais je suis animé par la seule idée du bien public. Je crois que vous rempliriez mieux qu'un autre la charge de commissaire général à Mittau. »

Batowski, stupéfait, répondit qu'une telle prétention ne lui était jamais venue dans la pensée.

« Mais, reprit Baratinski, vous avez des amis nombreux à la Diète. Ménagez-vous leurs suffrages dans le plus grand secret. Je suis porté à cet emploi par un grand nombre de nos collègues. Dans l'intérêt de la patrie, je tournerai en votre faveur, au dernier moment, les suffrages de mes amis. Le succès de ce projet tiendra avant tout à ce que le secret n'en soit pas éventé. »

Batowski mit en effet la plus grande réserve à se préparer les voies qu'on lui avait indiquées. Le jour même où la Diète allait faire ce choix si important, le comte Baratinski dit à ses partisans qu'il était de l'intérêt public que cette grande mission fût confiée à celui qui pouvait le mieux la remplir; que le comte Batowski, par les services qu'il avait rendus à la cause du duc de Courlande, aurait plus de faveur auprès de ce prince et aurait d'autant plus d'influence sur lui. Il fit si bien que le jeune nonce fut désigné pour ce poste éminent. Le commissaire général partit environné d'une suite nombreuse et dans tout l'apparat de sa haute position. Le duc et la duchesse vinrent le recevoir à la frontière de leurs États.

Il y avait dans cet événement inattendu, qui rapprochait la duchesse de Courlande et son ami, quelque chose d'enivrant, et, pendant tout le temps de son séjour à Mittau, il fut comblé de toutes les faveurs que peut accumuler la fortune sur un simple mortel. Mais l'impératrice Catherine n'avait pas vu sans quelque

inquiétude les efforts de la Pologne pour se réveiller de sa torpeur ordinaire, et elle avait fait partager ses appréhensions aux puissances qui s'étaient unies pour effectuer le premier partage de ce pays en 1771. Pour mieux préluder au second, elle se décida à mettre ses troupes en mouvement et à faire occuper d'abord la Courlande. Le duc, pour éviter de se trouver engagé dans ce conflit, puisqu'il ne pouvait opposer aucune résistance à l'envahissement de ses États, partit pour le duché de Sagan, que par une sage précaution il avait acquis en Silésie, afin de s'assurer un refuge. La duchesse s'était rendue à Berlin pour y faire ses dernières couches.

Le comte Batowski avait cru devoir demeurer à Mittau pour y faire tête à l'orage. Il le supposait encore éloigné lorsqu'un jour, étant à dîner avec dix ou douze convives, on vint l'avertir que le chargé d'affaires de Russie demandait à lui parler. Il fit répondre que l'heure était mal choisie et qu'il priait l'agent diplomatique de revenir le lendemain. Mais celui-ci insista. Ce qu'il avait à dire au comte Batowski ne permettait aucun retard et importait à sa sûreté. Le comte se leva de table et vint recevoir l'importun visiteur, dont l'allocution fut courte. Il lui dit que les troupes de S. M. l'impératrice entreraient sous peu de jours en Courlande, et qu'il avait reçu de sa souveraine des instructions portant qu'il devait intimer à Batowski l'ordre de partir dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être conduit en Sibérie s'il se trouvait encore à Mittau lors de l'entrée des troupes russes.

Le commissaire général de la république de Pologne fit assez bonne contenance pendant le reste du dîner. Mais la chute était trop prompte, trop inattendue pour ne pas en être troublé. Cependant, il fallait prendre un parti, et il n'y en avait pas d'autre que de céder à la force. Il obtint un sursis de deux jours et retourna à Varsovie dans un état d'esprit et de cœur bien différent de celui qui l'animait à son départ. Il aurait pu dire avec le poète :

> Que la bonne fortune aime en femme publique,
> Que ses attraits sont faux et sa faveur tragique;
> Et qu'amante cruelle, après ses feux passés,
> Elle étouffe en ses bras ceux qu'elle a caressés.

Le malheureux comte partit bientôt pour Berlin, où la duchesse de Courlande venait de faire ses couches. Le ministre de Russie

avait l'ordre de l'impératrice de faire enlever et disparaître l'enfant s'il était du sexe masculin. Elle ne voulait pas qu'il existât un héritier mâle qui pût prétendre au duché qu'elle se proposait d'acquérir, et personne n'aurait osé résister à cet enlèvement que la politique et la raison d'état semblaient justifier. Ce fut, par bonheur, une princesse qui vint au monde[1].

Il paraît que le duc de Courlande, adouci par l'âge, laissa assez de liberté à sa femme pour qu'elle pût songer à se créer un établissement séparé, car le comte Batowski finit par quitter Berlin pour aller en Suisse acheter au nom de la duchesse une terre sur les bords du lac de Genève. Il en avait trouvé une, au-dessus d'Eaubonne, connue sous le nom de *Signal de Vougy*. Cette habitation était célèbre pour avoir appartenu à Tavernier, le fameux voyageur en Orient. A son retour, il avait trouvé ce site magnifique, plus beau, disait-il, que tout ce qu'il avait rencontré dans ses voyages, et il s'y était fixé. Cette terre était à vendre au moment dont je parle. Batowski alla la visiter. Je ne sais pour quel motif il ne put ou ne voulut pas l'acheter. C'est comme il revenait de ce voyage que je le rencontrai dans une auberge de Schaffhouse. Je fus frappé par l'expression de sa figure et par le mystère dont il s'environnait. C'était une de ces apparitions singulières qui se gravent dans la mémoire, et, bien qu'il me fût inconnu, je ne laissai pas d'en conserver le souvenir. Je n'avais pas encore eu assez d'événements dans ma vie pour qu'un tel personnage ne fît pas impression sur mon esprit, et je racontai les détails de cette rencontre à Mme la duchesse de Bouillon.

III.

Après les couches de Mme de Vitrolles, qui avaient eu lieu à Erfurt, j'étais parti pour aller voir ma mère et mes chers parents qui avaient dû quitter Lausanne par suite de l'entrée des troupes républicaines en Suisse. Ils étaient venus se réfugier à T..., jolie petite ville de la Souabe, sur les bords délicieux du lac de Constance. Pendant ce temps, l'humeur voyageuse du prince Emmanuel de Salm avait transporté notre colonie aux eaux de Ronneburg, situées dans le duché d'Altembourg, entre la ville de ce

1. Dorothée, la future duchesse de Dino.

nom et celle d'Iéna, devenue depuis si célèbre. C'est là que je retrouvai mes amis, ma femme et mon enfant nouveau-né.

Quelques jours après mon arrivée, donnant le bras à Mme la duchesse de Bouillon, nous entrâmes par curiosité dans la salle de la redoute, où devait avoir lieu, le soir même, le bal nécessaire dans toutes les villes d'eaux. Il n'y avait personne en ce moment dans cette grande pièce, excepté une seule figure à l'autre extrémité du salon, que je reconnus immédiatement pour être mon voyageur de Schaffhouse. Je pressai le bras de Mme la duchesse de Bouillon.

« Voyez donc, lui dis-je, c'est lui! C'est lui!

« — Comment, répondit-elle, qui donc, *lui?*

« — Cet homme singulier dont je vous ai parlé et qui m'a si fort intrigué à Schaffhouse! »

Le soir venu, quand nous allâmes assister au commencement du bal, ce monsieur s'y retrouva également. Il tournait autour de nous et cherchait manifestement l'occasion de parler à Mme de Bouillon et de lui demander l'autorisation de la voir. Il connaissait trop le monde de Paris pour ne pas attacher un grand prix à des relations que le hasard mettait à sa portée. Nous sûmes bientôt par lui-même et par d'autres qu'il était le comte Batowski, qu'il habitait dans le voisinage le beau château de Löbichau, appartenant à la duchesse de Courlande; qu'elle y passait six mois tous les ans et les autres six mois à Sagan, auprès de son mari et de ses filles. Elle y conduisait la cadette, Dorothée, née à Berlin, dont elle ne se séparait jamais, et qui se mêlait avec ses sœurs sans que le duc de Courlande parût y prendre garde. Mais il ne lui adressait presque jamais la parole.

Pour le moment, la duchesse était à Sagan, et le comte Batowski habitait seul le château de Löbichau, avec quelques dames attachées à la maison. Il s'empressait de jour en jour davantage auprès de Mme de Bouillon et s'appliquait à nous attirer à Löbichau, que nous allâmes voir une fois. Il aimait à laisser deviner tous les sentiments qui l'attachaient à la maîtresse de ces lieux, et on aurait pu dire de lui comme du coq :

Point ne chantait, mais il battait de l'aile.

Vers la fin de la saison des eaux, on discuta la question de savoir si nous retournerions à Erfurt ou si nous n'irions pas plu-

tôt passer l'hiver à Altembourg. Ce dernier parti fut arrêté sur les instances du prince de Salm et suivant le goût qu'il avait de changer de séjour. Les visites que le comte Batowski nous faisait avaient continué, très assidues, lorsqu'au bout de deux mois la duchesse de Courlande revint dans sa belle habitation. Les correspondances de son ami lui avaient fait partager toute son admiration pour Mme la duchesse de Bouillon et son intérêt pour nous. Elle vint aussitôt, avec la plus aimable prévenance, inaugurer une liaison qui ne tarda pas à devenir fort intime. Elle était jeune encore, sa taille charmante n'était pas élevée, sa figure était fraîche comme celle des filles du Nord, ses traits gracieux, ses yeux charmants, sa bouche délicate, ses dents superbes. Le seul défaut de son visage était peut-être son nez un peu trop long. Son esprit n'avait pas précisément de la supériorité, mais elle parlait plusieurs langues avec une grande facilité et le français avec une pointe d'accent étranger qui n'était pas désagréable. Sa parole était gracieuse et abondante, parfois avec quelque excès, dans l'intimité.

Elle nous amenait continuellement sa fille Dorothée, âgée de quatre ou cinq ans, charmante enfant, précoce d'esprit et d'imagination, vive et animée dans tous ses mouvements. On aurait pu reprocher à ses yeux d'être trop grands. Ses cheveux étaient très noirs et sa physionomie brune et pleine d'expression. En un mot, ce n'était pas une enfant comme une autre.

Parmi les motifs qui rendaient la duchesse de Courlande si aimable pour nous, il en était un que nous n'avions pas deviné, mais qui nous fut révélé par les personnes initiées aux secrets de la maison. Le caractère du comte Batowski était loin d'être égal. Il avait des moments d'humeur, des temps de sombre mélancolie. L'expression de ses sentiments pour la duchesse de Courlande s'en ressentait. Elle avait eu parfois à en souffrir. Mais le plaisir de nous faire connaître cette princesse et le désir de la faire valoir avait renouvelé la vivacité et l'expression de ses sentiments, et la duchesse nous en savait gré.

A la belle saison, nos courses au château de Löbichau devinrent plus fréquentes, et surtout celles que j'y faisais à cheval. Un jour que j'arrivais, on me dit que la duchesse et le comte se promenaient dans les jardins. C'était pendant la grande chaleur du jour. Je les vis bientôt arriver. La duchesse s'appuyait sur le

comte Batowski et portait sur son bras un lourd panier de fruits qu'elle venait de cueillir. Elle avait sur la tête un grand chapeau de paille dont les rubans tombaient dénoués.

« N'est-ce pas, cher monsieur de Vitrolles, me dit-elle, que nous avons l'air de deux bons bourgeois ? »

Au surplus, nos communications étaient continuelles. Nous dînions très souvent ensemble, soit à Altembourg, soit à Löbichau. Les bonnes grâces que la duchesse avait pour tout le monde se tournaient pour Batowski en témoignages de la plus vive affection. Sa reconnaissance pour le nonce de la Diète de Varsovie se révélait par les attentions les plus recherchées. Elle environnait sa vie de tous les agréments qu'elle pouvait inventer. Ingénieuse à prévenir tous ses désirs, elle allait au-devant de tous ses goûts. Il aimait les livres, les belles éditions : elle allait chercher elle-même à Leipzig les plus beaux ouvrages sortis des presses de Londres et de Paris, les plus beaux classiques in-folio de Didot et autres.

Toutes ces prévenances, auxquelles il était trop habitué, n'obtenaient pas toujours les témoignages de gratitude qu'elles méritaient. Le caractère de Batowski était fantasque, son humeur inégale; il ne savait pas en dominer les variations. Il recevait en pacha, et comme des hommages qui lui étaient dus, ces avances prodiguées par la princesse, et dont les dames de sa suite s'étaient également fait une règle. C'était au point d'être un sujet d'étonnement pour ceux qui en étaient témoins. Il me semblait voir ce que l'on racontait autrefois des aumôniers de couvent, que les religieuses comblaient de cajoleries et de friandises.

Cette année-là même, le comte Batowski avait rêvé une singulière et peu aimable fantaisie. Il voulait avoir une habitation pour lui tout seul, à plus d'une demi-lieue du château de Löbichau. Il en avait choisi l'emplacement dans un site charmant, comme on en trouve tant dans ce pays. Aussitôt on avait écrit en Italie. Des plans étaient arrivés, puis des architectes, et un pavillon délicieux s'élevait, dont nous fûmes appelés à poser la première pierre. Le nom du prince de Salm et le mien furent gravés sur une plaque de cuivre et scellés dans la fondation de cet édifice, construit dans un endroit appelé Tannefeld. On me permit de le baptiser du nom de *Petit-Bien*. Le pavillon fut achevé dans l'année, et dès l'hiver suivant, on l'environnait de quinze ou

vingt chênes centenaires choisis dans les forêts voisines. Les travaux d'enlèvement, de transport et de replantation étaient immenses. A force de soins et de dépenses, on parvint, dit-on, à en faire réussir un assez grand nombre. — Que de peines pour se séparer d'un intérieur plein de charmes et de délices!

Bientôt arriva l'époque fatale. Les six mois étaient écoulés, et ses devoirs rappelaient la duchesse de Sagan. Dans une dernière visite que je lui faisais, elle me recommanda, dans les termes les plus touchants et les plus naïfs, la solitude du *bon ami*.

« Il vous aime tant! disait-elle, et il sera si triste! »

Il était difficile de ne pas céder à de si douces paroles, qu'elle renouvela en nous faisant ses adieux avec infiniment de grâce et de bienveillance. Et en effet, après son départ, je continuai à faire quelques visites au comte Batowski. L'accueil qu'il me faisait fut tout d'abord des plus empressés. Il semblait que ma présence éclairait d'une lueur de plaisir ce visage qui était naturellement sombre. Mais à mesure que la journée s'avançait, l'effet que j'avais produit tendait à disparaître. Un soir, entre autres, nous rentrions à travers les grands bois du parc, et peu à peu la tristesse semblait avoir jeté ses voiles sur le pauvre comte. Il me parlait des malheurs de sa situation, de sa vie sans occupation et sans intérêt, de sa famille éloignée, de sa patrie perdue, enfin il me fit je ne sais quelle énumération de toutes ses douleurs et de toutes les raisons qu'il avait de détester la vie.

J'avais écouté ce monologue à la Shakespeare d'abord avec pitié, ensuite avec impatience. Enfin je n'y tins plus, et m'arrêtai devant lui, les bras croisés sur la poitrine.

« Mais, en vérité, mon cher comte, lui dis-je, c'est une espèce de démence! Vous, malheureux! Vous, comblé de tous les bonheurs qu'un homme puisse rêver! Vous, adoré d'une femme dont le rang peut flatter autant que ses charmes peuvent séduire et attacher! Vous, environné de toutes les faveurs de la fortune! En vérité, personne ne pourrait le croire. Vous me parlez de votre patrie et de votre famille. Je ne vous dirai pas trivialement que la patrie est là où l'âme est fixée. Mais je vous demanderai quelle est la patrie qui vous comblerait d'autant de biens et de faveurs, quelle est la famille qui vous environnerait de plus d'affection? Enfin, mon cher comte, on ne vous a vraiment rien laissé à désirer!... »

Le pauvre Batowski, honteux, se mit à larmoyer.

« C'est précisément parce que je n'ai plus rien à désirer, dit-il enfin, que je suis si malheureux ! »

Ces paroles furent pour moi une grande leçon, et je ne l'ai jamais oubliée. — Nous quittâmes nous-mêmes le séjour d'Altembourg vers la fin d'août, aussitôt après les secondes couches de Mme de Vitrolles. Nous hâtions notre voyage pour nous rapprocher des frontières de France et avec l'intention d'y rentrer. Mais, en arrivant à Francfort-sur-le-Mein, nous apprîmes la nouvelle du 18 fructidor, qui nous fermait encore une fois les portes de la patrie.

IV.

Deux ans après l'époque où s'arrête le récit qui précède, la santé de la duchesse de Courlande l'obligea de se rendre aux eaux de Carlsbad. Le comte Batowski ne pouvait l'y accompagner, le territoire autrichien lui étant fermé comme à tous les Polonais qui avaient pris part au mouvement de 1791. Parmi les étrangers qui s'empressaient, dans ce nouveau séjour, auprès de la belle duchesse se trouvait le baron d'Armfeld, Suédois[1], célèbre dans la guerre et dans la politique, à différentes époques et en divers lieux. Il avait été particulièrement connu comme l'ami favorisé de Gustave III. Sa vie aventureuse avait été mêlée de tant d'événements, de tant de changements de fortune, d'intrigues et d'amours qu'il serait impossible de les raconter. Il était d'une grande taille, mais il avait le corps trop long, porté sur des jambes trop courtes. Sa figure avait pu être belle, mais elle était passablement défaite et très jaune. Il attribuait ce changement à un poison qui lui avait été donné à Naples, par ordre, disait-il, du duc de Sudermanie, lorsque, après l'horrible assassinat de son frère par Ankarstroëm, il était devenu régent du royaume et s'était déclaré l'ennemi personnel du baron d'Armfeld. Le baron avait de la dignité dans les manières, de la séduction dans l'esprit, et il l'employait volontiers auprès des femmes. Sa conversation, intéressante et nourrie de ce qu'il savait et de ce qu'il avait vu,

1. Voir, sur ce personnage, *les Souvenirs de la duchesse de Dino*, p. 129, où il est représenté comme un ami de la maison et « gouvernant despotiquement » l'intérieur de la duchesse de Courlande.

ne pouvait manquer de plaire à la duchesse de Courlande, qui goûta sa société et l'accueillit avec une particulière bienveillance.

L'année suivante, elle retourna à Carlsbad. Elle y retrouva le baron d'Armfeld, plus empressé que l'année précédente. Il avait déjà toute sa confiance, lorsqu'elle apprit que le duc de Courlande, qui était à Prague, se trouvait à toute extrémité. Il mourut en effet bientôt après[1].

Dans le trouble où la jeta cet événement, elle avoua au baron d'Armfeld qu'elle avait des engagements très sérieux envers le comte Batowski. Sa reconnaissance pour lui était allée jusqu'au point de lui promettre de l'épouser dans l'année qui suivrait la mort du duc de Courlande. Et, suivant un usage assez répandu dans le Nord, mais que nos mœurs n'admettraient pas, elle lui avait signé un dédit de quinze cent mille francs. M. d'Armfeld se récria et lui prouva par les meilleures raisons qu'elle ne pouvait accomplir un pareil mariage. Non seulement elle perdrait tous les avantages de son rang, mais, ce qui était plus encore, elle compromettrait les alliances de ses filles. Elles pouvaient en effet prétendre à tout en tant que princesses de Courlande. Mais, faites pour épouser des princes, elles n'en trouveraient sans doute point pour s'unir aux belles-filles de M. Batowski. Dans une telle extrémité, mieux valait encore payer les quinze cent mille francs si le gentilhomme polonais était de caractère à les exiger.

Ces raisons et bien d'autres encore pénétraient facilement un cœur déjà séduit par une nouvelle affection. La duchesse était dans la plus grande perplexité. Elle ne savait où trouver le courage de faire une semblable déclaration à son ancien ami. Le baron d'Armfeld lui proposa de l'accompagner pour la soutenir de ses conseils et de sa présence. Il fut décidé qu'elle écrirait à Batowski en lui demandant de venir au-devant d'elle à Meissen près de Dresde. Le rendez-vous arrêté, la duchesse y arriva suivie du baron d'Armfeld, qui se tint fort à l'écart. Mais sa seule présence donnait à la duchesse un courage qu'elle n'aurait jamais eu sans lui. Elle eut de longs pourparlers avec le comte Batowski, lui expliqua toutes les raisons de famille, d'intérêt et de devoir qui l'empêchaient de s'unir à lui. Elle acceptait néanmoins

1. Le duc mourut dans le comté de Glatz, en Silésie, le 13 janvier 1800. Ses obsèques furent célébrées à Sagan.

l'éventualité de remplir les autres engagements qu'elle avait pris. Batowski se révoltait, passait de la colère aux supplications, cherchait à ramener le cœur de la duchesse aux sentiments sur lesquels il avait trop compté et que les défauts de son caractère avaient aliénés. On dit qu'ils passèrent plus de vingt-quatre heures de suite dans ces discussions, sans que l'ancien ami pût rien gagner sur elle.

Pendant ce temps, Batowski ne voyait le baron d'Armfeld qu'aux heures des repas. Mais il comprenait bien ce que sa présence avait de fatal. Enfin, dans une dernière entrevue, après avoir inutilement épuisé toute l'éloquence des sentiments et des souvenirs, il prit l'acte du dédit et le jeta au feu. Ce moment fut plein d'émotion. La duchesse s'élança dans ses bras et lui promit toute l'amitié qui peut succéder à un sentiment plus tendre.

Le lendemain, on vit la duchesse, le baron d'Armfeld et Batowski partir ensemble, et avec tous les dehors d'un excellent accord, pour se rendre au château de Löbichau. Mais il était difficile de croire que cette bonne entente pût être durable. L'ancien ami avait beau se retirer à *Petit-Bien*, l'idée qu'il laissait le champ libre à l'ami nouveau, si elle ne blessait pas son cœur, irritait son amour-propre. La duchesse avait beau faire pour tenir la balance égale, au moins en apparence, les deux rivaux étaient tous les jours au moment d'en venir à la querelle ouverte. Le comte Batowski vit bientôt que c'était à lui de céder la place. Il résolut de s'éloigner. La duchesse de Courlande n'y consentait qu'avec peine. Elle connaissait la position de fortune de son ancien ami. Elle exigea de lui qu'il acceptât une pension de trois mille ducats (plus de trente mille francs), comme une légère compensation, disait-elle, du sacrifice que le comte avait fait d'une manière si généreuse. Il annonça son départ pour Hambourg, dans l'intention d'y rejoindre un de ses amis, M. Walkers, ancien banquier de la cour à Bruxelles. Un an après, il épousait sa fille.

La mort du duc de Courlande avait ramené auprès de la duchesse ses trois filles aînées : la princesse Dorothée était la quatrième. Elles étaient toutes d'une beauté remarquable. L'aînée méritait peut-être la préférence par sa taille et la perfection de ses traits. Elle héritait par la mort de son père du duché de Sagan, ce qui lui assurait une grande existence et une complète indépendance. Les propositions de mariage arrivèrent de tous

côtés, et des plus brillantes. Les princes de Wurtemberg et d'autres, des premières maisons d'Allemagne, sollicitaient sa main. Mais la belle princesse ne paraissait pas pressée de former de tels liens. On disait que, malgré son âge, le baron d'Armfeld avait essayé de lui plaire, et ce fut lui, peut-être, qui dirigea son choix sur le prince Louis de Rohan. C'était celui de tous les prétendants qui s'imposait le moins et devait laisser à sa femme la plus grande dose de liberté. Le prince Louis en effet était un émigré, isolé de sa famille, et n'avait point encore retrouvé de fortune. Frère puîné du duc de Montbazon, de la branche de Guéménée, neveu du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, il avait formé un corps de chasseurs à cheval qui avait servi à l'armée de Condé et avait passé ensuite au service de l'Autriche, où il avait obtenu le grade de général-major[1].

En 1801, le baron d'Armfeld se trouvait à Paris avec la princesse de Rohan, son mari et sa sœur Pauline qui venait d'épouser le prince régnant de Hohenzollern-Hœchingen. Quoique le prince Louis ne fût point un mari incommode, sa femme secoua bientôt le joug du mariage, et, protestante qu'elle était, elle fit prononcer son divorce. Quelques années après, le baron d'Armfeld l'ayant quittée, elle épousait à Vienne le prince Troubetskoï dont elle se sépara encore de la même manière. Plus tard, elle se remaria encore avec le comte de Schulembourg. Elle passa ainsi sa vie, égarée par son cœur et mal contenue par son esprit. Dans les derniers temps de son existence, elle paraissait vivement entraînée à embrasser la religion catholique. Il y avait déjà des démarches faites à Rome à ce sujet, et même auprès du prince de Rohan, à qui ce changement de religion aurait ramené sa femme.

La troisième fille du duc de Courlande, la princesse Jeanne, avait eu à traverser de plus fatales circonstances. Quelque temps avant la mort de son père, un artiste attaché à la musique du duc de Courlande à Sagan avait eu l'audace de lever les yeux sur cette belle princesse, à peine âgée de seize ans. Il sut profiter de son innocence pour la faire consentir à un enlèvement. Elle partit en emportant ses bijoux. Les projets de son ravisseur étaient de la conduire en Amérique et de l'épouser. Il avait déposé sur sa route, chez un de ses amis, cette malheureuse enfant, et s'était rendu à Hambourg pour vendre les diamants et préparer

1. Voir *les Souvenirs de la duchesse de Dino*, p. 119.

l'embarquement de sa victime. Le vieux duc de Courlande, qui avait déjà un pied dans la tombe, reçut un coup mortel de l'évasion de sa fille. Il fit partir sur-le-champ, et sur toutes les routes, des officiers de la garnison prussienne de Sagan. L'un d'eux, arrivant à Erfurt, dans un des principaux hôtels de la ville, s'informa pour savoir si on avait vu passer une jeune personne avec un jeune homme dont il donnait le signalement. Personne ne répondait à ses questions, lorsqu'un étudiant de l'université, assis près du grand poêle de la salle, se leva.

« C'est singulier, dit-il, j'ai vu chez mon professeur de musique une jeune personne nouvellement arrivée et qui ressemble bien à celle que l'on cherche... »

L'officier prussien le prit au collet et se fit conduire chez le professeur, où il trouva en effet la pauvre princesse dans un effroi indicible et effarouchée comme une pauvre tourterelle prise aux filets. Le baron de Dalberg, coadjuteur de Mayence[1], gouvernait encore le pays d'Erfurt. Il était pitoyable aux femmes et le fut davantage encore pour cette malheureuse jeune fille. Il la prit chez lui et chercha par toutes sortes de bontés à calmer ses douleurs et à la rassurer. Trois jours après, elle s'embarqua dans une calèche, avec l'officier prussien, et une femme respectable que le coadjuteur lui avait choisie pour ce voyage. Elle fut ainsi ramenée à Sagan. Le duc, son père, instruit de son retour, ne voulut pas attendre une fille qu'il avait juré de ne pas revoir. Il se retira à Prague et mourut peu de temps après, dans les premiers jours de l'année 1800.

Le duc de Courlande avait nommé parmi les tuteurs des princesses, ses filles, le comte de Wratislaw qui était à la tête de la police de Bohême. Dans l'exécution des devoirs que lui imposait la confiance du duc de Courlande, le tuteur surveillait les lettres adressées à la princesse Jeanne. Il en intercepta plusieurs, écrites par le musicien. Ce malheureux, désespéré qu'on lui eût arraché sa proie, comptait assez sur les sentiments qu'il croyait avoir inspirés pour la décider à une nouvelle fuite. Il rôdait sur les fron-

1. Charles-Théodore de Dalberg, dit le prince-primat, l'un des plus fidèles partisans de Napoléon en Allemagne. On sait quelle fut l'intimité des relations de son neveu, le duc de Dalberg, avec le baron de Vitrolles, et il n'est pas difficile de deviner l'origine des renseignements consignés ici. Le prince-primat était d'ailleurs en relations suivies avec la famille de Courlande, et ce fut lui qui célébra le mariage de la princesse Dorothée avec Edmond de Talleyrand-Périgord. Voir *les Souvenirs de la duchesse de Dino*, p. 253.

tières de Bohême; mais il paraît certain qu'on lui tendit un piège, en l'engageant, au nom de la princesse, à se rendre à Égra, ville située sur les limites du royaume de Bohême. Là il fut arrêté par les ordres du comte de Wratislaw. On assure que, conduit dans les prisons du château, il y fut décapité.

La princesse Jeanne épousa quelque temps après[1] le duc d'Acerenza, de la grande maison des princes Pignatelli-Belmonte, de Naples.

La princesse Dorothée, plus jeune que ses sœurs, resta plus longtemps auprès de sa mère. Elle était ornée de toutes les grâces du visage et de tous les charmes qui peuvent être réunis dans une jeune personne. Son esprit avait de l'étendue, on pourrait presque dire de la supériorité[2]. Sa facilité à comprendre était admirable et son instruction embrassait sans peine tout ce qu'elle voulait atteindre. Son mariage fut presque le seul résultat des conférences qui eurent lieu à Erfurt en septembre 1808 entre Napoléon et l'empereur de Russie. Celui-ci, exprimant à M. de Talleyrand sa satisfaction des services qu'il lui avait rendus, ajouta qu'il aimerait à trouver une occasion de lui en témoigner sa reconnaissance. M. de Talleyrand était toujours prêt à tirer parti de ce genre de bonnes volontés. Il dit à l'Empereur qu'il serait heureux d'obtenir, pour son neveu, Edmond de Périgord, la main de la princesse Dorothée de Courlande. L'Empereur, se rendant à Saint-Pétersbourg, passa la première nuit de son voyage au château de Löbichau et fit les premières ouvertures. Un pareil entremetteur ne pouvait pas être refusé. Les négociations de ce mariage furent ensuite suivies par le comte Batowski, qui rentra ainsi en scène[3].

1. Le 18 mars 1801. Voir *les Souvenirs de la duchesse de Dino*, p. 119 et suiv.

2. M. de Vitrolles a eu plusieurs fois l'occasion de rendre hommage à l'ouverture d'esprit de la duchesse de Dino. Il a parlé quelque part du « regard d'aigle » avec lequel elle saisissait toutes les idées qu'on lui soumettait. Enfin, au tome III de ses *Mémoires* (p. 447, note A), il a donné d'elle et de ses relations avec Talleyrand une esquisse définitive : « *Elle avait sur lui les droits d'un esprit fort et ferme en ses desseins*, et ceux que lui donnaient l'habitude des causeries intimes et les longues veillées que le prince aimait à prolonger bien avant dans la nuit, jusqu'à deux ou trois heures du matin. Sa facile et haute compréhension se prêtait à tous les sujets; elle aidait M. de Talleyrand à penser et le forçait à préciser ses idées, qui, sans elle, seraient restées vagues et vaines. Enfin, souvent elle l'inspirait. Son esprit marchait à grands pas, et, pour comprendre, il lui fallait moins de paroles qu'à toute autre. »

3. Voir *les Souvenirs de la duchesse de Dino*, p. 232, qui confirment de

Peu de temps après son mariage, il était venu s'établir en France et avait acheté le château de Carlepont, ancienne maison de campagne des évêques de Noyon. Vers la fin de 1806, au moment où Napoléon dirigeait ses armées vers la Pologne, on lui parla d'un gentilhomme polonais qui habitait la France et qui avait joué un rôle important dans les révolutions de son pays. Il le prit avec lui pour s'en servir dans les rapports qu'il devait avoir avec la nation polonaise. Batowski suivit son nouveau maître pendant toute la campagne, sans trouver le moyen de faire rien de ce qu'il avait rêvé dans son amour pour l'indépendance de son pays. Dans la suite, le roi de Saxe, devenu grand-duc de Varsovie, avait nommé le comte Batowski à l'ambassade de Madrid. Mais celui-ci ne se rendit jamais à son poste. Il resta à Paris.

Le mariage de la princesse Dorothée fut célébré le 22 avril 1809. La duchesse de Courlande avait été entièrement conquise par M. de Talleyrand, pour lequel elle professait la plus grande admiration. Ce fut ce qui la décida à s'installer à Paris, où elle passait une partie de l'année. Elle s'y était fait aimer par tous ceux qui avaient eu l'honneur de l'approcher. Elle mourut en 1821.

Par la suite des événements, la comtesse de Périgord devint duchesse de Dino, d'un titre que le prince de Talleyrand avait obtenu du roi de Naples, après les négociations du congrès de Vienne, en 1815. C'est sous ce nom qu'elle a été longtemps connue et admirée en France. A la mort de son beau-père, elle devint duchesse de Talleyrand. Sa sœur, la duchesse de Sagan, étant morte en 1838, la princesse puînée, Mme de Hohenzollern, avait hérité du duché de Sagan. La duchesse de Talleyrand traita avec sa sœur de la vente de ce duché et en devint titulaire par l'investiture que lui conféra le roi de Prusse en 1845. La succession de ce duché est assurée au petit-fils de la duchesse de Sagan, fils aîné du duc de Valençay.

Le comte Batowski a fini ses jours en France, dans une terre qu'il avait achetée sur les confins du pays de Luxembourg, dans un âge très avancé, vers 1836, laissant un fils et une fille, tous deux mariés. Il avait été décoré, en 1814, du titre de grand

point en point le récit de M. de Vitrolles, sauf en ce qui concerne, bien entendu, les rapports particuliers du comte Batowski avec la duchesse de Courlande.

veneur du royaume de Pologne. — A l'époque de la réunion de ce royaume à la Russie, ce titre, purement honorifique, avait été étendu à tout l'Empire[1].

Baron DE VITROLLES.

1. M. Ét. Lamy aurait pu, pour compléter le portrait qu'il nous donne de la duchesse de Dino, dire quelque chose des relations au moins singulières qui unissaient Talleyrand, M. de Bacourt (qui a exécuté sous les yeux de Mme de Dino la copie des *Mémoires* publiée par M. de Broglie) et la duchesse. Nous reproduisons ici un fragment d'une lettre de M. de Bacourt à Mme de Dino, du 10 novembre 1833, publiée en 1894 dans les *Mémoires de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise*, t. XVIII :

« Je pense avec vous que c'est miraculeux que jusqu'à présent je n'aie pas souffert de grands maux d'estomac. Je crois qu'il faut attribuer cela au régime plus exact des heures de la nourriture, d'un travail plus régulier et de cette absence de tracasseries de chaque instant qui a le plus contribué à me soutenir dans l'état où je suis à présent. Je vous avoue que c'est cette idée qui m'inspire une telle déplaisance de rentrer sous le joug de la mauvaise humeur de M. de Talleyrand. Vous avez beau me le dépeindre comme étant devenu un mouton, et d'ailleurs il y a entre nous un fossé qui ne peut se combler. Je puis lui pardonner les torts qu'il a eus à mon égard, les mettre sur le compte de son âge, de sa santé, des affaires, mais je n'en ai pas moins pris la détermination de vivre ici de clerc à maître et de ne jamais redevenir pour lui ce que j'ai été. Une fois hors des affaires et placés tous les deux sur un terrain neutre, les positions changent et nous pouvons très bien vivre en paix. Aussi je ne veux pas que vous m'accusiez, mon amie, de chercher à placer une barrière insurmontable à notre réunion. Non, je ne vous manquerai jamais par le cœur, ni par le fait, quand le fait dépendra de ma volonté...

« Vous passez d'une angoisse dans une autre, mon amie. Voilà A... à peine parti, que la Princesse (de Talleyrand) menace de quitter définitivement la compagnie. Ce doit être un triste spectacle que celui de la décomposition de cette pauvre femme, encore faudrait-il mieux que cela finît promptement; ses cendres reposeraient à Valençay, et ce serait une pensée douce pour elle, j'en suis sûr. Je reconnais bien votre bon cœur, votre nature de sœur grise dans les soins que vous lui prodiguez. Je voudrais cependant vous voir cette corvée de moins...

« Vous faites, mon ange, un très beau morceau dans votre lettre sur les femmes perfides qui enlèvent aux autres leurs amours ou qui, dans leurs confidences malfaisantes, distillent le fiel de la jalousie; je partage toutes vos idées à cet égard. C'est pour cela que je suis convaincu que moins il y a de confidents d'une relation intime, mieux cela vaut. J'abonde encore bien davantage dans votre opinion sur la nécessité pour les gens qui s'aiment de fuir le monde et de choisir un petit coin bien caché...

« Non, ma belle dame, je ne vous trouverai jamais rabâcheuse, parce que tout ce qui se passe autour de vous ne peut jamais être du rabâchage pour moi. Ainsi, jolie pie borgne, bavardez toujours et vous ne bavarderez jamais aussi longuement et aussi sottement que moi dans cette longue lettre-ci. »

MÉLANGES ET DOCUMENTS

L'HISTOIRE DE MAILLEZAIS DU MOINE PIERRE.

L'opuscule[1] qu'un moine de Maillezais[2], nommé Pierre, consacra, vers 1060[3], à raconter les débuts de son abbaye au temps des comtes de Poitou Guillaume Fièrebrace (963-996?) et Guillaume le Grand (996?-1030) est un des textes que le dernier historien de ces princes, M. Alfred Richard, a utilisé avec le plus de confiance et auquel il a fait les plus larges emprunts[4]. Ainsi n'en avaient usé avant lui ni le P. Arcère, qui, dès 1756, dans son *Histoire de La Rochelle*, croyait devoir mettre spécialement les érudits en garde contre les « méprises de Pierre de Maillezais »[5], ni, plus récemment, M. Ferdinand Lot, qui, dans ses *Études sur le règne de Hugues Capet*, soulignait

1. Intitulé : « Qualiter fuit constructum Malliacense monasterium et corpus sancti Rigomeri translatum » dans le seul manuscrit qui nous en ait conservé le texte, le manuscrit latin 4892 (fol. 246 et suiv.) de la Bibliothèque nationale (XIIe siècle). C'est d'après ce manuscrit que le P. Labbe en a donné une édition dans sa *Nova bibliotheca manuscriptorum*, t. II, p. 222-238. L'édition du P. Labbe a été intégralement reproduite par Migne, *Patrol. lat.*, t. CXLVI, col. 1247-1272, et partiellement dans le *Recueil des hist. de Fr.*, t. X, p. 178-184. On trouve, en outre, le passage relatif à la translation de saint Rigomer dans les *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, siècle VI, 1re partie, p. 134-136, et dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes, t. IV d'août, p. 789-791. — Pierre de Maillezais a composé aussi une vie de saint Rigomer, dont on trouvera le texte dans le *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum ... in Bibl. nationali Parisiensi* des Bollandistes, t. II, p. 500-511. Il n'en sera pas question ici.

2. Vendée, arr. de Fontenay-le-Comte.

3. L'opuscule est dédié à l'abbé Goderan, qui gouverna le monastère de Maillezais de 1060 à 1073. A partir de l'an 1068, au plus tard, Goderan joignit à cette dignité celle d'évêque de Saintes (*Gallia christiana*, t. II, col. 1062 et 1365; Lacurie, *Histoire de l'abbaye de Maillezais*, p. 14-21). Le moine Pierre, n'en soufflant mot, a dû écrire avant 1068.

4. Alfred Richard, *Histoire des comtes de Poitou, 778-1204*. Paris, 1903, 2 vol. in-4°. M. Richard a résumé sa manière de voir dans une note insérée au tome I de son ouvrage, p. 112, n. 1.

5. Arcère, *Histoire de la ville de La Rochelle et du pays d'Aulnis*.

quelques confusions commises par ce chroniqueur et concluait en déclarant que « son témoignage ne peut être invoqué avec sécurité »[1]. Que vaut-il en réalité? La confiance que M. Richard lui a accordée est-elle justifiée? C'est ce que nous nous proposons d'examiner ici.

Voici d'abord, brièvement résumée, la matière du récit fait par le moine Pierre :

A la suite de la découverte miraculeuse d'une église ruinée dans l'île de Maillezais, qu'habitait alors une population d'hommes à demi sauvages, appelés colliberts, la duchesse Emme, sœur du comte de Blois Eude II, obtient de son mari, le comte de Poitou et duc d'Aquitaine Guillaume Fièrebrace, l'autorisation de fonder en cet endroit un nouveau sanctuaire. Tout semble d'abord marcher à souhait : Emme met au monde un fils, qui reçoit, comme son père, le nom de Guillaume (Guillaume le Grand), et les murs du sanctuaire s'élèvent rapidement.

Mais le diable s'en mêle : le bruit se répand que le duc, revenant de Bretagne, a été hébergé chez le vicomte de Thouars et en a profité pour détourner la vicomtesse de ses devoirs conjugaux. Fureur d'Emme, qui, rencontrant peu après sa rivale dans les environs de Talmond, se précipite sur elle, la jette à bas de son cheval, l'injurie et, comme le soir tombait, invite ses compagnons de route à abuser d'elle la nuit durant. Emme est ponctuellement obéie. Mais, le lendemain matin, elle se rend compte de la gravité de son acte et se sauve dans ses domaines de Chinon. Guillaume Fièrebrace, indigné, confisque les biens de la fugitive et donne le domaine de Maillezais à un de ses chevaliers, qui se garde bien d'y continuer l'œuvre pie entreprise par la duchesse.

Au bout de deux ans, Guillaume Fièrebrace pardonne à sa femme; Emme rentre en possession de Maillezais et achève promptement la construction de l'église. Sur sa demande, son parent Joubert, abbé de Saint-Julien de Tours, y envoie treize de ses moines; mais il est décidé et consigné par écrit que l'église de Maillezais deviendra abbaye et recouvrera sa pleine indépendance du jour où elle aura une dotation suffisante. La dédicace, enfin, a lieu peu après, en grande pompe, en présence de l'archevêque de Bordeaux Gombaud et de quelques-uns de ses suffragants, venus dans la région pour un grand

La Rochelle, 1756-1757, 2 vol. in-4°. La note XVIII du t. I (p. 601-602) est intitulée : « Méprises de Pierre de Maillezais. »

1. Ferdinand Lot, *Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du Xe siècle* (Paris, 1903, in-8°), p. 355, n. 6.

concile, et, à cette occasion, la duchesse fait don aux moines du domaine de Puy-Letard[1].

Une nouvelle brouille survient alors entre Emme et son mari. Emme se sauve encore une fois, emmenant son fils avec elle, et va dans le comté de Touraine fonder le monastère de Bourgueil. Guillaume Fièrebrace, de son côté, las de la vie, se fait moine dans l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, à laquelle il abandonne l'église de Maillezais, d'où il vient d'expulser les moines tourangeaux; puis, n'ayant pu s'entendre avec l'abbé de Saint-Cyprien, il se retire au monastère de Saint-Maixent pour y finir ses jours. Enfin, au bout de cinq ans, accablé par la maladie, il fait appeler auprès de lui sa femme et son fils, se réconcilie avec eux, leur abandonne solennellement le duché d'Aquitaine et leur fait jurer, ainsi qu'à toute l'assistance, de tirer vengeance de Boson, comte de la Marche, qui venait d'envahir le Poitou et avait même tenté d'en surprendre la capitale.

Trois jours plus tard, Guillaume Fièrebrace rend son âme à Dieu. Boson, redoublant d'audace et incité par son épouse, Aumode, assiège Gençay. Mais le nouveau duc d'Aquitaine, Guillaume le Grand, fils d'Emme et de Guillaume Fièrebrace, le met en fuite et, envahissant à son tour les domaines de son ennemi, vient camper devant Rochemaux, où Aumode s'était enfermée. La place tombe entre ses mains; Aumode est faite prisonnière; mais le jeune Guillaume la fait respecter et la renvoie à Blanche, sa mère, qui promet, en récompense de cette conduite chevaleresque, d'étendre jusqu'au Rhône les états du nouveau duc. Peu après, Boson succombe; Guillaume le Grand demande la main de sa veuve, l'obtient et, ayant ainsi rendu la tranquillité à ses états, rappelle aussitôt à Maillezais les moines tourangeaux expulsés par son père.

Sur ces entrefaites, Emme meurt dans sa quarante et unième année, l'an 2 du règne de son fils, Guillaume le Grand, non sans avoir recommandé à sa sollicitude l'église de Maillezais. Cette recommandation porte ses fruits : après le décès de l'abbé de Saint-Julien de Tours, Maillezais est constitué en abbaye indépendante avec Theudelin pour abbé, et, en juillet 1003, à Poitiers, le jour anniversaire de la mort d'Emme, Guillaume fait don à l'abbé de toute l'île de Maillezais et place le monastère dans la dépendance immédiate du Saint-Siège par une charte qu'il souscrit en présence des grands assemblés[2]. L'année suivante, la charte est portée à Rome et les

1. Vendée, cant. de Saint-Hilaire-des-Loges, comm. de Nieul-sur-l'Autise. En latin : *Podius Letardi*. Inutile d'insister sur l'absurdité de l'orthographe *Puy-Le-Tard* consignée au *Dictionnaire des postes*.

2. Pierre de Maillezais ajoute ici quelques détails qui ne sont pas sans inté-

dispositions en sont confirmées par bulle pontificale. Cette confirmation est encore renouvelée un peu plus tard dans une bulle sur papyrus délivrée par le pape Serge IV, auprès duquel l'abbé Theudelin et le duc se sont rendus de concert.

L'auteur termine en racontant comment, en 1010, vers l'époque où fut découvert à Saint-Jean-d'Angély le chef de saint Jean-Baptiste, les moines de Maillezais réussirent à entrer en possession des reliques de saint Rigomer, pieusement dérobées à leur intention par Hugue, comte du Maine, et en notant la mort du duc Guillaume, décédé en 1030, dans sa soixante et unième année, l'an 37 de son règne, puis celles de l'abbé Theudelin (1045) et de son successeur, Humbert (1060), et enfin l'avènement de l'abbé Goderan (1060), auquel il dédie son ouvrage.

* * *

A première vue, ce récit, malgré quelques détails romanesques, paraît se tenir assez bien. Mais la chronologie de l'auteur demande à être précisée. Reprenons donc à ce point de vue la suite des faits qu'il rapporte.

La naissance de Guillaume le Grand, qui serait contemporaine des premiers travaux entrepris à Maillezais, eut lieu en 968 ou 969[1]. Les travaux étaient à peine commencés quand Emme s'enfuit à Chinon; elle en revient au bout de deux ans, soit en 971 environ, et achève promptement l'église, où Joubert, abbé de Saint-Julien de Tours, envoie treize moines. Ici, les difficultés chronologiques commencent : le grand concile qui se tint au temps où l'église de Maille-

rêt au point de vue diplomatique. On y voit l'abbé Theudelin s'occuper lui-même de faire dresser la charte que Guillaume le Grand se contente de souscrire. Le duc, en outre, assure le chroniqueur, « donna ordre d'inscrire le nom de sa mère parmi ceux des témoins, comme si elle avait été encore en vie, parce que c'était le jour anniversaire de son décès » (*nomenque matris inter testatores, ac si viveret, pro eo quod ejus anniversarius dies mortis agebatur, conscribere fecit*), renseignement fort curieux et qui serait de nature, s'il venait à se vérifier par ailleurs, à ébranler les conclusions de plus d'un critique. Toutefois, dans ce cas particulier, il semble doublement inexact : on verra plus loin qu'Emme, mère de Guillaume le Grand, vivait encore en juillet 1003, et l'on chercherait en vain son nom au bas de la charte en question, telle que l'a publiée le P. Arcère dans son *Histoire de la ville de La Rochelle*, t. II, p. 663.

1. Guillaume le Grand paraît dans une charte délivrée par Guillaume Fièrebrace l'an 15 du règne de Lothaire (*Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers*, éd. Rédet, au t. III des *Archives historiques du Poitou*, p. 315, n° 522), et Pierre de Maillezais lui-même lui donne soixante ans révolus en 1030.

zais fut dédiée et auquel l'archevêque de Bordeaux et plusieurs de ses suffragants assistèrent ne peut guère être que le concile de Charroux, de juin 989. Ainsi en a jugé M. Richard lui-même[1]; et c'est bien, en effet, à cette date que nous ramène la construction du monastère de Bourgueil, indiquée comme légèrement postérieure[2]. Le rapprochement fait par notre narrateur entre la naissance de Guillaume le Grand et la fondation de l'église de Maillezais est donc entièrement erroné. D'autre part, Emme ne peut, avant juin 989, avoir demandé des moines à l'abbé Joubert, pour cette bonne raison que celui-ci n'a été nommé abbé de Saint-Julien de Tours qu'en 990 au plus tôt[3].

Mais, plus on avance, plus l'inconsistance du récit fait par le moine Pierre se marque avec netteté. Guillaume Fièrebrace mourut en 995 ou 996[4]. C'est donc dès 994 ou 992 qu'il se serait retiré du monde, puisque sa réclusion à Saint-Cyprien de Poitiers, puis à Saint-Maixent aurait duré cinq ans; et comment s'expliquer alors qu'en décembre 992, qu'en juin et en août 994, qu'en mai 995, on le trouve présidant à Poitiers de grandes assemblées ou délivrant des chartes et s'y intitulant fièrement « duc de toute la monarchie aquitanique »[5]? Comment, d'ailleurs, admettre qu'abandonnant le gouvernement de ses états pour se faire moine, il eût attendu cinq ans avant d'abdiquer en faveur de son fils? M. Richard, naturellement, n'a pas été sans remarquer quelques-unes de ces difficultés; aussi, tout en continuant à invoquer Pierre de Maillezais comme

1. *Hist. des comtes de Poitou*, t. I, p. 126.

2. Cf. A. Richard, *op. cit.*, t. I, p. 129. Les chartes relatives à la fondation et aux premiers temps du monastère de Bourgueil sont très nombreuses; mais il convient de les utiliser avec prudence, car les actes faux ou suspects n'y sont pas rares.

3. Evrard, son prédécesseur comme abbé de Saint-Julien de Tours, concède encore, en cette qualité, à un certain Constant une terre sise en la voirie de Chanceaux par une charte dont l'original porte la date suivante : « Data mense aprili, anno incarnationis dominice DCCCC XC » Ch. de Grandmaison, *Fragments de chartes du Xe siècle provenant de Saint-Julien de Tours*, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, t. XLVII, 1886, p. 256, n° 33.

4. Voir F. Lot, *Études sur le règne de Hugues Capet*, p. 180; A. Richard, *Hist. des comtes de Poitou*, t. I, p. 137; F. Lot, *Réponse à la Défense de M. Alfred Richard*, dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1906, 1er trimestre, p. 1[illegible] du tirage à part.

5. Ces chartes sont relevées par M. Richard lui-même dans son *Hist. des comtes de Poitou*, t. I, p. 136-137, sauf celle de juin 994, en faveur de Bourgueil, où Guillaume, « dux totius monarchiae Aquitanorum », paraît aux côtés de la comtesse Emme, sa femme, et de Guillaume, leurs fils. Cette charte, datée de juin, an 4[illegible] du règne de Lothaire, est transcrite notamment dans le ms lat. 17[illegible] de la Bibliothèque nationale, fol. 12[illegible] elle ne paraît pas suspecte.

seul garant, ne l'a-t-il suivi que de très loin et a-t-il tenté de reconstruire, par voie d'hypothèses tacites, un récit qui pût paraître moins inadmissible[1]. Nous nous abstiendrons, bien entendu, de le suivre sur ce terrain.

Ce qui a trait à Boson, comte de la Marche, est un véritable tissu d'erreurs. M. Lot l'a suffisamment mis en évidence[2] pour qu'il soit inutile d'y revenir longuement : Aumode était femme d'Audebert, comte de Périgord, et non de Boson, comte de la Marche; et c'est Audebert, et non son frère Boson, qui, en 996, vint assiéger Gençay et menacer Poitiers; le chroniqueur a maladroitement mêlé des faits dont les uns ont trait à Audebert, les autres à son frère et successeur Boson. Quant aux détails relatifs aux rapports d'Aumode avec Guillaume le Grand, ils sont vraiment trop romanesques[3].

Avec la mort d'Emme, la chronologie de notre narrateur se précise; mais cette précision n'est guère heureuse. Qu'on en juge. Emme, à l'entendre, mourut au mois de juillet, antérieurement à 1003[4], à l'âge de quarante ans révolus. Or, elle était encore en vie le 27 décembre 1004[5]; et, d'autre part, nous avons vu que son fils Guillaume le Grand vint au monde dès 968 ou 969, ce qui ne peut

1. Il suppose, entre autres, que la seconde fuite de la comtesse Emme se place en 991; que Guillaume Fièrebrace ne se retira à Saint-Cyprien de Poitiers qu'en 992 et après s'être déchargé sur son fils du soin de gouverner; qu'il en sortit à la fin de l'année 992 (d'où l'acte de décembre 992, où il réapparaît dans l'exercice de ses fonctions ducales), pour entrer à Saint-Maixent au début de 993, abandonnant tout à fait à Guillaume le Grand l'administration de ses états (*Hist. des comtes de Poitou*, t. I, p. 135-138). Il est inutile de faire remarquer que cette manière de présenter les faits ne se concilie pas beaucoup mieux avec les chartes, Guillaume Fièrebrace continuant à y paraître seul avec le titre de duc et son fils n'en recevant aucun.

2. F. Lot, *Études sur le règne de Hugues Capet*, p. 351 et 355, n. 6. — Pour la chronologie de ces événements, voir aussi notre volume sur *le Comté d'Anjou au XIe siècle*, p. 29-30.

3. Chez M. Richard, ils le sont bien plus encore par suite d'une série singulière de contresens qui ont entraîné l'interprétation suivante : « Guillaume protégea la veuve de son ennemi contre les entreprises de ses gens et se la fit livrer; cette dernière, peu soucieuse de conserver la fidélité qu'elle devait à la mémoire de son mari, essaya de séduire le jeune comte, mais celui-ci résista à ses avances et, la confiant à des chevaliers dévoués, il la renvoya à sa mère » (*Hist. des comtes de Poitou*, t. I, p. 145).

4. Pierre de Maillezais dit expressément que la charte constituant la dotation de son abbaye a été donnée au mois de juillet 1003, le jour anniversaire du décès de la duchesse Emme.

5. A cette date, Guillaume le Grand fait don au monastère de Bourgueil des domaines de Brétignolles et Faymoreau, à la demande d'Emme, sa mère, par une charte que celle-ci souscrit et qui est conservée en original à la Bibliothèque de Reims, collection Tarbé, carton 1, n° 15. M. Richard n'a connu de

se concilier avec l'âge indiqué pour sa mère[1]. Le décès d'Emme se serait, en outre, produit moins de deux ans après l'avènement de Guillaume le Grand : nouvelle inexactitude, qui, d'ailleurs, ne se concilie pas sensiblement mieux avec l'âge de quarante ans attribué à la défunte. Il faut ajouter que, si le titre d'abbé n'avait été conféré à Theudelin, comme le dit le chroniqueur, qu'après la mort de l'abbé de Saint-Julien de Tours qui l'avait délégué à Maillezais, l'événement devrait être reporté, lui aussi, après 1003, puisque Joubert Ier, abbé à la fois de Saint-Julien de Tours, de Bourgueil, de Marmoutier et d'autres monastères encore, ne semble pas être mort avant l'an 1007[2].

*
* *

Tout cependant, dans le récit de Pierre de Maillezais, n'est pas également erroné. Dans ce qu'il dit de la fondation et de la dédicace du monastère, ainsi que de la donation de Puy-Letard, il s'inspire visiblement des chartes qui furent alors dressées[3]. De même, dans ce qu'il dit de la remise de l'abbaye en alleu au Saint-Siège et de sa dotation en l'an 1003 : la charte existe même encore[4], et Guillaume le Grand y déclare, entre autres, soumettre aux moines les colliberts résidant dans leur île. Ce sont ces quelques mots qui ont sans doute inspiré au chroniqueur les lignes fantaisistes qu'il a consacrées aux habitants primitifs de Maillezais. Une charte, également, a dû lui apprendre que Maillezais avait été quelque temps soumis à l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers[5]. Enfin, il a eu sous les yeux les bulles

cette charte qu'une copie fautive, portant la date de 1003 (*Hist. des comtes de Poitou*, t. I, p. 168), ce qui aurait dû néanmoins lui suffire pour constater le peu de créance que Pierre de Maillezais mérite.

1. M. Richard, qui relève l'erreur au tome I de son *Histoire des comtes de Poitou*, p. 168, n. 5, n'en hésite pas moins, quelques pages plus haut (p. 102, n. 3), à s'appuyer sur ce passage de Pierre de Maillezais pour fixer l'âge d'Emme lors de son mariage. Ayant fait commencer, — d'une manière arbitraire, — le gouvernement de Guillaume le Grand en 993, il admet en cet endroit l'exactitude de l'indication suivant laquelle la mort d'Emme survint en l'an 2 du règne de son fils et fait naître Emme en 954.

2. Voir *Gallia christiana*, t. XIV, col. 200, 241 et 656.

3. Il dit expressément que les dispositions relatives à l'érection de Maillezais en abbaye le jour où la dotation en serait suffisante avaient été consignées par écrit : « ... scriptura firmatum est » (livre I, ch. II).

4. Elle a été publiée d'après une copie par le P. Arcère, dans son *Histoire de la ville de La Rochelle et du pays d'Aulnis*, t. II, p. 663. Cette édition a été reproduite par l'abbé Lacurie, dans son *Histoire de l'abbaye de Maillezais* (Fontenay-le-Comte, 1852, in-8°), p. 197.

5. Le fait est exact : par une charte de l'an 1003, conservée encore en ori-

de Serge IV et de son prédécesseur auxquelles il fait allusion[1].

Pour le surplus, il a eu recours à ses souvenirs et à ceux de ses confrères, suffisants pour lui permettre de retracer à peu près la biographie de l'abbé Theudelin, mais non pour raconter les faits de l'histoire politique, — ceux précisément qui nous importent le plus. En dehors du chartrier de son abbaye, il ne paraît avoir connu aucun document. Il n'eût guère pu d'ailleurs, semble-t-il, se renseigner que dans Adémar de Chabannes, au texte duquel, un demi-siècle plus tard, pour les mêmes événements, sera réduit le chroniqueur de Saint-Maixent, malgré de très complètes recherches dans les chroniques et les annales d'Aquitaine[2]; or, il est visible que Pierre de Maillezais n'a pas utilisé Adémar, qui lui eût évité bien des erreurs.

Les confusions que nous avons relevées, — confusions de dates, confusions de noms, confusions d'événements, — sont le fait d'un auteur qui se fie à sa mémoire ou à celle d'autrui. Et effectivement, en plus d'un endroit, Pierre de Maillezais s'en réfère d'une manière expresse aux récits qu'il a entendus. Et, comme il est d'une rare crédulité, qu'il a accepté, par exemple, sans sourciller une étymologie suivant laquelle les colliberts seraient ainsi appelés *a cultu imbrium*[3], qu'il écrit, en outre, à une date postérieure à 1060 et prétend remonter au moins jusque vers 987, il est bien évident que son témoignage est à peu près de nulle valeur.

Louis HALPHEN.

ginal, Guillaume le Grand donne aux moines de Saint-Cyprien de Poitiers divers biens en compensation du monastère de Maillezais, qui leur avait été concédé à perpétuité par son père Guillaume Fièrebrace, lequel avait pris l'habit monacal en leur abbaye (*Cartulaire de Saint-Cyprien de Poitiers*, éd. Rédet, au t. III des *Archives historiques du Poitou*, p. 310, n. 3).

1. Pour la bulle de Serge IV, il se contente de renvoyer à l'original (livre II, ch. III). Il déclare que le pape fit faire deux exemplaires de la bulle, l'un, en parchemin, pour ses archives, l'autre, en papyrus, pour l'abbaye. On n'en connaît plus le texte; mais il y est fait allusion au moins dans deux privilèges pontificaux, l'un d'Urbain II, du 23 janvier 1091 (Lacurie, *Histoire de l'abbaye de Maillezais*, p. 232 = Jaffé-Wattenbach, *Regesta pontif. romanorum*, n° 5441); l'autre d'Innocent II, du 9 juin 1136 (Arcère, *Histoire de La Rochelle*, t. II, p. 669; Lacurie, *op. cit.*, p. 253 = Jaffé-Wattenbach, *Regesta*, n° 7707, sous l'année 1135).

2. Sur la Chronique de Saint-Maixent, voir l'étude que nous avons publiée dans la *Bibl. de l'École des chartes*, t. LXIX, 1908, p. 405 et suiv.

3. Livre I, ch. I.

BULLETIN HISTORIQUE

LE CONGRÈS HISTORIQUE DE BERLIN.

Conformément aux décisions du Congrès historique international de Rome de 1903, le troisième Congrès international d'histoire s'est tenu cette année à Berlin. Deux circonstances regrettables ont empêché beaucoup des historiens qui se proposaient de prendre part au Congrès de se rendre à Berlin; la date choisie, du 6 au 12 août, qui coïncidait, en France du moins, avec le moment où la plupart des professeurs installent leur famille à la mer ou à la montagne, et qui, de plus, faisait redouter aux personnes de santé délicate les chaleurs excessives dont le climat de Berlin est coutumier; en second lieu, l'absence de tout avantage pécuniaire offert aux congressistes. A Rome, en 1903, on avait bénéficié du parcours à demi place sur les chemins de fer italiens et français; on avait offert aux congressistes un choix considérable de chambres à bon marché. Ces avantages, ajoutés à l'attrait que l'Italie offre par elle-même, avaient été pour beaucoup dans l'affluence des Français au Congrès de Rome. Quelques journaux berlinois ont cru que, si les Français ont été peu nombreux à Berlin, il fallait attribuer cette abstention à des motifs politiques. Il n'en est rien. Les motifs que je viens d'indiquer l'expliquent suffisamment, et de plus des circonstances tout à fait accidentelles, deuils et maladies, ont arrêté au dernier moment plusieurs des savants qui avaient annoncé leur venue et avaient promis des communications : ainsi Mgr Duchesne, MM. André Michel, Omont, Cagnat et Monod[1].

Le Congrès, qui comptait un millier d'adhérents, s'est donc trouvé être essentiellement allemand. Il y avait, cependant, un très grand

1. D'ailleurs, si la France avait moins de représentants avec ses 18 délégués que la Russie (36), l'Italie (35), l'Angleterre (34), la Suède (27) et l'Amérique (25), c'est elle qui, de tous les pays étrangers, a fourni le plus de communications (11 contre 10 pour l'Angleterre, 9 pour l'Italie, 6 pour la Russie et l'Amérique, etc.). Sur les 135 communications, 77 ont été faites par les savants allemands et 78 par les savants étrangers. Sur les 812 membres du Congrès (auxquels s'ajoutaient 156 étudiants et 44 dames), il y avait 304 Berlinois, 239 Allemands non Berlinois et 269 étrangers. A Rome, le Congrès comptait 2,212 membres, mais la plupart y vinrent en touristes plus qu'en congressistes,

nombre de Scandinaves, pour qui Berlin était relativement proche et sur la route des régions alpestres, et un assez grand nombre de Russes. Les Italiens, sans être très nombreux, l'étaient plus que les Français; il y avait un certain nombre d'Anglais, de Belges, de Suisses et de Hollandais; mais moins d'Américains qu'on n'espérait, les Américains étant peu venus en Europe cette année, sans doute par suite de la crise financière et de l'élection présidentielle.

Il est d'autant plus regrettable que le Congrès de Berlin n'ait pas été plus fréquenté et que, même parmi les historiens allemands, beaucoup de savants éminents aient fait défaut, que, de l'avis unanime, l'organisation était aussi parfaite que possible. Le palais du Parlement était le siège central du Congrès, les séances publiques se tenaient dans la grande salle de la Philharmonie, et le Muséum, le Kunstgewerbemuseum, l'Architektenhaus avaient encore libéralement offert leur hospitalité. M. Reinhold Koser, directeur des Archives d'État, MM. les professeurs Ed. Meyer, U. von Wilamowitz-Mœllendorff et Dietrich Schæfer; MM. les Drs E. Caspar et A. Schiff, qui étaient chargés de l'organisation et de la direction du Congrès, s'en acquittèrent avec autant de dévoûment que de succès. Tout avait été préparé pour que les membres du Congrès pussent profiter largement des collections scientifiques et artistiques de Berlin et qu'aux travaux du Congrès fussent associées des excursions dans les environs de Berlin, des représentations théâtrales, des réceptions solennelles et des réunions amicales où l'on pouvait se connaître et converser.

Le Congrès était divisé en huit sections : I. Histoire orientale (président : Ed. Sachau); II. Grèce et Rome (Ed. Meyer); III. Histoire politique du moyen âge et des temps modernes (D. Schæfer); IV. Civilisation du moyen âge et des temps modernes (G. Rœthe), et histoire des sciences naturelles (K. von Buchka); V. Droit et économie politique (O. Gierke); VI. Histoire de l'église (A. Harnack); VII. Archéologie et histoire de l'art (R. Kekulé et H. Wœlfflin); VIII. Sciences auxiliaires (M. Tangl). Chaque jour, dans chaque section, étaient faites en moyenne trois communications, suivies de discussions; dans les séances générales quotidiennes, les discours

et les séances du Congrès ont réuni à Berlin encore plus d'auditeurs qu'à Rome. Les seules abstentions dues à des motifs politiques ont été celles des Polonais et des Tchèques. Tout en rendant hommage au sentiment très délicat qui a poussé les plus illustres savants berlinois, MM. de Wilamowitz, Harnack, Ed. Meyer, Koser, Schæfer, à se renfermer dans leur rôle d'organisateurs pour laisser la parole à leurs hôtes, on a regretté leur discrétion.

n'étaient point l'objet de discussions. Un journal du Congrès rendait compte quotidiennement de ses travaux.

Les sujets traités dans les séances générales ont été les suivants : l'ambassadeur des États-Unis, M. David Hill, a parlé de la mission morale de l'historien. M. G. Maspero, qui était à la tête des congressistes français, a exposé l'organisation du service des antiquités en Égypte. M. Heiberg, de Copenhague, a rendu compte de la découverte faite par lui dans le couvent grec du Saint-Sépulcre d'un palimpseste contenant un écrit inédit d'Archimède sur « la méthode en mécanique ». Sir Frédéric Pollock, de Londres, a parlé du « rôle des comités dans le gouvernement et l'administration de l'Angleterre ». La conception anglaise du rôle des comités subsiste aujourd'hui dans le gouvernement du Cabinet et dans le fonctionnement du Parlement. M. Hjærne, d'Upsal, a consacré à « Gustave-Adolphe » une longue et impartiale étude. M. Fr. Cumont, de Gand, a fait un exposé profond, brillant et original du rôle de « la religion astronomique » dans l'antiquité. M. Rostowzew, de Saint-Pétersbourg, a montré, dans une remarquable conférence, l'influence exercée sur « le colonat romain » par les institutions helléniques d'Égypte et d'Asie Mineure. Le prince de Teano, Leone Caetani, qui continue glorieusement les traditions de haute culture intellectuelle et d'activité scientifique de son père Onorato Caetani et de son aïeul Michel-Angelo Caetani, duc de Sermoneta, dans son discours sur l'« étude historique de l'Islam », a résumé les idées directrices qui l'ont poussé à entreprendre sa grande publication des *Annali dell' Islam*, dont trois volumes ont déjà paru et qui doit en comporter vingt. M. Léon Pélissier, de Montpellier, après s'être fait l'interprète des regrets de son maître et ami M. G. Monod, qui avait dû renoncer à se rendre à Berlin, où il était inscrit pour une communication sur « Michelet et l'Allemagne », a parlé des « origines et des caractères généraux de la tyrannie en Italie au xive siècle ». M. P. Rajna, de Florence, a traité des rapports « de l'histoire et de l'épopée ». M. N. Bugge, de Christiania, « de l'origine et de l'historicité des Sagas islandaises », et M. W. Ramsay, d'Aberdeen, de l' « organisation ecclésiastique en Lycaonie du ive au xie siècle ».

M. S. Merkle, l'éminent théologien moderniste de Wurzbourg, dans une séance commune aux IIIe et VIe sections, mais qui était vraiment une séance générale par le nombre des assistants, a eu peut-être le plus gros succès de tous les orateurs du Congrès en exposant de quelle manière les historiens catholiques ont jugé jusqu'ici le mouvement philosophique et religieux du xviiie siècle et la nécessité de reviser ces jugements.

Nous signalerons en outre les communications suivantes, qui presque toutes ont donné lieu aux discussions les plus intéressantes.

Ire section. H. Gunckel, de Giessen : « Sur les rapports de l'histoire d'Israël avec la civilisation égyptienne. » — E. Sellin, de Rostock : « Les résultats des fouilles de Palestine pour l'histoire primitive du pays. » — Kurt Breysig : « Sur l'histoire universelle comparée. »

IIe section. Jesse Carter, directeur de l'École américaine de Rome : « Romos, Romulus et Remus. » Au IVe siècle, les Grecs donnèrent au fondateur de Rome le nom de *Romos*. La gens *Romulia* transforma ce nom en *Romulus* et on lui donna un *Remus* pour frère.

IIIe section. E. Marcks, de Hambourg : « La jeunesse de Bismarck. » — C. Kaufmann, de Breslau : « L'autonomie des Universités allemandes au XIXe siècle. » A montré cette autonomie menacée à l'heure actuelle par les gouvernements. — K. Kaser, de Vienne : « L'organisation de l'état moderne dans les territoires allemands à la fin du moyen âge. » — Yngvar Nielsens, de Christiania : « La politique scandinave en août 1814. » — W. Busch, de Tubingen : « Bismarck et l'établissement du *Norddeustchbund*. » — J. Blok, de Leide : « La Hollande et l'Empire avant l'époque bourguignonne. » Soutient que la séparation de la Hollande d'avec l'Empire s'est faite dès le début du XIVe siècle et que l'influence française a été prépondérante aux Pays-Bas. — G. Schybergson, de Helsingfors : « Les rapports des historiens de Gœttingen avec les historiens suédois et finlandais dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. » — G. Seeliger, de Leipzig : « État et seigneurie dans l'histoire de l'Allemagne. » — R. Fester, de Kiel : « La sécularisation de l'histoire. » A montré qu'une conception scientifique de l'histoire universelle n'a été possible que lorsque le rationalisme et le développement des sciences ont chassé de l'histoire les conceptions théologiques et ecclésiastiques. — H. Finke, de Fribourg-en-Brisgau : « L'état actuel des études sur les origines de la Réforme. » — M. Spahn, de Strasbourg : « La presse comme source pour l'histoire moderne. » Il a demandé la création d'une bibliothèque spécialement consacrée aux journaux d'intérêt général. — K. Erslev, de Copenhague : « La classification des sources historiques. » — A. Stern, de Zurich : « Frédéric-Guillaume IV et Metternich en 1842. » A communiqué des notes de Metternich sur les démarches faites par lui à Cologne pour s'opposer aux velléités constitutionnelles de Frédéric-Guillaume, sujet déjà abordé il y a deux ans par un Tchèque, M. Kratschvil. M. Schiemann a fait observer que c'est Nicolas Ier qui a opposé la résistance la plus efficace aux intentions réformatrices du roi. — Haskins, de Harvard : « La Normandie sous Guillaume le Conquérant. »

IVe section. Olrick, de Copenhague : « Les règles de l'épopée dans la poésie populaire. » — W. Voretzsch, de Tubingen : « La légende des Nibelungen en France et en Allemagne. » — E. Schrader, de Gœttingen : « Les noms propres des Anglo-Saxons. » — Heisenberg, de Wurzbourg : « Les fondements de la civilisation byzantine. » — K. Lamprecht, de Leipzig : « L'étude et l'enseignement de l'histoire de la civilisation et de l'histoire universelle à l'Université de Leipzig. »

Ve section. O. Fischer : « Le but et la méthode de l'enseignement de l'histoire du droit. » Exposé méthodique très complet de la question et démonstration de la nécessité de la connaissance de l'histoire du droit pour tous les juristes. » — M. Pappenheim : « L'affinité en droit germanique. » — U. Stutz, de Bonn : « La centaine carolingienne. » — H. Pirenne, de Gand : « La formation et le développement des institutions centrales de l'État bourguignon. » — S. Rietschel, de Tubingen : « Henri le Lion, fondateur de villes. » — Altamira y Crevea, d'Oviedo : « Les études et l'enseignement de l'histoire du droit en Espagne. » — G. des Marez, de Bruxelles : « Considérations sur l'origine des associations professionnelles en Belgique au moyen âge. » — F. Rachfahl, de Giessen : « Sur quelques points fondamentaux de la constitution des diètes locales. » — E. de Hinojosa y Naveros, de Madrid : « L'élément germanique dans le droit espagnol. » — Dopsch, de Vienne : « Les anciennes constitutions sociales et économiques des Slaves des Alpes. » — H. Sieveking, de Zurich : « Le développement du capitalisme dans les villes italiennes du moyen âge. »

VIe section. Loofs, de Halle : « Sur le Concile de Sardique de 342. » MM. Harnack et Julicher ont discuté vivement avec M. Loofs la valeur des traditions relatives à ce concile, qui a été depuis, au *Congrès des religions* d'Oxford, l'objet d'une importante communication de M. Babut, d'après lequel le pape Zosime aurait falsifié les canons du concile. — Wilpert : « Les mosaïques de Santa Maria Maggiore. » — Grass, de Dorpat : « Histoire et personnalité du fondateur de la section des Skoptzi. » — Lulvès, de Hanovre : « Les capitulations electorales des papes. » — A. Mac Giffert, de New-York : « Prolégomènes à l'histoire de la pensée protestante. » — John Viénot, de Paris : « La correspondance de Coligny. » Annonce que la publication de cette correspondance est en préparation. — K. Müller, de Tubingen : « Les origines de la constitution des églises évangéliques. »

VIIIe section. P. Baillet : « Les archives d'État à Berlin. » — H. Bresslau : « Les relations internationales dans la diplomatique

du moyen âge. » — P.-M. Baumgarten : « Projet et spécimen d'un recueil paléographico-diplomatique des bulles pontificales. » — MM. F. Eichler, de Graz; H. Eicher, de Zurich; R. Fick, de Berlin; A. Anderson, d'Upsal, ont parlé du prêt international des livres et de la centralisation des catalogues. — E. Haenel : « Les rapports du blason avec l'histoire de la civilisation. »

Deux projets importants de publications collectives ont été soumis au Congrès. M. G. Loesche, de Vienne, a exposé le programme d'une collection des *Monumenta Austriae evangelica*. — M. P. Kehr, directeur de l'Institut historique prussien de Rome, a exposé de son côté le plan d'une *Germania sacra* qui comprendrait les éléments d'une histoire des évêchés, églises cathédrales, collégiales et paroissiales, des abbayes et prieurés, etc., et serait entreprise en commun par les Académies allemandes. M. A. Brackmann, de Marbourg, a apporté, à l'appui du projet de M. Kehr, un premier essai d'application à l'évêché de Freising. — Les délégués scandinaves ont aussi annoncé la création d'une *Fédération internationale de folkloristes.*

M. A. Stern, en terminant sa communication sur Frédéric-Guillaume IV et Metternich, a rendu hommage à la libéralité du gouvernement autrichien, qui a été le premier à réaliser le vœu du Congrès de Rome relatif à la communication aux travailleurs des documents diplomatiques jusqu'à 1847 inclusivement, exemple suivi aujourd'hui à Berlin, et qui, nous l'espérons, ne tardera pas à l'être aussi à Paris, malgré les objections que l'on tire, à tort selon nous, de la réunion en volumes de nos correspondances diplomatiques.

Les communications qui ont excité le plus d'intérêt après celles que nous venons de signaler ont été celles relatives au prêt des livres entre bibliothèques, celle de M. Fischer sur l'histoire du droit, celle où M. Seeliger a exposé ses idées sur la *Grundherrschaft* comme origine des droits de souveraineté, celles de MM. Marcks, Blok, Spahn, Dopsch, Finke, K. Müller.

Les attaques dirigées par M. Kaufmann contre la manière dont la bureaucratie prussienne met en échec l'autonomie des Universités ont été accueillies avec une vive sympathie. On ne saurait en dire autant de la conférence de M. K. Breysig sur l'*Histoire universelle comparée* qui concordait avec l'apparition du premier volume d'une *Geschichte der Menschheit*, consacré aux peuples non civilisés. M. K. Breysig, qui est un écrivain de grand talent et d'esprit hardi, et qui s'était d'abord occupé avec succès de l'histoire financière du Brandebourg, s'est jeté corps et âme dans le mouvement, fort dangereux au point de vue scientifique bien que fort bien vu des libraires, qui multiplie en ce moment en Allemagne les ouvrages de généralisation

sation philosophico-historique. M. Breysig, qui a déjà montré dans sa *Kulturgeschichte der Neuzeit* que des historiens de profession peuvent ne pas le céder en audace généralisatrice à des autodidactes comme Chamberlain, le génial et chimérique auteur des *Idées directrices du XIXe siècle*, a exposé aux congressistes un peu effarés les principes sur lesquels il croit pouvoir édifier une histoire universelle comparée de l'humanité. Quelle que soit la science très étendue et le talent de M. Breysig, il est bien difficile que des œuvres pareilles ne soient pas aujourd'hui très prématurées et superficielles. Un disciple de Nietzsche comme M. Breysig devrait être plus soucieux de ne pas laisser l'imagination guider la science et s'y substituer.

M. Lamprecht est aujourd'hui le représentant le plus éminent des études d'histoire universelle. Bien qu'il n'ait pas échappé au reproche de traiter trop rapidement et avec une précision insuffisante de matières trop étendues et trop variées, il se rend compte néanmoins des difficultés que présente la généralisation historique et de la nécessité de la division du travail, de l'association des compétences diverses. Le Congrès de Berlin a écouté avec le plus vif intérêt l'exposé fait par M. Lamprecht de l'organisation du séminaire historique installé par lui à Leipzig dans le vaste édifice *Zum Goldenen Bären* et divisé en deux grandes sections : le *Seminar für Kultur- und Universalgeschichte*, qui est sous sa direction particulière, et le *Seminar für Landesgeschichte und Siedlungskunde*, dirigé par M. Kœtzschke[1]. Les cinquante-deux pièces de cet édifice contiennent déjà un énorme matériel comme livres, cartes, photographies, documents de toute nature (140,000 dessins d'enfants entre autres) et des salles de travail et d'enseignement aussi nombreuses que commodes. M. Lamprecht qui, malgré sa haute intelligence et sa culture cosmopolite, est un impérialiste et un nationaliste allemand très exalté, exerce aujourd'hui sur la jeunesse universitaire, élèves et professeurs, une puissante influence, et, bien qu'il soit loin d'avoir vaincu toutes les hostilités que ses théories ont soulevées, l'aigreur des premières disputes est bien apaisée. Le temps n'est plus où M. Delbrück qualifiait l'œuvre de M. Lamprecht de « Humbug scientifique » et où M. Lamprecht qualifiait M. Lenz de « cerveau médiocre, capable de bons travaux de détail, mais incapable de grandes tâches ». Cette fois-ci, M. Lamprecht a été écouté sans

1. La communication de M. Lamprecht a été publiée dans l'excellent périodique de M. P. Hinneberg, *Internationale Wochenschrift für Wissenschaft, Kunst u. Technik*, du 5 sept. 1908.

opposition et même sans discussion, ce qui était peut-être trop, car cela semblait indiquer le parti pris de ne pas réveiller les vieilles querelles. Il est vrai que M. Lamprecht parlait dans la quatrième section et que la plupart de ses adversaires étaient dans la troisième.

D'ailleurs, l'évolution des idées de M. Lamprecht a rendu assez difficile de les saisir corps à corps. Dans son premier ouvrage, *Deutsches Wirtschaftsleben*, M. Lamprecht paraissait acquis au matérialisme historique de K. Marx. Il ramenait toute l'histoire d'Allemagne à l'histoire économique comparée des territoires allemands, en opposition à l'école de Sybel, qui ramenait tout à la notion de l'Empire allemand, destiné providentiellement à la domination des Hohenzollern. Ce point de vue économique et collectif était opposé au point de vue politique et individualiste. M. Lamprecht provoquait la composition de monographies consacrées à la *Territorialgeschichte*. La troisième série de l'*Allgemeine Staatengeschichte*, dirigée depuis 1894 par M. Lamprecht, contient la *Territorialgeschichte Deutschlands*. Dès que M. Lamprecht fut appelé à Leipzig en 1891, son attention se porta vers la cartographie agraire, qui lui a fait entreprendre, avec M. Kœtzschke, la tentative si curieuse des *Grundkarten* (cf. *Rev. hist.*, t. LXXI, p. 89; t. LXXXVI, p. 397). Il est un des principaux collaborateurs des *Deutsche Geschichtsblätter*, créés sous son inspiration en 1899 par M. Tille. Mais, lorsque M. Lamprecht voulut appliquer ses idées à une synthèse de l'histoire d'Allemagne (*Deutsche Geschichte*), il se trouva obligé de tenir compte, à côté des éléments territoriaux, des éléments nationaux et des éléments universels; il ne pouvait caractériser l'Allemagne que par comparaison avec les autres nations. De là la nécessité d'introduire des éléments moraux et psychologiques dans sa synthèse, à côté des éléments économiques. Si bien que la préface de la troisième édition de la *Deutsche Geschichte* et les volumes supplémentaires : *Zur jüngsten deutschen Vergangenheit*, semblent inspirés par une conception très différente de celle qu'il avait manifestée au début. La psychologie devient le but suprême de toutes les recherches historiques. Le développement de la production et de toute la vie économique et sociale d'un peuple doit être ramené à son expression psychologique, et comme la vie psychique de toutes les nations passe par une série de formes et de périodes qui se succèdent dans un ordre presque invariable, on doit arriver à reconstituer la vie psychique intégrale des nations et à découvrir les lois empiriques qui en déterminent les phases. Nous trouverons sans doute l'explication complète et l'application de ces vues dans la *Weltgeschichtliche Politik* que M. Lamprecht doit fournir à la *Weltgeschichte* de l'éditeur Ullstein.

M. Lamprecht continue à trouver des contradicteurs nombreux, et ce n'est pas sans ironie que M. Lenz l'appelle « le prophète et le réformateur de la science historique allemande »; mais on ne peut se défendre d'admirer le génie organisateur et la puissance de travail de l'homme qui a créé ce prodigieux séminaire de Leipzig, qui accumule avec une inlassable fécondité volume sur volume, où il se montre au courant de toutes les formes de l'activité humaine, qui dirige l'*Allgemeine Staatengeschichte*, qui collabore à la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte u. Kunst*, aux travaux de la *Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, de la *K. Sächsische Commission für Geschichte*, aux collections des *Chroniken der d. Städte*, des *Rheinische Urbare*, et sous la direction de qui ont déjà paru seize volumes des *Beiträge u. Untersuchungen* et six numéros des *Beiträge zur Kultur u. Universalgeschichte*. Nous ne voyons pas sans une certaine appréhension M. Lamprecht pousser la jeune génération dans la voie de la généralisation à outrance, mais nous sommes pleins d'admiration pour l'ascendant qu'il a su acquérir par son enseignement, et pour l'ingéniosité et la justesse de ses vues, soit sur l'organisation des études, soit sur le caractère et le but de l'investigation historique. A ce point de vue, la communication de M. Lamprecht au Congrès a une portée considérable.

Les organisateurs du Congrès de Berlin avaient espéré donner à ses travaux une certaine unité, pour le faire servir à l'avancement de la science et aux progrès de l'enseignement historique. On ne peut qu'applaudir aux très nobles paroles par lesquelles M. Koser avait défini le but du Congrès, ainsi qu'à celles par lesquelles il a, au banquet d'adieu, caractérisé l'utilité pratique de ces réunions scientifiques qui rapprochent les représentants des diverses nations et favorisent les relations pacifiques entre les peuples, et salué les congressistes au nom de l'empereur Guillaume II, qui, a-t-il dit, a fait depuis vingt ans du maintien de la paix le but suprême de sa politique. Mais il faut bien reconnaître que les congrès historiques, y compris celui de Berlin, n'ont pas répondu à un programme défini et qu'il serait difficile d'y voir autre chose que la réunion accidentelle de communications sans lien entre elles et sans but commun. On n'a même pas repris à Berlin ce qui avait été la grande originalité du Congrès de Rome et ce qui lui avait donné un caractère d'utilité pratique : le vote par chaque section de vœux concernant soit des publications dont l'exécution paraissait désirable et urgente, soit les progrès à réaliser dans l'organisation des études. Par là, le Congrès de Rome a vraiment accompli une œuvre collective dont on a pu constater les fruits.

Peut-être serait-il désirable, en vue d'un prochain congrès, tout d'abord de constituer dans les divers pays des comités permanents qui se mettraient en relations avec le comité d'organisation du pays choisi comme siège du prochain congrès; ensuite, d'arrêter d'avance l'époque et le programme général des travaux du congrès, de mettre quelques questions capitales à l'ordre du jour. Pour le Congrès de Berlin, personne n'a été consulté pour le choix de la date; les invitations ont été faites tardivement et d'une manière trop peu méthodique. A ce point de vue, le Congrès de Rome avait donné un modèle qui aurait dû être suivi.

C'est l'Angleterre qui a été choisie pour siège du prochain congrès, qui aura lieu en 1913. On se réunira ou à Londres, ou à Cambridge, ou à Oxford (nous espérons qu'Oxford sera définitivement désigné). Nous n'avons personnellement aucune objection contre cette décision; mais nous pensons qu'on a commis à Rome une erreur en repoussant les demandes faites par les délégués de la Suisse et de la Belgique et en croyant sage de prendre les grandes capitales comme sièges des congrès historiques. Nous croyons, au contraire, que c'est dans des villes secondaires, situées dans de petits pays limitrophes de plusieurs grands pays, qu'ils auraient le plus de chance de réunir un grand concours de visiteurs. Les congrès de philosophie se sont très bien trouvés d'avoir Genève et Heidelberg comme sièges de leurs assemblées. Nous aurions préféré voir Genève, Liège ou encore Heidelberg choisis pour les congrès historiques plutôt que Berlin ou Londres[1].

G. Monod.

1. Notre ami M. V. Kybal, qui assistait au Congrès, a bien voulu nous fournir quelques précieuses indications pour cet article.

FRANCE.

MOYEN ÂGE.

La Collection de textes relatifs au droit et aux institutions de la Bourgogne, publiée sous les auspices de la Faculté de droit de Dijon, s'est enrichie de deux excellents volumes, dus à M. Ernest Champeaux. Dans l'un[1], il étudie en détail les origines du parlement ducal de Bourgogne et ses destinées jusqu'à la réunion du duché à la couronne. Il y réfute en commençant l'opinion de dom Plancher, d'après laquelle, depuis le début du XIIe siècle, le parlement était bien distinct du Conseil secret; puis il montre que l'apparition des baillis est plus ancienne qu'on ne le dit généralement. Ensuite il aborde l'étude des Grands jours de Beaune, montre la création de nouveaux tribunaux, tirant pour cela un très bon parti de l'ancien coutumier bourguignon de Montpellier, et prouve que le parlement n'est que la « collection des juridictions sorties de la *Curia ducis* ». Il esquisse enfin l'histoire du parlement sous Philippe le Hardi et sous les trois derniers ducs. C'est le tableau de la réorganisation du Conseil de Dijon, son recrutement, son fonctionnement et sa compétence, avec la définition du rôle des présidents, conseillers, procureurs et greffiers, sans omettre les auditeurs et les avocats. Chemin faisant, il réfute l'erreur dans laquelle est tombé Palliot, en niant l'appel du parlement de Beaune au Parlement de Paris. Cet appel explique précisément l'importance supérieure du parlement de Dôle qui jugeait en dernier ressort. Philippe le Hardi tenta de plusieurs façons d'obtenir suppression de l'appel. Le règne de son successeur, Jean Sans-Peur, fut une période de décadence, tandis que Philippe le Bon prit au contraire à tâche de réformer justice et finances; la lutte avec les états, le Parlement de Paris et les juridictions ecclésiastiques fut à certains moments très âpre. Quant à Charles le Téméraire, il déclara tout simplement les juridictions du duché exemptes de la juridiction royale. Cette indépendance ne devait être qu'éphémère, mais Louis XI la renouvela en déclarant souverain le parlement du duché. On présentait souvent la création des « jours généraux » comme une œuvre du duc Robert, grand admirateur de Philippe le Bel. D'après M. Champeaux, le mou-

1. E. Champeaux, *les Ordonnances des ducs de Bourgogne sur l'administration de la justice du duché, avec une introduction sur les origines du parlement de Bourgogne*. Paris, Picard, 1908, in-8°, CCCXXXI-351 p. (extr. de la *Revue bourguignonne*, t. XVII, 1907).

vement contre les juridictions ecclésiastiques est la vraie cause de l'importance des « jours généraux ». Ce n'est pas avec, c'est contre la royauté qu'est décidé le mouvement de 1315 et que se font les nouvelles juridictions des auditeurs et du chancelier. L'exemple et les usages de Paris, surtout pendant la minorité de Philippe de Rouvre et sous Philippe le Hardi, ont cependant amené des modifications certaines dans les organismes judiciaires préexistants. Il est évident toutefois qu'il existait des différences radicales entre le Parlement de Paris, quasi permanent et sédentaire dès la fin du XIIIe siècle, et les parlements de Beaune et de Dôle, intermittents, ambulatoires, qui ne prennent une réelle périodicité qu'en 1474. M. Champeaux émet une théorie nouvelle, séduisante, mais encore insuffisamment démontrée, selon laquelle la procédure ecclésiastique aurait pénétré dans les tribunaux royaux par l'intermédiaire de la Bourgogne et l'influence de Citeaux. N'est-ce pas généraliser peut-être un peu hâtivement que de vouloir tirer d'une étude d'institution très localisée des conclusions d'une portée aussi étendue, sans avoir examiné avec soin les influences diverses qui ont pu amener le même résultat ou y contribuer dans une mesure au moins égale? — La seconde partie du volume renferme des ordonnances et des pièces fort bien choisies, mais publiées d'une manière légèrement défectueuse. La lecture des documents laisse parfois à désirer, et toujours leur transcription. L'éditeur s'est cru obligé de reproduire l'orthographe des mots, sans oser y mettre même une apostrophe pour séparer l'article élidé du substantif qui le suit. Jamais il n'a mis d'accent, et les titres des documents sont tantôt en français moderne, tantôt en vieux français, même à la table.

Ces imperfections qui relèvent d'un défaut de système se retrouvent aussi dans l'autre mémoire de M. Champeaux sur *la Compilation de Bouhier et les coutumiers bourguignons du XIVe siècle*[1]. Le coutumier bourguignon de Montpellier (H. 386) est ainsi édité d'une façon qui en rend la lecture pénible. L'étude sur la compilation de Bouhier présente néanmoins un très grand intérêt par l'analyse approfondie qu'en a faite un juriste possédant à fond la question. Elle sera désormais indispensable à consulter pour l'étude du mouvement de renaissance juridique qui s'est manifesté sous les ducs de Bourgogne de la seconde race, principalement depuis 1370, date de la première assemblée du parlement de Beaune sous Philippe le Hardi : les nouveaux ducs étaient impatients d'organiser leurs tri-

1. E. Champeaux, *la Compilation de Bouhier et les coutumiers bourguignons du XIVe siècle; le coutumier bourguignon de Montpellier (H 386)*. Paris, Picard, 1907, in-8°, 111 p.

dans leur véritable milieu, de les faire vivre dans leur cadre réel. René d'Anjou apparaît à cette lecture comme un prince doué d'un merveilleux esprit d'assimilation et d'une curiosité insatiable, physionomie complexe, dont Lecoy de la Marche n'a pas fait connaître tous les aspects. En somme, c'est une publication fort utile, quoique la conception première laisse bien à désirer, et l'éditeur s'en est bien rendu compte lui-même, on le voit à la fin de sa préface. On y trouvera une annotation suffisamment documentée en général, quelques fautes de lectures ou d'impression, mais on ne pourra porter sur elle un jugement vraiment circonstancié qu'à l'apparition de son second et dernier volume.

M. F. Digonnet a écrit sur le palais pontifical d'Avignon[1] un livre plein d'actualité depuis que l'édifice a perdu la destination de caserne qu'il avait reçue. C'est un ouvrage de vulgarisation historique et archéologique fort agréable, dont l'auteur est des mieux informés. A vrai dire, c'est surtout un recueil d'articles antérieurement parus dans des périodiques locaux; la trame en était donc connue par avance. L'auteur était admirablement préparé à ce genre de travail par sa connaissance approfondie des bâtiments et des constructions d'Avignon. Toutefois, nous ne trouvons ici aucune pièce nouvelle ou inédite, et, en revanche, les erreurs matérielles dues à d'inexactes interprétations ou d'infidèles transcriptions ne sont pas rares; tout cela enlève à ce livre une partie de sa valeur documentaire. On fera bien de contrôler les assertions qu'on y rencontre en recourant aux travaux de Faucon et du P. Ehrle, et, pour les origines, aux recherches toutes récentes de M. Labande sur Avignon au XIIIe siècle[2], sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir dans un prochain bulletin.

Les *Archives historiques de la Gironde,* qui paraissent toujours avec tant de régularité, renferment, dans le 11e fascicule de 1907, le *Livre rouge du Chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch*[3]. C'est une compilation importante de documents relatifs aux droits principaux et aux obligations des archevêques d'Auch à la fin du moyen âge. Ces prélats étaient de véritables seigneurs temporels. Leur juridiction s'étendait sur la province ecclésiastique d'Auch et leur autorité ne cessa de grandir aux dépens des chapitres et des

1. F. Digonnet, *le Palais des papes d'Avignon.* Avignon, Seguin, 1907, in-8°, 423 p.

2. L.-H. Labande, *Avignon au XIIIe siècle. L'évêque Zoen Tencarari et les Avignonnais.* Paris, Picard, 1908, in-8°.

3. Abbé J. Duffour, *Livre rouge du Chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch* (*Arch. hist. de la Gascogne,* XVIIe année, 3e et 4e trimestres). Paris, Champion, 1907, in-8°, LXXXIII-240 p.

archidiacres. Dans l'ordre temporel, ils recevaient comme seigneurs l'hommage d'une grande partie de la noblesse et des comtes d'Armagnac, tandis qu'eux-mêmes ne relevaient que des ducs de Guyenne et des rois de France. Les documents recueillis dans le *Livre rouge* sont donc ou des textes de discipline ecclésiastique, constitutions provinciales, promulguées dans les conciles d'Auch, Marciac et Nogaro entre 1290 et 1361, statuts synodaux, règlements, dispenses, actes épiscopaux ou pontificaux, ou des textes d'administration temporelle, coutumes, paréages, transactions, pouillés, énumérations de revenus, procès, etc. L'importance historique du *Livre rouge* est trop connue depuis le feudiste Larcher pour qu'il soit utile d'insister davantage, mais il convient de féliciter M. Duffour d'en avoir entrepris l'expédition sous la direction de M. l'abbé Degert, le meilleur guide pour ces études locales. Dans une substantielle préface, le manuscrit est décrit soigneusement, avec un aperçu sur les vicissitudes par lesquelles il a passé et, de plus, des notices étendues sur les constitutions provinciales (dont l'éditeur montre que le meilleur texte est celui du *Livre rouge*), sur la chronologie des conciles utilisés dans la compilation et des constitutions synodales codifiées. Ces derniers textes font admirablement connaître l'état matériel et moral du clergé auscitain et les conditions difficiles dans lesquelles il exerçait parfois son ministère. Les statuts de l'église d'Auch, réunis pour la première fois en 1383 par Jean Flandrin, constituent une source précieuse de renseignements sur les usages liturgiques anciens de l'église. Enfin, le formulaire de profession des chanoines est un document appartenant à une catégorie assez rare. L'éditeur a aussi passé en revue les possessions et dépendances temporelles des archevêques, et, à ce propos, il fait ressortir tout le parti à tirer des coutumes d'Auch, de Bassoues et du paréage pour la justice dans Vic. Enfin, la fiscalité de la province n'est pas oubliée, taxes et décimes, droits épiscopaux de procuration et de subside. Les textes sont édités avec le plus grand soin, variantes et identifications en note. D'excellents sommaires parfois très développés précèdent chaque pièce et facilitent les recherches qui se feront encore mieux lorsqu'aura paru le second volume avec la table.

C'est à M. G. Servois que revient le mérite d'avoir le premier, en 1856, fait connaître le très curieux recueil des *Miracles de Rocamadour*[1]. Depuis cinquante ans, nous en attendions une édition qui ne pouvait manquer d'avoir du succès. Les trois seuls manuscrits connus étaient à la Bibliothèque nationale, et, depuis la mort de l'abbé

1. Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 4e série, t. III.

dans leur véritable milieu, de les faire vivre dans leur cadre réel. René d'Anjou apparaît à cette lecture comme un prince doué d'un merveilleux esprit d'assimilation et d'une curiosité insatiable, physionomie complexe, dont Lecoy de la Marche n'a pas fait connaître tous les aspects. En somme, c'est une publication fort utile, quoique la conception première laisse bien à désirer, et l'éditeur s'en est bien rendu compte lui-même, on le voit à la fin de sa préface. On y trouvera une annotation suffisamment documentée en général, quelques fautes de lectures ou d'impression, mais on ne pourra porter sur elle un jugement vraiment circonstancié qu'à l'apparition de son second et dernier volume.

M. F. Digonnet a écrit sur le palais pontifical d'Avignon[1] un livre plein d'actualité depuis que l'édifice a perdu la destination de caserne qu'il avait reçue. C'est un ouvrage de vulgarisation historique et archéologique fort agréable, dont l'auteur est des mieux informés. A vrai dire, c'est surtout un recueil d'articles antérieurement parus dans des périodiques locaux; la trame en était donc connue par avance. L'auteur était admirablement préparé à ce genre de travail par sa connaissance approfondie des bâtiments et des constructions d'Avignon. Toutefois, nous ne trouvons ici aucune pièce nouvelle ou inédite, et, en revanche, les erreurs matérielles dues à d'inexactes interprétations ou d'infidèles transcriptions ne sont pas rares; tout cela enlève à ce livre une partie de sa valeur documentaire. On fera bien de contrôler les assertions qu'on y rencontre en recourant aux travaux de Faucon et du P. Ehrle, et, pour les origines, aux recherches toutes récentes de M. Labande sur Avignon au XIIIe siècle[2], sur lesquelles j'aurai l'occasion de revenir dans un prochain bulletin.

Les *Archives historiques de la Gironde,* qui paraissent toujours avec tant de régularité, renferment, dans le 11e fascicule de 1907, le *Livre rouge du Chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch*[3]. C'est une compilation importante de documents relatifs aux droits principaux et aux obligations des archevêques d'Auch à la fin du moyen âge. Ces prélats étaient de véritables seigneurs temporels. Leur juridiction s'étendait sur la province ecclésiastique d'Auch et leur autorité ne cessa de grandir aux dépens des chapitres et des

1. F. Digonnet, *le Palais des papes d'Avignon.* Avignon, Seguin, 1907, in-8°, 423 p.

2. L.-H. Labande, *Avignon au XIIIe siècle. L'évêque Zoen Tencarari et les Avignonnais.* Paris, Picard, 1908, in-8°.

3. Abbé J. Duffour, *Livre rouge du Chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch* (*Arch. hist. de la Gascogne,* XVIIe année, 3e et 4e trimestres). Paris, Champion, 1907, in-8°, LXXXIII-240 p.

archidiacres. Dans l'ordre temporel, ils recevaient comme seigneurs l'hommage d'une grande partie de la noblesse et des comtes d'Armagnac, tandis qu'eux-mêmes ne relevaient que des ducs de Guyenne et des rois de France. Les documents recueillis dans le *Livre rouge* sont donc ou des textes de discipline ecclésiastique, constitutions provinciales, promulguées dans les conciles d'Auch, Marciac et Nogaro entre 1290 et 1361, statuts synodaux, règlements, dispenses, actes épiscopaux ou pontificaux, ou des textes d'administration temporelle, coutumes, paréages, transactions, pouillés, énumérations de revenus, procès, etc. L'importance historique du *Livre rouge* est trop connue depuis le feudiste Larcher pour qu'il soit utile d'insister davantage, mais il convient de féliciter M. Duffour d'en avoir entrepris l'expédition sous la direction de M. l'abbé Degert, le meilleur guide pour ces études locales. Dans une substantielle préface, le manuscrit est décrit soigneusement, avec un aperçu sur les vicissitudes par lesquelles il a passé et, de plus, des notices étendues sur les constitutions provinciales (dont l'éditeur montre que le meilleur texte est celui du *Livre rouge*), sur la chronologie des conciles utilisés dans la compilation et des constitutions synodales codifiées. Ces derniers textes font admirablement connaître l'état matériel et moral du clergé auscitain et les conditions difficiles dans lesquelles il exerçait parfois son ministère. Les statuts de l'église d'Auch, réunis pour la première fois en 1383 par Jean Flandrin, constituent une source précieuse de renseignements sur les usages liturgiques anciens de l'église. Enfin, le formulaire de profession des chanoines est un document appartenant à une catégorie assez rare. L'éditeur a aussi passé en revue les possessions et dépendances temporelles des archevêques, et, à ce propos, il fait ressortir tout le parti à tirer des coutumes d'Auch, de Bassoues et du paréage pour la justice dans Vic. Enfin, la fiscalité de la province n'est pas oubliée, taxes et décimes, droits épiscopaux de procuration et de subside. Les textes sont édités avec le plus grand soin, variantes et identifications en note. D'excellents sommaires parfois très développés précèdent chaque pièce et facilitent les recherches qui se feront encore mieux lorsqu'aura paru le second volume avec la table.

C'est à M. G. Servois que revient le mérite d'avoir le premier, en 1856, fait connaître le très curieux recueil des *Miracles de Rocamadour*[1]. Depuis cinquante ans, nous en attendions une édition qui ne pouvait manquer d'avoir du succès. Les trois seuls manuscrits connus étaient à la Bibliothèque nationale, et, depuis la mort de l'abbé

1. Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 4e série, t. III.

Bouillet, qui avait songé à s'en occuper, personne n'y avait eu recours. M. l'abbé Albe a eu l'heureuse idée d'en publier le texte le meilleur, avec variantes des autres manuscrits, de nombreuses notes historiques et géographiques, enfin une traduction, d'une utilité et d'une valeur plus contestables[1]. L'introduction renferme un résumé des connaissances actuelles sur le célèbre pèlerinage et montre tout le parti à tirer pour l'historien du recueil composé vers 1172, en mettant en garde contre les exagérations et les défauts de critique trop souvent de mise en ces matières. Toute la société du temps y défile, en effet, dans des anecdotes souvent piquantes, où le détail pittoresque ne manque pas et dont on peut non seulement extraire des mentions utiles à la géographie ou à l'histoire biographique, mais encore une foule de renseignements sur les détails de la vie au moyen âge, dont il y a grand profit à tirer pour l'étude d'une civilisation encore des plus mal connues.

M. Paul-Louis Grenier a extrait d'une thèse de l'École des chartes un court mais substantiel mémoire sur la cité de Limoges du xiie au xviiie siècle[2], qui a aussi paru dans le tome LVII des *Mémoires de la Société archéologique et historique du Limousin.* Il y a étudié, avec autant de précision que le permettait l'extrême pénurie des documents des archives limousines, les situations juridiques respectives de l'évêque de Limoges, du chapitre et du consulat. C'est ainsi qu'après avoir donné un excellent aperçu concernant la topographie de la cité, il analyse minutieusement, pièces en main, les droits et devoirs de l'évêque, droits de justice ordinaire de la Cité et justice de la Salle épiscopale, droits de péages, droits sur les biens dépendant de la seigneurie de la Salle et de celle de la Cité, garanties accordées par le roi de France pour le maintien des droits de l'évêque, obligations féodales de l'évêque envers le roi de France et envers le roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, pouvoirs du chapitre dans la cité, justice, péages, droits sur divers immeubles compris dans l'enceinte de la cité et sur les moulins du pont Saint-Étienne. Il termine par une étude très fouillée du consulat limousin. Les droits de sceau, les fortifications, la voirie, les poids et mesures, les tailles, le logement des gens de guerre, les péages, etc., sont examinés et définis, avec exemples à l'appui, depuis le xiie siècle, époque où commence la série des documents, jusqu'à la fin de l'ancien régime; M. Grenier retrace la curieuse rivalité qui exista entre les consuls de la cité et ceux de la

1. E. Albe, *les Miracles de Notre-Dame de Rocamadour au XIIe siècle.* Paris, Champion, 1907, in-8°, 347 p., grav.

2. P.-L. Grenier, *la Cité de Limoges, son évêque, son chapitre, son consulat (XIIe-XVIIIe siècle).* Paris, Picard, 1907, in-8°, 134 p.

ville ou château. Malgré quelques impropriétés dans les termes, cet essai d'histoire administrative est écrit avec une excellente méthode, celle qui se fonde sur des textes contemporains et qui évite les généralisations trop rapides, les déductions arbitraires, plus théoriques que réelles, ou invérifiables. On y trouvera des faits dont la connaissance suppose des recherches bien conduites, et dont la réunion constitue un ensemble harmonieux. A la fin sont réunies quelques pièces justificatives tirées des archives départementales.

Un ouvrage de même nature, mais celui-là bien autrement développé, grâce à la richesse des sources, est le livre de M. G. Bourgin sur la commune de Soissons et le groupe communal soissonnais[1]. Cette importante monographie occupera un rang honorable à côté des travaux de Giry, Prou, Lefranc et Labande. L'activité municipale en France a été beaucoup plus locale qu'en Allemagne et en Italie, où les communes ont pu constituer de véritables confédérations urbaines. Néanmoins, on peut imaginer un certain nombre de groupements parmi lesquels celui du Soissonnais présente une réelle homogénéité; on y fera rentrer les fédérations rurales, les communes de Compiègne, Senlis, la Neuville, Tournai, Crépy-en-Valois et même Meaux avec les communes de Champagne, Sens avec celles de Bourgogne. Il est évident que les communes de ce groupe ne sortent pas d'un mouvement « révolutionnaire »; l'émeute, l'action directe n'ont pas été leur fait, et ce n'est qu'au début du XIVe siècle, lorsque la vie communale est déjà altérée, que ces phénomènes apparaissent, précurseurs d'une fin prochaine. Ces communes n'en constituent pas moins une innovation, une « novelleté », selon le mot de Philippe de Beaumanoir, que ne sauraient expliquer ni les survivances supposées du régime municipal romain, ni l'organisation judiciaire carolingienne, ni le système électoral de l'épiscopat. Il y a là l'aboutissant d'un mouvement d'affranchissement original, produit spontané du développement de la vie urbaine. C'est ce que montrent les recherches de M. Bourgin.

Rien d'essentiel ne distingue la charte communale de toute autre charte de coutumes, ainsi que l'a fait observer Vanderkindere à propos des communes flamandes. Ce n'est point l'élément commerçant seul qui l'a réclamée, et la preuve en est que dans la commune de Soissons, comme dans celles de Beaune et de Compiègne, on ne voit pas le rôle joué par le *suburbium*, faubourg réservé aux marchands étran-

1. G. Bourgin, *la Commune de Soissons et le groupe communal soissonnais* (*Bibl. de l'École des hautes-études; sciences histor. et philolog.*, fasc. 167). Paris, Champion, 1908, in-8°, LXXI-495 p.

gers. Quant à l'influence agricole qu'on croit pouvoir supposer à cause des mots *villa* (exploitation domaniale) et *major* (chef de cette exploitation), qu'on trouve en usage dans les chartes, elle n'est pas si caractérisée qu'on le soutient, même ici, car, en somme, le mouvement est urbain bien plus que rural. Il n'y a qu'en Bourgogne que la concession communale ait suivi l'abolition du servage. Partout ailleurs, le servage fut conservé, et il ne disparut dans les villes qu'après la chute complète du régime communal. Cette chute elle-même est due au développement du pouvoir central et à sa tendance à remplacer tous les rouages de défense locale des intérêts sociaux. La naissance des États-Généraux correspond à cette période de décadence des communes, qu'ils remplacent. Il serait donc inexact d'accorder à la politique des rois un rôle exclusif dans l'abolition des libertés communales; c'est un simple facteur qui est venu se joindre à d'autres dont les racines économiques et politiques étaient bien autrement profondes et vivaces.

La très grande valeur du livre de M. Bourgin provient de la parfaite connaissance qu'il possède des sources de l'histoire de Soissons, dont il a esquissé un excellent tableau dans son introduction. La transmission des textes communaux est toutefois examinée à un point de vue général et la comparaison est faite avec les textes similaires des pays étrangers. L'ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première sont étudiées les origines et le développement juridique de la commune de Soissons, c'est-à-dire la situation respective de l'évêché-pairie et du comté, les causes de la commune et l'évolution du droit urbain. Dans la seconde partie est esquissée la vie communale; on y voit la mise en pratique administrative de l'organisation nouvelle, avec les conflits juridictionnels qu'elle entraîna, la vie économique et financière, l'organisation militaire, les rapports avec la royauté. Dans la troisième partie enfin, on trouve une très neuve étude sur ce que M. Bourgin appelle le groupe communal soissonnais, c'est-à-dire non seulement les fédérations rurales, mais aussi les organisations municipales de Champagne et de Bourgogne, après celles de Compiègne, Senlis et Tournai. Cette portion de l'ouvrage est très développée, ce dont nous ne nous plaindrons point, car le point de vue de l'auteur est des plus intéressants; il étudie les questions moins en juriste que ses devanciers, se préoccupant surtout du côté économique et social, et l'on ne saurait trop encourager un essai dans cette voie féconde, quels que puissent être les appréciations ou essais d'appréciations parfois un peu hasardés ou sujets à examen qu'on trouve nécessairement çà et là. Le style est facile, agréable, et on aurait peut-être mauvaise grâce à lui reprocher une certaine tendance au néologisme. Ce livre est un des plus solides

qu'on ait écrits depuis plusieurs années sur la situation des villes dans la première période du moyen âge.

On a eu l'occasion, il y a peu, d'analyser les remarquables travaux de M. Ed. Maugis relatifs à l'histoire municipale d'Amiens. En manière de supplément ou de pièces justificatives, si l'on préfère, l'auteur publie un recueil de *Documents inédits concernant la ville et le siège du bailliage d'Amiens, extraits des registres du Parlement de Paris et du Trésor des chartes*, dont le tome I, embrassant les années 1296-1412, vient de voir le jour[1]. Deux autres, annoncés, seront relatifs aux xve et xvie siècles. Plus de trois cents registres ont été dépouillés pour confectionner cette collection. Quelques exemples typiques ont été choisis parmi les innombrables procès ou accords en matière d'héritages, de ventes ou d'aliénations de biens, d'infractions d'asseurement, etc., tant au civil qu'au criminel; mais ce sont surtout les causes offrant un intérêt politique ou social évident qui ont été choisies. Les années des troubles, 1356-1358 et 1381 à 1403, s'en trouveront éclairées d'un jour tout nouveau. Malheureusement, les fameuses ordonnances de réformes de 1403 sont demeurées introuvables; elles auraient dû clore ce premier fascicule comme elles ont clos, en réalité, toute la première période, très remarquable, de l'histoire politique, sociale et financière de la commune. Les analyses sont assez brèves, mais les notices qui précèdent chaque texte, toujours rédigées avec le plus grand soin, sont, au contraire, un peu trop développées; il eût été préférable de faire passer en note le commentaire très vivant et circonstancié, qui sépare l'analyse du texte même de l'acte. Les transcriptions, malgré des imperfections de détail, sont exactes et bien présentées.

La Société de l'histoire de Normandie a commencé l'édition des *Actes de la chancellerie d'Henri VI concernant la Normandie sous la domination anglaise (1422-1435)*[2]. Ce sont des extraits des registres du Trésor des chartes conservés aux Archives nationales, publiés et annotés par M. Paul Le Cacheux. Une introduction écrite avec aisance montre fort clairement l'intérêt de la publication et tout le parti qu'on en peut tirer pour l'histoire. La période embrassée est celle qui s'étend de la mort de Charles VI (21 octobre 1422) au traité d'Arras (21 septembre 1435), mais le premier volume n'atteint que l'année 1426. Les actes publiés appartiennent à diverses catégories :

1. E. Maugis, *Documents inédits concernant la ville et le siège du bailliage d'Amiens, extraits des registres du Parlement de Paris et du Trésor des chartes.* T. I (*Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie, Doc. inéd.*, t. XVII). Paris, Picard, 1908, in-4°, v-496 p.

2. T. I. Paris, Picard, 1907, in-8°, xx-405 p.

les plus nombreux sont des lettres de donations de biens qui ont été confisqués aux habitants fugitifs ou fidèles au roi de France. Beaucoup de Normands avaient, en effet, quitté leurs pays et s'étaient réfugiés en Bretagne, en Maine et en Anjou. Henri V et Henri VI durent, en conséquence, délivrer un nombre considérable de chartes relatives à de nouvelles concessions de propriété. Ces chartes intéressent surtout la classe des nobles ou des riches bourgeois et le clergé. Elles viennent fort heureusement compléter celles des *Rôles normands et français* de Bréquigny. Pendant les trente années que dura l'occupation anglaise en Normandie, les terres de cette province changèrent souvent de maîtres, soit parce qu'elles furent données avec une clause de retour à la couronne, soit parce que le régent semble avoir eu pour principe de restituer les domaines confisqués à leurs anciens possesseurs lorsque ceux-ci se décidaient à faire leur soumission. Cette catégorie d'actes fournit des renseignements sur les revenus des terres et les causes des changements de maîtres. Les confirmations de privilèges, les statuts de corporations et les *vidimus* des chartes d'abbayes et Hôtels-Dieu constituent un autre groupe dont la valeur n'est pas moindre, comme on le savait déjà par les *Ordonnances des rois de France* qui en renferment. Enfin, les lettres de rémission forment une catégorie à part, d'un intérêt anecdotique de tout premier ordre; on y saisit sur le vif les véritables sentiments de la population à l'égard des envahisseurs, et c'est là véritablement que l'on peut étudier la mentalité du menu peuple durant cette période si troublée de l'histoire de Normandie. Les textes sont édités avec soin, et l'annotation, sobre mais suffisante, est d'une précision et d'une sûreté d'information qui en font un guide excellent.

Sans sortir de l'ouest de la France, nous avons encore à citer une courte mais utile contribution à l'histoire de la Touraine. Les documents qui concernent l'administration des finances de la papauté offrent toujours de l'intérêt pour l'histoire locale à cause des renseignements qu'on y trouve sur les différents bénéfices ecclésiastiques de chaque diocèse. M. l'abbé Vaucelle a publié les analyses des annates payées par le diocèse de Tours de 1421 à 1521[1]. Le début correspond au premier registre conservé à l'*Archivio di Stato* de Rome; la date de 1521 est celle de la mort de Léon X. Cette période est particulièrement intéressante parce que le xve siècle est l'ère des conflits entre pouvoir civil et pouvoir ecclésiastique au sujet des annates. Dans les mentions, analysées avec soin, on trouve le nom du bénéficier qui paie le revenu, généralement taxé, de la demi-

1. E.-R. Vaucelle, *les Annates du diocèse de Tours (1421-1521)*. Paris, Picard, 1907, in-8°, 107 p.

année ou qui en obtient dispense par bulles. Une lacune est regrettable, c'est celle du pontificat de Nicolas V (1447-1455), dont les registres sont perdus. Le travail d'analyse, de datation et d'identification des noms de lieux, fait soigneusement et complété par une table alphabétique, donne à cette petite publication une réelle valeur de livre de référence.

Ph. LAUER.

C'est une page importante de l'histoire ecclésiastique de la France que M. l'abbé VAUCELLE[1] s'est proposé d'écrire dans la thèse de doctorat qu'il a soutenue en Sorbonne l'été dernier sur *La collégiale de Saint-Martin de Tours* jusqu'en 1328. Le renom dont jouit ce sanctuaire pendant tout le moyen âge, l'intérêt qui s'attache à l'histoire d'une communauté de chanoines qui sut rester presque entièrement réfractaire à la réforme monastique des VIIIe-IXe siècles, sa situation de collégiale royale depuis la fin du Xe siècle, enfin la place qu'elle occupa dans le mouvement des études à partir d'Alcuin jusque dans le courant du XIIIe siècle suffiraient amplement à justifier le choix d'un pareil sujet. Malheureusement, M. Vaucelle n'a pas poussé très loin ses recherches. Il a voulu surtout mettre en œuvre ce qui avait été dit et publié avant lui, ce qui n'eût été, en tout cas, admissible que s'il avait utilisé convenablement les travaux antérieurs. Or, quelque regret que nous en éprouvions, nous sommes bien forcé de reconnaître que, même de ce point de vue restreint, l'ouvrage de M. Vaucelle est vraiment insuffisant. En voici quelques preuves. Un chapitre[2] est consacré aux invasions normandes, dont l'histoire explique les pérégrinations des reliques de saint Martin aux IXe-Xe siècles. La source unique de M. Vaucelle est un mémoire de Mabille, qui remonte à quarante ans. Depuis, ont paru des textes (surtout la *Chronique de Nantes*) et des travaux (le livre de M. Vogel en dernier lieu) qui ont renouvelé la question : M. Vaucelle les ignore. Les pages bourrées d'erreurs qu'il a écrites sur les comtes d'Anjou (notamment

1. E.-R. Vaucelle, *la Collégiale de Saint-Martin de Tours des origines à l'avènement des Valois* (397-1328). Paris, A. Picard, 1908, in-8°, XXXVI-472 p. (t. XLVI des *Mémoires de la Soc. archéol. de Touraine*).

2. Voici la composition de l'ouvrage : livre I, époque mérovingienne et carolingienne (chap. I, le pèlerinage; chap. II, la communauté martinienne; chap. III, les invasions normandes; chap. IV, possessions et dépendances); livre II, époque capétienne (chap. I, le pèlerinage; chap. II, la collégiale de 987 à 1328; chap. III, l'organisation du chapitre; chap. IV, le diocèse de Saint-Martin; chap. V, Châteauneuf; chap. VI, possessions et dépendances); livre III, études particulières (chap. I, l'école de Saint-Martin; chap. II, liturgie et usages particuliers; chap. III, les basiliques); appendices (la sépulture de saint Martin; le baptême de Clovis; étude sur les privilèges; liste des dignitaires).

les pages 168-172) eussent peut-être dû l'inciter à entr'ouvrir les ouvrages qu'on leur a consacrés. Il eût même trouvé quelques rectifications dans un volume sur le *Comté d'Anjou au XIe siècle* paru il y a deux ans et, au besoin (par exemple, pour l'affaire de Raoul de Langeais), certaines discussions de textes auxquelles il n'avait sans doute pas lui-même le loisir de se livrer. Ayant à parler de Philippe Auguste, de Jean Sans-Terre, de Guillaume des Roches, il n'a même pas eu l'idée de se reporter aux travaux de M. Cartellieri, de Mlle Norgate, de M. G. Dubois, qui sont cependant cités partout. Enfin, sur saint Martin, sur la date de sa mort, en particulier, le dernier mot de la critique, pour lui, c'est toujours le livre de Lecoy de La Marche! — Après cela, il est presque superflu d'ajouter que M. Vaucelle s'est peu soucié de savoir quelles étaient les meilleures éditions des textes qu'il utilisait ou l'état de la critique à leur égard[1]. Même pour ceux qui concernent spécialement Saint-Martin de Tours, la chose lui est indifférente[2]. Parfois il se borne à renvoyer à Monsnyer, un de ses devanciers du XVIIe siècle, sans même faire le petit effort qu'eût nécessité la recherche des textes utilisés par cet historien[3]. Partout se révèle une absence de méthode et de critique[4], qui est seulement, nous aimons à le croire, le résultat d'une hâte excessive et d'une excessive négligence.

Bien que moins apparents peut-être, les mêmes défauts se retrouvent dans la thèse « complémentaire » de M. VAUCELLE. C'est un *Catalogue des lettres de Nicolas V concernant la province ecclésiastique de Tours*, d'après les copies contenues dans les registres du Vati-

1. Ainsi, Sulpice Sévère est cité d'après Migne, les annales carolingiennes, les lettres de Loup de Ferrières, les chroniques de Saint-Denis, d'après le *Recueil des historiens de France*.

2. Pour la *Grande chronique de Tours* et Radbod, il en reste à Salmon; pour les chartes (y compris les bulles pontificales et les diplômes royaux), il en reste à Mabille.

3. Par exemple, p. 64, n. 1, et p. 227.

4. Les inexactitudes foisonnent : la plupart des références sont fausses (souvent elles sont de seconde main); il est question de la guerre de Lothaire contre Otton II en 972 (p. 22); les Annales de Saint-Bertin, pour un passage qu'a rédigé l'archevêque Hincmar, sont qualifiées d' « annales monastiques » (p. 80, n. 2); p. 79, le comte de Tours Vivien, tué le 22 août 851 par les Bretons, est supposé tué par les Normands à une date inconnue, et l'auteur ne sait qui il est; p. 351, *physicus* est traduit par « professeur de sciences naturelles », etc. La « bibliographie » placée par l'auteur en tête de son ouvrage suffirait à donner une idée du manque de méthode qu'on retrouve dans tout le volume. Dans son introduction, M. Vaucelle, qui retrace à grands traits l'histoire des archives de Saint-Martin d'après A. Giry, eût peut-être pu indiquer qu'il s'inspirait de cet érudit, — et de très près.

can, avec une courte introduction où sont groupés quelques-uns des renseignements fournis par ces lettres[1]. Un pareil travail demande avant tout beaucoup de soin : on y veut trouver des analyses fidèles, l'identification des noms de lieux, un index complet et d'une consultation facile. Or, si l'on en juge par les quelques pièces que M. Vaucelle a publiées in-extenso à la suite de son catalogue, il semble que ses analyses, si elles ne sont pas inexactes, laissent tout au moins échapper des détails essentiels[2]. Les noms de lieux sont souvent estropiés[3] : même quand ils l'étaient dans les registres pontificaux, le devoir de M. Vaucelle était de s'employer à rétablir les vraies formes, ce qui d'ordinaire lui eût été facile s'il s'était reporté aux dictionnaires géographiques spéciaux et surtout aux cartulaires des églises et des abbayes dont telle ou telle dépendance était citée[4]. La traduction des noms de personnes est faite sans méthode : non seulement on trouve à chaque instant des formes hybrides comme « Jean Reynaldi », « Alain Februarii », « Georges Nutriti », « Geoffroi Rouxelli », etc., mais un même personnage sera appelé indifféremment « Geoffroi Bertrand » et « Geoffroi Bertrandi ». A l'index, une même personne, une même localité se trouve scindée en deux ou trois articles, sans renvois de l'un à l'autre[5]. Cet index est d'ailleurs tellement incomplet[6] et si mal composé[7] qu'il est à peu

1. E.-R. Vaucelle, *Catalogue des lettres de Nicolas V concernant la province ecclésiastique de Tours d'après les registres des archives Vaticanes*. Paris, A. Picard, 1908, in-8°, LVIII-407 p.

2. Voir, par exemple, les n°s 1335 et 1372.

3. *Anesayo* et *Anesseyo* (n°s 273 et 1224), pour *Avesayo* et *Avesseyo* (Avezé, dans la Sarthe); *Bergneux* (n° 590), pour *Bagneux* (Maine-et-Loire); *Medianello*, *Médiaville*, *Meduaville* (n°s 212, 419, 574, 1145), pour *Meduanili* (le Ménil, en Maine-et-Loire); *Pamomonterebelli* (n° 1173), pour *Parvi Montisrebellis* (le Petit-Montrevault, en Maine-et-Loire), etc.

4. C'est le cas, par exemple, pour le Ménil (cité à la note précédente), indiqué dans les actes comme un prieuré de la Trinité de Vendôme. Un catalogue de lettres pontificales restreint à une province ecclésiastique devrait précisément avoir pour avantage de permettre à l'auteur d'utiliser tous les recueils de textes locaux.

5. Citons au hasard l'Épinay, qu'il faut chercher à « Épinay », « Espinay », « L'Épinay » et « Lespinay » ; Jean le Sénéchal devra être cherché à « Le Seneschal », « Le Senescal » et à « Senescalli » ; Guillaume Fleuri à « Floridi » et à « Flouri »; La Roë à « Roë » et à « Rota »; Jean de Chevigné à « Chevegneyo », « Cheveigney », « Chevigné » et « Chevigney », etc.

6. En prenant encore au hasard, nous cherchons vainement à l'index l'évêque de Ségovie du n° 261, l'évêque de Montauban et les officiaux de Léon et de Tréguier du n° 790, l'évêque de Montauban et l'abbé de Saint-Nicolas d'Angers du n° 1269, l'évêque de Saint-Brieuc du n° 570, l'abbé de Saint-Jacut du n° 186, etc.

7. Les personnages sont relevés uniquement à leur surnom; la plupart du

près inutilisable. Il est pénible de voir un travail aussi considérable n'aboutir, faute de soin, qu'à d'aussi médiocres résultats.

La « Société des Archives historiques du Maine », à laquelle on doit déjà la publication de plusieurs recueils de documents importants, a chargé MM. Busson et Ledru d'éditer le *Nécrologe-obituaire de la cathédrale du Mans*[1]. Dans sa forme actuelle, cet obituaire n'a pas été commencé avant 1283 ou 1284; aussi n'a-t-il pour les époques anciennes qu'une assez faible autorité. Mais il comprend, surtout pour les XIIIe et XIVe siècles, beaucoup de notices développées et curieuses. L'édition de MM. Busson et Ledru est faite avec soin : ils ont bien distingué du texte primitif, établi en 1283 ou 1284, les additions faites depuis la fin du XIIIe siècle jusque dans le courant du XVIe et identifié consciencieusement les personnages cités. Nous regrettons seulement qu'ils ne se soient pas appliqués à rechercher et indiquer d'une manière apparente les sources auxquelles a puisé le compilateur initial. Certaines notes sont presque textuellement empruntées aux *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*[2] : il eût été essentiel de le dire, car un obituaire d'époque aussi tardive ne peut être utilisé qu'après une étude attentive des textes (chartes, chroniques, etc.) connus du compilateur. MM. Busson et Ledru ont relevé eux-mêmes (p. III) le caractère incertain des dates fournies par l'obituaire, mais sans faire la distinction qui s'impose entre les mentions d'obit et celles d'anniversaires, les premières devant, en principe, se trouver au jour du décès, les autres pouvant fort bien se trouver à d'autres jours. Ces distinctions nécessaires leur eussent été fournies par le livre classique d'Auguste Molinier sur *Les obituaires français au moyen âge* qu'on s'étonne de ne pas voir cité dans leur introduction[3]. La table alphabétique, placée à la fin du

temps leurs titres sont omis; les identifications de noms de lieux sont faites avec peu de soin et des noms aussi faciles à reconnaître que Passavant, la Pèlerine, Juvardeil (*Jovardeyo*), etc., restent non identifiés. M. Vaucelle n'a pas su reconnaître non plus Saint-Benoît-le-Bétourné dans le « Saint-Benoît Beneversi » du n° 1354.

1. *Archives historiques du Maine;* VII : *Nécrologe-obituaire de la cathédrale du Mans*, publ. p. G. Busson et A. Ledru, avec une table alphab. par Eugène Vallée. Le Mans, Soc. des Arch. histor. du Maine, 1906, in-8°, XV-399 p.

2. Voir, par exemple, l'obit de l'évêque Hoël (p. 182-183) ou celui de Geoffroi de Mayenne (p. 302).

3. Ils y auraient trouvé aussi (p. 21-23) sur les *libri vitae* des considérations qui les auraient peut-être amenés à ne pas les indiquer comme les sources d'un certain nombre de notices comprises dans leur obituaire. — Voici encore quelques menues observations : on ne peut, pour fixer la date à laquelle mourut Hugue II, comte du Maine, renvoyer à l'obituaire du Pré (p. IV et p. 72, n. 1), puisqu'il y est question non de Hugue, mais de Herbert; la lettre d'Eude

volume, est due à M. Eugène Vallée. Elle semble avoir été très soigneusement dressée; mais pourquoi les personnages cités dans l'obituaire n'y sont-ils relevés qu'à leur surnom?

Signalons ici, en terminant, à cause de la place qu'y occupent les Templiers et les Hospitaliers, le volume que M. Prutz vient de publier sur l'histoire des ordres militaires depuis les origines jusque dans les premières années du xive siècle[1]. Le livre s'ouvre par deux chapitres consacrés aux débuts des Templiers et des Hospitaliers et à ceux de l'Ordre teutonique ainsi qu'à leur rôle en Orient. L'histoire des ordres espagnols (de Calatrava, d'Alcantara, d'Evora, de Montjoie, de Saint-Jacques de Compostelle) fait l'objet du chapitre iii. Dans le chapitre iv, M. Prutz étudie l'histoire des chevaliers de l'Ordre teutonique en Allemagne; dans les chapitres v et vi, l'histoire des Hospitaliers et des Templiers en Occident dans leurs rapports avec l'Église; dans les chapitres vii, viii et ix, leurs possessions en Europe; dans le chapitre x, leurs rapports et subsidiairement ceux de l'Ordre teutonique avec la société laïque, surtout au point de vue financier; dans le chapitre xi, les projets de réforme des ordres militaires à la fin du xiiie siècle; enfin, dans le chapitre xii, la catastrophe : le procès des Templiers. — M. Prutz a surtout voulu faire ressortir l'influence dissolvante exercée par les ordres militaires sur la société de leur temps, généralisant ainsi et étendant les idées qui lui sont chères sur le rôle néfaste des Templiers. Son livre a d'ailleurs le défaut grave de manquer d'unité réelle : les ordres espagnols n'ont vraiment pas grand'chose de commun avec les trois autres, et l'auteur le reconnaît lui-même dans le chapitre isolé qu'il leur consacre. L'Ordre teutonique apparaît de bonne heure, aussi, comme un ordre à part, organisé en vue d'une mission très spéciale. Et c'est pourquoi M. Prutz est obligé de se rabattre sur les Hospitaliers et sur les Templiers. Pour les premiers, il se borne à analyser le *Cartulaire* publié par M. Delaville Le Roulx; pour les Templiers, il résume ses

de Saint-Maur citée p. 65, n. 6, fait partie des *Miracula sancti Mauri* dont il existe plusieurs éditions; les *rotiliae* mentionnées p. 81 sont des poulies, comme l'explique Du Cange, *Glossar.*, éd. Henschel, t. V, p. 808; p. 167, les mots placés entre crochets comme inintelligibles peuvent fort bien se comprendre; p. 224, les mots « in regno Tunicii, in castris ante Cartaginem » s'appliquent non à Alfonse de Poitiers, mais à saint Louis, et la note 2 est, par suite, à biffer; p. 269, n. 1, il fallait, pour le rouleau mortuaire de saint Bruno, renvoyer aux *Rouleaux des morts* de M. L. Delisle (p. 156) et non à la *Semaine du fidèle du Mans*.

1. Hans Prutz, *Die geistlichen Ritterorden. Ihre Stellung zur kirchlichen, politischen, gesellschaftlichen und wirtschaftlichen Entwicklung des Mittelalters.* Berlin, E.-S. Mittler, 1908, in-8°, xviii-549 p.

propres travaux sans y rien ajouter de nouveau : l'ouvrage de M. Finke[1] a évidemment paru trop tard pour pouvoir être utilisé. — L'exposé est clair et méthodique. On voudrait seulement un plus grand nombre d'indications bibliographiques, et l'on aimerait à voir discutées, ne fût-ce que sommairement, les opinions contraires à celles dont M. Prutz s'est fait le défenseur.

Louis HALPHEN.

ÉPOQUE MODERNE.

I. GÉNÉRALITÉS. — L'esprit que nous signalions récemment dans les *Lettres sur l'histoire de France* de M. G. de Pascal[2] est aussi celui qui inspire *les Préjugés ennemis de l'histoire de France* de M. L. DIMIER[3]. Mais quelle différence! M. Dimier est amusant, spirituel, ingénieux; il joue fort habilement avec les paradoxes, il a le goût du tour de force intellectuel et de jolis talents d'acrobate; et il y a souvent, dans ses outrances, une part de vérité historique : notre historiographie, comme celle des autres siècles, a ses niais et ses pontifes. On devine quels sont, pour M. Dimier, ces « préjugés » qui empêchent l'histoire de France d'être restaurée en son intégrité : c'est le préjugé antimonarchique et « la diffamation du servage »; c'est naturellement, — le pire de tous, — le préjugé de la liberté de conscience; c'est aussi le préjugé des « lettres de cachet », car il faut avant tout déjouer « la conspiration » ourdie par la Révolution « contre l'histoire ». Mais ce sont d'autres « préjugés » encore, comme le préjugé celtique ou le germanique, ou celui qui nous montre dans la Renaissance une déviation de la tradition nationale; on ne s'attendait guère à voir ranger l'excellent Courajod parmi « les ennemis de l'histoire de France »! A ces idoles de la tribu archéologique, comme aux idoles de la tribu démocratique, M. Dimier oppose cette philosophie de l'histoire, renouvelée de Hegel : « La réussite des institutions, non la facilité qu'elles ont d'être philosophiquement déduites, voilà le motif de les croire bonnes et de s'y soumettre sans résistance. » Mais d'où vient que cette philosophie cesse brusquement de s'appliquer en l'an de grâce 1789? M. Dimier dirait volontiers à l' « histoire de France », comme Marc-Aurèle à Zeus : « Tout m'est fruit qui vient de toi. » Mais on ne sait par quel

1. Cf. *Rev. hist.*, t. XCVIII, p. 406.
2. Voy. *Rev. hist.*, t. XCVII, p. 337.
3. L. Dimier, *les Préjugés ennemis de l'histoire de France*. Paris, Librairie nationale, s. d., 2 vol. in-18, 282 et 301 p. (Institut d'Action française. Chaire Rivarol, 1907, dit le surtitre; nous avons donc ici un recueil de leçons).

miracle le dernier fruit, le plus incontestable fruit de cette histoire, la Révolution, lui donne la nausée; car, dit-il dès sa première ligne : « J'ai toujours haï la Révolution de tout mon cœur. » Cette œuvre de combat est placée sous le patronage assez inattendu de Fustel de Coulanges[1].

Le premier volume de M. Desdevises du Dezert sur *l'Église et l'État*[2] est une suite de leçons — ou plutôt de conférences — publiques auxquelles l'auteur a laissé la forme oratoire. C'est-à-dire que ce livre a les qualités et les défauts du genre. Il renferme d'élégantes études sur l'histoire du sentiment religieux en France, œuvres d'un esprit dégagé de préoccupations confessionnelles[3], qui veut être juste pour tous les partis, qui a de la pitié pour les victimes de toutes les intolérances. Mais ce qu'il y a, en somme, d'intéressant dans l'histoire de l'Église et de l'État, c'est l'histoire de leurs rapports, et voilà ce que l'on ne trouvera pas chez M. Desdevises du Dezert. Nous aurions souhaité ici un exposé du régime établi par le Concordat de 1516 et des déformations qu'il avait subies, des données précises sur la régale, les assemblées du clergé, le don gratuit. Les États de 1614 sont presque passés sous silence, la déclaration de 1682 est laissée dans le vague; on ne nous parle pas, à propos des suites de la Révocation, de la consultation des évêques en 1698. Il aurait fallu montrer plus fortement que la Constitution civile n'a pas été une œuvre antireligieuse, qu'elle est sortie en partie des cahiers des curés eux-mêmes[4]. D'ailleurs, il y eut, parmi eux, plus de jureurs que ne le croit M. Desdevises[5]. Ce livre doit plutôt, en définitive,

1. M. Dimier a sa façon à lui d'entendre le respect des textes : les cinq propositions sont-elles ou ne sont-elles pas dans Jansénius? Fallait-il ou ne fallait-il pas les extraire de ses œuvres? « L'autorité (p. 92) fait ce qu'elle veut à cet égard. Pourtant, s'il faut choisir, avouons que rien ne paraît si équitable que le procédé qu'on suivit à cette occasion, le contenu d'un livre étant ordinairement mieux présenté dans un résumé fait exprès que dans quelques phrases textuellement rapportées. » C'est proprement la méthode des faiseurs de *Syllabus*. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de trouver à l'appendice un fragment d'encyclique, très drôlement traduit par M. Dimier.

2. G. Desdevises du Dezert, *l'Église et l'État en France*. T. I : *Depuis l'édit de Nantes jusqu'au Concordat (1598-1801)*. Paris, Soc. française d'impr. et de libr., 1907, in-8°, 365 p.

3. L'introduction est une sorte de profession de foi de l'auteur sur laquelle la *Revue historique* ne saurait avoir d'opinion.

4. Voy. les textes utilisés par l'auteur lui-même p. 247. Il admet d'ailleurs (p. 360) que l'Église accepta, onze ans plus tard, une constitution « infiniment plus dure ».

5. P. 303 et 329, M. Desdevises parle de la « majorité opposante » et évalue, avec M. Debidour, le nombre des jureurs à « un peu plus d'un tiers et un peu moins de la moitié ». Les patients calculs de M. Sagnac substituent à ces proportions celle des 6/10. « Le Puy-de-Dôme se partagea à peu près par moitié :

être considéré comme une tentative pour faire pénétrer même dans des milieux réfractaires une conception relativement libre de l'histoire religieuse que comme un travail d'érudition ou comme une œuvre de synthèse [1].

Parmi les questions relatives à l'organisation de l'armée sous l'ancien régime, il en est peu d'aussi importantes que celle du recrutement des officiers [2]. Théoriquement, la noblesse était la pépinière, suffisante et nécessaire, où la royauté allait prendre ses chefs militaires. Mais la ruine économique des nobles de campagne, l'inutilité croissante de l'arrière-ban [3], enfin les hasards même de la guerre étrangère ou civile [4] ouvrent de bonne heure, dès le XVIe siècle, les grades aux roturiers. Dans la seconde partie du règne de Louis XIV, ils pullulent. Il faut reconnaître que ces éléments non-nobles introduits dans l'armée n'étaient pas toujours de qualité supérieure : fils de bourgeois enrichis, de robins, ou surtout de financiers, à qui la vénalité des charges militaires fournit un moyen commode de se frotter à l'aristocratie de race et d'obtenir des lettres de noblesse. La vénalité entraîne d'ailleurs d'autres abus, tels que cette bizarre et vivace institution du *Concordat*, sorte d'assurance mutuelle contre les lenteurs de l'avancement. Avec la réaction nobiliaire de la régence apparaissent les mesures destinées à expulser les roturiers du commandement; ces mesures, souvent répétées, échouent d'ailleurs devant l'impossibilité croissante où se trouve la royauté de former avec la seule noblesse un corps d'officiers; elles semblent de moins en moins légitimes à mesure que les roturiers acquièrent des qualités militaires au moins égales à celles de leurs camarades. L'édit de 1750, qui crée la *noblesse militaire*, les met avec ceux-ci sur le pied

481 jureurs contre 434 opposants »; mais la moitié serait de 457; il y a donc une majorité nette de constitutionnels. — Je ne crois pas (p. 305) que « la voix de l'intérêt » ait agi tant que cela sur les curés. Voy. *la Révolution française*, juill. 1908.

1. Je crois que peu de juristes admettront l'identité établie par M. Desdevises (p. 120 et 272) entre le droit de propriété des individus et le droit de propriété des corps, puisque ces corps n'ont pu naître et acquérir sans la collaboration de l'État. L'affirmation de la p. 271 : « La validité juridique des actes dépend de la loi en vigueur au moment où ils ont été faits », est en contradiction avec l'idéalisme intransigeant de la p. 270 et ouvre la porte à l'évolution juridique, c'est-à-dire qu'elle se concilie avec la péremption des droits qui ne sont pas en harmonie avec l'état social.

2. Louis Tuetey, *les Officiers sous l'ancien régime. Nobles et roturiers*. Paris, Plon, 1908, in-8°, VI-407 p., 22 pièces annexes; notes de d'Argenson sur les officiers, certificats de noblesse, lettres d'approbation de service, etc.

3. Il aurait fallu citer les *Gentilshommes campagnards* de M. P. de Vaissière.

4. Contre les opinions de Brantôme et autres nobles du XVIe siècle favorables aux officiers de fortune, signaler l'opinion contraire de La Noue.

d'égalité, et la décision réactionnaire de 1781[1] aura pour principal effet de répandre dans l'armée des germes de révolution[2]. — M. Louis Tuetey nous a donné de ces questions un exposé clair, intéressant, solide, très neuf, dont il a puisé les éléments aux archives de la Guerre, du quai d'Orsay et du palais Soubise. Avec le *Le Tellier* de M. André, c'est un des meilleurs travaux que nous ayons sur nos anciennes institutions militaires.

Le rôle joué par la famille de Crillon permettait de soupçonner l'importance exceptionnelle de ses archives. M. Jean Cordey donne l'inventaire d'une partie, — la moins considérable, — de ces papiers[3]. On y trouvera peu de documents sur les Crillon du XVIe siècle, mais, en revanche, des lettres de Henri IV, une intéressante correspondance sur la Fronde parisienne, des lettres sur la fuite des « Mancines », des lettres de la margravine de Bayreuth, enfin les papiers du duc de Crillon-Mahon, gouverneur du Guipuzcoa pendant la guerre de 1808. La clarté du classement[4], la rédaction détaillée des notices, les documents publiés en appendice[5] rendent la consultation de cet inventaire très fructueuse.

II. XVIe SIÈCLE. — M. l'abbé Cristiani croit assurément être resté fidèle, en parlant de Luther et du luthéranisme[6], à ce « principe d'absolue impartialité » que M. Baudrillart oppose, dans sa préface, aux méthodes de « l'histoire tendancieuse et *a priori* ». Comment concilie-t-il cette impartialité avec ce fait que, dès les premières pages, il distingue en deux catégories des phénomènes psychologi-

1. Signée par le comte de Ségur, cette décision émane en réalité, comme l'établit M. Tuetey, du comité des inspecteurs; elle n'est pas en forme d'ordonnance, et le ministre exempte de la preuve les fils de chevaliers de Saint-Louis.

2. M. Tuetey analyse les résultats de cette mesure : rares exemptions; refus pénibles et humiliants, même dans les armes spéciales; rigueurs nouvelles (restriction du droit des chevaliers de Saint-Louis) en 1787-1788, sous l'influence de Guibert, qui, chose piquante, avait lui-même, en 1773, souffert du préjugé nobiliaire; vie des officiers roturiers, vrais parias, brimés et persécutés, exposés à la brutalité et parfois à la lâche sauvagerie des officiers nobles, renvoyés sur des dénonciations anonymes; rancunes qui germaient dans les âmes.

3. Jean Cordey, *Inventaire des archives des ducs de Crillon conservées chez M. le marquis de Grammont*. Paris, H. Champion, 1908, in-8°, IX-308 p., 1 fac-similé. Les registres EE à HH ont été inventoriés par M. A. Boutillier du Retail. Les archives des Crillon qui se trouvent chez M. le duc de Polignac seront publiées par les soins du vicomte de Polignac.

4. Sur quelques incertitudes dans ce classement, voy. p. VI-VII.

5. 52 pièces, parmi lesquelles les lettres du jeune de Montmeyran à son oncle, de Paris, 1652; les lettres sur le voyage de la duchesse de Mazarin, 1670-1672; lettre d'Olympe Mancini sur l'affaire des poisons, 1680.

6. L. Cristiani, *Luther et le luthéranisme*. Paris, Bloud, 1908, in-16, XXVI-387 p. Préface de A. Baudrillart.

quement identiques, à savoir les changements de religion, suivant que ces changements vous amènent à l'Église romaine, — et il les appelle des *conversions*, — ou qu'ils vous en éloignent, — et ce sont des *apostasies*[1] ? Ne voit-il pas que cet *a priori* tranche d'avance la question de la valeur morale et religieuse de la Réforme luthérienne et qu'il est décidé, avant toute recherche, à écrire l'histoire d'un « apostat »! Tant il est difficile à un croyant d'arriver même à concevoir ce que doit être l'impartialité de l'historien ! — Ce livre d'apologétique, M. Cristiani en a pris les éléments au « tumultueux travail »[2] du P. Denifle. Au fond, il s'est contenté de découper en chapitres bien ordonnés, à la française, l'œuvre du fougueux athlète et de la dépouiller quelque peu de son « ton de rude polémique ». Mais comme il reste loin de la consciencieuse abondance d'un Janssen et plus encore du réel effort d'objectivité d'un Pastor! — A la suite du P. Denifle, M. Cristiani n'a pas de peine à stigmatiser les faiblesses de Luther, ses incohérences, sa violence, sa grossièreté, ses superstitions, son intempérance. Mais, à force de s'enfermer dans ce coin de son sujet, il s'est condamné à ne rien comprendre à ce qu'il y a d'émouvant, de dramatique dans les crises de cette âme ardente et, malgré les apparences, sincère[3]. Il n'a pas vu davantage

1. P. XVII, n. 1 : « Nous regardons comme une apostasie l'action de sortir de l'Église catholique. Toutefois, en appliquant à Luther ce mot d'apostat, nous ne voulons rien préjuger *a priori* de la question de savoir s'il a bien ou mal agi en sortant de l'Église. » Cela est enfantin, car si Luther avait bien agi, son « apostasie » s'appellerait « conversion ». — C'est ainsi que les savants catholiques s'enferment nécessairement, de la meilleure foi du monde, dans une insoluble contradiction. Car M. Cristiani est évidemment de bonne foi lorsqu'il écrit, p. XXI : « Apologétique ne veut pas dire tendancieux. » Entendez par là que l'auteur ne cherche pas « à tout prix à excuser ou à pallier les abus contre lesquels le protestantisme a été une réaction ». Moyennant cette concession faite à l'histoire, on se croit sûr de son impartialité. C'est oublier qu'on ne fait pas à la critique sa part et que les temps de Bossuet sont passés.

2. L'expression est du P. Baudrillart.

3. P. 49 : « Les accusations de Luther contre l'Église au sujet des œuvres sont de pures calomnies », parce que la doctrine *historique* de l'Église n'est pas celle de Tetzel. Mais, dit l'auteur lui-même, « il semble bien que son siècle ne comprenait plus l'Évangile sous les mêmes traits riants et tendres que l'âge précédent ». — P. 48 : « *Pas une seule fois* [les italiques sont de l'auteur], la pensée d'un Dieu *irrité* ne se rencontre » dans la liturgie du moyen âge! — P. 197, on affirme que les idées de Luther sur le démon ne sont « pas celles de son temps, mais qu'elles lui sont bien personnelles ». Contre-vérité : ces idées, c'étaient celles des mineurs au milieu desquels il avait passé son enfance; c'étaient celles des savants de la Renaissance, aussi épris des sciences occultes que des autres; et les procédures contre les sorcières montrent assez que c'étaient celles de l'Église. — P. 220 : « La conduite infâme des prêtres défroqués et mariés. » Il semble que M. Cristiani oublie ce qu'était devenu le célibat ecclésiastique dans l'Allemagne d'avant Luther. Un prêtre concubinaire lui

que, plus il rapetissait la figure du « Réformateur », plus il grandissait la Réforme[1]. Que la médiocrité de Luther n'ait pas empêché les victoires du luthéranisme, cela seul donne à la Réforme le caractère d'une révolution nécessaire, inévitable. La méthode exclusivement psychologique suivie par M. Cristiani ne lui permettait pas de pénétrer les causes profondes, économiques, nationales, etc., de cette révolution.

Les trois volumes consacrés par M. Pierre VILLEY à Montaigne[2] ne sont pas seulement une étude de premier ordre sur les sources des *Essais* et sur l'évolution de la pensée de leur auteur. Pour bien comprendre Montaigne, pour dresser ce qu'on peut appeler le catalogue chronologique de ses lectures, démêler les alluvions successives qu'ont déposées dans son esprit le flot de 1580, celui de 1588, celui des dernières années, M. Villey s'est jeté en plein XVIe siècle. Il a reconstitué tout le mouvement d'idées morales d'où sortirent les premiers *Essais*, simples compilations d'anecdotes et d'apophtegmes, et montré comment ces *Essais* se transformèrent en une peinture du moi, en une morale, en une philosophie de la nature. Et comme Montaigne, amoureux des réalités concrètes, a surtout puisé ses matériaux chez les historiens, particulièrement chez les historiens de son temps, M. Villey s'est livré sur ces auteurs à une minutieuse

paraît-il supérieur à un prêtre marié? — P. 243, il reproche à Kolde d'avoir parlé du « mépris du moyen âge pour la femme » sous prétexte que le moyen âge professe le « culte de la femme ». On s'étonne d'avoir à rappeler que ces deux sentiments ont coexisté. — P. 299, la théorie en vertu de laquelle l'État doit employer son bras à la répression de l'hérésie est appelée une théorie « nouvelle »; nouvelle dans le luthéranisme, peut-être. — On fait état contre Luther précisément de ce qu'il y a de plus noble en lui, de ses hésitations, de ses doutes, de ses tortures intérieures. — P. 183, on le déclare insincère parce qu'après avoir entrevu dans la *Justitia Dei* la joie éternelle, il a eu ses heures d'amère tristesse. Mais le Maître lui-même n'a-t-il pas dit : « Pourquoi m'avez-vous abandonné? »

1. M. Cristiani fait l'inventaire des ruines accumulées *immédiatement* par la Réforme sur le sol allemand. C'est là une façon de juger qui ne supporte pas l'examen. Et comment peut-il croire, à moins de supprimer tous les prédicateurs de la fin du XVe ou du début du XVIe siècle, que la Réforme ait corrompu les mœurs? — Il écrit, p. 378 : « L'Église... se réformait elle-même généreusement » à Trente. Se serait-elle réformée avec cette « générosité » si Luther n'avait existé?

2. P. Villey, *les Sources et l'évolution des « Essais » de Montaigne*. T. I : *les Sources et la chronologie des « Essais »*. T. II : *l'Évolution des « Essais »*. Paris, Hachette, 1908, 2 vol. in-8°, XI-422 et 576 p. (le premier volume forme le t. XIV de la *Bibliothèque de la Fondation Thiers*). — Du même, *les Livres d'histoire moderne utilisés par Montaigne. Contribution à l'étude des sources des « Essais ». Suivi d'un appendice sur les traductions françaises d'histoires anciennes utilisées par Montaigne*. Paris, Hachette, 1908, in-8°, 261 p.

enquête. Il a ainsi fourni des notes abondantes et précieuses pour la bibliographie du XVIe siècle[1]. Quand on songe que ce prodigieux travail est, pour parler comme Montaigne, l' « essai » d'un débutant, quand on réfléchit aux conditions particulièrement pénibles où il a été exécuté, on éprouve pour l'auteur une réelle admiration, et l'on souhaite vivement qu'il continue, ainsi qu'il en annonce l'intention, de vouer ses forces à l'étude de Montaigne[2].

On s'attend à trouver dans les thèses de M. RADOUANT sur Guillaume du Vair[3] une étude d'histoire littéraire agrémentée de quelques détails proprement historiques. On est tout heureusement surpris d'y découvrir un solide travail sur la politique du duc d'Anjou en Flandre et sur la Ligue. Nous n'hésiterons même pas à dire qu'avec le *Pierre d'Épinac* de M. Richard, c'est la plus remarquable contribution qui ait été apportée à l'histoire de la Ligue parisienne. En analysant le rôle singulièrement changeant de du Vair, en étudiant ses écrits successifs, depuis l'oraison funèbre (très guisarde en sa forme première) de Marie Stuart jusqu'au discours pour la loi salique et à la lettre d'un « bourgeois de Paris », M. Radouant n'a pas seulement montré que les ligueurs, comme tous les hommes de tous les temps, avaient évolué, mais encore qu'il y avait dans la Ligue beaucoup plus de partis qu'on n'est généralement disposé à en voir. « Ligue espagnole et Ligue française, politiques et royalistes, autant d'appellations commodes, trop commodes même pour qu'elles puissent rendre tant de nuances variées, tant de réalités mouvantes[4]. » Du Vair semble appartenir à un groupe de catholiques qui, sans très grande ferveur religieuse, ont surtout vu dans la Ligue un gouvernement et ont essayé d'en faire une autorité, sinon légitime, du moins régulière. C'est la démagogie des Seize qui, après les avoir poussés à se grouper autour du faible Mayenne, les a transformés peu à peu, d'abord en politiques, ensuite en royalistes. Ce groupe se recrutait surtout dans le monde des parlementaires. Tous n'ont pas

1. Voy. en particulier les notices sur du Bellay, Guichardin, Bodin, Jove, Paradin. Il y a là une extraordinaire richesse d'information.

2. P. 323 et suiv. du t. I, intéressante discussion des idées de M. Strowski sur la pensée religieuse de Montaigne. — M. Villey devra prier ceux de ses amis qui revoient ses travaux d'apporter le plus grand soin à la correction de ses épreuves. Je m'en voudrais d'insister sur ce point. Mais des œuvres de la valeur des siennes méritent de n'être point déparées.

3. René Radouant, *Guillaume du Vair, l'homme et l'orateur, jusqu'à la fin des troubles de la Ligue (1556-1596)*. Paris, Soc. française d'impr. et de libr., s. d., in-8°, 463 p. — *De l'éloquence française. Édition critique, précédée d'une étude sur le traité de du Vair*. Ibid., s. d., in-8°, XIV-192 p.

4. P. 396.

eu l'art d'évoluer avec la même habileté. Du Vair, lui, a su merveilleusement choisir l'heure, presque la minute, après laquelle il aurait été trop tard pour se tourner vers Henri IV.

III. XVIIe SIÈCLE. — Cette section s'est surtout enrichie par des rééditions ou publications de mémoires. Sans s'exagérer la valeur documentaire de ce genre de sources, il est impossible de passer sous silence des textes qui émanent, plus ou moins directement, de Richelieu.

Nous commençons à voir clair dans cette irritante question des *Mémoires* du cardinal[1]. Il est maintenant acquis que les *Mémoires*, « en partie tracés de sa main ou bien écrits sous sa dictée, en partie résultat d'un travail de compilation administrative et de rédaction anonyme, inspiré et dirigé par lui, souvent revu, corrigé, pressé dans le moule sévère de sa pensée »[2], ont surtout été mis en forme par le « secrétaire des *Mémoires* », Achille de Harlay de Sancy. Les recherches de M. Robert LAVOLLÉE[3] sur « la véritable écriture du cardinal de Richelieu et celle de ses principaux secrétaires » permettent de déterminer la part de chacun des auxiliaires de Sancy et de retrouver les annotations dues à la plume de Richelieu[4]. Quant au tome I de la nouvelle publication, qui va de 1600 à 1615, il ne contient qu'une partie d'un texte déjà connu sous le titre d'*Histoire de la mère et du fils*, texte revu sur les manuscrits[5]. On est en droit de se demander, en constatant combien il y a peu de Richelieu dans ces *Mémoires de Richelieu*, si les efforts faits par les éditeurs, si les sacrifices devant lesquels n'ont reculé ni la Société de l'histoire de France ni les corps savants qui lui sont venus en aide trouveront vraiment leur récompense. En tout état de cause, il apparait dès à présent que nous ne nous trouvons pas là en face d'une œuvre comparable aux *Œconomies royales*. Pour faire dresser en pied son portrait et le transmettre à la postérité, revu et corrigé par le modèle, il a manqué à Richelieu ce qui fut si libéralement accordé à Sully : de

1. *Mémoires du cardinal de Richelieu (1600-1615)*, t. I, publié, sous la direction de MM. J. Lair et le baron de Courcel, par le comte Horric de Beaucaire, avec la collaboration de Fr. Bruel. Paris, Laurens, 1907, in-8°, IX-457 p. (Soc. de l'hist. de France).

2. Voy. l'avant-propos, d'une grande éloquence toute romantique, dû à M. de Courcel.

3. Fasc. IV des *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires*, 1907, in-8°, 17 p. et 30 pl.

4. M. Lavollée diminue notablement le nombre des « autographes » de Richelieu.

5. Sur trois mss., disent les éditeurs; en réalité sur deux, puisque H n'est que la copie de M.

longues années d'une retraite oisive et bougonne. Richelieu, pris tout entier par l'action, n'a pu que jeter quelques touches, d'une main fébrile, sur l'œuvre incolore de ses faiseurs ordinaires.

Avec le tome III s'achève l'excellente publication de M. Jean DE BOISLISLE, les *Mémoriaux du Conseil de 1661*[1]. Ce volume, qui va du 1er août au 3 septembre, nous montre la politique royale qui s'affirme. Cette politique nous apparaît, au dehors, déjà aussi arrogante, aussi orgueilleuse, aussi incapable d'admettre entre la couronne de France et les autres couronnes la moindre « égalité » qu'elle le sera vingt ou trente ans plus tard. Ainsi est vérifiée l'affirmation de M. Lavisse que les fautes des débuts du règne de Louis XIV expliquent les catastrophes de la fin. Au dedans, ce que l'on peut noter de plus intéressant, ce sont les efforts systématiques faits par le Conseil, sous tous les prétextes ou sans prétexte, pour ruiner ce qui reste de l'Édit de Nantes[2]. Les agents locaux de l'autorité royale, dressés à l'école de Mazarin, ont beau émettre l'avis qu'on laisse paître en paix le petit troupeau, on les pousse aux mesures de rigueur. Sur ce terrain aussi, le règne est donc d'une remarquable unité. — Le patient éditeur a, suivant son habitude, enrichi sa publication de notes savantes et de copieux appendices, non seulement sur la fin de l'affaire de succession de Pologne, mais sur la chute de Fouquet et sur le conflit d'Estrades-Watteville. Enfin, il vient d'ajouter à son travail une très importante introduction, étude complète et minutieuse des manuscrits qu'il a utilisés, mais aussi tableau complet de l'activité du Conseil et du roi, de l'état de la France et de l'Europe au lendemain de la mort de Mazarin. C'est un morceau considérable et qui sera consulté avec fruit par les historiens de Louis XIV, bien qu'on y découvre un parti pris traditionnel d'admiration et d'indulgence à l'égard du roi et de ses ministres. Il y aura donc lieu de corriger cette lecture par celle des récents volumes de M. Lavisse, dont nous avons dit que le principal mérite était précisément l'indépendance à l'égard de cette idolâtrie.

Jean Gangnières, comte de Souvigny, qui nous a laissé des Mémoires allant de 1613 à 1660, n'est pas un de ces grands hommes de guerre dont le témoignage peut apporter à l'histoire de nouveaux et précieux

1. *Mémoriaux du Conseil de 1661*, publ. par Jean de Boislisle, t. III. Paris, Laurens, 1905, in-8°, 314 p. (Soc. de l'hist. de France). — Ce volume contient l'errata général et la table des trois volumes. L'*Introduction* a paru en 1907 en un in-8° de XCVIII p. — Sur les volumes précédents, cf. *Rev. hist.*, t. XCV, p. 363.

2. Sur ce point, je ne partage pas absolument l'avis de l'éditeur, qui (p. LXVIII) rejette sur l'assemblée du clergé toute la responsabilité de cette politique.

enseignements[1]. Mais il a pris part aux guerres civiles des premiers temps de Louis XIII, aux guerres contre le parti protestant, à la campagne du Pas-de-Suze; il est gouverneur de Cherasco en 1637, et c'est à lui que revient la délicate mission d'arrêter et d'amener en France le comte d'Aglié. On le retrouve en Flandre, en Catalogne, puis de nouveau en Piémont. Fils d'un boucher, anobli en récompense de ses services, ce soldat de fortune raconte ses aventures dans un récit naïf, sincère et simple, qu'il écrivit sans doute assez tard (il meurt en 1673) pour ses enfants, et qui est surtout riche en détails sur la vie militaire dans la première moitié du XVIIe siècle. L'histoire des mœurs y recueillera aussi des expressions assez touchantes de sentiments familiaux et de tendresse conjugale[2]. Tout le XVIIe siècle n'est pas dans les escaliers dérobés de Versailles ou dans les pavillons de Marly. — Les deux premiers volumes, publiés par M. Ludovic DE CONTENSON, nous mènent jusqu'à la paix des Pyrénées[3].

Notre directeur a dit récemment tout ce que la science historique perdait en perdant A. DE BOISLISLE. On sentira plus cruellement cette perte en lisant le tome XX des *Mémoires de Saint-Simon*[4], le dernier auquel cet érudit ait travaillé. Il comprend les derniers mois de 1710 et les débuts de 1711. En dehors d'une annotation riche à souhait, on y trouvera de précieux appendices, notamment sur les Bouillon et sur l'impôt du dixième.

Deux choses pouvaient justifier l'entreprise d'une nouvelle biographie de Tourville : la découverte de documents inédits et une connaissance des choses de mer qui permit de mieux faire comprendre les grandes actions navales auxquelles prit part le glorieux

1. *Mémoires du comte de Souvigny, lieutenant général des armées du roi*, publiés d'après le ms. original, « copie de notes autographes exécutée par des secrétaires et corrigée ensuite de la main même de l'auteur », par le baron Ludovic de Contenson. T. I : *1613-1638*. Paris, Laurens, 1906, in-8°, 347 p.; t. II : *1639-1668*. Ibid., 1906, 360 p. (Soc. de l'hist. de France).

2. Souvigny a de la littérature; il a lu Malherbe. T. I, p. 184 : « Après cette grande action, qui abattit la dernière tête de l'hydre de la rébellion... »

3. La publication aura trois volumes. L'introduction paraîtra avec le dernier, ainsi qu'une partie de la correspondance relative à la mission de Souvigny en 1653 auprès du duc de Mantoue. L'annotation de M. de Contenson est souvent superficielle. Il me pardonnera de lui dire que ce ne sont pas les mausolées « des trois premiers ducs de la seconde race » de Bourgogne qui ont été transportés et reconstitués au musée de Dijon (t. II, p. 214), mais seulement de deux ducs, dont l'un est enseveli avec sa femme.

4. Paris, Hachette, 1908, in-8°, 636 p. — Les appendices commencent à la p. 363, les additions et corrections à la p. 567, les tables à la p. 591.

marin. M. Emmanuel de Broglie[1] ajoute à une documentation un peu vieillie[2] un recueil de pièces composé par la fille de Tourville[3]; ce recueil est particulièrement important pour l'histoire de la campagne de 1692 et met en pleine lumière la responsabilité de Pontchartrain. Malheureusement, M. de Broglie n'est pas un marin, et il s'est contenté de donner de chacune des batailles de Tourville un récit purement littéraire.

M. Henri Brémond a consacré à un curé provençal du XVIIe siècle et à une de ses disciples, la fondatrice de l'ordre de la Miséricorde, un livre charmant, écrit avec amour, qui respire toute l'exquise et suave naïveté des vieilles légendes de saints et aussi je ne sais quel âpre parfum de terroir, quelle senteur de lavande[4]. Les figures de ces pieux personnages, au lieu de la molle banalité habituelle aux hagiographies, portent le cachet de la vérité locale. Aussi n'a-t-on pas le courage de reprocher à l'auteur d'avoir mêlé à cette aimable peinture de la Renaissance catholique d'inutiles diatribes contre les lois « persécutrices » d'aujourd'hui[5]. On goûtera chez lui le récit de persécutions plus réelles, de celles qui furent infligées à la mère Madeleine Martin par ses « sœurs », petit roman de haines cléricales dans la manière de Ferdinand Fabre.

Comment le petit-fils de Foucquet a pu, du vivant même de Louis XIV, se faire une situation militaire, prendre part à la guerre de Succession d'Espagne; comment il est devenu, sous la Régence, le type du parfait courtisan; comment sa fortune faillit sombrer dans la mystérieuse affaire La Jonchère, avant de rebondir vers de plus hautes destinées : tel est le sujet de l'étude par laquelle un jeune érudit, Pierre d'Échérac, préludait à un travail d'ensemble sur le maréchal de Belle-Isle[6]. La mort s'est mise en travers de ces projets et, mélancolie nouvelle, cet essai, soigneusement préparé aux archives de la Guerre[7], est présenté au public par le regretté A. de Boislisle.

1. Emmanuel de Broglie, *Un grand marin. Tourville (1642-1701)*. Paris, Plon, 1908, in-18, VIII-311 p.

2. Outre l'indispensable ouvrage de Delarbre, M. de Broglie a largement utilisé Eugène Sue.

3. La comtesse de Brassac. Recueil acquis en 1902 par la Bibliothèque nationale (ms. fr. 20216).

4. Henri Brémond, *la Provence mystique au XVIIe siècle. Antoine Yvan et Madeleine Martin*. Paris, Plon, 1908, in-8°, XVI-396 p., 2 grav., un plan et une carte.

5. Les écoles normales (p. 4) sont des « officines néfastes ».

6. Pierre d'Échérac, *la Jeunesse du maréchal de Belle-Isle (1684-1726)*. Paris, 1908, in-8°, XVI-214 p. Préface d'A. de Boislisle.

7. Et aussi aux Archives nationales et de la préfecture de police, aux Biblio-

IV. XVIIIe SIÈCLE. — Ici encore, des mémoires ou des recueils épistolaires qui n'ajoutent vraiment rien d'essentiel à ce que nous avons déjà. Les découvreurs de vieux papiers devraient bien se mettre en tête que tout ce qui est ancien ne mérite pas d'être publié, surtout intégralement publié. Il est heureux que l'histoire des idées et celle des institutions nous apportent une moisson plus riche.

Les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*, parus pour la première fois en 1745, ne sont pas autre chose qu'un travestissement oriental d'*Anecdotes curieuses sur le règne de Louis XV* qu'il faut attribuer à Toussaint, l'auteur des *Mœurs*. M. Paul FOULD, qui a le mérite d'avoir établi cette identité, publie les *Anecdotes* d'après une copie du manuscrit original, où les personnages ont déposé leurs oripeaux asiatiques et s'appellent de leurs vrais noms[1]. C'est un recueil de portraits et d'histoires de cour dont l'intérêt n'est pas toujours palpitant et dont la véracité est souvent discutable[2]. L'éditeur y a joint une copieuse et instructive biographie de Toussaint[3]. Peut-être bien que cette étude, en y joignant une traduction en langage clair des passages obscurs de l'*Histoire de Perse* et une liste des variantes, aurait suffi à nous éclairer sur l'importance de la découverte de M. Fould et à nous rendre plus facile la lecture d'un texte déjà connu.

L'intérêt est bien médiocre des lettres adressées, de 1740 à 1747, par le jeune de Lordat à son oncle[4]. Page du roi en la Petite-Écurie, puis cornette des chevau-légers d'Anjou, il prend part à la campagne de Flandre et adresse consciencieusement au comte de Lordat sa petite narration des batailles de Fontenoy et de Lawfeld. Mais on ne trouvera dans ces lettres ni un trait original, ni un détail de mœurs[5].

thèques nationale et de l'Arsenal. Les pièces justificatives (p. 144 et suiv.) sont riches en correspondances sur la guerre de Succession et sur la guerre de 1719. La mort prématurée de l'auteur explique les lacunes de la bibliographie des imprimés. Il y manque, notamment, la *Madame de Prie* de Thirion.

1. François-Vincent Toussaint, *Anecdotes curieuses de la cour de France sous le règne de Louis XV*, publ. p. P. Fould. Paris, Plon, 1908, in-8°, CXXXI-351 p.

2. Le Masque de fer identifié avec le duc de Vermandois.

3. Pièces justificatives, surtout relatives à l'empereur Charles VII.

4. *Un page de Louis XV. Lettres de Marie-Joseph de Lordat à son oncle Louis, comte de Lordat, baron de Bram, brigadier des armées du roi (1740-1747)*, recueillies et publiées par le marquis de Lordat et le chanoine Charpentier. Paris, Plon, 1908, in-8°, VII-422 p., 1 portr.

5. L'éditeur explique cette insuffisance de la façon la plus ingénieuse : « Il y est trop mêlé [aux événements de la cour], bien que dans un rang modeste, pour que ses réticences ne soient pas voulues. Et c'est encore une marque de sa réserve naturelle et de la sûreté de son jugement. » Il n'y a pas beaucoup plus dans les lettres de l'abbé Dolmières données en appendice.

Une demi-douzaine d'entre elles, insérées dans un article de revue, auraient pu se lire sans ennui.

Mais voici, par contre, un recueil de lettres à qui l'on ne peut reprocher ni l'obscurité des correspondants, ni le peu de grandeur des événements qui y sont relatés : je veux parler de la correspondance de Frédéric II avec Voltaire.

MM. Reinhold Koser et Hans Droysen ont entrepris de nous en donner une édition, que l'on peut qualifier de définitive[1]. Il fallait, jusqu'à présent, pour lire ces lettres, aller les rechercher à travers les éditions des œuvres de ces deux personnages. On pourra maintenant s'en faire une idée d'ensemble. Mais les nouveaux éditeurs nous rendent encore d'autres services. Tandis que leurs prédécesseurs, au moins en ce qui concerne Voltaire, suivaient aveuglément la version souvent inexacte de Kehl, le présent texte a été établi avec le plus grand soin sur les manuscrits des Archives royales[2] pour les lettres du prince (le plus souvent des minutes autographes) et parfois aussi sur des manuscrits ou des copies manuscrites pour les lettres de Voltaire. On a pu ainsi nous fournir de nombreuses variantes, corriger d'importantes erreurs de date. Grâce à MM. Koser et Droysen, nous pouvons contempler ce curieux monument de flagornerie réciproque où le « Marc-Aurèle » de Remusberg rivalise d'adulation avec le « Socrate » de Cirey. La formation philosophique du jeune Frédéric, alors wolfien enragé, sa lutte contre le bigotisme piétiste donnent à cet échange de compliments un réel intérêt, et le premier volume s'arrête à la veillée du règne, juste à l'heure où le roi-sergent agonise, où « Marc-Aurèle » cherche à rattraper les feuilles, qu'il a imprudemment confiées à son ami, de l'*Antimachiavel*. Souhaitons à cette monumentale publication un prompt achèvement[3].

1. *Correspondance de Frédéric le Grand avec Voltaire, publiée sur les manuscrits conservés aux Archives royales de Prusse* par R. Koser et H. Droysen. T. I : *1736-1740*. Leipzig, S. Hirzel; Paris, C. Klincksieck, 1908, in-8°, 368 p.

2. MM. Koser et Droysen nous donneront sans doute ultérieurement, quoiqu'ils ne l'annoncent point, des renseignements précis sur la façon dont ils ont établi leur texte. Nous n'avons actuellement qu'un relevé des variantes et une table de conférence avec les éditions de Moland et de Preuss.

3. Je ne vois pas pourquoi (p. 3, n. 2) le choix des noms de Cotin et de Rousseau est « nicht ganz glücklich ». Il s'agissait tout justement de montrer la supériorité de Voltaire sur des rivaux méprisables. — Quelques erreurs de lecture s'expliquent par la nationalité des auteurs (p. 316 : catéchisme *de* rois). — P. 317, à propos de cette phrase (Frédéric, 6 janvier 1740) : « L'*Antimachiavel* ne mérite point d'être annoncé sous mon nom au roi de France », les édi-

Que la mort de « Socrate » ait totalement été dépourvue d'héroïsme, on le savait de reste par les lettres de Tronchin. M. Lachèvre en donne, non sans complaisance, une preuve nouvelle en publiant une relation inédite des derniers moments du philosophe, du « patriarche des mécréants », écrite par un ecclésiastique pour un évêque[1]. Les préventions de M. Lachèvre l'ont peut-être amené à s'exagérer la valeur, et surtout l'impartialité[2], de cette relation, visiblement écrite dans une pensée d'édification, avec les « couleurs qu'emploient les écrivains sacrés... pour décrire celles [les morts] des Antiochus, des Hérodes et des Juliens ». Ces mêmes préventions lui cachent tout ce qu'a de répugnant la basse besogne à laquelle se livrent, autour d'un cadavre agonisant, un abbé Gaultier et un M. de Tersac. L'édition est d'ailleurs très soignée et entourée de documents intéressants[3].

Les ouvrages consacrés à l'histoire de l'assistance publique pendant la Révolution sont trop souvent des livres tendancieux, inspirés par le mépris de la bienfaisance officielle et destinés à prouver, comme dit M. Léon Lallemant, qu'il n'y a, « au point de vue charitable, rien de grand » en un siècle qui commence « par la déification des sens » et finit « dans le sang et les larmes ». Il serait facile d'opposer à ces attaques systématiques des apologies également systématiques. Les unes et les autres auraient le tort de considérer la Révolution comme un fait exceptionnel, énorme, comme une catas-

teurs (n. 4) disent que les textes ne nous permettent pas de saisir l'allusion. Pourtant, la lettre de Voltaire du 28 décembre pouvait faire craindre à Frédéric que Voltaire ne lui jouât un tour de sa façon.

1. Frédéric Lachèvre, *Voltaire mourant. Enquête faite en 1778 sur les circonstances de sa dernière maladie.* Paris, H. Champion, 1908, in-8°, XXXIII-208 p., 1 portr. et des fac-similés.

2. P. X : « Doit-on accorder confiance aux assertions de son auteur?... Nous répondons affirmativement. L'enquête, loyalement conduite, a été suivie par un catholique de marque, vraisemblablement un ecclésiastique d'un rang élevé, qualité qui lui a ouvert bien des portes et l'a mis en situation de recueillir des particularités intéressantes qu'un disciple des philosophes aurait dédaigneusement négligées ou écartées. » Mais des préjugés qu'un ecclésiastique pouvait apporter à cette étude, pas un mot.

3. *Le Catéchisme des libertins au XVIIe siècle. Les quatrains du Déiste ou l'Anti-Bigot* (p. 99 et suiv.). Ces quatrains ne sont pas, quoi qu'en dise M. Lachèvre, au-dessous de la moyenne des poésies philosophiques et ils se caractérisent par une réelle force de pensée. — *A propos d'une lettre inédite de l'abbé d'Olivet à Voltaire* (p. 137 et suiv.), sur le sonnet de des Barreaux, M. Lachèvre a raison de restituer, malgré Voltaire, ce sonnet fameux à « l'Illustre débauché ». Mais il ne me semble pas du tout, comme à lui, un sonnet chrétien ; j'y vois au contraire une sanglante ironie sur l'antinomie entre les deux doctrines, également essentielles au christianisme, du châtiment et de la rédemption.

trophe apocalyptique, destructrice suivant les uns, créatrice pour les autres.

Tout autre est la méthode suivie, dans sa thèse, par M. Camille Bloch[1]. S'il n'a pu faire porter, pour cette fois, sur l'ensemble du royaume une enquête menée, avec une activité inlassable, dans les cartons des Archives nationales et des archives locales, au Cabinet des manuscrits, à travers les innombrables imprimés que fit éclore la « sensibilité » du XVIIIe siècle; s'il a dû se borner à sept généralités, qui ne couvrent même pas tout le ressort des Parlements de Paris et de Rouen, il a fait remonter ses recherches jusqu'à l'année 1764, date de la déclaration royale sur le vagabondage, pour la mener jusqu'en 1790. — La seule adoption de ces limites chronologiques a pour effet de modifier la perspective historique. Ce que l'on peut appeler la « révolution », en matière d'assistance, nous apparaît non plus comme une création *ex nihilo*, mais comme la suite naturelle et nécessaire de deux ordres de faits : 1° la misère des populations; 2° la formation des théories nouvelles sur le droit des pauvres et les devoirs de l'État. En ce domaine comme dans les autres, la Révolution sort de l'ancien régime. Elle en sort doublement, puisqu'elle lui doit et les maux qui l'ont rendue inévitable et les idées qui l'ont rendue possible.

M. Bloch a donc commencé par une étude sur le développement du paupérisme au XVIIIe siècle. Cette étude, admirablement documentée, a un peu l'inconvénient ordinaire de toute accumulation de détails vrais : elle laisse une impression sans doute plus noire, en tous cas plus uniformément noire que la réalité. Il n'en reste pas moins que la charité de l'ancien régime a fait faillite et que les objections les plus graves sont alors formulées contre les institutions paroissiales et aussi contre la monstrueuse organisation des hôpitaux. Même le rôle des religieuses hospitalières est loin d'échapper à toute critique[2]. — La « sensibilité », d'une part, de l'autre les idées naissantes sur les obligations réciproques du citoyen et de la société aboutissent à la formation d'une théorie toute nouvelle, la théorie de l'assistance, radicalement opposée à la théorie chrétienne de la cha-

1. Camille Bloch, *l'Assistance et l'État en France à la veille de la Révolution (généralités de Paris, Rouen, Alençon, Orléans, Châlons, Soissons, Amiens), 1764-1790.* Paris, A. Picard, 1908, in-8°, LXIV-504 p. La table alphabétique remplit les p. 453-498.

2. Les vrais pauvres négligés en faveur des bourgeois; mondanité, prodigalité, arrogance; indiscipline à l'égard des médecins et des administrateurs; exploitation mercantile des malades; malversations; faits d'immoralité. Certains de ces abus remontent au XVIe siècle.

rité. Ce mouvement pour laïciser et nationaliser l'assistance remonte, en réalité, aux temps de la Réforme ; mais c'est la « philosophie » qui lui donne une impulsion décisive. Turgot, avec la fermeture des dépôts de mendicité et la multiplication des ateliers de charité, Necker, avec les réformes hospitalières et l'hôpital modèle créé par Mme Necker, fournissent à la doctrine de brillantes illustrations. Elle n'attend pas pour se formuler la réunion des États généraux ; elle s'exprime, dès 1787, dans ces Assemblées provinciales où il faudra bien que l'on prenne l'habitude de voir la date initiale de la Révolution. Cette doctrine repose essentiellement sur le « droit au secours » pour le pauvre invalide, sur le « droit au travail » pour le pauvre valide, c'est-à-dire, en dernière analyse, sur le devoir de la société à l'égard de ses membres. Cette doctrine, toute laïque, éminemment révolutionnaire, — et déjà, peut-on dire, socialiste dans sa substance, — aboutit à la création de l'assistance comme service public. Par application du principe du domicile de secours, ce service public doit être confié à l'autorité locale, à la commune[1]. — Telle est l'évolution qui a été décrite, de la façon la plus intéressante, et même, — mérite rare en un tel sujet, — la plus attachante par M. Camille Bloch. Il est peu d'études qui donnent à un pareil degré la sensation de tout ce que les idées révolutionnaires devaient au passé, de tout ce qu'elles enveloppaient d'avenir. — Il est peu probable que des études du même genre, menées avec la même méthode dans d'autres généralités, arrivent à modifier les résultats essentiels de celle-ci[2].

V. Histoire locale. — Le domaine, qui pourrait être si fécond, de l'histoire provinciale continue malheureusement à être encombré par des publications de textes d'importance médiocre et qui gagneraient à être réduites à un juste volume, et par des travaux mal digérés, dont les auteurs sont mal préparés à la tâche qu'ils ont assumée. D'ordinaire, ils prêtent le flanc à deux critiques, dont il semble que l'une devrait exclure l'autre : ils veulent faire entrer dans le cadre

1. C'est donc à tort, croyons-nous, que l'on a reproché à M. Bloch, sur ce point, une contradiction. C'est bien la nation tout entière qui doit l'assistance ; celle-ci est donc bien, comme le dit M. Bloch, *nationalisée*. Mais pour des raisons d'ordre pratique, et en vertu d'une délégation de la souveraineté nationale, l'exercice de ce service nationalisé est remis à la commune. Il n'y a pas là ombre de contradiction.

2. A plusieurs reprises (notamment p. 150, 251), M. Bloch semble confondre deux faits assez différents : l'inoculation (variolisation) et la vaccine. Certaines parties du travail auraient gagné à être revues par un médecin. — Signalons dans la bibliographie, qui a été, comme le reste, imprimée avec un très grand souci de la correction typographique, une amusante bévue : le titre ecclésiastique *Abt zu Locum* devient *Abtzulocum*.

restreint de leurs monographies beaucoup trop d'événements généraux; ils connaissent très insuffisamment cette histoire générale à laquelle ils se réfèrent d'une façon excessive. Ils manquent ainsi doublement à fournir aux études historiques une contribution solide, quoique modeste. Il est heureux que, sur ce terrain aussi, l'histoire des institutions bénéficie des efforts de quelques travailleurs mieux outillés.

Si l'on débarrassait les 450 pages de la correspondance de Samuel Robert, avocat huguenot au présidial de Saintes[1], de tout le fatras de procédure qui les alourdit, — procès contre sa femme qui s'est convertie, procès contre le clergé qui s'oppose à son entrée dans le corps échevinal, — on en pourrait extraire une intéressante chronique de la Fronde des princes à Paris, de la guerre civile en Saintonge et de l'Ormée. Il est fâcheux que ces nouvelles soient noyées dans une masse de détails où personne n'ira les lire.

Il y a encore moins de renseignements historiques, mais il y a beaucoup plus de traits de mœurs, de menus faits économiques et même de données généalogiques dans le *Journal* (moitié livre de raison, moitié diaire) d'un avocat du roi à Montmorillon[2]. C'est la vie d'une toute petite ville sous Louis XIV : les gros événements sont les cérémonies publiques, les fléaux (épidémies du passage de troupes), les violences contre les personnes, les abjurations de « prétendus réformés », les naissances, mariages ou décès.

Une autre petite ville de la même région, Loudun, a joué son rôle dans l'histoire. Elle a contenu, au XVIe siècle, plus de calvinistes que de catholiques, elle a servi de siège à des assemblées protestantes, on y a tenu des conférences et signé des traités de paix, on y a exorcisé des diables. Il est donc naturel qu'un patriotisme local fervent ait poussé un Loudunais à retracer le passé de la cité poitevine[3]. Malheureusement, il a manqué à M. Lerosey une compréhension plus étendue et plus sûre de l'histoire générale, un sens plus exact de l'ordre et même de la chronologie[4].

1. *Lettres de Samuel Robert*, copie de feu le baron de la Morinerie, publiée par M. Georges Musset. Paris, Picard; Saintes, Prévost, in-8°, XII-478 p. Index (*Arch. hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXXVII). — Les lettres vont du 21 juillet 1650 au 21 juillet 1652. Les éditeurs ont négligé de rechercher le lieu d'expédition de chaque lettre.

2. *Journal de M. Demaillasson, avocat du roi à Montmorillon (1643-1694)*, publié par M. V. Bardet; t. I. Poitiers, Soc. française d'impr. et de libr., 1907, in-8°, XV-474 p., 1 pl. (*Arch. hist. du Poitou*, t. XXVI). — Le t. I va de 1643 (mais surtout de 1649) à 1680.

3. A. Lerosey, *Loudun. Histoire civile et religieuse*. Paris, H. Champion, s. d., in-8°, VII-448 p., 5 pl.

4. M. Lerosey croit que la déclaration du Conseil général de la commune du

On trouvera, par contre, ces qualités dans l'ouvrage suivant.

Le château et la ville de Loches n'ont pas été une de ces positions que se disputaient passionnément catholiques et huguenots. Loches n'était pas, comme Orléans ou Saumur, un de ces passages de Loire qui établissaient la jonction entre la France parisienne et l'Aquitaine. Cependant les guerres de religion ont sévi autour de Loches comme dans les autres pays de la Loire, et M. Boulay de la Meurthe[1] en reconstitue patiemment et savamment l'histoire, d'après des documents d'archives[2]. Il publie, en appendice à son premier volume, quelques-uns de ces documents, notamment la correspondance de Jean de Menou avec Villars[3]. Sans rien exagérer, on peut dire de son livre qu'il accroit nos connaissances sur la période des guerres civiles.

Dans sa monographie d'une petite commune du Valois, M. G. Darney n'a pas su isoler suffisamment l'histoire locale de l'histoire générale[4]. Il donne d'ailleurs quelques faits intéressants pour la période révolutionnaire[5].

Le travail de M. Patoz sur la propriété paysanne dans quelques bailliages de la terre bourguignonne à la fin de l'ancien régime[6] semblera peu important si l'on considère la faible étendue qu'il a

14 thermidor an II (p. 134), « étant donné le caractère de Robespierre..., n'était pas sans danger pour les signataires ». A cette date, Robespierre était mort. D'ailleurs, M. Lerosey s'embrouille constamment dans les dates révolutionnaires. — Pour prouver que « Planier avait un cœur de fer », il cite précisément (p. 141) une anecdote où nous voyons Planier tout tenter pour sauver une victime. — M. Lerosey ne saurait se consoler qu'un évêque constitutionnel, Montault-Desilles (p. 424), ait été un excellent homme. — Il nous donne des « diableries » de Loudun une explication inattendue. On peut voir dans les religieuses soit des « possédées », si l'on croit au démon, soit des hystériques. M. Lerosey croit « que les deux causes sont intervenues dans les convulsions des Ursulines ». Nous avouons ne pas apercevoir la nécessité de faire au surnaturel sa part.

1. Cte Boulay de la Meurthe, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine*, t. I. Tours, 1906, in-8°, 535 p., 13 fig. (*Mém. de la Soc. archéol. de Touraine*, t. XIV). Va de 1562 à 1594, plus un chapitre sur « Loches au XVIe siècle ».

2. Archives nationales, Bibliothèque nationale, archives communales de Loches, Tours, Amboise, Chinon. N'y a-t-il rien aux archives d'Indre-et-Loire?

3. Il y a 80 pièces justificatives.

4. Georges Darney, *Crouy-sur-Ourcq et Gesvres-le-Duc (Seine-et-Marne)*. Paris, E. Lechevalier, 1908, in-8°, 318 p.

5. M. Darney, qui est généralement impartial, ne devrait pas rapporter des paroles de Cambon d'après un pamphlet thermidorien.

6. Eug. Patoz, *la Propriété paysanne dans les bailliages de Semur-en-Auxois, Saulieu, Arnay-le-Duc à la fin de l'ancien régime (1750-1790)*.

étudiée. Mais ces territoires sont géographiquement si variés qu'ils prêtent à des comparaisons instructives. En analysant dans le détail les rôles d'impôts[1], M. Patoz est arrivé à serrer de très près, de plus près que ne l'avait fait M. Loutchizki, les réalités paysannes. Il aboutit aux constatations suivantes : les nobles, qui ne font pas les deux centièmes de la population, détiennent en 1789 les 35 °/₀ du sol; les ecclésiastiques, qui représentent 3, 4 °/₀, sont propriétaires des 11,6 °/₀; les bourgeois, le plus souvent des « forains », ne dépassent pas 7,7 °/₀, mais possèdent plus du cinquième des terres; les paysans, 87 °/₀ du total, doivent se partager le tiers du sol. Il serait imprudent de généraliser ces résultats; tels quels, ils sont singulièrement instructifs.

De toutes les anciennes provinces de France, la Bretagne[2], avec ses landes semées de bruyères et d'ajoncs, était l'une de celles où les terres communes couvraient la plus grande partie du sol[3], l'une de celles aussi où les paysans pauvres, où les simples artisans ruraux avaient le plus besoin de pouvoir envoyer paître leurs bêtes soit dans les « communs » proprement dits, soit dans les terres soumises périodiquement au régime de la vaine pâture. Malheureusement pour ces petits éleveurs, le droit breton admettait des procédures analogues à l'*enclosure* anglaise, qui permettaient de soustraire les champs à l'exercice de la vaine pâture et de transformer les com-

Semur-en-Auxois, V. Bordot, 1908, in-8°, VIII-133 p. (mémoire pour le diplôme d'études supérieures d'histoire; Université de Dijon).

1. On a très justement remarqué que M. Patoz aurait dû tirer davantage parti des documents de la série Q.

2. Pierre Lefeuvre, *les Communs de Bretagne à la fin de l'ancien régime (1667-1785). Étude d'histoire du droit, avec des pièces justificatives.* Rennes, Oberthür, 1907, in-8°, XL-179 p.

3. Les landes, d'après l'auteur (p. 17), couvraient plus du tiers et moins de la moitié du sol; en y ajoutant les jachères, cela montait, bon an mal an, aux deux tiers. M. Lefeuvre, qui nous a donné une introduction historique, néglige complètement le côté géographique de son sujet. Il ne peut donc pas nous apporter même des éléments de réponse à une question qu'il ne s'est pas posée : à savoir le rapport qui pouvait exister entre la nature du sol et la plus ou moins grande extension des landes et « gallois ». Cette extension varie cependant de 93 °/₀ dans une subdélégation à 75 °/₀ dans une autre. Les mêmes raisons expliquent peut-être un autre fait signalé plus loin par l'auteur : les différences qui existent dans l'attitude prise, au moment de la rédaction des cahiers, par les paysans bretons. Ces différences existent entre les paroisses, elles existent entre les sénéchaussées (p. 139-146). Il est curieux que les historiens bretons ignorent si complètement les travaux publiés, à Rennes même, soit par les élèves de M. de Martonne, soit par M. Camille Vallaux. Cet isolement est peu scientifique, et certainement préjudiciable aux progrès de nos connaissances historiques.

muns en propriétés individuelles. La maxime « nulle terre sans seigneur », le fait que beaucoup de paysans, dans ce pays de tradition orale, étaient des possesseurs sans titres, amenèrent peu à peu l'afféagement, puis le partage (triage et cantonnement) des communs, par conséquent la réduction de ces terres vagues. Cette réduction ne s'explique pas seulement par l'avidité des privilégiés ou des bourgeois propriétaires. Sous l'influence des idées agronomiques du XVIIIe siècle, et notamment de la doctrine des physiocrates, beaucoup de particuliers, et surtout l'État, voulaient pousser au défrichement des landes et servir la cause du progrès agricole. Ils ne se rendaient pas compte qu'en raison de la nature même du sol breton et de la constitution sociale bretonne, une pareille transformation ne pouvait s'opérer sans froisser les intérêts les plus vitaux des populations pauvres, sans provoquer de violentes résistances, des bris de clôture, des délits contre les personnes, même des émeutes. Cette effervescence persistera jusqu'à la Révolution, et la trace en apparaît dans les cahiers. — Les caractères spécifiquement bretons du sujet font l'intérêt de la thèse de M. Pierre LEFEUVRE. C'est une thèse de droit; mais on y relève très visiblement et très heureusement l'influence exercée sur l'histoire des institutions bretonnes par les travaux sortis du séminaire de M. Henri Sée.

Henri HAUSER.

ALLEMAGNE.

ÉPOQUE MODERNE.

(Publications de l'année 1907.)

I. Ouvrages généraux. — Une véritable lacune de l'historiographie allemande est comblée par l'histoire des guerres maritimes et des marines militaires du contre-amiral Rudolph Rittmeyer[1]. Le premier volume de cet ouvrage donne, après une introduction résumant brièvement le développement de la marine militaire depuis l'antiquité, son historique depuis le XVIIe siècle jusqu'en 1740. L'auteur s'est livré à des recherches consciencieuses, bien qu'on puisse lui reprocher d'avoir omis beaucoup de publications relatives à son sujet, et souvent de fort importantes, par exemple pour l'histoire des guerres de la Hollande et de l'Angleterre contre l'Espagne. Il prouve à nouveau que la perte de l'*Invincible Armada* incombe avant tout à Philippe II lui-même, auquel manquait toute notion des mesures navales à prendre pour conquérir l'Angleterre, et dont les instructions étaient aussi fautives que contradictoires. L'ouvrage fournit, sur la marche des guerres maritimes, d'excellents exposés, basés sur une science technique parfaite et, par cela même, fort instructifs pour l'historien.

Le vice-amiral Kirchhoff expose l'influence que la marine de guerre a exercée sur les luttes des pays riverains de la Baltique depuis le XVIIe siècle[2] : travail d'autant plus utile que le capitaine Mahan avait négligé cette matière dans son livre bien connu sur l'influence historique de la force navale. La suprématie maritime seule a permis à Gustave-Adolphe de jeter ses armées sur l'Empire; ce sont les flottes qui ont décidé de la guerre de Scanie, de 1658 à 1660. Mais l'auteur exagère l'influence des marines dans les autres guerres des XVIIe et XVIIIe siècles. La meilleure partie de l'ouvrage, composé d'ailleurs après des recherches étendues et consciencieuses, est celle qui concerne le XIXe siècle. Nous ne citerons que le récit de la bataille de Copenhague, en 1801, d'où il ressort que Nelson n'a dû son succès qu'à l'habileté avec laquelle il sut intimider les Danois par ses

1. R. Rittmeyer, *Seekriege und Seekriegswesen in ihrer geschichtlichen Entwickelung;* t. I. Berlin, Mittler.
2. Kirchhoff, *Seemacht in der Ostsee.* Kiel, Cordes, 2 vol.

menaces. L'amiral Kirchhoff démontre qu'en 1870 le gouvernement français était encore moins préparé à la guerre maritime qu'à la guerre continentale et qu'on ne saurait reprocher à l'amiral Bouet-Willaumez son peu d'activité, puisqu'on ne lui avait donné ni instructions, ni les moyens d'une attaque sérieuse.

Le onzième volume du *Hohenzollern-Jahrbuch*[1], publié par M. Paul Seidel, se fait remarquer par les mêmes qualités artistiques que ses aînés. Comme travaux originaux, nous y relevons l'essai de M. Gust.-Berth. Volz sur une ambassade turque à la cour de Frédéric le Grand, pendant l'hiver 1763-1764, avec une notice intéressante sur la politique turque de ce roi jusqu'au moment de cette légation. Le même auteur commence une série de courtes biographies des personnes formant l'entourage de Frédéric le Grand; il nous donne cette fois la biographie du général Winterfeld. — M. Édouard Clausnitzer publie une biographie de l'électeur Jean-Sigismond (1608-1618), qui, du luthéranisme, passa à la religion réformée et qui unit au Brandebourg les principautés de Clèves, Mark et Ravensberg, ainsi que la Prusse orientale. — M. Fritz Arnheim continue son intéressant travail sur Marie-Éléonore de Brandebourg, épouse du grand Gustave-Adolphe de Suède. — Le baron Frédéric de Schrœtter expose le système monétaire du Brandebourg, créé par le grand électeur, avec le concours de la Saxe et du Hanovre.

Le premier volume de l'histoire des Allemands dans les pays des Karpathes, par M. Kaindl[2], traite de la colonisation allemande en Galicie jusqu'en 1772; mais, en réalité, les temps modernes y sont assez négligés au profit du moyen âge. C'est d'ailleurs un ouvrage fort consciencieux, sans chauvinisme germanique, relevant, au contraire, les fautes commises par la bourgeoisie allemande divisée par des luttes intestines qui facilitèrent le triomphe de la noblesse et du clergé polonais. Malheureusement, l'auteur ordonne son récit d'après des points de vue logiques, séparant et mêlant les époques d'une manière arbitraire et masquant ainsi la suite des événements. — Le deuxième volume est consacré à l'histoire des Allemands en Hongrie et en Transylvanie jusqu'en 1763, et en Valachie et Moldavie jusqu'en 1764. C'est un travail tout à fait neuf. Nous n'en regretterons que plus la parcimonie avec laquelle M. Kaindl cite ses sources et les apprécie. Il faut le croire sur parole. L'auteur indique brièvement les faits extérieurs; il insiste principalement sur les questions topo-

1. *Hohenzollern-Jahrbuch*, 11e année. Berlin et Leipzig, Giesecke et Devrient.

2. Kaindl, *Geschichte der Deutschen in den Karpathenländern*; t. I et II. Gotha, F.-A. Perthes (*Allgemeine Staatengeschichte*, publiée par Karl Lamprecht; 3e série, *Deutsche Landesgeschichte*, publiée par Armin Tille, 8e partie).

graphiques et ethnographiques, sur le droit, le commerce et le développement intellectuel des colonies allemandes dans les pays magyar, slaves et roumains du Danube, où elles ont exercé à tous ces points de vue une influence considérable.

La « Commission pour l'histoire moderne de l'Autriche » commence à publier des documents sur l'histoire intérieure de cet État. MM. Thomas Fellner et Heinrich Kretschmayr décrivent l'administration centrale de l'Autriche jusqu'en 1749[1]. Le premier volume de leur ouvrage contient l'historique, d'après des documents imprimés dans les tomes II et III. L'organisme administratif inauguré par l'empereur Maximilien Ier et définitivement organisé par Ferdinand Ier resta debout, en grande partie, jusqu'à la chute de la vieille Autriche, en 1848. Il comprenait un personnel surabondant, réparti en une foule de corps superposés et juxtaposés qui paralysaient toute action gouvernementale, politique ou militaire et créaient un véritable chaos. Tout cela est savamment et clairement exposé dans l'ouvrage de MM. Fellner et Kretschmayr.

M. David Kaufmann, qui avait entamé une histoire des principales familles israélites d'Allemagne, a été enlevé par une mort prématurée au moment où il travaillait à l'histoire de la célèbre famille des Gomperz; c'est M. Freudenthal qui s'est chargé de la terminer[2]. Fruit de recherches minutieuses, cette histoire jette la plus vive lumière sur les conditions de vie des Israélites d'Allemagne aux XVIIe et XVIIIe siècles, époque à laquelle les Gomperz, mécènes de la science juive, chefs de communautés, rabbins, grands banquiers et fournisseurs de l'État, jouèrent parmi leurs coreligionnaires un rôle de tout premier ordre. M. Freudenthal montre la part considérable que les Juifs ont prise au développement politique et économique des pays qui les hébergeaient, et il fait ressortir le rôle de réformateur joué par le Dr Aron Gomperz, précepteur de Moses Mendelssohn, avant son illustre disciple. L'auteur écrit avec une entière impartialité et évite de se faire l'apologiste de la famille dont il traite l'histoire trois fois centenaire.

La collection bien connue des chansons populaires historiques d'Allemagne, de Liliencron, qui va du XIIIe siècle jusqu'en 1554, a trouvé un continuateur dans M. August Hartmann, dont le premier volume nous conduit jusqu'à la fin de la guerre de Trente ans[3]. Il

1. *Veröffentlichungen der Kommission für neuere Gesch. Œsterreichs.*; t. V : *Die österreichische Zentralverwaltung;* 1re partie. Wien, Holzhausen, 3 vol.

2. D. Kaufmann et M. Freudenthal, *Die Familie Gomperz.* Francfort-sur-le-Mein, J. Kaufmann.

3. A. Hartmann, *Historische Volksgedichte und Zeitgedichte vom 16 bis zum 19 Jahrhundert;* t. I. München, Beck.

ne donne que des chansons inédites ou mal publiées, avec des notes explicatives d'une haute valeur. Rien n'est plus précieux qu'une telle collection qui nous fait entendre les cris de détresse ou de victoire, de douleur ou de joie du peuple allemand et qui nous fait, en quelque sorte, assister au drame émouvant et sanglant des luttes pour et contre la Réforme religieuse.

II. Histoire par époques. — Le frère et successeur de Charles-Quint, comme empereur d'Allemagne, Ferdinand Ier, n'a plus eu de biographe depuis Buchholtz, c'est-à-dire depuis soixante-dix ans. C'est donc avec plaisir que nous ouvrons le volume de M. Wilhelm Bauer sur les premières années de Ferdinand Ier[1]. La foule de documents nouveaux, tirés des archives de Vienne, de Bruxelles, de Lille et de Rome, que l'auteur a réunis, l'incite à s'éloigner parfois un peu trop de son sujet pour se lancer dans l'histoire générale; mais on en est dédommagé par la quantité de notions nouvelles qu'il apporte et par l'intérêt de son récit. La personne même du jeune prince apparaît, du reste, comme assez insignifiante; ce n'est qu'avec l'âge qu'il s'appropria les qualités élémentaires d'un monarque. Le volume nous mène jusqu'en 1525.

M. Georg von Below[2] choisit, publie et explique avec toute la maîtrise que l'on sait les actes de la Diète des duchés de Juliers et de Berg, de 1563 à 1589.

M. Arthur Kern imprime pour la première fois les règlements des cours princières de Brandebourg, de la Prusse, de Mecklembourg, de Brunswick, de la Hesse, de la Saxe, de l'Anhalt, de Bade, de Wurttemberg, de Palatinat, de la Bavière et de l'Ansbach, surtout pendant le XVIe siècle[3]. On y trouve quelques faits intéressant la *Kulturgeschichte* de cette époque. Mais il était superflu de donner tout ce fatras *in extenso* et d'en remplir deux gros volumes. Il aurait mieux valu en tirer ce qui importe vraiment à la connaissance des mœurs du XVIe siècle.

Le 2e volume des documents et correspondances pour servir à l'histoire de la contre-Réforme dans l'Autriche intérieure sous Ferdinand II, par M. J. Loserth[4], va de 1600 à 1637, date de la mort

1. W. Bauer, *Die Anfänge Ferdinands I.* Wien et Leipzig, Braumüller.

2. *Landtagsakten von Julich-Berg, 1400-1610;* t. II. Düsseldorff, Voss.

3. *Denkmäler der deutschen Kulturgeschichte*, publ. p. Georg Steinhauer; 2e partie : *Reglements*; vol. I et II : *Deutsche Hofordnungen des XVI und XVII Jahrhunderts*, publ. p. A. Kern. Berlin, Weidmann, 1905-1907.

4. *Akten und Korrespondenzen zur Geschichte der Gegenreformation in Innerösterreich unter Ferdinand II;* t. II. Wien, Hölder (*Fontes rerum austriacarum. Œsterreichische Geschichtsquellen, hrsg. von der k. u. k. Akademie der Wissenschaften.* Part. II : *Diplomata et acta*, vol. LX).

de Ferdinand. C'est l'œuvre d'un chercheur infatigable et d'un éditeur prudent et soigneux. Il en ressort que la « réforme » catholique dans ces trois provinces de Carinthie, de Carniole et de Styrie, réunies sous le nom d'Autriche intérieure, tendait à détruire non seulement la liberté religieuse, mais encore la liberté politique, à fonder l'absolutisme du prince à côté de l'exclusivisme clérical, enfin que les Jésuites prenaient moins part à la conversion qu'au pillage des protestants alpins.

Le livre de M. H. Schnell sur le Mecklembourg à l'époque de la guerre de Trente ans[1] est une bonne monographie faite d'après les archives grand-ducales et quelques autres archives, surtout celles des paroisses. Les deux duchés qui composaient alors le Mecklembourg cherchaient, d'accord avec la Saxe électorale, à maintenir la neutralité entre l'Empereur et les luthériens allemands. Mais, comme la Saxe, ils finirent par être entraînés dans la guerre, pendant la seconde moitié de laquelle ils furent à peu près dépeuplés par les Suédois autant que par les Impériaux. Le livre de M. Schnell prouve à nouveau combien, en dépit des affirmations contraires, cette terrible guerre causa en Allemagne de pertes et de ruines.

C'est aux luttes dans lesquelles l'Allemagne fut mêlée au temps de Louis XIV qu'est consacré le volume de M. Paul Schmidt[2]. Il y démontre que l'activité de la littérature politique en Allemagne fut considérable pendant la guerre de Dévolution et au début de la première confédération. Très au courant de toute la littérature historique du sujet et s'appuyant sur des recherches poursuivies à la bibliothèque universitaire d'Iéna, l'auteur passe en revue et caractérise les écrits politiques originaires d'Allemagne pendant les années 1667-1671. On y voit qu'en général l'opinion publique, imbue d'une haine traditionnelle contre l'Espagne, ne se rendait qu'un compte insuffisant des dangers dont l'ambition de Louis XIV menaçait l'Empire et l'indépendance de l'Europe en général.

Le tome V des procès-verbaux et relations du conseil intime de l'électeur Frédéric-Guillaume, qu'édite M. Otto Meinardus[3], est relatif aux années 1655-1659. Ce volume, qui compte 699 pages, est un amas de documents pour la plupart sans intérêt. Les seuls qui offrent

1. H. Schnell, *Mecklenburg zur Zeit des Dreissigjährigen Krieges, 1603-1658.* Berlin, Süsserodt (*Mecklenburgische Gesch. in Einzeldarstellungen*, fasc. 10).

2. P. Schmidt, *Die deutsche Publizistik in den Jahren 1667-1671.* Innsbruck, Wagner.

3. *Protokolle und Relationen des brandenburgischen geheimen Rates aus der Zeit des Kurfürsten Friedrich Wilhelm*, publ. p. O. Meinardus, t. V. Leipzig, Hirzel.

quelque importance avaient déjà été imprimés soit intégralement, soit sous forme d'extraits, dans les *Urkunden und Akten zur Geschichte des Grossen Kurfürsten*. M. Meinardus lui-même ne peut d'ailleurs, dans sa préface, signaler que deux pièces nouvelles qui méritent de retenir l'attention.

Le comte Albert DE SCHLIPPENBACH publie la correspondance d'un de ses aïeux, le comte Charles Christophe, diplomate suédois près le grand électeur de Brandebourg, de 1654 à 1657[1]. On n'y trouvera rien de bien nouveau, mais on y suivra avec intérêt le détail des négociations pendant la première guerre du Nord. Il faut seulement regretter que l'introduction et les notes de l'éditeur reposent sur une connaissance imparfaite de la littérature historique du sujet.

C'est à cette même guerre du Nord que se rapportent les dépêches du nonce Vidoni que publie[2] M. Arthur LEVINSON d'après les archives du Vatican. Vidoni a été le vrai conseiller du roi Jean-Casimir de Pologne, et les sentiments les plus intimes de ce monarque se reflètent dans les dépêches du nonce. Ouvrier infatigable d'une ligue entre la Pologne et l'Autriche contre la Suède, et même contre la France, Vidoni a également poussé à l'alliance de la Pologne avec le Brandebourg.

Un autre diplomate ecclésiastique comparable à Vidoni par son ardeur inlassable fut Christophe-Bernard de Galen, évêque de Münster. M. Joseph MINN[3] soumet à un examen critique les biographies de ce prince, écrites de son vivant, surtout celle qui est due au vicaire général Johann von Alpen et qui eut une influence considérable sur les historiens postérieurs, quoiqu'elle ne soit qu'un hymne de gloire en l'honneur d'un personnage bien connu par son caractère excessif et violent.

Parmi l'élite des vrais chrétiens qui, au plus fort des guerres de religion, surent s'élever au-dessus des mesquines préoccupations confessionnelles et travailler à l'union des églises, le pauvre théologien écossais John Durie occupa au milieu du XVIIe siècle une place importante. M. Karl BRAUER a fait des recherches dans les archives de quinze villes d'Allemagne, de Suisse, de Hollande et d'Angleterre, pour arriver à fixer tous les détails de cette existence généreuse,

1. A. von Schlippenbach, *Zur Geschichte der Hohenzollerischen Souveränität in Preussen*. Berlin, Fleischel, 1906.

2. Dans l'*Archiv für österreichische Geschichte hrsg. von der Histor. Kommission der k. Akademie der Wissenschaften*; t. XCV. Wien, Hölder, 1906.

3. J. Minn, *Die Lebensbeschreibungen des Fürstbischofs Christ. Bernh. v. Galen*. Hildesheim, Lax (*Beiträge für die Geschichte Niedersachsens und Westfalens*; t. II. fasc. 9).

quoique parfaitement inutile[1]. Ni luthériens, ni réformés n'étaient mûrs pour le syncrétisme prêché par Durie, et il dut même renoncer à tout essai de propagande parmi les catholiques. D'ailleurs, martyr d'une noble cause, ce fut un martyr pédant, médiocrement doué et légèrement ridicule.

M. Philippe Hiltebrandt a étudié[2] l'histoire de l'élection du roi de Pologne en 1697. Il montre comment la puissance menaçante et les tendances autocratiques de Louis XIV y firent échouer la candidature du prince de Conti, puis comment l'électeur Auguste II de Saxe, candidat du parti autrichien, l'emporta après s'être converti au catholicisme; conversion d'ailleurs purement politique et qu'Auguste avait combinée de façon à pouvoir la désavouer au cas où son élection échouerait. Il avait su s'attirer l'appui de la cour romaine qui avait saisi avec empressement ce moyen de s'attacher un des premiers princes de l'Empire. Le même auteur a prouvé[3], d'après les papiers du nonce apostolique à Vienne, en 1700, que Leibniz alla très loin dans ses concessions vis-à-vis du catholicisme pour arriver à une union entre les protestants et Rome, et ceci dans le but de faire accepter, par les électeurs catholiques, la neuvième dignité électorale accordée par l'empereur Léopold Ier à la maison de Hanovre.

M. Albrecht Philipp[4] démontre, surtout d'après les archives de Dresde, qu'Auguste le Fort, de Saxe, chercha, par toutes sortes de manœuvres, à abroger la Pragmatique Sanction de l'empereur Charles VI pour substituer sa propre femme, fille de l'empereur Joseph Ier, aux filles de Charles, à titre d'héritière, en dépit d'ailleurs de la renonciation faite par elle à la succession. C'est là un travail très consciencieux, mais bien mince comme résultat, puisque les manœuvres d'Auguste le Fort furent sans influence sur la marche des événements et sur les destinées de la Saxe.

On doit à M. Georg Winter une nouvelle biographie de Frédéric le Grand[5]. On n'y trouvera rien de très nouveau, mais le livre est bien composé et se lit avec agrément. L'auteur a diligemment étudié les textes, et il connaît la plupart des travaux modernes. Je n'ai

1. K. Brauer, *Die Unionstätigkeit John Duries unter dem Protektorat Cromwell.* Marburg, Ewert.

2. Dans les *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken, hrsg. vom königl. preussischen historischen Institut in Rom;* t. X. Rome, Loescher.

3. *Ibid.*

4. A. Philipp, *August der Starke und die Pragmatische Sanktion.* Leipzig, Quelle et Meyer (*Leipziger historische Abhandlungen;* fasc. 4).

5. G. Winter, *Friedrich der Grosse;* 2 vol. Berlin, Ernst Hofmann.

relevé à cet égard qu'une lacune importante, c'est celle des excellents ouvrages de M. Richard Waddington. Et malgré tout l'ouvrage a un grand défaut : celui de présenter toutes choses et toutes gens sous des couleurs trop flatteuses. M. Winter ne veut voir que les beaux côtés du caractère et de la politique de son héros. Il exagère l'éloge même pour la reine Élisabeth-Christine, que le journal du comte Lehndorff et d'autres témoins nous permettent de juger plus impartialement. Par contre, M. Winter a raison, selon nous, de rejeter l'opinion de Max Lehmann sur les projets ambitieux de Frédéric lors du commencement de la guerre de Sept ans et d'attribuer à ce prince des idées claires, de la décision et le goût de l'offensive en matière militaire.

Le journal français du comte Ernst-Ahasver-Heinrich de Lehndorff, que nous venons de citer, vient d'être traduit et annoté par M. K.-E. Schmidt-Lötzen[1]. Chambellan de la reine Élisabeth-Christine de 1746 à 1775, c'était un observateur intelligent et d'esprit assez critique. Il parle peu du roi : celui-ci ne paraissait que rarement à la cour, pour laquelle il avait autant de dédain que pour la reine, qui, d'ailleurs, méritait cet abandon par l'étroitesse et la fatuité de son esprit, et par son humeur inégale et difficile. La cour et la noblesse de Berlin nous apparaissent dans le journal de Lehndorff comme frivoles, irreligieuses et immorales à un degré incroyable, sans excepter les frères et les neveux du roi et leurs épouses. Jamais Versailles ni Venise n'ont offert de spectacle plus scandaleux. Frédéric ne se souciait guère de tout ce monde, pour lequel il professait un juste mépris, et préférait se reposer des fatigues du gouvernement dans la société des musiciens, des littérateurs et des étrangers instruits.

M. Johann Ziekursch[2] a écrit, d'après les archives de Breslau, une étude intéressante et originale sur la bureaucratie prussienne en Silésie jusqu'à la fin de l'état frédéricien. La faveur dont les nobles jouirent dans la carrière bureaucratique, au temps de Frédéric II et de ses successeurs, aux dépens des roturiers, fut cause du recul qui se manifesta dans l'administration prussienne, après les réformes du grand électeur et de Frédéric Ier. Conservatrice, attachée aux privilèges nobiliaires, hostile à toute réforme, composée de fonctionnaires

1. Schmidt-Lötzen, *Dreissig Jahre am Hofe Friedrichs des Grossen. Aus den Tagebüchern des Reichsgrafen Ernst-Ahasv.-Heinr. von Lehndorff*. Gotha, Fr.-A. Perthes.

2. J. Ziekursch, *Beiträge zur Charakteristik der preussischen Beamten in Schlesien bis zum Untergange des fridericianischen Staates*. Breslau, Wohlfarth (*Darstellungen und Quellen zur schlesischen Geschichte*; t. IV).

vieux et usés qu'on gardait aussi longtemps que possible pour économiser les pensions, elle fit preuve d'une extraordinaire incapacité. Des vingt-six membres de la *Chambre* gouvernementale du district de Breslau, en 1806, huit seulement étaient physiquement et intellectuellement aptes à leurs emplois. De tels faits expliquent, en grande partie, la débâcle de 1806.

M. Jacob Strieder cherche à résoudre le problème, souvent débattu par les historiens, de savoir si Marie-Thérèse a eu, dès la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, le projet de s'allier à la France ainsi qu'à la Russie pour reprendre la Silésie à la Prusse[1]. Il se sert exclusivement de documents tirés des archives de Vienne. Il en ressort que, dès mars 1749, l'impératrice accueillit favorablement des propositions que son ministre Kaunitz lui fit dans ce sens et consentit à abandonner la traditionnelle alliance qui liait l'Autriche à l'Angleterre. Marie-Thérèse se passionna même tellement pour ce projet que Kaunitz se vit obligé de modérer son zèle. Mais la méfiance que la cour de Vienne inspirait à la France fit échouer l'entreprise, et les négociations ne devaient reprendre qu'en 1755. Tels sont les résultats auxquels aboutit M. Strieder, et ils semblent décisifs.

Les « Saxons » de Transsylvanie (en réalité c'étaient des Francs rhénans) sont un peuple de colons. Reçus, au XIIe siècle, avec joie, dans leur nouvelle patrie, où ils apportaient la civilisation, doués d'une complète liberté garantie par la royauté, ils furent plus tard considérés comme des intrus et combattus comme tels. M. Friedrich Teutsch[2] retrace leur histoire au XVIIIe siècle. La domination turque venait alors d'achever leur ruine. Durant la révolte de Rakoczy, les « Saxons », haïs des Magyares, restèrent fidèles aux Habsbourgs. Ils en furent récompensés par une contre-réforme catholique des plus violentes et par la suppression de leurs libertés. Mais dans cette lutte se retrempèrent les forces de cette petite « nation » qui finit par reconquérir une indépendance relative et sut même résister aux tentatives centralisatrices de Joseph II. M. Teutsch décrit également l'état social et intellectuel des Saxons pendant cette période.

Dans une étude tout à fait neuve sur la servitude rurale dans l'évêché de Münster au XVIIIe siècle[3], M. Clemens Klessing prouve

1. J. Strieder, *Kritische Forschungen zur österreichischen Politik vom Aachener Friedem bis zum Beginne des Siebenjährigen Krieges.* Leipzig, Quelle et Meyer (*Leipziger historische Abhandlungen,* fasc. 2).

2. F. Teutsch, *Geschichte der siebenbürgischen Sachsen für das sächsische Volk;* t. II. Hermannstadt, Krafft.

3. Cl. Klessing, *Beiträge zur Geschichte der Eigenbehörigkeit im Hochstift Münster während des 18. Jahrhunderts.* Hildesheim, Lax (*Beiträge für die Geschichte Niedersachsens und Westfalens;* t. II, fasc. 8).

qu'elle y a été moins lourde que dans les pays transalbiens. Les corvées étaient fort limitées; les paysans n'étaient pas soumis à la juridiction féodale et les grandes propriétés étaient divisées en petites parcelles cultivées par les paysans; leur expulsion par les seigneurs était interdite. Seule la liberté personnelle manquait aux cultivateurs.

La première partie de l'ouvrage consacré à la guerre de 1809 par la direction des Archives de la guerre d'Autriche a paru après la deuxième. Elle est due au major Eberhard Mayerhoffer von Vedropolje[1] et est précédée d'une introduction politique, par le capitaine Oscar Criste. Cette introduction aurait pu, sans inconvénients, être remplacée par un résumé de quelques pages. L'ouvrage lui-même, comprenant la courte campagne d'Eggmühl (avril 1809), est excellent; très complet, clairement composé, il témoigne d'un jugement sain et impartial. Les causes de la défaite des Autrichiens sont bien indiquées. Ce fut une lourde faute de la part de l'Autriche d'entamer la lutte au lendemain même des réformes introduites dans l'armée par l'archiduc Charles. Les troupes étaient imparfaitement instruites, imparfaitement pénétrées surtout de l'esprit des méthodes françaises que l'archiduc s'était appliqué à y introduire. Au fond, on était resté fidèle aux anciens errements, notamment à la formation linéaire; les chefs étaient encore imbus des préjugés traditionnels, et l'archiduc lui-même ne pouvait renoncer à couvrir toutes ses lignes, au risque d'affaiblir ses troupes au point décisif. Partout, on manquait d'initiative et de décision. On laissait en arrière de nombreuses réserves, on détachait des corps entiers qui manquaient sur le champ de bataille. L'archiduc, qui se rendait un compte très clair des défauts de l'armée et de ses chefs, avait tout fait pour ajourner la guerre. Placé malgré lui à la tête de troupes dont il connaissait l'infériorité, il craignait d'être battu, et cette peur le paralysait et lui inspirait une hésitation qui rendait en effet la victoire impossible. Tout cela est fort bien exposé par M. de Vedropolje.

La campagne qui se poursuivit au même moment en Italie nous est racontée par le commandant Maximilian von Hœn et par le capitaine Alois Veltze[2]. Leur volume prouve une fois de plus combien routinier, dénué d'initiative et de hardiesse était resté alors le commandement supérieur de l'armée autrichienne. Dans les formes extérieures, on cherchait à imiter Napoléon, mais on manquait de sa décision, de son esprit guerrier, de la précision de son coup d'œil.

1. *Krieg 1809;* t. I : *Regensburg.* Wien, Seidel (*Kriege unter der Regierung des Kaisers Franz, hrsg. von der Direktion des k. und k. Kriegsarchivs*). — Sur le t. II, voir *Rev. hist.*, t. XCVII, p. 160.

2. *Krieg 1809;* t. III. Wien, Seidel, 1908 (même série).

Tandis qu'on voulait tout garder et prévenir toute éventualité, on ne gardait rien efficacement et on perdait les occasions de vaincre. Les auteurs de ce volume en conviennent avec une franchise d'autant plus louable que le chef de l'armée autrichienne d'Italie fut un membre de la famille impériale, l'archiduc Jean[1].

Le livre que M. Ferdinand Strobl von Ravensberg[2] a écrit sur « Metternich et son époque » est bien étrange; à propos de Metternich, l'auteur nous raconte, depuis les temps les plus reculés, l'histoire des dynasties, avec lesquelles l'illustre diplomate a été en rapport en même temps que l'histoire des maîtresses de tous les hommes marquants et celle de leurs bâtards. Que de temps gaspillé pour un pareil résultat!

M. Alois Niessner, qui s'est fait une spécialité de l'histoire des pays rhénans à l'époque révolutionnaire, raconte les événements dont Aix-la-Chapelle et ses environs furent le théâtre de 1794 à 1814, d'après les journaux de l'époque et les archives communales de la ville[3]. De son livre, écrit d'un style alerte, il ressort que les armées républicaines se sont, en général, bien conduites à Aix, mais que, là comme ailleurs, le Directoire a fait preuve d'une profonde incapacité administrative et d'une effrayante rapacité aux dépens des peuples « affranchis ». Le seul avantage que la ville retira de ce gouvernement, ce fut la liberté des cultes. Napoléon, au contraire, y institua une administration modèle, il y réorganisa l'instruction et l'assistance publiques, rétablit le bon ordre dans l'administration financière, provoqua l'établissement de nouvelles industries et sut trouver au commerce local de nouveaux débouchés. Ce fut grâce à lui qu'Aix-la-Chapelle se releva du désordre et de la misère où la ville était tombée. La population, dont la majeure partie lui était vraiment dévouée, n'en dut pas moins se résigner, en 1814, à la conquête par les alliés et à la domination prussienne.

Le baron von Dalwigk von Lichtenfels publie les lettres de son grand-père, baron de Dalwigk, officier au service de la Prusse, de 1794 à 1807[4]. Ces lettres prouvent combien de zèle, de tendances humanitaires et d'instruction on trouvait parmi les officiers de la malheureuse armée prussienne de cette époque. Animé d'un senti-

1. La première période de cette campagne avait déjà été traitée par M. Veltze dans une publication spéciale. Voir *Rev. hist.*, t. XC, p. 169.

2. F. Strobl von Ravensberg, *Metternich und seine Zeit, 1773-1859;* t. II. Wien et Leipzig, C.-W. Stern.

3. A. Niessner, *Zwanzig Jahre Franzosenherrschaft am Niederrhein, 1794-1814.* Aachen, Gust. Schmidt.

4. *Briefe des Freiherrn von Dalwigk, 1794-1807,* publ. p. Dalwigk von Lichtenfels. Oldenbourg, Stalling.

ment national, vivace, quoique encore assez vague, le jeune Dalwigk souffrit profondément au spectacle de l'Allemagne soumise pièce à pièce à la France. L'armée, se croyant forte, se sentait sûre de la victoire et brûlait du désir de se mesurer avec les fameuses troupes de Napoléon. Les mœurs étaient cependant déplorables dans la Prusse d'alors, et l'héroïque prince Ferdinand de Prusse donnait l'exemple de tous les excès. Le luxe était extrême et amollissait bien des caractères. A signaler comme spécialement curieux le récit du passage de Nelson et de sa maîtresse lady Hamilton à Magdebourg; l'amiral anglais prêcha aux officiers prussiens la haine éternelle des Français. L'annotation de l'éditeur contient parfois des erreurs grossières.

M. Kurt Eisner, rédacteur du *Vorwärts*, organe principal du parti socialiste allemand, publie une histoire de la débâcle de la Prusse pendant l'époque révolutionnaire et napoléonienne[1]. C'est un livre préparé avec soin, mais sans méthode et sans impartialité; le résultat est un pamphlet passionné contre la Prusse. M. Eisner cite beaucoup de témoignages de l'époque, mais il les choisit exclusivement dans les partis hostiles à la Prusse. Il n'a, au contraire, que des éloges pour Napoléon, qu'il glorifie comme le vrai fils de la Révolution, tout entier occupé à propager les « immortels principes » et mettant toute son ambition au service de la liberté et de la patrie bien-aimée. On ne saurait méconnaître plus foncièrement le vrai caractère de Napoléon.

Le premier volume de la biographie de Blücher, par le major-général Wilhelm von Unger[2], qu'ont fait connaître d'excellents travaux sur l'histoire militaire du XVIIe siècle, nous mène jusqu'à la veille de la guerre de Russie (1742-1811). C'est la première biographie réellement satisfaisante du vieux maréchal. Peut-être les lecteurs qui ne sont point du métier trouveront-ils le récit un peu trop chargé de détails d'ordre purement technique, qui souvent nous font perdre Blücher de vue; mais le volume est précieux par le caractère critique de la narration en même temps que par la franchise et la maturité du jugement. Nous y voyons que Blücher n'a pas été exclusivement le *hussard*, le *sabreur* que l'on connaît; qu'au contraire, par la clarté de son esprit et l'énergie de son caractère, il a été supérieur aux stratégistes à l'ancienne mode, finassiers et pédants, si nombreux encore de son temps. Il proclamait hautement et avec raison qu'on calculait trop et qu'on se battait trop peu. Sa clairvoyance dépassait l'horizon des champs de bataille. Dès 1805, — par conséquent avant

1. K. Eisner, *Das Ende des Reichs. Deutschland und Preussen im Zeitalter der grossen Revolution*. Berlin, « Vorwärts ».
2. W. von Unger, *Blücher*; t. I. Berlin, Mittler.

Iéna, — alors qu'il appartenait à l'armée depuis près de cinquante ans, il conseilla à son souverain le service obligatoire pour tous, la diminution de sa durée, l'augmentation de la solde, un meilleur traitement du soldat, se rencontrant ainsi avec un Stein ou un Scharnhorst. Ce n'était cependant pas un stratège du premier ordre; pour les grandes opérations, sa bravoure et son intelligence avaient besoin d'être dirigées par un génie supérieur. Le général von Unger fait également ressortir, sans chercher à les pallier, les défauts du corps d'officiers prussiens à cette époque, la décadence où il était tombé, et se refuse à accepter la thèse, soutenue aujourd'hui par plus d'un historien militaire, suivant laquelle la conduite honteuse qu'eurent alors la plupart des généraux prussiens s'expliquerait par la « sensiblerie » de leur temps.

Les suppléments (*Beihefte*) du *Militärwochenblatt* de 1907 contiennent deux journaux relatifs aux campagnes d'Espagne, de 1809 à 1813. Le premier est dû au général Friedrich Ludwig von Wachholtz, capitaine au régiment Brunswick de l'armée anglaise. Il est assez intéressant pour la connaissance de l'état intérieur de cette armée. Le deuxième, œuvre du général von Krauchenberg, est publié par le colonel von Poten. Krauchenberg fut successivement officier de l'armée hanovrienne, puis de la légion allemande au service de l'Angleterre. Son journal est de faible importance. — Dans le même recueil, le lieutenant-colonel von Duvernoy imprime un travail sur la brigade de cavalerie wurtembergeoise de Normann, pendant la campagne de 1813, en s'aidant des papiers de la famille de Normann. L'auteur cherche à excuser, sinon à justifier, la conduite du colonel de Normann lors de la surprise du corps franc prussien à Lützow, pendant l'armistice, et lors du passage aux alliés, pendant la bataille de Leipzig. Il est vrai que Normann avait reçu de son roi l'ordre de ne pas poursuivre les Français s'ils étaient battus et repassaient le Rhin. Il se croyait donc libre après la défaite de Leipzig. Mais il y a loin de là à la défection et au passage à l'ennemi.

Peu d'historiens militaires unissent la pleine possession de leur sujet et la sûreté de méthode à la connaissance des choses militaires au même degré que M. Hermann Klaje, dans le récit qu'il nous fait[1] d'un épisode du fameux siège soutenu par la place de Kolberg en 1807; il nous raconte les hauts faits du capitaine Waldenfels, qui, insuffisant comme commandant en second de la forteresse, sut du moins, en la défendant, mourir en héros à la tête de son bataillon de

1. H. Klaje, *Waldenfels und seine Grenadiere. Ein Beitrag zur Geschichte der Belagerung Kolbergs im Jahre 1807.* Kolberg, Dietz et Masterath.

grenadiers. L'auteur critique justement les récits de Nettelbeck, l'éminent bourgeois de Kolberg, qui, dans l'enivrement de la lutte et de la gloire subite qui en résultait pour lui, exagère ses propres exploits et dénigre souvent ceux des autres.

M. O. Linke[1] a entamé une biographie de Merkel, haut fonctionnaire prussien, qui fut un partisan des idées réformatrices de Stein et de Hardenberg, mais qui n'a guère d'importance que pour la province de Silésie. Le premier volume va jusqu'à septembre 1810. Les documents, tirés des archives de l'État à Breslau et à Berlin et de celles de la famille de Merkel, prouvent que la noblesse de Silésie, autant que celle de Poméranie et de Brandebourg, s'opposait à la renaissance et à la modernisation de la Prusse; que la majorité des fonctionnaires sympathisait avec les hobereaux; que les paysans, abrutis par le servage, ne comprenaient pas les avantages de la nouvelle législation, et que seule la bourgeoisie s'enthousiasmait pour le nouvel ordre de choses. Les habitants de la Silésie, au contraire, étaient unanimes à désirer la participation de la Prusse à la guerre de l'Autriche contre Napoléon, en 1809, et ne supportaient qu'avec désespoir la neutralité morose de Frédéric-Guillaume III.

Un des adversaires les plus énergiques de Stein, Frédéric von der Marwitz, hobereau convaincu, doué de toutes les rudesses et de tous les préjugés de sa caste, mais honnête, énergique, franc, indépendant, a laissé une histoire de son temps, écrite de son point de vue spécial, cela va sans dire. Elle vient d'être publiée pour la première fois dans sa totalité, sauf les parties d'intérêt purement personnel, avec une introduction biographique et critique et une riche annotation par M. Friedrich Meusel[2]. Marwitz est le représentant d'une caste active et très habile qui, encore aujourd'hui, n'exerce que trop d'influence sur la Prusse et, par elle, sur l'Allemagne entière, et qui, méconnaissant totalement le caractère et les besoins de l'État moderne, cherche à restaurer la vieille Prusse du temps de Frédéric II. C'est ce qui fait des mémoires de Marwitz un document d'un haut intérêt à la fois historique et politique.

Les cinq journaux qui, de 1814 à 1819, défendaient dans le petit état de Saxe-Weimar les vœux et les tendances des patriotes éclairés de l'Allemagne ont trouvé un historien sympathique et consciencieux en M. Hans Ehrentreich[3]. Son travail est neuf et intéressant.

1. O. Linke, *Friedrich Theodor v. Merkel im Dienste für Vaterland;* t. I. Breslau, Wohlfahrt (*Darstellungen u. Quellen zur schlesischen Gesch.;* fasc. 5).

2. F. Meusel, *Friedrich August Ludwig von der Marwitz. Ein märkischer Edelmann im Zeitalter der Befreiungskriege;* t. I. Berlin, Mittler.

3. H. Ehrentreich, *Die freie Presse in Sachsen-Weimar von den Freiheits-*

Le tome IX de l'histoire d'Allemagne de M. Karl LAMPRECHT[1] est comme les précédents, plein d'idées intéressantes et de points de vue originaux : tel l'exposé de l'évolution académique ou du changement des conditions agraires en Allemagne pendant les XVIIIe et XIXe siècles. Mais c'est surtout pour les époques contemporaines qu'on regrette de ne trouver que généralités abstraites et artificielles, démenties à chaque instant par le détail des faits. Il y a trop d'affirmations hasardées, trop d'erreurs surtout. On ne peut soutenir que les réformes introduites en Allemagne au commencement du XIXe siècle furent un produit spontané et fatal des tendances « objectives » de l'époque, et non point les résultats des guerres de la Révolution et de l'Empire. Il suffit de se rappeler les échecs auxquels aboutirent presque tous les essais de réforme faits en dehors de l'influence française. On ne peut soutenir davantage que le patriotisme germanique ou même le patriotisme prussien se soit développé de lui-même; ce qui le provoqua, ce fut bel et bien le fait brutal de l'oppression intolérable exercée par Napoléon; il fut le résultat de la fureur et la haine que souleva la tyrannie étrangère.

Le premier volume de l'ouvrage où M. Ernst VON MEIER[2] se propose d'étudier l'influence française sur le développement de l'État et du droit en Prusse au XIXe siècle a déjà été analysé ici[3]. Il représente un genre heureusement de plus en plus abandonné par les professeurs allemands. Pour expliquer cette influence, M. von Meier commence par le droit naturel du moyen âge, puis disserte longuement sur la répartition des pouvoirs, sur la Révolution française, sur le napoléonisme : ce sont là évidemment ses cahiers de cours universitaires, qu'il a cru utile de faire connaitre en dehors du cercle limité de ses étudiants.

Le baron Jean de Wessenberg, frère du fameux évêque libéral, et qui se rapproche de lui par ses idées politiques, servit l'Autriche en qualité de diplomate pendant la première moitié du XIXe siècle. Les lettres qu'il reçut du célèbre publiciste Frédéric Gentz, pendant les années 1809-1810, 1813-1819 et 1831-1832, sont publiées pour la première fois par M. August FOURNIER[4]. On n'a conservé malheureusement qu'une seule des lettres de Wessenberg. Celles de Gentz font

kriegen bis zu den Karlsbader Beschlüssen. Halle, Niemeyer (*Hallesche Abhandlungen zur Geschichte*, publ. p. Gust. Droysen, fasc. 45).

1. K. Lamprecht, *Deutsche Geschichte;* t. IX. Berlin, Weidmann.

2. E. von Meier, *Französische Einflüsse auf die Staats- und Rechtsentwickelung Preussens im 19. Jahrhundert;* t. I. Leipzig, Duncker et Humblot.

3. *Rev. hist.*, t. XCVII, p. 181-183.

4. A. Fournier, *Gentz und Wessenberg*. Wien et Leipzig, Braumüller.

comprendre à merveille cet homme, dont les idées et les sentiments politiques variaient constamment au gré des impressions du moment et surtout au gré de ses intérêts matériels. Les notes et les éclaircissements de M. Fournier seront fort utiles.

Les journaux et mémoires de Caroline de Rochow et de Marie de La Motte-Fouqué, femme et sœur du ministre de l'intérieur Gustave de Rochow, un des chefs du parti conservateur et absolutiste sous Frédéric-Guillaume III et IV, viennent d'être publiés par Mlle Louise von der Marwitz[1]. Des deux mémorialistes, Caroline de Rochow est de beaucoup la meilleure observatrice, très spirituelle, originale, d'une psychologie pénétrante et parfois raffinée. Elle et sa belle-sœur sont également sévères pour l'intelligence éminente, mais confuse, et le caractère excessif et inconstant qui furent le partage de Frédéric-Guillaume IV, même dès sa jeunesse. Elles donnent mainte indication curieuse sur les personnages de la cour prussienne pendant les trente premières années qui suivirent les guerres de la libération; mais toutes leurs observations sont faites d'un point de vue réactionnaire, féodal et piétiste. L'éditrice a donné, sous forme de préfaces, la biographie des deux auteurs. Le texte même est accompagné de notes rédigées par M. Friedrich Meusel.

Pour écrire l'histoire du grand-duché de Bade pendant l'époque troublée qui s'étend de 1840 à 1850, M. Leonhard Müller[2] a utilisé un grand nombre de documents tirés d'archives privées ou communales, qui lui ont permis de suppléer en partie à ceux des archives de l'État badois, dont la communication lui a été refusée, comme si la Révolution de 1848 exerçait encore une influence directe sur la politique actuelle. Heureusement, les sources d'information où M. Müller a puisé sont fort riches et complètes. Son livre est écrit avec entrain, sans que rien cependant soit sacrifié des convenances de l'histoire. Il caractérise d'une manière heureuse et d'un point de vue libéral modéré les personnages marquants; il donne une idée assez juste d'une époque pleine de troubles et de naïveté politique, mais aussi de générosité, d'idéalisme et de désintéressement. L'incapacité politique du peuple allemand, à cette époque, offre souvent un spectacle touchant pour les esprits sceptiques d'aujourd'hui.

M. Adolf Werner[3] a étudié l'agitation politique au printemps de

1. L. von der Marwitz, *Vom Leben am preussischen Hofe, 1815-1852*. Berlin, Mittler.

2. L. Müller, *Die politische Sturm- und Drangperiode Badens;* 2 vol. Mannheim, Haas, 1905-1906.

3. A. Werner, *Die politischen Bewegungen in Mecklenburg und der ausserordentliche Landtag im Frühjahr 1848*. Berlin et Leipzig, Rothschild (*Abhand-*

1848 dans un autre grand-duché, celui de Mecklembourg, d'après les procès-verbaux de la Diète, les périodiques du temps, le journal personnel du grand-duc Frédéric-François II, des correspondances et des mémoires. Il fait un bon tableau des institutions de ce pays, restées entièrement féodales à la veille de l'établissement de la Confédération allemande, et retrace avec impartialité le mouvement social et libéral qui gagna tout le Mecklembourg au printemps de 1848.

Une agitation semblable se produisit à Nuremberg en 1848 et en 1849. M. Ludwig Brunner[1] en étudie les péripéties d'après les gazettes du temps et d'après une relation manuscrite. Lui non plus n'a pu avoir accès ni aux archives d'État, ni même aux archives communales. Il débute par un exposé de l'état de Nuremberg vers le milieu du XIXe siècle, il montre comment l'ancienne ville libre était devenue, malgré elle, une ville bavaroise; puis il passe à l'étude de la révolution et raconte comment les libéraux modérés, après avoir d'abord pris la tête du mouvement, se virent évincés peu à peu, comment le radicalisme triompha dans les masses, mais finit par succomber devant les 17,000 soldats que le gouvernement clérical et réactionnaire de la Bavière avait réunis autour de la ville protestante et démocrate. M. Brunner écrit avec impartialité et fait preuve d'un sens très juste des réalités politiques et sociales.

La caricature donne une fidèle image de l'opinion politique, surtout des sentiments intimes d'un peuple et d'une époque. D'où l'intérêt de la publication de M. Karl Eugen Schmidt sur l'Allemagne et les Allemands dans la caricature française depuis 1848[2]. C'est un ouvrage aussi instructif qu'attrayant, où l'on trouve reproduits quelques-uns des meilleurs dessins des grands caricaturistes français.

M. Joseph Alexander baron von Helfert commence la publication d'une histoire de la Révolution de 1848-49 en Autriche[3]. Le tome I, seul paru, ne mène le récit que jusqu'à la constitution octroyée par l'empereur d'Autriche le 5 avril 1848 et ne remplit cependant pas moins de 477 grandes pages. Il est vrai que l'auteur, qui est un des rares survivants de ces événements, en donne un récit si plein de vie qu'on le lit sans ennui, en dépit de sa prolixité. Mais il est entiché

lungen zur mittleren und neueren Geschichte, publ. p. von Below, Fincke et Meinecke, fasc. 2).

1. L. Brunner, *Politische Bewegungen in Nürnberg, 1848-1849*. Heidelberg, Winter (*Heidelberger Abhandl. z. mittleren u. neueren Geschichte;* fasc. 17).

2. K. E. Schmidt, *Deutschland und die Deutschen in der französischen Karrikatur seit 1848*. Stuttgart, K. A. Müller.

3. J. A. von Helfert, *Geschichte der österreichischen Revolution im Zusammenhange mit der mitteleuropäischen Bewegung der Jahre 1848 und 1849*. Freiburg im Breisgau, Herder.

de cléricalisme et de sentiments réactionnaires, ce qui lui fait méconnaître le véritable sens des faits qu'il relate, d'autant plus que sa critique et son jugement sont en faute chaque fois qu'il s'agit de ses sympathies ou de ses antipathies politiques et religieuses. On croit rêver quand on voit M. von Helfert encore partisan du système de Metternich, qui a jeté l'Autriche aux abîmes! Il ne saisit pas les liens qui unissent les événements qui se déroulaient alors en Autriche avec ceux qui avaient d'autres pays pour théâtres; il ne comprend rien aux grandes forces qui étaient alors en jeu. Il montre, par contre, une compréhension remarquable du détail des questions diverses de politique intérieure en Autriche partout où ses tendances réactionnaires ne l'aveuglent pas.

Quand on ouvre le recueil des lettres, discours et publications diverses de l'empereur Frédéric III, édité par M. Georg Schuster[1], archiviste de la maison royale de Prusse, on s'attend à y trouver nombre de documents, de notes, d'effusions intimes exhumés des cartons d'archives. Mais on est vite déçu : à peine y a-t-il là quelques lettres inédites et d'un intérêt secondaire. Il n'en sera pas moins agréable de posséder, ainsi réunies, l'ensemble des œuvres du noble et malheureux monarque commentées par l'éditeur dans un esprit de profonde sympathie.

Il suffira de mentionner ici brièvement la seconde édition que j'ai donnée de ma biographie de l'empereur Frédéric III[2]. Elle se distingue de la précédente par l'adjonction d'un assez grand nombre de documents nouveaux.

Sous le titre un peu ambigu de « Bismarck, censeur », M. Georg Bötticher[3] publie un fac-similé des corrections minutieuses faites par le chancelier sur les épreuves de l'ouvrage bien connu de Moritz Busch : *Der Graf von Bismark und seine Leute*. On y voit que Bismarck a approuvé, sauf quelques rares exceptions, toutes les indiscrétions de son fidèle publiciste. Ce fait confirme que Busch est également digne de confiance dans sa publication ultérieure : *Blätter eines Tagebuches*, qui a excité la colère des bismarckiens à tout crin.

Hans von Kleist-Retzow fut vraiment le type du hobereau prussien, plein de préjugés, fier de sa caste nobiliaire, dur, de caractère difficile; mais bien trempé, pratique, fort de lui-même, bienveillant envers ses inférieurs. Personnellement, il penchait vers un mysticisme fanatique qui le mettait souvent en opposition avec ses congé-

1. *Briefe, Reden und Erlasse des Kaisers und Königs Friedrich III*, publ. p. G. Schuster. Berlin, Voss.
2. Philippson, *Das Leben Kaiser Friedrichs III*; 2e éd. Wiesbaden, Bergmann.
3. G. Bötticher, *Bismarck als Zensor*. Leipzig, Grunow.

nères plus réalistes. M. Hermann von Petersdorff ne serait pas l'excellent biographe qu'il est de ce curieux personnage[1] s'il ne se sentait beaucoup de sympathie pour lui. Comme lui, il est strictement conservateur, royaliste, antilibéral. Il est pourtant assez juste et assez moderne pour comprendre tout ce qu'il y a de vieilli, d'impossible, d'outré dans les idées du brave « Hänschen ». De même, il reconnaît franchement que le régime institué par Bismarck pendant la fameuse « époque du conflit » (1862-1866) fut contraire à la constitution jurée (p. 347). Disposant de sources inédites d'une grande importance, il a pu jeter une lumière nouvelle sur l'histoire prussienne des années 1840-1890 et sur les personnages de cette époque. La partie la plus intéressante de son volume est relative à l'administration de la province rhénane, catholique et libérale, par ce hobereau réactionnaire et piétiste, de 1851 à 1858 (fait « grotesque », suivant les termes mêmes de son biographe), et aux luttes de Kleist-Retzow avec le prince et la princesse de Prusse, Guillaume et Augusta, exilés à Coblence. Quant à Bismarck, nous apprenons une fois de plus qu'il était, au fond, partisan du service militaire de deux ans, cause de la lutte entre la Chambre des députés et le roi, et que, depuis sa nomination de président du Conseil, il n'alla plus à l'église, ce qui prouve qu'il ne possédait guère les sentiments dévots qu'il aimait à s'attribuer. Le livre de M. von Petersdorff est aussi attrayant qu'instructif, et l'on ne peut se défendre d'une certaine sympathie pour le vieux et rigide gentilhomme qui en est le héros.

Constantin Frantz fut un penseur politique très curieux, fort original, parfois métaphysicien jusqu'à l'absurdité, parfois véritable prophète. M. Eugène Stamm entreprend pour la première fois l'analyse de ses écrits[2]. Le premier volume nous mène jusqu'en 1856. N'appartenant à aucune école politique, mais surtout adversaire du constitutionalisme moderne, Frantz préconisait la fédération de l'Europe centrale et occidentale pour l'opposer à la toute-puissance de la Russie et des États-Unis, pensée juste et féconde que l'avenir réalisera sans doute. L'idée sociale pénétra de plus en plus dans son système politique. Ajoutons que Frantz était sincèrement idéaliste, aussi peu asservi aux puissants du jour qu'insoucieux de son intérêt personnel.

La biographie de Ludwig Windthorst, par M. Édouard Hüsgen[3], est plutôt l'histoire du centre catholique en Prusse jusqu'en 1891. Le biographe néglige la partie de la vie de Windthorst où celui-ci

1. H. v. Petersdorff, *Kleist-Retzow. Ein Lebensbild.* Stuttgart et Berlin, Cotta.
2. E. Stamm, *Konstantin Frantz Schriften und Leben.* Heidelberg, Winter (*Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte;* fasc. 19).
3. E. Hüsgen, *Ludwig Windthorst.* Köln, Bachem.

fut le serviteur obéissant des tendances absolutistes du roi Georges V de Hanovre. Le volume se lit facilement; il est écrit en un style fluide, sans relief, et avec une partialité évidente pour le parti clérical. Il va sans dire que, pour l'auteur, l'origine du parti du centre, en 1871, doit être cherchée dans une conjuration des protestants contre la religion catholique. Les erreurs historiques ne sont pas rares; ainsi il est inexact qu'à l'automne 1870 Bismarck ait appelé l'archevêque Ledochowski de Posen à Versailles pour lui promettre le rétablissement de la domination temporelle du pape; inexact aussi que la Prusse n'ait acquis de provinces catholiques qu'en 1814, puisque, jusqu'en 1806, elle avait englobé quatre millions et demi de Polonais. L'ouvrage est richement illustré.

L'excellente étude que M. Heinrich Friedjung consacre à la politique de l'Autriche pendant la guerre de Crimée[1] n'est que l'annonce d'une histoire de l'Autriche de 1848 à 1859. Les conclusions du travail de M. Friedjung, composé à l'aide de documents de premier ordre, sont écrasantes pour le gouvernement de Vienne à cette époque. Le ministre dirigeant, Buol, avait une opinion exagérée des forces du pays et nourrissait le projet chimérique d'abaisser la Russie, de gagner à l'Autriche les principautés danubiennes, de fortifier sa suprématie en Italie comme en Allemagne et de lui rendre la prépondérance dans l'Europe tout entière. Mais chaque fois qu'il voulut passer à l'exécution de ce vaste programme en entamant la guerre contre la Russie, il se heurta à l'humeur pacifique de l'empereur François-Joseph. Mais ni l'empereur, ni Buol ne sut imposer sa volonté, et le résultat fut pour l'Autriche l'isolement et tout espoir d'agrandissement perdu.

M. Joseph Fleischer nous donne la première histoire complète et exacte des opérations maritimes de la guerre de 1866, au point de vue tant italien qu'autrichien[2]. Il fait ressortir avec clarté les graves fautes commises par l'amiral Persano qu'excuse en partie le manque de courage et d'intelligence dont firent preuve la plupart de ses subordonnés. La cause première de l'humiliante défaite subie par l'escadre italienne doit cependant être avant tout cherchée dans la faveur imméritée accordée par Cavour à un marin aussi incapable et d'un caractère aussi faible que l'était Persano. Le détail des opérations est raconté par M. Fleischer avec précision et clarté, et il a su

1. H. Friedjung, *Der Krimmkrieg und die österreichische Politik*. Stuttgart et Berlin, Cotta.

2. J. Fleischer, *Geschichte der k. und k. Kriegsmarine während des Krieges im Jahre 1866*. Wien, Gerold, 1906 (*Geschichte der k. u. k. Kriegsmarine*; 3e partie, t. III).

bien mettre en lumière le rôle glorieux joué par l'amiral autrichien Tegebhoff et par plusieurs de ses braves capitaines. Il termine par le récit de la lutte, intéressante et à peine connue jusqu'ici, soutenue à la même époque par la flottille autrichienne du lac de Garde.

Le colonel E. von Schmidt est mort avant d'avoir achevé le septième fascicule de ses considérations sur l'histoire de la guerre de 1870, rédigée par les officiers de l'état-major français[1]. Il y rend hommage à l'impartialité de ces derniers et reconnaît qu'ils ont su éclairer d'un jour nouveau la formation de l'armée du Rhin et l'incapacité de ses chefs. Il reconnaît aussi la justesse de la plupart des critiques adressées au commandement allemand, notamment en ce qui concerne l'immobilité de la cavalerie pendant la journée du 17 et la matinée du 18 août, ainsi que la fausse direction donnée par Steinmetz aux corps de la première armée. C'est sans doute la disparition prématurée de l'auteur qui est cause du désordre qu'on remarque dans le volume et qui fait, par exemple, que la fin de la bataille de Gravelotte et ses conséquences sont exposées avant le récit des événements décisifs de Saint-Privat.

C'est surtout de la guerre franco-allemande que parle le général prince Krafft zu Hohenlohe-Ingelfingen dans le quatrième et dernier volume de son journal[2]. Quoique moins sujet à caution que les précédents, ce volume n'en a pas moins, évidemment, été rédigé longtemps après les événements. On y trouvera cependant plus d'un détail à glaner, vu la situation assez élevée occupée par le prince au moment de la guerre. Son récit du bombardement de Paris, qu'il fut chargé de diriger, est particulièrement intéressant. On y voit que le roi Guillaume ne pensait nullement à prendre Paris par la force, mais seulement à intimider, par les obus, « la populace souveraine de Paris pour la rendre plus encline à une capitulation ». Il déclara même expressément que les moyens dont on disposait ne permettaient pas de s'emparer de la ville par un siège en règle (p. 345 et suiv.), et cette opinion est répétée par le prince Krafft dans le rapport officiel qu'il adressa au roi sur le bombardement (p. 359). Le bombardement, à ses yeux, ne fit pas avancer la capitulation d'un seul jour, ce qui justifie Moltke, Blumenthal et le prince royal de s'y être opposés et ce qui suffit à prouver l'inanité des reproches que leur ont à ce sujet adressés leurs plus acharnés adversaires[3]. Le prince reconnaît, en outre (p. 467), qu'il eût été impossible ou tout au

1. E. von Schmidt, *Das französische Generalstabswerk über den Krieg 1870-71. Wahres und Falsches;* fasc. 7. Leipzig, Engelmann.
2. Krafft zu Hohenlohe-Ingelfingen, *Aus meinem Leben;* t. IV. Berlin, Mittler.
3. Cf. *Rev. hist.*, t. XC, p. 117.

moins fort dangereux de chercher à amener devant la place un matériel d'artillerie de siège avant que d'avoir rétabli les lignes de chemins de fer qui y conduisaient, assuré l'approvisionnement de l'armée assiégeante et repoussé les levées en masse françaises. Qu'en diront ceux qui reprochent encore à Moltke, à Blumenthal et au prince royal le retard apporté au bombardement? C'est là un des résultats les plus importants de ce nouveau volume.

La biographie du lieutenant général prussien Otto von Hoffmann[1], écrite en partie par le général même, composée, pour le reste, d'après son journal, par le colonel von Hoffmann, ne contient guère de faits importants; mais on y trouve un tableau fidèle et simple de la vie d'un officier prussien distingué dans la seconde moitié du XIXe siècle. La seule partie réellement nouvelle est celle où l'auteur montre comment les tentatives faites pour capturer le corps de Vinoy, après Sedan, échouèrent par suite de l'inintelligence et du manque de décision du général Tümpling, commandant le 6e corps prussien. C'est ce qui rendit possible la défense de Paris.

L'ouvrage de M. Friedrich Regensburger sur la guerre franco-allemande[2] est un bon livre de vulgarisation, sérieusement préparé, écrit avec un réel souci d'impartialité et d'une lecture d'autant plus attachante qu'aux considérations politiques et militaires l'auteur a joint une peinture de la vie du soldat pendant cette terrible campagne. Le tome I, seul paru, conduit le récit jusqu'à Spicheren.

Le lieutenant-colonel Hans Fabricius nous donne non une histoire de l'armée française de l'Est, mais un tableau de troupes qui la composaient et de leurs chefs, jusqu'à la bataille de la Lisaine inclusivement[3]. C'est un ouvrage très consciencieux, très impartial pour lequel l'auteur s'est livré à une longue étude d'un grand nombre de documents et de publications. Il prouve que les créations militaires de Gambetta et de Freycinet n'ont pas été aussi complètement improvisées qu'on l'a prétendu; on put mettre à profit les organisations et les armements de l'Empire. M. Fabricius prend énergiquement la défense de l'intendance militaire française, souvent calomniée, et qui pourtant fit son possible; si elle ne put toujours suffire, ce fut souvent par la faute des grands chefs militaires. Une des erreurs les plus graves commises par le gouvernement français fut la nomination

1. Von Hoffmann, *Lebenserinnerungen des preussischen Gen. Leut. Otto v. Hoffmann*. Oldenbourg, Schulze.

2. F. Regensburger, *1870-1871. Der deutsch-französische Krieg*; t. I. Stuttgart, Franckh.

3. H. Fabricius, *Das französische Ostheer und seine Führer im Winterfeldzuge 1870-1871*. Oldenbourg, Stalling.

de Bourbaki comme chef de l'armée de l'Est; excellent chef de corps, il était incapable d'exercer un commandement suprême, et ce fut une faute plus lourde encore de l'y laisser après les signes manifestes et persistants de son découragement incurable.

Le chef du parti modéré des socialistes allemands, M. Édouard Bernstein, a commencé la publication d'une histoire du mouvement ouvrier à Berlin, dont deux volumes ont paru[1], qui vont de 1848 à 1890, date où fut abrogée la loi contre les socialistes. Tout en écrivant à la demande des hommes de son parti et en ne cherchant point à cacher ses convictions, M. Bernstein a réussi à rester dans les limites de l'impartialité et à composer une œuvre vraiment historique et de haute valeur. Les faits sont groupés avec soin, les conséquences tirées avec discernement; le jugement est sobre et ferme; on ne trouve nulle part de notes d'un caractère trop personnel. Seuls, les auteurs et les exécuteurs de la loi inique contre les socialistes sont traités avec une certaine passion. Les oppositions entre les différents groupements socialistes, les fautes et les violences commises par quelques-uns de leurs chefs sont suffisamment mises en lumière. L'histoire de la longue lutte anonyme, mais héroïque, livrée par les socialistes pour obtenir la suppression de la loi établie contre eux est narrée d'une manière très intéressante. Les résultats de ce combat, — augmentation du nombre des adhérents au parti socialiste, affermissement intérieur du parti, caractère de plus en plus violent de ses principes, et finalement chute honteuse de la loi d'exception, — sont une nouvelle preuve de l'impuissance de la force brutale contre les idées.

III. Théorie de l'histoire. — M. Ferdinand Erhardt disserte sur les principes de la connaissance historique[2]. On ne saurait dire qu'il fasse avancer nos idées sur ce terrain. Partant du point de vue téléologique, il méconnaît le caractère scientifique de l'histoire, qui n'est point la description de tout ce qui s'est passé, mais la recherche et l'exposé des faits qui ont exercé une influence durable sur l'évolution de l'humanité. Par là, l'histoire, tout en procédant avec des méthodes et tout en poursuivant des buts qui lui sont propres, présente un caractère scientifique au même degré que les sciences naturelles. Faute de s'en être rendu compte, M. Erhardt n'a pu serrer de près aucun des problèmes qui se rattachent à la théorie de l'histoire.

Bien autrement intéressant est le livre de M. E. Meneke-Glückert

1. É. Bernstein, *Die Geschichte der Berliner Arbeiterbewegung;* t. I et II. Berlin, Vorwärts.

2. F. Erhardt, *Über historisches Erkennen. Probleme der Geschichtsforschung.* Bern, Girman, 1906.

sur la philosophie de l'histoire chez Gœthe[1]. C'est avec étonnement que l'on voit Gœthe, poète, artiste, naturaliste, faire preuve également d'une grande pénétration dans un domaine qui semblait lui être resté assez étranger. Telle est la puissance du génie qu'il domine même les sujets les plus éloignés. En vrai historien, M. Menke-Glückert montre comment les conceptions de Gœthe ont évolué sous l'influence de son époque et des circonstances. Pour Gœthe, l'histoire a pour base l'étude de la famille et des mœurs de l'humanité; elle a pour but d'étudier un des aspects de la perpétuelle métamorphose dans laquelle le monde est entraîné. Mais la connaissance de l'ensemble suppose celle des détails, qu'une critique aiguisée se sera appliquée à discerner et à comprendre. Pour Gœthe, ce sont les grands hommes qui déterminent l'avenir, et l'affranchissement de l'individu des chaînes du passé est le fait qui domine toute l'histoire des temps modernes depuis la Renaissance. Gœthe, toutefois, ne considérait pas l'individu comme un produit isolé, comme une entité indépendante; pour lui, l'individu est le résultat nécessaire des conditions géographiques et physiques, du climat, de la race, de l'état moral et politique de la nation, du développement des arts et des sciences, de l'hérédité et enfin d'une impulsion intérieure constante qui fait son individualité particulière. C'est là un système qui met l'homme et l'histoire au même niveau que la nature en général, telle que la conçoit Gœthe. Cette remarquable unité de conception a été fort bien mise en lumière par M. Menke-Glückert. Son livre sera lu avec grand profit, non seulement par l'historien, mais aussi par tous les admirateurs du plus haut génie que l'Allemagne ait produit.

M. Philippson.

1. E. Menke-Glückert, *Goethe als Geschichtsphilosoph und die geschichtsphilosophische Bewegung seiner Zeit*. Leipzig, Voigtländer (*Beiträge zur Kultur- und Universalgeschichte*, publ. p. K. Lamprecht, fasc. 1).

RUSSIE.

(Publications de l'année 1907.)

Une bonne part du travail historique se fait en Russie sous la direction de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. La section d'histoire et de philologie comprend une « Commission historique permanente » dont dépend un correspondant institué à Rome depuis 1903 à l'effet de rechercher les documents relatifs aux relations de la Russie avec l'Italie. Un recueil spécial intitulé *Rossia i Italia* vient d'être créé et la 1re livraison en a paru[1]. M. E.-F. Chmourlo y donne un aperçu sur le contenu des archives du Vatican au point de vue russe. — En même temps, sur la proposition d'un de ses membres, M. A.-S. Lappo-Danilevsky, l'Académie vient d'entreprendre l'édition savante et critique de quelques documents de la législation russe de 1649 à 1832. M. Lappo-Danilevsky a été chargé de surveiller la publication. Le premier volume, seul paru jusqu'ici, contient le texte du fameux « Nakaz » (instruction) de l'impératrice Catherine II, donné à la commission qui devait élaborer le projet du nouveau code. Ce volume est dû à M. N. Tchetchuline, qui a fait précéder le texte d'une longue préface où il décrit les manuscrits, et l'a accompagné d'une copieuse annotation indiquant à la fois les articles qui ont été éliminés de la rédaction définitive du « Nakaz » et les sources des articles qui y ont été compris[2]. — M. A.-S. Lappo-Danilevsky vient, en outre, de faire paraître un recueil spécial de matériaux et de recherches, préparé par M. A.-A. Kunik, sur le prince russe (xive siècle) Boleslas-George II. Le recueil est composé de la traduction de l'article du professeur J. Rejabek sur Boleslas-George II, des textes des manuscrits et des documents concernant l'histoire des derniers Romanovitchs et Boleslas-George II Troidenovitch, de notes complémentaires sur ce dernier par MM. Lappo-Danilevsky, J.-S. Linnitchenko et S.-A. Ptaszycki, et enfin de recherches de M. Lappo-Danilevsky concernant les cachets des derniers ducs de la Galicie et de la Lodomérie et de leurs conseillers. Au recueil sont annexés dix tableaux de fac-similés des édits des ducs de la Galicie

1. *Rossia i Italia*, t. I, livr. 1. Saint-Pétersbourg, 1907, in-8°, iv-114 p.
2. Tchetchuline, *Pamiatniki russkago zakonodatelstwa*. Saint-Pétersbourg, 1907, in-8°, N. II, ch. iv, 174 p.

et de la Lodomérie de 1316 à 1341 et un index complet des noms propres et géographiques[1].

De son côté, la « Section de langue et littérature russes » de l'Académie impériale des sciences a fait paraître en 1907 plusieurs travaux importants pour l'histoire russe et slave. C'est d'abord, en dehors de ses *Mémoires*[2] et de ses *Nouvelles*[3], le tome XII des *Œuvres de l'impératrice Catherine II*, qui constitue la première édition critique de la remarquable autobiographie de la grande impératrice d'après l'original français. Cette édition est la première qui permette d'étudier les procédés de composition de l'auteur : elle reproduit toutes les rédactions conservées, et l'on sait qu'elles sont nombreuses. — La même section de l'Académie a publié le t. II des œuvres du professeur J.-N. Jdanov et le tome V du recueil sur *Pouchkine et ses contemporains*. La première de ces publications contient les travaux de Jdanov sur la place occupée par Pierre le Grand dans la poésie de Pouchkine et dans d'autres écrits d'un caractère historique et littéraire. Le second recueil est d'une grande valeur pour l'histoire de la société russe durant les règnes d'Alexandre Ier et de Nicolas Ier.

La « Commission impériale des antiquités » a fait paraître, par les soins de M. Chakhmatov, une nouvelle édition du tome II du *Recueil complet des chroniques russes*[4], consacré à la chronique d'Hypation. Cette édition, faite à l'aide de manuscrits en partie inutilisés jusqu'ici, est infiniment supérieure aux précédentes. — Dans le même Recueil (t. XVII), MM. Chakhmatov et Ptaszycki ont donné la première édition complète des chroniques de la Russie lithuanienne[5]. — Sous le titre d'*Annales de la Sibérie*[6], la Commission a publié un recueil de documents formé par feu Léonide Maïkov. — Elle a publié aussi dans la *Collection des œuvres de l'ancienne littérature russe ecclésiastique du XVIe siècle* un volume contenant *les Grandes ménologes*[7] du 18 au 23 décembre et le tome I des *Actes de la Chancellerie secrète* du tzar Alexey Michailovitch. Ce volume[8],

1. Lappo-Danilevsky, *Boleslav Joury, etc.* Ibid., 1907, in-8°, 335 p.
2. *Sbornik otdelenia rousskago iazyka*, t. LXXXII et LXXXIII. — Au t. LXXXII, on relèvera spécialement les extraits de la correspondance des voyévodes roumains avec les magistrats de Sibina et de Braïlov, aux XIVe-XVIIe siècles, publiés par M. Iatsimirsky d'après les notes de feu Syrkou.
3. *Izvestia otdelenia rousskago iazyka*, t. XII.
4. *Polnoié sobranié rousskikh letopisey*. Saint-Pétersbourg, 1907.
5. *Zapadno-rousskia letopisi*. Ibid., 1907, in-8°.
6. *Sibirskia letopisi*. Ibid., 1907, in-8°.
7. *Velikia Minéi-Tchetii*. Ibid., 1907.
8. *Déla taynago prikaza tsaria Alekseia Michaïlovitcha*. Ibid., 1907.

qui forme le tome XXI de la *Bibliothèque historique russe*, facilitera l'étude de cette importante institution. — Enfin la Commission, en dehors de quelques documents insérés au tome XVIII des comptes-rendus de ses travaux (*Letopis zaniatiy*) pour l'année 1905, a édité le recueil des *Écrits polémiques du XIIIe siècle contre les hérétiques* dû à MM. Savva et Platonov[1] et, sous forme de livraisons spéciales, quelques matériaux préparatoires pour la nouvelle édition qu'elle prépare des *Documents de l'ancienne littérature russe*, se rapportant à l'époque des troubles (« smoutnoïé vremina ») au commencement du XVIIe siècle.

Les quatre volumes annuels des « Lectures faites à la Société d'histoire et des antiquités russes » (*Tchtenia Obchtchestva istorii i drevnostey rossiyskikh*) contiennent, pour l'année 1907, plusieurs études de grande importance. Ce sont d'abord des recherches de MM. Zertsalov et Bélokourov sur *les Écoles allemandes à Moscou dans le premier quart du XVIIIe siècle*. Les auteurs ont soigneusement recueilli tout ce qui concerne les écoles entretenues à Moscou par les étrangers, et spécialement l'école du pasteur Glück, et tout ce qui a trait aux élèves de ces écoles et aux classes de la société dont ils faisaient partie. C'est également à l'histoire sociale et des mœurs, au XVIIIe siècle, que se rapportent l'ouvrage publié par M. Philippov, *Remontrance sur l'oppression du peuple par la capitation en 1733* (2e partie), et l'article de M. V. Pokrovsky sur *les Donneurs de mort* (c'est-à-dire les médecins) *dans la littérature satirique du XVIIIe siècle* (3e partie). — Enfin, il faut citer l'aperçu de M. R. Pokrovsky sur l'*Histoire des mœurs au théâtre de l'Ermitage de l'Impératrice Catherine II* (3e partie), où l'auteur cherche à dégager les allusions contemporaines contenues dans les pièces jouées sur ce théâtre. Les mêmes volumes contiennent les 2e et 3e parties des *Registres du temps des troubles* (1605-1613). C'est un recueil de toutes les nouvelles d'un caractère officiel concernant les mesures prises par le gouvernement, les nominations, les déplacements des armées, etc., durant cette époque riche en événements. M. Bélaïev a donné la 1re partie d'une analyse détaillée de la célèbre enquête sur l'assassinat du tsarévitch Dmitri en 1591. La fin de la traduction du *Voyage en Moscovie du sieur Jérémie Gorsey* est d'une haute importance pour l'histoire du XVIe siècle. Le commencement de l'ouvrage avait été donné dans ce même recueil en 1877, mais la publication s'était trouvé interrompue par la mort du traducteur J. Tolstoï. A la suite, sous le titre : *les Revenus de l'État moscovite* (3e partie), on trou-

1. *Vnov otkrytyia polemitcheskia sotchinénia XIII véka.* Ibid., 1907.

vera la fin de l'ouvrage dont M. Bélaïev avait commencé, toujours dans ce même recueil, la publication en 1884 et 1885. Quoique déjà vieilli, cet ouvrage n'en rendra pas moins de réels services. C'est aussi en 1907 que la Société a terminé la publication du *Dictionnaire des écrivains et des savants russes* de M. Ghennadi, dont les deux premières parties, jusqu'à la lettre N, avaient paru à Berlin en 1876 et 1880; c'est un répertoire bibliographique de premier ordre.

La « Société impériale russe d'histoire » a publié le tome CXXIII de son « Recueil » (*Sbornik Imper. rousskago istoritch. Obchtchestva*), qui forme le onzième volume des *Matériaux de la Commission législative instituée par l'impératrice Catherine*. Dans ce volume sont publiés les mandats des électeurs aux députés des paysans et des bourgeois du gouvernement d'Archangel. Nous y trouvons des données très importantes pour l'étude des mœurs du paysan russe du nord et pour la question de l'origine de la propriété foncière dans la communauté rurale en Russie. M. V.-I. Serguéiévitch en a dégagé les données essentielles. — Il faut signaler ici également l'apparition du tome VII des documents relatifs à la *Guerre patriotique de 1812*.

Quelle que soit l'activité déployée par les sociétés savantes de Russie, il s'en faut qu'elles représentent à elles seules tout le travail historique de ce pays. La *Revue du ministère de l'Instruction publique*, qui sera désormais analysée régulièrement dans la *Revue historique*, contient des articles importants.

Une autre revue, publiée par M. Barténev sous le titre de *Rousskiy Arkhiv* (« les Archives russes »), est consacrée presque exclusivement à l'impression ou réimpression de documents. Les livraisons de l'année 1907 en renferment plusieurs qui sont relatifs à l'histoire du XVIIIe et du XIXe siècle, parmi lesquels il faut surtout signaler le traité publié, en 1783, pour les écoles populaires par l'impératrice Catherine II sur les « Devoirs de l'homme et du citoyen »[1] et les Mémoires de P.-D. Khlébnikov, un des défenseurs de Sébastopol[2].

1. De nombreuses éditions en furent données de 1783 à 1817; mais, en 1819, ordre fut donné par Philarète, alors membre du Comité directeur des écoles, de confisquer et de détruire tous les exemplaires de cette œuvre que son caractère philosophique rendait suspecte. L'ordre fut si bien exécuté que les exemplaires de ce traité sont devenus une des plus grandes raretés bibliographiques.

2. Une troisième revue historique paraît sous le titre de *Rousskata Starina* (« Antiquités russes »), mais elle ne publie guère d'articles importants. On peut signaler cependant dans le t. XXXVIII, paru en 1907, un article de M. Polievktov sur la question de Holstein et la politique russe dans la mer Baltique au XVIIIe siècle.

D'autre part, parmi les livres qui sont dus à l'initiative privée, il en est un certain nombre qui méritent d'être retenus. Pour l'histoire du moyen âge, nous citerons celui de M. Nicolas PAVLOV-SILVANSKY sur *la Féodalité dans l'ancienne Russie*[1]. L'auteur y expose les résultats auxquels mène l'étude comparative de la société russe des XIIIe-XVe siècles et de la féodalité dans l'Europe occidentale et démontre que l'évolution de la société russe n'a nullement présenté ce caractère d'absolue originalité que l'on se complaît d'ordinaire à lui prêter.

Pour l'époque moderne, il faut signaler l'apparition du tome V du remarquable recueil des *Lettres et papiers de Pierre le Grand*[2]. Ce volume renferme des documents émanés de Pierre le Grand et relatifs aux événements survenus de janvier à juin 1707, plus tous les rapports présentés à Pierre et approuvés par lui. Cette publication, accompagnée d'une importante annotation, est due à M. I.-A. BYTCHKOV.

Le travail que M. Michel POLIEVKTOV a consacré à *la Question baltique dans la politique russe après la paix de Nystadt (1721-1725)*[3] est une étude bien documentée des efforts faits par la Russie pendant les dernières années du règne de Pierre le Grand pour s'assurer une position au bord de la mer Baltique. On comprend mieux ainsi l'importance fondamentale qu'eut dans la suite pour la Russie la question de la liberté de la navigation pour les vaisseaux marchands à travers le Sund. M. Poliektov a su également présenter sous un jour nouveau les idées et le caractère d'Ostermann, qui joua un rôle si grand vers le milieu du XVIIIe siècle, et analyser avec précision les tendances dynastiques qui amenèrent un changement dans l'orientation de la politique russe après la mort de Pierre le Grand.

L'abolition de la censure au mois d'octobre 1905 a rendu possible l'apparition, en Russie, d'un grand nombre de travaux consacrés à l'histoire de la révolution (ou « mouvement d'émancipation », comme on le nomme en Russie). Les documents et articles les plus importants relatifs à cette question ont été publiés par la revue « le Passé » (*Byloïé*), qui a commencé de paraître au mois de janvier 1906, sous la direction de MM. BOURTSEV, BOGOUTCHARSKY et CHTCHOGOLEV. Au mois d'octobre 1907, la publication a été suspendue par le préfet de Saint-Pétersbourg en raison de l'état de siège. La revue avait, en 1907, publié déjà plusieurs articles sur les célèbres révolutionnaires

1. Pavlov-Silvansky, *Féodalizm v drevney Roussi*. Saint-Pétersbourg, Brockhaus-Efron, 1907.

2. *Pisma i boumagi Petra Velikago*. Saint-Pétersbourg, 1907.

3. Polievktov, *Baltiyskiy vopros v rousskoy politiké poslé nichtadtskago mira*. Saint-Pétersbourg, 1907.

Herzen, Bakounine, Lavrov et le prince Krapotkine et sur l'organisation des principales sociétés révolutionnaires dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elle avait, de plus, réussi à dévoiler quelques secrets de l'administration du règne d'Alexandre III d'après le journal du ministre Valouïev (1881) et d'après les souvenirs d'un des agents secrets (*la Sainte garde*). L'animosité du gouvernement envers la rédaction a été portée à son comble lorsque la revue a publié les Mémoires du sénateur Besobrasov, où l'on trouve une peinture peu flatteuse de l'entourage des grands-ducs.

Ce n'est qu'en 1905 que les historiens russes ont pu parler librement de l'assassinat de Paul Ier, par les officiers de la Garde, en 1801, et ce n'est qu'en 1907 qu'a pu être traduit en russe le livre anonyme sur la mort de Paul Ier, publié en 1897 hors de Russie et en allemand par le professeur russe Brückner; à la traduction est jointe une préface écrite par M. Sémévsky[1]. Sous le titre *le Régicide du 11 mars 1801* a été publié un recueil de différents mémoires dus à des contemporains de l'événement; la plupart de ces mémoires avaient déjà été utilisés par les historiens allemands et français, entre autres par M. Schiemann. — M. Choumigorskiy a publié une brève histoire de Paul Ier, qui n'est qu'un résumé des savantes recherches qu'il poursuit depuis longtemps.

Une grande quantité de livres et d'articles parus en 1907 sont consacrés à la sédition du 14 décembre 1825. Pour la première fois en Russie on a pu publier les mémoires des émeutiers ou décembristes, du baron Rosen et du prince Troubetskvy, élu dictateur le jour de la sédition. En outre, sous le titre : *Pestel devant le tribunal supérieur*[2], on a publié des dépositions de Pestel, chef de la société secrète, et sa biographie par M. Pavlov-Silvansky. — M. Dovnar-Zapolsky a, de son côté, donné un aperçu des projets de constitution de cette époque sous le titre : *l'Idéal des décembristes*[3]. — Enfin, parmi les articles consacrés au mouvement social à l'époque d'Alexandre Ier, qui ont un rapport avec la sédition du 14 décembre 1825, citons, avant tout, le grand travail de M. Sémevsky, paru dans la revue *Rousskoïé Bogatstvo* (« la Richesse russe »), et les articles de MM. Kornilov (*Chronique de la famille Bakounine*) et Semevsky (*Documents des vingt dernières années*) imprimés dans la revue *Byloïé* (« le Passé »).

Dans le tome XVI du volumineux ouvrage sur *la Vie et les tra-*

1. Brückner, *Ubiénié Pavla I;* préface par Sémévsky. Saint-Pétersbourg, 1907.
2. *Pestel pered verkhovnym Soudom.* Ibid., 1907.
3. Dovnar-Zapolsky, *Idéaly dekabristov.* Ibid., 1907.

vaux de M. Pogodine[1], l'historien et publiciste bien connu M. Barsoukov a donné quantité de documents et d'aperçus nouveaux sur l'histoire de la société russe du XIXe siècle.

Le grand-duc Nicolas Michailovitch a publié le tome VI des *Documents concernant l'histoire des relations entre la Russie et la France au commencement du XIXe siècle*. Ce volume renferme les rapports de Lauriston de mai 1811 à juin 1812, c'est-à-dire jusqu'au moment de la rupture des relations diplomatiques entre les deux États; on y trouve aussi les « Nouvelles et on dit » communiqués par Caulaincourt en même temps que les rapports officiels de janvier 1808 à mai 1811. Il y a là bien des renseignements curieux pour l'histoire des mœurs et beaucoup de commérages sur la cour.

La maison d'éditions Granat a commencé la publication d'une grande *Histoire de la Russie au XIXe siècle*, qui comprendra trente à trente-cinq livraisons de quatre-vingts pages chacune[2]. Les livraisons parues embrassent la période de 1800 à 1840 et traitent à la fois du régime politique, des finances, du gouvernement, de la politique intérieure et extérieure et du mouvement social. Chaque chapitre est composé par un spécialiste. L'ouvrage, richement illustré, s'adresse au grand public.

A l'histoire de la société russe, à sa psychologie et au mouvement des idées en Russie sont consacrés l'*Histoire de la pensée sociale en Russie* de M. Ivanov-Rasoumnik et le livre du même sur *l'Individualisme et l'esprit bourgeois dans la littérature russe du XIXe siècle*. Le premier de ces ouvrages fait reposer l'histoire de la pensée sociale russe un peu artificiellement, mais d'une manière très intéressante, sur la lutte des tendances de l'individualisme et sur ce que l'auteur, citant l'expression de Herzen, appelle le bourgeoisisme (*mechtchanstvo*), c'est-à-dire une étroite et entière servilité d'esprit. Le second ouvrage étudie la psychologie de la société russe durant le XIXe siècle dans ses incarnations poétiques, avec toute la finesse psychologique habituelle à l'auteur.

1. Barsoukov, *Jizn i trondy M. P. Pogodina*.
2. *Istoria Rossii v XIX stoletii*.

HISTOIRE BYZANTINE.

(Publications des années 1906-1908.)

I. Textes et sciences auxiliaires. — M. Haury a publié le troisième volume de son édition de Procope ; il contient l'*Histoire secrète*[1]. M. Th. Preger vient d'achever l'édition des *Scriptores rerum Constantinopolitarum;* le dernier fascicule donne le texte du pseudo-Codinus, *Patria Constantinopoleos*, dû à un rédacteur anonyme de 995[2].

M. Nikos A. Veïs a édité un catalogue des manuscrits conservés au monastère des Saints-Théodores (district d'Aroaneia, Grèce), précédé d'une introduction historique[3].

M. D. Serruys est arrivé à déterminer les ères de la création du monde et les ères chrétiennes usitées chez les chroniqueurs byzantins[4]. Les résultats de cette étude sont des plus importants. C'est à partir d'Héraclius, au moment des controverses monothélites, qu'apparaissent les principaux systèmes relatifs à l'ère chrétienne. Tandis que l'Occident acceptait les calculs de Denys le Petit, l'Orient, en présence de la multiplicité des dates proposées pour la naissance du Christ, s'en tint à l'ère de la création du monde et finit par adopter au xe siècle l'ère byzantine de 5,508 ans. La première inscription grecque datée d'après l'ère chrétienne n'est pas antérieure à 1292.

II. Ouvrages d'ensemble. — La nouvelle édition en français du *Byzantium* de M. Hesseling rendra plus accessible une série d'études excellentes sur le développement de la civilisation byzantine[5]. En

1. *Procopii Caesariensis opera omnia*, III, 1. Leipzig, Teubner, 1906, in-16, xxxii-186 p.

2. *Scriptores rerum Constantinopolitarum;* fascic. alter. Leipzig, Teubner, 1907, in-16, p. xxxvi et 135-376. — Nous ne relevons pas les importants articles consacrés par M. Bury aux œuvres de Constantin Porphyrogénète dans l'*English historical review* (1907) et la *Byzant. Zeitschrift*, t. XV, nous bornant, en général, pour tous les articles de revues, à renvoyer aux analyses qui en sont régulièrement données ici même.

3. N. A. Veïs, *Catalogue des manuscrits conservés au monastère des Saints-Théodores*. Athènes, Maïsner, 1906, in-8°, 40 p.

4. *De quelques ères usitées chez les chroniqueurs byzantins* (extr. de la *Revue de philologie*, 1907, p. 151-187); *les Transformations de l' « Æra Alexandrina minor »* (*Ibid.*, p. 251-264).

5. Hesseling, *Essai sur la civilisation byzantine*. Paris, Picard, 1907, in-16, viii-381 p.

six chapitres, l'auteur considère les origines du byzantinisme (325-641), la période d'apogée (641-1025), la décadence (1025-1453). Il y aurait bien des réserves à faire sur cette terminologie, puisque, depuis le IIIe siècle, l'histoire de l'empire romain et de l'empire byzantin n'est qu'une succession de crises redoutables suivies de renaissances. La période des Comnènes en particulier n'est pas, du moins dans sa première partie, une époque de décadence. Dans chacune de ces divisions, M. Hesseling a tracé à grands traits le tableau des transformations politiques, littéraires et artistiques. On lira avec intérêt les pages consacrées à Romanos le Mélode, aux « Conseils de Kekaumenos », à l'épopée de Digénis, à Psellos, à Théodore Prodrome. L'idée qui domine le livre est celle de la résistance de l'hellénisme, qui a transformé en sa substance les apports les plus hétérogènes. Mettant à profit ses propres études[1], M. Hesseling a caractérisé les éléments étrangers qui se sont introduits à plusieurs reprises dans la langue : nomenclature politique empruntée au latin à la fin de l'antiquité, vocabulaire commercial et maritime apporté par les Italiens au XIe siècle, formation éphémère d'un langage franco-hellénique à la suite de la quatrième croisade. Le cadre même adopté par l'auteur lui interdisait les longues dissertations sur les points controversés : de là des conclusions parfois contestables. Peut-on par exemple regarder les dèmes de Constantinople comme une simple garde civique (p. 44)? Est-il bien démontré (p. 53) que Justinien soit tombé dans l'hérésie des aphtartodocètes[2]? L'organisation des thèmes ne peut être attribuée à Léon l'Isaurien[3]. De même, la paternité des lois agricoles a été contestée à cet empereur[4]. Le problème des origines de la quatrième croisade est un peu trop simplifié; les Vénitiens ne sont pas seuls responsables de la marche sur Constantinople. Enfin, malgré une excellente information, l'étude sur le développement artistique ne fait pas une place assez grande aux origines orientales de l'art byzantin[5]. Malgré ces divergences, nous regardons le livre de M. Hesseling comme un des tableaux les

1. *Les mots maritimes empruntés par le grec aux langues romanes*. Amsterdam, 1903.

2. Cf. Hutton, *The church of the sixth century*, p. 303-309.

3. Voy. Diehl, dans les *Mélanges Monod*, p. 47.

4. Par Pantchenko, *la Propriété rurale à Byzance* (*Bull. de l'Institut archéol. russe à Constantinople*, année 1904).

5. P. 170. Idée contestable de la cause du couronnement de Charlemagne. P. 260. Il y a quelque obscurité dans l'allusion à Andronic Comnène. P. 213. M. Krumbacher regarde le manuscrit de Grottaferrata de Digénis Akritis comme du XVe siècle. P. 267. Allusion peu claire à la compagnie catalane composée en effet de mercenaires venus de Sicile, mais non siciliens.

plus attachants qui aient été tentés du développement de la civilisation hellénique au moyen âge.

Sous un volume restreint, le précis de M. Jorga contient les renseignements essentiels sur l'histoire générale de l'empire byzantin[1]. Ce manuel est composé d'après l'étude des sources originales. Sans se perdre, comme beaucoup de ses prédécesseurs, dans le détail inextricable des événements, l'auteur groupe les faits par grandes masses et laisse une place suffisante au développement des institutions politiques et sociales ainsi qu'à l'histoire de la civilisation. L'ouvrage est divisé en cinq parties : l'empire romain de langue grecque (400-700) ; l'empire grec orthodoxe de Thrace et d'Asie Mineure (700-867) ; la renaissance byzantine des XIe et XIIe siècles ; la période de la prépondérance des Latins (XIIe-XIIIe siècles) ; la lutte contre les Turcs (1261-1453). Le livre de M. Jorga sera un instrument de travail commode et un guide très sûr.

M. Diehl a rassemblé une série d'études sur les figures les plus curieuses que l'on rencontre à travers l'histoire de Byzance[2]. A l'exception d'un chapitre fort joli sur la mère de Michel Psellos (« Une famille de bourgeoisie à Byzance au commencement du XIe siècle »), son choix s'est porté de préférence sur les souverains et leur entourage. On trouvera dans son ouvrage une véritable galerie des impératrices byzantines, depuis Athénaïs jusqu'aux princesses occidentales de la cour des Paléologues. Une place est faite aussi aux aventuriers qui, confiants dans leur étoile, se sont élevés jusqu'au trône impérial, à Basile le Macédonien et à cet extraordinaire Andronic Comnène, le type le plus accompli du « tyran » grec du moyen âge, intelligent, cruel, dégagé de tout frein moral, vrai prédécesseur de certains tyrans de la renaissance italienne. A noter aussi le portrait si amusant de Théodore Prodrome, l'énigmatique « poète crotté » du XIIe siècle, et les études sur la littérature épique de Byzance. L'ouvrage de M. Diehl, dépourvu de références, est destiné au grand public, mais il est facile de voir que ses récits, en apparence les plus romanesques, reposent sur une critique sérieuse des sources et sur une information excellente des travaux récents. Grâce à leurs qualités littéraires, les « Figures byzantines » contribueront à montrer au public l'intérêt des choses de Byzance ; elles rendront aussi de grands services à tous en comblant certaines lacunes de l'érudition actuelle (études sur la cour des Comnènes et des Paléo-

1. Jorga, *The byzantine empire*. London, 1907, The Temple encyclopædic primers, in-18, VIII-236 p.

2. Ch. Diehl, *Figures byzantines ;* 1re et 2e séries. Paris, A. Colin, 1906 et 1908, 2 vol. in-12, 342 et VII-353 p.

logues par exemple) ; elles sont enfin un modèle achevé d'un genre d'histoire peu répandu, à cause des qualités de pénétration qu'il suppose. M. Diehl ne s'est pas contenté de raconter les événements qui illustrent la vie de ses personnages. Avec les seules données fugitives que lui offraient les chroniqueurs, mais grâce à une connaissance admirable de la vie byzantine, il a cherché à pénétrer jusqu'à leur conscience, et il est arrivé ainsi à écrire un chapitre très attrayant d'histoire psychologique.

III. Histoires particulières. Ancien empire (v^e^-viiie siècles). — M. Martroye a écrit avec une grande abondance d'informations l'histoire de la conquête de l'Afrique par les Vandales[1]. Après avoir dépouillé et critiqué toutes les sources contemporaines et tenu compte des découvertes archéologiques, il a tracé un tableau intéressant de l'Afrique à la veille de la domination vandale, puis, après un récit détaillé de la conquête, il a consacré deux chapitres au gouvernement de Genséric. Les intrigues byzantines à Rome à l'époque des derniers empereurs d'Occident, les négociations du gouvernement de Constantinople avec Genséric, la désastreuse expédition de Basilicus, le traité de paix perpétuelle, signé par Zénon, sont exposés avec une clarté suffisante. L'auteur regarde Procope comme une des principales sources de l'histoire de la conquête vandale; secrétaire de Bélisaire, il a séjourné en Afrique plusieurs années. M. Martroye a donc été bien inspiré en adoptant son témoignage sur la trahison de Boniface, contrairement à Schmidt; il eût fallu cependant justifier ce choix en essayant de réfuter la thèse contraire[2].

Le deuxième volume de l'histoire de Justinien de M. Holmes l'a conduit au cœur même de son sujet[3]. On y retrouve toutes les qualités d'information et d'exposition et aussi, quoique dans une moindre mesure, les lacunes bibliographiques que nous avions constatées dans le premier volume. Depuis le *Justinien* de M. Diehl, les découvertes n'ont pas ajouté grand'chose à l'histoire de cette période, mais le plan adopté par M. Holmes est un peu différent de celui de son prédécesseur français: il est à la fois chronologique et méthodique : Première guerre avec la Perse ;digression intéressante sur l'organisation de l'état sassanide; pour l'art persan, il est regrettable que M. Holmes n'ait tenu aucun compte des travaux de Dieulafoy et

1. Martroye, *Genséric, la conquête vandale et la destruction de l'empire d'Occident*. Paris, Hachette, 1907, in-8°, vi-392 p.

2. Voy. la polémique entre Schmidt et Seeck dans la *Byzant. Zeitschrift*, t. XII, p. 601 et suiv.

3. Holmes, *The age of Justinian and Theodora*; t. II. London, G. Bell, 1907, in-8°, p. vi et 373-765. Pour le t. I. voy. *Rev. hist.*, t. XCI, p. 315.

de Strzygowski; il n'aurait pas avancé, p. 393, que l'architecture persane doit beaucoup à Constantinople; c'est le contraire qui est exact). — Fermeture des écoles philosophiques d'Athènes. — Administration de l'empire (récit de la sédition Nika). — Conquête de l'Afrique (la description de Carthage et de ses ports n'a pas profité des explorations étudiées par M. Audollent dans sa *Carthage romaine*). — Construction de Sainte-Sophie. — Conquête de l'Italie. — Deuxième guerre de Perse. — Vie privée de l'entourage impérial (d'après les témoignages de Jean Lydos et des *Anecdota*). — Affaires religieuses. — Législation. — Les derniers jours du règne (on voit reparaître la légende de l'hérésie de Justinien). Dans l'esquisse assez sommaire du mouvement intellectuel, on s'étonne de ne pas voir mentionner Romanos le Mélode, dont l'attribution au VIe siècle est maintenant un fait bien acquis[1].

Parmi les auteurs grecs du moyen âge, il en est peu qui aient joui d'une réputation semblable à celle du diacre Agapet, auteur de l' « Institution royale » adressée à Justinien, si l'on en croit l'acrostiche formé par la réunion des premières lettres de chacun des chapitres. M. Antonio Bellomo[2] énumère quatre-vingt-huit manuscrits, presque tous postérieurs au XVe siècle, quelques-uns même copiés au mont Athos au XVIIIe et au XIXe siècle. Les notes marginales et les gloses qui les encombrent prouvent qu'ils ont servi à un usage scolaire; bien plus, l'édition publiée à Venise en 1509 fut traduite dans les principales langues européennes, et le roi Louis XIII ne dédaigna pas d'en donner une version française. A première vue,

1. Parmi les articles de revues, on doit une mention spéciale à l'étude de M. D. Serruys : *A propos d'un triomphe de Justinien*, dans la *Revue des études grecques*, t. XX, 1907, mai-août. Grâce à ses études sur les ères usitées à Constantinople, M. D. Serruys a pu fixer à l'année 541 le triomphe de Justinien décrit par Pierre le Patrice et dont la date réelle était restée jusqu'ici incertaine. Or, ce fut en 541 que Bélisaire, après avoir repoussé l'invasion de Chosroès, quitta précipitamment son armée, au témoignage des *Anecdota*, pour rejoindre l'indigne Antonine; en même temps, les intrigues qui avaient agité la cour recevaient leur dénouement par l'exil de Jean de Cappadoce. Justinien, qui n'avait accordé aucun triomphe à Bélisaire en 540, après sa victoire sur les Goths, n'aurait pas eu les mêmes scrupules lorsque son général favori fut irrémédiablement compromis aux yeux des Byzantins. L'explication est séduisante, mais elle suppose une foi absolue dans le témoignage suspect des *Anecdota*. Ce triomphe, auquel l'empereur associe Bélisaire en 541, n'est-il pas au contraire une réfutation des calomnies entassées dans les *Anecdota ?* Telle est la question que la découverte si intéressante de M. Serruys permet de poser.

2. A. Bellomo, *Agapeto diacono e la sua scheda regia*. Bari, Avellino, 1906, in-8°, 162 p.

l'ouvrage se compose d'une série de lieux communs sur les devoirs des princes; l'auteur connaissait admirablement Isocrate, dont il reproduit les expressions et les idées. Mais, loin de voir dans cet ouvrage un traité banal composé « alla bizantina », M. Bellomo lui attribue une importance historique de premier ordre. Il ne serait rien moins que la contre-partie des *Anecdota* de Procope et son auteur aurait été assez bien informé des défauts les plus cachés de Justinien pour en dresser, sous couleur de l'en corriger, un véritable catalogue. Ainsi l'ouvrage d'Agapet apporterait une confirmation inattendue à la véracité des *Anecdota*, et M. Bellomo a entrepris de montrer dans le détail la ressemblance entre les deux textes. Procope a peint les vices de l'empereur; Agapet a cherché à lui en indiquer les remèdes, mais il y a une liaison évidente entre les deux ouvrages : « dalla scheda di Agapeto emerge per rifrazione il raconto procopiano ». Cette thèse, qui, si elle était admise, bouleverserait les idées courantes, est soutenue d'une manière ingénieuse, mais nous doutons qu'elle entraîne la conviction. Il faut vraiment de la bonne volonté pour trouver des allusions précises dans les conseils assez généraux de l' « Institution royale ». Agapet dit par exemple (ch. VIII) que la vraie popularité n'est pas celle qui est simulée, mais doit être fondée sur la bienfaisance et la miséricorde. M. Bellomo rapproche de ce passage le ch. XIII des *Anecdota* où Justinien est représenté, avec un air affable pour tous, au moment même où il médite les plus atroces vengeances. Il est inutile d'insister sur le côté artificiel de ce rapprochement. Le traité d'Agapet paraît bien être un de ces exercices de rhétorique dont on trouve tant d'exemples dans la littérature byzantine, et c'est ce caractère banal qui explique son succès dans les écoles.

Les rapports entre l'empire byzantin et la Perse à l'époque de Justinien et de ses premiers successeurs ont été l'objet de deux monographies intéressantes. Celle de M. Güterbock[1] est une étude d'histoire du droit international. Dans un premier chapitre, l'auteur a rassemblé tous les témoignages qui permettent de connaître d'après quels principes des relations s'étaient établies entre l'empereur de Constantinople et le roi de Perse. Leur situation est celle de deux chefs d'État modernes qui sont sur un pied d'égalité; les deux souverains se traitent de frères, mais des artifices ingénieux donnent satisfaction à leurs prétentions traditionnelles. Un second chapitre montre les rapports de Justinien avec Chosroès, mais la partie prin-

1. Güterbock, *Byzanz und Persien in ihre diplomatisch-völkerrechtlichen Beziehungen im Zeitalter Justinians*. Berlin, Guttentag, 1906, in-8°, VIII-128 p.

cipale du travail est l'étude de l'instrument diplomatique de 562 que l'on connaît dans tous ses détails grâce à Menander Protector. M. Güterbock étudie la forme des négociations, l'accord sur les points importants et, ce qui offre encore plus d'intérêt, les clauses accessoires : défense des frontières, transfuges et prisonniers de guerre, états vassaux protégés, clauses commerciales, etc... Un dernier chapitre résume les rapports de Constantinople avec la Perse jusqu'au règne d'Héraclius.

L'étude de M. Patrono[1] commence justement à la rupture de la paix de 562 et va jusqu'à la fin du règne de Maurice. Tandis que M. Güterbock s'est borné presque exclusivement aux sources occidentales, M. Patrono a mis à profit les chroniques arméniennes, l'anonyme Fourmont, Sebeos, etc..., si riches en détails et si précieuses pour fixer la chronologie. Dans un récit vivant et coloré, il a raconté les événements qui amenèrent la rupture du traité de 562 sous Justin II, les campagnes du règne de Maurice, la révolte de Bahram, la fuite de Chosroès II en territoire impérial et sa restauration par les armées de Maurice; il a tracé en chemin un portrait intéressant des principaux acteurs de ce drame[2].

L'organisation des « agri limitanei » ou confins militaires habités par des soldats concessionnaires de certaines tenures fut créée sous le Haut-Empire et se perpétua en plein moyen âge aussi bien dans l'institution byzantine des thèmes que dans l'organisation de l'*arimannia* copiée par les rois lombards sur le système défensif des Romains. Telle est la thèse que soutient M. Checchini[3] après avoir analysé les textes juridiques qui nous renseignent sur ces diverses institutions. Le fondement de ce régime, c'est une tenure concédée à l'origine à des vétérans à charge de service militaire. Ces tenures sont héréditaires, inaliénables, franches de tout impôt; pour les garantir contre les usurpations des grands propriétaires, les empereurs les exemptent de la prescription et donnent à leurs possesseurs le droit de revendication perpétuelle. Tous ces traits se retrouvent plus tard dans l'institution perfectionnée des στρατιωτικὰ κτήματα, organisés depuis le VIIe siècle dans les thèmes byzantins. De même dans l'Italie byzantine, les empereurs établissent des tenures militaires analogues à côté des milices urbaines. Enfin, on retrouve cette

1. Patrono, *Bizantini e Persiani alla fine del VI secolo*. Firenze, tip. Galileiana, 1907 (extr. du *Giornale della Società asiatica*, t. XX, p. 159-277).

2. P. 208. M. Patrono ne paraît pas connaître la tentative de M. Aussaresse pour restituer le *Strategicon* à Maurice. Voy. *Rev. hist.*, t. XCI, p. 326.

3. Checchini, *I fondi militari romano-bizantini considerati in relazione con l'arimannia*. Roma, Archivio giuridico, 1907, in-8°, 71 p.

institution chez les Lombards sous la forme de l'*arimannia* qui a survécu à la chute du royaume lombard et s'est perpétuée jusqu'au moment où, vers le XIIIe siècle, elle fut englobée dans le régime ordinaire des fiefs. L'exposition de M. Checchini est claire et bien informée[1].

IV. ÉPOQUE DES ICONOCLASTES. — M. l'abbé MARIN, connu par sa thèse sur les moines de Constantinople, a résumé d'une manière excellente la vie de Théodore de Stoudion[2]. Il ne paraît pas avoir connu l'ouvrage de Mme Alice Gardner, qu'il ne cite pas dans sa bibliographie[3], et cependant une étude consciencieuse des œuvres de Théodore de Stude l'a conduit aux mêmes conclusions. On lira avec intérêt le chapitre sur la vie intérieure et les règlements du monastère de Stoudion. Le rôle historique de Théodore, l'originalité de ses doctrines, qui présentent de si grandes ressemblances avec celles des moines de Cluny du XIe siècle, ont été bien mis en lumière. On s'étonne cependant de ne pas voir cité un des épisodes qui caractérisent le mieux l'intransigeance du saint, la question du traité avec les Bulgares sous Michel Rhangabé. Un bon chapitre est consacré à l'étude des œuvres de saint Théodore.

V. ÉPOQUE DES COMNÈNES. — M. DU SOMMERARD a raconté avec un grand charme et beaucoup d'exactitude l'histoire de deux princesses byzantines du XIIe siècle[4]. L'une est la fameuse Anne Comnène, fille d'Alexis Ier; l'autre est une princesse capétienne que les hasards de la politique ont égarée à Constantinople, Agnès de France, fille du roi Louis VII et d'Alix de Champagne. Sans avoir consulté tous les documents relatifs à ces deux princesses (voy. en particulier le *Prologue du testament d'Anne Comnène*, publié par Kurtz, *Byz. Zeitschr.*, t. XVI, p. 98), M. du Sommerard a su les replacer dans le milieu du XIIe siècle et en tracer un portrait des plus attachants.

L'importante *Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile*, que vient de publier M. CHALANDON, a déjà été appréciée ici[5]; il nous sera permis cependant de signaler tout l'intérêt qu'elle présente pour les études byzantines; considérée à ce point de vue, elle

1. On s'étonne cependant de ne pas voir citées des études aussi importantes que celles de Diehl sur l'*Origine des thèmes* (dans les *Mélanges Monod*) et de Gay, *l'Italie méridionale et l'empire byzantin*.

2. Marin, *Saint Théodore (759-826)*. Paris, Lecoffre, 1906, in-16, IV-194 p. (collection *les Saints*).

3. Voy. *Rev. hist.*, t. XCI, p. 333.

4. Du Sommerard, *Deux princesses d'Orient au XIIe siècle : Anne Comnène, témoin des croisades; Agnès de France*. Paris, Perrin, 1907, in-16, 354 p.

5. *Rev. hist.*, t. XCVII, p. 410-412.

forme la suite naturelle de l'ouvrage de M. Gay. Grâce à sa connaissance des archives de l'Italie méridionale et de la diplomatique gréco-normande, M. Chalandon a pu rectifier un grand nombre de dates erronées et fournir une base solide à l'histoire des institutions. En écrivant l'histoire des princes normands, il a apporté une contribution des plus utiles à la connaissance de la politique occidentale des Comnènes. Les chapitres mêmes relatifs aux institutions normandes montrent le prestige exercé par l'idéal monarchique de Byzance sur les conquérants : Roger II se regarde comme le successeur légitime des « basileis », copie l'étiquette du Palais sacré et exerce sur les églises de son royaume une autorité presque absolue. A ce point de vue, l'ouvrage de M. Chalandon ajoute un chapitre des plus importants à l'histoire des influences politiques de la cour de Byzance sur l'Occident.

M. Stevenson a étudié les croisades de Syrie en les considérant comme un épisode de l'histoire de l'Orient au moyen âge[1]; il a écrit une histoire des relations politiques entre les états chrétiens de Syrie et les puissances musulmanes, en apportant un soin particulier à l'étude des sources arabes (voy. en appendice une dissertation très utile sur les obscurités de la chronologie arabe, ainsi qu'une étude critique de la chronologie des rois de Jérusalem dans Guillaume de Tyr). En six chapitres, écrits avec beaucoup de clarté, il suit les péripéties de la lutte entre les Latins et les Musulmans et la divise en trois périodes : conquêtes des Latins (1095-1127); réaction musulmane, qui commence à l'avènement de Zanki et se poursuit sous Noureddin et Saladin; guerres civiles entre les Musulmans et efforts suprêmes des chrétiens jusqu'à la prise de Saint-Jean-d'Acre. L'ouvrage forme ainsi un tout, mais il est impossible de regarder l'histoire des croisades comme terminée en 1291, et c'est au XIVe et au XVe siècle avec les derniers effort, des chevaliers français de Chypre et des chevaliers de Rhodes, qu'il faudrait en placer l'épilogue. M. Stevenson (p. 6) admet que les appels d'Alexis Comnène ont pu déterminer la croisade : une question aussi importante ne peut être tranchée par une simple affirmation. Les excellents chapitres consacrés aux états musulmans rendront de grands services à l'histoire de l'Orient au moyen âge; la seule réserve que l'on puisse faire, c'est que l'auteur, préoccupé d'exposer l'histoire des luttes entre musulmans et chrétiens, a négligé de nous donner des détails sur l'organisation politique et les forces de ces états.

1. Stevenson, *the Crusaders in the East*. Cambridge, University press, 1907, in-8°, XI-387 p.

Dans son histoire des expéditions d'Amaury Ier, roi de Jérusalem en Égypte, M. Schlumberger a été amené à étudier les rapports entre Manuel Comnène et les principautés latines d'Orient[1]. L'ouvrage qu'il a consacré à Renaud de Châtillon lui avait fourni l'occasion de montrer comment les empereurs byzantins réussirent à imposer leur suzeraineté à la principauté d'Antioche. En 1167, Manuel Comnène maria une de ses petites-nièces au roi Amaury et conclut avec lui une alliance contre le pouvoir naissant de Saladin. En 1169, Damiette fut assiégée par une armée franco-byzantine, mais l'indiscipline et le manque de direction firent échouer l'entreprise. Ce fut en vain qu'en 1171 Amaury vint en personne à Constantinople pour conclure un nouveau traité; il mourut en 1174 en laissant ses états sans défense. M. Schlumberger rejette le témoignage de Cinnamos d'après lequel le roi de Jérusalem aurait fait acte de vassal vis-à-vis de l'empereur : cependant une mosaïque conservée à Bethléem (*C. I. G.* 8736) est datée « du règne du grand empereur porphyrogénète Manuel Comnène et des temps du grand roi de Jérusalem, le seigneur Amaury ». N'y a-t-il pas là une coïncidence curieuse avec le détail donné par Cinnamos? On retrouve dans ce livre, comme dans tous ceux de M. Schlumberger, la peinture si pittoresque de ces pays d'Orient dont il doit les éléments à sa connaissance directe des lieux et à une étude approfondie des sources tant occidentales qu'orientales[2].

VI. Principautés franques de Grèce. — M. Sp. Lambros a joint à sa traduction en grec de l'histoire d'Athènes de Gregorovius un troisième volume dans lequel il publie un nombre considérable de documents inédits, lettres des papes, instructions diplomatiques, traités, testaments, etc..., relatifs à l'histoire du duché d'Athènes[3]. Il sera désormais impossible d'étudier la domination latine en Grèce sans consulter ce *corpus* diplomatique. Les éléments en sont empruntés aux archives du Vatican (quarante-huit lettres échangées entre les papes et les ducs d'Athènes de 1210 à 1404), à la bibliothèque Laurentienne (vingt-deux lettres relatives à l'histoire des Acciaiuoli), aux archives de la famille Rikazoli-Firidolfi (alliée aux Acciaiuoli), aux archives de Florence (dix-neuf documents relatifs à la même famille, dont les diplômes d'investiture du duché d'Athènes, 1392-1441), aux archives de Palerme (cent huit documents d'origine ara-

1. Schlumberger, *Campagnes du roi Amaury Ier de Jérusalem en Égypte au XIIe siècle*. Paris, Plon, 1906, in-8°, 349 p.

2. Sur le volume consacré par M. A. Luchaire à *Innocent III; la Question d'Orient*, voy. *Rev. hist.*, t. XCVIII, p. 177.

3. Gregorovius, *Histoire d'Athènes au moyen âge*, trad. grecque par Sp. Lambros; t. III : Pièces justificatives. Athènes, Sakellarios, 1906, in-8°, xxvii-424 p.

gonaise, 1308-1396), aux archives publiques de Venise (quinze documents diplomatiques, 1308-1405) et aux archives de Milan et de Turin (accord de Nero Acciaiuoli avec Amédée VII de Savoie, lettre du dernier duc, Franco, au duc de Milan). Cette simple énumération suffit à montrer l'importance de ce recueil.

Un érudit américain, trop tôt enlevé à la science, M. John Schmitt, avait publié en 1904 une excellente édition des deux principaux textes grecs de la Chronique de Morée[1]. Dans son introduction, il insistait surtout sur les différences qui séparent les deux rédactions de Copenhague et de Paris et les attribuait à deux auteurs indépendants. C'est un problème d'une portée plus vaste que M. Adamantiou a entrepris d'élucider dans son étude sur cette chronique[2]. Après avoir rappelé l'intérêt que présente l'histoire de la Morée française du moyen âge et tracé un tableau attachant de ses institutions féodales, il examine les diverses rédactions, grecques, française, italienne, aragonaise, qui nous sont parvenues et en recherche le prototype. Il ressort de son analyse que seules la version française et la version grecque sont irréductibles l'une à l'autre, tandis que les textes italien et aragonais ou le résumé du pseudo-Dorothée de Monembasia ne sont que des adaptations de ces deux chroniques. C'est en vain que Buchon et Hopf avaient essayé de considérer la version française comme le prototype des autres; M. Adamantiou montre la valeur spéciale gardée par la version grecque. D'autre part, les renseignements que l'on trouve dans ces deux chroniques paraissent avoir un caractère officiel; malgré leurs inadvertances historiques, qui proviennent peut-être de traditions orales défigurées au bout d'un siècle (on peut placer leur rédaction vers 1300), elles sont des sources de premier ordre pour la connaissance de la vie féodale ou de la nomenclature géographique de la Morée au XIIIe siècle. Elles dérivent donc probablement d'une chronique officielle, d'un « Livre de la conqueste », analogue à celui qu'avaient rédigé les croisés de Syrie et dont l'existence est mentionnée dans la Chronique même de Morée (*Chronique grecque*, éd. Schmitt, v. 92). Ce livre, écrit probablement en français, était conservé dans les archives du prince d'Achaïe à côté d'un « Livre des fiefs » et d'un « Livre des coutumes » auxquels notre chronique fait quelques allusions. Bien que la perte de ces documents originaux soit irréparable, les deux rédactions en vers grecs et la rédaction en prose

1. Voy. *Rev. hist.*, t. LXXXVII, p. 356.

2. Adamantiou, *les Chroniques de Morée; études d'histoire et de philologie franco-byzantines*. Athènes, Sakellarios, 1906, in-8° (extr. du *Deltion historikes kai ethnol. Hetait.*, t. VI, p. 453-674).

française en ont du moins conservé la substance. On voit par ce résumé toute l'importance de cette analyse ingénieuse qui repose sur une admirable connaissance des textes.

M. Rodd a entrepris de décrire les destinées de cette principauté d'Achaïe, dont la Chronique de Morée nous raconte l'histoire, et il a fait entrer dans le cadre de son ouvrage une bonne partie de l'histoire du duché d'Athènes[1]. Il a fait lui aussi, mais à un autre point de vue que M. Adamantiou, une critique sérieuse de cette chronique qui mêle parfois la fiction au récit et donne aux événements une couleur épique. M. Rodd a rétabli les faits en se servant d'autres documents contemporains, lettres d'Innocent III, archives de Venise pour les soixante premières années du XIIIe siècle, archives angevines de Naples pour la dernière moitié de ce siècle. Un grand nombre de faits, étudiés jusqu'ici d'après la seule Chronique de Morée, ont été établis d'une manière plus certaine; les éléments légendaires qui accompagnent le récit du mariage de Geoffroi II avec Agnès de Courtenai ou celui de la construction du château de « Clairmont » ont été nettement dégagés; plusieurs dates ont été rectifiées d'après des sources diplomatiques. L'ouvrage est précédé d'une bibliographie raisonnée : malgré l'intérêt qu'elle présente, on s'étonne de n'y voir pas figurer des livres aussi importants que ceux de Gerland sur l'empereur Baudouin ou de Schlumberger sur l'expédition des Almugavares[2]. Le chapitre d'introduction consacré à la quatrième croisade n'est pas d'une information suffisante. M. Rodd regarde comme authentique le fameux traité entre Venise et l'Égypte dont Carl Hopf avait fixé arbitrairement la date à 1202[3]. Il passe sous silence le rôle de Philippe de Souabe et rejette sur les Vénitiens et l'empereur Isaac l'Ange toute la responsabilité de la « déviation » de la croisade. Après un chapitre sur le partage de l'empire entre les croisés, M. Rodd étudie dans l'ordre chronologique les événements de l'histoire de Morée depuis la conquête jusqu'à la restauration byzantine du XVe siècle. Quatre chapitres sont réservés à l'étude du gouvernement des Villehardouin et à l'établissement en Morée de fiefs français et d'ordres monastiques d'Occident. A partir de la mort de Guillaume de Villehardouin en 1278, la Morée devient une sorte d'enjeu que se disputent les politiques qui rêvent la conquête de l'Orient ou les chevaliers d'aventures qui ont abandonné un maigre fief occidental pour venir chercher fortune en Romanie. Les premiers

1. Rodd, *the Princes of Achaia and the chronicles of Morea*. London, Edw. Arnold, 1907, 2 vol. in-8°, XVI-301 et IV-334 p.
2. Voy. *Rev. hist.*, t. LXXXVII, p. 346, et t. XCVI, p. 324.
3. Voy. l'étude de G. Hanotaux, *Rev. hist.*, t. IV.

sont représentés par Charles d'Anjou, Charles II, Philippe de Tarente; parmi les autres, on peut citer Florence de Hainaut, Philippe de Savoie, Gauthier de Brienne, Othon de Brunswick qui ont tous exercé en Morée un pouvoir éphémère. Des chapitres intéressants sont consacrés à la compagnie catalane et à la famille florentine des Acciaiuoli qui, à la fin du XIIIe siècle, devint maîtresse de presque toute la Morée et fournit une dynastie au duché d'Athènes. La complexité des intrigues dont la Morée fut le théâtre donne à son histoire une certaine confusion que l'auteur a réussi à atténuer, grâce à la clarté de son récit. On regrette seulement que, dans un ouvrage aussi important, la narration tienne une place exclusive et que des chapitres n'aient pas été réservés aux institutions féodales, aux relations des chevaliers français avec les indigènes, au développement de la culture latine en Morée, aux éléments qu'elle a pu apporter à l'hellénisme médiéval, toutes questions qui font le principal intérêt de l'histoire de cette tentative de colonisation.

Dans le voyage historique que M. le baron DE BORCHGRAVE a entrepris en Achaïe, depuis les origines jusqu'au début de l'époque contemporaine, un grand nombre de pages sont consacrées à l'Achaïe byzantine et surtout à l'Achaïe franque des XIIIe et XIVe siècles[1]. L'auteur a étudié avec un soin particulier la biographie des chevaliers flamands ou belges qui sont venus chercher fortune en Orient et, à propos de quelques-uns d'entre eux, Henri de Flandre, Renier de Trith, Jacques d'Avesnes, etc..., il donne d'intéressants détails sur la période de leur vie antérieure à leurs expéditions. Il revendique aussi (p. 53) pour une famille flamande le fameux Roussel de Bailleul, qui vint se mettre, en compagnie de chefs normands, au service des empereurs byzantins du XIe siècle et faillit fonder un état en Asie Mineure. L'ouvrage est accompagné d'une bibliographie bien informée ainsi que de vues photographiques d'un grand intérêt. Un chapitre traite des œuvres littéraires inspirées par l'histoire chevaleresque de l'Achaïe française : on s'étonne de ne pas y voir citée la scène si célèbre du second Faust. Dans la dernière partie, M. de Borchgrave suit tous les projets de croisade en Achaïe du XVIe au XVIIIe siècle et donne des détails intéressants sur les entreprises du duc de Nevers ou les plans du père Joseph du Tremblay[2].

VII. ÉPOQUE DE NICÉE ET DES PALÉOLOGUES. — M. PAPPADOPOULOS a

1. De Borchgrave, *Croquis d'Orient. Patras et l'Achaïe*. Bruxelles, Van Oest, 1908. In-8°, XVI-430 p. et 24 pl.

2. M. de Borchgrave soutient encore l'origine slave de Justinien (p. 37), ainsi que l'authenticité absolue de la lettre d'Alexis Comnène au comte de Flandre (p. 66).

consacré une monographie intéressante à l'un de ces empereurs de Nicée qui préparèrent la restauration byzantine à Constantinople et dont la réputation fut absorbée par celle des Paléologues[1]. Fils de Jean Vatatzès, Théodore II Lascaris n'eut qu'à recueillir les fruits de l'habile politique de son père qui lui léguait en mourant un état presque reconstitué, des finances en ordre et une armée excellente. Mais le mérite de M. Pappadopoulos est d'avoir montré la place que Jean Vatatzès et Théodore II tiennent dans l'histoire de la renaissance de l'hellénisme. C'est véritablement après 1204 que le patriotisme hellénique a pris conscience de lui-même, et il est intéressant de voir dans les œuvres de Théodore II et de ses contemporains le mot « hellène » perdre son sens de païen et se substituer au mot « romain » pour désigner la race grecque, maîtresse légitime de l'empire. Dans tous les domaines, Théodore II, ainsi que le montre l'auteur, est préoccupé de protéger l'hellénisme. Son armée avait un fort contingent latin : il en diminue l'importance. Pour répandre l'instruction, il crée, à l'exemple de son père, des écoles et des bibliothèques; il nomme des lettrés aux plus hauts emplois de préférence aux nobles; il amasse ainsi contre sa dynastie les rancunes dont son malheureux fils sera la victime. Théodore II est bien en effet dans la tradition des souverains absolus de Byzance. Il paraît avoir été d'un tempérament emporté, et si l'on peut faire un reproche à son historien, c'est d'avoir montré souvent une excessive partialité en faveur de celui qu'il considère comme un champion de l'hellénisme (voir, par exemple, le traitement indigne qu'il inflige à Acropolites dans un accès de mauvaise humeur, p. 93-96; les supplices dont les nobles sont victimes et ses rapports avec l'Église, qu'il veut entièrement soumise à l'État). L'intérêt de son règne est de nous montrer justement face à face les deux forces qui se partagent toute l'histoire byzantine : d'un côté, les nobles, les grands propriétaires, les ascètes qui, soit dans le domaine politique, soit dans le domaine religieux, cherchent à limiter l'autocratie; d'autre part, le pouvoir absolu, ennemi des privilèges de naissance, opposé à l'indépendance de l'Église et préoccupé de créer une sorte de mandarinat littéraire qui permette aux représentants des basses classes de s'élever aux plus hautes fonctions. Tel est l'intérêt de cet ouvrage qui a pour base une étude très sérieuse des œuvres mêmes de Théodore Lascaris[2].

1. Pappadopoulos, *Théodore II Lascaris, empereur de Nicée*. Paris, A. Picard, 1908, in-8°, xv-192 p.

2. M. Pappadopoulos publie en appendice une oraison funèbre inédite de Frédéric II, prononcée par Théodore Lascaris. — P. 33. La comparaison entre Lascaris et Pascal ne paraît pas bien établie. P. 49. Est-il possible d'appeler Frédéric II un roi philosophe? P. 67. M. Pappadopoulos croit qu'au XIIIe siècle

La collection d'histoire universelle de Lamprecht publie le premier volume d'une histoire de l'empire ottoman qui a été confiée à M. Jorga[1]. Par ses études remarquables sur *Philippe de Mézières* et sur l'*Établissement des Turcs en Europe*[2], M. Jorga était tout désigné pour mener à bien une œuvre aussi utile. Depuis l'ouvrage vieilli de de Hammer, le sujet est resté vacant, et la complexité des études qu'il suppose en a éloigné les historiens. Plus avisé que ses prédécesseurs, M. Jorga a voulu, avant de raconter l'histoire des Ottomans, étudier le milieu ethnique et historique d'où ils sont sortis. L'invasion des Ottomans en Europe n'est en effet qu'un des épisodes des migrations de la race turque vers le pays de « Roum ». Sans vouloir écrire une histoire générale des familles turques, M. Jorga a consacré avec raison la première partie de son livre à l'histoire des Seldjoucides qui ont commencé en Asie Mineure la lutte contre la domination byzantine et préparé le terrain à leurs successeurs. Toute cette première partie est d'une grande utilité pour l'intelligence de l'histoire byzantine des XIe et XIIe siècles; elle rendra aussi de grands services aux historiens des croisades. Remontant aux origines mêmes de la race turque, l'auteur résume les données des sources chinoises, iraniennes ou byzantines sur les premières migrations des Turcs; par une critique minutieuse des légendes turques, il arrive à déterminer l'origine historique des Seldjoucides et à les suivre depuis les steppes de la mer d'Aral, où ils apparaissent vers l'an 1000, jusqu'à leur établissement dans le califat de Bagdad et en Asie Mineure. L'histoire primitive des Ottomans est obscurcie également par une foule de récits légendaires que M. Jorga s'est attaché à éclaircir, à la lumière des rares témoignages vraiment historiques qui nous renseignent sur Ertoghrul et ses successeurs. Puis, en neuf chapitres très nourris, l'auteur expose avec une grande clarté, et sans détails inutiles, les événements si complexes de la conquête ottomane. Cette partie constitue une véritable histoire des guerres orientales au XIVe et au XVe siècle. Ce premier volume s'arrête à la mort de Mourad II en 1451. Sans sacrifier en rien à l'imagination, l'auteur a su reproduire dans son livre les détails souvent pittoresques qu'il a puisés dans les sources. Un dixième chapitre, inspiré en grande partie de la relation de Bertrandon de la Brocquière, étudie l'état maté-

« l'Église grecque était assez libre »; ce n'était pas l'avis des contemporains de Théodore Lascaris qui combattaient le césaropapisme. — M. Pappadopoulos traduit constamment βασιλεὺς par « roi ». Voy. à ce sujet les observations que j'ai présentées (*Byzant. Zeitschrift*, t. XV, p. 170).

1. Jorga, *Geschichte des Osmanischen Reiches*; t. I. Gotha, Fr.-A. Perthes, 1907, in-8°, XIX-486 p.

2. *Latins et Grecs d'Orient*, dans *Byzant. Zeitschrift*, t. XV.

riel et moral des Ottomans à la veille de la prise de Constantinople. On y lira d'excellentes considérations sur la facilité de la conquête ottomane et sur la propension des chrétiens à accepter le joug turc. Depuis le XIVe siècle, les Ottomans perdent de plus en plus leurs traits ethniques, acceptent dans leurs rangs la multitude des renégats, épousent des chrétiennes et finissent par se transformer tellement que les Mongols de Timour, restés fidèles au « yassak » et aux usages turcs, ne les reconnaissent plus pour des compatriotes. Autour des sultans, on entend parler toutes les langues d'Europe. L'état ottoman apparaît comme une bande internationale, différant seulement par la religion des autres états balkaniques, errante et sans siège fixe, jusqu'à ce que la prise de Stamboul lui livre l'héritage de l'empire byzantin. On ne peut que souhaiter la continuation de cette œuvre, dont l'importance pour l'histoire de l'Orient sera considérable.

VIII. Histoire provinciale. — La Faculté orientale de l'Université de Beyrouth a publié deux volumes de *Mélanges*[1] dans lesquels une part très large a été faite à l'histoire de la Syrie au moyen âge. Plusieurs de ces travaux offrent un grand intérêt pour l'histoire byzantine. Le P. H. Lammens a publié des études sur le règne du *Calife omiyade Mo' awia Ier* dans lesquelles on trouvera des renseignements sur la politique des Arabes à l'égard des chrétiens indigènes et sur le gouvernement du fondateur de la dynastie des Ommiades. Au même auteur sont dues des *Notes de géographie syrienne*, parmi lesquelles il faut signaler une étude sur la topographie franque du Liban qui complète les travaux de Rey et de Röhricht. Le P. Jalabert a édité avec un commentaire des inscriptions grecques et latines de Syrie qui offrent de curieux témoignages sur les derniers temps du paganisme araméen (inscription en l'honneur de la triade héliopolitaine, dédicace en l'honneur de Julien, etc.). Enfin le P. Cheiko étudie d'après les sources arabes l'expédition des Mamlouks d'Égypte dans l'île de Chypre sous le roi Janus (1425).

M. S. Menardos a étudié les témoignages historiques qu'offre la toponymie de l'île de Chypre et les transformations que les conquérants français du moyen âge ont fait subir aux noms helléniques[2].

IX. Histoire de l'Église. — M. Fortescue a composé, d'après une excellente information, une histoire générale de l'église grecque[3]. Il

1. *Université Saint-Joseph. Beyrouth. Mélanges de la Faculté orientale;* t. I et II. Beyrouth, impr. catholique, 2 vol. in-8°, 1906-1907, VIII-378 et 424 p.

2. S. Menardos, *Toponymie de Chypre.* Athènes, Sakellarios, 1907, in-8°, p. 315-421.

3. Fortescue, *the Orthodox eastern church.* London, Cathol. mith. Soc., 1907, in-8°, XII-451 p.

s'est placé, comme il le déclare dans sa préface, au point de vue catholique, mais il a su exposer d'une manière impartiale l'histoire du développement de l'église orientale depuis la période des cinq patriarcats œcuméniques jusqu'à nos jours. Une première partie étudie l'histoire de l'église grecque jusqu'à Photius; beaucoup de théologiens orientaux trouveraient que l'auteur exagère la déférence de l'église grecque vis-à-vis de Rome; il montre cependant avec clarté les différences de rites et d'usages ainsi que les dissensions politiques qui séparent les deux églises. A noter (p. 103-104) un catalogue très curieux des empereurs et patriarches canonisés. La deuxième partie comprend deux chapitres sur les schismes de Photius et de Cérulaire. Une troisième partie s'étend de 1054 à 1453: après avoir étudié sommairement les principaux essais de réunion des deux églises, M. Fortescue décrit l'état de l'église grecque sous la domination des Turcs et dresse un tableau du mouvement théologique de cette église depuis la fin du XVe siècle. Enfin, la quatrième partie est réservée à l'histoire moderne de l'église orientale, à l'énumération des seize églises autocéphales qui en sont sorties, à l'étude des institutions religieuses, hiérarchie, doctrines, liturgies, et à des réflexions sur la possibilité d'une réunion des deux églises. Une bibliographie raisonnée est jointe à chacun des chapitres.

En 331, Eustathe, archevêque d'Antioche, défenseur de l'orthodoxie de Nicée, accusé faussement par les Ariens, fut exilé en Thrace, où il mourut au bout de quelques années. Ses partisans se groupèrent autour du prêtre Paulin et refusèrent de reconnaître les évêques qui se succédèrent sur le siège d'Antioche, sans en excepter Mélèce, à qui ses déclarations d'orthodoxie valurent l'exil en 361. Le schisme d'Antioche remplit donc la deuxième moitié du IVe siècle, et ce fut seulement en pleine période byzantine, en 485, que les derniers « eustathiens », après le retour solennel des reliques d'Eustathe à Antioche, rentrèrent dans le giron de l'Église. Tel est le curieux épisode de l'histoire ecclésiastique du IVe siècle que M. Cavallera a raconté avec beaucoup d'impartialité et de critique[1]. L'auteur s'est borné à peu près au récit des faits qui suffisent à nous montrer l'agitation provoquée dans une grande ville d'Orient par les querelles dogmatiques; on regrette cependant qu'il n'ait pas interrompu quelquefois son récit pour tracer un tableau d'ensemble du cadre religieux et politique au milieu duquel se sont déroulés ces événements si complexes.

M. Draeseke a étudié la personne et les idées du patriarche Jean Veccos (1275-1282), qui fut sous Michel Paléologue un des promo-

1. Cavallera, *le Schisme d'Antioche*. Paris, A. Picard, 1905, in-8°, XIX-342 p.

teurs de l'union de l'église grecque avec Rome[1]. Il a traduit et commenté trois chapitres du discours sur l'Union (éd. Hugo Lämmer, *Scriptor. Graeciae orthod. biblioth. selecta*, Fribourg, 1868), apporté des améliorations au texte de Lämmer et reconstitué le milieu théologique dans lequel s'est exercée l'activité du patriarche.

X. Histoire de la civilisation. — Dans le domaine de l'histoire de l'art, les études sont poursuivies avec une grande activité[2]. Parmi les questions qui prêtent le plus à la controverse, une des plus importantes est celle des origines mêmes de l'art byzantin et de ses rapports avec l'art qui s'est développé en Orient du IIIe au VIIe siècle. S'appuyant sur les découvertes archéologiques de ces dernières années, M. Strzygowski[3] a essayé de démontrer que cet art hellénistique-oriental qu'on trouve en Syrie et en Égypte a eu un développement indépendant de toute influence byzantine, a inspiré l'art byzantin lui-même et exercé son influence directe sur des écoles que l'on était habitué jusqu'ici à considérer comme des provinces de l'art byzantin (monuments de Ravenne et d'Italie, art des peuples slaves).

Il suffirait, pour justifier cette thèse, de considérer l'ensemble si intéressant de monuments qui a été réuni en 1905 à l'exposition italo-byzantine du monastère de Grottaferrata et de lire la notice substantielle que leur a consacrée M. A. Muñoz[4]. L'auteur étudie successivement les icones, les miniatures, les ivoires, les étoffes, l'orfèvrerie et la sculpture sur bois. A plusieurs reprises, il est amené à montrer la survivance de l'art syrien dans des monuments qui semblent entièrement byzantins d'inspiration (voy. l'*Étude sur l'étoffe de la divine liturgie*, p. 130), et c'est à cet art qu'il rattache l'origine directe des miniatures de l'Italie méridionale ; des initiales zoomorphes du Mont-Cassin ou de Grottaferrata ont les plus grandes

1. Draeseke, *Drei Kapitel aus der Friedensschrift des Patriarchen Joannes Bekkos vom Jahre 1275*. Wandsbeck, 1907, in-8°, 18 p. (*Progr. Mathias-Claudius Gymnas*). Du même, *Zur Friedensschrift des Patriarchen Joannes Bekkos* (*Zeitschrift für wissenschaftl. Theologie*, 1907, p. 231-253) et *Joannes Bekkos und seine theologische Zeitgenossen* (*Neue kirchliche Zeitschr.*, 1907, p. 877-894).

2. Un manuel d'histoire de l'art byzantin, dû à M. Diehl, est en préparation.

3. Strzygowski, *Die Miniaturen des serbischen Psalters*. Wien, 1906, in-4°, LXXXVII-137 p. et pl. (*Denskrift der kais. Akad. der Wissensch. in Wien*, t. LII). Nous ne pouvons entrer ici dans l'examen de la question soulevée par M. Strzygowski. Qu'il nous suffise de renvoyer à l'article que nous avons publié dans la *Revue archéologique*, 1906, t. II, p. 390-412, sous le titre : *Orient ou Byzance?* La théorie de M. Strzygowski a été contestée par M. Diehl (*Journal des savants*, 1907, p. 298) et encore tout récemment par M. Millet, dans la *Revue archéologique*, 1908, t. I, p. 171-189.

4. A. Muñoz, *l'Art byzantin à l'exposition de Grottaferrata*. Rome, Danesi, 1906, in-8°, 193 p.

ressemblances avec celles des manuscrits du Sinaï, et les rapports qui existent entre elles et les initiales des manuscrits carolingiens ne s'expliquent que par l'imitation d'un modèle commun.

L'Institut archéologique de Russie à Constantinople a consacré à l'église de Kahrié-Djami et à ses mosaïques une publication importante[1]. Dans un premier volume, M. Schmitt étudie l'histoire de ce monastère, fondé à une époque inconnue dans la banlieue de Constantinople, puis enfermé dans l'enceinte de Théodose II. Au début du VIIe siècle, Crispus, gendre de Phocas, y construisit une grande église surmontée d'une coupole dont le plan est encore visible, mais qui fut détruite au cours de la querelle des images. Le monastère traversa alors plusieurs siècles de pauvreté; ce fut la grand'mère d'Alexis Comnène, puis le fils du même empereur, Isaac Porphyrogénète, qui le relevèrent de ses ruines et construisirent l'ensemble de l'église actuelle. Théodore Métochitès, ministre d'Andronic II, fut ensuite le protecteur du monastère, et on lui doit presque toutes les mosaïques qui ornent le narthex et dont une partie seulement fut détruite par les Turcs au cours de la transformation de l'église en mosquée au XVIe siècle. Par la liberté de leur style et la fraîcheur de leur inspiration, ces mosaïques semblent s'écarter de l'allure habituelle des productions byzantines. M. Diehl[2] est tenté d'y trouver une influence occidentale. M. Schmitt, tout au contraire, voit en elle la copie des fresques que l'abbé Michel Synkellos, originaire du monastère de Saint-Sabas à Jérusalem, fit peindre sur les murs de l'oratoire qui remplaça l'église de Chora au IXe siècle. D'autre part, il a noté des rapprochements curieux entre les peintures de Kahrié-Djami et les plus anciennes fresques de Vatopédi, qui datent de la même époque. On retrouve donc, à propos des mosaïques de Kahrié-Djami, le problème des influences syriennes. A l'ouvrage de M. Schmitt est joint un magnifique album qui met sous les yeux du lecteur la reproduction des mosaïques et les vues les plus caractéristiques de l'église.

Louis Bréhier.

1. *Kahrié-Djami;* t. I : *Histoire du monastère de Chora. Architecture de la mosquée, mosaïques du narthex.* Sofia, 1906, IX-306 p. (*Bull. de l'Institut archéol. russe*, t. XI). Album de 92 pl. München, Kühn, 1906.

2. *Études byzantines*, p. 392 et suiv.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Adolf Schaube. **Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeersgebiets bis zum Ende der Kreuzzüge.** München et Berlin, R. Oldenbourg, 1906. In-8°, xx-816 pages. (Fait partie du *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte,* publ. sous la direction de G. von Below et F. Meinecke.)

Bien que M. Schaube ait volontairement exclu de son ouvrage tout ce qui concerne les populations non méditerranéennes, son travail n'en constitue pas moins un manuel à peu près complet de l'histoire du commerce européen du début du xe siècle jusque vers 1250. Pendant cette période, en effet, la vie économique des pays riverains de l'Atlantique ou des mers septentrionales est beaucoup moins intense que celle des régions riveraines de la Méditerranée. Le commerce de cette mer, si florissant sous l'empire romain, mais presque anéanti pendant les invasions germaniques, magyares, sarrasines, renaît dès que le rétablissement de la sécurité rend possible la reprise de relations régulières entre l'Italie et l'Orient. Venise, Gênes, Pise, après avoir, de gré ou de force, imposé leur suprématie commerciale aux cités de moindre importance du littoral tyrrhénien ou adriatique (Amalfi, Gaëte, Bari, etc...), monopolisent presque à leur profit le trafic entre le Levant et l'Occident. Les croisades, multipliant les rapports entre l'Occident et l'Orient, provoquant la création d'états chrétiens, etc., favorisent le développement des entreprises italiennes, en attendant que l'invasion mongole attire les marchands de la Péninsule jusque sur les marchés de l'Extrême-Orient. D'autre part, dans l'Europe occidentale même, les négociants italiens font leur apparition; on les rencontre dans les villes de Provence, de Catalogne, aux foires de Champagne et jusqu'en Angleterre. Les Lombards et les Toscans trouvent pour leurs capitaux des placements rémunérateurs en France, en Angleterre, en Allemagne. Toute cette période est donc caractérisée par la suprématie incontestée des négociants italiens. Leurs concurrents méditerranéens, les marchands de Catalogne, de Languedoc, de Provence s'éveillent à peine à la vie commerciale et ne suivent que de loin leurs traces.

M. Schaube se trouve donc tout naturellement amené à faire de l'Italie le centre même de son étude. Il s'attache, en conséquence, à montrer la renaissance du commerce de la Péninsule à partir du xe siècle, ses progrès rapides jusqu'au début des Croisades, enfin son épanouissement après les premiers succès des chrétiens en Orient. Il indique ensuite les divers domaines où l'activité mercantile des négociants

trouve à s'exercer (d'une part les états latins d'Orient, l'empire byzantin; d'autre part les pays occidentaux et les états musulmans). Une autre section du livre est consacrée à l'examen des relations économiques des divers états méditerranéens entre eux, et notamment à l'étude des zones de « prépondérance commerciale » de l'Italie. Telles sont les villes de la Provence, de la Catalogne et aussi les régions plus pauvres de la moyenne et de la basse Italie (Naples, Sicile, etc.). Quelques pages enfin sont réservées à l'exposé des conditions générales du commerce en Lombardie et dans l'Italie centrale.

L'auteur a rempli avec conscience le programme qu'il s'était tracé, en dépit des difficultés qu'il ne pouvait manquer de rencontrer. L'histoire du commerce, durant cette longue période, est, en effet, encore loin d'être entièrement élucidée; M. Schaube ne se le dissimule pas. Aussi a-t-il multiplié les références, ne se bornant pas à mentionner les ouvrages de seconde main, mais encore renvoyant, aussi souvent que possible, le lecteur aux documents originaux. Non content de donner l'état actuel des connaissances sur le sujet, il a tenu à fournir à ceux qui se serviront de son livre les moyens de poursuivre par eux-mêmes la solution des questions douteuses ou controversées. Une bibliographie copieuse, des indications sur les poids, les mesures, les monnaies, un index très complet des matières facilitent les recherches. Il est fâcheux toutefois que l'auteur n'ait pas cru devoir placer en tête de son ouvrage quelques indications sur les sources mêmes de l'histoire du commerce. Sans doute bien des documents relatifs à cette histoire se rencontrent dans des collections ou des recueils connus de tous; il n'en eût pas moins été fort utile d'indiquer de quelle manière ces recueils, d'ailleurs souvent cités par M. Schaube, peuvent être mis à profit. Rien ne s'opposait, en outre, à ce que des bibliographies particulières fussent jointes aux divers chapitres du livre. M. Schaube l'a fait pour la période des croisades; il eût pu user du même procédé pour les autres divisions de son manuel. Quant à l'exposition elle-même, on remarquera peut-être quelque disproportion entre les renseignements d'ordre historique et les renseignements d'ordre économique. Ceux-ci s'effacent un peu derrière ceux-là. A vrai dire, tous les chapitres de l'ouvrage sont riches en indications d'ordre commercial, mais nulle part nous ne trouvons ces indications groupées de façon méthodique. Le système à la fois topographique et chronologique adopté par M. Schaube, non seulement nuit à la clarté de l'exposition, mais encore condamne l'auteur à des redites, qui grossissent inutilement un ouvrage déjà fort imposant. Il eût été, ce semble, plus pratique de faire d'abord l'historique du développement commercial et ensuite d'analyser, dans la mesure où les documents aujourd'hui connus le permettent, les usages et les procédés commerciaux, les ressources dont disposaient les marchands et les entraves qu'il leur fallait surmonter. Nous aimerions à trouver réunis les détails que M. Schaube a disséminés à presque toutes les pages de son ouvrage sur les objets et

sur la technique du commerce. S'il est une conclusion à tirer de ce travail, c'est que les Italiens ont dû leur suprématie commerciale à deux facteurs principaux : l'existence d'une puissante marine marchande et la possession de capitaux considérables, judicieusement employés. Or, on cherche en vain dans le livre de M. Schaube un chapitre sur le commerce maritime et un chapitre sur le commerce de l'argent, chapitres dont l'auteur, son livre même en fait foi, possédait tous les éléments. Sous ces réserves, le manuel de M. Schaube n'en demeure pas moins un instrument de travail d'un intérêt et d'une utilité incontestables.

G. Yver.

J. Mackinnon. **A history of modern Liberty.** Tomes I-III. London, Longmans, 1906-1908. 3 vol. in-8°.

M. James Mackinnon, professeur à l'Université de Saint-Andrews (Écosse), l'auteur d'un livre de singulière valeur sur *la Grandeur et la décadence de la monarchie française*, a entrepris d'écrire l'histoire des origines et du développement de la liberté en Europe. La 1re partie est consacrée aux origines; la 2e à la Réforme; la 3e et la 4e à la lutte contre les Stuarts en Angleterre; la 6e à la Révolution française; les 7e et 8e parties renfermeront l'étude des mouvements révolutionnaires et émancipateurs au XIXe siècle. Œuvre colossale, qui fait songer aux livres de Guizot sur *l'Histoire de la civilisation en Europe*, ou de Fustel de Coulanges sur *les Origines des institutions françaises*, ou de Lecky sur *l'Avènement et l'influence du rationalisme en Europe*. De ce grand ouvrage, il a paru les trois premiers volumes, dont nous allons rendre compte.

Dans le premier, l'auteur étudie les origines de la liberté politique au moyen âge. Après avoir rappelé les horreurs du régime féodal, qui était le triomphe de la force sur le droit, il nous promène tour à tour en Italie, en France, en Allemagne, en Bohême, en Suisse, aux Pays-Bas et en Espagne, en Angleterre et en Écosse. Dans le premier de ces pays, il nous montre les bourgeois de Florence et des autres républiques italiennes s'essayant au gouvernement démocratique, mais tombant soit dans la tyrannie de certains podestats, soit dans l'oligarchie, soit dans ce qu'il appelle la « populocratie ». Il salue, en passant, la belle figure de Savonarole, médiocre en politique, mais grand par sa tentative de fonder la liberté sur la base de la foi chrétienne et des bonnes mœurs. En France, il retrace l'émancipation des communes et l'avènement du tiers état à la liberté politique dans les États généraux. En Allemagne, ce sont les villes hanséatiques et quelques autres cités impériales, comme Bâle, Strasbourg, qui ont réussi les premières à constituer le self-government; au XVe siècle, le mouvement hussite, écrasé dans son berceau par les Habsbourg, a beaucoup contribué à

propager en Allemagne l'esprit d'émancipation politique et religieux. De là, sans doute, la sympathie et la gratitude de Luther pour Jean Huss et les frères de Bohême et de Moravie. La Suisse, dès le XIVe siècle, fut aussi le berceau de la liberté politique, et ce ne furent pas des bourgeois ni des marchands, mais des pâtres et des paysans montagnards qui donnèrent le signal de la lutte pour la liberté. Le serment d'alliance des cantons primitifs (Uri, Schwytz, Unterwalden) fut le prototype des « Covenants » écossais. Si, en Espagne, les « Communes » et les « Cortes » n'ont jamais réussi à conquérir autre chose que des « fueros » ou libertés locales, cela tient sans doute à la longue bataille contre les conquérants arabes, qui força la nation à concentrer toutes ses forces entre les mains des rois et du clergé catholique. Aux Pays-Bas, par contre, ce furent les Frisons et les corporations d'artisans flamands qui préparèrent le triomphe de la liberté; Guillaume d'Orange parvint à affranchir les Provinces-Unies du Nord du joug de l'Espagne. En Angleterre et en Écosse, ce sont les barons ou les seigneurs qui ont arraché aux rois les premières libertés garanties par la *Magna Charta*.

Résumant la pensée politique du moyen âge au sujet de la liberté, M. Mackinnon (p. 365) nous dit qu'il s'est bien gardé de frapper à la porte des écoles parce que ce n'est pas par le babil ou des querelles de mots, mais par des actes que s'est fondée la liberté. Il nous paraît injuste à l'égard des Universités. Celle de Prague a joué un grand rôle dans le mouvement d'indépendance de la Bohême; celle d'Oxford, dans l'émancipation religieuse et surtout sociale du peuple anglais. Et n'est-ce pas l'Université de Paris, avec ses leaders Pierre d'Ailly, Gerson, N. de Clamenges, qui a revendiqué les libertés gallicanes contre le despotisme du pontife romain? Ne sont-ce pas, enfin, des hommes d'école : Guillaume d'Occam, Arnauld de Brescia, Marsile de Padoue, qui ont les premiers fait une vigoureuse opposition à la théocratie, et, en posant le principe de la souveraineté du peuple, frayé la voie au gouvernement représentatif? A ce point de vue, l'auteur aurait gagné à lire le bel ouvrage d'Ad. Franck sur les *Publicistes et politiques au moyen âge*, qu'il paraît avoir ignoré.

Le second volume est consacré à l'étude de la Renaissance et de la Réforme. L'auteur signale l'influence que le premier de ces mouvements a eue, non seulement sur la culture des arts et des lettres, mais aussi sur le développement de la liberté politique, par exemple le rôle de Pétrarque et de Dante en Italie, celui d'Érasme dans toute l'Europe occidentale et de George Buchanan en Écosse. Il trace le portrait de Machiavel comme théoricien politique et moraliste et de Thomas More comme champion de la réforme sociale et religieuse. Il montre avec raison le lien étroit qui unit la réforme religieuse et la liberté politique. Parmi les réformateurs avant la Réforme, il range Alcuin, Agobard, Abélard, saint Bernard, Roger Bacon, saint François d'Assise, mais, chose étrange, il néglige Gerson et N. de Clamenges et

refuse ce titre à Savonarole et à Nicolas de Cusa. Quant aux précurseurs immédiats, il fait une grande place à Jean Huss, mais consacre à peine quelques lignes à John Wiclif, sans lequel Huss n'eût pu rien faire, et nie l'importance des Lollards, ou disciples de Wiclif, dans la préparation de la réforme en Angleterre, ce qui me semble inexact[1].

Parvenu à Luther et au XVIe siècle, l'auteur montre à juste titre en Luther, non seulement un réformateur, mais un émancipateur politique. Son *Appel à la noblesse allemande*, sa *Captivité de Babylone* et sa *Liberté de l'homme chrétien* sont les premières chartes des libertés politiques et religieuses; dans l'âge moderne, il a le premier proclamé les droits de l'homme en tant que citoyen et croyant. La ligue de Schmalkalde, formée par les princes luthériens, a été le signe d'une grande force morale, celle de la conscience, qui a triomphé de toutes les forces coalisées de la papauté et de l'empire. Au chapitre VI, il a tracé un beau parallèle entre Luther et Zwingli, ce dernier représentant l'esprit démocratique des Suisses; mais il s'est trompé, à mon sens, en attribuant à Zwingli une politique antifrançaise (p. 140). C'est le contraire qui est vrai; c'est à Zwingli et au landgrave de Hesse que remonte l'idée de faire une ligue contre Charles V, avec François Ier à sa tête[2]. A propos de Sébastien Castellion, un des premiers champions de la tolérance, l'auteur ignore ou du moins ne cite pas l'ouvrage capital de Ferd. Buisson sur cette victime de l'intransigeance calviniste[3]. Les chapitres VII et VIII sont consacrés à la France et aux luttes sanglantes pour la conquête de la liberté de pensée, de croyance et politique. L'auteur rend hommage à Étienne Dolet comme à l'un des martyrs de la liberté de pensée et de presse, mais n'a garde d'en faire un athée, comme l'ont tenté nos libres penseurs parisiens.

L'auteur déclare que les huguenots français, en combattant jusqu'au sang contre la tyrannie royale qui voulait leur imposer leur religion, n'ont pas moins servi la cause de la liberté politique que celle de la liberté de conscience; mais il a passé sous silence le mouvement des assemblées politiques et leur essai de confédération militaire et ne cite même pas les livres d'Anquez sur le sujet (p. 210-215). Il attribue à tort les *Vindiciae adversus tyrannos* à Hubert Longuet, tandis qu'il est démontré qu'ils ont été composés par Duplessis-Mornay (p. 199).

En Néerlande aussi (chap. X et XI), l'émancipation politique a eu pour cause première le besoin de liberté religieuse et la réaction contre l'Inquisition espagnole. L'auteur fait un bel éloge du caractère réfléchi et ferme des Néerlandais; il présente Jean Wessel et Érasme comme des apôtres du progrès. Il signale comme très remarquable l'exposé des

1. Cf. Lechler, *J. Wicliff und die Vorgeschichte der Reformation* (Leipzig, 1873, 2 vol.), et Mackinnon, t. II, ch. XIV.

2. Cf. P. Brüschweiler, *les Rapports de Zwingli avec la France*. Paris, 1894.

3. F. Buisson, *Sébastien Castellion*. Paris, 1895, 2 vol. in-8°.

motifs de l'acte des États généraux de Néerlande déposant Philippe II comme souverain (1581) et pense que ces motifs ont été empruntés au traité *Vindiciae adversus tyrannos* publié deux ans avant. Cette hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable, si le traité a bien pour auteur Philippe de Mornay; car on sait qu'il avait d'étroites relations avec les Pays-Bas, où l'amiral Coligny l'avait envoyé en mission dans sa jeunesse.

Les chapitres XII et XIII sont consacrés au mouvement libéral en Angleterre. Là encore, la réforme religieuse a précédé et préparé l'émancipation politique. Faute d'avoir apprécié à sa juste valeur l'œuvre des Wicléfites, surtout dans les comtés du nord et en Écosse, M. Mackinnon est réduit à attribuer un rôle prépondérant à Henri VIII qui n'a pas été moins violent contre les vrais protestants que contre les catholiques romains. Il n'a guère servi la cause de la réformation anglaise qu'en rompant les liens qui rattachaient l'église d'Angleterre à Rome et en se mettant en rapports avec les réformateurs de Zurich et de Wittenberg. L'auteur est plus dans le vrai en montrant le rôle capital joué par les Puritains, ces ancêtres des « Dissenters » actuels dans le mouvement libéral en politique. La grande majorité des communes en 1571 était acquise au programme des Puritains, et c'est elle qui, en dépit de la résistance de la reine Élisabeth, fit nommer un comité pour conférer avec les évêques anglicans sur le sujet d'une réforme de l'Église dans le sens calviniste. Les docteurs anglicans qui combattirent avec le plus de talent les doctrines des Puritains furent le Dr Whitgift, vice-chancelier de l'Université de Cambridge, et Hooker dans ses *Laws of ecclesiastical polity*, qui a beaucoup emprunté aux *Vindiciae adversus tyrannos*.

Dans les chapitres XIV à XVII, l'auteur étudie le mouvement libéral en Écosse; c'est là que la question politique et la question religieuse sont indissolublement liées. George Buchanan n'est qu'un précurseur et un humaniste, mais c'est John Knox, disciple de Calvin, qui fut le vrai et héroïque champion de la liberté politique et de la Réforme en face de Marie Stuart.

Le troisième et dernier volume paru contient l'histoire de la lutte des Anglais et des Écossais pour arracher aux Stuarts la liberté politique et religieuse. M. Mackinnon montre très bien que le premier effet de la Réforme en Angleterre, telle qu'elle avait été opérée par Henri VIII, ce fut d'accroître énormément les pouvoirs de la couronne. Marie Tudor s'en servit contre les protestants; Élisabeth et les Stuart, à leur tour, s'en servirent contre les catholiques et les non-conformistes : Puritains ou Presbytériens. L'idéal politique d'Élisabeth était une autocratie populaire; les évêques, dans ce système, n'étaient que des fonctionnaires royaux nommés par elle et révocables à son gré. Quant aux « Communes », elles n'avaient qu'à enregistrer les affaires qu'elle voulait bien leur soumettre et voter les impôts et les subsides.

La première opposition à ce système de « Césaropapie » vint des Puritains au point de vue religieux et des « Communes » au point de vue politique.

On aurait pu croire que Jacques Ier Stuart, élevé dans le presbytérianisme et qui avait eu pour précepteur le libéral G. Buchanan, comprendrait mieux qu'Élisabeth Tudor les conditions d'une monarchie constitutionnelle et du régime parlementaire. Il n'en fut rien; c'était un esprit étroit, entiché du droit divin des rois et intransigeant. Avec son règne s'ouvrit une ère de luttes incessantes et de plus en plus acharnées pour la liberté qui aboutit à la Révolution (1603-1688).

C'est cette même période que F. Guizot avait étudiée dans son *Histoire de la Révolution d'Angleterre* avec cette différence qu'il ne la prenait qu'à l'avènement de Charles Ier (1625). M. Mackinnon a renouvelé cette histoire et l'a rendue plus saisissante encore que son illustre prédécesseur en puisant à beaucoup de sources nouvelles. Il y distingue trois phases. La première, qui dure autant que le règne de Jacques Ier, offre le spectacle de la tension croissante entre le roi et les « Communes ». A la suite de la découverte du « complot des poudres », les lois vexatoires et draconiennes contre le culte catholique et ses ministres sont aggravées (1608). L'auteur fait ressortir le contraste qu'il y eut alors entre l'intolérance du gouvernement de Jacques Ier pour les dissidents, catholiques ou autres, et la tolérance de Henri IV, donnant la paix à la France par l'édit de Nantes. A cette époque, la France était à l'avant-garde des nations pour la liberté religieuse. La querelle entre Jacques Ier et les « Communes » éclate en 1604 et se renouvelle en 1611 et 1621. Le roi, pressé par la pénurie d'argent, est obligé de faire des concessions au Parlement; mais, infatué de sa prérogative, il refuse d'abolir les pouvoirs oppresseurs des tribunaux ecclésiastiques et de donner la tolérance aux Puritains. M. Mackinnon met en relief la belle figure de Coke, le grand juge, refusant de plier les arrêts de la justice aux caprices du bon plaisir royal. Le chancelier Bacon, avocat général, fut loin de montrer la même fermeté de conscience. Le règne de Jacques Ier fut le prologue de la tragédie politique qui se joua sous Charles Ier et aboutit à la chute des Stuart.

Charles Ier n'était pas moins imbu de sa « prérogative royale » que son père et, de plus, il fut très mal conseillé par les évêques Laud, le Dr Montaigu pour les affaires religieuses. La majorité du Parlement était puritain et conduite par des hommes aussi fermes qu'éloquents : Digges, Eliot, Selden. Le roi fit un vrai coup d'État en les faisant jeter en prison et en dissolvant le Parlement (1629). Dans ce conflit, ce fut l'Écosse qui apprit aux Anglais comment on agit efficacement avec un roi qui transgresse la constitution politique ou ecclésiastique. Charles Ier ayant voulu imposer aux Presbytériens d'Écosse le système épiscopal et la liturgie anglicane (1637), les Écossais formèrent le « Covenant » ou ligue pour la défense de leurs droits; ils furent soutenus par les sympathies des Puritains d'Angleterre; Charles Ier essaya en vain

de les réduire par la force des armées, mais les « Covenantaires », commandés par le général Leslie, battirent les troupes royales et le roi fut obligé de traiter avec ses sujets révoltés (1639-1640). Encouragés par cet exemple, les Anglais du « Long Parlement » engagèrent la lutte contre Charles Ier, les armes à la main ; ils conclurent une ligue solennelle avec les Écossais et réduisirent le roi à capituler (1647). L'auteur nous présente, à la fin du volume III, Milton comme le défenseur le plus conséquent de la liberté de pensée et de presse, dans son admirable traité *Areopagitica* (1644).

L'idée mère qui se dégage de ces trois volumes si fortement documentés, c'est que le sort de la liberté politique est étroitement lié à celui de la liberté religieuse. Là où la conscience est asservie, il est impossible de parvenir à une liberté religieuse durable. C'est là une conclusion dans laquelle M. Mackinnon se rencontre avec Edgar Quinet, Michelet et la plupart des historiens français modernes.

G. Bonet-Maury.

Albert Waddington. **Le grand électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg. Sa politique extérieure, 1640-1688.** T. II. Paris, Plon, 1908. In-8°, vi-632 pages.

Nous avons signalé le premier volume du bel ouvrage que M. Waddington a voulu consacrer à l'un des princes qui ont joué le plus grand rôle dans la politique européenne du xviie siècle. Le tome II nous transporte dans une période qu'on a cru pouvoir appeler l'époque de conservation et d'assimilation des territoires annexés. En 1660, le prestige du Brandebourg a beaucoup grandi, son importance éclate à tous les yeux. Ce n'était jusqu'alors qu'un petit état perdu dans le chaos germanique, végétant sous la tutelle de l'Autriche; voici qu'il prend rang parmi les puissances indépendantes. Frédéric-Guillaume a élargi son horizon : de 1660 à 1688, sans dédaigner ce qui se passe à l'intérieur de l'empire, il se préoccupe de toutes les questions internationales, il se jette dans la mêlée des puissances, il s'impose à leur attention.

Après avoir montré dans une remarquable introduction ce qu'était, en 1660, la cour du grand électeur et mis en relief sa réelle simplicité, M. Waddington nous explique les habiletés de Frédéric-Guillaume. Il nous raconte son adresse vis-à-vis du parti autrichien et du parti français, ses négociations avec l'Angleterre, son rôle vis-à-vis du Rhin et de l'élection polonaise, la manière adroite dont il manœuvre entre la triple-alliance et la France; il nous expose enfin les circonstances dans lesquelles Louis XIV est amené à tenter auprès de lui des démarches qui, au premier abord, paraissent singulières. A partir de 1672, le grand électeur est engagé dans la mêlée européenne. Mais ses premiers pas dans cette voie sont incertains, son irrésolution le conduit à des humiliations pénibles. Et cependant, malgré certaines défaillances,

malgré les échecs que Turenne lui inflige en Alsace, il parvient à affermir la situation du Brandebourg aux dépens de la Suède en décadence. L'effort qu'il soutient pendant plus de six ans est d'autant plus admirable qu'il voit disparaître l'un après l'autre ses meilleurs collaborateurs, le vieux Schverin, Blaspeil, Frédéric d'Iéna, etc., et qu'il doit subir l'alliance que le vainqueur lui a imposée. Son activité ne fléchit pas un instant, les puissances héréditaires recherchent l'appui de son expérience et de son armée. Le jour où il constate la faillite de l'alliance française, il s'en dégage adroitement, revient sur le soir de sa vie aux amitiés de ses débuts, se lie avec les Hollandais par un traité qui prépare une nouvelle convention avec l'empereur. Puis il pose les bases d'une entente avec les États-Généraux et l'Autriche, qui restera pendant un demi-siècle, presque sans interruption, le fondement de la politique prussienne. Nous ne pouvons suivre M. Waddington dans l'histoire de ce règne très rempli; nous croyons comme lui que l'alliance de la France et du Brandebourg, pour n'avoir été qu'un incident épisodique, a eu cependant des conséquences importantes. L'attitude du Brandebourg a été certainement utile pour permettre à Louis XIV les *réunions*. Et, si l'électeur se servit, à la fin, de son influence pour arrêter les empiétements de son allié, on ne saurait contester que sa complicité ait commencé par les faciliter étrangement. En tous cas, les résultats de la politique électorale furent considérables, et l'on peut dire que c'est vraiment Frédéric qui a été l'artisan de sa propre fortune. Certains de ses contemporains, trompés par les apparences, l'ont cru faible, indécis, dominé par ses conseillers. En réalité, il demeura jusqu'au bout le propre artisan de sa politique. Ses ministres, toujours consultés, ne lui imposèrent jamais leurs opinions, même dans ses dernières années. Rien d'important ne se fit sans son autorisation; il y eut toujours dans le gouvernement du Brandebourg une part capitale réservée à sa décision propre. C'est parce qu'il ne cessa jamais de tout diriger que sa figure a vraiment mérité de passer à la postérité et qu'elle demeure entourée d'une auréole de gloire. L'intérêt de l'état brandebourgeois a été la règle de sa conduite. C'est là ce qui constitue essentiellement l'unité de sa politique et lui vaudra toujours les indulgences des historiens et les appréciations élogieuses des hommes d'État.

Georges Blondel.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue de synthèse historique.** 1908, février. — P. Marcel. L'étude des dessins dans l'histoire de l'art français (excellent programme d'études). — H. Salomon. L'histoire au lycée (analyse et critique intéressantes des conférences pédagogiques dont la *Rev. hist.* a rendu compte dans son t. XCV, p. 337 et suiv.). — L. Febvre. Une étude de géographie humaine : La Basse-Bretagne, par M. Vallaux (tout en louant ce livre, M. Febvre regrette l'insuffisance de renseignements historiques et de vues synthétiques). — L. Réau. Le triomphe et le déclin de Bismarck (d'après P. Matter). — P. Matter. L'Allemagne de 1818 à 1890 (exposé très complet des travaux publiés depuis trente ans sur cette période). = C.-rendus : *A. Brette.* Les limites et les divisions territoriales de la France (combat avec raison la fausse conception que la France de l'Ancien régime était divisée en provinces, mais critique à tort les géographes qui font des régions naturelles la base de leurs études). — *W.-B. Munro.* The seignorial system in Canada (solide étude sur la féodalité française au Canada). — *A. Schatz* et *R. Caillemer.* Le mercantilisme libéral à la fin du xviie s.; les idées économiques et politiques de M. de Belesbat (ses mémoires, adressés à Louis XIV, forment la transition entre le collectivisme qu'il combat et les idées de Quesnay). = Avr. L. Réau. L'origine et la signification des noms géographiques. — P. Lacombe. Les historiens de la Révolution. J. Jaurès. I, la Constituante (suite en juin : la Législative et la Convention. Jaurès a le premier donné leur vrai place aux causes et aux caractères économiques de la Révolution; les t. II à IV n'ont pas la valeur du Ier. M. Lacombe conteste la justesse des accusations portées par M. Jaurès et les historiens jacobins contre les Girondins, qui eurent le mérite de défendre les droits de la légalité et de la majorité; il montre aussi combien sont peu fondées la sympathie montrée par M. Jaurès pour la Commune de Paris et son approbation de l'attentat du 2 juin 1793). — Fauconnet. La méthode sociologique appliquée à l'étude des faits économiques (intéressante étude sur le livre de M. Simiand, *le Salaire des ouvriers des mines de charbon en France*). — Cultru. Les colonies françaises sous l'Ancien régime (expose l'importance des études économiques sur nos colonies, les travaux très insuffisants déjà accomplis, les difficultés qui s'opposent en France à l'utilisation des documents de nos archives). — P. Lacombe. L'objet de la sociologie (d'après M. Bouglé). = Juin. Chéruel. Progrès de l'histoire au xixe s. (ces pages oubliées, retrouvées par M. H. Berr dans la *Revue de Rouen* de 1833, méritaient d'être rééditées. M. Berr cite encore d'autres articles de méthode sur le *Merveilleux dans*

l'histoire et les *Histoires provinciales,* parus en 1835 et 1836, qui montrent quel excellent esprit était Chéruel). — L. Villat. Le Velay (très remarquable étude sur la géographie du Velay, ses historiens, du moyen âge à nos jours, les résultats acquis et les points à éclaircir dans la géographie humaine et l'histoire du Velay). — L. Febvre. Nouveaux documents relatifs à la vie économique de la Révolution (critique des recueils des cahiers de doléances des bailliages des généralités de Metz et Nancy, éd. Ch. Étienne, t. I; de la sénéchaussée d'Angoulême, éd. P. Boissonade; du bailliage de Châlons-sur-Marne, éd. G. Laurent).

2. — Revue des questions historiques. Juill. 1908. — C.-L. Fillion. L'existence historique de Jésus et le rationalisme contemporain (1er art.; exposé bien informé, quoique partial, des théories qui refusent toute réalité historique à la personne de Jésus; Dupuis, dans l'*Origine de tous les cultes;* Bruno Bauer, dans sa *Critique des Évangiles et de l'histoire évangélique* et dans son livre *le Christ et les Césars;* A. Kalthof, dans *Das Christus Problem,* 1902; W.-B. Smith, dans *Der Vorchristliche Jesus,* 1906, et P. Jensens, dans *Der Gilgamesch Epos in der Weltliteratur,* 1906, sans compter quelques moindres théologiens, ont soutenu cette thèse. M. Fillion résume leurs systèmes et les principales réponses qui leur ont été faites). — A. Degert. Un ouvrier de la réforme au xie s. Amat d'Oloron (légat du pape depuis 1074 jusqu'à sa mort, le 22 mai 1101, sous Grégoire VII et Urbain II, d'abord évêque d'Oloron, puis archevêque de Bordeaux en 1089, Amat a joué dans tout l'ouest de la France et en Espagne un rôle considérable que M. Degert a habilement reconstitué d'après une quinzaine de lettres d'Amat et les indications éparses dans les lettres des papes, les canons des conciles, les cartulaires. P. 75, l. 5, lire *Charroux* et non *Chanoux*). — M. de Germiny. Les brigandages maritimes de l'Angleterre (suite; vexations commises par les Anglais après la paix d'Aix-la-Chapelle; mollesse du gouvernement de Louis XV. En 1755, quand Braddock et Boscawen menacent la Nouvelle-France, on ordonne à Macnémara d'éviter tout conflit. Boscawen s'empare de l'*Alcide* et du *Lys,* navires de l'escadre de Du Bois de la Motte, sans déclaration de guerre. Les lettres de Lord Newcastle, premier ministre de George II, citées par M. de Germiny, ne laissent aucun doute sur la préméditation de cette agression contraire au droit des gens). — E. Welvert. La légende de Lakanal (son rôle s'est borné à être un des principaux rapporteurs du Comité d'instruction publique; mais c'est à tort qu'on lui a attribué et qu'il s'est attribué l'initiative des créations votées sur ses rapports. Il n'a créé ni le Museum, ni l'Observatoire, ni l'École normale, ni l'Institut; il n'a rien fait pour sauver Lavoisier et s'est comporté peu honorablement envers Cassini). — L. Soutif. Une société du culte catholique à Paris pendant la première séparation. La paroisse Saint-Eustache de 1795 à 1802 (1er art.; actes constitutifs de cette société qui formait une véritable cultuelle). — Cte de Sérignan. La vie aux armées sous la Révolution et le premier Empire (suite; tableau très intéressant de la cor-

ruption des mœurs militaires et des habitudes de pillage sous l'Empire). — P. Allard. Un nouveau livre sur sainte Agnès (à propos du livre du P. Jubaru sur sainte Agnès, vierge et martyre de la voie Nomentane. Pour expliquer les contradictions que M. Franchi de' Cavalieri a fait ressortir dans la légende de sainte Agnès, le P. Jubaru, dans le travail très érudit qu'il a consacré aux traditions et aux documents relatifs à sainte Agnès, a supposé deux saintes Agnès martyres, l'une enfant de douze ans, l'autre d'âge mûr. M. Allard, tout en croyant à la réalité historique de sainte Agnès, ne croit pas cette dualité prouvée). — A. Durand. Un prêtre proscrit pendant la Révolution. Le P. Chrysostome de Barjac (fragment relatif aux années 1792-1795 d'une biographie fondée tout entière sur des documents inédits). — A. Roussel. Lamennais d'après ses correspondants inconnus (suite; lettres de l'abbé Bessard et suite de l'analyse de la piquante correspondance de M. des Audrais). = C.-rendus : *B. Egger*. Geschichte der Cluniazenser Klöster in der Westschweiz (solide). — B. Joh. Dominici, card. S. Sixti, Lucula noctis, publ. p. le P. *R. Coulon* (lettre adressée en 1405 à Coluccio Salutati sur les dangers de l'étude des auteurs profanes). — *P. Kalkoff*. Aleander gegen Luther (très bonne étude sur Aleander, utiles corrections au recueil de Balan, *Monumenta Reformationis Lutheranae*). — Mémoires et correspondance d'un prêtre nivernais déporté en 1794, publ. p. l'abbé *Charrier* (très curieux). — *L. Brétandeau*. Un martyr de la Révolution à Vannes, Pierre-René Rogue, prêtre de la Mission (1758-1796; guillotiné le 3 mars 1796 pour avoir continué courageusement son ministère).

3. — **Revue des études historiques**. T. LXXIV, 1908, mai. — L. de Baglion. Épisodes des luttes de factions en Ombrie au xve s. (les Baglioni à Pérouse). — J. Paquier. Lettres familières de Jérôme Aléandre (suite ici et en juillet : lettres de 1522-1532). = Juillet. J. Depoin. Études préparatoires à l'histoire des familles palatines. I. La famille de Robert le Fort (rattache Robert le Fort à Gui, comte du *pagus Saxonicus*, ou Saosnois, près du Maine, au temps de Charlemagne). — E. d'Hauterive. Un attentat contre l'Empereur. « L'accoucheur de Marie-Louise » (c'est le surnom d'un certain La Sahla, étudiant de Leipzig, arrêté à Paris en 1811, puis en 1815, pour avoir à deux reprises voulu assassiner Napoléon). — A. de Courson. Les projets et les hésitations de la duchesse de Berry, 1831 (extr. d'un livre à paraître sur *Le baron de Charette et le 3e corps royaliste en 1832*). — Villatte des Prugnes. Le rôle de Beaumarchais dans les événements qui ont précédé la guerre d'Amérique de 1774 à 1778 (d'après deux mémoires adressés l'un au roi, en 1775, l'autre à Vergennes, en 1776, par Beaumarchais à la suite d'une mission officielle en Angleterre). — L. Loviot. Un document révolutionnaire; lettre d'un royaliste (sur les événements du 31 juillet et du 1er août 1792 à Paris). = Sept. P. Coquelle. Le comte de Guerchy, ambassadeur de France à Londres, 1763-67 (analyse de son action diplomatique, d'après les archives du

ministère des Affaires étrangères, dans les affaires des prisonniers de guerre et des billets du Canada, dans les questions de Terre-Neuve et de la destruction du port de Dunkerque, dans l'affaire de Manille et des îles Malouines). — J. Depoin. Études préparatoires à l'histoire des familles palatines. II. Le problème de l'origine des comtes du Vexin (en fait des descendants directs du père de Robert le Fort). — E. Couvreu. Pichegru a-t-il trahi? (la question reste en partie obscure. L'auteur publie quelques extraits d'un mémoire inédit du capitaine Brandès, chargé par Moreau d'examiner la correspondance des agents de Condé). = C.-rendu : Lettres et documents pour servir à l'hist. de J. Murat (1767-1815), publ. p. *Murat* et *Le Brethon;* t. I (quoi qu'en disent les éditeurs, Murat n'en sort pas réhabilité; ils n'ont pas dit que beaucoup de pièces avaient déjà été éditées; art. important de Chavanon et Saint-Yves).

4. — **Mélanges d'archéologie et d'histoire.** (*École française de Rome.*) T. XXVIII, nos 1-2. — P. Bourdon. « La grand monarchie de France » de Claude de Seyssel et sa traduction en italien (le traité inédit *Del governo del regno di Francia* attribué à Louis de Canossa par plusieurs historiens récents n'est qu'une traduction du livre de Seyssel, où Canossa n'est pour rien; le ms. de Rome d'après lequel on l'a cité n'est qu'une copie dérivant indirectement d'un ms. conservé à Paris). — L. Duchesne. Libère et Fortunatien (exposé critique de la conduite du pape Libère en 357-358; montre, entre autres, qu'au printemps 357 Libère abandonna la communion d'Athanase pour se rallier à celle des évêques orientaux sous la pression de Fortunatien, évêque d'Aquilée). — F.-G. de Pachtere. Salluste et la découverte du Danube (c'est en 35 av. J.-C. que les Romains durent reconnaître l'identité du Danube et de l'Ister; Salluste semble être le premier écrivain qui affirme cette identité). — A. Piganiol. Fornix Fabianus (en indique l'emplacement au Forum). — C. Cochin. Nouveaux documents sur l'accommodement du cardinal de Retz (publie et commente 4 lettres d'Alexandre VII à Retz et une de Retz à l'abbé de Sainte-Croix de Jérusalem, qui nous font assister aux intrigues du cardinal pour conclure un accommodement avec Louis XIV, 1660-62). — R. Ancel. Etude critique sur quelques recueils d'*avvisi*; contribution à l'histoire du journalisme en Italie (on englobe sous le nom d'*avvisi* des recueils de nouvelles politiques ou autres de provenances et de caractères très variés : il y en a qui sont composés de résumés semi-officiels et d'autres, comme les *avvisi* expédiés à Ulrich Fugger, au milieu du xvie s., qui demandent à être critiqués de près). — F. Préchac. Note sur l'architecture des nuraghes de Sardaigne. = N° 3. R. Laurent-Vibert. Les publicains d'Asie en 51 av. J.-C. d'après la correspondance de Cicéron en Cilicie (cherche à éclairer la toute-puissance des compagnies fermières). — C. Faure. Les réparations du palais pontifical d'Avignon au temps de Jean XXIII, 1413-1415 (d'après le compte des réparations conservé au Vatican). — P. Bourdon. L'abrogation de la Pragmatique et les règles

de la chancellerie de Pie II (en signale un ms. à Rome et deux à Florence; publie deux de ces règles sur les grâces expectatives en France, 1463). — P. Bigot. L'identification d'un fragment du plan de marbre [de Rome] et la curie de Pompée. — Id. Circus Maximus [à Rome] (résultat des fouilles faites par l'auteur). — A. Piganiol. Les origines du Forum (la Voie Sacrée était originairement rectiligne et devait être le *decumanus* de la Rome primitive; le *kardo* allait sans doute du forum au Palatin, en passant par le temple de Saturne; le forum tout entier était un espace régulièrement orienté et consacré; emplacement des *jani* primitifs; le forum primitif appartint à une *Roma quadrata* sabine immédiatement postérieure à la Rome palatine et antérieure à la confédération du *Septimontium*).

5. — **Revue des études anciennes**. T. IX, 1907, n° 4. — Questions hannibaliques : G. de Manteyer. Les limites antiques de la Maurienne sur l'Isère (à propos de Tite-Live, XXI, 32, 9). — M. Clerc. « Desuviaticus lacus » (n'a jamais existé). — P. Perdrizet. Les fouilles de Delphes; principaux résultats. = T. X, 1908, n° 1. Questions hannibaliques : H. Ferrand. Une conversion au Clapier (Hannibal a passé par ce col). = N° 2. R. Pichon. L'histoire d'Otacilius dans Tite-Live (Otacilius semble avoir été exclu du consulat en 215 et 211 à cause de ses idées sur la politique africaine). = N° 3. C. Jullian. Encore la bataille d'Aix; lettre à M. Clerc (objections à la théorie de ce dernier).

6. — **Le Moyen Âge**. 2e série, t. XII, 1908, n° 3. — E. Albe. Les lépreux en Quercy (montre que les lépreux du Quercy au moyen âge n'étaient nullement traités en parias; raconte les poursuites intentées en 1321 contre les lépreux de Cahors, accusés d'avoir empoisonné les sources; donne un état des léproseries de l'ancien diocèse de Cahors). — F.-G. de Pachtere. Stirpiniaco-Sauriciaco. Le lieu d'expédition de la charte de donation de la villa d'Étrépagny à l'abbaye de Saint-Denis (par Dagobert. La correction proposée par Julien Havet de *Sauriciaco* en *Stirpiniaco* dans la date est inadmissible : l'acte a été donné à Sorcy en Soissonnais ou à Sorcy, près Commercy, peu après le 1er oct. 629). = C.-rendu : *Zimmerman*. Monumenta historica Carmelitana (les textes de cette édition appellent quelques corrections). = N° 4. F. Lot. Mélanges carolingiens : V. Note sur le sénéchal Alard (*Adalhardus*, sénéchal dès 831 à la cour de Louis le Pieux, aide puissamment Charles le Chauve à triompher après 840, passe après 846 au service de Lothaire Ier, puis de Lothaire II, rentre à la cour de Charles vers avril 861 et joue de nouveau un rôle considérable dans le royaume de l'ouest où il devient comte du palais, meurt vers 877). VI. *Actum* et *Datum;* à propos d'un diplôme de Charles le Chauve du 8 nov. 846 (de l'itinéraire du roi, il semble ressortir que le mot *actum* de la date indique la remise du diplôme à l'impétrant et que le mot *datum* correspond à la concession que relate le diplôme).

7. — **Revue d'histoire moderne et contemporaine**. T. X, nos 4-5,

juin-juill. 1908. — Ph. Sagnac. Le crédit de l'État et les banquiers à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe s. (expose le mécanisme des emprunts publics et des emprunts faits aux financiers sous Louis XIV; à la fin de son règne, après avoir vécu d'expédients, la royauté était acculée à la banqueroute). — F. Galabert. Le club de Montauban pendant la Constituante, son organisation, son rôle dans l'administration locale (fin; montre, avec force détails, comment en une année le club réussit à s'ingérer en maître dans toutes les questions de politique et d'administration locales). — L. Dutil. L'industrie de la soie à Nîmes jusqu'en 1789 (née vers le milieu du XVIe s., elle végète jusqu'à l'époque de Colbert; elle se développe alors subitement aux dépens de l'industrie avignonnaise; est ruinée par la crise protestante; progresse à nouveau au XVIIIe s. et atteint son maximum de prospérité entre 1750 et 1778). = C.-rendus : *F. Guardione*. Storia della rivoluzione di Messina contro la Spagna, 1671-80 (des lacunes). — *F. Rousseau*. Règne de Charles III d'Espagne (approfondi; insuffisant sur certains points). — *A. Vialay*. La vente des biens nationaux pendant la Révol. franç. (hâtif et peu critique). — *G. Lecarpentier*. La vente des biens ecclésiastiques pendant la Révol. franç. (aventureux).

8. — **Société d'histoire moderne**. *Bulletin*. 1908, 5 janv. — R. Durand. Mgr Darboy et le Saint-Siège (fin; reconstitution détaillée de toute la lutte poursuivie de 1864 à 1870 entre le Saint-Siège et Mgr Darboy où le Vatican, tout en affectant officiellement la courtoisie envers Darboy, le plaça, en 1868, par la publication d'une lettre du 26 oct. 1865, destinée à rester secrète, entre une humiliation ou la renonciation au chapeau. Une discussion intéressante sur la portée libérale du gallicanisme a suivi cette communication). — G. Weill. La presse catholique à Paris au XIXe s. — P. Caron. Les récents décrets concernant les archives du ministère des Affaires étrangères (proteste avec raison contre une prétendue réforme qui risque d'entraver l'utilisation scientifique des archives). = 2 févr. F. Chambon. Projet de réforme du dépôt légal. — Tchernoff. Une tentative d'essai loyal en Russie en 1882 (vain essai d'un accord entre les groupes conservateurs et révolutionnaires en vue d'obtenir des libertés constitutionnelles). = 1er mars. Busson. Les bibliothèques d'histoire des lycées. = 5 avril. G. Pagès. Sur quelques volumes contenant des papiers d'Hugues de Lionne (fait ressortir l'importance des 9 vol. de documents des années 1661 à 1670 conservés aux Affaires étrangères et contenant les papiers de Lionne relatifs aux *Affaires intérieures* et en particulier aux rapports de Lionne avec Colbert). — Mautouchet. Gouverneur Morris et son récent historien, M. Esmein (réimprimé dans la *Rev. d'hist. moderne et contemp.*, avril 1908). = 26 avril. P. Caron. Une édition récente des œuvres complètes de Saint-Just (cette critique, juste sur beaucoup de points, excessive sur d'autres de l'édition de Saint-Just par M. Vellay, a provoqué une protestation immédiate et violente de M. Mathiez et une réplique de M. Vellay dans le n° du 7 juin). = 7 juin. Weulersse. L'applica-

tion de la méthode historique à l'histoire des doctrines économiques à propos des Physiocrates (excellent programme d'étude dont MM. Bloch et Letaconnoux contestent quelques détails).

9. — Revue d'histoire diplomatique. T. XXII, 1908, n° 3. — A. Le Glay. Une victime de Napoléon : Mgr Arezzo (diplomate pontifical, fut arrêté à Rome par ordre de Napoléon en 1808 et déporté en Corse). — F. de Bojani. L'affaire du « Quartier » à Rome à la fin du XVIIe s. Louis XIV et le Saint-Siège (raconte à nouveau les démêlés auxquels donna lieu la question de la « franchise », ou exterritorialité, des maisons avoisinant l'ambassade de France à Rome). — F. Clément-Simon. La politique de la Prusse en Orient, 1763-1871 (exposé d'ensemble sans références). — G. Gallavresi. La chute du Sénat napoléonien en Italie (à Milan, en avril 1814).

10. — Revue Henri IV. T. II, 1908, n° 2. — G. Fagniez. La condition des commerçants étrangers en France au commencement du XVIIe s. (publie et commente un mémoire adressé au roi en 1602-1603 sur le régime auquel étaient soumis à Paris les commerçants étrangers). — Avis de Villeroy à la reine Marie de Médicis, 10 mars 1614, publ. p. J. Nouaillac (Villeroy y conseille la paix). — Baguenault de Puchesse. Un portrait de Jeanne d'Albret (à Chantilly). — R. Couzard. Le rétablissement des Jésuites en France par l'Édit de Rouen, 1er sept. 1603 (reprise des idées exposées par l'auteur dans sa thèse *De Edicto Rothomagensi*). — A. Chamberland. Jean Chandon et le conflit entre la Cour des aides et le Conseil du roi, mars 1597 (la Cour des aides, dont J. Chandon était premier président, refusait d'enregistrer l'édit instituant l'impôt de « la Pancarte »). = N° 3. A. Cans. Une manifestation de gallicanisme épiscopal, 1586-87 (l'affaire de l'aliénation des biens ecclésiastiques, en 1586). — J. de La Servière. Les idées politiques du cardinal Bellarmin (résume les articles qu'il a publiés dans la *Rev. des questions historiques*, 1907-1908). — A. Ecochard. Deux lettres inédites de Nicolas Rapin à Pomponne de Bellièvre (1597). — Baguenault de Puchesse. Henri IV avant son avènement (suite : 1576-1584).

11. — La Révolution française. 1908, août. — Ph. Barrey. Les archives révolutionnaires de la ville du Havre (aperçu de leur contenu). — J. Prudhommeaux. Babeuf jugé par un communiste de 1840 (publie une lettre adressée à Cabet en 1840, dans laquelle le babouviste Savary critique la manière dont Cabet venait de raconter la conspiration de Babeuf). — M. Pellet. Un libelle hollandais contre Napoléon, 1810. = Sept. H. Baumont. Stanislas de Girardin, préfet de la Côte-d'Or (nommé le 24 févr. 1819, destitué le 3 avr. 1820). — Mlle L. Lévi. Autour du 10 août 1793 (des massacres avaient été projetés pour ce jour, qui ne furent évités que grâce à l'opposition faite surtout par Robespierre et par ses collègues du Comité de salut public).

12. — Nouvelle revue historique de droit français et étranger. T. XXXII, 1908, n° 3. — E. Cuq. Notes d'épigraphie et de papyrologie

juridiques (suite au n° 4 : 1° la publicité des créances chirographaires et l'action Paulienne; 2° contributions à l'histoire des Novelles; 3° deux inscriptions inédites d'Aljustrel; 4° deux nouveaux koudourrous; 5° les travaux récents de MM. Flach et Hinke sur les koudourrous; 6° trois nouveaux articles des lois de Hammourabi retrouvés à Suse). — R. DE FRÉVILLE. Les voies de recours devant l'Échiquier de Normandie au XIVe s. (l' « appel » et la « doléance »). — L. DEBRAY. Contribution à l'étude du serment nécessaire (en droit romain; suite; fin au n° 4). — L. MICHON. L'histoire de la *condictio incerti* d'après M. J. von Koschembahr-Lyskowski (longue étude critique). = N° 4. LABORDERIE-BOCLOU. La viguerie de Montpellier au XIIe s. (un acte de 1103 permet de fixer exactement les attributions du viguier; transformations au cours du XIIe s.; la viguerie est rachetée par le seigneur de Montpellier en 1197).

13. — **Journal des savants**. 1908, juin. — E. BERGER. Jacques II d'Aragon, le Saint-Siège et la France (dégage ce que le recueil d'*Acta Aragonensia*, publ. p. H. Finke, nous apprend sur les papes et les conclaves à la fin du XIIIe s. et au début du XIVe, et sur la politique franco-espagnole; fin en juill.). — A. COVILLE. La jeunesse et la vie privée de Louis XI (fin : la vie privée, d'après le livre de Gandilhon). — H. WEIL. Textes grecs récemment découverts (les papyrus d'Oxorynchos). = Août. G. FAGNIEZ. L'organisation professionnelle à Amiens (résumé et discussion des dernières publications d'Éd. Maugis). — M. MARION. La propriété rurale en France au XVIIIe s. (d'après le livre de F. Wolters). — L. LEGER. Le centenaire de la littérature bulgare (à propos de la biographie de Sofroni, par Th. Balan). — Ch.-V. LANGLOIS. L'affaire des Templiers (dégage les résultats auxquels mène la grande enquête de M. Finke dans *Papsttum und Untergang des Templerordens*). = Sept. G. PERROT. Un inventaire des matériaux de l'archéologie grecque (l'*Archéologie grecque*, par M. Collignon, nouv. éd.). — J. TOUTAIN. La Bretagne romaine. Fouilles et découvertes récentes (ce qu'elles nous apprennent sur les deux remparts établis par les Romains au nord de l'Angleterre et sur les cités et les villas de la Bretagne romaine). — Ant. THOMAS. La légende de Saladin en Poitou (le lieu de *Passelourdin*, près Poitiers, dont parle Rabelais, s'appelait sans doute originairement *Pas Saladin*). — H. DEHÉRAIN. Le naturaliste Auguste Broussonet (1761-1807; député de Paris à l'Assemblée législative; poursuivi comme fédéraliste en 1794, il dut alors s'enfuir en Espagne).

14. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1908, 16 juill. — *H. Gelzer*. Ausgewählte kleine Schriften (très intéressant recueil d'articles qui, pour la plupart, ont déjà paru dans diverses revues de Suisse et d'Allemagne. A noter parmi les morceaux inédits un article sur le couvent de Saint-Maurice dans le Valais, sur son trésor et sur la légion thébaine). — *A. Vezin*. Eumenes von Kardia (excellente biographie, qui est en même temps un chapitre très documenté de l'his-

toire des Diadoques). — *H. Koch*. Geschichte des Seidengewerbes in Köln, XIII-XVIII Jahrh. (bon). — *P. Courteault*. Blaise de Monluc, historien (remarquable; il nous faudrait maintenant un bon texte critique des *Commentaires*). = 23 juill. *E. Herr*. Bemerkenswerthe mittelalterliche Schenkungen im Elsass (bonne étude, surtout au point de vue topographique, des actes de donations faites du VIIe au XIIe s. à certains établissements religieux de l'Alsace). — *H. Knapp*. Die Zenten des Hochstiftes Würzburg. II (bonne étude sur la justice pénale dans les « centaines » de l'ancienne principauté ecclésiastique de Wurzbourg). — *G. Manacorda*. I rifugiati italiani in Francia, 1799-1800 (étude documentaire importante, qui accompagne le texte du *Diario* de Vincenzo Lancetti). — *M. Philippson*. Das Leben Kaiser Friedrichs III (2e éd. augmentée d'un beau livre). = 30 juill. *Detlefsen*. Die Geographie Afrikas bei Plinius und Mela, und ihre Quellen (Pline a emprunté la plupart de ses renseignements aux « formulae provinciarum », c'est-à-dire aux listes de communes établies pour les levées d'hommes et de tributs). — *Camau*. La Provence à travers les siècles (travail méritoire, mais qui contient beaucoup de lacunes et de défauts). = 6 août. *Hunger*. Histoire de Verson (bon; en appendice, beaucoup de textes bien publiés). — *Baron de Ryckel*. Historique de l'établissement militaire de la Belgique (consciencieux recueil de textes sur l'organisation militaire du royaume belge). = 20 août. *Eusebius*. Werke. II. Die Kirchengeschichte, publ. p. *E. Schwartz*. — *Paul Bosq*. Souvenirs de l'Assemblée nationale, 1871-1875 (intéressant). = 27 août. *Fischer*. Senatus romanus qui fuerit Augusti temporibus (bon). — *E. de Broglie*. Un grand marin, Tourville, 1642-1701 (ajoute peu à la biographie de l'amiral, par Delarbre). = 3 sept. *Kooperberg*. Margaretha van Oostenryk (bonne biographie de la célèbre régente des Pays-Bas). — *Trésal*. Les origines du schisme anglican (étude consciencieuse, mais très incomplète; l'auteur n'a pas vu qu'à côté de l'action personnelle des souverains anglais et de leurs ministres, il s'est produit un profond sentiment religieux en Angleterre et en Écosse. Comment comprendre sans cela le succès définitif du protestantisme dans ces deux royaumes?). — *Jean de Pange*. Charnacé et l'alliance franco-hollandaise, 1633-1637 (bon). = 10 sept. *Vte de Noailles*. Episodes de la guerre de Trente ans. Bernard de Saxe-Weimar et la réunion de l'Alsace à la France (insuffisant à tous égards; c'est l'œuvre d'un amateur qui prend des airs d'érudit et qui les porte fort mal). — *H. Cabane*. Histoire du clergé de France pendant la Révolution de 1848 (sans valeur). = 17 sept. *W. Stubbs*. Germany in the middle ages, 476-1250 (résumé très bref et généralement incolore de l'histoire d'Allemagne; maintenant déjà fort arriéré). — *K. Zeumer*. Die Goldne Bulle Kaiser Karls IV (travail très complet et suggestif). — *L. Cristiani*. Luther et le luthéranisme (ouvrage de fausse érudition et de faux jugement, gâté en outre par les préjugés les plus scolastiques). = 24 sept. *R. Kittel*. Studien zur hebräischen Archälogie und

Religionsgeschichte (recueil de quatre études importantes pour l'histoire du sacrifice au pays de Canaan). — *M. Marion.* La vente des biens nationaux pendant la Révolution (remarquable).

15. — Le Correspondant. 1908, 10 juin. — E. Ollivier. La politique intérieure après le plébiscite (fin le 25 juin; surtout intéressant par ce qu'il dit de l'attitude boudeuse et belliqueuse de l'Impératrice). — Ch. de Moüy. Deux ans au palais Farnèse, 1886-88 (fin; la guerre de tarifs. La question des capitulations à Massaouah et à Tunis. Ministère Goblet. M. de Moüy sacrifié aux rancunes de Crispi). — Les Indes anglaises (fin; remarquables articles anonymes où sont analysées les causes de la crise agraire et l'imprudence de l'administration anglaise qui épuise les ressources de l'Inde, lui demandant 450 millions de francs par an, au lieu des 50 à 75 millions que lui demandait la Compagnie). = 25 juin. Biard d'Aunet. Les maîtres de l'Océanie (fin le 10 sept.). = 10 juillet. Imbart de la Tour. Le mouvement réformiste dans le catholicisme avant Luther (intéressant exposé des efforts qui furent faits à la fin du xve s. et au début du xvie par la royauté française, l'épiscopat et certains ordres religieux pour réformer l'Église; le concile de Latran de 1512 à 1517 réalisa certaines réformes, mais la réforme générale échoua parce que le concile de Latran n'eut rien d'œcuménique, parce que la papauté ne la désirait pas, parce que les plus puissants des ordres religieux s'y opposaient et qu'enfin les parlements y firent obstacle par leurs chicanes). — D. Meunier. Au château de Vincennes de 1765 à 1790 (reconstitution curieuse, d'après des documents inédits, de la vie intérieure de cette prison d'État illustrée par Mirabeau). = 25 juillet. L. Lefébure. Le drame de l'âme alsacienne au xviie s. De l'autonomie à l'union (cette étude, fondée sur les documents des archives de Colmar, met parfaitement en lumière l'incertitude de la situation dans laquelle se trouvèrent après la paix de Münster les dix villes libres d'Alsace, et en particulier Colmar, qui, après avoir appelé les Français, voulaient rester indépendantes entre l'Empire et le roi, et les hésitations de la politique de Louis XIV jusqu'au moment où, en 1673, il mit violemment fin à une résistance que ni l'établissement du grand bailli, ni celle du Conseil souverain ni celle des intendants n'avaient pu vaincre. L'occupation de Strasbourg fut la conclusion logique de cette politique). — P. Morane. Une visite de la marine française à Cronstadt en 1824 (d'après la correspondance de M. de la Ferronnays. Visite de courtoisie et d'études hydrographiques faite par le baron Le Coupé, commandant la frégate *l'Aréthuse,* avec une corvette et deux transports. Il y eut grand échange d'enthousiasme). — P. Lespinasse. Les origines françaises de l'art suédois. = 10 août. C^al Mathieu. Un succès diplomatique du Saint-Siège (amusant récit de la lutte entre Mgr Salamon, venu en 1814 à Rome comme auditeur de rote pour la France avec l'ambassadeur de Louis XVIII, et Mgr Isoard, déjà auditeur de rote depuis 1803. Consalvi et Pie VII soutinrent énergiquement Isoard; en 1823, Salamon fut nommé évêque de Saint-

Flour, et Isoard, qui avait suivi partout Pie VII, fut fait cardinal français de Curie en 1827). = 25 août. P. DE LA GORCE. Pie VI, les affaires religieuses et la Constitution civile du clergé (fin le 10 sept.; reprend, d'après les mêmes documents, le sujet traité plus brièvement par M. Mathiez dans *la Révolution française;* ne paraît pas croire comme M. Mathiez que le clergé français ait désiré l'acceptation par Pie VI de la Constitution). — J. BARDOUX. H. H. Asquith. — E. GACHET. Bailen et Cintra. Les causes initiales des défaites (les fautes militaires de Napoléon et la zizanie entre Savary et Murat sont, autant que l'imprévoyance de Dupont, la cause de Bailen, et Junot a tout entière la responsabilité de la convention dite de Cintra). = 10 sept. J. DE GLOUVET. Une séparation de corps au XVIIe s. Hortense Mancini (fin le 25 sept.; raconte à nouveau l'amusante histoire des procès de l'inconsidérée Hortense Mancini contre le mari ridicule et dévot qu'elle avait fait duc de Mazarin). — F. LAGRANGE. Palmyre. Son histoire et ses monuments. = 25 sept. COSTA DE BEAUREGARD. Un prince allemand au service de la France (article superficiel sur le pitoyable livre de M. de Noailles sur Bernard de Saxe-Weimar). — N. KOMAROW. L'Autriche-Hongrie et la Russie devant la question d'Orient (prouve par l'histoire des quarante dernières années la nécessité d'un accord entre les deux puissances). — LANZAC DE LABORIE. La vente des biens ecclésiastiques à l'époque révolutionnaire (résume les travaux récents de Marion, Lecarpentier, Vialay; juste éloge du beau livre de Marion).

16. — Études. Revue fondée par des Pères de la Cie de Jésus. 1908, 5 juin. — P. DUDON. Lamennais et les Jésuites (contrairement à ce qu'a soutenu l'abbé Boutard, les Jésuites n'engagèrent qu'à regret la lutte contre Lamennais). — J. DE LA SERVIÈRE. Les sources du martyrologe romain (d'après le livre de Dom Quentin). — P. BERNARD. Bulletin théologique. = 20 juin. J.-M. CROS. Saint Ignace de Loyola et la communion quotidienne, 1522-1557. — P. SUAU. Madagascar (suite ici et le 5 juillet : les missionnaires catholiques de 1896 à 1906). — J. DE LA SERVIÈRE. Bulletin d'histoire moderne. = 5 juillet. L. DELPLACE. La suppression des Jésuites, 1773-1814 (rectifie et complète le récit insuffisant donné par l'abbé Gendry dans son *Pie VI;* fin le 20 juillet). = 20 juillet. A. D'ALÈS. L'œuvre de saint Luc (d'après Harnack). = 5 août. P. BLIARD. Église constitutionnelle de Paris. Le dernier office paroissial avant la Terreur (raconte les poursuites intentées au prêtre constitutionnel de Saint-Nicolas-du-Chardonnet qui avait célébré le culte malgré les interdictions, nov. 1793). — Ph.-H. DUNAND. La sainteté de Jeanne d'Arc et l'histoire (fin le 5 sept.). — E. PORTALIÉ. « La question Herzog-Dupin » et la critique catholique (à propos d'un livre de L. Saltet sur les derniers travaux signés les uns Herzog, les autres Dupin). — A. D'ALÈS. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne. = 20 août. H. LAMMENS. Le Liban et son rôle géographique en Syrie. — E. PORTALIÉ. « La question Herzog-Dupin » et la critique de M. Turmel (suite de l'article paru en juillet; critique les théories exposées par M. Tur-

mel dans son *Hist. du dogme de la Papauté;* fin le 5 sept.; polémique entre MM. Dubois et Portalié le 5 oct.). — N. Neyron. Joseph de Maistre et l'absolutisme (il n'a jamais été partisan de l'absolutisme sans réserves). = 20 sept. P. Dudon. Une thèse sur les institutions d'assistance au XVIIIe s. (celle de M. Camille Bloch. Ce n'est, suivant M. Dudon, qu'un livre superficiel, fait de généralisations hâtives et risquées, et où le parti pris contre les œuvres catholiques de l'Ancien régime s'étale d'une manière choquante). = 5 oct. E. Griselle. Une lettre inédite d'un Acadien à Richelieu en 1627 (lettre par laquelle un colon français d'Acadie demande secours contre les Anglais). — P. Dudon. Bulletin d'histoire religieuse chez les protestants.

17. — Revue bleue. 1908, 6 juin. — A. Hachette. Un conspirateur universitaire. François Chauvet (né entre 1791 et 1793, impliqué en 1822 dans la conspiration du général Berton, condamné à mort, s'enfuit en Angleterre où il fut professeur de 1822 à 1825, amnistié, principal du collège de Montluçon de 1831 à 1840, puis de Pontoise de 1840 à 1846, se retira après de nombreuses aventures à Dieppe, où il mourut en 1872). — G. Bonet-Maury. Les églises au Canada. — C. Stryienski. La famille de Louis XV. = 27 juin. Ch.-V. Langlois. Les mélancolies de Jehan du Pin (écrivit en 1340 un livre, les *Mélancolies sur les conditions du monde*, en prose et en vers, qui fournit des traits précieux pour les mœurs du temps). = 4 juillet. F. Caussy. Voltaire et l'affaire des lettres philosophiques (d'après des lettres inédites; fin le 11 juillet. Malgré l'obstination du procureur général Joly de Fleury, le cardinal Fleury profita du désaveu de Voltaire, dont personne n'était dupe, pour révoquer les lettres de cachet). = 18 juillet. P.-F. Dubois. Le maréchal Marmont (fine critique des mémoires, et, le 25 juillet, récit de deux rencontres avec le maréchal). = 1er août. I. Kont. Les origines de la Hongrie contemporaine (curieuses lettres écrites de Vienne en 1792 et 1793 par le franciscain Martinovicz à J. Laczkovics. Leurs efforts pour répandre en Hongrie les idées révolutionnaires furent, en 1794, considérés comme un complot contre l'État et entraînèrent l'exécution de sept des prétendus conjurés). — Vellay. Robespierre et les Jacobins d'Arras (publie deux lettres adressées le 29 juin 1790 et le 6 juillet 1791 par Robespierre à la Société des amis de la Constitution d'Arras). = 8 août. P.-F. Dubois. Guinard (souvenirs personnels; on trouvera dans la même série, le 22 août, des souvenirs sur Molé et, le 5 sept., des pages précieuses sur Cavaignac. Sa femme, Mlle Odier, est par erreur appelée Odiot). — A. Fontaine. Les archives de l'École des beaux-arts. = 15 août. Le Chatelier. Révolutions d'Orient. — A. Gazier. Le sacré cœur à Port-Royal en 1627 (montre par un opuscule de la Mère Angélique de 1627 intitulé *Élévations sur la Passion* que Port-Royal pratiquait le culte du sacré cœur longtemps avant que le Père Eudes et Marie Alacoque eussent inventé l'adoration toute matérialiste du cœur éternel). = A. Aulard. La devise *Liberté, Égalité, Fraternité* (à partir de 1792, on trouve partout la devise *Liberté, Égalité*. Ce n'est qu'en 1793

que le Directoire de Paris fit inscrire la devise *Liberté, Égalité, Fraternité, ou la Mort* sur les monuments publics, mais cette devise ne fut ni officielle ni universelle). = 12 sept. A. Chuquet. Le sous-lieutenant d'Hauteroche (fin le 19 sept.; les souvenirs de ses campagnes de Calabre, 1806-1809, sont des plus piquants).

18. — Revue des Deux-Mondes. 1908, 15 mars. — G. Goyau. Les origines du *Culturkampf* allemand. II : Les crises intellectuelles, 1850-1869 (décadence du Güntherisom ; Baltzer, Froschhammer, Aloys Flir, Ignace Dœllinger. Le germanisme entre en lutte avec l'ultramontanisme à la veille du concile). — F. de Navenne. Le lac de Trasimène. — Baron Hulot. L'œuvre de pénétration des Méharistes sahariens. = 1er avr. G. Augustin-Thierry. L'aventure du colonel Fournier et la mystérieuse affaire Donnadieu, 1802 (suite et fin 1er mai et 1er juin). — R. de Vogüé. Les débuts du Concordat à Paris (d'après Lanzac de Laborie). = 1er mai. E. Ollivier. La France et la Prusse au commencement de 1870 (on voit nettement que M. Ollivier était d'avis, en 1870, de laisser la Prusse faire l'unité allemande, ce qui était en effet alors la seule politique sage. Il a été impuissant à faire prévaloir sa politique et a été entraîné à faire une politique qu'il condamnait). — Cte d'Haussonville. La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde. Épilogue. — A. Pilon. M. Asquith. = 15 mai. E. Ollivier. Le plébiscite (très intéressant). — L. Madelin. Les Bourbons émigrés, 1789-1814 (résumé vif et piquant de l'œuvre de E. Daudet sur l'Émigration). = 1er juin. E. Ollivier. La politique extérieure après le plébiscite (Ollivier, jusqu'au bout, croit la paix assurée et agit en conséquence). = 15 juin. A. Mézières. La reine Victoria, d'après sa correspondance. — A. Barine. Madame, mère du Régent (4e partie ; très émouvante analyse de la grande crise où Madame fut frappée au cœur par le ravage du Palatinat et par l'avènement de Mme de Maintenon). — Costa de Beauregard. Le mariage secret de la duchesse de Berry (défend chevaleresquement la duchesse contre les médisances de Mme de Boigne. Elle avait bien réellement épousé secrètement à Rome, le 14 décembre 1831, son amant Lucchesi-Palli et l'enfant qu'elle mit au monde à Blage était né de cette union). = 1er juill. E. Cartier. Correspondance de Guizot avec Léonce de Lavergne, 1838-1874 (renferme des appréciations politiques intéressantes, peu de faits nouveaux). — R. de Lacombe. Talleyrand émigré. I : En Angleterre, 1792-1794 (il ne put exercer aucune influence politique efficace; mais il vit à merveille la situation et envoya à Danton et aux Jacobins des avis très sages). — M. Masson. Mme de Tencin (fin). = 15 juill. R. Pichon. La vie et l'œuvre de Gaston Boissier (forte étude sur l'homme et l'œuvre). — Th. de Wyzewa. L'autobiographie d'un sans-culotte allemand (M. Petersen a réédité les très amusants mémoires de F.-Ch. Laukhard : né en 1758, professeur à Halle en 1783, enrôlé la même année comme soldat dans l'armée prussienne, il prit part à la campagne de Valmy et au siège de Mayence, puis à celui de Landau, passa dans l'armée française avec l'assentiment de ses chefs pour tâcher de cor-

rompre le représentant du peuple Dentzel, resta dans Landau assiégé, fit partie de l'armée française jusqu'en décembre 1794, puis, rentré en Allemagne, s'enrôla un instant dans l'armée des princes, et, de 1795 à sa mort en avril 1822, mena une vie misérable de va-nu-pieds).

---

19. — Historische Vierteljahrschrift. T. XI, 1908, n° 3. — K. Hampe. Sur les pamphlets au concile de Lyon de 1245 (à propos du livre d'Aug. Folz, *Kaiser Friedrich II und Papst Innozenz IV*, cherche à établir les dates de rédaction, les auteurs et la portée de trois de ces pamphlets dirigés contre l'empereur; ils émanent de l'entourage du cardinal Rainier). — Lettres de la duchesse Élisabeth-Charlotte d'Orléans à destination des cours de Modène, Stockholm et Turin, publ. par H.-F. Helmolt (1672-1722). — W. Erben. Theodor v. Sickel; essai sur sa vie et son œuvre (1626 † 1908). = C.-rendus : *J. Wimmer*. Gesch. des deutschen Bodens mit seinem Pflanzen- und Tierleben von der keltisch-röm. Urzeit bis z. Gegenwart (critique par Beschorner). — Fl. Merobaudis reliquiae, éd. *Fr. Vollmer* (corrections au texte par F. Marx). — *E. Kaeber*. Die Idee des europäischen Gleichgewichts in der publizistischen Literatur vom 16 bis z. Mitte des 18 Jahrh. (d'un point de vue trop étroit). — *B. Duhr*. Gesch. der Jesuiten in den Ländern deutscher Zunge; I : 16 Jahrh. (livre solide et impartial; discussion de quelques points par J. Loserth). — *F. Bothe*. Beiträge z. Wirtschafts- u. Sozialgesch. der Reichstadt Frankfurt (très imparfait).

20. — Historische Zeitschrift. 1908, t. CI, n° 2. — Fr. Meyer. Les projets de mission d'Ignace de Loyola et la fondation du collège des Jésuites de Messine en 1548 (cette fondation se rattache à la soif d'apostolat universel qui travailla Ignace depuis 1523; l'échec de l'entreprise le décida à ne plus s'employer à la conversion des infidèles, mais seulement à celle des hérétiques). — M. Ritter. Le droit canonique romain et la paix de Wesphalie (d'après les écrits polémiques inventoriés dans le livre de L. Steinberger, *Die Jesuiten u. die Friedensfrage, 1635-1650*, étudie les efforts faits au moment des conférences de Westphalie par quelques défenseurs de l'Église catholique pour aboutir à un compromis avec les protestants). — Ad. Wahl. Sur les causes de la Révolution française (M. Wahl résume ici les idées qu'il a développées dans sa *Vorgeschichte der Französ. Revolution*). — W. Erben. Contribution à l'histoire de l'art militaire à l'époque carolingienne (discute les idées exposées par H. Delbrück, dans sa *Gesch. der Kriegkunst*). — Un mémoire du comte de Finckenstein « sur les libertés de la chevalerie », publ. p. F. Meusel (Finckenstein est un des représentants de l'opposition à Hardenberg; son mémoire est adressé aux notables réunis à Berlin en janvier 1811). = C.-rendus : *A. Folz*. Kaiser Friedrich II und Papst Innozenz IV, 1244-45 (très important; quelques critiques par K. Hampe). — *H. von Petersdorff*. Kleist-Retzow. Ein Lebensbild (1814-1892; intéressante biographie de cet homme politique).

21. — Historisches Jahrbuch. T. XXIX, 1908, n° 3. — H. Grauert.

Extrait de la littérature des traités de politique ecclésiastique du XIVe s. (analyse un *Tractatus de juridictione imperatoris et auctoritate summi pontificis* inédit, utilisé à plusieurs reprises dans la première moitié du XIVe s., notamment par Dante, et offert peut-être au cardinal Napoléon Orsini). — A. ENDRES. Études sur la biographie de saint Thomas d'Aquin (étude des sources narratives). — N. PAULUS. Pour la controverse sur le « Marteau des sorcières » (réplique à l'article de J. Hansen dans la *Westdeutsche Zeitschrift*, t. XXVI). — M. BIHL. Une Vie inédite de Fr. Berthold de Ratisbonne (composée en 1450 env.). — St. EHSES. Sur les travaux de réforme ecclésiastique sous Paul III : le cardinal allemand Nicolas de Schönberg. — Lettres de la duchesse Élisabeth-Charlotte d'Orléans à la reine Sophie-Dorothée de Prusse, 1716-1722 publ. p. H. HELMOLT (suite : années 1718-19). = C.-rendu : *E. Göller*. Die päpstliche Pönitentiarie (corrections par K. Eubel).

22. — Archiv für Kulturgeschichte. T. III, n° 1. — G. BAUCH. Flavius Wilhelmus Raimundus Mithidrates (hébraïsant et humaniste de la fin du XVe s.; tableau de l'Université de Cologne à cette époque). = N° 2. H. FREYTAG. Pèlerins prussiens de Terre-Sainte aux XIVe-XVIe s. (en dresse la liste). — L. JORDAN. Matériaux pour l'histoire des chiffres arabes en France (ils commencèrent à s'introduire au XIIe s.; l'auteur en suit la propagation jusqu'à la fin du XVe s.). = N° 3. A. WERMINGHOFF. Les quarteniers de la constitution impériale allemande (il s'agit de représentants de chacune des classes de la population, chaque classe étant représentée par quatre de ses membres). = N° 4. LEGBAND. Sur les quarteniers de la constitution impériale (complément à l'article précédent). = T. IV, n° 3. Th. LINDNER. Réactions et contrastes dans l'histoire universelle. — LIEBE. La science des armes et l'histoire de la civilisation (montre l'intérêt que présente l'étude des transformations et perfectionnements des armes pour l'histoire de la civilisation).

23. — Glotta. Zeitschrift für griechische u. latein. Sprache. T. I, n° 1 (1907). — P. KRETSCHMER. Pour l'histoire des dialectes grecs. I : Ioniens et Achéens (par l'étude des dialectes, arrive à des conclusions toutes nouvelles pour l'histoire des tribus grecques primitives : les Ioniens formèrent une première couche, à laquelle les Achéens se superposèrent ensuite, tout comme plus tard les Doriens aux Achéens. La couche ionienne s'étendit de la péninsule à l'archipel avant l'entrée des Achéens en Grèce centrale et en Péloponèse. Les Pélasges appartiennent à cette première couche ionienne). — S. KUGÉAS. Origine et signification des mots Νικλιᾶνοι et Φαμέγιοι en grec moderne (ce dernier désigne les classes inférieures de la population et dérive du latin *familia;* l'autre s'applique aux classes supérieures et dérive du nom du « protostator » et bail de Morée Nicolas de Saint-Omer, qui vivait à la fin du XIIIe s. et joue encore un rôle dans les traditions populaires). = Nos 2-3 (1908). P. KRETSCHMER. Rémus et Romulus (Ῥῶμος est, pour la tradition grecque, l'éponyme de Rome; comme ce n'était pas un nom

romain, les Romains y substituèrent le vieux nom de Rémus. Dans la légende, c'est Rémus et non Romulus qui est l'élément le plus ancien : on imagina de lui donner un frère jumeau, Romulus, quand on s'aperçut de la différence vocalique entre Rĕmus et Rōma. La légende se développa ensuite d'une manière normale).

24. — Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde. T. XXXIII, 1908, n° 3. — E. von Schwind. Études critiques sur la *Lex Baiuvariorum;* II : la formation du droit public bavarois (les sources de la *Lex Baiuvariorum;* unité de rédaction de la loi; cette rédaction doit dater de 744-748, comme l'admet Brunner). — S. Hellmann. La formation et la tradition manuscrite des *Annales Fuldenses* (après avoir fait ressortir l'insuffisance de l'édition Kurze, l'auteur critique la théorie proposée par ce dernier sur la composition des annales de Fulda; ces annales auraient été rédigées à Mayence). — W. Levison. Les diplômes mérovingiens pour Montiérender (diplôme d'immunité de Childéric II, 664-665, et confirmation par Thierri III, 682; le premier est un faux, postérieur à 980). — Fr. Joetze. Un acte de Lindau de l'an 1264 (la ville de Lindau est postérieure à l'abbaye). — V. Samanek. Nouveaux documents sur l'administration à la cour de l'empereur Henri VII. — M. Tangl. Theodor von Sickel (1826 † 1908).

25. — Zeitschrift für Kirchengeschichte. T. XXIX, 1908, n° 2. — A. Hasenclever. Observations critiques sur l' « Oratio de congressu Bononiensi Caroli imperatoris et Clementis pontificis » de Mélanchton. — Th. Brieger. Luther et la bigamie du landgrave Philippe (I : étude critique de la première esquisse du « Conseil » de Wittenberg, 1539). — A. Hasenclever. Encore le manuscrit original latin de la « Confessio Augustana » (addition à l'article du n° 1). = N° 3. H. Hermelink. La pensée de Luther sur les communautés idéales et son « Von weltlicher Obrigkeit » (montre la place qu'occupe cet écrit dans l'ensemble de ses ouvrages et la manière dont il concevait l'organisation de l'Église en 1522-23). — H. von Schubert. Contribution à l'histoire de la formation de la confession et de la ligue évangéliques en 1529-1530 (étudie les préliminaires du colloque de Marbourg et les origines de l'article dit de Schwabach). — Schornbaum. Pour la correspondance de Mélanchton (lettre inédite adressée à Mélanchton, 1538). — F. Spitta. Notes pour la biographie de Joh. Poliander. — Schalkhausser. Rectifications à l'article : « François Torres », de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* de A. de Backer et C. Sommervogel. — Diehl. Notes pour la biographie de Joh. Balthasar Schuppius. — F. Küch. L'origine du « Conseil » de Wittenberg du 10 déc. 1539 (examine la thèse de Rockwell et les objections formulées par Th. Brieger dans le numéro précédent de cette revue).

---

26. — Analecta Bollandiana. 1908, n° 2. — P. Peeters. Le martyrologe de Rabban Sliba (manuscrit syriaque du xive s., important

pour l'hagiographie orientale). = C.-rendus : *T. Preger*. Scriptores originum Constantinopolitarum (facilite singulièrement la connaissance de la topographie). — *R. Reitzenstein*. Hellenistische Wundererzählungen (réserves sur la méthode ; le côté technique du travail mérite des éloges). — *L. Traube*. Nomina sacra. Versuch einer Geschichte der christlichen Kürzung (ouvrage de haute valeur). — *A. Dufourcq*. Étude sur les « Gesta Martyrum » romains. Le mouvement légendaire (erinien et le mouvement légendaire grégorien) pèche par les généralisations hâtives). — *L. Deubner*. Kosmas und Damian confond ces deux saints avec les Dioscures ; méthode mythologique poussée à l'extrême. = N° 3. H. Moretus. De magno legendario Bodecensi manuscrit du xve s. conservé à Münster. — P. Peeters. Le sanctuaire de la lapidation de saint Étienne (la basilique de l'impératrice Eudocie à Jérusalem fut-elle élevée à l'endroit où saint Étienne reçut le martyre ? L'auteur discute la récente étude du P. Vouaux). — H. Delehaye. Les femmes stylites (il résulte de la vie de saint Lazare le Galésiote († 1054) que des femmes ont adopté ce genre de pénitence). — F. van Ortroy. Manrèse et les origines de la Compagnie de Jésus (soutient, contre le P. Creixell, que saint Ignace n'est pas à Manrèse, dès 1522, l'institution prophétique qu'il fonderait un jour la Compagnie de Jésus). = C.-rendus : *Albers*. Histoire générale de l'Église (excellent manuel). — *P. Wendland*. Die hellenistisch-römische Kultur in ihre Beziehungen zu Judentum und Christentum (vaste érudition, talent d'exposition remarquable).

27. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 1907, n° 2. — A. Cauchie. Lettre de Dante di Bonaiuti à Francesco di Marchi concernant les troubles des Pays-Bas (lettre du 14 nov. 1567 rendant compte de la haine que témoignent les Belges à l'égard des Espagnols). — L. Dreanne. Les cenéliers des diocèses d'Arras, Cambrai, Térouanne et Tournai sous le pontificat d'Eugène IV (d'après les documents des Archives de l'État à Rome). — L. Van der Essen. Études d'hagiographie médiévale (étude critique sur les *Vitae* de saint Omer, saint Wandrille et saint Bertin, liées à la mode de Saint-Bertin qui existait avant 1000). = (Janv. n° 1). E. Wrzeszcz. Les actes privés en Belgique depuis le 1er jusqu'au commencement du xiiie s. (étude sur le formulaire et la valeur juridique de ces actes). — V. Brants. La création de la chaire de théologie scolastique et la dotation de Malberga à l'Université en 1318. Philippe II voulait cette chaire en vue de propager les doctrines philosophiques de saint Thomas d'Aquin). — A. Cauchie. Témoignages d'estime rendus en Belgique au cardinal Baronius, spécialement à l'occasion de la visite de Paul V à Venise. La *Paraenesis ad Perquisitionem Veritatis* [illegible] favorablement accueillie en Belgique malgré [illegible] en Espagne).

28. — Revue de l'Université de Bruxelles [illegible] — L. Leclère et G. de Mazy [illegible]

— M. Philippson. Les volontaires juifs dans l'armée prussienne pendant les guerres de 1813-1814. = N° 2. Goblet d'Alviella. De la responsabilité des influences religieuses dans la chute de la civilisation antique. — G. Smets. La constitution et l'état social primitif de Rome. = N°s 7-8. F. van Kalken. Le procès Barela. Tableau de mœurs militaires dans les Pays-Bas espagnols au début du xviiie s. (histoire d'une poursuite judiciaire exercée en violation des formes légales et marquée par d'odieux abus de pouvoir). — C. Pergameni. Un épisode de la suppression des couvents à Bruxelles à la fin du xviiie s. (récit, d'après les documents des archives, des tribulations subies, de 1782 à 1796, par le couvent des Urbanistes à Bruxelles). = N°s 9-10. H. Pergameni. Les rapports religieux entre la Belgique et la Hollande au xviie s. (histoire de ces conflits sans cesse renouvelés, d'après le récent ouvrage de E. Hubert). — L. Leclère. Les historiens français de la Révolution de 1789 (études critiques pleines d'intérêt sur Thiers, Mignet, Michelet, Louis Blanc, Tocqueville, Taine, Aulard). = C.-rendu : *J. Delhaize*. La domination française en Belgique (manque de méthode et d'objectivité).

---

29. — The english historical Review. 1908, juill. — Sir H. Howorth. Les Germains de César (du sens du mot « Germani » dans les auteurs de l'antiquité. César n'a jamais employé le mot pour désigner un peuple précisément, il l'applique à tous les peuples qui vivaient au delà du Rhin. Au temps d'Arioviste, les peuples établis entre le Main et les Alpes appartenaient à une autre race que la race teutonique). — Rose Graham. Le subside levé par le pape Nicolas IV (étude sur le *Verus valor*, sorte de cadastre des terres de l'Église dressé en 1291 lorsque le pape leva une dîme pour la croisade). — C. G. Bayne. La première Chambre des Communes d'Élisabeth (début d'une étude très serrée sur les élections au premier parlement d'Élisabeth et sur la question de savoir si les députés aux Communes ont été élus sous la pression du gouvernement, ce qui est, par exemple, la thèse soutenue par dom Birt dans son livre récent sur la formation de l'Église anglicane). — E. C. K. Gonner. Les progrès de l' « Inclosure » pendant le xviie siècle (avec une carte montrant les routes ou parties de routes qui étaient encloses, c'est-à-dire usurpées par des particuliers, en 1675). — Ch. H. Haskins. Les « Consuetudines et justicie » normandes de Guillaume le Conquérant (les « Consuetudines », publiées par Martène et Durand comme ayant été rédigées au concile de Lillebonne en 1080, ne sont en réalité que le résultat d'une enquête faite à Caen, le 18 juillet 1091. Nouvelle édition de ce texte important pour l'histoire du droit et des institutions en Normandie à la fin du xie siècle). — V. Harcourt. La « Baga de Secretis » (le « sac des documents secrets » contenait les pièces des principaux procès criminels et d'État. Le plus ancien document noté officiellement se rapporte au procès de Th. Burdett en 1477. Mais l'usage même de sacs de cette nature est beaucoup plus ancien; on le constate depuis au moins Édouard Ier. Étude sur les

documents qui appartiennent ou doivent être attribués à ce fonds particulier au xve siècle. Important pour l'histoire de la justice extraordinaire et de la juridiction de la Chambre des pairs). — W. Miller. La prise d'Athènes par les Turcs (publie un document en latin prouvant que la ville tomba au pouvoir des Turcs en juin 1456). — J. Gairdner. Les litanies en anglais de Henri VIII, 1545. — G. L. Ross. La relation du couronnement de la reine Élisabeth par Le Schifanoya (utile correction au texte donné par R. Brown dans son *Calendar*). — D. K. Broster. Sir Sidney Smith et Frotté en 1796 (publie une lettre trouvée dans les papiers de Puisaye conservés au Br. Mus.). = C.-rendus : *H. St. Jones*. The roman empire (bon manuel d'histoire romaine). — *M. Sharpe*. The roman centuriation in the Middlesex district (sans valeur). — *N. Moore*. The history of the study of medicine in the British isles (bon). — *H. F. Berry*. Statutes and ordinances and acts of the Parliament of Ireland : king John to Henry V (important). — *E. Gœller*. Die pæpstliche Pœnitentiarie (excellent). — *Eug. Déprez*. Études de diplomatique anglaise, 1272-1485 (remarquable, malgré un certain nombre d'erreurs et d'inexactitudes). — *K. H. Vickers*. Humphrey, duke of Gloucester (biographie estimable, quoique non tout à fait au point). — *J. Herkless* et *R. H. Hannay*. The archbishops of St Andrew (biographie des quatre prélats qui se succédèrent de 1482 à 1513; faite d'après les sources, mais présentée avec peu de simplicité et d'esprit critique). — *D. Schæfer*. Weltgeschichte der Neuzeit (excellent; l'auteur se place à un point de vue allemand, ou plutôt prussien, un peu trop étroit). — *H. N. Birt*. The Elizabethan religious settlement (œuvre d'un historien admirablement informé qui a le ferme propos d'être impartial, mais qui souvent force les nuances et aboutit à des précisions excessives ou injustifiées. Son livre est une réplique à celui du Dr Gee, mais il en affaiblit à peine les conclusions). — *Mary Marks*. England and America, 1763-1783 (ouvrage consciencieux, mais écrit dans un esprit si parfaitement « whig » qu'il donne une impression constante d'insécurité). — *A. V. Bannister*. Registrum Ade de Orleton, episcopi Herefordensis, 1317-1327. — *Gasquet*. The last abbot of Glastonbury and other essays (réédition d'articles déjà anciens qui n'ont pas toujours été suffisamment mis au courant). — *Shillington* et *Chapman*. The commercial relation of England and Portugal (beaucoup de recherches originales). — *C. Grant*. Quaker and courtier; the life and work of William Penn (publie d'intéressants fragments de la correspondance de Penn, mais n'a pas su nous en donner une bonne biographie).

30. — The Athenæum. 1908, 30 mai. — *J. K. Hewison*. The Covenanters; a history of the church of Scotland from the Reformation to the Revolution (excellent). = 6 juin. *S. M. Burrows*. Autobiography of Montagu Burrows, captain R. N. (assez intéressant). = 13 juin. *Sir William Lee-Warner*. Memoirs of field-marshal Sir Henry Wylie Norman (biographie, assez pâle par endroits, d'un excellent officier qui

passa plus de trente ans de sa vie dans l'Inde). — La bataille d'Edington (nouvel article de W. H. Stevenson ; il écarte résolument l'identification d'Ethandun avec l'Edington du comté de Somerset). = 20 juin. *P. Vinogradoff.* English Society in the eleventh century (excellente étude sur la condition des personnes et des terres d'après le Domesday book). — *Gasquet.* The greater abbeys of England (soixante belles reproductions en couleur des plus belles abbayes de l'Angleterre, avec un bon texte par l'abbé Gasquet). = 24 juin. *Escott.* The story of british diplomacy (cette histoire ne touche que la diplomatie anglaise de ces vingt ou trente dernières années). — *J. Ch. Cox.* Memorial of Old Derbyshire (bon). — *Ada B. Teetgen.* The life and times of the empress Pulcheria (étude hagiographique dénuée de valeur). = 4 juillet. *Oman.* A history of the Peninsular war (vol. III ; embrasse les mois d'octobre 1809 à décembre 1810 ; important, surtout pour la campagne de Torres Vedras). — *Greenwood.* The Shakespeare problem restated (inadmissible plaidoyer tendant à prouver que Shakespeare ne peut avoir été l'auteur des œuvres publiées sous son nom). = 11 juillet. The five letters of relation from Fernando Cortes to the emperor Charles V, translated and edited by *Fr. A. Mac Nutt* (assez bonne traduction, avec un utile commentaire). = 18 juillet. *John Morley.* Miscellanies (recueil d'articles sur des questions politiques actuelles). — *E.* et *A. Vizetelly.* The wines of France (bonne histoire du commerce des vins de France en Angleterre). — Calendar of the patent rolls preserved in the P. R. O., 1350-1354. — *Id.* 1405-1408. — *Id.* 1436-1441. — *Sharpe.* Calendar of the letter books preserved at the Guilhall. Letter book H (se rapporte au règne de Richard II). — *A. Feuillerat.* Documents relating to the office of the revels in the time of Queen Elizabeth (bonne publication, d'un intérêt proprement littéraire, mais où l'historien peut faire aussi quelque butin). = 25 juillet. *Sir Walter Besant.* Early London, prehistoric, roman, saxon and norman (beau volume, bien illustré, agréable à lire, abondant en faits et aussi en conjectures d'un caractère souvent peu scientifique). — *Sir Herbert Risley.* The people of India (remarquable étude d'anthropologie). — *Th. Garner* et *A. Stratton.* The domestic architecture of England during the Tudor period (I ; remarquable). = 1er août. *A. S. Green.* The making of Ireland and its undoing, 1200-1600 (plaidoyer savant, mais qui manque de sérénité et d'esprit critique, en faveur de l'Irlande, représentée comme ayant été prospère durant tout le moyen âge, puis ruinée au XVIe siècle par la politique sans merci des Tudors). — *Page.* The history of Hampshire and the isle of Wight (vol. II et III). — *W. G. Searle.* Records of the University of Cambridge, 1501-1542. = 15 août. *L. C. Davidson.* Catherine of Bragança (ouvrage touffu, prétentieux par endroits, dénué çà et là de jugement, mais utile à consulter). = 29 août. *A. B. Beaven.* The aldermen of the city of London (I ; beaucoup d'érudition et de sagacité). — *H. R. Plomer.* A dictionary of the booksellers and printers who were at work in England, Scotland and Ireland from 1641 to 1667

(excellent). = 5 sept. *H. S. Jones*. The roman empire, B. C. 29-A. D. 476 (estimable résumé). — *B. W. Henderson*. Civil war and rebellion in the roman empire, A. D. 79-70 (récit brillant, savant et instructif). = 12 sept. *Catharine Welch*. The litle Dauphin (bonne histoire du fils de Louis XVI et des quarante faux dauphins). — Calendar of the Patent rolls, Henry III, 1247-1258. — Calendar of Inquisitions post mortem (vol. V : Edward II). = 19 sept. *R. W. Macan*. Herodotus; the seventh, eighth and ninth books (bonne édition, accompagnée d'un admirable commentaire). = 26 sept. *G. W. Forrest*. Selections from the travels and journals preserved in the Bombay secretariat (ces documents se rapportent à la période de 1813 à 1826 et concernent, les uns, la région à l'ouest et à l'est de l'Inde, les autres, l'Arabie méridionale et l'Abyssinie).

31. — Edinburgh Review. T. CCVII, janv.-avr., 1908. — Le gouvernement des races sujettes (comparaison de l'Empire anglais avec l'Empire romain; les causes qui ont amené la chute de ce dernier ne se retrouvent plus ou n'auraient plus d'action aujourd'hui, sauf la fiscalité mal assise que l'on avoue vraiment défectueuse dans l'Inde). — Lady Mary Wortley Montagu (sa correspondance rééditée par M. Brimley Johnson; sa biographie et son temps par M. George Paston). — Origine et avenir de l'architecture gothique (notamment d'après les travaux d'Edward Prior, Lethaby et Francis Bond). — Versailles. — La religion dans la littérature (étude historique. Il y a plus d'esprit religieux véritable dans la littérature antique que dans la littérature postérieure à l'avènement du christianisme). — La seconde conférence de La Haye (déconcertante par son insuccès). — La reine Victoria et ses ministres (« la publication des lettres de la reine Victoria nous aide beaucoup à comprendre le fonctionnement de la monarchie constitutionnelle au XIXe s. »). — Le troupeau de Fénelon (les Beauvilliers, les Chevreuse, Mme de Maintenon, Mme Guyon). — William Pitt, comte de Chatham (à l'occasion de son prochain bi-centenaire, le 15 novembre. Il n'existe pas encore de bonne biographie de Pitt, quoique les matériaux nouveaux abondent depuis l'époque où Macaulay écrivait ses fameux essais. L'ouvrage allemand du Dr Albert de Ruville, qui vient d'être traduit en anglais, est très recommandable et même indispensable pour le récit des faits; mais l'auteur y témoigne d'un parti pris trop injurieux contre son héros. A signaler encore l'excellente histoire maritime de la guerre de Sept ans, par M. Julian Corbett, qui peut-être exagère un peu trop en sens contraire les mérites de Pitt, et la correspondance de ce dernier avec les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, que vient aussi d'éditer Miss Gertrude Kimball pour la Société des dames coloniales d'Amérique). — Un bas-bleu hollandais et quaker au XVIIe s. (Anne-Marie de Schürmann. « Comme elle partagea la vie littéraire, artistique et religieuse de son temps, sa biographie complète nous introduirait au cœur de la Renaissance hollandaise »). — L'Égypte moderne (le livre de Lord Cromer. Montre les

inconcevables bévues commises, dans les affaires égyptiennes, par les gouvernements de France et d'Angleterre de 1878 à 1885. « En lisant cette étrange histoire, on croit assister à une bouffonnerie extravagante où, sous l'empire d'une influence magique et maligne, chaque acteur fait exactement le contraire de ce qu'il veut faire »).

32. — The scottish historical Review. 1908, juill. — V. P. Ker. Les ballades danoises. — C. H. Firth. Une ballade de Border (publie une ballade, une sorte de complainte, en dialecte du Northumberland, sur l'assassinat de W. Aynsley en 1598). — Sir J. Balfour Paul. L'ordre de la Toison d'or (quelques pages sur ses statuts et sur son histoire). — A. Lang. La *Jeanne d'Arc* d'Anatole France (relève un certain nombre d'observations imprécises, contradictoires ou controuvées dans ce que France dit de Jeanne, de ses voix, de son influence personnelle dans les événements militaires. « M. France invente à chaque instant de nouvelles légendes, parce qu'il lit ses textes de travers, et il donne des renvois inexacts pour des faits que je ne puis trouver nulle part. » Il est trop ironique et sceptique pour sentir comme les gens du xve s.). — Sir A. C. Lawrie. L'abbaye d'Inchaffray (annonce du cartulaire de cette abbaye, que viennent de publier MM. Lindsay, Dowden et Thomson). — Dowden. Les évêques de Glasgow (suite). = C.-rendus : *Marquise de Tullibardine.* A military history of Pertshire. — *Fynes Moryson.* Travels (nouvelle édition qui reproduit intégralement l'édition princeps de 1617; mais il reste encore en ms. plusieurs fragments importants qui compléteraient la troisième partie). — *A. Shield* et *A. Lang.* The king over the water (bonne biographie du Vieux Prétendant). — *M. Haile.* J. F. Edward, the Old chevalier (consciencieux). — *J. Rhys.* The celtic inscriptions of France and Italy. — *Clarke* et *Foxcroft.* A life of Gilbert Burnet, bishop of Salisbury (bon; la préface, par C. H. Firth, est un excellent portrait de Burnet). — *R. Brown.* Notes on the earlier history of Barton-on-Humber. — *E. B. Sainsbury.* A calendar of the court minutes, etc., of the East India Company, 1635-39. — *J. H. Robinson* et *Ch. A. Beard.* The development of modern Europe (excellent manuel). — *R. Renwick.* Glasgow memorials (bon). — *Fr. D. Drewitt.* Bombay in the days of George IV. Memoirs of Sir Edward West, chief-justice in the king's court during its conflict with the East India Company (très intéressant). — *M. Bain.* Slavonic Europe; a political history of Poland and Russia, 1447-96 (bon). — *S. Cowan.* The royal house of Stuart (deux gros volumes bourrés d'erreurs). — *J. Willcock.* A scots earl in Covenanting times (bonne biographie d'Archibald, neuvième comte d'Argyll, 1624-85). = Oct. La chronique de Lanercost, 1272-1280; trad. par Sir H. Maxwell. — Th. Keith. Le commerce des Écossais avec les colonies anglaises d'Amérique avant 1707 (montre en particulier les obstacles opposés à ce commerce par l'Acte de navigation). — Th. D. Duncan. Les rapports du comte Murray avec Marie Stuart (appréciation générale du caractère de Murray; celui-ci ne fut jamais qu'un médiocre personnage,

poussé par les circonstances bien au delà de son mérite; sa politique fut celle d'un fourbe et, dans ses rapports avec la reine sa sœur, celle d'un traître). — SKEAT. Le roman de Sir Tristrem (commente certains passages restés obscurs dans l'édition de 1885-1886). = C.-rendus : *E. M. Lloyd.* A review of the history of infantry (intéressant et instructif. Il ne s'agit, naturellement, que de l'infanterie anglaise. L'auteur a été colonel du génie). — *J. H. Pollen.* Unpublished documents relating to the english martyrs (vol. I : 1584-1603; précieux recueil publié aux frais de la Catholic record Society). — *E. Reich.* General history of western nations, from 5000 B. C. to 1900 A. D. (ambitieuse et vaine tentative pour expliquer le développement de l'histoire universelle par la méthode dite « psychologique ». Prétentieux et superficiel). — *A. Fr. Steuart.* The exiled Bourbons in Scotland (agréable). — *A. Riley.* Pontifical services. Vol. IV; with descriptive notes (permet de préciser ce qu'il faut entendre par « les ornements de l'Église et des ministres » vers le milieu du XVIe s.).

---

33. — The american historical Review. 1908, avril. — L. M. LARSON. La maison des rois de Norvège au XIVe siècle (d'après le *Speculum regale* de l'an 1200, la loi de la cour du roi Magnus Lacomender et les chartes royales du XIIIe s.). — R. B. MERRIMAN. Quelques notes sur la manière dont les catholiques ont été traités sous le règne d'Élisabeth (des mesures de précautions et de défense et, si l'on veut, des persécutions, dirigées contre les catholiques de 1570 à 1588 environ). — Pierre CARON. Une coopérative française d'entreprise historique (quelques pages sur les travaux préparés ou exécutés par la commission des documents économiques relatifs à la Révolution française). — H. E. BOLTON. Matériaux pour l'histoire du Sud-ouest tirés des archives centrales de Mexico (rapport préliminaire). = Documents : G. HUNT. Récit et lettre de W. H. Trescot concernant les négociations entre la Caroline du Sud et le président Buchanan en décembre 1860. = C.-rendus : *Th. D. Seymour.* Life in the homeric age (excellent). — *J. Curtin.* The Mongols (compilation estimable, assez intéressante, mais que la mort de l'auteur a laissée très imparfaite). — *M. Newett.* Canon Pietro Casola's pilgrimage to Jerusalem in the year 1494 (très intéressant; le texte et les notes auraient besoin d'être revus de près). — *Lehtonen.* Die Polnischen Provinzen Russlands unter Katharina II, 1777-1782; trad. du finnois par *G. Schmidt* (étude claire, méthodique, érudite et impartiale; bonne bibliographie). — *Dodge.* Napoléon (vol. III et IV; très bon ouvrage d'histoire militaire). — *A. B. Hart.* The american nation (histoire en 27 volumes où se trouvent beaucoup de bonnes choses, mais l'auteur n'a pas su mettre en pratique la méthode rigoureuse préconisée aujourd'hui pour écrire l'histoire). — *Aimes.* A history of Slavery in Cuba, 1511-1868 (bon). — *Hughes.* History of the Society of Jesus in North America (important; beaucoup de faits et de documents, mais aussi beaucoup de partialité). — *Osgood.* The american colonies in the

seventeenth century (remarquable). — *Ph. A. Bruce*. Social life in Virginia in the seventeenth century (ouvrage intéressant et bien informé). — *E. M. Avery*. A history of the United States and its people (vol. III; ce tome III s'étend du milieu du XVIIe s. à 1745. L'histoire politique est assez bien traitée; le reste est médiocre. Beaucoup d'erreurs et de jugements faux). — The writings of Benjamin Franklin (excellente édition par A. H. Smyth. Dix volumes, avec une bonne biographie). — The american nation; vol. XXV : America as a world power, 1897-1907, by *J. H. Latané* (bon). — *Id.* Vol. XXVI : National ideals historically traced, 1607-1907, by *A. B. Hart* (conclusion du grand ouvrage dont M. Hart lui-même a dirigé la publication. Ce volume peut être rangé à côté de ceux de Tocqueville et de Bryce). — Select essays in anglo-american legal history (vol. I; excellent). — *Adler*. The itinerary of Benjamin of Tudela (bonne édition critique établie à l'aide de trois mss. complets et d'importants fragments de deux autres; traduction et commentaire). — *A. Pr. C. Griffin*. Bibliography of american historical societies (2e éd. très augmentée). — *C. O. Macdonald*. The last siege of Louisburg (sommaire des événements qui se sont accomplis à Louisbourg et dans les environs après le traité d'Utrecht, de l'histoire de l'Acadie jusqu'à la déportation en masse de 1755, et du siège de 1758). = Juillet. G. B. ADAMS. Les origines de la constitution anglaise (2e art.; étude sur les articles de la Grande Charte de 1215 qui ont été supprimés dans les confirmations subséquentes : art. 61, 12 et 14. Quand ces articles rentrèrent plus ou moins directement dans la constitution, sous Édouard Ier, ils laissèrent intacte la notion du pouvoir royal. Le roi continua d'être au-dessus de la loi. « C'est par l'action parallèle de ces deux principes contradictoires : le roi est au-dessus de la loi; le roi est soumis à la loi, qu'une monarchie, conservant dans sa forme tout ce qui est utile à une monarchie, s'est transformée en une république se gouvernant soi-même et politicalement démocratique »). — C. R. BEAZLEY. L'expansion russe vers l'Asie et l'Océan glacial arctique avant l'année 1500. — Th. RIKER. La politique et l'expédition de Braddock (expose les raisons politiques qui décidèrent le gouvernement du duc de Newcastle à envoyer deux régiments irlandais, sous les ordres du général Braddock, en Amérique, après la capitulation de Washington à Great Meadows en 1754. Une faction, dirigée par Fox et Pitt, força la main du duc, et cette faction fut le germe du parti de la guerre qui précipita la rupture avec la France en 1755). — V. COFFIN. La politique administrative de Napoléon Ier; étude préliminaire. — A. H. STONE. Quelques problèmes d'histoire économique touchant les États du Sud (de l'esclavage, considéré au point de vue strictement économique, avant la guerre civile; de la part qu'il convient d'attribuer au travail blanc en face du travail noir; des causes qui ont présidé à la distribution des nègres dans les différents États depuis la guerre. Les conditions économiques dictées par la nature même expliquent beaucoup de faits). = Documents :

Correspondance de Zebulon M. Pike, 1806-1807, publ. p. H. Bolton (ces papiers ont été saisis par les Espagnols lorsque Pike fut arrêté dans l'expédition qu'il conduisait dans les régions du Missouri et de l'Arkensas). = C.-rendus : *B. Duhr*. Geschichte der Jesuiten in den Ländern deutscher Zunge im xvi Jahrh. (remarquable). — *L. P. Smith*. The life and letters of Sir Henry Wotton (neuf, utile et intéressant). — *A. Magnaghi*. Le *Relazioni universali* di Giovanni Botero e le origini della statistica e dell' antropogeografia (intéressant). — *G. O. Trevelyan*. The american revolution (part III; remarquable). — *W. E. Dodd*. Jefferson Davis (bon). — *E. P. Oberholtzer*. Jay Cooke, financier of the civil war (très bonne biographie, pour laquelle l'auteur a eu à sa disposition, et publie, un grand nombre de documents). — *A. E. Mac Kinley*. Island possessions of the United States (bon; ce volume forme le t. XX et dernier de la *History of North America*, qui paraît sous la direction de Fr. N. Thorpe). — *G. Garcia*. La intervencion francesca en Mexico, segon el archivio del mariscal Bazaine (utile recueil de documents). — *C. de Rochemonteix*. Le P. Antoine Lavalette à la Martinique, d'après beaucoup de documents inédits (très intéressante biographie, qui est aussi un bon chapitre de l'histoire du commerce dans les Indes occidentales vers le milieu du xviiie siècle). = Octobre. Ch. H. Haskins. Le Congrès international d'histoire à Berlin. — D. Hill. La fonction morale de l'histoire (dissertation lue au Congrès international de Berlin par l'ambassadeur des États-Unis auprès de l'empire d'Allemagne). — F. Schevill. Une abbaye cistercienne au moyen âge : San Galgano (d'après les documents publiés par Canestrelli. Parle surtout de la construction de l'abbaye et des bâtiments qui l'entouraient). — J. W. Thompson. De quelques facteurs économiques dans la Révocation de l'Édit de Nantes (les Huguenots s'étaient fait au xviie s. une place considérable dans le monde des affaires. Ils avaient peu à peu réussi à pénétrer dans les corps de métier que, d'autre part, la Compagnie du Saint-Sacrement soutenait dans leur résistance contre cette intrusion. Enfin, ils avaient établi un courant actif d'échanges avec la Hollande que jalousait et haïssait Louis XIV. Toutes ces causes contribuèrent à la Révocation. Les mesures prohibitives prises par Colbert et le roi contre le commerce des Pays-Bas décidèrent les Hollandais, même les partis hostiles aux Huguenots, comme les Arminiens, à donner asile à ceux-ci après la Révocation). — Sioussat. Quelques phases de la politique du Tennessee pendant la période de Jackson. = Documents : Jos. Schafer. Lettres de Sir George Simpson, 1841-1843 (elles concernent en particulier l'affaire de la Compagnie de la baie d'Hudson). = C.-rendus : *J. H. Ramsay*. The dawn of the Constitution, or the reigns of Henry III and Edward I, 1216-1307 (remarquable en bien des parties; la bibliographie est un peu arriérée). — *E. L. Stevenson*. Marine world chart of Nicolo de Canerio Januensis, 1502, circa (fac-similé, accompagné d'un texte critique; ce dernier n'est pas exempt d'erreurs). — *G. M. Theal*. History and ethnography of Africa, south of the Zam-

besi; vol. I : The Portuguese in South Africa, 1505-1700 (t. I d'une 3e éd.; important). — *A. L. Lowell*. The government of England (remarquable). — *S. G. Fisher*. The struggle for american independence (intéressant; mais l'auteur semble avoir pris à tâche de prouver que les Américains n'avaient aucune raison sérieuse pour se soulever). — *B. S. Steiner*. The life and correspondence of James Mac Henry, secretary of war under Washington and Adams (utile). — The works of James Buchanan, collected and edited by *J. B. Moore* (3 vol. allant de 1813 à 1838). — *A. D. Howe*. The life and letters of George Bancroft (intéressant). — Letters and literary memorials of S. J. Tilden, edited by *J. Bigelow*. — *J. A. Robertson*. Bibliography of the Philippine islands, printed and manuscript (très bon travail. Il forme le t. LIII de la monumentale collection consacrée aux Philippines). — *B. Moses*. South Africa on the eve of emancipation (recueil d'études sur l'administration du Pérou, du Chili et de l'Argentine pendant la seconde moitié du XVIIIe s.). — *F. A. Ogg*. A source book of mediaeval history (manuel fait avec intelligence). — *J. H. Robinson*. The development of modern Europe; an introduction to the study of current history (très bon manuel).

34. — The Nation. 1907, 5 déc. — Les Romains en Istrie et en Dalmatie (I : Auguste et les découvertes faites à Salone; résumé par A. L. Frothingham). = 1908, 2 janv. The american nation; vol. XXII : Reconstruction political and economic, 1865-1877, par *W. A. Dunning* (bon travail critique, puisé directement aux meilleures sources). = 23 janv. The american nation; vol. XXIII et XXIV : National development, 1877-1885, par *E. E. Sparks* (bon). = 20 févr. *H. Winkler*. The history of Babylonia and Assyria; trad. p. *J. A. Craig*. = 27 févr. *Sir G. O. Trevelyan*. The american revolution (part III; excellent). — *H. Sargent*. The campaign of Santiago de Cuba (remarquable; mais on sent trop le souhait formé par l'auteur de voir les États-Unis se donner une armée permanente et une marine de guerre qui ne le céderait à aucune autre nation, excepté l'Angleterre). = 12 mars. *A. Repplier*. Epistolae Ho-elianae (nouvelle édition d'un recueil de lettres du XVIIe siècle qui ne manquent pas de mérite littéraire ni même historique, mais qui ont été écrites longtemps après les événements qu'elles racontent et qui sentent l'huile). = 14 mai. Les Romains en Istrie et en Dalmatie (3e art. par A. L. Frothingham : l'arc de Trajan à Asseria et la marche de Trajan vers la Dacie). — *A. De Wolfe Howe*. The life and letters of George Bancroft. = 21 mai. *E. B. Sainsbury*. A calendar of the court minutes of the East India Company, 1635-39. = 11 juin. *A. Ireland*. Colonial administration in the Far East; I et II : The province of Burma (premier volume d'une série où l'auteur se propose d'étudier à fond les méthodes de gouvernement appliquées par les Européens dans l'Asie du Sud-Est. Remarquable). — *Schaff*. A history of the christian church; V, 1 : The middle ages, 1049-1294 (très consciencieux, impersonnel, aride et sans grâce). = 25 juin. *Scargill Bird*. Guide to the

P. Record Office, London (3e éd., entièrement remaniée et très améliorée). = 2 juill. *Martin Howe*. The court of Philip IV (exposé assez brillant, déparé par des erreurs qui abondent dès que l'auteur aborde d'autres terrains que celui de l'histoire d'Espagne). = 16 juill. *D. Rowland*. Encyclopædia of Mississipi history (compilation très méritoire). — *E. A. Mac Nutt*. The letters of Fernando Cortes to the emperor Charles V (bonne traduction, avec utile commentaire, des cinq rapports adressés par F. Cortes à l'empereur sur la conquête du Mexique). = 30 juill. *Sir Clements R. Markham*. King Edward VI (livre plein de parti pris et des plus contestables. Le roi que Sir Clements nous présente ne serait rien moins qu'une figure héroïque, un homme d'État de génie, etc.). — *H. B. Binns*. Abraham Lincoln (bon). = 13 août. *J. Al. Robertson*. Bibliography of the Philippine Islands, printed and manuscript (excellent). = 27 août. *J. M. Taylor*. The witchcraft delusion in Connecticut, 1647-1697 (bon). = 3 sept. *L. C. Davidson*. Catherine of Bragança, infante of Portugal and queen-consort of England (biographie bien étudiée, mais écrite sur un ton trop uniformément laudatif). = 10 sept. *Vaughan-Sawyer*. Grant's campaign in Virginia, 1864 (bonne étude technique, déparée par une foule de menues erreurs de détail).

---

35. — Archivio della r. Società romana di storia patria. T. XXXI, 1908, nos 1-2. — L. Ozzola. L'art à la cour d'Alexandre VII (1655-1667; extraits des registres de comptes inédits de la Chambre apostolique classés logiquement et éclairés par d'autres documents : c'est la continuation du travail fait par Müntz sur les *Arts à la cour des papes*). — G. Tomassetti. Une lettre inédite de Cola di Rienzo (au régent de Sicile, en 1347, pour lui demander d'aider Rome à reconquérir sa liberté). — B. Trifone. Documents de Subiaco (épaves des archives de Subiaco conservées à Saint-Paul-hors-les-Murs, près Rome : 1° actes de 1256-1630). — M. Antonelli. La domination pontificale dans le Patrimoine pendant les vingt dernières années de la période avignonnaise (suite : abus commis par les officiers pontificaux; rapport du vicaire Pierre, archevêque de Bourges, sur l'état du Patrimoine en 1371; rébellion de 1375; retour du pape à Rome et rétablissement de la paix, 1377). — P. Egidi. Livre d'anniversaires en langue vulgaire de l'hôpital S. Salvatore (dressé en 1461 : les noms des défunts y sont inscrits en italien).

36. — Archivio storico italiano. 5e série, t. XLI, 1908, n° 2. — A. Gaudenzi. Sur la double rédaction des actes italiens au moyen âge; réponse à des critiques récentes (volumineux mémoire de 110 p. destiné à établir qu'une *scheda* est non pas une minute, mais une première rédaction originale). — L. Frati. Souvenirs domestiques de notaires bolonais (analyse quelques volumes de mémoires du xve s.). = C.-rendus : *H. Fischer*. Der heilige Franziskus von Assisi während der Jahre 1219-1221 (solide). — *N. Rodolico*. La democrazia fiorentina nel suo

tramonto, 1378-82 (neuf et approfondi). — Cronaca aquilana rimata di Bucio di Ranallo, éd. *De Bartholomaeis* (quelques points discutables). — *A. Niccolai*. Filippo de' Nerli (ce qui a trait aux Commentaires de cet historien du XVIe s. contient des inexactitudes). — *Pastor*. Gesch. der Päpste; t. IV (des points discutables, des lacunes, mais récit nourri et neuf).

37. — Archivio storico lombardo. T. XXXV, 1908, juin. — G. Biscaro. Les appels aux juges impériaux des sentences des consuls de justice de Milan sous Frédéric Ier et Henri VI (d'après des documents inédits publiés en appendice). — F. Malaguzzi Valeri. Contribution à l'histoire artistique de l'église S. Maurizio, à Milan (documents des XVIe-XVIIe s. sur les travaux exécutés à l'église). = C.-rendu : *G. Manacorda*. I refugiati italiani in Francia negli anni 1799-1800 (remarquable; utiles observations de détail par A. Butti).

38. — Archivio storico per le province napoletane. T. XXXIII, 1908, n° 2. — F. Nicolini. Lettres inédites de Bernardo Tanucci à Ferdinando Galiani (fin : 1769). — B. Maresca. La mission du comm. Alvaro Ruffo à Paris en 1797-98 (analyse de sa correspondance; suite). — J. Rambaud. Le procès du marquis Rodio, 1806 (Rodio, un des chefs de la résistance en Calabre à la domination de Joseph Bonaparte, fut pris en mars 1806, traduit devant une commission militaire et fusillé en avril). — D. Bassi. Nouvelles lettres inédites du P. Antonio Piaggio et extraits de ses Mémoires (1753-1771 : supplément à l'article paru en 1907, n° 3). — S. Documents sur le mariage autrichien de Ferdinand IV (documents sur l'arrivée de la future reine des Deux-Siciles, 1768).

39. — Archivio storico siciliano. Nouv. série, t. XXXII, 1908, n°s 1-2. — V. Graziadei. Pasquin en Sicile aux XVIe-XVIIe s. (mémoire de plus de 200 pages sur les pasquinades siciliennes). — E. Salinas. Station préhistorique à l'Acqua dei Corsari près Palerme. — P. M. Rocca. Documents sur six peintres siciliens obscurs des XVIIe-XVIIIe s. — L. La Rocca. Une proposition de ligue italienne faite au roi de Sicile en 1719 (il s'agirait d'une tentative désespérée de la politique d'Alberoni). = C.-rendu des travaux de P. Orsi sur la Sicile primitive. = N°s 3-4. U. A. Amico. Notes historiques sur Francesco Baronio Manfredi (célèbre historien de Palerme au XVIIe s.). — A. Franchina. Un recensement d'esclaves en 1565 (publie un recensement des esclaves résidant alors à Palerme). — G. La Mantia. Ordonnance angevine sur le droit de sceau de la chancellerie royale pour la Sicile (postérieure à l'année 1272; texte et commentaire). — G. Millunzi. La chapelle du crucifix à la cathédrale de Monreale (documents du XVIIe s.). — S. Salomone-Marino. Glanes d'histoire sicilienne du XIVe au XIXe s.; 2e série. = C.-rendu : *F. Guardione*. La rivoluzione di Messina contro la Spagna (longue et sévère critique par S. Salomone-Marino).

40. — Atti e memorie della r. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. 3e série, t. XXV, 1907, n°s 4-6. —

M. Longhi. Niccolò Piccinino à Bologne, 1438-43 (fin : les Piccinini chassés de Bologne, 1443. Documents). — G. Zattoni. Bulles pontificales inédites des archives archiépiscopales de Ravenne. De Lucius III à Boniface VIII (publie 22 bulles des années 1184-1227). — L. Frati. Inventaire des biens de Giovanni I Bentivoglio (1404). — L. Sighinolfi. La possession de Cento et de la Pieve et la légation de Cesare Cremonino à Clément VIII, à Ferrare, 1598 (épisode relatif à la succession du duché de Ferrare après la mort du duc Alfonse II d'Este et à l'établissement de la domination pontificale à Cento). — P. Ducati. Une stèle étrusque du Musée civique de Bologne (curieuse pour les origines du mythe de la louve de Romulus et Rémus). = T. XXVI, 1908, nos 1-3. — G. B. Comelli. Des confins naturels et politiques de la Romagne (géographiquement et historiquement, les provinces de Bologne et de Ferrare n'en font pas partie ; publie à ce sujet une curieuse enquête de l'an 1306). — P. Ducati. Observations archéologiques sur le séjour des Étrusques à Felsina au IVe s. av. J.-C. — L. Frati. Sur quelques œuvres inédites de Gabriele Poeti, Benedetto Morandi et Zaccaria Righetti (notaires et littérateur bolonais du XVe s.). — A. Zoli. Un état de répartition d'impôt à Ravenne en 1372. — I. Massaroli. La chronique de la famille Scannabecchi (histoire d'une famille bolonaise composée au début du XVIIe s.).

41. — Miscellanea di storia italiana. (*Deputazione di storia patria per le antiche provincie e la Lombardia.*) 3e série, t. XII, 1907. — « Storia italiana » de Migliore Cresci, publ. p. U. G. Oxilia (histoire générale de l'Italie pendant les années 1525-46 ; c'est une œuvre originale due à un Florentin et qui comble utilement les lacunes des derniers livres de Guichardin). — E. Sopetto. Marguerite de Savoie, marquise de Montferrat, 1295-1313 (en appendice, 26 documents inédits). — L. C. Bollea. Le siège de Briqueras par Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, 18 sept.-23 oct. 1594 (détail des opérations par lesquelles le duc enleva aux troupes de Henri IV la place fortifiée par Lesdiguières).

42. — Nuovo archivio veneto. 1908, nouv. série, t. XV, no 1. — E. Besta. Nouvelles recherches sur le « Chronicon Altinate » (il dérive du « Chronicon Gradense » et date du XIe s.). — V. Lazzarini. Documents relatifs à la peinture padouane du XVe s. commentés par A. Moschetti. — P.-L. Rambaldi. Documents du Frioul sur la guerre de Chioggia (commente des actes extraits par Tassini de la « Raccolta Bianchi », 1379-80). — C. Foligno. Manuscrits intéressant Venise dans les bibliothèques anglaises (suite). — A. Battistella. La servitude de maisnie en Frioul (fin des regestes, 1376-1476). — C. Cipolla. Publications sur l'histoire médiévale italienne en 1903 (suite). — A. Segarizzi. Bulletin bibliographique de la région vénitienne, 1905 (fin).

43. — Rivista storica benedettina. T. II, 1907, oct. — P. Egidi. L'abbaye de S. Martino al Cimino près Viterbe (fin : du XIVe s. à nos jours ; liste des abbés, 1045-1564 ; documents). — M. Ercolani. Galileo Galilei novice à Vallombrosa (confirme que Galilée fit ses premières

études au couvent de Vallombrosa). — I. Schuster. Inscriptions provenant de Farfa. = T. III, 1908, janv. P. Lugano. Sainte Françoise romaine, d'après les témoignages des contemporains et de la postérité (analyse en détail les écrits relatifs au procès de canonisation, 1440-1608). = Avr. et juill. M. Martini. Le droit féodal et l'abbaye de Cava au xie s. (elle jouit dès cette époque de pouvoirs fort étendus). — P. Ciampelli. Camaldoli, chef de l'ordre bénédictin des Camaldules (suite : histoire de l'abbaye au xie s.). — S. Vismara. L'abbé Luigi Tosti dans sa correspondance avec le sénateur Gabrio Casati. Le Mont-Cassin et la question romaine (1862-1873, d'après les lettres publiées par F. Quintavalle). — D. Munerati. Liste chronologique des abbés bénédictins de Saint-Jean-l'Évangéliste, à Parme (1500-1908). — C. Mercuro. Sur la légende médiévale de saint Guillaume de Verceil (étude critique sur la légende publiée aux tomes I et II de cette revue). — Ph. Kieffer. Saint Just de Suse (critique du chapitre de Raoul Glaber, où les reliques de saint Just de Suse sont présentées comme fausses, et des conclusions du P. Savio).

---

44. — Journal Ministerstva Narodnago Prosvechtchénia (*Journal du ministère de l'Instruction publique*), 1907. — Laskoronsky. Les campagnes russes dans les steppes du xe au xive siècle et la campagne du prince Witold contre les Tartares en 1399 (étude approfondie sur l'organisation de la lutte des princes russes contre les peuples nomades des steppes, sur les voies suivies par les armées et sur les principales expéditions). — Leontovitch. La Rada des grands-ducs lithuaniens (étude sur la composition et la compétence de la « Rada » ou conseil d'État des grands-ducs lithuaniens et sur les transformations subies par elle sous l'influence des usages polonais). — Chmélev. Les propriétés immobilières de l'église de l'Assomption à Moscou (surtout d'après les cadastres). — Souvorov. La propriété foncière du clergé de Pskov au xvie et xviie s. (id.). — Vérétennikov. Aperçu historique sur la Chancellerie secrète à l'époque de Pierre le Grand (les « chancelleries de majors », qui se constituèrent au temps de Pierre le Grand, étaient des espèces de tribunaux d'enquêtes composés surtout de majors de la Garde impériale chargés d'instruire les causes mettant la couronne en danger; ce serait une de ces « chancelleries » qui, en se transformant, serait devenue la « Chancellerie secrète » qui a subsisté jusqu'au début du xixe siècle). — Rojdestvensky. La question sociale dans le monde des étudiants russes au début du xixe siècle (étudie les mesures prises par Alexandre Ier pour établir l'égalité sociale parmi les élèves des écoles primaires et secondaires et signale l'indifférence de la noblesse pour l'enseignement supérieur). — Martens. La Russie et la France sous la Restauration et la Monarchie de juillet (traduit en partie dans la *Revue d'hist. diplomatique*, t. XXII, n° 2).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France — Dom Chamard, l'illustre disciple de dom Guéranger, est mort le 10 juillet dernier à Chevetogne, en Belgique, où des lois récentes l'avaient contraint de s'exiler avec ses confrères de Saint-Martin de Ligugé. Né à Cholet en 1828, il avait été pendant longtemps un des champions du parti traditionaliste dans les débats relatifs aux origines et à l'apostolicité des églises de France. Il s'en était même fait, en quelque sorte, le défenseur officiel dans un article retentissant que publia, en 1873, la *Revue des questions historiques* et qui reparut quatre ans plus tard sous la forme d'un volumineux in-8°, intitulé : *Les églises du monde romain et notamment celles des Gaules pendant les trois premiers siècles*. Les travaux de Mgr Duchesne et de son école ayant depuis lors rendu la position intenable, dom Chamard, sans rien renier, et tout en se faisant même gloire de ne point appartenir à cette « école hypercritique », s'était replié sur d'autres domaines. Les dernières publications auxquelles il ait travaillé relèvent surtout de l'histoire contemporaine. Nous signalerons, entre autres, ses études sur *la Révolution, le Concordat et la liberté religieuse* (1890), sur *les Origines et les responsabilités de l'insurrection vendéenne* (1899), et la continuation de *l'Histoire de l'Église catholique* de Rohrbacher pour les années 1846-1889, écrite en collaboration avec dom Chantrel (1893-1898, 3 vol.). Il avait commencé à publier, en 1906, une édition revue et augmentée de la grande *Histoire de la guerre de la Vendée* de l'abbé Deniau, rédigée dans un esprit que la *Revue historique* a déjà eu l'occasion de caractériser (*Rev. hist.*, t. XCII, p. 102) et dont le tome III a paru il y a quelques mois à peine. L. H.

— On annonce également la mort de M. Charles de Robillard de Beaurepaire, ancien archiviste de la Seine-Inférieure, correspondant de l'Académie des inscriptions, décédé à Rouen le 12 août dernier en sa 81e année. Il laisse un grand nombre de travaux, consacrés à l'histoire de la Normandie, surtout pendant le moyen âge, et spécialement pendant la guerre de Cent ans. On lui doit aussi la publication des *Cahiers des États de Normandie* sous les règnes de Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV (1876-1891, 8 vol. in-8°).

— Le programme du concours pour l'agrégation d'histoire et de géographie en 1909 a été fixé comme suit : *Histoire ancienne*. 1. La civilisation de l'ancienne Égypte jusqu'à la conquête romaine. 2. Athènes jusqu'à la fin de la guerre lamiaque. 3. Histoire intérieure de l'Empire romain jusqu'à la mort de Théodose. — *Histoire du moyen âge*. 1. His-

toire générale de l'Église, depuis Grégoire VII. 2. Histoire de la France sous les Carolingiens et les Capétiens directs. 3. L'Empire arabe et la civilisation musulmane. — *Histoire moderne.* 1. La Réforme en Europe, jusqu'à la fin du XVIe siècle. 2. Histoire intérieure de la France, 1789-1870. 3. L'Angleterre au XIXe siècle. — *Géographie.* 1. Géographie physique générale. 2. Géographie humaine générale : répartition de la population, principales cultures, grandes régions industrielles; voies de communication; colonisation. 3. L'Europe (France comprise).

— Le dernier numéro de la *Romania* (t. XXXVII, juillet 1908, p. 491-496) contient une réponse de M. Auguste LONGNON à l'article que M. Joseph Bédier a publié sur *Raoul de Cambrai* dans notre numéro de juillet dernier (*Rev. hist.*, t. XCVIII, p. 417-427) et réimprimé sous une forme un peu plus développée au tome II de ses *Légendes épiques.* M. Longnon maintient sa thèse première en faisant observer que la forme *Elbertus*, alléguée par M. Bédier, n'est qu'une variante graphique d'*Eilbertus* et désigne Ybert de Ribemont et non Albert de Vermandois et que Marsent était un nom d'un usage si peu commun au XIIe siècle que les quelques exemples cités par M. Bédier doivent s'expliquer par la diffusion du poème même de *Raoul de Cambrai.*

— *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires* (Paris, E. Leroux, in-8°). — A signaler, parmi les derniers fascicules parus, les fasc. 2 et 3 du t. XIV (1907), contenant un mémoire d'A. MERLIN sur les *Inscriptions latines de la Tunisie* et un *Rapport sur les inscriptions hébraïques de l'Espagne,* par M. SCHWAB, et le fasc. 4 du t. XV (1907), contenant un long *Rapport sur des inscriptions latines découvertes en Tunisie de 1900 à 1905,* par P. GAUCKLER (308 pages).

— Louis ANDRÉ. *Histoire économique depuis l'antiquité jusqu'à nos jours* à l'usage des écoles de commerce et des écoles professionnelles (Paris, F. Alcan, 1908, in-12, II-200 p.). — Petit précis commode et clair, bien adapté à l'intelligence des élèves auxquels il s'adresse. Les divisions sont larges (l'œuvre économique de la Révolution et de l'Empire, les conditions nouvelles du commerce au début du XXe siècle, etc.) et donnent bien l'idée de l'ampleur des phénomènes économiques, de leur extension à tout l'univers civilisé. Il est même regrettable que les exigences de l'enseignement aient forcé l'auteur à faire trop souvent à la France une place à part (le commerce en Europe, *sauf la France...*), ce qui a l'inconvénient de rompre des synchronismes qu'il serait intéressant de mettre en lumière : on n'étudie l'industrie et le commerce de la France au moyen âge qu'après avoir mené l'Angleterre jusqu'au XVIIIe siècle. — Je comprends les raisons qui ont poussé M. André à réduire l'histoire de l'antiquité et du moyen âge au profit des temps contemporains, puisqu'il s'adresse « à des jeunes gens qui, plus tard, seront des agriculteurs, des industriels, des commerçants ou des ouvriers ». Je crois, cependant, qu'il a poussé ce parti pris un peu loin : il y a, dans son premier chapitre, tant de choses différentes

(Égyptiens, Assyriens et Chaldéens, Perses et Mèdes, Hébreux, Phéniciens, Grecs, Carthaginois, Romains, commerce jusqu'au XIIIe siècle) que je me demande si des enfants, d'ailleurs peu familiers avec ces « histoires », y comprendront et en retiendront quelque chose. J'ai peur qu'ils ne brouillent tout. Il faudrait, ou dédoubler ce chapitre, ou le réduire franchement à dix lignes d'introduction. — Les conclusions de M. André lui seront sans doute reprochées par les optimistes un peu naïfs. Ces conclusions viriles, c'est que les antagonismes économiques ont « introduit [*introduit* dépasse peut-être un peu la pensée de l'auteur, disons qu'ils sont loin d'avoir fait disparaître] dans les relations entre puissances... les principes... de la force brutale et de l'âpreté irréductible ». H. HR.

— *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire* rédigé par Augustin CHASSAING, complété et publié par Antoine JACOTIN (Paris, Impr. nat., 1907, in-4°, XLIII-395 p. En vente à Paris, libr. E. Leroux). — Comme les autres volumes de la collection des dictionnaires topographiques publiés par le Comité des travaux historiques, le volume de MM. Chassaing et Jacotin comprend une introduction donnant un bref aperçu de la géographie du département et de son histoire et quelques remarques sur les noms de lieux relevés dans le dictionnaire. Celui-ci est rédigé sur le modèle de ses devanciers et se termine, comme eux, par une table alphabétique des formes anciennes. Les auteurs paraissent s'être livrés à un dépouillement très consciencieux des archives locales et des recueils concernant la région. Pour les autres, naturellement, il y a des lacunes. Nous signalerons, à cet égard, les renseignements complémentaires qu'apportent, dès maintenant, les deux volumes déjà parus de la collection des *Chartes et diplômes* publiés par l'Académie des inscriptions. — Le dictionnaire de MM. Chassaing et Jacotin n'est que le vingt-quatrième d'une série commencée en 1861. Mais il est juste de reconnaître que la confection de semblables répertoires demande un labeur considérable et beaucoup d'expérience ; et il faut ajouter que dès maintenant trois nouveaux dictionnaires ont été mis sous presse : celui de l'Ain par M. Philippon, celui de l'Aude par M. Sabarthès et celui du Pas-de-Calais par M. de Loisne. — L. H.

— Eugène DUPRAT. *Les confluents de la Durance aux temps historiques* (Avignon, Seguin, 1908, in-8°, 20 p. ; extr. des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1907). — ID. *Essai sur l'histoire politique d'Avignon pendant le haut moyen âge, 406-879* (Ibid., 1908, in-8°, 32 p.; extr. des mêmes *Mémoires*, 1908). — Ces deux mémoires sont extraits d'une *Histoire d'Avignon pendant l'antiquité et le haut moyen âge* (jusqu'en 879) que M. Duprat espère pouvoir publier prochainement. On ne peut que le féliciter de la conscience qu'il apporte à la préparation de cette œuvre, tout en regrettant qu'il ne connaisse pas d'une manière plus complète les travaux d'érudition modernes. Ce défaut l'amène à entasser les textes d'une manière peu critique, sans se soucier toujours ni de l'époque où

ils ont été rédigés ni des meilleures éditions qui en ont été données (voir, par exemple, l'*Essai sur l'histoire politique,* p. 5, n. 4; p. 17, n. 2; p. 24, n. 5 et 6; p. 26, n. 2; p. 29, n. 1 et 4). Ses deux mémoires sont, néanmoins, par ailleurs, rédigés avec critique : dans le premier, il utilise les documents avec beaucoup de sagacité pour reconstituer le cours ancien de la Durance entre Bonpas et le Rhône; dans le second, il sait faire justice de mainte assertion erronée et prendre position dans les questions délicates que soulève l'histoire de la Provence sous les Mérovingiens et les premiers Carolingiens. L. H.

— Paul Vitry et Gaston Brière. *L'église abbatiale de Saint-Denis et ses tombeaux. Notice historique et archéologique* (Paris, Longuet, 1908, in-16, xii-179 p.; 18 gravures et 1 plan). — Les noms de MM. Vitry et Brière nous sont une garantie de la valeur archéologique de ce guide. On y trouvera une description très soignée de l'église de Saint-Denis et des œuvres d'art qu'elle renferme et un historique des bâtiments et des tombeaux pour lequel les auteurs ont utilisé des documents inédits conservés tant aux Archives nationales qu'aux archives des « Monuments historiques ». Nous devons signaler aussi les pages excellentes (p. 1-43) où MM. Vitry et Brière ont résumé d'une manière critique l'histoire même de l'abbaye depuis sa fondation. Peu de guides témoignent d'une science aussi sûre. L. H.

— *Bibliothèque nationale. Catalogue des plans de Paris et des cartes de l'Ile-de-France, de la généralité, de l'élection, de l'archevêché, de la vicomté, de l'Université, du grenier à sel et de la cour des aydes de Paris conservés à la Section des cartes et plans*, par Léon Vallée (Paris, Champion, 1908, in-8°, ii-577 p.). — Ce catalogue, dressé suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou, à défaut de nom d'auteur, suivant l'ordre alphabétique des noms de graveurs ou d'éditeurs, donne la description minutieuse de toutes les cartes, de tous les plans, relevés partiels et diagrammes, publiés soit à l'état isolé, soit à titre d'illustration, et conservés à la Section des cartes et plans de la Bibliothèque nationale. M. Vallée s'est acquitté de cette tâche avec un soin minutieux : non seulement ses notices sont rédigées avec une extrême précision, mais de nombreux renvois et surtout une excellente table alphabétique des matières, qui ne remplit pas moins de 139 pages très compactes, permettent de se retrouver rapidement dans son catalogue, qui constitue un véritable répertoire de topographie et même de démographie parisiennes. — P. 146, n° 1058, il eût fallu dire que la carte donnée par Dupain de la Bièvre et de sa double dérivation dans Paris au moyen âge n'est, comme Dupain l'indique lui-même, qu'une reproduction de celle qu'a publiée Bonamy dans son mémoire bien connu sur l'ancien cours de la Bièvre. L. H.

— Robert Hénard. *La rue Saint-Honoré des origines à la Révolution* (Paris, Émile-Paul, 1908, petit in-8°, xxiii-555 p. et 5 pl.). — S'il suffisait de puiser au hasard dans les volumes de Sauval, de Lebeuf, de

Jaillot, de Bonnardot, de Berty, de Fournier et dans quelques mémoires des XVIIe et XVIIIe siècles pour composer un livre intéressant et sérieux sur l'ancien Paris, M. Hénard ne mériterait sans doute que des éloges. Malheureusement, nous doutons qu'il arrive de la sorte à séduire le grand public, auquel son livre semble destiné. Quant à l'historien de profession, il n'aura rien à apprendre dans cette indigeste compilation, qui n'a coûté à son auteur ni grand effort de science, ni de nombreuses recherches. L. H.

— L'abbé Jean GASTON. *Une paroisse parisienne avant la Révolution. Saint-Hippolyte. Contribution à l'histoire religieuse et artistique de l'ancien Paris* (Paris, Libr. des Saints-Pères, 1908, in-8°, 208 p.). — Consciencieuse monographie d'une petite église dépendant de l'abbaye de Saint-Marcel, désaffectée en 1791 et démolie une quinzaine d'années plus tard. Simple chapelle d'abord, Saint-Hippolyte n'est mentionnée pour la première fois qu'en 1158. Jusqu'au XVe siècle, faute de documents, son histoire est assez obscure; elle est mieux connue pour la période suivante grâce aux registres capitulaires de Saint-Marcel, qui commencent en 1416. M. l'abbé Gaston étudie surtout les démêlés fréquents qui surgirent entre les curés de Saint-Hippolyte et le chapitre de Saint-Marcel. Son récit, strictement chronologique, contient aussi quelques renseignements nouveaux sur la famille Gobelin et une description de Saint-Hippolyte au XVIIIe siècle; il se termine par quelques pages sur les rares vestiges de l'église qui subsistèrent jusqu'en 1867. A cet égard, M. l'abbé Gaston a utilement exploité les papiers de Théodore Vacquer conservés à la Bibliothèque historique de la ville de Paris. Un appendice est consacré à la reconstitution partielle des registres de baptêmes, mariages et enterrements célébrés à Saint-Hippolyte de 1604 à 1791; on y trouve plus d'un nom intéressant l'histoire artistique. L. H.

— Abbé A. PIQUEMAL. *Études sur la ville et la paroisse de Courbevoie. Pierre Hébert, premier curé de Courbevoie, guillotiné à Paris sous la Terreur, et ses successeurs* (Paris, Champion, 1908, in-8°, VII-385 p.). — M. l'abbé Piquemal a recherché avec soin dans les documents tout ce qui pouvait se rapporter à l'histoire de Courbevoie, près Paris, depuis le moyen âge jusqu'à la Révolution; puis tout ce qui pouvait éclairer la vie de Pierre Hébert, curé de la paroisse au moment où fut promulguée la Constitution civile du clergé. Arrêté comme réfractaire et suspect, Hébert fut guillotiné en 1794 après un jugement sommaire. M. Piquemal termine son livre en traçant la biographie des successeurs de ce prêtre « martyr ». Somme toute, compilation honnête, quoique d'une science parfois un peu incertaine. L. H.

— M. V.-L. BOURRILLY a publié dans les fascicules 3 et 4 de la *Revue des études rabelaisiennes*, ann. 1907, un travail important de 112 pages, illustré de nombreux documents inédits, sur la mission du *Cardinal Jean du Bellay en Italie* (juin 1535-mars 1536), qui avait pour but d'en-

trainer Paul III à appuyer François Ier dans ses visées sur le Milanais. Du Bellay n'y réussit pas, mais il obtint du moins la neutralité du pape et fortifia en Italie la clientèle de la France.

— E. Le Parquier. *Le siège de Rouen en 1562* (Sotteville-lès-Rouen, Lecourt, 1907, in-8°, 72 p.). — Excellente étude sur cet épisode capital de la première guerre de religion. L'auteur a surtout utilisé les *Lettres* de Catherine de Médicis et le *Discours... d'aulcunes choses advenues tant en Normandye que en France.* — A noter, p. 37, à propos des relations des Rouennais avec l'Angleterre, une nuance importante entre le langage des chefs de la ville, qui « avouent » Élisabeth pour leur « maîtresse », et la délibération des habitants, qui appellent les Anglais pour, « avec leur secours..., vaincre et défaire les adversaires de Dieu *et du royaume...* ». Jusqu'au dernier moment, ils offrent de se soumettre au roi si celui-ci écarte les Guises. H. HR.

— E. Le Parquier. *Études sur la Normandie en 1789 : 1. Thouret et les cahiers du Tiers-État normand en 1789. — 2. Les assemblées électorales de 1789 dans les bailliages secondaires de la Haute-Normandie. — 3. Le pays de Bray en 1789* (Ibid., 1906, 3 fasc. in-8°, 20, 22 et 26 p.). — Intéressant sur l'influence d'un avocat dans la rédaction des cahiers; la transformation d'un petit pays, que la nature destinait à être un riche pays d'herbages, mais où la rareté des communications maintenait une maigre culture de blé, sur un sol ingrat, insuffisamment amendé. Quelques industries rurales ou semi-rurales (verrerie, tannerie, filature, tissage du coton et de la laine) y maintenaient seules une certaine activité; elles avaient été atteintes par le traité de 1786. H. HR.

— A. Liesse. *Portraits de financiers : Ouvrard, Mollien, Gaudin, baron Louis, Corvetto, Laffitte, de Villèle* (Paris, Alcan, 1908, in-16, 345 p.). — Les portraits tracés par M. Liesse sont intéressants moins par la psychologie des personnages (déjà relativement bien connue) que par les aperçus qu'ils ouvrent sur les conditions des opérations financières au début du XIXe siècle. Un financier est toujours un psychologue. Mais la psychologie du capitaliste varie avec les époques. Or, l'époque envisagée par M. Liesse est celle justement où se font pour la première fois les grands emprunts, et où les banquiers, limités jusqu'alors aux seules opérations commerciales, deviennent les intermédiaires nécessaires entre le public et le gouvernement. Ces premiers efforts de la haute banque pour se dégager d'anciennes traditions, le mécanisme des opérations navales, l'attitude du public et celle du gouvernement, tout cela est pour l'économiste et l'historien d'un bien grand intérêt. Le plan adopté par M. Liesse et où une large place est faite aux exposés biographiques ne lui a pas permis de développer autant qu'on eût pu le souhaiter cet aspect plus réellement historique de son sujet. Mais on trouvera en particulier dans les études sur Ouvrard, Laffitte, Mollien et Corvetto des pages suggestives et qui font regretter que l'auteur ait renoncé à faire pour cette période l'histoire qui nous manque encore.

Ch. Rist.

— Romain Rolland. *Musiciens d'autrefois* (Paris, Hachette, 1908, in-16, 306 p.). — Id. *Musiciens d'aujourd'hui* (Ibid., 1908, in-16, 281 p.). — Ces deux volumes, où M. Romain Rolland a groupé quelques-unes des plus récentes études qu'il a consacrées aux musiciens d'autrefois et d'aujourd'hui, ne se distinguent pas seulement par une finesse d'analyse peu commune et par un sens remarquable de l'art musical, mais aussi par un sentiment historique très sûr, qui lui permet de toujours replacer les musiciens dans leur milieu et de faire ressortir la part qu'ils ont prise à la vie artistique de leur époque. Le volume des *Musiciens d'autrefois* s'ouvre d'ailleurs par quelques pages où l'auteur revendique à juste titre pour l'histoire musicale une place dans l'histoire générale; et les études qui suivent (sur les origines de l'opéra, sur Lully, Gluck, Grétry, Mozart) suffisent à indiquer combien, en effet, le mouvement musical est intimement lié à tout le mouvement artistique des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles : Lully est au moins aussi représentatif du siècle de Louis XIV que Racine lui-même, et l'influence qu'il exerça sur ses contemporains fut peut-être plus considérable encore que celle de l'illustre tragique. Le volume des *Musiciens d'aujourd'hui*, qui traite de Berlioz, de Wagner, de Saint-Saëns, de Vincent d'Indy, de Richard Strauss, de Hugo Wolf, de Don Perosi et du « Musikfest » célébré à Strasbourg en 1905, se termine par une vue synthétique et rapide du mouvement musical à Paris depuis 1870 : tout ce qui a été fait depuis plus de trente ans pour renouveler l'art musical à Paris, d'abord au contact des œuvres étrangères, de celles de Wagner surtout, puis les efforts fructueux faits par l'école française pour aboutir à une forme originale et personnelle, tout cela se trouve ramassé en 70 pages où l'on retrouve les qualités d'impartialité et de franchise auxquelles d'autres œuvres du même auteur nous ont déjà habitués. L. H.

— Hauviller. *Das französische Archivwesen und seine Entwickelung in den letzten Jahrzehnten* (extr. du *Korrespondenzblatt des Gesamtvereins der deutschen Geschichts- und Altertumsvereine*, 1907, p. 43-66). — Conférence faite en septembre 1907 au congrès des archivistes allemands, à Carlsruhe, par le directeur des Archives de Colmar, en Alsace. On y trouvera un bon résumé de l'histoire des archives françaises et de leur organisation depuis la Révolution jusqu'à nos jours. L'auteur ne ménage pas son admiration pour le travail de classement poursuivi en France et le propose en exemple à ses confrères d'Allemagne. Il sait d'ailleurs les difficultés et les incertitudes au milieu desquelles se débattent encore nos archivistes départementaux et reconnait que nous avons, sous ce rapport, encore bien des progrès à faire. L. H.

— *Les forces productives de la France* (Paris, Alcan, 1908, in-16, 252 p.). — Recueil de conférences faites à l'École des sciences politiques par MM. P. Baudin, P. Leroy-Beaulieu, Millerand, Roume, J. Thierry, E. Allix, J.-C. Charpentier, H. de Peyerimhoff, P. de Rousiers, Daniel Zolla sur « la productivité de l'agriculture », « la concentration industrielle », « la marine marchande », « l'organisation du commerce exté-

rieur », « les forces nouvelles en formation dans l'Afrique du Nord ». Ces conférences méritent d'être signalées ici à raison de l'effort fait par tous les conférenciers pour expliquer par des considérations historiques l'état présent des choses. L. H.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — INVENTAIRES. — *V. Boudaud.* Catalogue des archives histor. de la ville de La Roche-sur-Yon. La Roche-sur-Yon, Ivonnet, 56 p. — Catal. général des livres imprimés de la Biblioth. nationale; auteurs, t. 33 : Couach-Cressy. Impr. nat., 1208 col. — *E. Maignien.* Catal. des livres et mss. du fonds dauphinois de la Bibl. municipale de Grenoble; t. II, 1re partie. Grenoble, impr. Allier, 421 p. — *A. Tuetey.* Répertoire général des sources manuscrites de l'hist. de Paris pendant la Révol. franç.; t. VIII : Convention nationale. Champion, 847 p.

DOCUMENTS. — *Aulard.* Recueil des actes du Comité de Salut public; t. XVIII : 7 nov.-20 déc. 1794. Leroux, XXXI-851 p. — *Ch. de Beaurepaire.* Obituaire de l'église cathédr. de Rouen pour l'année 1791. Rouen, Soc. de bibliophiles, XXVII-60-LXXXVI p. — *P. Bosq.* Souvenirs de l'Assemblée nationale (1871-75). Plon, 343 p. — *G. Bourgin.* Le partage des biens communaux; documents sur la préparation de la loi du 10 juin 1793. Leroux, XXIV-757 p. — *E. Bridrey.* Cahiers de doléances du bailliage de Cotentin pour les États-Généraux; t. II. Leroux, 806 p. — *D. Chlapowski.* Mémoires sur les guerres de Napoléon (1806-13); trad. p. Chelminski et Malibran. Plon, in-16, XI-359 p. — *Charavay.* Corresp. générale de Carnot; t. IV : nov. 1793-mars 1795. Leroux, 853 p. — *E. Déprez.* Les volontaires nationaux (1791-93). Chapelot, 527 p. — *Lart.* The registers of the protestant church at Caen; t. I : 1560-72. Vannes, impr. Lafolye, XXV-712 p. — *Le Parquier.* Cahier de doléances du bailliage de Neufchâtel-en-Bray (1789). Rouen, impr. Gy, XII-309 p. — *A. Marty.* Les 9 et 10 thermidor an II. 77 fac-similés d'estampes et documents orig.; introd. par *G. Lenôtre.* Marty, in-fol. — *L. Rossel.* Mémoires et correspondance (1844-71); préf. de *V. Margueritte.* Stock, in-18, XLVI-519 p. — *G. Vanel.* Huit années d'émigration. Souvenirs de l'abbé Martinant de Préneuf, curé de Vaugirard, de Sceaux et de Saint-Leu (1792-1801). Perrin, in-16, 311 p.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — *Billard des Portes.* L'exil et la guerre. Les émigrés à cocarde noire en Angleterre, dans les provinces belges, en Hollande et à Quiberon. Emile-Paul, VI-638 p. — *Deniau.* Hist. de la guerre de Vendée; t. III. Angers, Siraudeau, 721 p. — *Du Motey.* Guillaume d'Orange et les origines des Antilles franç. A. Picard, XI-471 p. — *J. Espagnolle.* L'origine des Aquitains. Pau, le « Mémorial », 264 p. — *Fave.* Campagne de 1814. Les opérations dans la vallée de la Marne. Châlons-sur-Marne, impr. Martin, in-16, VII-66 p. — *V. Forot.* Les papes limousins. Schemit, 109 p. — *E. Gachot.* Hist. militaire de Masséna. Le siège de Gênes (1800). Plon, 448 p. — *E. Gay.* La guerre en province : campagnes de la Loire et du Mans (1870-71). Ducrocq, VIII-264 p. — *E. Gontier.* Les assemblées parlementaires instituées par Necker et le mouvement réformateur. Larose et Tenin, 159 p. — Guerre de 1870-71. Étude sur la campagne du général Bourbaki dans l'est; t. I. Chapelot, VII-432-XXIX p. — *A.-V. Hulin.* Une gloire de la marine française. A.-H. de Costentin, comte de Tourville, vice-amiral du Levant (1642-1701). Impr. Hulin, in-16, 136 p. — *Lanfranchi.* Le régime de la presse sous la Révolution. E. Larose, 147 p. — *Macquat.* Évasion et survie du fils de Louis XVI; préf. par O. Friedrichs. Daragon, in-18, 167 p. — *E. Ribes.* La Cour impériale de Hambourg (1811-14),

étude sur l'organisation judiciaire pendant la domination franç. en Allemagne. Giard et Brière, 92 p. — *Sauzey*. Les Allemands sous les aigles françaises; essai sur les troupes de la Confédération du Rhin (1806-13); t. IV. Chapelot, XVI-204 p. — *P. Vialles*. L'archichancelier Cambacérès (1753-1824). Perrin, in-16, 442 p.

HISTOIRE LOCALE. — *P.-A. Alliès*. Une ville d'États : Pézenas aux XVIe-XVIIe s.; Molière à Pézenas. Flammarion, XVI-327 p. — *Blay de Gaix*. Hist. militaire de Bayonne; t. II : de la mort d'Henri IV à la Révol. Bayonne, Lamaignère, 468 p. — *A. Boudon*. La sénéchaussée présidiale du Puy. Valence, impr. C. Legrand, 338 p. — *L. Brindeau*. La Basse-Seine..., brochure accompagnée de plusieurs notices historiques. Le Havre, « Journal du Havre », 83 p. — *E. Delaigne*. La Révol. à Saint-Menoux. Moulins, Crépin-Leblond, 314 p. — *Dhetel*. Annales hist. de Saint-Jean-de-Losne depuis ses origines jusqu'en 1789; t. I. Champion, XXXVI-671 p. — *A. Dumas*. La condition des gens mariés dans la famille périgourdine, XVe-XVIe s. Larose et Tenin, 342 p. — *P. de Joinville*. Le commerce de Bordeaux au XVIIIe s. E. Larose, 259 p. — *Dr Lannelongue*. Le château et la contrée de Valmont (pays de Caux). Plon, in-16, 148 p. — *P. de Longuemare*. Monographie de la commune de Vendes. A. Rousseau, 241 p. — *J.-B. Martin*. Hist. des églises et chapelles de Lyon; t. I. Lyon, Lardanchet, in-4°, XXVI-372 p. — *P. Morel*. Les Lombards dans la Flandre française et le Hainaut. Lille, impr. Morel, 344 p. — *A. Pastoors*. Hist. de Cambrai pendant la Révol. (1789-1802). Cambrai, Masson, 489 p. — *Rouquette*. Études sur la révocation de l'Édit de Nantes en Languedoc; t. III : les fugitifs (1685-1715). A. Savaète, 271 p. — *H. Rouzaud*. Histoire d'une mine au mineur. La mine de Rancié depuis le moyen âge jusqu'à la Révol. Toulouse, Privat, 144 p. — *E. Vigier*. Du partage des biens communaux en Auvergne sous l'ancien régime et étude sommaire de la question de la Révol. à nos jours. Larose et Tenin, 135 p. — *R. Villepelet*. Hist. de Périgueux et des institutions municipales jusqu'au traité de Brétigny (1360). Périgueux, Soc. du Périgord, XIV-244 p. — *Id*. La formation du départ. de la Dordogne. Périgueux, impr. Joucla, 155 p.

N. B. — Sauf indications contraires, ces volumes sont in-8° et édités à Paris.

Allemagne. — La 6e édition du *Meyers Grosses Konversations-Lexikon* (Leipzig-Wien, Bibliographisches Institut) vient de s'achever avec la publication du tome XX. Nous avons dit à propos des autres volumes quel progrès cette édition marquait sur les précédentes et quel effort avait été fait pour mettre tous les articles exactement au courant. Ceux qui sont consacrés dans ce tome XX à des pays comme les États-Unis ou le Wurtemberg, ou à des villes comme Venise ou Vienne, ou encore à des personnages illustres tels que Wallenstein ou Wellington peuvent être cités ici comme des modèles. Partout d'excellentes cartes, des gravures, des tableaux généalogiques. — On retrouve la même précision et le même souci d'information dans les articles, nécessairement beaucoup plus condensés, du *Meyers Kleines Konversations-Lexikon* paru à la même librairie et dont la 7e édition vient d'atteindre le tome IV (allant de *Kielbank* à *Nordkanal*).

— Otto GLAUNING. *Über mittelalterliche Handschriftenverzeichnisse* (Leipzig, Harrassowitz, 1908, in-8°; extr. du *Zentralblatt für Bibliotheks-*

wesen, 1908, p. 357-380). — Article à signaler, où M. Glauning expose avec beaucoup de clarté ce que sont les catalogues de manuscrits dressés au moyen âge, les renseignements qu'on en peut tirer et l'état des travaux entrepris par les académies de Vienne, Berlin, Munich, Göttingen et Leipzig pour publier un *corpus* de ceux de ces catalogues qui ont été composés en Allemagne. L. H.

— Gottfried Niemann. *Die Dialogliteratur der Reformationszeit nach ihrer Entstehung und Entwicklung. Eine literarhistorische Studie* (Leipzig, Voigtländer, 1905, in-8°, 92 p.; 5e vol. des *Probefahrten* du séminaire allemand, publ. p. A. Köster). — M. Niemann prend pour point de départ le célèbre *Julius*. Mais le *Julius* est-il de Hutten? Est-il même d'un auteur allemand? Toujours est-il qu'avec le *Phalarismus* (1517) et l'*Arminius* de Hutten, ce genre littéraire, imité de l'antiquité et surtout de Lucien, devient une des armes favorites et des plus redoutables de la polémique politique et encore plus de la politique religieuse (en même temps que les *Colloquia* d'Érasme, de 1519, lui assurent une extraordinaire fortune pédagogique). C'est toute l'histoire de la Réforme allemande qu'on voit défiler dans *Inspicientes* et *Vadiscus*, dans le fameux *Eckius dedolatus*, dans *Hochstratus ovans*, etc. Traduits du latin en allemand, ces dialogues pénètrent dans la littérature populaire et sont en étroite relation avec le drame populaire, où l'on retrouve les mêmes tendances politico-religieuses. H. HR.

— Edmund Kelter, Erich Ziebarth, Carl Schultess. *Beiträge zur Gelehrtengeschichte des XVII. Jahrhunderts* (Hamburg, Lütcke et Wulff, 1905, in-8°, 206 p.). — La première étude (de M. Kelter) est consacrée à la correspondance de Mathias Bernegger, professeur d'histoire à l'Université de Strasbourg, avec son futur gendre le célèbre J.-C. Freinsheim, alors (1633-1636) en France, où il était chargé par le roi de faire des recherches dans les archives du pays messin. Cette correspondance (39 lettres) ne nous retrace pas seulement la vie de l'école de Strasbourg, dotée depuis 1621 des prérogatives universitaires; elle nous donne une idée de l'activité de la grande ville impériale, rendez-vous des ministres et des capitaines, en ces années décisives où la France va jouer ouvertement son rôle dans les affaires allemandes; elle nous montre la formation, à Strasbourg, d'un parti français. Bernegger dit : « le roi » pour Louis XIII; il souhaite, il escompte l'extension de la puissance française dans les territoires d'Empire; les défaites des Impériaux (*Aquilii*) sont pour lui des victoires. Il recommande à M. de Marescot son ami Gosias Glaser, qui va devenir agent politique français à Strasbourg. Le commentaire de M. Kelter rend ces textes très utiles à l'histoire. P. 49, n. 6 : « Que je ne le *faie* », lisez : « *face* ». — M. Ziebarth s'occupe des rapports de Heinrich Lindenbruch avec Joseph Scaliger et des efforts faits par Scaliger pour constituer un *corpus* des inscriptions romaines de Gaule. — Le travail de M. Schultess est consacré à la correspondance de Bongars. Il donne de ce per-

sonnage une biographie simple et précise, faite surtout d'après Anquez, mais aussi d'après les lettres de et à Bongars, dont plus de 1,200 lettres inédites et inconnues aux précédents biographes, qui sont conservées à la Bibliothèque de Hambourg. M. Schultess publie vingt-quatre lettres de Bongars (1590-1612), très importantes pour la politique de Henri IV (p. 166, l. 12, pour *ovation*, l. *ocasion;* p. 169, la lettre 22 n'est que la continuation de 21); trente-neuf lettres adressées à Bongars (1576-1611) par divers personnages (P. Pithou, Ernest de Brunswick, Christian d'Anhalt); enfin vingt et une lettres de Guillaume d'Ancel (1589-1611), ambassadeur de Henri IV auprès de Rodolphe II (p. 181, l. 17, pour *fuguant*, l. *suyvant;* l. 23, *le voudroit*, l. *se voudroit;* p. 193, l. 60, *doive*, l. *doine*). Sous une apparence très modeste, la publication de M. Schultess est donc d'un intérêt capital. H. HR.

— Friedrich MEINECKE. *Weltbürgertum und Nationalstaat. Studien zur Genesis des deutschen Nationalstaates* (München et Berlin, R. Oldenbourg, 1907, in-8°, 498 p.). — Le savant professeur à l'Université de Fribourg a analysé avec méthode et précision la notion de l'État national pour l'opposer au cosmopolitisme. Son ouvrage se divise en deux parties différentes. Dans une première, qui est surtout théorique, il pose les principes généraux et étudie les applications qu'en ont faites les penseurs allemands Guillaume de Humboldt, Schlegel, Fichte, Adam Muller, Stein et Gneisenau de 1812 à 1815, Haller et le cercle de Frédéric-Guillaume IV, Hegel, enfin Ranke et Bismarck. Dans une seconde partie, M. Meinecke étudie le problème prusso-allemand et les variations du mouvement national en Allemagne pendant le cours du XIXe siècle : ce mouvement atteint son comble à la Révolution de 1848, et l'auteur est ainsi amené à résumer l'année qui fut la plus féconde pour la préparation de l'unité allemande. Signalons spécialement le chapitre sur les tendances de Gagern et de ses amis à grouper tous les patriotes allemands autour du trône de Prusse. Les tergiversations de Frédéric-Guillaume IV firent échouer ces efforts, mais M. Meinecke indique fort bien qu'on ne peut séparer la restauration allemande, opérée entre les années 1866 à 1871, de ces prémisses nationales de 1848-1849. L'ouvrage se termine par de patriotiques constatations sur la force nationale de la jeune Allemagne. — P. MATTER.

— A. MATSCHÖSS. *Die Kriegsgefahr von 1867. Die Luxemburger Frage* (Bunzlau, Kreuschmer, 1908, in-8°, 185 p.). — La question du Luxembourg et les dangers de guerre en 1867 ont été déjà l'occasion de nombreux écrits; M. Matschoss en a fait l'objet de sa thèse de doctorat, puis il a élargi son sujet et rédigé une bonne monographie. Le titre du premier chapitre en indique l'esprit : *Revanche pour Sadowa*, la rubrique que tout bon historien nationaliste du temps présent en Allemagne ne manque pas d'employer et qui devient une banalité. L'auteur retrace les péripéties par où passa le petit pays dans le cours des temps, l'influence des événements de 1866 en France, les démêlés des

premiers mois de 1867, l'intervention de Bismarck et la solution de la neutralité. Cet ouvrage est puisé à de bonnes sources, point inédites, car le beau volume de M. Rothan en est l'élément principal, mais bien étudiées. M. Matschoss arrive à la même conclusion que M. Klein-Hattingen, qui écrivait que Bismarck avait trouvé dans cette affaire une excellente occasion pour un duel diplomatique; peut-être n'ont-ils pas assez rapproché l'action de Bismarck dans cet engagement à l'extérieur de ses difficultés intérieures; on a écrit que « toute la conduite de Bismarck dans l'affaire du Luxembourg apparaît comme un bluff parlementaire ». Peut-être encore M. Matschoss exagère-t-il l'influence de ce débat sur les événements de 1870 quand, reprenant dans ses dernières lignes la formule de son début, il écrit : « Revanche pour Sadowa et aussi maintenant pour le Luxembourg ». — P. Matter.

Belgique. — Éd. Laloire. *Les archives en Belgique; notice sommaire* (Bruxelles, impr. Hayez, 1907, in-8°, 20 p.; extr. de l'*Annuaire de la Belgique scientif., artist. et littéraire, 1907-1908*). — Utile et commode aperçu sur les publications et les inventaires à consulter avec un état très sommaire des Archives générales du royaume, à Bruxelles. — L. H.

États-Unis. — Grace Gardner Griffin. *Writings on American history, 1906. A bibliography of books and articles on United States and Canadian history published during the year 1906, with some memoranda on other portions of America* (New-York, Macmillan, 1908, in-8°, xvi-186 p.). — Deux essais avaient déjà été faits en 1904 par MM. Richardson et Morse, d'une part, et par M. Mac Laughlin, de l'autre, pour lancer une bibliographie périodique de l'histoire américaine. Mais après avoir publié, les premiers une bibliographie concernant l'année 1902, et M. Mac Laughlin une bibliographie concernant l'année 1903, les uns et les autres avaient dû s'arrêter faute de fonds. De généreuses subventions ont permis de renouveler l'entreprise et ont assuré la publication d'une bibliographie périodique pour un intervalle d'au moins quatre années. C'est le premier volume de cette bibliographie que donne M. Griffin sur le modèle de celle que M. Mac Laughlin avait consacrée à l'année 1903. Les divisions adoptées sont les suivantes : généralités; Amérique en général; États-Unis (histoire par grandes époques; histoire par régions; biographies; généalogies; histoire militaire et navale; politique et législation; histoire sociale et économique; histoire religieuse; histoire de l'enseignement; arts; littérature); Amérique anglaise; Amérique latine (classement par pays); îles du Pacifique. Le volume se termine par un index des noms d'auteurs et des principales matières. Il faut ajouter que de très nombreuses notes précisent ou détaillent le contenu des ouvrages mentionnés. M. Griffin s'est occupé avant tout de l'histoire des États-Unis; mais sa bibliographie des autres pays d'Amérique, quoique fort sommaire (elle ne remplit que les p. 137-152), pourra, elle aussi, rendre des services. L. H.

— Edward Tuthill. *The appeal of Alexius for aid in 1095* (extr. des

University of Colorado studies, t. IV, 1907, n° 3, p. 135-143). — Cet article est destiné à établir le peu de créance que mérite Bernold de Constance (ou plutôt de Reichenau) quand il parle dans sa Chronique d'une ambassade qu'Alexis Comnène aurait envoyée à Urbain II, pour implorer secours contre les Infidèles, lors d'un grand concile tenu par le pape à Plaisance, en mars 1095. Ce renseignement, que Bernold est seul à donner, est, en effet, fort sujet à caution, et les raisons que fait valoir M. Tuthill, sans être aussi neuves qu'il semble le croire, méritent l'attention. On regrette néanmoins qu'il connaisse imparfaitement les travaux consacrés à plusieurs questions connexes et notamment à la fameuse lettre d'Alexis à Robert le Frison, sur laquelle M. Pirenne apportait encore tout récemment des observations nouvelles (*Revue de l'instruction publique en Belgique*, t. L, 1907, p. 217-227). — Pourquoi M. Tuthill appelle-t-il Ekkehard d'*Aurach* (p. 138 et 140) celui qu'on s'accorde aujourd'hui à appeler Ekkehard d'Aura? L. H.

— Karl Schurz. *Lebenserinnerungen;* t. II (Berlin, G. Reimer, 1907, in-8°). — M. Schurz qui, après avoir pris une part active à la révolution allemande de 1848, passa en 1852 en Amérique, où il devint général, sénateur et ministre, publie le dernier volume de ses Mémoires, relatif aux années 1852-1868. Le volume est d'un vif intérêt. M. Schurz est un observateur excellent, fin connaisseur en choses et en hommes, doué d'un jugement clair et pénétrant. Il dépeint dans ses Mémoires la plupart des personnages qui ont joué un rôle marquant à l'époque de la guerre de Sécession, et notamment le président Lincoln, dont la simplicité rustique, le grand bon sens, la moralité sincère et pieuse, la modération jointe à l'énergie trouvent en M. Schurz un admirateur convaincu. Rien ne saurait donner une idée plus juste de la situation intérieure des États du sud après leur terrible défaite de 1865 que le tableau qu'en fait M. Schurz, qui les étudia personnellement et à fond au cours de cette même année. Quoique idéaliste allemand, M. Schurz a été un politique prudent et pratique, et ces qualités se retrouvent dans son autobiographie. M. Philippson.

Grande-Bretagne. — M. Hearnshaw, qui a déjà publié pour la *Southampton Record Society* trois volumes de documents concernant la « court leet » de cette ville (de 1550 à 1624; plus un vol. pour le glossaire et les tables), a traité la question, demeurée encore obscure, des origines, du développement, de la compétence de cette juridiction, surtout à la lumière des textes précédemment publiés par lui (*Leet jurisdiction in England, especially as illustrated by the records of the court leet of Southampton*); mais l'édition n'a été tirée qu'à 200 exemplaires, dont la plupart ont été distribués aux membres de la Société; quelques-uns seulement ont été mis dans le commerce (Southampton, Cox et Sharland, 1908, 406 p. in-8°. Prix : 1 guinée).

— En annonçant dans la *Revue historique* (t. XCIV, p. 219) le tome I de la traduction de l'*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre* par Stubbs

qui a été entreprise sous la direction de M. Petit-Dutaillis, nous n'avons pas négligé de signaler les importantes notes additionnelles que ce dernier a jointes au volume. Ces notes ont reçu en Angleterre un accueil si favorable, elles arrivaient si bien à point pour rajeunir certains passages du livre original, qu'on a jugé utile de les traduire en anglais. La traduction a été exécutée par un ancien fellow de l'Université de Manchester, qui a suivi autrefois à Paris les cours de l'École des chartes et les conférences de l'École des hautes études, M. W. E. Rhodes; M. Tait a revu la traduction à son tour et, d'accord avec M. Petit-Dutaillis, a glissé çà et là quelques additions empruntées à des livres tout récents. De là un volume d'essais fort instructif (*Studies and notes supplementary to Stubbs' constitutional history down to the Great Charter*. Manchester, University Press, 1908, xix-152 p. in-8°); c'est un complément indispensable de l'ouvrage de Stubbs, et l'on saura gré à l'Université de Manchester d'avoir pris l'initiative de cette publication. — Ch. B.

— *Naval songs and ballads*, selected and edited by C. H. Firth. Ce volume forme le tome XXXIII des publications de la *Navy Records Society* (1907). Il comprend 200 ballades, chansons et complaintes relatives à des événements de l'histoire navale de l'Angleterre depuis la bataille de l'Écluse en 1340 jusqu'à la guerre de Crimée. Ce ne sont pas, à proprement parler, des documents historiques; mais, comme ces pièces reflètent les sentiments, les opinions des gens du temps, l'histoire a le devoir de ne pas les ignorer. Une longue introduction (p. i-cxviii) contient, avec une abondante bibliographie, toutes les indications désirables sur ce genre très spécial de littérature historique. Les textes ont été reproduits par M. Firth avec fidélité d'après les originaux, et de brèves notes renvoyées à la fin du volume fournissent les explications nécessaires. On y rencontre fréquemment le nom du Sir J. K. Laughton, secrétaire de la Société, et qui en est comme la cheville ouvrière. Cette association de deux autorités aussi considérables suffirait à elle seule à recommander tout particulièrement ce volume à l'attention. Ch. B.

Italie. — Guido Biagi et Enrico Bianchi. *La storia orientale e greca nei monumenti e nelle arti figurative. Album iconografico* (Firenze, Bemporad, 1908, gr. in-4°, 43 p.). — Recueil de 350 reproductions phototypiques des monuments ou œuvres d'art antiques pouvant servir à illustrer l'enseignement de l'histoire ancienne de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Palestine, de la Perse et de la Grèce dans les écoles d'enseignement secondaire. Les reproductions, sans être toujours très nettes, sont d'ordinaire suffisantes et le choix en a été fait d'une manière judicieuse, mais plutôt pour éclairer l'histoire artistique que l'histoire politique ou l'histoire des mœurs. L. H.

— Emilio Calvi. *Bibliografia di Roma nel medio evo (476-1499). Supplemento I con appendice sulle catacombe e sulle chiese di Roma* (Roma, Loescher, 1908, in-8°, xxxiv-162 p.). — Ce volume comprend deux

parties : 1° des additions à la *Bibliografia di Roma nel medio evo* publiée par M. Calvi en 1906 (Ibid., in-8°, XXIII-175 p.); 2° un appendice consacré à la bibliographie des catacombes et des églises de Rome. Cet appendice occupe la majeure partie du volume (p. 1-146; tables alphabétiques spéciales à cet appendice, p. 148-162). Les indications bibliographiques très copieuses données par M. Kehr au tome I de ses nouveaux *Regesta pontificum Romanorum* en ont singulièrement facilité la composition. Le supplément proprement dit au volume de 1906 ne remplit que les pages XV-XXVIII (plus deux tables alphabétiques, p. XXIX-XXXIV). Le même désordre, la même absence de précision bibliographique qu'on avait pu relever dans la *Bibliografia* même se retrouve dans ce supplément. Ici, comme dans le volume paru en 1906, comme aussi dans la bibliographie des catacombes et des églises, on trouve notés pêle-mêle des ouvrages nouveaux et, — souvent sans que rien nous en avertisse, — des traductions ou des réimpressions de livres anciens; des volumes essentiels sont omis; d'autres sont signalés dont la valeur est presque nulle ou qui n'ont guère de lien avec l'histoire de Rome au moyen âge. Mais l'activité de M. Calvi est inlassable : il annonce pour cette année même une bibliographie de Rome au XVe siècle, pour 1909 et 1910 une bibliographie de Rome aux XVIe et XVIIe siècles et ne désespère pas d'entamer avec l'année 1911 l'époque du « Risorgimento ». L. H.

— P.-F. KEHR. *Regesta pontificum Romanorum. Italia pontificia.* T. III : *Etruria* (Berlin, Weidmann, 1908, in-8°, LII-492 p.). — On ne peut qu'admirer la régularité parfaite avec laquelle se poursuit la publication des *Regesta* de M. Kehr : après les deux volumes publiés en 1906 et en 1907 (voir *Rev. hist.*, t. XCIII, p. 398, et t. XCV, p. 223) et qui contenaient le catalogue des bulles pontificales relatives à Rome et au Latium, en voici un troisième concernant la Toscane et qui compte plus de 500 pages très compactes. On y trouvera l'analyse de 1,501 bulles, antérieures à l'avènement d'Innocent III, pour les diocèses de Florence, Fiesole, Pistoie, Arezzo, Sienne, Chiusi, Sovana, Massa Maritima, Volterra, Pise et Lucques. De ces 1,501 bulles, dont 369 conservées en original, 754 seulement avaient été comprises dans les *Regesta* de Jaffé-Wattenbach : ce simple détail suffit à indiquer combien fructueuse a été l'exploration des archives toscanes. Sur ces archives, comme aussi sur l'histoire même des établissements ecclésiastiques, auxquels le plus grand nombre des bulles sont adressées, M. Kehr nous donne des renseignements fort précis avec de copieuses bibliographies. Le plan du volume est d'ailleurs tout à fait conforme à celui des deux précédents : classement des bulles par diocèses, dans chaque diocèse classement par localités et, à l'intérieur de chacune d'elles, classement par bénéficiaires ; chaque analyse est rédigée en latin, suivie de l'indication des sources manuscrites et des éditions et enfin, quand il y a lieu, de remarques critiques. Nous avons suffisamment dit déjà, à propos des deux premiers volumes, les éloges et les quelques réserves que

la méthode suivie appelait : il serait superflu d'y revenir. Mieux vaut féliciter l'auteur de l'activité merveilleuse qu'il déploie. L. H.

— Hartmann Grisar. *Die römische Kapelle Sancta sanctorum und ihr Schatz* (Freiburg-im-Breisgau, Herder, 1908, in-8°, 156 p. et 7 pl.). — Le trésor du *Sancta sanctorum*, que la belle publication de M. Philippe Lauer a déjà fait connaître en France (cf. *Rev. hist.*, t. XCIV, p. 350), vient d'être décrit à nouveau par le P. Grisar qui, après le P. Jubaru, avait été le premier admis à l'examiner et à en prendre des photographies et qui revendique pour lui la priorité de la communication au monde savant. Nous n'avons pas à prendre parti dans ce débat d'ordre purement personnel et qui d'ailleurs n'enlève rien au mérite ni de M. Lauer ni du P. Grisar. Ce dernier reprend dans le volume que nous annonçons les indications qu'il avait déjà données en une série d'articles de la *Civiltà cattolica* (1906), mais avec plus d'ampleur cette fois et en les faisant précéder d'une rapide histoire de la chapelle même du *Sancta sanctorum*. Ses conclusions confirment d'ordinaire celles de M. Lauer ; les reproductions qu'il donne dans le texte ou hors texte sont suffisantes et permettront aux archéologues de se prononcer en connaissance de cause. L. H.

Russie. — Les élèves et les amis de M. Théodor Schiemann ont fêté, il y a quelques mois, le soixantième anniversaire de sa naissance en publiant, sous la direction de M. Otto Hötzch, un volume de *Beiträge zur russischen Geschichte* (Berlin, Alex. Duncker, 1907, in-8°). Parmi les travaux les plus importants réunis dans ce volume, nous notons : « La légende de la mort de l'empereur Alexandre Ier en Sibérie », par le grand-duc Nicolas Michailovitch de Russie. L'illustre auteur y traite de l'ermite Feder Kusmitch qui ressemblait étonnamment à Alexandre Ier, et que l'on prenait pour ce prince. Le grand-duc ne réussit pas à résoudre l'énigme planant sur ce personnage légendaire. M. Émil Zweig expose l'origine et l'organisation des rapports commerciaux entre l'Angleterre et la Russie dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il montre comment, en dépit des difficultés de toutes sortes et des pillages commis fréquemment aux dépens des négociants anglais sur l'ordre du tsar, le commerce fut fructueux pour ces derniers, en raison des prix élevés (atteignant souvent le triple et même parfois jusqu'au vingtuple de leur valeur), auxquels ils réussissaient à écouler leurs marchandises en Russie. Les privilèges des négociants anglais furent définitivement supprimés au milieu du XVIIe siècle. M. Markus Wischnitzer expose les idées politiques de Nicolas Turgenjew, unique libéral russe modéré d'un véritable mérite au temps de Nicolas Ier.

M. Philippson.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE[1].

GÉNÉRALITÉS.

Abbott. Israel in Europe, 159.
Acton. Historical essays, 204.
— The history of freedom, 205.
André (*L.*). Hist. économique, 434.
Biagi (*G.*) et *E. Bianchi*. La storia orientale e greca nei monumenti e nelle arti figurative, 446.
Bianchi (*E.*). Voir *Biagi*.
Cabanès. Les indiscrétions de l'histoire, 193.
Caetani (*L.*). Annali del Islam, 207.
Chabert. Hist. des études épigraphiques, 82.
Cousin (*G.*). Études de géographie ancienne, 68.
Dahlgren. Voyages franç. à destination de la mer du Sud avant Bougainville, 193.
Espouy (*d'*). Monuments antiques restaurés par les pensionnaires de l'Acad. de France, 74.
Figgis. Studies of political thought from Gerson to Grotius, 145.
Garollo. Dizionario biografico, 206.
Glauning (*O.*). Ueber mittelalterl. Handschriftenverzeichnisse, 441.
Hourticq (*L.*). La peinture, 127.
Kelter (*E.*), *E. Ziebarth, C. Schultess*. Beiträge z. Gelehrtengesch. des 17 Jahrh., 442.
Kirchhoff. Seemacht in der Ostsee, 344.
Lagorgette. Le rôle de la guerre, 199.
Lameire (*I.*). Les occupations militaires de l'île de Minorque, 154.
Lannoy (*Ch. de*) et *Vander Linden*. Hist. de l'expansion coloniale, 153.
La Roncière (*Ch. de*). Catal. des Cinq Cents de Colbert, 188.
Mackinnon (*J.*). A history of modern liberty, 396.
Masson (*F.*). Jadis et aujourd'hui, 197.
Meyer. Grosses Konversations-Lexikon, 441.
— Kleines Konv.-Lexikon, 441.
Omont. Missions archéol. franç. en Orient, XVIIe-XVIIIe s., 70.
Pascal (*C.*). Figure e caratteri, 207.
Rittmeyer (*R.*). Seekriege u. Seekriegswesen, 344.
Rolland (*R.*). Musiciens d'aujourd'hui, 439.
— Musiciens d'autrefois, 439.
Rossier (*E.*). Profils de reines, 132.
Schaube (*A.*). Handelsgesch. der romanischen Völker des Mittelmeersgebiets, 394.
Schultess (*C.*). Voir *Kelter*.
Steenstrup. Tidsregning, 203.
Vander Linden. Voir *Lannoy*.
Viallate (*A.*). La vie politique dans les deux mondes, 160.
Ziebarth (*E.*). Voir *Kelter*.
Zoepf. Das Heiligen-Leben im 10 Jahrh., 200.

ANTIQUITÉS GRECQUES.

Azambuja (*d'*). Grèce ancienne, 78.
Babelon. Traité des monnaies grecques et rom., 83.
— et *Th. Reinach*. Recueil des monnaies grecq. d'Asie-Mineure, 83.
Bouché-Leclercq. Hist. des Lagides, 78.
Bourguet. Hist. de l'administr. financ. du sanctuaire pythique, 82.
Bréal. Pour mieux connaître Homère, 70.
Champault (*Ph.*). Phéniciens et Grecs en Italie d'après l'Odyssée, 73.
Colin (*G.*). Le culte d'Apollon Pythien à Athènes, 82.
— Rome et la Grèce (200-146), 78.
Collignon. Lysippe, 77.
— Manuel d'archéol. grecque, 74.
— Skopas et Praxitèle, 77.
Cousin (*G.*). Kyros le Jeune en Asie Mineure, 69.
Croiset (*M.*). Aristophane et les partis à Athènes, 79.
— La question homérique, 71.
Dareste, Haussoullier, Th. Reinach. Inscriptions juridiques grecques, 82.
Decharme (*P.*). Critique des traditions religieuses chez les Grecs, 83.
Déonna. Statues de terre cuite, 78.
Foucart (*P.*). Etude sur Didymos, 85.
— Le culte de Dionysos en Attique, 84.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

Foucher. Bas-reliefs gréco-bouddhiques du Gandhâra, 77.
Francotte. La polis grecque, 79.
Glotz. Etudes sociales et juridiques, 81.
— L'ordalie dans la Grèce primitive, 81.
— Solidarité de la famille en Grèce, 81.
Gomperz. Penseurs de la Grèce, 86.
Guiraud (*P.*). Etudes économiques, 81.
Haussoullier. Voir *Dareste*.
Hercod. Conception de l'hist. dans Polybe, 86.
Jouguet. Papyrus grecs, 86.
— Voir *Lafaye*.
Lafaye, *Toutain*, *Jouguet*. Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes, 83.
Lafoscade. De epistulis aliisque titulis imperatorum magistratuumque Roman. graece script., 82.
Lechat (*H.*). Au musée de l'Acropole, 76.
— La sculpture antique avant Phidias, 76.
— Phidias, 76.
Legras. Légendes thébaines, 85.
Martin (*A.*). Notes sur l'ostracisme, 81.
Perrot (*G.*). Hist. de l'art dans l'antiquité, t. VIII, 76.
— Praxitèle, 77.
Pottier. Catal. des vases antiques, 77.
— Douris, 77.
Reinach (*S.*). Recueil de têtes antiques, 75.
— Répertoire de la statuaire grecque, 75.
Reinach (*Th.*). Histoire par les monnaies, 83.
— Papyrus grecs et démotiques, 86.
— Voir *Babelon* et *Dareste*.
Toutain. Voir *Lafaye*.
Vellay. Thammouz et ses rapports avec Adonis, 85.

ÉGLISE.

Drehmann. Papst Leo IX u. die Simonie, 200.
Ehrle (*F.*). Voir *Martin de Alpartils*.
Grisar (*H.*). Die röm. Kapelle Sancta Sanctorum, 448.
Kehr (*P.-F.*). Regesta pontif. Roman., 447.
Martin de Alpartils. Chronica, éd. *F. Ehrle*, 143.
Novák. Acta Innocentii VI, 141.
Pflugk-Harttung (*J. von*). Die Papstwahlen u. das Kaisertum, 201.
Prutz (*H.*). Die geistlichen Ritterorden, 323.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

Bauer (*W.*). Die Anfänge Ferdinands I, 347.
Below (*G. von*). Landtagsakten von Julich-Berg, 347.
Bernstein (*E.*). Gesch. der Berliner Arbeiterbewegung, 366.
Binz (*G.*). Die deutschen Handschr. der Biblioth. der Universität Basel, 208.
Bötticher (*G.*). Bismarck als Zensor, 361.
Brauer (*K.*). Die Unionstätigkeit J. Duries, 349.
Brunner (*L.*). Politische Bewegungen in Nürnberg (1848-9), 360.
Criste (*O.*). Voir *Mayerhoffer*.
Dalwigk (Freiherr *von*). Briefe (1794-1807), éd. *Dalwigk von Lichtenfels*, 354.
Ehrentreich (*H.*). Die freie Presse in Sachsen-Weimar (1814-19), 357.
Eisner (*K.*). Das Ende des Reichs, 355.
Erhardt (*F.*). Ueber histor. Erkennen, 366.
Fabricius (*H.*). Das französ. Ostheer u. seine Führer im Winterfeldzuge 1870-71, 365.
Fellner (*Th.*) et *H. Kretschmayr*. Die österr. Zentralverwaltung, 346.
Fleischer (*J.*). Gesch. der k. und k. Kriegsmarine während des Krieges im Jahre 1866, 363.
Fournier (*A.*). Gentz u. Wessenberg, 358.
Freudenthal (*M.*). Voir *Kaufmann*.
Friedjung (*H.*). Der Krimmkrieg u. die österr. Politik, 363.
Friedrich III. Briefe, Reden u. Erlasse, éd. *G. Schuster*, 361.
Hartmann (*A.*). Histor. Volksgedichte u. Zeitgedichte, 346.
Helfert (*J.-A. von*). Gesch. der österr. Revolution (1848-49), 360.
Hoen (*M. von*) et *A. Veltze*. Krieg 1809, 353.
Hoffmann (*O. von*). Lebenserinnerungen, 365.
Hohenlohe-Ingelfingen (*Krafft zu*). Aus meinem Leben, 364.
Hohenzollern-Jahrbuch, 345.
Hügsen (*E.*). L. Windthorst, 362.
Jessen (*F. de*). Manuel hist. de la question du Slesvig, 157.
Kaindl. Gesch. der Deutschen in den Karpathenländern, 345.
Kaufmann (*D.*) et *M. Freudenthal*. Die Familie Gomperz, 346.
Kern (*A.*). Deutsche Hofordnungen des 16-17 Jahrh., 347.
Klaje (*H.*). Waldenfels u. seine Grenadiere, 356.
Klessing (*C.*). Beiträge z. Gesch. der Eigenbehörigkeit im Hochstift Münster, 352.
Kretschmayr (*H.*). Voir *Fellner*.
Lamprecht. Deutsche Gesch., 305, 358.

Lehndorff (*E. von*). Tagebücher, éd. *Schmidt-Lötzen*, 351.
Leythäuser. Der Abt von Ebrach, 201.
Linke (*O.*). F.-Th. von Merkel, 357.
Loserth (*J.*). Akten u. Korrespondenzen z. Gesch. der Gegenreformation in Innerösterreich, 347.
Marwitz (*L. von der*). Vom Leben am preuss. Hofe (1815-52), 359.
Matschoss (*A.*). Die Kriegsgefahr von 1867. Die Luxemburger Frage, 443.
Mayerhoffer von Vedropolje et *O. Criste*. Krieg 1809. Regensburg, 353.
Meier (*E. von*). Französ. Einflüsse auf die Staats- u. Rechtsentwickelung Preussens im 19 Jahrh., 358.
Meinardus (*O.*). Protokolle u. Relationen des brandenburg. geheimen Rates aus der Zeit des Kurfürsten Friedr.-Wilhelm, 348.
Meinecke (*F.*). Weltbürgertum u. Nationalstaat, 443.
Menke-Glückert. Goethe als Geschichtsphilosoph, 367.
Meusel (*F.*). F. von der Marwitz, 357.
Militärwochenblatt. Beihefte, 356.
Minn (*J.*). Die Lebensbeschreibungen des Fürstbischofs C.-B. von Galen, 349.
Müller (*L.*). Die politische Sturm- u. Drangperiode Badens, 359.
Niemann (*G.*). Die Dialogliteratur der Reformationszeit, 442.
Niessner (*A.*). 20 Jahre Franzosenherrschaft am Niederrhein, 354.
Petersdorff (*H. von*). Kleist-Retzow, 362.
Philipp (*A.*). August der Starke u. die Pragmatische Sanktion, 350.
Philippson (*M.*). Das Leben Kaiser Friedrichs III, 361.
Quellen u. Forschungen aus italien. Archiven u. Bibliotheken, 350.
Redlich (*O.*). Rudolf von Habsburg, 140.
Regensburger (*Fr.*). 1870-71. Der deutsch-französ. Krieg, 365.
Schlippenbach (*A. von*). Zur Gesch. der Hohenzoller. Souveränität in Preussen, 349.
Schmidt (*E. von*). Das französ. Generalstabswerk über den Krieg 1870-71, 364.
Schmidt (*K. E.*). Deutschland u. die Deutschen in der französ. Karrikatur (1848), 360.
Schmidt (P.). Die deutsche Publizistik (1667-71), 348.
Schmidt-Lötzen. 30 Jahre am Hofe Friedrichs des Grossen. Aus den Tagebüchern *E. von Lehndorff*, 351.
Seidel (*P.*). Hohenzollern-Jahrbuch, 345.
Schnell (*H.*). Mecklenburg z. Zeit des Dreissigjähr. Krieges, 348.
Schuster (*G.*). Voir *Friedrich III*.
Stamm (*E.*). K. Frantz Schriften u. Leben, 362.
Strieder (*J.*). Kritische Forsch. z. österr. Politik (1748-56), 352.
Strobl von Ravensberg. Metternich u. seine Zeit, 354.
Teutsch (*F.*). Gesch. der siebenbürg. Sachsen, 352.
Unger (*W. von*). Blücher, 355.
Veltze (*A.*). Voir *Hoen*.
Waddington (*A.*). Le grand électeur Frédéric-Guillaume, 401.
Werner (*A.*). Die politische Bewegungen in Mecklenburg (1848), 359.
Winter (*G.*). Friedrich der Grosse, 350.
Wrasky (*N. de*). Rebmann, 202.
Zeyss (*R.*). Die Entstehung der Handelskammern u. die Industrie am Niederrhein während der französ. Herrschaft, 156.
Ziekursch (*J.*). Beiträge z. Charakteristik der preuss. Beamten in Schlesien, 351.

BELGIQUE.

Laloire (*E.*). Les archives en Belgique, 444.

ESPAGNE.

Rousseau (*F.*). Règne de Charles III d'Espagne, 151.

ÉTATS-UNIS.

Griffin (*G.*). Writings on American history (1906), 444.
Leland. Voir *Van Tyne*.
Lucas (*C. P.*). The Canadian war of 1812, 206.
Osgood. The American colonies in the 17 century, 147.
Schurz (*K.*). Lebenserinnerungen, 445.
Shepherd. Guide to the materials for the hist. of Unit. States in spanish archives, 203.
Van Tyne et *Leland*. Guide to the archives of the government of the Unit. States in Washington, 203.

FRANCE.

Albe (*E.*). Les Miracles de N.-D. de Rocamadour, 314.
Arnaud d'Agnel (*G.*). Comptes du roi René, 310.
Arthur-Lévy. La culpabilité de Louis XVI et Marie-Antoinette, 194.
Aubertin (*G.*). La première journée de Napoléon Ier, 197.
Baguenier-Desormeaux. Kléber et la Vendée, 102.
Balagny. Campagne de Napoléon en Espagne, 119.

Bardet (*V.*). Voir *Demaillasson*.
Batz (*de*). Vie et conspirations de Jean, baron de Batz, 90.
Beaucaire (*Horric de*). Voir *Richelieu*.
Bédier (*J.*). Les légendes épiques, 125.
Billard (*M.*). Un interrègne de quelques heures : la nuit du 23 oct. 1812, 196.
— Les maris de Marie-Louise, 198.
Bloch (*Cam.*). L'assistance et l'Etat en France à la veille de la Révol., 338.
Boislisle (*A. de*). Voir *Saint-Simon*.
Boislisle (*J. de*). Mémoriaux du Conseil de 1661, 332.
Boulay de la Meurthe. Hist. des guerres de religion à Loches et en Touraine, 341.
— Voir *Enghien*.
Bourgin (*G.*). La commune de Soissons, 315.
Bournand (*F.*). Voir *Savine*.
Bourrilly. J. Du Bellay en Italie, 437.
Brémond (*H.*). La Provence mystique au XVIIe s. Ant. Yvan et Mad. Martin, 334.
Brière (*G.*). Voir *P. Vitry*.
Broglie (*E. de*). Tourville, 334.
Bruel (*F.*). Voir *Richelieu*.
Bruhat. Le monachisme en Saintonge et Aunis, 189.
Busson et *Ledru*. Nécrologe de la cathédrale du Mans; table par *E. Vallée*, 322.
Camon. La guerre napoléonienne, 196.
Caumont La Force (*A. de*). L'architrésorier Lebrun, gouverneur de la Hollande, 120.
Champeaux (*E.*). La compilation de Bouhier, 309.
— Ordonnances des ducs de Bourgogne sur la justice, 308.
Champion (*P.*). Charles d'Orléans, joueur d'échecs, 189.
Charpentier. Voir *Lordat*.
Chassaing (*A.*) et *A. Jacotin*. Dictionn. topogr. de la Haute-Loire, 435.
Chavanon et *Saint-Yves*. Le Pas-de-Calais (1800-1810), 116.
Chuquet (*A.*). Voir *Desaix*, *Frénilly*.
Clergue (*H.*). The salon, 193.
Coignet (*C.*). L'évolution du protestantisme franç. au XIXe s., 198.
Contenson (*L. de*). Voir *Souvigny*.
Cordey (*J.*). Invent. des archives de Crillon, 327.
Cristiani (*L.*). Luther et le luthéranisme, 327.
Dantin (*L.*). F. de Gain-Montagnac, 112.
Darney (*G.*). Crouy-sur-Ourcq et Gesvres-le-Duc, 341.
Demaillasson. Journal, éd. *V. Bardet*, 340.
Desaix (général). Journal de voyage, éd. *A. Chuquet*, 107.
Desbrière (*E.*) et *M. Sautai*. La cavalerie de 1740 à 1789; la cavalerie pendant la Révol., 105.
Desdevises du Dezert. L'Eglise et l'Etat en France, 325.
Digonnet (*F.*). Le palais des papes d'Avignon, 312.
Dimier (*L.*). Les préjugés ennemis de l'hist. de France, 324.
Droysen (*H.*). Voir *Frédéric le Grand*.
Duffour (*J.*). Livre rouge de Sainte-Marie d'Auch, 312.
Duprat (*E.*). Essai sur l'hist. politique d'Avignon (406-879), 435.
— Les confluents de la Durance aux temps historiques, 435.
— La grande peur à Châteaurenard-de-Provence, 195.
Du Vair. De l'éloquence française, éd. *R. Radouant*, 330.
Duveyrier (*H.*). Anecdotes histor., éd. *M. Tourneux*, 107.
Échérac (*P. d'*). La jeunesse du maréchal de Belle-Isle, 334.
Enghien (duc *d'*). Correspondance, éd. *Boulay de la Meurthe*, 113.
Ferdinand-Dreyfus. L'école en 1848, 198.
Fisher (*H. A. L.*). Bonapartism, 197.
Forces (les) productives de la France, 439.
Fould (*P.*). Voir *Toussaint*.
Frédéric le Grand. Correspond. avec Voltaire, éd. *R. Koser* et *H. Droysen*, 336.
Frénilly (*de*). Souvenirs, éd. *A. Chuquet*, 87.
Furgeot (*H.*). Le marquis de Sainte-Huruge, 92.
Gaston (*J.*). Une paroisse parisienne avant la Révol. Saint-Hippolyte, 437.
Gautier (*E.-F.*). Sahara algérien, 189.
Grandmaison (*G. de*). L'Espagne et Napoléon, 118.
Grenier (*P.-L.*). La cité de Limoges, 314.
Grouard (*A.*). La Critique de la campagne de 1815, 124.
Guibal (*G.*). Le mouvement fédéraliste en Provence, 96.
Guillaume (*J.*). Procès-verbaux du Comité d'instr. publ. de la Convention, 97.
Haize (*J.*). Hist. de Saint-Servan (1789-1800), 101.
Hauterive (*E. d'*). La police secrète du 1er Empire. Bulletins de Fouché, 114.
Hauviller. Das französ. Archivwesen, 439.
Hénard (*R.*). La rue Saint-Honoré, 436.
Hérissay (*J.*). Fr. Buzot, 93.

Hüffer (*H.*) et *F. Luckwaldt*. Der Friede von Campoformio, 108.
Jacotin (*A.*). Voir *Chassaing*.
Jugé (*C.*). Jacques Peletier, 191.
— Nicolas Denisot, 191.
Koser (*R.*). Voir *Frédéric le Grand*.
Lachèvre (*F.*). Voltaire mourant, 337.
Ladreit de La Charrière. Paris en 1814. Journal de Mme de Marigny et Journal d'Underwood, 122.
La Jonquière (*C. de*). L'expédition d'Egypte, 109.
Lanzac de Laborie (*L. de*). Paris sous Napoléon, 116.
Lavollée (*R.*). La véritable écriture de Richelieu et celle de ses secrétaires, 331.
Le Cacheux (*P.*). Actes de la chancellerie d'Henri VI concernant la Normandie, 317.
Le Carpentier (*G.*). La vente des biens ecclésiastiques, 98.
Ledru. Voir *Busson*.
— et *E. Vallée*. La maison de Faudoas, 190.
Lefeuvre (*P.*). Les communs en Bretagne, 342.
Lemoine (*J.*). Mme de Montespan et la légende des poisons, 193.
Lenôtre (*G.*). La fille de Louis XVI, 103.
Le Parquier. Études sur la Normandie, 438.
— Le siège de Rouen (1562), 438.
Lerosey (*A.*). Loudun. Hist. civile et relig., 340.
Leroux (*A.*). L'assistance hospitalière à Limoges pendant la Révol., 195.
Liesse (*A.*). Portraits de financiers, 438.
Lordat (Mlle *de*) et *Charpentier*. Une page de Louis XV. Lettres de M.-J. de Lordat, 335.
Luckwaldt. Voir *Hüffer*.
Magne (*E.*). Mme de la Suze, 192.
Maréchal (*Ch.*). Lamennais et Lamartine, 198.
Marigny (Mme *de*). Journal, éd. *Ladreit de La Charrière*, 122.
Maugis (*E.*). Documents concernant la ville et le siège du bailliage d'Amiens, 317.
Musset (*G.*). Voir *Robert*.
Navarre (*M.*). Louis XI en pèlerinage, 190.
Nazelle. Le protestantisme en Saintonge (1685-1789), 149.
Patoz (*E.*). La propriété paysanne dans les bailliages de Semur-en-Auxois, Saulieu, Arnay-le-Duc (1750-90), 341.
Pétel (*A.*). Le temple protestant de Landreville, 192.
Pionnier (*E.*). Essai sur l'hist. de la Révol. à Verdun, 100.
Piquemal (*A.*). Etudes sur Courbevoie, 437.
Prentout (*H.*). L'Université de Caen, 191.
Radouant (*R.*). Guillaume Du Vair, 330.
— Voir *Du Vair*.
Rébelliau. La Cie secrète du St-Sacrement. Lettres du groupe parisien au groupe marseillais, 127.
Régnier (*J.*). Préfets du Consulat et de l'Empire, 115.
Reinach (*J.*). Hist. de l'affaire Dreyfus, 129.
Reinach-Foussemagne (*H. de*). La marquise de Lage de Volude, 88.
Richelieu. Mémoires, éd. *Horric de Beaucaire* et *F. Bruel*, 331.
Robert (*Samuel*). Lettres, éd. *G. Musset*, 340.
Robert (*U.*). Testaments de l'officialité de Besançon, 310.
Saint-Just. Œuvres, éd. *Ch. Vellay*, 94.
Saint-Simon. Mémoires, éd. *A. de Boislisle*, 333.
Saint-Yves. Voir *Chavanon*.
Salvemini (*G.*). La Rivoluzione franc., 194.
Sautai (*M.*). Voir *Desbrière*.
Savine (*A.*) et *F. Bournand*. Le 9 thermidor, 196.
Souvigny (Cte *de*). Mémoires, éd. *L. de Contenson*, 332.
Tourneux. Voir *Duveyrier*.
Toussaint (*F.-V.*). Anecdotes curieuses de la cour de France, éd. *P. Fould*, 335.
Tuetey (*L.*). Les officiers sous l'ancien régime, 326.
Underwood. Journal, éd. *Ladreit de La Charrière*, 122.
Uzureau. Andegaviana, 194.
Vallée (*E.*). Voir *Busson* et *Ledru*.
Vallée (*L.*). Catalogue des plans de Paris, 436.
Vandal (*A.*). L'avènement des Bonaparte, 110.
Vaucelle (*E.-R.*). Annates du diocèse de Tours, 318.
— Catal. des lettres de Nicolas V concernant la prov. de Tours, 320.
— La collégiale de Saint-Martin de Tours, 319.
Vellay (*Ch.*). Voir *Saint-Just*.
Vialay (*A.*). La vente des biens nationaux, 98.
Villey (*P.*). Les livres d'hist. moderne utilisés par Montaigne, 329.
— Sources et évolution des Essais de Montaigne, 329.
Vitry (*P.*) et *G. Brière*. L'église de Saint-Denis, 436.
Vuillaume. Mes cahiers rouges, 128.

GRANDE-BRETAGNE.

Firth (*C. H.*). Naval songs and ballads, 446.
Hearnshaw. Leet juridiction in England, 445.
Levy (*S.*). Anglo-Jewish historiography, 203.
Petit-Dutaillis. Studies an notes supplementary to Stubbs' constitutional history, trad. *W. E. Rhodes*, 446.
Rhodes (*W. E.*). Voir *Petit-Dutaillis*.
Terry. Index to the papers relat. to Scotland in the histor. mss. Commission's reports, 204.
Waller. Voir *Ward*.
Ward et Waller. The Cambridge hist. of engl. literature, 205.

ITALIE.

Calvi (*E.*). Bibliografia di Roma nel medio evo. Supplem., 446.
Rodocanachi (*E.*). Boccace, 126.

PAYS-BAS.

Blok (*P.-J.*). Geschiedenis van het Nederlandsche Volk, 133.
Brom (*G.*). Voir *Van Buchell*.
Colenbrander. Gedenkstuhken der algemeene geschied. v. Nederland (1795-1840), 138.
De Ruyter. Voir *Van Wassenaer-Obdam*.
Grove. Voir *Van Wassenaer-Obdam*.
Heeres. Corpus diplom. Neerlando-Indicum, 139.
Krämer. Archives de la maison d'Orange-Nassau, 137.
Meuffels. Les martyrs de Gorcum, 191.
Mulder (*W.*). Dietrich v. Nieheim, 134.
Obreen (*H.*). Floris V, graaf van Holland en Zeeland, 134.
Theissen. Centraal gezag en Friesche vrijheid, 135.
Van Buchell (*A.*). Diarium, éd. *G. Brom* et *Van Langeraad*, 136.
Van Langeraad. Voir *Van Buchell*.
Van Wassenaer-Obdam et *De Ruyter*. Journalen, éd. *Grove*, 137.

RUSSIE.

Bain (*N.*). Slavonic Europe (1447-1796), 207.
Barsoukov. Jizn i trondy M. Pogodina, 374.
Brückner. Ubiénié Pavla I, 373.
Byloïé, 372.
Bytchkov. Pisma i boumagi Petra Velikago, 372.
Catherine II. Œuvres, 369.
Chakhmatov. Polnoïé sobranié rousskikh letopisey, 369.
— et *Ptaszycki*. Zapadnorousskia letopisi, 369.
Choumigorskiy. Pavla I, 373.
Déla taynago prikaza tsaria Alekseïa Michaïlovitcha, 369.
Dovnar-Zapolsky. Idéaly dekabristov, 373.
Hötzch (*O.*). Beiträge z. russischen Gesch., 448.
Istoria Rossii v XIX stoletii, 374.
Ivanov-Rasoumnik. Hist. de la pensée sociale en Russie, 374.
— L'individualisme et l'esprit bourgeois dans la littér. russe, 374.
Jdanov. Œuvres, 369.
Lappo-Danilevsky. Boleslav Joury, 369.
Matkov (*L.*). Sibirskia letopisi, 369.
Michailovitch (*N.*). Documents concernant l'hist. des relations entre la Russie et la France, 374.
Pavlov-Silvansky. Féodalizm v drevney Roussi, 372.
Pestel pered verkhovnym Soudom, 373.
Platonov. Voir *Savva*.
Polievktov. Baltiyskiy vopros v rousskoy politiké posté nichtadtskago mira, 372.
Pouchkine et ses contemporains, 369.
Ptaszycki. Voir *Chakmatov*.
Régicide (le) du 11 mars 1801, 373.
Rossia i Italia, 368.
Rousskaïa Starina, 371.
Rousskiy Arkhiv, 371.
Savva et *Platonov*. Vnov otkrytyia polemitscheskia sotchinénia XIII véka, 370.
Sbornik Imper. rousskago istoritch. Obchtchestva, 371.
Tchetchuline. Pamiatniki russkago zakonodatelstwa, 368.
Tchtenia Obchtchestva istorii i drevnostey rossiyskikh, 370.
Velikia Minéi-Tchetii, 369.

SUISSE.

Gautherot (*G.*). La Révol. franç. dans l'ancien évêché de Bâle, 104.
— Relations franco-helvétiques (1789-92), 105.
Soldats suisses au service étranger, 122.
Stähelin (*F.*). Ritter Bernhard Stehelin, 208.

HISTOIRE BYZANTINE.

Adamantiou. Les chroniques de Morée, 385.
Bellomo (*A.*). Agapeto diacono, 379.

Borchgrave (*De*). Croquis d'Orient, 387.
Cavallera. Le schisme d'Antioche, 391.
Chalandon. Hist. de la domination normande en Italie, 382.
Checchini. I fondi militari romano-bizantini in relaz. con l'arimannia, 381.
Diehl (*Ch.*). Figures byzantines, 377.
Draeseke. 3 Kapitel aus d. Friedensschrift des Patriarchen Joh. Bekkos, 392.
Du Sommerard. Deux princesses d'Orient au XIIe s., 382.
Fortescue. The orthodox eastern church, 390.
Gregorovius. Hist. d'Athènes au moy. âge, trad. *S. Lambros*, 384.
Güterbock. Byzanz u. Persien im Zeitalter Justinians, 380.
Haury. Voir *Procope*.
Hesseling. Essai sur la civilisation byzant., 375.
Holmes. The age of Justinian and Theodora, 378.
Jorga. The byzantine empire, 377.
— Gesch. des Osmanischen Reiches, 389.
Lambros (*S.*). Voir *Gregorovius*.
Marin. Saint Théodore, 382.
Martroye. Genséric, 378.
Menardos (*S.*). Toponymie de Chypre, 390.
Muñoz (*A.*). L'art byzantin à l'expos. de Grottaferrata, 392.
Pappadopoulos. Théodore II Lascaris, 388.
Patrono. Bizantini e Persiani alla fine del 6 secolo, 381.
Preger (*Th.*). Scriptores rerum Constantinop., 375.
Procope. Opera, éd. *Haury*, 375.
Rodd. The princes of Achaïa, 386.
Schlumberger. Campagnes du roi Amaury Ier de Jérusalem, 384.
Schmitt. Hist. du monastère de Chora, 393.
Serruys (*D.*). A propos d'un triomphe de Justinien, 379.
— De quelques ères usitées chez les chroniqueurs byzantins, 375.
— Transformations de l' « aera Alexandr. minor », 375.
Stevenson. The crusaders in the East, 383.
Strzygowski. Die Miniaturen des serbischen Psalters, 392.
Tuthill. The appeal of Alexius for aid (1095), 444.
Université Saint-Joseph. Beyrouth. Mélanges de la Faculté orient., 390.
Vets (*N. A.*). Catal. des mss. conservés au monast. des Saints-Théodores, 375.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

Louis André. La candidature de Christine de Suède au trône de Pologne (1668). 209
Ch. Bournisien. La vente des biens nationaux. La législation. 244
A. Chuquet. Le général Dagobert avant la Révolution . . . 1
Jacques Rambaud. Le général Reynier à Naples 14
Baron de Vitrolles. Souvenirs autobiographiques d'un émigré. La duchesse de Courlande 267

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

E. Déprez. La double trahison de Godefroi de Harcourt (1346-1347) 32
Id. Une conférence anglo-navarraise en 1358 34
Louis Halphen. L'Histoire de Maillezais du moine Pierre . . 290
Paul Marmottan. Les débuts d'un grand diplomate. Jérôme Lucchésini à Rome, en Pologne et à Sistow (1786-1792). 40

BULLETIN HISTORIQUE.

Le congrès historique de Berlin, par Gabriel Monod 298
Allemagne. Époque moderne (1907), par M. Philippson. . . 344
France. Publications relatives à l'antiquité grecque (1902-1907), par Gustave Fougères 68
— Moyen âge, par Ph. Lauer et Louis Halphen . . . 308
— Époque moderne, par Henri Hauser 324
— Révolution et Empire, par Rod. Reuss 87
— Publications diverses, par Gabriel Monod 125
Pays-Bas, par Th. Bussemaker 133
Russie. Publications de l'année 1907. 368
Histoire byzantine. Publications des années 1906-1908, par Louis Bréhier. 375

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

G. F. Abbott. Israel in Europe. (**M. Liber.**) 159
Fr. Ehrle. Martin de Alpartils. Chronica actitatorum temporibus domini Benedicti XIII. (**G. Constant.**) . . . 143
John Neville Figgis. Studies of political thought from Gerson to Grotius. (**Ch. Seignobos.**). 145

[Supplément au numéro de Novembre-Décembre 1908.]

Pages

Franz DE JESSEN. Manuel historique de la question du Slesvig. (**G. Blondel.**) 157
Irénée LAMEIRE. Les occupations militaires de l'île de Minorque pendant les guerres de l'ancien droit. (**Id.**) 154
Charles DE LANNOY et Henri VANDER LINDEN. Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens. Portugal et Espagne jusqu'au début du XIXe s. (**G. Desdevises du Dezert.**) 153
James MACKINNON. A history of modern Liberty; t. I-III. (**G. Bonet-Maury.**). 396
L.-J. NAZELLE. Le protestantisme en Saintonge sous le régime de la Révocation, 1685-1789. (**Meschinet de Richemond.**) 149
Jean-Frédéric NOVÁK. Monumenta Vaticana res gestas Bohemicas illustrantia; t. II : Acta Innocentii VI. (**E. Denis.**) 141
H. L. OSGOOD. The American colonies in the seventeenth century; t. III. (**Ch. Seignobos.**) 147
Oswald REDLICH. Rudolf von Habsburg. (**G. Blondel.**) . . . 140
François ROUSSEAU. Règne de Charles III d'Espagne, 1759-1788. (**G. Desdevises du Dezert.**) 151
Adolf SCHAUBE. Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeersgebiets bis zum Ende der Kreuzzüge. (**G. Yver.**) 394
Achille VIALATTE. La vie politique dans les deux mondes. (**P. Matter.**) 160
Albert WADDINGTON. Le grand électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg. Sa politique extérieure, 1640-1688; t. II. (**G. Blondel.**) 401
Richard ZEYSS. Die Entstehung der Handelskammern und die Industrie am Niederrhein während der französischen Herrschaft. (**Id.**) 156

CORRESPONDANCE.

Les lettres d'Hotman aux Archives de Marbourg 162
Lettre du P. MORTIER 164

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

ALLEMAGNE.

1. Archiv des hist. Vereins v. Unterfranken u. Aschaffenburg 174
2. Archiv für hessische Geschichte u. Altertumskunde . 174
3. Archiv für Kulturgeschichte 417

Pages
4. Beiträge zur bayrischen Kirchengeschichte 175
5. Freiburger Diözesan-Archiv 175
6. Glotta. Zeitschr. für griech. und latein. Sprache . . 417
7. Historische Vierteljahrschrift 174, 416
8. Historische Zeitschrift 174, 416
9. Historisches Jahrbuch 416
10. Mitteilungen des Vereins f. Gesch. der Stadt Nürnberg. 175
11. Mitteilungen des Vereins f. Gesch. von Osnabrück. . 175
12. Neue Jahrbücher f. das klassische Altertum 176
13. Neues Archiv d. Gesellsch. f. ält. deutsche Geschichtsk. 418
14. Philologus 176
15. Preussische Akademie der Wissensch. Sitzungsber. . 178
16. Rheinisches Museum für Philologie 178
17. Vierteljahrschrift f. Social- u. Wirtschaftsgeschichte . 178
18. Westdeutsche Zeitschrift f. Geschichte u. Kunst . . 179
19. Württembergische Vierteljahrshefte f. Landesgesch. . 179
20. Zeitschr. der hist. Gesellsch. f. die Provinz Posen . . 179
21. Zeitschr. d. Savigny-Stiftung f. Rechtsgesch. Germanistische Abteilung 180
22. Zeitschr. d. Harz-Vereins f. Gesch. u. Altertumsk. . 181
23. Zeitschr. für katholische Theologie 181
24. Zeitschr. für Kirchengeschichte 418

AUTRICHE-HONGRIE.

1. Beiträge z. Erforschung steirischer Geschichte . . . 182
2. Budapesti Szemle 184
3. Mitteil. des Instituts für österr. Geschichtsforschung . 182
4. Mitteil. des k. und k. Kriegsarchivs. 182
5. Steirische Zeitschrift für Geschichte. 182
6. Századok 182

BELGIQUE.

1. Analecta Bollandiana. 418
2. Analectes pour servir à l'hist. ecclés. de la Belgique . 419
3. Revue de l'Université de Bruxelles 419

ÉTATS-UNIS.

1. The American historical Review 425
2. The Nation 428

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. C.-rendus . 165
2. Bibliographe moderne (le) 169
3. Bibliothèque de l'École des chartes 165
4. Bulletin de la Soc. archéol. de Tarn-et-Garonne . . 172

Pages
5. Correspondant (le) 412
6. Études. Revue fondée par des Pères de la Cie de Jésus. 413
7. Journal des savants 410
8. Mélanges d'archéologie et d'histoire (École de Rome) . 406
9. Mémoires de la Société éduenne 172
10. Moyen âge (le) 166, 407
11. Nouvelle revue historique de droit franç. et étranger . 168, 409
12. Révolution de 1848 (la) 168
13. Révolution française (la). 167, 409
14. Revue archéologique 165
15. Revue bleue 414
16. Revue critique d'histoire et de littérature 170, 410
17. Revue de Gascogne 172
18. Revue de l'Anjou 172
19. Revue de Paris (la) 170
20. Revue de synthèse historique 403
21. Revue des bibliothèques 169
22. Revue des Deux-Mondes 415
23. Revue des études anciennes 407
24. Revue des études historiques 405
25. Revue des questions historiques 404
26. Revue d'histoire de Lyon 173
27. Revue d'histoire diplomatique 409
28. Revue d'histoire moderne et contemporaine 166, 407
29. Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée . . 167
30. Revue générale du droit, de la législ. et de la jurispr. 169
31. Revue Henri IV 409
32. Revue historique et archéologique du Maine 173
33. Société de l'hist. du protestantisme franç. Bulletin. . 167
34. Société d'histoire moderne. Bulletin. 408
35. Travaux juridiques et économiques de l'Université de Rennes 169

GRANDE-BRETAGNE.

1. Athenæum (the) 186, 421
2. Edinburgh Review. 423
3. English historical Review (the) 185, 420
4. Nineteenth century and after (the) 187
5. Scottish historical Review (the) 187, 424

ITALIE.

1. Archivio della r. Società romana di storia patria . . 429
2. Archivio storico italiano 429
3. Archivio storico lombardo 430
4. Archivio storico per le province napoletane 430

Pages

5. Archivio storico siciliano 430
6. Atti e memorie della r. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. 430
7. Miscellanea di storia italiana 431
8. Nuovo archivio veneto 431
9. Rivista storica benedittina 432

RUSSIE.

1. Journal Ministerstva Narodnago Prosvechtchénia . . 432

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

Allemagne, par G. Blondel, L. Halphen, H. Hauser, P. Matter, R. Reuss 200, 441
Belgique, par L. Halphen 444
Danemark. 203
États-Unis, par G. Constant, L. Halphen, M. Philippson . . . 203, 444
France, par L. Halphen, H. Hauser, G. Monod, R. Reuss, Ch. Rist 188, 433
Grande-Bretagne, par Ch. Bémont et G. Pariset 203, 445
Italie, par L. Halphen et M. Lambert 206, 446
Russie, par L. Leger et M. Philippson. 207, 448
Suisse, par G. Blondel et L. Halphen. 208

Index bibliographique 449

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH
NOV 25 1908

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois

SOUS LA DIRECTION DE

GABRIEL MONOD ET CHARLES BÉMONT.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

33e ANNÉE. — TOME XCIX.

II. — Novembre-Décembre 1908.

SOMMAIRE.

Louis André. La candidature de Christine de Suède au trône de Pologne (1668).

Ch. Bournisien. La vente des biens nationaux. La législation.

Baron de Vitrolles. Souvenirs autobiographiques d'un émigré. La duchesse de Courlande.

Louis Halphen. L'Histoire de Maillezais du moine Pierre.

Bulletin historique : Le congrès historique de Berlin, par Gabriel MONOD. — France. Moyen âge, par Ph. LAUER et Louis HALPHEN. Epoque moderne, par Henri HAUSER. — Allemagne. Epoque moderne, par M. PHILIPPSON. — Russie. — Histoire byzantine, par Louis BRÉHIER.

Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso.*)

Recueils périodiques et sociétés savantes.

Chronique et bibliographie.

FÉLIX ALCAN, Éditeur

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

197

Renouvellement d'abonnement du 1er Janvier 1909.

Cette livraison étant la dernière de l'année 1908, nous prions ceux de nos abonnés qui désirent se réabonner pour l'année 1909 de nous adresser leur renouvellement par l'intermédiaire de leur libraire ou du bureau de poste. — Tout abonné qui ne nous aura pas envoyé pour le 15 Décembre un avis contraire recevra par l'intermédiaire de la poste une quittance du montant de son abonnement pour 1909.

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Adolf SCHAUBE. Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeersgebiets bis zum Ende der Kreuzzüge **(G. Yver)**.
J. MACKINNON. A history of modern Liberty **(G. Bonet-Maury)**.
Albert WADDINGTON. Le grand électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg. Sa politique extérieure, 1640-1688 **(Georges Blondel)**.

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Fr. Barbey. Les mémoires de Fauche Borel.
L. Batiffol. Louis XIII et M. de Luynes.
A. Bourguet. Le duc de Choiseul et l'alliance espagnole.
Ch. Bournisien. La vente des biens nationaux. L'application des lois.
G. Canton. Napoléon Ier et l'abbé Hanon, supérieur des Missions étrangères et des sœurs de Saint-Vincent de Paul.
G. Caudrillier. Le complot de l'an XII.
E. Déprez. Notes et documents sur la guerre de Cent ans.
E. Driault. Bonaparte et le Recès germanique de 1803.
J. Guiraud. La politique italienne du pape Martin V.
C. Jullian. L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.
Ch.-V. Langlois. Doléances recueillies par les enquêteurs de saint Louis et des derniers Capétiens directs.
P. Lehautcourt. La capitulation de Laon (9 septembre 1870).
R. Michel. Les chevaliers du château des Arènes de Nîmes aux XIIe et XIIIe siècles.
J. Nouaillac. L'affaire de Mantoue en 1613. L'avis de Villeroy à Marie de Médicis (8 nov. 1613).
H. Prentout. Littus Saxonicum. Saxones Bajocassini. Otlinga Saxonica.
G. Yakschitch. Histoire d'un faux. Compte-rendu de l'assemblée tenue à Cucci (Monténégro) en 1614.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES ET FORMANT TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

Abonnements et Administration : librairie FÉLIX ALCAN, Paris, 6e.

Bureau de la Rédaction : 108, boulevard Saint-Germain (librairie FÉLIX ALCAN), le mercredi, de 2 1/2 à 5 heures.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Un numéro . . . . . 6 fr.
Un an pour Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr.

Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de 6 francs. Les fascicules de la première année se vendent 9 francs.

La reproduction et la traduction des travaux de la REVUE HISTORIQUE *sont interdites.*

Il sera rendu compte de tous les ouvrages et publications périodiques dont il sera envoyé un exemplaire au bureau de la REVUE.

CHEMINS DE FER DU MIDI

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS

POUR LES STATIONS DES PYRÉNÉES

Billets délivrés toute l'année avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et 20 0/0 en 2e et 3e classes dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans et dans les gares du Midi situées à 50 kilomètres au moins de la destination.

Durée : **33** jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

Ces billets doivent être demandés 3 jours à l'avance à la gare de départ.

Un arrêt facultatif est autorisé à l'aller et au retour pour tout parcours de plus de 400 kilomètres.

AVIS. — Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectuées les excursions est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande au Service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IXe arrond^t^.

BILLETS DE FAMILLE

POUR LES STATIONS DES PYRÉNÉES

Billets délivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur, et avec les réductions suivantes sur les prix du tarif général pour un parcours (aller et retour compris) d'au moins 300 kilomètres : Pour une famille de 2 personnes, 20 0/0; de 3 personnes, 25 0/0; de 4 personnes, 30 0/0; de 5 personnes, 35 0/0; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Exceptionnellement pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins quatre personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Arrêts facultatifs sur tous les points du parcours désignés sur la demande.

Durée : **33** jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

Ces billets doivent être demandés au moins 4 jours à l'avance à la gare de départ.

Voyages circulaires à prix réduits

Paris — Centre de la France — Pyrénées.

Trois voyages différents au choix du voyageur.

Billets délivrés toute l'année aux prix uniformes ci-après pour les trois itinéraires 1re classe, **163 fr. 50**; 2e classe, **122 fr. 50**.

Durée : 30 jours non compris celui du départ.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

Provence — Pyrénées.

Prix.	1er, 2e et 3e parcours....	**68** fr. en 1re classe ;		**51** fr. en 2e classe	
	4e, 5e, 6e et 7e parcours	**91**	—	**68**	—
	8e parcours.....	**114**	—	**87**	—

Le 8e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

VOYAGES CIRCULAIRES EN BRETAGNE

Billets délivrés toute l'année, valables **30** jours, permettant de faire le tour de la presqu'île bretonne.

1re Classe, **65** francs; 2e Classe, **50** francs.

Itinéraire : **Rennes, Saint-Malo—Saint-Servan, Dinan, Dinard—Saint-Énogat, Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Pont-Château, Redon, Rennes.**

Réduction de 40 % sur le tarif ordinaire accordée aux voyageurs partant de Paris, pour rejoindre l'itinéraire ou en revenir.

Pour plus de renseignements consulter le livret *Guide illustré du réseau de l'Ouest*, vendu **0** fr. **30** dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

EXCURSIONS A L'ILE DE JERSEY

Dans le but de faciliter la visite de l'île de Jersey, la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, au départ de Paris, des billets directs d'aller et retour valables un mois permettant de s'embarquer à GRANVILLE ou à SAINT-MALO.

Billets valables par Granville à l'aller et au retour.		*Billets valables à l'aller par Granville et au retour par St-Malo ou inversement.*	
1re classe	63 fr. 15	1re classe	74 fr. 85
2e —	44 fr. 25	2e —	50 fr. 05
3e —	29 fr. 85	3e —	37 fr. 30

Les billets délivrés à l'aller par Granville et au retour par St-Malo permettent d'effectuer l'excursion du Mont-Saint-Michel.

Ces billets sont délivrés toute l'année.

Pour plus de renseignements consulter le livret *Guide illustré du réseau de l'Ouest*, vendu **0** fr. **30** dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 à 3 fr. 50. — Volumes in-8 à 5, 7, 10 et 12 fr.

EXTRAIT DU CATALOGUE

HISTOIRE GÉNÉRALE

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE (1814-1878), par *A. Debidour*. 2 vol. in-8. 18 fr. »

LA QUESTION D'ORIENT, par *Ed. Driault*, préf. de *G. Monod*. 1 v. in-8. 3e éd. 7 fr. »

LA QUESTION D'EXTRÊME-ORIENT, par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX, par *Ed. Driault*. 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.

VUE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DE LA CIVILISATION, par *le même*. 2 vol. in-16, avec 218 gravures et 34 cartes. . . . . 7 fr.

LA PAPAUTÉ, par *I. Dœllinger*. 1 vol. in-8. 7 fr.

QUESTIONS DIPLOMATIQUES DE 1904, par *A. Tardieu*. 1 vol. in-16. . . . 3 fr. 50

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS, par *le même*. 1 vol. in-8. 2e édit. . . . . 10 fr.

LA FRANCE ET LES ALLIANCES. *La lutte pour l'équilibre*, par *le même*. In-16. . 3 fr. 50

FRANCE

Révolution et Empire.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, résumé historique, par *H. Carnot*. In-12. . 3 fr. 50

ÉTUDES ET LEÇONS SUR LA RÉVOLUTION, par *A. Aulard*. 5 vol. in-12. Ch. 3 fr. 50

LE CULTE DE LA RAISON ET LE CULTE DE L'ÊTRE SUPRÊME, par *le même*. 3 fr. 50

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA RÉVOLUTION, par *A. Mathiez*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

LA THÉOPHILANTHROPIE ET LE CULTE DÉCADAIRE (1796-1801), par *le même*. In-8. 12 fr.

CONDORCET ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *L. Cahen*. 1 vol. in 8. . . . 10 fr.

LE CONVENTIONNEL GOUJON (1766-1793), par *E. Thénard* et *R. Guyot*. 1 v. in-8. 5 fr.

CAMBON ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *Bornarel*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

LES CAMPAGNES DES ARMÉES FRANÇAISES (1792-1815), par *C. Vallaux*. In-12. 3 fr. 50

MÉMOIRES D'UN MINISTRE DU TRÉSOR PUBLIC (1780-1815), par le Cte *Mollien*. 3 v. in-8. 15 fr.

FIGURES DU TEMPS PASSÉ, par *M. Dumoulin*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

NAPOLÉON ET LA SOCIÉTÉ DE SON TEMPS, par *P. Bondois*. 1 vol. in-8. . 7 fr. »

LA POLITIQUE ORIENTALE DE NAPOLÉON (1806-1808), par *Ed. Driault*. 1 v. in-8. 7 fr.

NAPOLÉON EN ITALIE (1800-1812), par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

DE WATERLOO A SAINTE-HÉLÈNE (20 juin-16 oct. 1815), par *J. Silvestre*. 1 v. in-16. 3 fr. 50

Époque contemporaine.

HISTOIRE DU PARTI RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1814-1870), par *G. Weill*. 1 vol. in-8. 10 fr.

HISTOIRE DU MOUVEMENT SOCIAL EN FRANCE (1852-1902), par *le même*. 1 vol. in-8. 7 fr.

HISTOIRE DE DIX ANS (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. n-8 . . . . . 25 fr. »

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS SECRÈTES SOUS LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE (1848-1851), par *J. Tchernoff*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

HISTOIRE DU SECOND EMPIRE (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »

HISTOIRE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE, par *Edg. Zevort*. 4 vol. in-8 à 7 fr. :

I. La présidence de M. Thiers. 2e éd.
II. La présidence du Maréchal. 2e éd.
III. La présidence de Jules Grévy. 2e éd.
IV. La présidence de Sadi Carnot.

RAPPORTS DE L'EGLISE ET DE L'ETAT EN FRANCE (1789-1870), par *A. Debidour*. 1 v. in-8. . . . . 12 fr.

L'EGLISE CATHOLIQUE ET L'ETAT EN FRANCE (1870-1906), par *A. Debidour*.

Tome I (1870-1889). 1 vol. in-8. 7 fr.
Tome II (1889-1906). *Sous presse*, paraîtra en novembre 1908.

L'ETAT ET LES EGLISES EN FRANCE, par *J.-L. de Lanessan*. In-16. . . . 3 fr. 50

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE EN FRANCE (1598-1905), par *G. Bonet-Maury*. 2e édit. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

LE MOUVEMENT SYNDICAL EN FRANCE (1789-1906), par *Paul Louis*. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

COLONIES FRANÇAISES

LES COLONIES FRANÇAISES, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8. 6e édition. . . 5 fr. »

LA POLITIQUE COLONIALE EN FRANCE (1789-1830), par *le même*. 1 vol. in-8. . 7 fr.

LA FRANCE HORS DE FRANCE, par *J.-B. Piolet*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. »

L'ŒUVRE DE LA FRANCE AU TONKIN, par *A. Gaisman*. In-16. . . . . 3 fr. 50

L'ALGÉRIE, par *M. Wahl* et *A. Bernard*. 5e édition. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr. »

LES CIVILISATIONS TUNISIENNES, par *P. Lapie*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

L'INDO-CHINE FRANÇAISE, par *J.-L. de Lanessan*. 1 vol. n-8 avec 5 cartes. 15 fr. »

LA FRANCE MODERNE ET LE PROBLÈME COLONIAL, par *Chr. Schefer*. I. 1815-1830. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré pendant toute l'année des billets de voyage circulaire de 1re et de 2e classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Paris — Montargis, *viâ* **Moret** ou **Corbeil — Saint-Germain-des-Fossés — Vichy — Saint-Germain-des-Fossés — Arvant — Neussargues — Garabit — Mende** ou **Banassac-la-Canourgue** (interruption du voyage par fer) — **Aguessac** ou **Millau — Sévérac-le-Château — Rodez — Figeac — Brive — Limoges — Vierzon — Paris.**

1re classe : 118 francs. — 2e classe : 83 francs.

Paris — Montargis, *viâ* **Moret** ou **Corbeil — Saint-Germain-des-Fossés — Vichy — Saint-Germain-des-Fossés — Arvant — Neussargues — Garabit — Mende** ou **Banassac-la-Canourgue** (interruption du voyage par fer) — **Aguessac** ou **Millau — Béziers — Carcassonne — Toulouse — Montauban — Brive** / ou **Toulouse — Capdenac — Brive — Limoges — Vierzon — Paris.**

1re classe : 130 francs. — 2e classe : 93 francs.

Paris — Vierzon — Limoges — Brive — Figeac — Rodez — Sévérac-le-Château — Mende ou **Banassac-la-Canourgue** (interruption du voyage par fer) — **Aguessac** ou **Millau** ou **Sauclières** ou **Comberedonde** ou **Le Vigan — Nîmes — Tarascon — Lyon — Dijon — Paris.** *1re classe : 136 francs. — 2e classe : 96 francs.*

Validité des Billets : **30** jours, non compris le jour de départ, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

Nota. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des **Gorges du Tarn** n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés.

Les frais de l'excursion dans les **Gorges du Tarn** ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS ET DE FAMILLE

POUR LES STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

DES PYRÉNÉES, DU GOLFE DE GASCOGNE ET DU ROUSSILLON

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 °/₀ en 1re classe et de 20 °/₀ en 2e et 3e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 °/₀ suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec **3 itinéraires** différents, *viâ* Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1er et 3e itinéraires : 1re classe, **164** fr. **50**; 2e classe, **123** francs. — Prix, 2e itinéraire : 1re classe, **163** fr. **50**; 2e classe, **122** fr. **50**.

CHEMINS DE FER
DE
PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

STATIONS HIVERNALES (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Billets d'Aller et Retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes

Valables 33 jours

Du 15 Octobre au 15 Mai, la Compagnie délivre, dans toutes les gares de son réseau, sous condition d'effectuer un minimum de parcours simple de **150** kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes pour les stations hivernales suivantes : **Toulon, Hyères** et toutes les gares situées entre **St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice** et **Menton** inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3e personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

La durée de validité des billets peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de **10** %.

ARRÊTS FACULTATIFS

Faire la demande de billets 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ. Des trains rapides et de luxe composés de magnifiques et confortables voitures à boggies desservent, pendant l'hiver, les stations du littoral. — **Paris-Nice** (1.087 kilomètres) en **13** h. **45** par le **Côte-d'Azur-Rapide**.

VOYAGES INTERNATIONAUX à Itinéraires Facultatifs

Il est délivré toute l'année, dans les gares des grands réseaux français, des livrets internationaux à coupons combinables, en 1re, 2e et 3e classes, permettant d'effectuer des voyages extrêmement variés sur les réseaux des chemins de fer français et étrangers et sur certaines lignes des Compagnies maritimes désignées ci-dessous :

Sur les chemins de fer : P.-L.-M., Est, État, Midi, Nord, Orléans, Ouest, État (lignes algériennes), P.-L.-M.-Algérien, Ouest-Algérien, Bône-Guelma et Départementaux corses.

Sur les lignes de la plupart des grandes Compagnies de navigation européennes, notamment certaines lignes de l'Océan Atlantique, de la Méditerranée et de la Mer Noire (Echelles du Levant), desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Cie Touache), par la Société Générale de Transports Maritimes à vapeur, par la Compagnie des Messageries Maritimes ou par la Compagnie de Navigation à vapeur Fraissinet;

Ainsi que sur les chemins de fer : allemands, austro-hongrois, suisses, belges, néerlandais, italiens et siciliens, luxembourgeois, suédois, norvégiens, danois, finlandais, roumains, serbes, bulgares, bosniaques, herzégoviniens et turcs.

Itinéraire. — L'itinéraire doit ramener le voyageur à son point de départ initial et comporter un parcours minimum taxé de 600 kilomètres.

L'itinéraire des voyages commencés en France, en Algérie, en Tunisie, en Corse ou en Italie, doit comporter obligatoirement un parcours à l'étranger.

Validité. — 60 jours de 600 à 3000 kilomètres; — 90 jours de 3001 à 5000 kilomètres — 120 jours pour un parcours supérieur à 5000 kilomètres.

CHEMINS DE FER DE L'EST

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est a l'honneur d'informer les Voyageurs que les billets d'aller et retour valables 60 jours indiqués ci-après, dont la délivrance était limitée à la période du 1er Avril au 15 Octobre de chaque année, sont dès à présent délivrés pendant toute l'année à première demande par les gares d'émission, savoir :

1° de Paris (Est) à Bâle, Interlaken, Rheinfelden, Schinznach, Baden (Argovie), Lucerne, Zurich, Einsiedeln, St Gall, Ragatz, Landquart, Davos-Platz, Coire, Thusis, Samaden, Célerina St Moritz, Baden-Baden, et Innsbruck;

2° de Reims, Mézières-Charleville, Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc, Nancy, Troyes et Chaumont sur le réseau de l'Est pour Bâle, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Berne et Interlaken, et de Dunkerque, Calais, Boulogne, Abbeville, Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Douai, Cambrai, Arras, Amiens, Saint-Quentin et Tergnier sur le réseau du Nord, pour les mêmes points de la Suisse;

3° de Lunéville à Bâle, Lucerne, Zurich, Berne et Interlaken.

Services les plus directs entre PARIS, WIESBADEN, FRANCFORT-sur-MEIN et COBLENCE

Paris, Wiesbaden, Francfort-sur-Mein

a. — *Via Metz-Mayence.*

ALLER		1re, 2e cl. (*) (W. R.)	1re, 2e cl. (**)	RETOUR		1re, 2e, 3e classe (*)	1re, 2e, 3e classe (**)
Paris-Est	dép.	9 » m.	8 37 s.	Francfort-sur-Mein	dép.	7 11 m.	8 23 s.
Metz	arr.	4 02 s.	5 23 m.	Wiesbaden	dép.	7 25 »	8 40 »
	dép.	4 13 »	5 37 »	Metz	arr.	MIDI 33	1 55 m.
Wiesbaden	arr.	9 49 »	11 37 »		dép.	MIDI 44	2 07 »
Francfort-sur-Mein	arr.	9 58 »	11 26 »	Paris-Est	arr.	6 38 s.	8 40 »

*) Voitures directes de 1re et 2e classe entre Paris et Francfort-sur-Mein. — (**) Voitures directes de 1re et 2e classe et wagons-lits entre Paris et Francfort-sur-Mein.
(W. R.) Wagon-restaurant de Paris à Nancy.

Durée du trajet : 12 heures environ.

b. — *Via Avricourt-Carlsruhe.*

En utilisant les trains de luxe ci-dessous, on atteint Francfort-sur-Mein en 11 h. 1/2.

		Orient-Express			Train Express
Paris-Est	dép.	7 20 soir	Francfort-sur-Mein	dép.	8 10 soir
Carlsruhe	arr.	5 03 matin	Carlsruhe	arr.	10 50 »
		Train Express			Orient-Express
	dép.	5 12 matin		dép.	11 07 soir
Francfort-sur-Mein	dép.	7 45 »	Paris-Est	arr.	7 30 matin

Dans le train d'Orient, le nombre de places est limité; les voyageurs qui désirent s'assurer des billets pour ce train, doivent s'adresser à l'avance à la Compagnie internationale des wagons lits, 3, place de l'Opéra, à Paris.

Le supplément perçu directement par cette Compagnie, est de 17 fr. 50 pour le trajet simple entre Paris-Est et Carlsruhe.

1123-08. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 10-08.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

VIENNENT DE PARAITRE :

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

La France et les alliances. **La lutte pour l'équilibre,** par **A. TARDIEU,** premier secrétaire d'ambassade honoraire. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

Vue générale de l'histoire de la civilisation. I. **Les origines.** II. **Les temps modernes,** par **Édouard DRIAULT.** 2 vol. in-16, avec 218 grav. et 34 cartes. (*Récompensé par l'Institut.*) . . . . . 7 fr.

L'Éveil d'un monde. **L'œuvre de la France en Afrique occidentale,** par **L. HUBERT,** député. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

Procès-verbaux de l'assemblée générale & de la commission provisoire d'administration des Allobroges. (*Documents pour l'histoire de la Révolution en Savoie.*) Tome I, par **F. VERMALE** et **S.-C. BLANCHOZ.** 1 vol. in-8° . . . . . 3 fr. 50

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, *boulevard Saint-Germain,* 79, *Paris,* 6e

ERNEST LAVISSE.

HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA RÉVOLUTION

Publiée avec la collaboration de MM. :

BAYET, BLOCH, CARRÉ, COVILLE, KLEINCLAUSZ, LANGLOIS, LEMONNIER, LUCHAIRE, MARIÉJOL, PETIT-DUTAILLIS, PFISTER, RÉBELLIAU, SAGNAC, DE SAINT-LÉGER, VIDAL DE LA BLACHE.

Conditions et mode de la publication : L'**Histoire de France** comprendra 18 volumes de 400 pages gr. in-8° brochés à 6 fr.; reliés, 10 fr. (15 vol. parus).

L'**Histoire de France** sera complète en 72 fasc. d'environ 96 p. à 1 fr. 50 le fascicule (60 parus).

VOLUMES PARUS :

TOME I

I. **Tableau de la géographie de la France,** par M. P. VIDAL DE LA BLACHE . . . . . 1 vol.

II. **Les Origines, la Gaule indépendante et la Gaule romaine,** par M. G. BLOCH . . . . 1 vol.

TOME II

I. **Le Christianisme, les Barbares. — Mérovingiens et Carolingiens,** par MM. C. BAYET, C. PFISTER et A. KLEINCLAUSZ . . 1 vol.

II. **Les premiers Capétiens (987-1137),** par M. A. LUCHAIRE. 1 vol.

TOME III

I. **Louis VII, Philippe-Auguste et Louis VIII (1137-1226),** par M. A. LUCHAIRE . . . . 1 vol.

II. **Saint Louis, Philippe le Bel, les derniers Capétiens directs (1226-1338),** par M. Ch.-V. LANGLOIS . . . . . 1 vol.

TOME IV

I. **Les premiers Valois et la guerre de Cent ans (1328-1422),** par M. A. COVILLE . . . . . 1 vol.

II. **Charles VII, Louis XI et les *premières* années de Charles VIII (1422-1492),** par M. Ch. PETIT-DUTAILLIS . . . . 1 vol.

TOME V

I. **Les guerres d'Italie. — La France sous Charles VIII, Louis XII et François Ier (1492-1547),** par M. H. LEMONNIER. 1 vol.

II. **La lutte contre la maison d'Autriche. — La France sous Henri II (1547-1559),** par M. H. LEMONNIER . . . . . 1 vol.

TOME VI

I. **La Réforme et la Ligue. — L'Édit de Nantes (1559-1598),** par M. MARIÉJOL . . . . 1 vol.

II. **Henri IV et Louis XIII (1598-1643),** par M. MARIÉJOL . 1 vol.

TOME VII

I. **Louis XIV. La Fronde. Le Roi. Colbert (1643-1685)** (1re partie), par M. E. LAVISSE. . . . 1 vol.

II. **Louis XIV. La Religion. Les Lettres et les Arts. La Guerre (1643-1685)** (2e partie), par M. E. LAVISSE . . . . . 1 vol.

TOME VIII

I. **Louis XIV. La fin du Règne (1685-1715),** par MM. A. DE SAINT-LÉGER, A. RÉBELLIAU, P. SAGNAC et E. LAVISSE . . . 1 vol.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 150 millions de francs entièrement versés.

Siège social . **14, rue BERGÈRE.** — Succursale : **2,** place de l'Opéra, Paris.

OPÉRATIONS DU COMPTOIR : Bons à échéance fixe. Escompte et Recouvrements. Escompte de chèques. Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de Coupons, etc.

AGENCES. 33 Bureaux de quartier dans Paris. — 13 Bureaux de banlieue. — 140 Agences en Province. — 10 Agences dans les colonies et pays de Protectorat. — 12 Agences à l'Étranger.

LOCATION DE COFFRES-FORTS. Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain, 19, avenue des Champs-Élysées* et dans les principales Agences. — Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

Garantie et Sécurité absolues

Compartiments depuis 5 fr. par mois

BONS À ÉCHÉANCE FIXE. Intérêts payés sur les sommes déposées : De 6 mois à 11 mois, 2 0/0 ; de 1 an à 3 ans, 3 0/0. — Les Bons, délivrés par le Comptoir National aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES. Le Comptoir National a des agences dans les principales *Villes d'Eaux*. Ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES. Le Comptoir National d'Escompte délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable

Salons des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra.

LIBRAIRIE PIERRE GODEFROY, *51, boulevard Saint-Michel.*

SUPERBES OCCASIONS :

ARBOIS DE JUBAINVILLE : **Cours de littérature celtique.** 12 vol. br., au lieu de 96 fr. . . . . 60 fr.

ARISTOTE : **Œuvres,** trad. Barthélemy Saint-Hilaire. 18 v. in-8° br. 120 fr.

BESCHERELLE : **Dictionnaire national de la langue française.** 4 vol. (120 fr.) . . . . . 40 fr.

DANTE : **L'Enfer et le Purgatoire,** illustr. de Doré. 2 vol. in-fol. cart. (200 fr.) . . . . . 90 fr.

GODEFROY : **Dictionnaire de l'ancienne langue française.** 10 vol. in-4° br. (505 fr.) . . . . . 300 fr.

MICHELET : **Histoire de France et de la Révolution.** 23 v. in-8° br. 40 fr.

MUSSET : **Œuvres complètes,** illustr. de Bida. 11 v. in-8° (belle rel.). 70 fr.

PETIT DE JULLEVILLE : **Histoire de la langue et de la littérature française.** 8 vol. br. (160 fr.) . . . . . 110 fr.

Petits conteurs du XVIIIe siècle. 12 v. sur Hollande, rel. d'amateur . 125 fr.

Revue d'histoire diplomatique, 1903 à 1907 . . . . . 60 fr.

Revue occidentale, orig. 1878 à 1899. . . . . 170 fr.

THIERS : **Histoire de la Révolution, du Consulat et de l'Empire.** 31 vol. bien reliés . . . . . 80 fr.

EN DISTRIBUTION : **Catalogue de janvier 1908.**

(*Prière d'en faire la demande.*)

Achat constant et au comptant d'ouvrages en tous genres.

NOUS NOUS RENDONS EN PROVINCE.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LE PRÉSENT NUMÉRO :

Histoire économique depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par **L. ANDRÉ,** docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Montaigne. 1 vol. in-18 . . . . . 2 fr.

Portraits de financiers. **Ouvrard, Mollien, Gaudin, Baron Louis, Corvetto, Laffitte, de Villèle, par A. LIESSE,** professeur au Conservatoire national des arts et métiers et à l'École des sciences politiques. 1 vol. in-18 . . . . . 3 fr. 50

Les Forces productives de la France. *Conférences organisées à la Société des anciens élèves de l'École des sciences politiques,* par **MM. P. BAUDIN, P. LEROY-BEAULIEU, MILLERAND, ROUME, J. THIERRY, E. ALLIX, J.-C. CHARPENTIER, H. DE PEYERIMHOFF, P. DE ROUSIERS, D. ZOLLA.** 1 vol. in-16. . . . . 2 fr. 50

... Daudeley-Gouverneur.

1909

UNIVERSITY OF MICHIGAN

3 9015 03947 1522

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS

DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

Adolf SCHAUBE. Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeersgebiets bis zum Ende der Kreuzzüge (**G. Yver**).
J. MACKINNON. A history of modern Liberty (**G. Bonet-Maury**).
Albert WADDINGTON. Le grand électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg. Sa politique extérieure, 1640-1688 (**Georges Blondel**).

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Fr. Barbey. Les mémoires de Fauche Borel.
L. Batiffol. Louis XIII et M. de Luynes.
A. Bourguet. Le duc de Choiseul et l'alliance espagnole.
Ch. Bournisien. La vente des biens nationaux. L'application des lois.
G. Canton. Napoléon Ier et l'abbé Hanon, supérieur des Missions étrangères et des sœurs de Saint-Vincent de Paul.
G. Caudrillier. Le complot de l'an XII.
E. Déprez. Notes et documents sur la guerre de Cent ans.
E. Driault. Bonaparte et le Recès germanique de 1803.
J. Guiraud. La politique italienne du pape Martin V.
C. Jullian. L'organisation et le gouvernement de la Gaule par César, Auguste et Tibère.
Ch.-V. Langlois. Doléances recueillies par les enquêteurs de saint Louis et des derniers Capétiens directs.
P. Lehautcourt. La capitulation de Laon (9 septembre 1870).
R. Michel. Les chevaliers du château des Arènes de Nîmes aux XIIe et XIIIe siècles.
J. Nouaillac. L'affaire de Mantoue en 1613. L'avis de Villeroy à Marie de Médicis (8 nov. 1613).
H. Prentout. Littus Saxonicum. Saxones Bajocassini. Otlinga Saxonica.
G. Yakschitch. Histoire d'un faux. Compte-rendu de l'assemblée tenue à Cucci (Monténégro) en 1614.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 15 A 16 FEUILLES ET FORMANT TROIS VOLUMES DE 500 PAGES ENVIRON PAR AN.

Abonnements et Administration : librairie FÉLIX ALCAN, Paris, 6e.

Bureau de la Rédaction : 108, boulevard Saint-Germain (librairie FÉLIX ALCAN), le mercredi, de 2 1/2 à 5 heures.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Un numéro . . . . . 6 fr.
Un an pour Paris, 30 fr. — Départements et étranger, 33 fr.

Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de 6 francs. Les fascicules de la première année se vendent 9 francs.

La reproduction et la traduction des travaux de la REVUE HISTORIQUE *sont interdites.*

Il sera rendu compte de tous les ouvrages et publications périodiques dont il *sera envoyé* un exemplaire au bureau de la REVUE.

CHEMINS DE FER DU MIDI

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS

POUR LES STATIONS DES PYRÉNÉES

Billets délivrés toute l'année avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et 20 0/0 en 2e et 3e classes dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans et dans les gares du Midi situées à 50 kilomètres au moins de la destination.

Durée : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

Ces billets doivent être demandés 3 jours à l'avance à la gare de départ.

Un arrêt facultatif est autorisé à l'aller et au retour pour tout parcours de plus de 400 kilomètres.

AVIS. — Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectuées les excursions est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande au Service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IXe arrond^t^.

BILLETS DE FAMILLE

POUR LES STATIONS DES PYRÉNÉES

Billets delivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur, et avec les reductions suivantes sur les prix du tarif général pour un parcours (aller et retour compris) d'au moins 300 kilomètres : Pour une famille de 2 personnes, 20 0/0; de 3 personnes, 25 0/0; de 4 personnes, 30 0/0; de 5 personnes, 35 0/0; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Exceptionnellement pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins quatre personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Arrêts facultatifs sur tous les points du parcours désignés sur la demande.

Durée : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

Ces billets doivent être demandés au moins 4 jours à l'avance à la gare de départ.

Voyages circulaires à prix réduits

Paris — Centre de la France — Pyrénées.

Trois voyages différents au choix du voyageur.

Billets délivrés toute l'année aux prix uniformes ci-après pour les trois itinéraires 1re classe, 163 fr. 50; 2e classe, 122 fr. 50.

Durée : 30 jours non compris celui du départ.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0 0.

Provence — Pyrénées.

Prix.	1er, 2e et 3e parcours....	68 fr.	en 1re classe ;	51 fr.	en 2e classe
	4e, 5e, 6e et 7e parcours	91	—	68	—
	8e parcours.....	114	—	87	—

Le 8e parcours peut, au moyen de billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits de ou pour Marseille, s'étendre de Marseille sur le littoral jusqu'à Hyères, Cannes, Nice ou Menton, etc., au choix du voyageur.

Durée : 20 jours pour les sept premiers parcours et 25 jours pour le huitième

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 0/0.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

VOYAGES CIRCULAIRES EN BRETAGNE

Billets délivrés toute l'année, valables **30** jours, permettant de faire le tour de la presqu'île bretonne.

1re CLASSE, **65** francs; 2e CLASSE, **50** francs.

ITINÉRAIRE : **Rennes, Saint-Malo—Saint-Servan, Dinan, Dinard—Saint-Énogat, Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Pont-Château, Redon, Rennes.**

Réduction de 40 % sur le tarif ordinaire accordée aux voyageurs partant de Paris, pour rejoindre l'itinéraire ou en revenir.

Pour plus de renseignements consulter le livret *Guide illustré du réseau de l'Ouest*, vendu **0** fr. **30** dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

EXCURSIONS A L'ILE DE JERSEY

Dans le but de faciliter la visite de l'île de Jersey, la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, au départ de Paris, des billets directs d'aller et retour valables un mois permettant de s'embarquer à GRANVILLE ou à SAINT-MALO.

Billets valables par Granville à l'aller et au retour.		*Billets valables à l'aller par Granville et au retour par St-Malo ou inversement.*	
1re classe	63 fr. 15	1re classe	74 fr. 85
2e —	44 fr. 25	2e —	50 fr. 05
3e —	29 fr. 85	3e —	37 fr. 30

Les billets délivrés à l'aller par Granville et au retour par St-Malo permettent d'effectuer l'excursion du Mont-Saint-Michel.

Ces billets sont délivrés toute l'année.

Pour plus de renseignements consulter le livret *Guide illustré du réseau de l'Ouest*, vendu **0** fr. **30** dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-16 à 3 fr. 50. — Volumes in-8 à 5, 7, 10 et 12 fr.

EXTRAIT DU CATALOGUE

HISTOIRE GÉNÉRALE

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE (1814-1878), par *A. Debidour*. 2 vol. in-8. 18 fr. »

LA QUESTION D'ORIENT, par *Ed. Driault*, préf. de *G. Monod*. 1 v. in-8. 3e éd. 7 fr. »

LA QUESTION D'EXTRÊME-ORIENT, par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX, par *Ed. Driault*. 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.

VUE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DE LA CIVILISATION, par *le même*. 2 vol. in-16, avec 218 gravures et 34 cartes. . . . . 7 fr.

LA PAPAUTÉ, par *I. Dœllinger*. 1 vol. in-8. 7 fr.

QUESTIONS DIPLOMATIQUES DE 1904, par *A. Tardieu*. 1 vol. in-16. . . . 3 fr. 50

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS, par *le même*. 1 vol. in-8. 2e édit. . . . . 10 fr.

LA FRANCE ET LES ALLIANCES. *La lutte pour l'équilibre*, par *le même*. In-16. . 3 fr. 50

FRANCE

Révolution et Empire.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, résumé historique, par *H. Carnot*. In-12. . 3 fr. 50

ÉTUDES ET LEÇONS SUR LA RÉVOLUTION, par *A. Aulard*. 5 vol. in-12. Ch. 3 fr. 50

LE CULTE DE LA RAISON ET LE CULTE DE L'ÊTRE SUPRÊME, par *le même*. 3 fr. 50

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA RÉVOLUTION, par *A. Mathiez*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

LA THÉOPHILANTHROPIE ET LE CULTE DÉCADAIRE (1796-1801), par *le même*. In-8. 12 fr.

CONDORCET ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *L. Cahen*. 1 vol. in 8. . . . 10 fr.

LE CONVENTIONNEL GOUJON (1766-1793), par *E. Thénard* et *R. Guyot*. 1 v. in-8. 5 fr.

CAMBON ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *Bornarel*. 1 vol. in 8. . . . . 7 fr.

LES CAMPAGNES DES ARMÉES FRANÇAISES (1792-1815), par *C. Vallaux*. In-12. 3 fr. 50

MÉMOIRES D'UN MINISTRE DU TRÉSOR PUBLIC (1780-1815), par le Cte *Mollien*. 3 v. in-8. 15 fr.

FIGURES DU TEMPS PASSÉ, par *M. Dumoulin*. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

NAPOLÉON ET LA SOCIÉTÉ DE SON TEMPS, par *P. Bondois*. 1 vol. in-8. . 7 fr. »

LA POLITIQUE ORIENTALE DE NAPOLÉON (1806-1808), par *Ed. Driault*. 1 v. in-8. 7 fr.

NAPOLÉON EN ITALIE (1800-1812), par *le même*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr.

DE WATERLOO A SAINTE HÉLÈNE (20 juin-16 oct. 1815), par *J. Silvestre*. 1 v. in 16. 3 fr. 50

Époque contemporaine.

HISTOIRE DU PARTI RÉPUBLICAIN EN FRANCE (1814-1870), par *G. Weill*. 1 vol. in-8. 10 fr.

HISTOIRE DU MOUVEMENT SOCIAL EN FRANCE (1852-1902), par *le même*. 1 vol. in-8. 7 fr.

HISTOIRE DE DIX ANS (1830-1840), par *Louis Blanc*. 5 vol. n-8 . . . . . 25 fr. »

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS SECRÈTES SOUS LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE (1848-1851), par *J. Tchernoff*. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

HISTOIRE DU SECOND EMPIRE (1848-1870), par *Taxile Delord*. 6 v. in-8. Chac. 7 fr. »

HISTOIRE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE, par *Edg. Zevort*. 4 vol. in-8 à 7 fr. :
I. La présidence de M. Thiers. 2e éd.
II. La présidence du Maréchal. 2e éd.
III. La présidence de Jules Grevy. 2e éd.
IV. La présidence de Sadi Carnot.

RAPPORTS DE L'EGLISE ET DE L'ETAT EN FRANCE (1789-1870), par *A. Debidour*. 1 v. in-8. . . . . 12 fr.

L'EGLISE CATHOLIQUE ET L'ETAT EN FRANCE (1870-1906), par *A. Debidour*.
Tome I (1870-1889). 1 vol. in-8. 7 fr.
Tome II (1889-1906). *Sous presse*, paraîtra en novembre 1908.

L'ETAT ET LES EGLISES EN FRANCE, par *J.-L. de Lanessan*. In-16. . . . 3 fr. 50

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE EN FRANCE (1598-1905), par *G. Bonet-Maury*. 2e édit. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr.

LE MOUVEMENT SYNDICAL EN FRANCE (1789-1906), par *Paul Louis*. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

COLONIES FRANÇAISES

LES COLONIES FRANÇAISES, par *Paul Gaffarel*. 1 vol. in-8 6e édition. . . 5 fr. »

LA POLITIQUE COLONIALE EN FRANCE (1789-1830), par *le même*. 1 vol. in-8. . 7 fr.

LA FRANCE HORS DE FRANCE, par *J.-B. Piolet*. 1 vol. in-8. . . . . 10 fr. »

L'ŒUVRE DE LA FRANCE AU TONKIN, par *A. Gaisman*. In-16. . . . . 3 fr. 50

L'ALGÉRIE, par *M. Wahl* et *A. Bernard*. 5e édition. 1 vol. in-8. . . . . 5 fr. »

LES CIVILISATIONS TUNISIENNES, par *P. Lapie*. 1 vol. in-12. . . . 3 fr. 50

L'INDO-CHINE FRANÇAISE, par *J.-L. de Lanessan*. 1 vol. n-8 avec 5 cartes. 15 fr. »

LA FRANCE MODERNE ET LE PROBLÈME COLONIAL, par *Chr. Scheffer*. I. 1815-1830. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré pendant toute l'année des billets de voyage circulaire de 1re et de 2e classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Paris — Montargis, *viâ* **Moret** ou **Corbeil — Saint-Germain-des-Fossés — Vichy — Saint-Germain-des-Fossés — Arvant — Neussargues — Garabit — Mende** ou **Banassac-la-Canourgue** (interruption du voyage par fer) — **Aguessac** ou **Millau — Sévérac-le-Château — Rodez — Figeac — Brive — Limoges — Vierzon — Paris.**

1re classe : 118 francs. — 2e classe : 83 francs.

Paris — Montargis, *viâ* **Moret** ou **Corbeil — Saint-Germain-des-Fossés — Vichy — Saint-Germain-des-Fossés — Arvant — Neussargues — Garabit — Mende** ou **Banassac-la-Canourgue** (interruption du voyage par fer) — **Aguessac** ou **Millau — Béziers — Carcassonne — Toulouse — Montauban — Brive** ou **Toulouse — Capdenac — Brive — Limoges — Vierzon — Paris.**

1re classe : 130 francs. — 2e classe : 93 francs.

Paris — Vierzon — Limoges — Brive — Figeac — Rodez — Sévérac-le-Château — Mende ou **Banassac-la-Canourgue** (interruption du voyage par fer) — **Aguessac** ou **Millau** ou **Sauclières** ou **Comberedonde** ou **Le Vigan — Nîmes — Tarascon — Lyon — Dijon — Paris.** *1re classe : 136 francs. — 2e classe : 96 francs.*

Validité des Billets : **30** jours, non compris le jour de départ, avec faculté de prolongation moyennant supplément.

Nota. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des **Gorges du Tarn** n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés.

Les frais de l'excursion dans les **Gorges du Tarn** ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS ET DE FAMILLE

POUR LES STATIONS THERMALES ET HIVERNALES

DES PYRÉNÉES, DU GOLFE DE GASCOGNE ET DU ROUSSILLON

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 °/₀ en 1re classe et de 20 °/₀ en 2e et 3e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 °/₀ suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec **3 itinéraires** différents, *viâ* Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1er et 3e itinéraires : 1re classe, **164** fr. **50**; 2e classe, **123** francs. — Prix, 2e itinéraire : 1re classe, **163** fr. **50**; 2e classe, **122** fr. **50**.

CHEMINS DE FER
DE
PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

STATIONS HIVERNALES (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Billets d'Aller et Retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes

Valables 33 jours

Du 15 Octobre au 15 Mai, la Compagnie délivre, dans toutes les gares de son réseau, sous condition d'effectuer un minimum de parcours simple de **150** kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes pour les stations hivernales suivantes : **Toulon, Hyères** et toutes les gares situées entre **St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice** et **Menton** inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3e personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

La durée de validité des billets peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de **10** °/₀.

ARRÊTS FACULTATIFS

Faire la demande de billets 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ. Des trains rapides et de luxe composés de magnifiques et confortables voitures à boggies desservent, pendant l'hiver, les stations du littoral. — **Paris-Nice** (1.087 kilomètres) en **13** h. **45** par le **Côte-d'Azur-Rapide.**

VOYAGES INTERNATIONAUX à Itinéraires Facultatifs

Il est délivré toute l'année, dans les gares des grands réseaux français, des livrets internationaux à coupons combinables, en 1re, 2e et 3e classes, permettant d'effectuer des voyages extrêmement variés sur les réseaux des chemins de fer français et étrangers et sur certaines lignes des Compagnies maritimes désignées ci-dessous :

Sur les chemins de fer : P.-L.-M., Est, État, Midi, Nord, Orléans, Ouest, État (lignes algériennes), P.-L.-M.-Algérien, Ouest-Algérien, Bône-Guelma et Départementaux corses.

Sur les lignes de la plupart des grandes Compagnies de navigation européennes, notamment certaines lignes de l'Océan Atlantique, de la Méditerranée et de la Mer Noire (Échelles du Levant), desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Cie Touache), par la Société Générale de Transports Maritimes à vapeur, par la Compagnie des Messageries Maritimes ou par la Compagnie de Navigation à vapeur Fraissinet;

Ainsi que sur les chemins de fer : allemands, austro-hongrois, suisses, belges, néerlandais, italiens et siciliens, luxembourgeois, suédois, norvégiens, danois, finlandais, roumains, serbes, bulgares, bosniaques, herzégoviniens et turcs.

Itinéraire. — L'itinéraire doit ramener le voyageur à son point de départ initial et comporter un parcours minimum taxé de 600 kilomètres.

L'itinéraire des voyages commencés en France, en Algérie, en Tunisie, en Corse ou en Italie, doit comporter obligatoirement un parcours à l'étranger.

Validité. — 60 jours de 600 à 3000 kilomètres; 90 jours de 3001 à 5000 kilomètres — 120 jours pour un parcours supérieur à 5000 kilomètres.

CHEMINS DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES (Via Calais ou Boulogne.)

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens

VOIE LA PLUS RAPIDE

Services officiels de la Poste *(viâ Calais).*

La Gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie, la Chine, le Japon, la Suisse, l'Italie, la Côte d'Azur, l'Égypte, les Indes et l'Australie.

VOYAGES INTERNATIONAUX

avec Itinéraires facultatifs

A effectuer sur les divers grands Réseaux français et les principaux Réseaux étrangers. Validité : 60 à 120 jours. Arrêts facultatifs.

Fêtes de l'Ascension, de la Pentecôte, du 14 Juillet, de l'Assomption et de Noël

Délivrance de Billets d'Excursion à prix **très réduits** pour

LONDRES et BRUXELLES

Fêtes du Carnaval, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, du 14 Juillet, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël

Prolongation de la validité des Billets d'Aller et Retour ordinaires.

4 JOURS EN ANGLETERRE

du Vendredi au Mardi *(jusqu'au 29 mars 1908)*

Billets d'aller et retour de Paris à Londres à utiliser dans les trains spécialement désignés : 1re cl. 72,85; 2e cl. 46,85; 3e cl. 37,50.

Aller : Vendredi, Samedi ou Dimanche.

Retour : Samedi, Dimanche, Lundi ou Mardi.

CARTES D'ABONNEMENT BELGES

de 5 à 15 jours

Délivrées par toutes les Gares et Stations du Réseau du Nord, donnant droit à un Voyage Aller et Retour sur les Lignes Françaises et libre parcours sur tous les Réseaux Belges.

EXCURSIONS EN ESPAGNE

Billets Français délivrés conjointement avec des Circulaires ou Demi-Circulaires Espagnols. Validité : 60 à 120 jours. Prix très réduits.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

POUR LES STATIONS THERMALES ET HIVERNALES DES PYRÉNÉES

Toutes les gares du réseau de l'État délivrent, pendant toute l'année, des billets d'aller et retour, individuels ou de famille, à destination des gares du réseau du Midi desservant les stations thermales ou hivernales des Pyrénées (Pau, Cauterets, Luchon, Biarritz, etc.).

Les billets individuels comportent sur les prix du tarif général une réduction de 25 p. 0/0 en 1re classe et de 20 p. 0/0 en 2e et 3e classes.

Les billets de famille ne sont délivrés que pour un trajet total d'aller et retour égal ou supérieur à 300 kilomètres. La réduction qu'ils comportent, par rapport au tarif général, varie entre 20 p. 0/0 pour deux personnes et 40 p. 0/0 pour six personnes et plus.

Les enfants de 3 à 7 ans paient demi-place

Les deux sortes de billets sont valables **33** jours; ils peuvent, à deux reprises, être prolongés de **30** jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 p. 0/0 du prix initial du billet.

Les billets individuels et les billets de famille doivent être demandés, les premiers 3 jours, les seconds 4 jours avant la date du départ.

Excursions en Touraine

BILLETS DELIVRÉS TOUTE L'ANNÉE

Valables 15 jours avec faculté de prolongation de deux fois 15 jours moyennant un supplément de 10 0/0 pour chaque prolongation.

ITINÉRAIRE : PARIS-MONTPARNASSE — SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS — LOUDUN — CHINON — AZAY-LE-RIDEAU — TOURS — CHATEAURENAULT — MONTOIRE SUR-LE-LOIR — VENDOME — BLOIS — PONT DE-BRAYE — PARIS-MONTPARNASSE.

Faculté d'arrêt aux gares intermédiaires.

PRIX DES BILLETS 1re classe, **50** fr. — 2e classe, **38** fr. — 3e classe, **25** fr.
Les enfants de 3 à 7 ans paient moitié des prix indiqués ci-dessus.
Les billets doivent être demandés **trois jours** d'avance à la gare de Paris-Montparnasse.

CHEMINS DE FER DE L'EST

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est a l'honneur d'informer les Voyageurs que les billets d'aller et retour valables 60 jours indiqués ci-après, dont la délivrance était limitée à la période du 1er Avril au 15 Octobre de chaque année, sont dès à présent délivrés pendant toute l'année à première demande par les gares d'émission, savoir :

1° de Paris (Est) à Bâle, Interlaken, Rheinfelden, Schinznach, Baden (Argovie), Lucerne, Zurich, Einsiedeln, St Gall, Ragatz, Landquart, Davos-Platz, Coire, Thusis, Samaden, Célerina St Moritz, Baden-Baden, et Innsbruck;

2° de Reims, Mézières-Charleville, Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc, Nancy, Troyes et Chaumont sur le réseau de l'Est pour Bâle, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Berne et Interlaken, et de Dunkerque, Calais, Boulogne, Abbeville, Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Douai, Cambrai, Arras, Amiens, Saint-Quentin et Tergnier sur le réseau du Nord, pour les mêmes points de la Suisse;

3° de Lunéville à Bâle, Lucerne, Zurich, Berne et Interlaken.

Services les plus directs entre PARIS, WIESBADEN, FRANCFORT-sur-MEIN et COBLENCE

Paris, Wiesbaden, Francfort-sur-Mein

a. — Via Metz-Mayence.

ALLER		1re, 2e cl. (*) (W. R.)	1re, 2e cl. (**)	RETOUR		1re, 2e, 3e classe (*)	1re, 2e, 3e classe (**)
Paris-Est	dép.	9 » m.	8 37 s.	Francfort-sur-Mein	dép.	7 11 m.	8 23 s.
Metz	arr.	4 02 s.	5 23 m.	Wiesbaden	dép.	7 25 »	8 40 »
	dép.	4 13 »	5 37 »	Metz	arr.	minuit 33	1 55 m.
Wiesbaden	arr.	9 49 »	11 37 »		dép.	minuit 44	2 07 »
Francfort-sur-Mein	arr.	9 58 »	11 26 »	Paris-Est	arr.	6 38 s.	8 40 »

*) Voitures directes de 1re et 2e classe entre Paris et Francfort-sur-Mein. — (**) Voitures directes de 1re et 2e classe et wagons-lits entre Paris et Francfort-sur-Mein.
(W. R.) Wagon-restaurant de Paris à Nancy.

Durée du trajet : 12 heures environ.

b. — Via Avricourt-Carlsruhe.

En utilisant les trains de luxe ci-dessous, on atteint Francfort-sur-Mein en 11 h. 1/2.

		Orient-Express			Train Express
Paris-Est	dép.	7 20 soir	Francfort-sur-Mein	dép.	8 10 soir
Carlsruhe	arr.	5 03 matin	Carlsruhe	arr.	10 50 »
		Train Express			Orient-Express
	dép.	5 12 matin		dép.	11 07 soir
Francfort-sur-Mein	dép.	7 45 »	Paris-Est	arr.	7 30 matin

Dans le train d'Orient, le nombre de places est limité; les voyageurs qui désirent s'assurer des billets pour ce train, doivent s'adresser à l'avance à la Compagnie internationale des wagons lits, 3, place de l'Opéra, à Paris.

Le supplément perçu directement par cette Compagnie, est de 17 fr. 50 pour le trajet simple entre Paris-Est et Carlsruhe.

1423-08. — Coulommiers, Imp. Paul BRODARD. — 10-08.

FELIX ALCAN, EDITEUR

VIENNENT DE PARAITRE :

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

La France et les alliances. **La lutte pour l'équilibre**, par **A. TARDIEU**, premier secrétaire d'ambassade honoraire. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

Vue générale de l'histoire de la civilisation. I. **Les origines.** II. **Les temps modernes**, par **Édouard DRIAULT**. 2 vol. in-16, avec 218 grav. et 34 cartes. (*Récompensé par l'Institut.*) . . . . . 7 fr.

L'Éveil d'un monde. **L'œuvre de la France en Afrique occidentale**, par **L. HUBERT**, député. 1 vol. in-16 . . . . . 3 fr. 50

Procès-verbaux de l'assemblée générale & de la commission provisoire d'administration des Allobroges. (*Documents pour l'histoire de la Révolution en Savoie.*) Tome I, par **F. VERMALE** et **S.-C. BLANCHOZ**. 1 vol. in-8° . . . . . 3 fr. 50

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie, *boulevard Saint-Germain*, 79, *Paris*, 6e

ERNEST LAVISSE.

HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA REVOLUTION

Publiée avec la collaboration de MM. :

BAYET, BLOCH, CARRÉ, COVILLE, KLEINCLAUSZ, LANGLOIS, LEMONNIER, LUCHAIRE, MARIÉJOL, PETIT-DUTAILLIS, PFISTER, RÉBELLIAU, SAGNAC, DE SAINT-LÉGER, VIDAL DE LA BLACHE.

Conditions et mode de la publication : L'**Histoire de France** comprendra 18 volumes de 400 pages gr. in-8° brochés à 6 fr.; reliés, 10 fr. (15 vol. parus).

L'**Histoire de France** sera complète en 72 fasc. d'environ 96 p. à 1 fr. 50 le fascicule (60 parus).

VOLUMES PARUS :

TOME I

I. **Tableau de la géographie de la France**, par M. P. VIDAL DE LA BLACHE . . . . . 1 vol.

II. **Les Origines, la Gaule indépendante et la Gaule romaine**, par M. G. BLOCH . . . . 1 vol.

TOME II

I. **Le Christianisme, les Barbares. — Mérovingiens et Carolingiens**, par MM. C. BAYET, C. PFISTER et A. KLEINCLAUSZ . . 1 vol.

II. **Les premiers Capétiens (987-1137)**, par M. A. LUCHAIRE. 1 vol.

TOME III

I. **Louis VII, Philippe-Auguste et Louis VIII (1137-1226)**, par M. A. LUCHAIRE . . . . 1 vol.

II. **Saint Louis, Philippe le Bel, les derniers Capétiens directs (1226-1338)**, par M. Ch.-V. LANGLOIS . . . . . 1 vol.

TOME IV

I. **Les premiers Valois et la guerre de Cent ans (1328-1422)**, par M. A. COVILLE . . . . . 1 vol.

II. **Charles VII, Louis XI et les premières années de Charles VIII (1422-1492)**, par M. Ch. PETIT-DUTAILLIS . . . . 1 vol.

TOME V

I. **Les guerres d'Italie. — La France sous Charles VIII, Louis XII et François Ier (1492-1547)**, par M. H. LEMONNIER. 1 vol.

II. **La lutte contre la maison d'Autriche. — La France sous Henri II (1547-1559)**, par M. H. LEMONNIER . . . . . 1 vol.

TOME VI

I. **La Réforme et la Ligue. — L'Édit de Nantes (1559-1598)**, par M. MARIÉJOL . . . . 1 vol.

II. **Henri IV et Louis XIII (1598-1643)**, par M. MARIÉJOL . 1 vol.

TOME VII

I. **Louis XIV. La Fronde. Le Roi. Colbert (1643-1685)** (1re partie), par M. E. LAVISSE. . . . 1 vol.

II. **Louis XIV. La Religion. Les Lettres et les Arts. La Guerre (1643-1685)** (2e partie), par M. E. LAVISSE . . . . . 1 vol.

TOME VIII

I. **Louis XIV. La fin du Règne (1685-1715)**, par MM. A. DE SAINT-LÉGER, A. RÉBELLIAU, P. SAGNAC et E. LAVISSE . . . . 1 vol.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 150 millions de francs entièrement versés.

Siège social. **14, rue BERGÈRE.** — Succursale : **2,** place de l'Opéra, Paris.

OPÉRATIONS DU COMPTOIR : Bons à échéance fixe. Escompte et Recouvrements. Escompte de chèques. Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de Coupons, etc.

AGENCES. 33 Bureaux de quartier dans Paris. — 13 Bureaux de banlieue. — 140 Agences en Province. — 10 Agences dans les colonies et pays de Protectorat. — 12 Agences à l'Étranger.

LOCATION DE COFFRES-FORTS. Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère*; *2, place de l'Opéra*; *147, boulevard Saint-Germain*, *19, avenue des Champs-Élysées* et dans les principales Agences. — Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS À ÉCHÉANCE FIXE. Intérêts payés sur les sommes déposées : De 6 mois à 11 mois, 2 0/0 ; de 1 an à 3 ans, 3 0/0. — Les Bons, délivrés par le Comptoir National aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES. Le Comptoir National a des agences dans les principales *Villes d'Eaux*. Ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES. Le Comptoir National d'Escompte délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable

Salons des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra.

LIBRAIRIE PIERRE GODEFROY, *51, boulevard Saint-Michel.*

SUPERBES OCCASIONS :

ARBOIS DE JUBAINVILLE : **Cours de littérature celtique.** 12 vol. br., au lieu de 96 fr. . . . . 60 fr.

ARISTOTE : **Œuvres,** trad. Barthélemy Saint-Hilaire. 18 v. in-8° br. 120 fr.

BESCHERELLE : **Dictionnaire national de la langue française.** 4 vol. (120 fr.) . . . . . 40 fr.

DANTE : **L'Enfer et le Purgatoire,** illustr. de Doré. 2 vol. in-fol. cart. (200 fr.) . . . . . 90 fr.

GODEFROY : **Dictionnaire de l'ancienne langue française.** 10 vol. in-4° br. (505 fr.) . . . . . 300 fr.

MICHELET : **Histoire de France et de la Révolution.** 23 v. in-8° br. 40 fr.

MUSSET : **Œuvres complètes,** illustr. de Bida. 11 v. in-8° (belle rel.). 70 fr.

PETIT DE JULLEVILLE : **Histoire de la langue et de la littérature française.** 8 vol. br. (160 fr.) . . . . . 110 fr.

Petits conteurs du XVIIIe siècle. 12 v. sur Hollande, rel. d'amateur . 125 fr.

Revue d'histoire diplomatique, 1903 à 1907 . . . . . 60 fr.

Revue occidentale, orig. 1878 à 1899. . . . . 170 fr.

THIERS : **Histoire de la Révolution, du Consulat et de l'Empire.** 31 vol. bien reliés . . . . . 80 fr.

EN DISTRIBUTION : **Catalogue de janvier 1908.**

(Prière d'en faire la demande.)

Achat constant et au comptant d'ouvrages en tous genres.

NOUS NOUS RENDONS EN PROVINCE.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LE PRÉSENT NUMÉRO :

Histoire économique depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par **L. ANDRÉ,** docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Montaigne. 1 vol. in-18 . . . . . 2 fr.

Portraits de financiers. Ouvrard, Mollien, Gaudin, Baron Louis, Corvetto, Laffitte, de Villèle, par **A. LIESSE,** professeur au Conservatoire national des arts et métiers et à l'École des sciences politiques. 1 vol. in-18 . . . . . 3 fr. 50

Les Forces productives de la France. *Conférences organisées à la Société des anciens élèves de l'École des sciences politiques,* par **MM. P. BAUDIN, P. LEROY-BEAULIEU, MILLERAND, ROUME, J. THIERRY, E. ALLIX,**

[redacted]

JAN 17 1909

UNIVERSITY OF MICHIGAN

3 9015 03947 1522